PANORAMA HISTORIQUE
1852

À la mémoire d'une riche histoire canadienne-française

André Lajoie

Table des matières

	Canadien français à Bytown	7
1810 - 1897	Joseph Balzora Turgeon	31
1830 - 1843, 1849	De l’éveil collectif à l’épreuve de la violence	63
1852 - 1876	La naissance de l’Institut canadien-français d’Ottawa	79
1877 - 1920	La mémoire et l’avenir naîtra de mes pierres	171
1920 - 1956	De cette épreuve naît aussi un nouvel élan	277
1956 - 2005	Transmission vivante et d’un relais intergénérationnel	319
1971 - 2018	Lettres de membres	369
	Activités culturelles	397
	Locations de l'Institut canadien-français d'Ottawa	413
	Le Marché By (Byward Market)	417
	Photos de Bytown	427
	Bibliographie	438

Préface

Embarquons ensemble dans cette quête pour comprendre, apprendre et célébrer l'histoire qui nous a précédés, celle des Canadiens français sur un lopin de terre qu'allait devenir la capitale du Canada, Ottawa.

Pour ce qui est de l'avenir
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible
Antoine de Saint-Exupéry

En explorant l'histoire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, nous plongeons dans un voyage captivant à travers les époques, embrassant la diversité des expériences humaines. Chaque époque offre des éclairages uniques sur la condition humaine, nous invitant à réfléchir sur notre propre rôle dans cette grande saga. Que ce soit à travers les conquêtes, les révolutions, les découvertes scientifiques, ou les mouvements culturels, l'histoire est le récit vivant de notre passage sur cette terre.

À travers ces pages, nous découvrirons les moments cruciaux, les héros méconnus, et les dynamiques complexes qui ont sculpté le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. L'histoire nous attend, prête à révéler ses mystères, à inspirer notre curiosité et à éclairer le chemin vers l'avenir.

Cette recherche a pris pour base et fil conducteur les travaux de Jean Yves Pelletier, notamment l'ouvrage "L'Institut canadien-français d'Ottawa (1852-2002): Survol historique et biographies des patrons, des présidents d'honneur et des présidents, suivis de la liste des membres", qui a orienté le cheminement et la structure de cette étude.

Elle s'inspire également de l'article "L'Institut canadien-français d'Ottawa (fondé en 1852): la doyenne des sociétés françaises de l'Ontario", de Jean Yves Pelletier publié dans l'ouvrage "Construire une capitale / Ottawa, Making a Capital, sous la direction de Jeff Keshen et Nicole St-Onge".

André Lajoie
24 juin 2026

Pourquoi j'aime l'Institut

Louis-Philippe Gagnon Surintendant adjoint du Bureau des Traductions

Vous voulez que je vous dise pourquoi j'aime l'Institut canadien-français, notre Institut. Je vous réponds tout simplement: parce que c'est l'INSTITUT et que là, je suis toujours sûr de trouver un second chez-moi.

Vous voulez des précisions, des faits topiques? Je vous réponds: si je suis morose, je sais que je trouverai là quelqu'un pour me dérider. Après avoir fait provision de bon sang, je suis sûr de pouvoir, à mon tour, rasséréner d'autres fronts moroses ou soucieux. Si vous interjetez un autre "*pourquoi*", je vous réponds: parce que c'est l'INSTITUT et qu'ainsi le veut l'atmosphère qui y règne.

Est-ce à dire que l'on s'en tient toujours à un diapason d'inaltérable mansuétude? N'étant pas nés d'hier, vous savez bien, Messieurs, que tel n'est pas le cas. Dieu merci!

On y discute ferme, souvent même avec fougue, les problèmes qui se posent chez nous, autour de nous et dans le vaste monde. On se taquine, bien sûr. Mais la taquinerie est amicale, fraternelle même, jamais tendancieuse ni amère. En effet, les membres font escale à l'Institut pour y noyer les tracas de la journée, non pour en susciter d'autres.

On y trinque, oui sans doute, et assez librement, mais avec mesure quand même, car on préfère la franche gaieté au rire épais de l'ivresse.

Ai-je d'autres raisons d'aimer l'Institut? Certes oui. Même s'il m'a été impossible d'assister par le passé à vos conférences et à vos concerts, de même qu'aux réunions mondaines auxquelles vous invitez les anges de nos foyer, je suis fier de savoir et de pouvoir dire que l'Institut est loin d'exclure de son programme les préoccupations et les manifestations d'ordre supérieur.

Même si le côté culturel n'y est pas précisément monté en épingle, il n'en reste pas moins que, mis à part les éléments ennoblissants précités, l'Institut à une bibliothèque impressionnante de quelques milliers de volumes embrassant plusieurs domaines: Histoire, Littérature, Sciences, Poésie, Beaux-Arts, Roman. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, je veux me former une idée de l'atmosphère religieuse, morale, sociale, économique et politique qui régnait en Nouvelle-France, j'ouvre un volume des "*RELATIONS DES JÉSUITES*" et j'y découvre un monde. J'y trouve d'autres ouvrages historiques; des livres d'art avec de nombreuses reproductions des grandes œuvres de partout et de toujours; des collections rares; des encyclopédies qui ne demandent qu'à

nous servir; des essais de tous genres. Aux membres désireux de se référer à certains chapitres de l'histoire contemporaine vécue au jour le jour, signalons la précieuse collection de L'ILLUSTRATION, solidement reliée, depuis le premier numéro, paru le 4 mars 1843, jusqu'aux numéros de 1933. On devrait pouvoir compléter la collection jusqu'à la seconde Grande Guerre, à l'issue de laquelle sa publication fut interdite pour fait de collaboration avec les troupes d'occupation allemande. Ajoutons à cela plusieurs journaux quotidiens du pays et bon nombre de périodiques. Voilà, pour la culture de l'esprit, de quoi nous alimenter longtemps. Et le bibliothécaire a l'œil ouvert sur les nouveautés.

Que dire des tables autour desquels se règlent les affaires de la nation, voire même, dans les jours d'enthousiasme sacré, le sort de la planète. Et la grande salle où ont lieu les assemblées générales et où nous divertissent et nous instruisent les émissions du petit écran. Et je n'ai pas parlé des bridges sensationnels, des parties sensationnelles de billard ou de snooker fortement influencées par les manifestations de la galerie.

Le Salon Rouge

Une pièce qui mériterait d'être plus fréquentée qu'elle ne l'a été jusqu'ici, c'est le salon rouge, ainsi désigné par nous d'après le tapis moelleux qui recouvre le plancher. Là sont présents par la photographie, comme un sénat posthume, les 55 membres qui, de 1852 à 1960, se sont succédé à la présidence de l'Institut. S'y trouvent également un vénérable piano droit peint en blanc, un imposant appareil stéréophonique et plusieurs fauteuils très confortables. Où trouver refuge plus propice pour débattre une affaire importante, pour causer avec un ami de l'extérieur ou tout simplement pour se détendre...

Enfin, insistez-vous, dites-moi donc en très bref pourquoi, vous êtes attaché à l'Institut. Parce que, je le répète, c'est L'INSTITUT, notre INSTITUT.

La Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1962)

Les premiers canadien français à Bytown

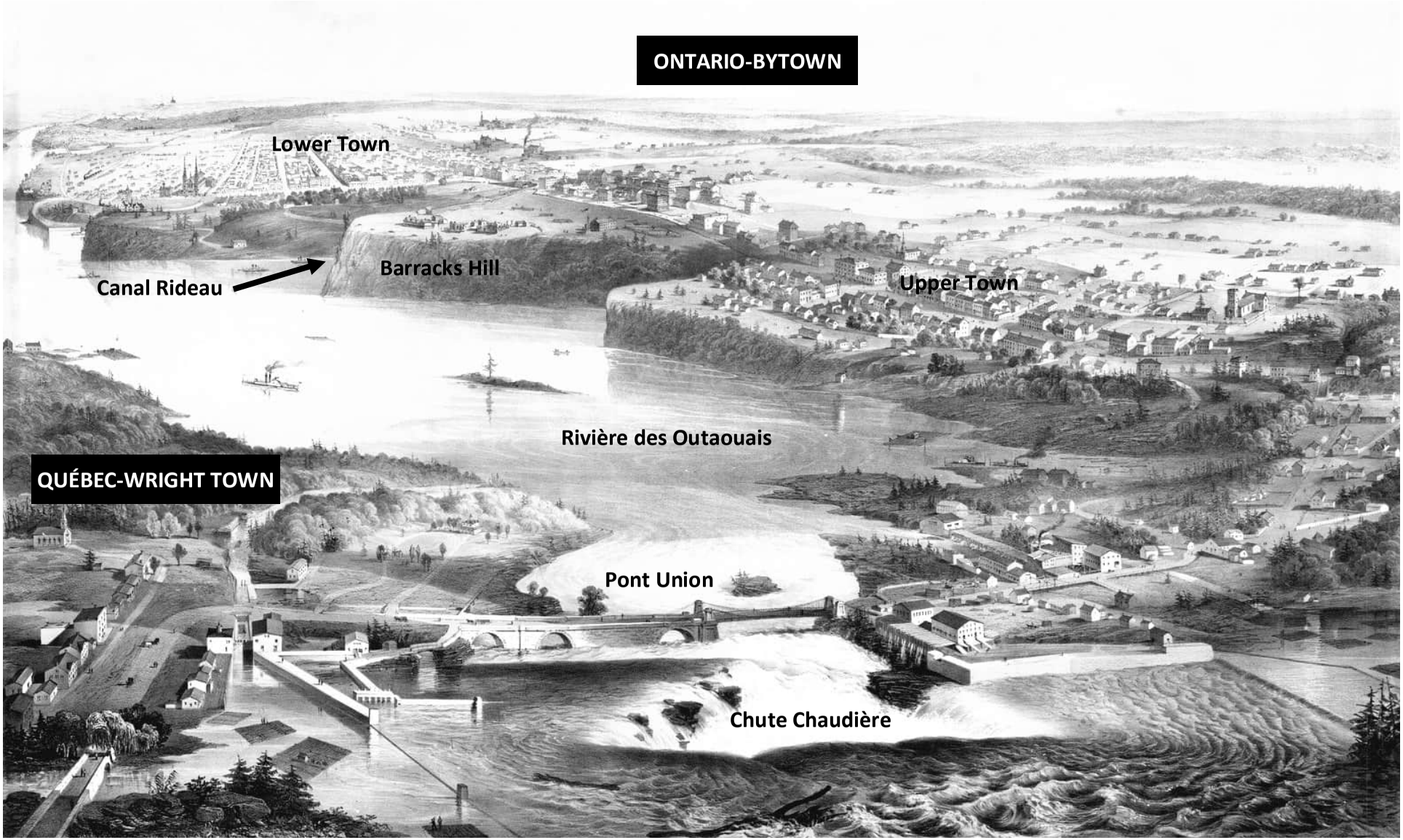
ONTARIO-BYTOWN
Lower Town
Barracks Hill
Canal Rideau
Upper Town
Rivière des Outaouais
QUÉBEC-WRIGHT TOWN
Pont Union
Chute Chaudière

L'histoire de Bytown débute avec la rencontre des deux rives de la rivière des Outaouais, le Haut-Canada (Bytown, Ontario) et le Bas-Canada (Wright Town, Québec). Il n'y a pas eu d'installation permanente avant 1800, lorsque Philémon et Abigail Wright sont arrivés avec leurs enfants pour s'installer au confluent des rivières des Outaouais. Ils étaient accompagnés de 33 bûcherons, 14 chevaux et 8 bœufs, provisions et argents. En moins d'un an, le village de Philémon Wright a commencé à prendre forme aux chutes Chaudière.

La colonie de Philémon a été la première à avoir des scieries, des moulins à grains, des fonderies, une taverne et un magasin général. De nombreux nouveaux établissements ont vu le jour dans la vallée de l'Outaouais à mesure que les colons profitaient des terres bon marché disponibles et que la demande de bois augmentait. Il fut décidé de construire un pont (Union) pour relier la ville de Philémon aux régions sauvages de l'autre côté de la rivière (Bytown).

En 1826, le choix de l'emplacement et commencement du creusage pour le futur canal Rideau a été réalisé sous le commandement du lieutenant-colonel By. Le canal sera terminé sur tout son parcours en 1832. On donne le nom de Bytown à cette région en 1827, qui se forment des deux côtés de la coulée où on creuse le canal Rideau.

Comme le canal Rideau se trouvait de l'autre côté de la rivière, le village de Philémon (Wright Town) allait se développer plus lentement à partir de cette époque que celle du colonel By (Bytown), qui se développa rapidement.

Avec l'arrivée des compagnies de soldats, logées sur Barracks Hill, la construction de la maison de l'ingénieur en chef, du pont Union, du pont des Sapeurs, l'installation d'un marché, on trace des rues, première école et première chapelle (méthodiste), vingt-huit locataires signent les premiers baux, dont Jean St-Louis et d'autres pionniers canadiens-français entre 1827-1832: Pierre Desloges, Aumond, Cantin, Ethier, Homier, Grison, Dufour, Pinard, Lespérance, Rainville, Valiquette, Robillard, Larrivière et bien d'autres.

Chroniques de la Capitale. L'historie méconnue - Rick Henderson (2021)
Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855 - Georgette Lamoureux (1978)

Canadiens français à Bytown

Jean-Baptiste St-Louis

Le premier meunier et résident dans la Basse Ville (Lower Town) fut un Canadien français du nom de Jean-Baptiste St-Louis. En mars 1827, Saint-Louis fut le premier à défricher dans le marécage des cèdres pour bâtir une cabane en bois rond sur les lots 1 et 2 du côté de la rue Cumberland.

Il érigea un moulin à farine dès 1827 sur la Rue York, sur les bords du large ruisseau By Wash utilisant son débit pour faire tourner la roue de son moulin. L'eau du By Wash s'échappait d'un grand bassin qui se trouvait au haut des écluses, traversait la rue Rideau, suivant la rue York et la rue King pour finalement se jeter dans la rivière Rideau. Le travail fut abandonné peu après, le moulin fut vendu.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855, Georgette Lamoureux (1978)
L'Outaouais généalogique. Bulletin officiel de la société de généalogie de l'Outaouais (mars 1980)
Bytown, The early days of Ottawa, Nick and Helma Mika (1982)

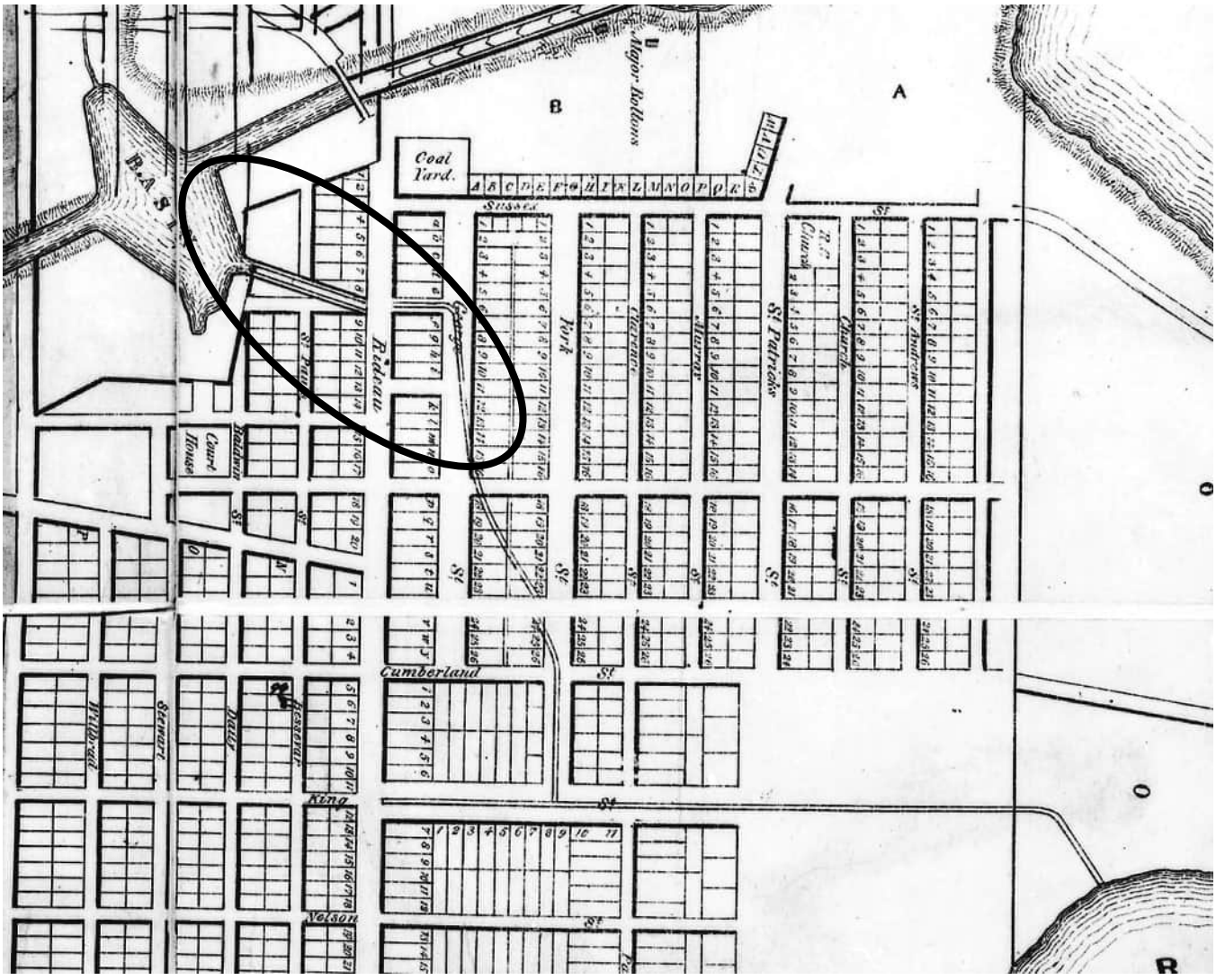

Jean-Baptiste St-Louis délaissa ce moulin à farine et construisit son moulin à scie sur l'île Green, un des plus prometteurs de la ville naissante, qui fut plus tard acheté par Thomas MacKay, fondateur de New Edingburgh.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855, Georgette Lamoureux (1978)
L'Outaouais généalogique. Bulletin officiel de la société de généalogie de l'Outaouais (mars 1980)

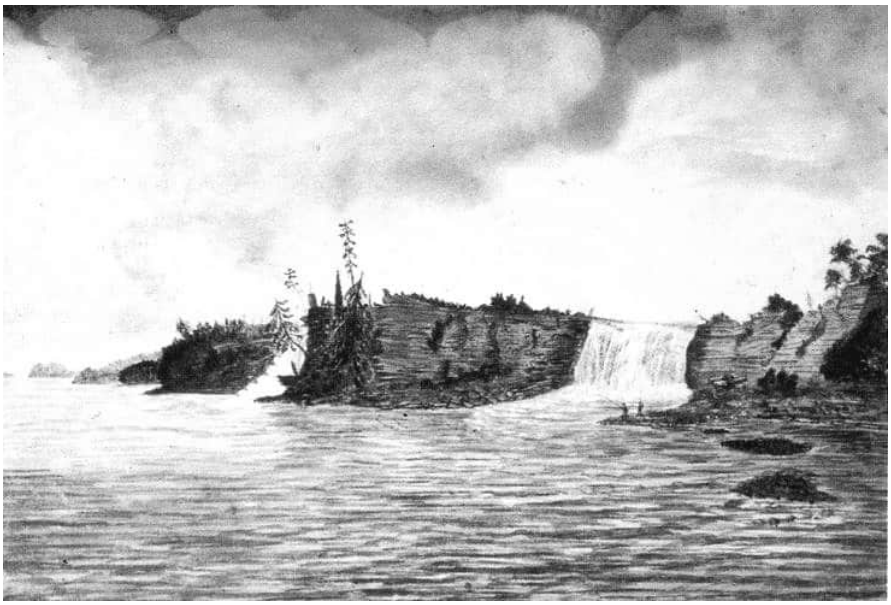

Bibliothèque et Archives Canada, Illustrated books, albums and scrapbooks, Mikan 2933697, C-2368.

Le nom de ce Jean-Baptiste St-Louis est mentionné dans tous les livres d'histoire, pour la raison suivante. On lui avait confié la tâche de construire un remblai pour contenir les eaux dispersées du marais Dow afin que la route du canal qui devait le traverser ait les cinq pieds réglementaires.

On passe aujourd'hui au-dessus du remblai en suivant le boulevard du colonel By. Ce remblai sauva la vie, si l'on peut dire, à la capitale naissante. En effet, en 1870, un incendie se déclara dans les environs du canton de March et prit des proportions gigantesques; un rideau de feu s'avançait vers la petite capitale qui avait, à ce moment-là, environ 20 000 habitants. Les beaux édifices de la colline parlementaire, à peine terminés, seraient-ils la proie des flammes? Les habitants, affolés, ne virent qu'un moyen de sauver la ville.

On fit deux brèches dans le remblai St-Louis, l'eau du lac Dow s'engouffra dans les ouvertures, s'élança dans un couloir qui suivrait à peu près la rue Preston d'aujourd'hui, et se jeta dans la rivière des Outaouais. La ville était sauvée et, c'est pourquoi les livres d'histoire mentionnent sans coup férir le nom du remblai de St-Louis en parlant des grandes catastrophes qui ont désolé notre région.

L'Outaouais généalogique. Bulletin officiel de la société de généalogie de l'Outaouais (mars 1980)

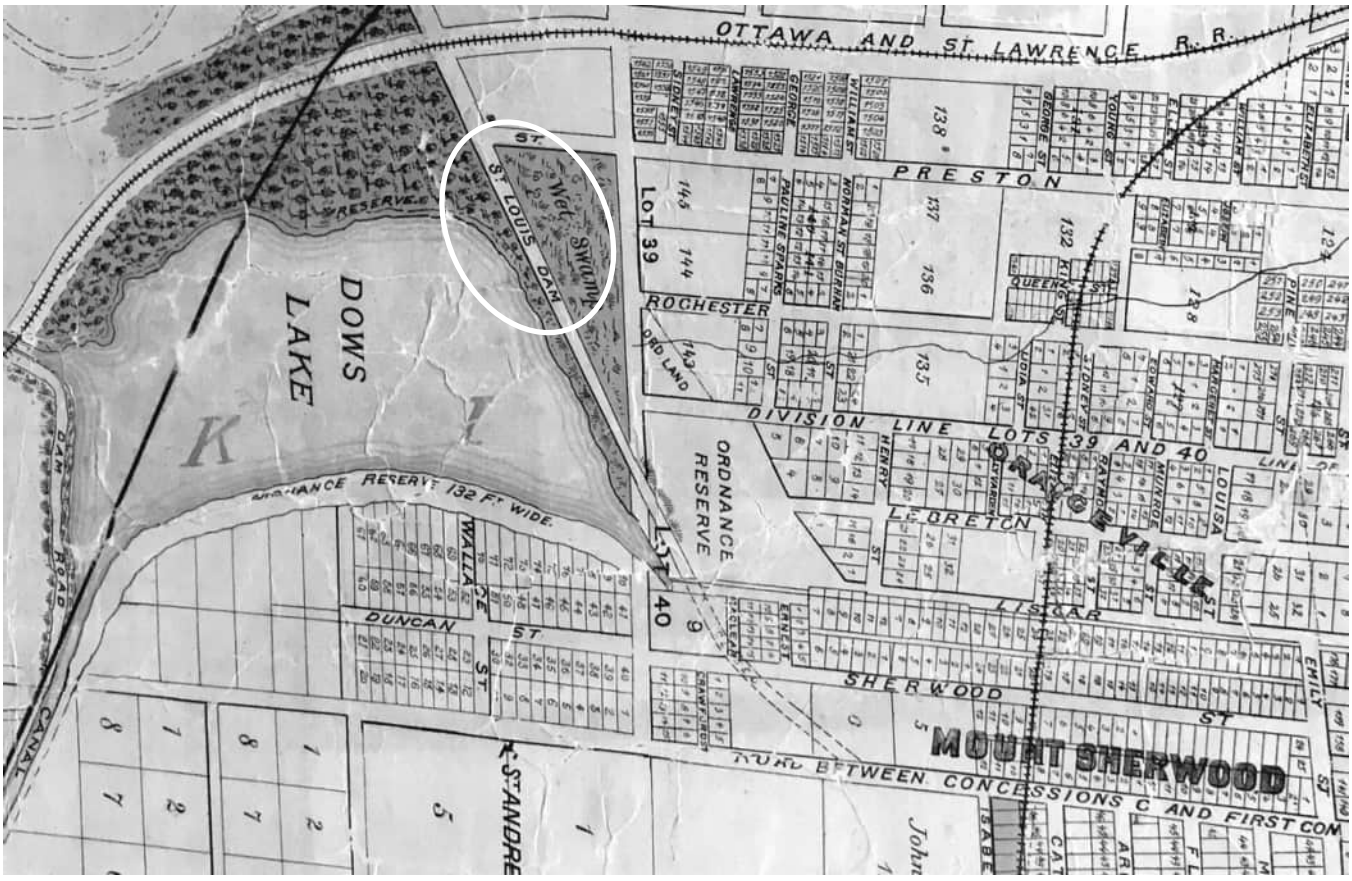

Canadiens français à Bytown

Antoine Robillard (avril 1779 - 16 janvier 1884)

Antoine Robillard, jeune homme de Saint-Eustache, alerte, actif, habille à tailler et polir la substance dure extraite de la carrière, fut l'un des premiers rendus à Bytown et choisi aussitôt comme contremaître par l'entrepreneur, l'honorable Thomas Mackay. Les services d'Antoine furent requis pour l'érection de l'hôpital militaire et des trois casernes sur la côte où se trouve le Parlement, et de même, pour la résidence du Colonel By sur la côte qui porta son nom, formant aujourd'hui le parc Major.

Les dimanches et les jours fériés, le jeune Antoine promenait ses pas aux alentours de Bytown, et, c'est ainsi qu'il en arriva à découvrir l'emplacement sur le chemin de Montréal, qu'il allait bientôt exploiter comme carrière et que ses fils Honoré et Alexandre et son petit-fils Bruno continueraient.

Le canal Rideau commencé en 1826 fut terminé six ans plus tard. Un peu avant 1832, Antoine retourna à son village natal, probablement pour se marier avec Émilie Lauriot.

En 1828, M. Mackay se construisit un manoir que les gens appelaient le "*Château*", et que l'on nomme aujourd'hui "*Rideau Hall*". C'est la résidence des gouverneurs-généraux du Dominion. On a dit que des changements, rallonges, etc. que l'on y a faits depuis ont amoindri la beauté et la grandeur de son caractère orignal. Antoine fut appelé par M. Mackay pour l'entreprise des travaux en maçonnerie, et celui lui permit

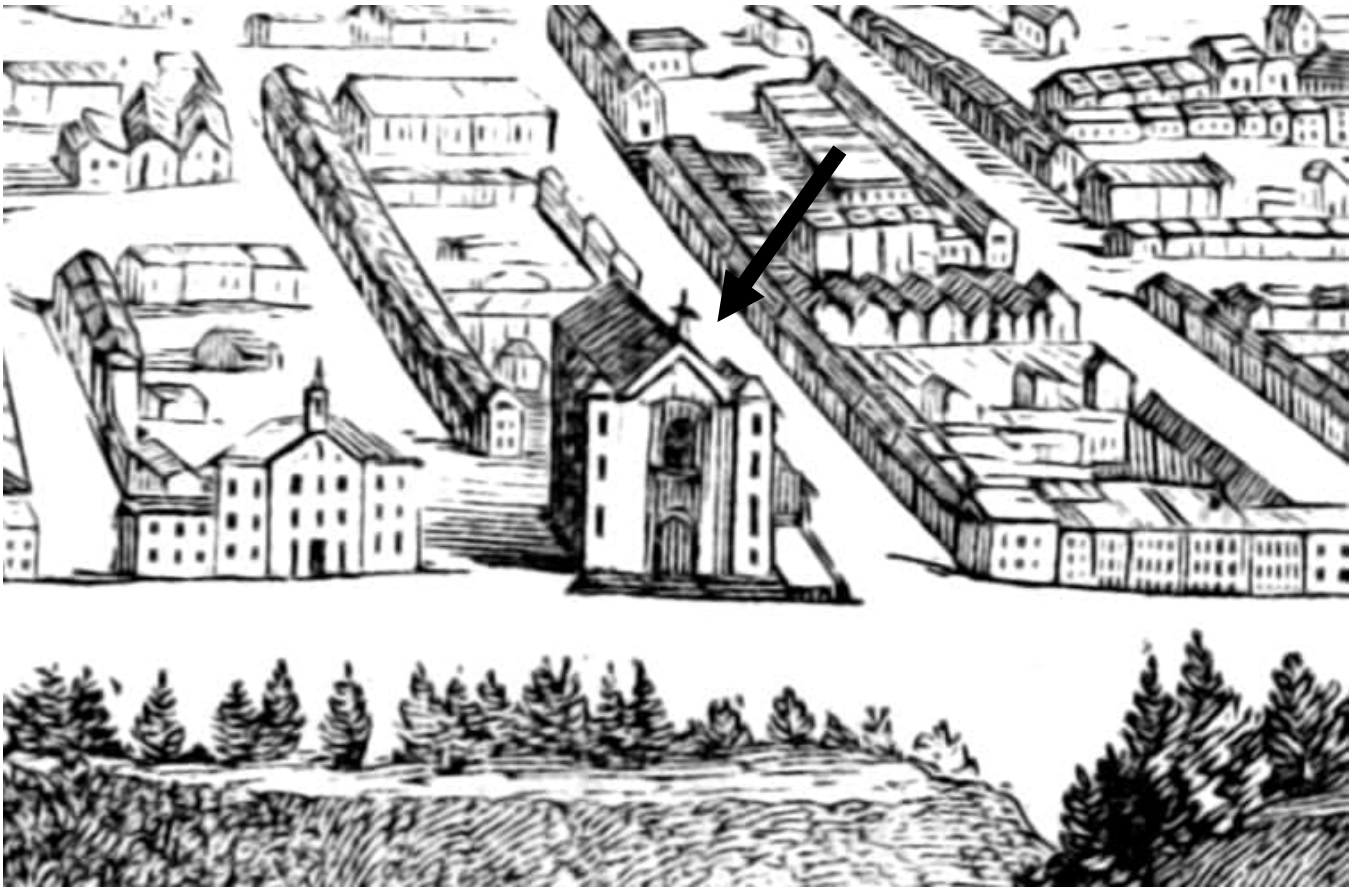

de faire valoir les produits de sa carrière d'une façon importante. Ensuite, le 11 janvier (février?) 1841, il obtint le contrat pour bâtir en pierre d'église qui devait être la cathédrale.

Dans son domaine, sur la route publique à quelque trois milles d'Ottawa, il se fit une villa charmante au cœur d'un terrain de fleurs et d'arbustes et ceint d'une fraiche clôture blanche à clairevoie. C'est là qu'il éleva l'une de ces belles familles canadiennes qu'il est agréable à se rappeler.

Il y a eu deux Robillard emprisonnés en 1837 comme patriotes. L'un Jean-Baptiste, libéré deux jours après son arrestation, sans procès, était un cultivateur de Saint-Jérôme, l'autre Ulric Robillard fut également mis en liberté sans procès. Ce dernier était maçon, de Saint-Eustache. Un autre, Joseph était à la bataille de Saint-Eustache, maïs il ne fut pas arrêté.

Régis Roy
Le Droit (18 mai 1940)

Canadiens français à Bytown

Claude-Louis Grison (1790 - 20 août 1865)

Cimetière Notre-Dame Ottawa

Claude-Louis Grison doit certainement compter parmi nos anciens Canadiens de Bytown, quoiqu'il ne soit pas né au pays de l'Érable et du Castor. Il est originaire de Passenans, département du Jura, France et vit le jour en 1790 et mourut en 1865.

Il naquit à une époque tourmentée de la France. Il y avait un an que la Révolution s'y était déclarée quand il vint au monde: puis survint le règne de la Terreur de 1793 à 1794. Dans cette disposition d'esprit, on peut voir que Claude-Louis ne craignait pas de s'aventurer, en 1828 des régions presque sauvages où ceux qui parlaient notre langue (et la sienne) étaient en minorité; où la plupart de ceux qu'il va coudoyer chaque jour sont plutôt hostiles au verbe français. Il était instruit, et comme nous n'avions pas d'école pour le français, alors, Claude enseigna ce qu'il savait à ses enfants.

Le Droit. Les anciens de Bytown, Régis Roy (22 juin 1940)

Son fils Louis-Armand naquit à ByTown en 1831 et mourut le 12 mars 1918, à l'âge de 87 ans. Il avait épousé Marie-Louise St-Jean, elle s'éteignit à son tour le 16 mai 1891 à l'âge de 57 ans. Louis-Armand Grison semble avoir laissé un souvenir vivace dans la mémoire de ceux qui l'ont connu car Régis Roy raconte combien il avait un “air noble et distingué” avec sa longue barbe grise et une mise toujours soignée à laquelle contribuait grandement un “chapeau de soie”. Il fut de toutes les oeuvres nationales. Percepteur de la municipalité, commissaire d'écoles, 1er vice-président de l'Institut canadien-français, il fut capitaine des pompiers.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855 - Georgette Lamoureux

Claude-Louis et son fils Louis-Armand, s'identifièrent avec nous et se sont occupés très activement à la fondation et au développement de nos institutions et de notre vie nationale. À ce titre ils ont droit d'être classés dans nos notes sur les vaillants pionniers canadiens de Bytown.

Louis-Armand Grison fut fort présent à Bytown à partir d'au moins en 1862. Il a habité principalement au 353 Friel dans la Côte-de-Sable; Il fut un membre fondateur de l'Institut, premier vice-président de l'Institut-Canadien et bibliothécaire.

Certain persons incorporated.

1. Pierre Marié, J. B. Turgeon, A. T. W. Reaume, L. A. Grison, E. R. E. Riel, M. D., J. T. C. T. Beaubien, M. D., P. St. Jean, M. D., J. B. Cantin, J. G. Turgeon, Horace Lapierre, N. Germain, Eugène Martineau, L. J. B. Lazure, Chas. E. Turgeon, F. X. Lapierre, together with such other persons as now are members of the said association, or may hereafter become members thereof, in virtue of this Act, shall be and they are hereby constituted a body politic and corporate, in fact and in name, under the name of *L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa*, for the purposes above mentioned.

Corporate name.

Trésorier à l'Union St-Joseph d'Ottawa; Épicerie rue Saint-Patrice près de la rue Dalhousie; percepteur de la municipalité; commissaire d'école du quartier By; premier vice-président de la société Saint-Vincent de Paul d'Ottawa; bureau d'administration de la Société Saint-Jean-Baptiste; secrétaire-trésorier de la compagnie des pompiers “Rideau”, enseigne, c'est-à-dire sous-lieutenant du quatrième bataillon des carabiniers du comté de Carleton.

Travaillait chez Queen's Printer comme imprimeur; au bureau de l'imprimerie du Times, d'Ottawa. Il représente le Ottawa Times; L'Écho de Hull; Evening Mail; le Courrier d'Outaouais; la Minerve, de Montréal; l'Album de la Minerve; la Semaine Agricole; l'Opinion publique; la Gazette de Sorel et l'Univers Illustré.

Le Droit. Les anciens de Bytown, Régis Roy (22 juin 1940)
Annuaires d'Ottawa de 1862 à 1917

Canadiens français à Bytown

Joseph-Ignace Aumond (21 mars 1810 - 9 novembre 1879)

Né le 21 mars 1810 à L'Assomption dans le Bas-Canada, il était le fils d'Ignace Aumond et d'Euphrosine Robichaud, sœur de Ursule Robichaud, mère de Joseph Balsora Turgeon, ce que nous examinerons plus en détail dans l'arbre généalogique des Turgeon. Joseph-Ignace Aumond est devenu le premier francophone à rivaliser avec les barons anglophones qui contrôlaient l'industrie forestière régionale. Ce “roi du bois” arrivé à Bytown comme employé d'un marchand montréalais, il ouvre bientôt son propre magasin général, se lance dans le commerce du bois de sciage au début des années 1830, puis s'associe avec John Egan et quelques autres pour fonder l'Ottawa Lumber Association. Au début des années 1840, son entreprise emploie pas moins de 1 000 hommes. Toutefois, les principaux dirigeants de l'industrie forestière sont anglophones.

Histoire de l’Outaouais. Chad Gaffield (1994)

Le 21 avril 1833, il épouse Jane Cummings, avec qui il aura cinq fils et trois filles.

> *Ayant une personnalité imposante, ont lui donnait souvent le titre de “Roi de Bytown” et “le grand Jos” à cause de sa taille. Il habita un important bâtiment à l'angle sud-ouest de la rue Rideau presque en face du Château Laurier. Il déménagea rue Daly, puis au 509 de la rue Cumberland, coin Wilbroad où il mourut en septembre 1880.*
>
> *L'épouse de Joseph (Ignace) Aumond, Jane Cummings, s'occupa du bien être des Sœurs Grises lors des premières années de leur arrivée ici (Bytown).*
>
> *Bytown et se pionniers canadiens-français 1826-1855.*

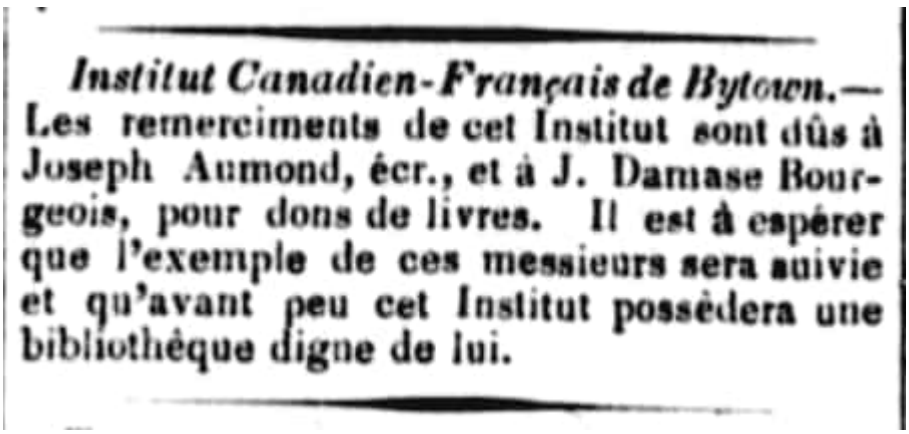

Institut Canadien-Français de Bytown.— Les remerciments de cet Institut sont dûs à Joseph Aumond, écr., et à J. Damase Bourgeois, pour dons de livres. Il est à espérer que l'exemple de ces messieurs sera suivie et qu'avant peu cet Institut possèdera une bibliothèque digne de lui.

La Minerve (23 décembre 1854)

Canadiens français à Bytown

Jean Bédard (1804-1854)

Il y a une première vente de bancs sur laquelle j'ai peu de détails mais la seconde vente de bancs, en 1833, nous permet de voir qui sont les premiers Canadiens français installés dans le petit village à cette époque reculée. J'en donne ici la liste. Plusieurs de mes compatriotes qui habitent présentement la capitale pourront y voir le nom de leur ancêtre:

Jean Bareille, François et Jean-B. Homier, Joseph Bélanger, Joachim Valiquette, Jean B. Cantin, Joseph Chartrand, Étienne Riel, J.B.M. Dupuis, Joseph Aumond, Jean B. Lavoie, Alexis Tranchemontagne, Louis Pinard, André Dandurand, Louis Rainville, Frs. Lacombe, Hyacinthe Dubreuil, Charles St-Louis, Joseph Galipeau, Pierre Desloges, Frs. Beauparlant, Xavier Paul, Antoine Lalonde, Jean Bédard, Daniel Boyle.

On se souvient que le premier échevin de langue française nommé à Bytown et faisant partie du premier Conseil de ville en 1847-1848 fut Jean Bédard, propriétaire du "*North American Hôtel*" rue York. L'exécuteur testamentaire de Bédard, qui mourut en 1854, fut Joseph-Balsura Turgeon. Le "Citizen" du 9 février annonce que Turgeon met en location l'hôtel ainsi qu'une maison à côté de celle du forgeron Brûlé, rue St. Patrick.

Catholique romain bilingue français, Jean Bédard était commis chez Philémon Wright et fils en 1836. Il a exploité l'hôtel Bédard à Hull en 1837 et a assuré un service de traversier entre Bytown et Hull. Après 1846, il est propriétaire du "North American Hotel", York Street. Réformiste probablement modéré.

Il semble que Jean (John) Bédard né en 1804, était déjà marié lorsqu'il vint dans la région car sa fille Elisabeth se maria ici en 1849. Il avait un fils et deux filles dont l'une horrible détail, brûla vive dans l'incendie d'un hôtel que possédait son mari.

Célébration du 25e anniversaire (1879)
Les cents ans de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1953)
Georgette Lamoureux Tome 1 Bytown et ses Pionniers 1826-1855 (1978)

Canadiens français à Bytown

Pierre Poirier dit Desloges

Le premier canadien-français à s'établir à Bytown est Pierre Poirier dit Desloges, maitre-menuisier, en provenance de St-Eustache d'où il fit venir sa famille un peu plus tard. A l'est, c'est-à-dire ce qui est maintenant la paroisse Notre-Dame et aussi la paroisse Ste-Anne, il y avait de nombreux marais; des ruisseaux y serpentaient. Il fut tout de suite question pour les ingénieurs d'assécher ces terrains mais avant que ce projet soit complété, Desloges se procura un lot au milieu des grands arbres, abattit plusieurs grands pins, se bâtit une maison, se servant pour cela de planches provenant des arbres coupés sur son terrain au milieu de l'éclaircie. On peut situer cette maison où se trouve actuellement le Marriot anciennement le Holiday Inn, coin rue Dalhousie et George sur le marché By.

Pierre Poirier assistait à la pose de la première pierre aux écluses du Canal, par sir John Franklin, ce fameux explorateur mort dans une de ses expéditions au pôle Nord.

Mais comme la colonie augmentait rapidement, plusieurs familles s'établirent dans la Basse-Ville. La première bâtisse qui servit d'église aux catholiques fut une brasserie, à l'extrémité de la rue Bank, près de la rivière; puis une modeste demeure fut construite sur la rue Kent, par Pierre Poirier, pour le premier pasteur de Bytown.

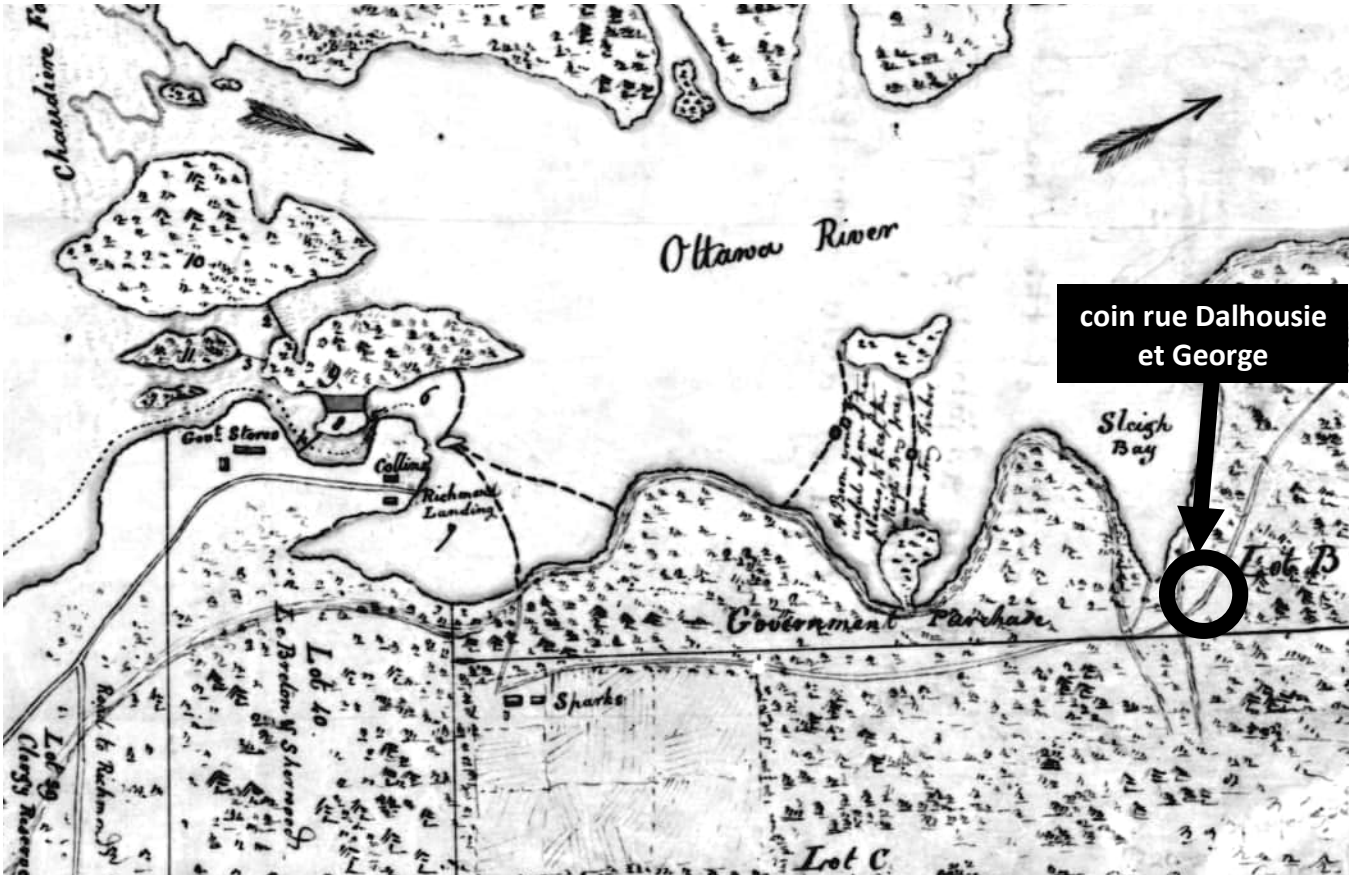

Canadiens français à Bytown

Maxime Saint-Jean arrive à Bytown en 1838

Au début de l'été 1838, les St. Jean s'installèrent à Bytown, leurs biens étant transportés à bord de l'un des petits vapeurs à roues latérales qui, déjà à l'époque, naviguaient sur l'Outaouais. M. St. Jean croit que son père fut influencé dans ce changement de résidence par les récits des brillantes perspectives de Bytown et des possibilités de gains qui descendaient continuellement la rivière. St. Jean père était homme de rivière, et son idée était de faire de Bytown sa résidence et de travailler dans les régions supérieures de l'Outaouais, ce qu'il fit. Maxime St. Jean raconte que son père, à son arrivée, construisit une maison en bois sur la rue St. Patrick, à quelques portes à l'est de la rue Sussex. La première chose que le jeune St. Jean découvrit à propos de son nouveau foyer fut qu'au nord et à l'est de leur maison s'étendait un vaste marécage de cèdres, d'où provenaient d'étranges bruits la nuit. Il se souvenait d'avoir été surpris par la présence de ce marécage, la ville étant pourtant située bien au -dessus du niveau de la rivière. Pourtant, il était là, couvrant presque tout le territoire au nord de la rue St. Patrick, sauf le long du rivage (rue Sussex), et s'étendant jusqu'à la rivière Rideau. Peu après son arrivée à Bytown, il découvrit que de nombreux habitants de la Basse-Ville tiraient une grande quantité de bois de chauffage de ce marécage.

Récolte de bois de chauffage

"Je me souviens, disait M. St. Jean, que plusieurs garçons de notre quartier allaient ensemble dans le marécage avec des haches et coupaient tout ce qu'ils pouvaient sur les racines des cèdres et sur les arbres tombés. Mais nous découvrîmes bientôt que le marécage appartenait à quelqu'un. Un jour, nous y rencontrâmes un vieil homme boiteux accompagné d'un chien. Il nous ordonna de partir et de ne pas revenir. Mais nous sommes revenus quand même. Après cela, le vieil homme lâcha son chien contre nous et nous avons pris la fuite. Le chien était méchant et nous avons dû nous battre durement pour le chasser. Nous ne craignions pas le vieil homme, car il ne pouvait pas courir."

Renseignements obtenus de M. McKay

J'appris par la suite que le marécage appartenait au gouvernement (terrain d'artillerie), mais que M. McKay, qui possédait une petite scierie à New Edinburgh, avait le droit de couper le cèdre. Le vieil homme qui nous poursuivait était probablement son gardien. Il s'avéra qu'un certain nombre de personnes avaient l'habitude d'abattre des arbres

entiers pour le bois de chauffage.

“Le marécage était très spongieux, et par endroits on risquait de s’y enfoncer complètement. Il arrivait que des gens s’y perdent et soient contraints d’y passer la nuit. Il y a quelques jours, j’ai parcouru tout l’endroit où se trouvait autrefois le marécage, et le changement était vraiment extraordinaire.”

Des lapins sur la colline du Parlement

“Nous, les garçons, avions aussi l’habitude de monter à Barracks Hill. Cela surprendra peut-être les gens d’apprendre que ce qui est aujourd’hui la colline du Parlement était, de 1838 à 1840 et même après, envahi de lapins blancs sauvages. Ils étaient si nombreux que les garçons pouvaient souvent les tuer à coups de bâton. Les soldats qui vivaient dans le fort, sur le côté est de la colline, les tiraient au fusil. À cette époque, la colline du Parlement, sauf près du fort, était couverte de petits bouleaux et de sapins baumiers, et c’est parmi eux que se trouvaient les lapins.”

D’autres collaborateurs d’O.T.S. ont raconté avoir chassé des pigeons sauvages sur Barracks Hill.

Lorsque M. St. Jean arriva à Bytown en 1837, la seule église catholique était un petit bâtiment situé sur la rue Sussex, près de l’emplacement de l’actuelle cathédrale. Elle était construite de planches grossières. À sa connaissance, il n’y avait alors aucun prêtre résident.

Bagarres de rue

“Une autre chose dont je me souviens très clairement à propos de Bytown entre 1838 et 1840, poursuivit M. St. Jean, ce sont les bagarres de rue qui avaient lieu en permanence. Il y avait énormément d’alcool à cette époque et presque tout le monde en buvait. C’était très bon marché: un bon whisky se vendait parfois aussi peu que 25 cents le gallon. Bon ou mauvais, cela rendait les gens ivres. À cette époque, presque tout le monde buvait. Ceux qui buvaient trop s’enivraient, et alors les ennuis commençaient. C’était l’époque du “meilleur homme”, et lorsqu’ils étaient ivres, les hommes s’imaginaient toujours être le “meilleur”, qu’ils le fussent ou non.”

Le défi sur l’épaule

“C’étaient les jours où les hommes plaçaient une écharde sur leur épaule et défiaient les autres de la faire tomber. Il en résultait des bagarres jour et nuit dans les bars des hôtels et dans les rues. Il y avait toujours des hommes de rivière en ville, et ils étaient

les plus responsables des troubles. Mais beaucoup de citadins se croyaient eux aussi des “meilleurs hommes”, et certains l’étaient réellement, je peux vous l’assurer.”

Portrait daté de 1895
Pierre-Adrien Telmon par
Sœur Marie-Eustochium

Jambeau contre Ledabouche

“Je me souviens très bien d’une grande bagarre qui eut lieu sur la rue Sussex vers 1840. Les protagonistes s’appelaient Jambeau et Ledabouche. Tous deux étaient des hommes de rivière et probablement, comme combattants, juste après le grand Joe Montferrand. Ils se battirent près de la rue Murray et une grande foule se rassembla autour d’eux. Mais au lieu de décourager la bagarre, elle l’encourageait. Les deux hommes avaient bu. La police? Oh, il n’y avait pas de police régulière à l’époque. Il n’y avait qu’un seul homme. Mais que pouvait-il faire quand toute la foule voulait voir le combat? Il fit sans doute preuve de sagesse en restant à l’écart.”

L’intervention du père Telmond (*Pierre Antoine Adrien Telmon*)

“Bien sûr, lorsqu’il y avait une bagarre, tous les petits garçons étaient là. J’y étais ce jour -là et j’ai tout vu. Après que le combat eut duré longtemps et que les deux hommes saignaient abondamment de la tête et des mains, un cri retentit: “Père Telmond!” La foule s’écarta pour laisser passer le prêtre, qui savait se faire respecter indépendamment de sa soutane. Je me souviens qu’il traversa la foule d’un pas décidé et s’interposa entre les deux hommes, les repoussant chacun de son côté. Puis il leur dit ce qu’il pensait d’eux et leur ordonna de partir. Ensuite, il s’adressa à la foule de la même manière, et il fut étonnant de voir tout le monde se disperser sans un mot. Les gens avaient un grand respect pour le père Telmond, tant pour l’homme que pour le prêtre.”: *The Ottawa Citizen (7 juillet 1924)*

Dès 1843, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, et Mgr Patrick Phelan, évêque coadjuteur de Kingston, demandent aux Oblats de s’établir à Bytown. Le père Telmon y arrive en février 1844, suivi en mai du père Damase Dandurand et, en 1845, du père Michaël Molloy. En quelques années, les Oblats finissent la construction de l’église paroissiale, future cathédrale d’Ottawa, où le père Telmon est curé, construisent un presbytère, ouvrent des écoles et fondent des œuvres dont un hôpital. Dans ce but, en 1845, le curé fait appel aux Sœurs Grises de Montréal qui deviendront en peu de temps une nouvelle congrégation: les Sœurs Grises ou de la Charité d’Ottawa, dont la fondatrice est la servante de Dieu Élisabeth Bruyère.

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Canadiens français à Bytown

Paul Joseph Gill - Instituteur Abénakis à Bytown en 1824

RECOLLECTIONS

OF

BYTOWN

AND ITS

OLD INHABITANTS

BY

WILLIAM PITTMAN LETT.

While rambling backwards up life's hill,
I meet the stern Paul Joseph Gill,
A man with much tuition fraught,
Who youth at the old creek side taught,
Where Thomas Dowsley doth display,
His maps of land for sale to-day.
Paul Joseph Gill could with a frown
Keep juvenile offenders down;
His ruler flat I can't forget,
My fingers seem to tingle yet,
As recollection o'er me brings
That ruler amongst other things,
Which come around me link by link,
While of the vanished past I think.

L'histoire de la famille Gill: de Samuel à Paul-Joseph

L'histoire de cette lignée marquante commence en Nouvelle-Angleterre avec Samuel Gill, originaire de Salisbury au Massachusetts. En 1697, alors qu'il est encore enfant, Samuel est capturé lors d'un raid par les Abénakis. Emmené à la mission de Saint-François (aujourd'hui Odanak), il choisit d'y rester et s'établit définitivement au sein de la communauté au début du XVIIIe siècle. C'est là qu'il unit sa vie à Rosalie James, elle aussi une enfant de colons de la Nouvelle-Angleterre capturée, adoptée et élevée par les Abénakis. Ensemble, ils deviennent les ancêtres de la branche Gill au Québec. Au fil des générations, la famille entretient un lien fusionnel avec la communauté abénaquise de Saint-François-du-Lac. Leurs descendants épousent des femmes de la communauté et s'y intègrent si profondément que les sources historiques les décrivent comme l'une des familles les plus influentes de la mission.

De l'union de Samuel et Rosalie naît Robert Gill (vers 1737). En 1777, Robert épouse Marie-Louise Chênevert. C'est de leur union que naît, le 21 mars 1791, leur fils Paul-Joseph Gill (le petit-fils de Samuel). Robert s'éteint un peu plus tard, en 1807, à l'âge de 70 ans.

Dès son plus jeune âge, le jeune Paul-Joseph se distingue par un esprit extraordinaire. À seulement douze ans et cinq mois (en août 1803), il est envoyé aux États-Unis pour commencer ses études classiques à l'académie du prestigieux Collège de Dartmouth. Sa progression y est fulgurante : après seulement deux ans

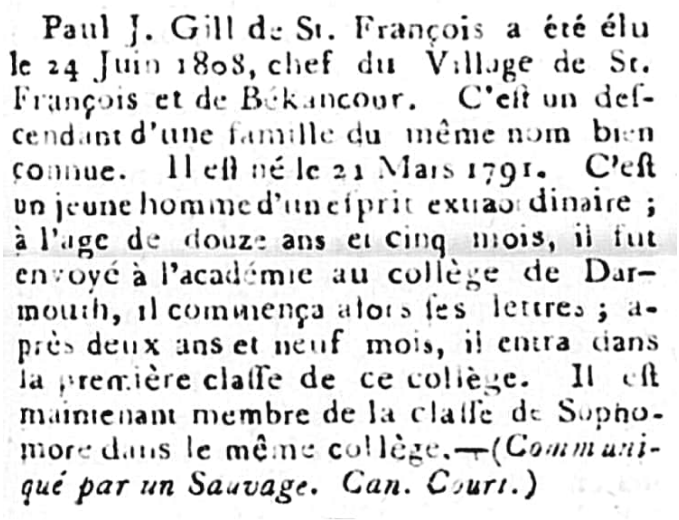

Paul J. Gill de St. François a été élu le 24 Juin 1808, chef du Village de St. François et de Békancour. C'eſt un deſcendant d'une famille du même nom bien connue. Il eſt né le 21 Mars 1791. C'eſt un jeune homme d'un eſprit extraordinaire ; à l'age de douze ans et cinq mois, il fut envoyé à l'académie au collège de Dartmouth, il commença alors ſes lettres ; après deux ans et neuf mois, il entra dans la première claſſe de ce collège. Il eſt maintenant membre de la claſſe de Sophomore dans le même collège.—(*Communiqué par un Sauvage. Can. Court.*)

Courier de Québec - Mercredi 6 juillet 1808

et neuf mois, il est admis dans la première classe du collège, avant de poursuivre son parcours comme membre de la classe de Sophomore (deuxième année universitaire).

Fort de cette solide éducation, Paul-Joseph revient au Canada et s'impose rapidement comme un leader. Le 24 juin 1808, alors qu'il n'est âgé que de 17 ans, il est élu chef du village de Saint-François et de Bécancour. Plus tard, fort de son bagage académique, il choisit de mettre ses connaissances au profit de l'éducation et embrasse la profession de professeur (schoolmaster). Ses compétences l'amènent à s'installer à Bytown (qui deviendra plus tard Ottawa), où il s'établit pour exercer son métier d'enseignant et instruire la population locale.

Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours de l'abbé J.-P.-A. Maurault (1866)
Revue Canadienne – tome septième - XXIIIe de la collection (1887)
The Indian History of an Americain Institution—Colin G. Calloway

Ottawa, Jeudi, 28 Septembre 1886

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

Saluons le plus ancien maître d'école d'Ottawa! C'était un garçon distingué, parfaitement instruit et parlant avec une égale facilité le français et l'anglais sans accent. D'où venait-il? De Saint-François-du-Lac, près de Sorel. Les origines de sa famille sont curieuses.

Son grand père, Samuel Gill était un enfant de huit ou dix ans lorsqu'il fut enlevé de Dover, sur les bords de la mer, dans le New Hampshire, par un corps de milices canadiennes et du peuple Abénaquis, de Saint-François, l'année 1704. Tout en apprenant les langues françaises et abénakises. Quelques-uns de leurs nombreux enfants se marièrent avec des Sauvages. D'autres épousèrent des Canadiennes.

Un autre, nommé Robert épousa Marie-Louise Chenevert, le père et la mère de Paul Joseph Gill, d'une famille de cultivateurs de Saint-François et eut deux fils : Guillaume marié à une sauvagesse, et Paul-Joseph, notre maître d'école.

Les Gill étaient à l'aise. Comme Paul-Joseph manifestait le désir de s'instruire, on l'envoya étudier à Hanover. Il avait donc le double avantage de posséder une instruction anglaise et française.

Je ne sais quelle fantaisie poussa Paul-Joseph à remonter la rivière Ottawa et à se fixer aux Rideau, mais il est certain que vers 1827, il tenait une école située tout près du ruisseau ou déversoir du canal, à l'endroit où ce déversoir coupe la rue Rideau.

Reste à savoir à quelle date il quitta Bytown. Il alla ouvrir une école à Terrebonne et y contracta mariage avec une Canadienne. Quelqu'un nous dira cela un jour, peut-être.

Le Canada Religion et Patrie - Benjamin Sulte (28 septemabre 1886)

Hull, Mercredi, 5 Janvier 1886

LA VALLÉE DE L'OTTAWA

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE

Paul Joseph Gill avait son école sur le bord du déversoir, côté Est de la rue Mosgrove, entre les rues Rideau et George, en arrière du magasin actuel de M. H. H. Brenan. Il se transporta bientôt sur le côté sud de la rue Rideau, près du même déversoir dans une maison qui existe encore et où M. Sévigny, barbier, reçoit ses pratiques.

Abenakis from one of the French mission villages, circa 1750.
Courtesy of Montreal Records Management and Archives.

Près du déversoir résidait John Cuzner, ancien marin, autre batailleur. John Joyce, son voisin, était marchand.

Du côté nord de la rue Rideau, il y avait (à l'encoignure de la rue Sussex) le magasin de rubans et de soieries de M. Fitzgibbons. Ensuite venaient le magasin de marchandises sèches de Mackenzie, surnommé Four-Pence Half-Penny ; John McGraves vendant du goudron et des cordages, Geo. Patterson, Howard, puis Thompson, General Store, au coin de la rue Mosgrove, près du déversoir ou crique.

La vallée de l'Ottawa, par la Croix et la Charrue, Benjamin Sulte (5 janvier 1887)

Canadiens français à Bytown

Michel Desloges

Une autre famille Desloges vint s'établir à Ottawa après 1855, certainement apparentée a celle du pionnier Pierre Poirier dit Desloges de la page précédente puisque tous sont originaires de Saint-Eustache. Il s'agit, cette fois, d'un Michel Desloges, héros de la rébellion de 1837-38, qui se sauva avec grande rapidité à l'approche des Habits Rouges, se réfugia à la rivière Désert, près de Maniwaki. Ses enfants, dont Alexandre, naquirent là-bas; sa famille vint habiter Ottawa.

Deux des filles d'Alexandre Desloges, les enseignantes Diane et Béatrice, figures importantes dans la résolution des troubles du Règlement XVII à Ottawa en 1912. Le gouvernement de l'Ontario adopta une mesure visant à interdire l'usage du français dans les écoles fréquentées par les élèves franco-ontariens et à faire de l'anglais la seule langue d'enseignement, sauf les deux premières années du primaire.

Les petites-filles du patriote Michel Desloges seront appelées à se trouver au centre de l'un des épisodes les plus dramatiques de la résistance contre le Règlement 17, soit la bataille des épingles à chapeaux de l'école Guigues qui est survenue à l'hiver 1916.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855, Georgette Lamoureux (1978)

Canadiens français à Bytown

Caroline Monette

Les souvenirs d'une jeune fille de Bytown (16 février 1848 - 12 juillet 1933)

Caroline Monette est née à Bytown le 16 février 1848 sur la rue Saint-André où son père, feu Paul Monette, l'un des pionniers de la basse ville, est venu s'établir quelques années après la fondation du village de Bytown. Sa mère (née Adeline Champagne) était la sœur de M. le curé Champagne de la Pointe-Gatineau. Le grand-père de Caroline était Isidore Champagne dit le patriote que nous verrons plus loin.

Quand elle était jeune, on ne connaissait pas encore les lampes et il fallait s'éclairer à la chandelle. Sur la rue Saint-André, quand on sortait de la maison, on devait monter plusieurs marches pour atteindre le trottoir. Le printemps et l'automne la rue est à peine passable. Mais c'est quand même le "bon vieux temps" que l'on regrette toujours, et que l'on ne veut pas oublier. Pour se chauffer l'hiver, les premiers habitants de Bytown ramassaient le bois qui flottait sur la rivière et en faisaient des piles sur la grève. De là pour 10 cents du voyage on le faisait transporter chez soi. On peut même trouver assez de billots flottants sur la rivière pour construire. On achète l'eau au tonneau. D'autres qui résident près de la rue King vont la pomper dans le canal. Enfin la ville a ici et là des puits. Il y en avait un à l'angle des rues Dalhousie et Water. C'est encore l'époque des sabots de bois qui tendent cependant à disparaître. Les vieux tiennent à leurs sabots et ne portent les bottines de cuir que pour "sortir" ou aller à l'église.

Mlle Monette se souvient que le jour de son mariage avec Arthur Perrin le 24 juillet 1872, elle fit un "voyage" en tramway à chevaux. À cette époque le tramway était tiré par des chevaux et ne circulait que sur les rues Sussex et Wellington jusqu'aux Chaudières. Elle et son frère Georges se souvenaient aussi de la fanfare fondée par Paul Favreau qui prenait part à toutes les manifestations; elle comprenait, entre autres, J.B. Turgeon.

Le Droit (16 février 1924)

Canadiens français à Bytown

Joseph Lucippe Richard

Ses intéressantes relations de jeunesse

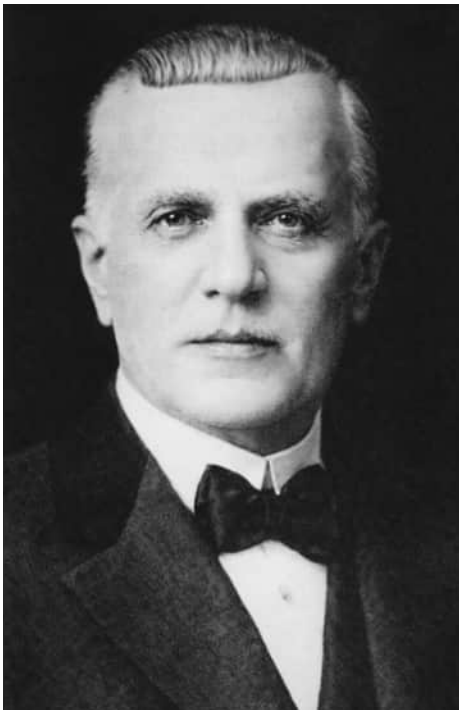

Le 28 mars 1871, M. Richard arrivait dans la Capitale du Canada. Il descendit à la seule station de chemin de fer de la ville, celle du Pacifique Canadien, à l'angle des rues Sussex et Redpath. C'est par la rue Sussex, grande artère commerciale de la ville, qu'il entra dans la Capitale. Il passa devant la cathédrale où se trouvait alors Mgr Guigues, O.M.I., premier évêque d'Ottawa, et l'Institut Canadien (en face de l'église) pour se rendre au magasin Russell & Watson sur la rue Sparks. Mais pour traverser de la basse à la haute ville, il dut passer sur le pont de pierres sur le canal Rideau.

De la rue Sussex à la rue McKenzie, sur la rue Rideau, la montée était beaucoup plus abrupte qu'aujourd'hui. Quand la charge était lourde, les chevaux avaient beaucoup de peine à se rendre sur le pont, où deux voitures avaient de la difficulté à se rencontrer. Le magasin Russell & Watson était construit où se trouve actuellement le magasin Steel.

"Je tenais maison avec mon père, ma mère et ma jeune sœur Valeda, que j'avais placée au couvent d'Aylmer. Deux ans après mon arrivée à Ottawa, en 1873, mon père mourut au mois d'août à l'âge de 65 ans, et le 8 novembre suivant ma mère mourait à l'âge de 58 ans. Je me trouvai alors seul à la maison.

À mon magasin, il y avait un commis de Québec, William Hockens, un vrai Canadien dont on ne pouvait pas dire qu'il était anglais ; il est venu passer l'hiver avec moi. Nous étions comme deux vieux garçons avec Pauline, une vieille ménagère.

Le premier dimanche que je passai à Ottawa, j'entrai au chœur de chant de l'église Saint-Joseph sur la Côte de Sable. J'y fus présenté à Mlle Sophie Casault, nièce de M. Napoléon Casault. Le 12 mai 1874, je l'épousai."

À l'époque de l'arrivée de M. Richard à Ottawa, l'Institut Canadien-français était le grand rendez-vous des nôtres. Toutes les semaines on y donnait des soirées canadiennes qui réunissaient toujours une grande foule.

Dans son journal, M. Richard raconte que le premier mercredi qu'il passa à Ottawa, il se rendit à l'Institut, qui avait sa salle en face de la basilique, dans une maison divisée en deux : d'un côté l'Institut Canadien et, de l'autre, la salle Saint-Patrice.

"L'Institut, écrit M. Richard, était le rendez-vous de tous les Canadiens-français de la Capitale. En ce temps-là, nous étions tous sur un pied de franche égalité; il n'y avait pas de distinction ; tous faisaient partie de la même famille. À chaque conférence, la partie musicale était remplie par tous ceux qui voulaient prêter leur concours."

M. Richard rapporte que Mme Falardeau fut un jour invitée à chanter à l'Institut la chanson "La Huronne". Elle était la fille de M. Vincent, chef des Hurons de Lorette, et on lui avait demandé de mettre pour la circonstance le costume de la Huronne.

Quatre ans après être entré au magasin Russell, M. Richard résolut d'ouvrir à son compte. Il s'établit à l'angle des rues Saint-Patrice et Dalhousie, où est actuellement le magasin Houle. Il y demeura douze ans et dut, à cause de difficultés financières, abandonner les affaires.

En 1887, il entra au magasin Bryson-Graham et, en 1897, il reprit de nouveau commerce à son compte dans son ancien magasin, qu'il ferma une seconde fois en 1903. Pendant neuf ans, il travailla chez MM. Murphy, Ross et Poulin. Il vit aujourd'hui de ses rentes.

Mme Richard mourut le 20 avril 1889. En 1893, M. Richard épousa en secondes noces Mlle Philomène Chandanais, de Trois-Rivières, qui mourut en 1917.

Du premier mariage, huit enfants sont nés, dont deux survivent : M. Émile Poulin, employé chez Poulin, et une fille, Marie-Louise (Mme Arthur Drapeau).

Les vieux citoyens se souviennent encore très bien du magasin Richard, qui fut un temps le plus gros établissement commercial sur la rue Dalhousie. On y vendait des merceries à des prix qui feraient aujourd'hui la joie des ménagères et la faillite des merciers.

Il suffit de citer quelques prix de l'époque : M. Richard achetait la flanellette à 4½ cents la verge pour la vendre à 5 cents. Le meilleur drap se vendait 2,50 $ la verge. À cette époque, on ne faisait pas de vente : « Ce n'était pas la mode », dit M. Richard.

Le Droit (26 janvier 1924)

Joseph Balsora Turgeon
fondateur de l'Institut canadien-français d'Ottawa
1810-1897

Dans les ruelles boueuses de Bytown, les Canadiens français ont planté leurs racines à force de courage et de solidarité. Ils étaient agriculteurs, forgerons, commerçants, enseignants — venus du Bas-Canada avec peu de biens, mais porteurs d'un riche héritage. Ils ont trouvé dans ce territoire rude une promesse de liberté, mais aussi un combat à mener pour préserver leur langue, leur foi et leur culture.

À mesure que la communauté prend forme, que les familles s'installent et que les premiers lieux de culte et d'apprentissage s'élèvent, se dessinent les contours d'une présence francophone bien vivante. Ce n'est plus seulement une population qui s'enracine: ce sont des voix, des volontés, des destins qui s'affirment.

C'est à ce moment que surgissent des personnalités marquantes. Des hommes et des femmes qui, par leur action, leur vision ou leur engagement quotidien, ont donné un visage à cette communauté en devenir. Leur histoire commence maintenant. À travers leurs parcours, nous découvrons une francophonie qui ne se contente plus de survivre: elle entend s'organiser, s'éduquer, se représenter.

Parmi eux, un nom s'impose avec force: Joseph Balsora Turgeon. Artisan, intellectuel, homme d'action et de conviction, il fut l'un des premiers à comprendre que la survie culturelle passait par la création d'institutions. Son parcours, que vous découvrirez dans les pages suivantes, illustre à lui seul l'élan, l'ambition et le courage d'une communauté en marche vers son affirmation.

Joseph-Balsora Turgeon (1810-1897)

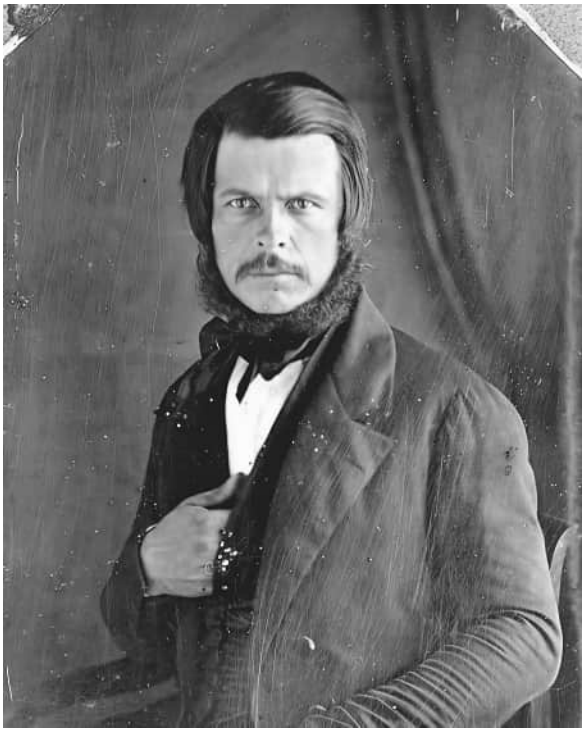

Joseph-Balsora se mêlait activement de toutes les questions qui intéressaient les nôtres à l'époque de Bytown et même après.

Il serait né à la Lachenaye, à quelque vingt milles au nord de Montréal, non loin de Terrebonne. Il arrive sans doute à Bytown autour de 1840 puisque, le 27 octobre 1841, il épousait, à Notre-Dame, Marie-Ann Donohue ou Donoher.

Nous savons qu'il exerçait le métier de forgeron, métier qu'exerçait aussi le père de Sir Hippolyte Lafontaine, du délicat poète Albert Lozeau et d'autres personnages connus. Le fait qu'il exerçait un tel métier ne l'empêcha pas de devenir l'un des hommes les plus énergiques de Bytown et l'un des piliers de la communauté canadienne-française.

M. et Mme Paul Favreau

Avant qu'il commence a s'occuper de la chose municipale, il s'intéressait certainement à l'instruction des nôtres puisqu'il fut un des plus enthousiastes parmi les citoyens qui reçurent, en 1845, les Sœurs Grises.

Vers ces années-là, il fait partie de la fanfare "*Les Musiciens de Bytown"*, dirigé par Paul Favreau et mêle le bruit de l'enclume et les flonflons des cuivres, car l'un n'empêche pas l'autre. En 1844, les Canadiens étaient assez nombreux pour permettre à Paul Favreau d'organiser la première fanfare de Bytown, il avait environ 30 ans. Les membres étaient Joseph Balsora Turgeon, Agapit Lespérance, Joseph Lespérance, Louis Tassé, Joseph Riel, Ned Dehorsy, Ned McCarthy, James Johnson. Bill Burney (Wm. Billbournie) en était le chef.

The Hub and the Spokes - Anson A. Gard (1904)

Paul Favreau

Joseph Balzora Turgeon, maire de Bytown, dans son costume de chasseur, en train de faire du trappage dans les bois.

Il fallut d'abord se vêtir pour la saison rigoureuse. Le costume canadien actuel s'est créé dès les premiers jours. Le voici: chaussure "sauvage", en peau "d'orignal" ou de "caribou", souple, mince, chaude au-delà de toute imagination; grande capote de bure, au tissu serré, retenue à la taille par une longue ceinture de laine aux couleurs voyantes, et portant sur le dos un capuchon ample qui se promène sur la tête. Le chef est coiffé de la "tuque" de laine tricotée, — le bouquet phrygien; des mitaines aux mains, bien doublées, très commodes.

Benjamin Sulte
La Patrie (12 septembre 1884)

Quand les bytowniens veulent donner de l'éclat à leurs réunions ou à leurs fêtes, ils font appel aux artistes de Paul Favreau dont on garde encore le souvenir chez un grand nombre de citoyens de la basse-ville. Quand en 1851 la Société St-Jean-Baptiste se fonda, la fanfare de M. Paul Favreau parada dans les rues de la ville. La fanfare dirigée par Paul Favreau prend part à la cérémonie de la bénédiction du couvent et de l'école des sœurs grises de la Croix par le Révérend Telmon.

En 1849, "*The Packet"* imprime une lettre de Joseph Balsora. Turgeon, intitulée "*How we are dealt with in Bytown*". Il se plaint que le Bureau des écoles n'alloue qu'une école française pour toute la ville, l'instituteur ne recevant que £15 "*une insulte directe à la communauté canadienne-française*" dit-il. Il ne s'arrête pas là. Le 8 mai de la même année, il écrit en anglais une lettre à Lord Elgin, gouverneur général: "*Une ville de 6,000 habitants; dit-il, dont un tiers est d'origine française, n'a pas d'instituteurs des deux sexes pour enseigner aux enfants*".

Mais, il eut bien d'autres soucis durant cette fameuse année 1849 qui vit le "*lundi des pierres (Stony Monday)*".

Comme Juge de Paix, ce fut lui qui ouvrit la séance qui se tint au marché où les chanteurs s'en donnèrent à cœur joie. En 1850, Isaac Bérichon remplace Turgeon comme Conseiller, mais l'année suivante ce dernier est nommé représentant du Quartier Centre et l'année suivante également.

Cette année 1852 est d'une grande importance pour les nôtres. Avec le docteur C. de T. Beaubien et P. Comte, Turgeon fonde l'Institut canadien-français dont il sera le premier président. Un an plus tard, en janvier, il est nommé maire de la ville de Bytown.

Arbre généalogique de Joseph-Balsora Turgeon

Jean Turgeon et Sébastienne Liger
de Mortagne, Perche, France

Charles Turgeon et Pasquière Lefebvre
mariés vers 1649 à Mortagne

Jacques Turgeon et Marie Jean
Vivien Jean et Élisabeth Droutet
mariés le 26 novembre 1704 à Beaumont

Jacques Turgeon et Marie-Marguerite Fournier
Jacques Fournier et Marie-Françoise Blanchon
mariés le 2 juillet 1742 à Beaumont

Joseph Turgeon et Marie-Louise Marion
Charles-Pierre Marion et Agathe Lalonde
mariés le 18 mai 1778 à l'Assomption

Pierre Turgeon et Marie-Ursule Robichaud
Édouard Robichaud et Marie-Amable Troie dit Lafranchise
Occupation: Chapelier
Naissance:: 29 juin 1787 : L'Assomption, Québec, Canada
mariés le 23 novembre 1813 à l'Assomption
Décès: 05 février 1833 - âge: 45
Paroisse/ville: Montréal, Québec, Canada

Joseph-Balsora Turgeon et Marie-Elizabeth Menard
Occupation: Maire de Bytown 1853-54, Fondateur de l'Institut canadien-français
Naissance: 1810: L'Assomption, Québec, Canada
Baptême: 22 avril 1816
Mariage: 10 juillet 1881
Décès: 17 juillet 1897 - âge: 87, Hull, Québec
Sépulture au cimetière Notre-Dame d'Ottawa

Documents généalogique
Joseph-Balsora Turgeon

Naissance: 1810
Baptême: 22 avril 1816
Père: Pierre Turgeon, chepalier de cette paroisse
Mère: Marie-Ursule Robichaud
Parrain: Edmond Robichaud
Maraine: Marie-Amable Troie dit Lafranchise
Prête: Père Roy

Mariage

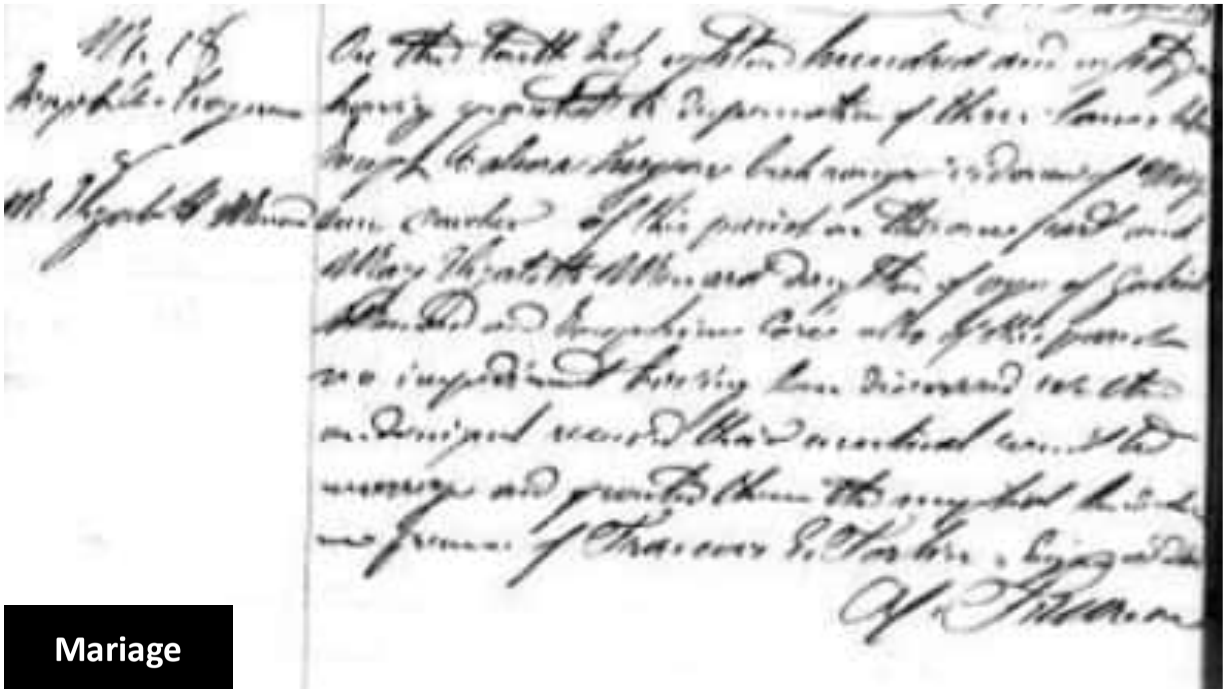

baptême

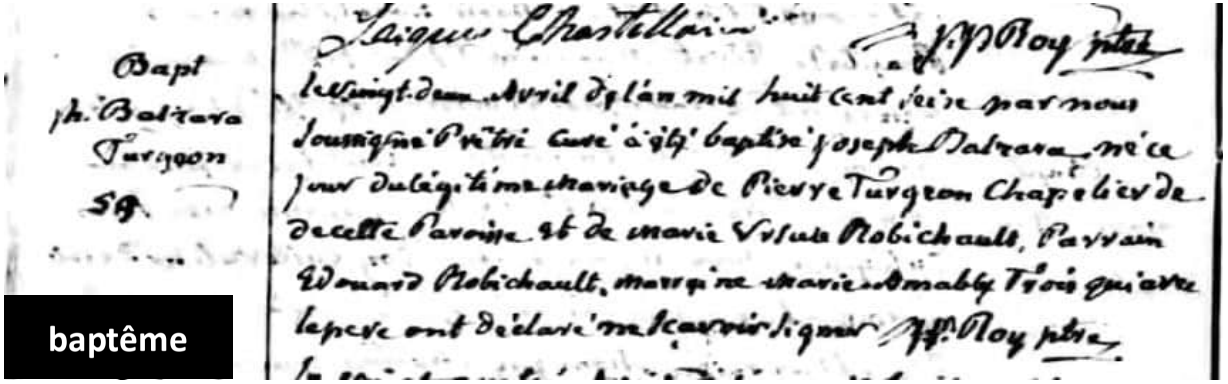

sépulture

La ville cherchait un nouveau nom pour Bytown. Le 7 mars 1844, le Bytown Gazette lance l'idée d'un nom autochtone. Pour la première fois, le nom "*Ottawa*" fait son apparition. Plus tard, d'autres noms sont proposés, comme Aberdeen, Queensburg. En 1852, le maire Joseph Balsora Turgeon, membre fondateur de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, avait lu à la bibliothèque de l'Institut *"l'Histoire de la Nouvelle-France"*, du père Charlevoix, dans laquelle l'auteur dit que les "*Indiens Ottawas"* ont descendu la rivière des Outaouais (Algonquins) pour la première fois en 1654. Le 28 février 1853, le maire Turgeon et le conseil municipal adressent une pétition au gouverneur général et au conseil exécutif pour demander l'autorisation de changer le nom. Le nom proposé d'Ottawa est adopté en 1854 après une seconde pétition adressée au gouverneur par le maire Friel. La loi entre en vigueur le 1er janvier 1855.

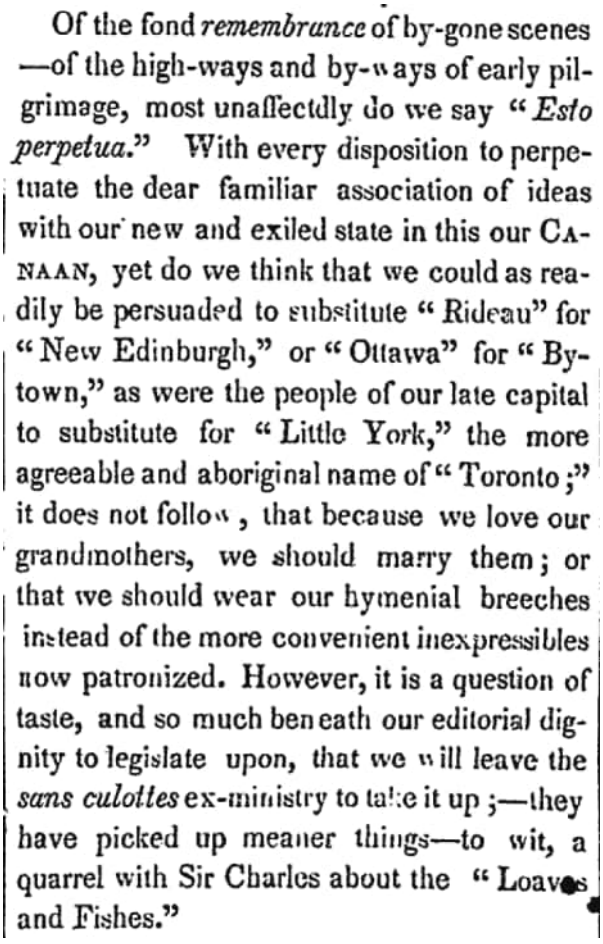

Of the fond *remembrance* of by-gone scenes —of the high-ways and by-ways of early pilgrimage, most unaffectdly do we say "*Esto perpetua.*" With every disposition to perpetuate the dear familiar association of ideas with our new and exiled state in this our CANAAN, yet do we think that we could as readily be persuaded to substitute "Rideau" for "New Edinburgh," or "Ottawa" for "Bytown," as were the people of our late capital to substitute for "Little York," the more agreeable and aboriginal name of "Toronto;" it does not follow, that because we love our grandmothers, we should marry them; or that we should wear our hymenial breeches instead of the more convenient inexpressibles now patronized. However, it is a question of taste, and so much beneath our editorial dignity to legislate upon, that we will leave the *sans culottes* ex-ministry to take it up;—they have picked up meaner things—to wit, a quarrel with Sir Charles about the "Loaves and Fishes."

Bytown Gazette (7 mars 1844)

Ottawa Old & New, Lucien Brault, M.A., Ph.D. (1946)

Les Indiens "*Ottawas"* (*Outaouaks sur la photo*) vivaient à l'origine le long de la rivière des Outaouais, dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec, à l'époque de l'arrivée des Européens au début des années 1600. Ils se sont installés dans le nord de l'Ohio vers 1740. Ils faisaient partie des Indiens algonquiens et sont donc apparentés aux Indiens Delaware, aux Indiens Miami et aux Indiens Shawnee. Ils étaient les ennemis des Iroquois et n'ont jamais vraiment fait confiance aux Wyandots parce qu'ils étaient apparentés aux Iroquois. Les alliances politiques étaient complexes et changeaient avec le temps. Certains "*Ottawas*" étaient des alliés des Français jusqu'à ce que les commerçants britanniques s'installent dans le pays de l'Ohio au début des années 1700. De nombreux "*Ottawas*" se sont installés dans le nord de l'Ohio afin de pouvoir participer au commerce des fourrures avec les Britanniques.

Courrier d'Ottawa (29 mai 1861)
Le Franc-Parleur (20 février 1874)

Homme de la nation outaouaise avec sa pipe et son sac à tabac

Les portages dont se servit d'abord Champlain pour remonter ou descendre le cours de l'Outaouais, du côté hullois, ils sont plus marqués que du côté ontarien. Du côté sud, il y avait un sentier qui partait d'une presqu'île adjacente aux îles qui barrent l'Outaouais à la hauteur des chutes Chaudière. Indiens, voyageurs, coureurs des bois et, après 1763, les Loyalistes et les militaires s'attelèrent au transport des marchandises le long de ce sentier qui s'éloignait vers l'ouest. Mais, on peut dire que les portages du nord de la rivière, en remontant le courant, étaient les plus populaires. Trois portages étaient nécessaires pour éviter les chutes et aussi les remous qui se trouvaient plus haut. "*Il partait des bords de l'Outaouais, dit-il, au pied de la rue Hôtel de ville, pour se rendre en amont de la chute Chaudière*". Les sentiers de la côte nord à Val-Tétreau, petite ville accolée à Hull et dont la partie nord est formée par le Chemin d'Aylmer. Tout au bas de la rue Bégin, voici le monument à Jean de Brébeuf. Le missionnaire se dresse, debout, le pied droit appuyé au roc; la main droite élève un crucifix et la main gauche tient un aviron qui repose sur l'avant d'un canot.

Le parc s'étend, bien entretenu et verdoyant, orné de bancs et de grands arbres, à l'est et à l'ouest de la statue de Brébeuf. Si on va vers l'est, on trouvera, à environ un demi-mille de là, un gros bloc de roc sur lequel ont été apposés deux avirons de cuivre,- entrecroisés. "*Sentier historique*" y lit-on. La rivière est à deux pas et son courant garde un rythme assez vif. C'est ici que les voyageurs qui remontaient le courant escaladaient la berge assez escarpée, y traînaient le canot et les marchandises et, après les avoir mis sur leur tête, empruntaient un sentier qui les amenait plus haut que les rapides.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855, Georgette Lamoureux (1978)

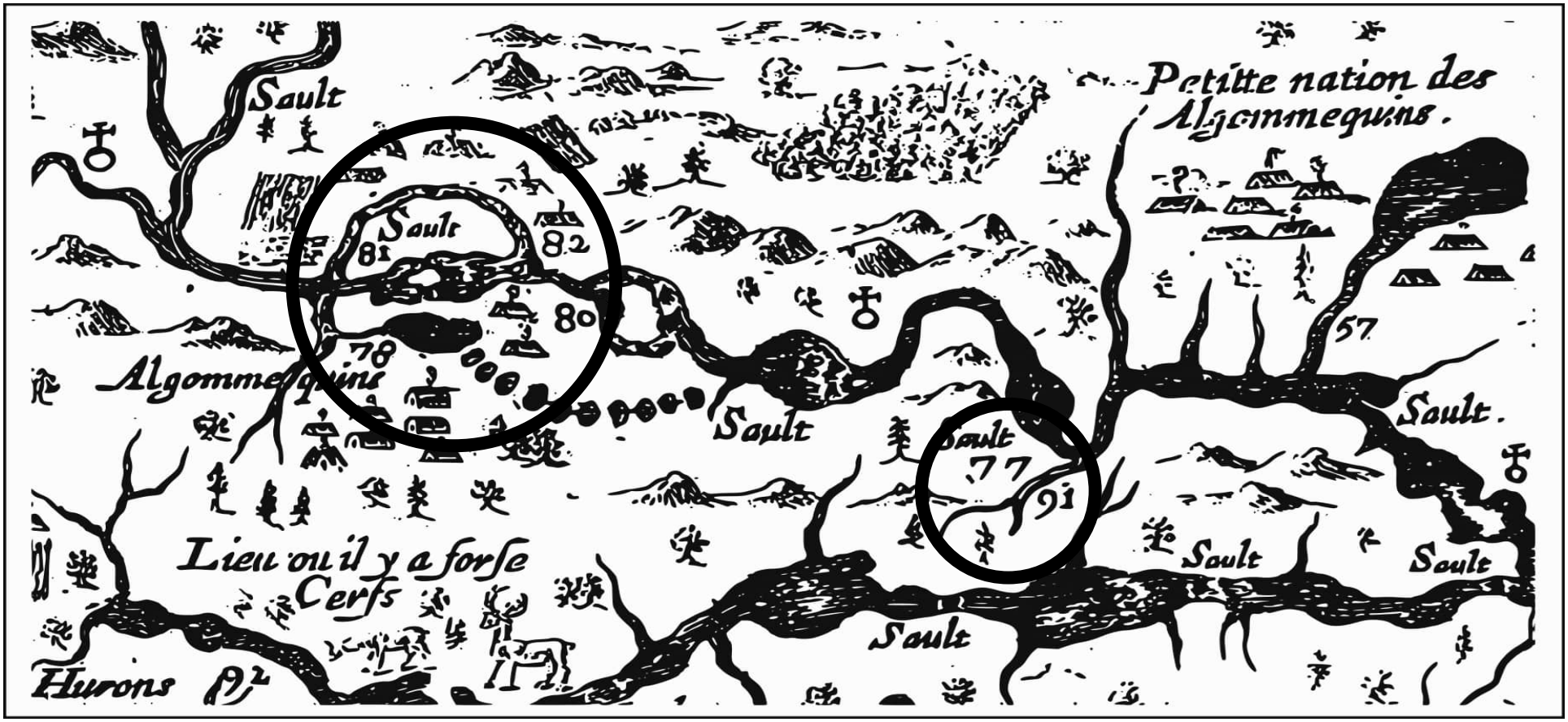

Carte de l'est de la Nouvelle-France par Samuel de Champlain - extrait de la portion de la rivière des Outaouais. Champlain fait graver en France en 1632 une carte de son trajet réalisé en 1616 sur laquelle il indique à l'aide de chiffres, certains sites visités, des saults (rapides) importants ou des campements indiens.

- La position 77 et 91 correspond respectivement à l'actuel emplacement de la ville d'Ottawa et à la rivière Rideau
- La position 80 de cette carte indique le lieu des grands rapides situés au sud de l'Île du Grand-Calumet
- La position 81 indique l'emplacement de l'Île-aux-Allumettes, habité par les Algonquins
- La position 82 correspond approximativement à l'emplacement de Fort-Coulonge et y indique un campement algonquin
- Un peu au nord, on note les symboles des montagnes et des arbres indiquant sans doute la présence de forêts de grands pins

1849 (8 mai): Lettre de J. B. Turgeon à Lord Elgin

À Son Excellence le Très Honorable James, Comte d'Elgin et de Kincardine, Gouverneur Général de l'Amérique du Nord britannique, etc., etc., etc.

Monseigneur,

Bytown, avec une population de six mille habitants, dont un tiers est d'origine française, est soumis à la Loi scolaire du Haut-Canada, neuvième année du règne de Victoria, chapitre vingt, clause treizième et section cinquième. Selon cette loi, à moins qu'un certificat ne soit accordé par le Gouverneur Général aux enseignants des écoles françaises, comme l'exige ladite loi, ceux-ci sont exclus du bénéfice des fonds scolaires.

Le conseil des administrateurs des écoles publiques, nommé par le défunt conseil municipal de la ville de Bytown, est composé entièrement de personnes d'origine britannique, à l'exception d'un seul membre d'origine française. Ce conseil, mû par des motifs égoïstes ou autres, a nommé trois instituteurs et trois institutrices anglophones, mais aucun enseignant francophone, homme ou femme, pour ladite ville de Bytown.

Bien que la population francophone de la ville doive payer la taxe scolaire au même titre que les autres groupes, elle se voit refuser un enseignant francophone pour chaque sexe, et ne peut donc tirer aucun avantage de ladite taxe, ce qui est perçu par elle comme une injustice et une blessure à ses sentiments.

Les Canadiens ont sollicité le surintendant des écoles publiques à Bytown, mais n'ont reçu aucune réponse satisfaisante, celui-ci étant incapable de déterminer si les écoles françaises sont considérées comme écoles britanniques. C'est pourquoi, Monseigneur, j'ai pris sur moi la décision de m'adresser à Votre Excellence au nom de mille Canadiens résidant en ce lieu, tous désireux que leurs enfants apprennent le français, et demandant que Votre Excellence daigne accorder deux certificats aux personnes mentionnées ici, à savoir Ciprien Triol et Marguerite Rivet, dont les écoles sont les plus fréquentées et jouissent de la confiance des parents dont les enfants les fréquentent.

Afin de dissiper tout doute dans l'esprit de Votre Seigneurie quant à la véracité des déclarations ci-dessus, je joins ici la recommandation de Son Seigneurie l'Évêque de Bytown concernant les deux personnes déjà mentionnées.

Tout cela est soumis avec le plus grand respect à la bienveillante considération de Votre Excellence, et, en fidèle serviteur, le pétitionnaire priera toujours pour le bonheur et la prospérité de Votre Excellence.

J. B. Turgeon, Pour la Ville

L'origine des Écoles Françaises dans l'Ontario - Arthur Godbout (1972)

1849 (12 mai): Comment nous sommes traités à Bytown, J. B. Turgeon

How we are dealt with in Bytown.

À la lecture du Packet du 21 dernier, j'observe que les administrateurs scolaires ont enfin tenu une réunion, et qu'ils ont décidé d'établir des écoles séparées pour chaque sexe. Je tiens à féliciter votre conseil pour cette décision. Lorsque j'ai envoyé mon rapport au conseil, quelque temps avant votre réunion du 18 dernier, recommandant la pertinence d'avoir des écoles distinctes pour les filles, estimant que cela aurait une portée morale, la réponse que j'ai reçue de votre part, en présence de MM. John Chitty et Isaac McTaggart, fut qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule école par quartier, et que les enfants, garçons et filles, seraient instruits ensemble. J'ai trouvé cela fort étrange de la part de responsables scolaires, et je vous félicite donc pour ce changement d'avis.

À présent, Monsieur, je souhaite adresser une autre critique à votre conseil d'administration. Je constate que vous avez proposé qu'il y ait une école anglaise par quartier, avec un salaire de vingt livres pour l'enseignant, tandis qu'il n'y aurait qu'une seule école française pour toute la ville, et que l'enseignant ne recevrait que quinze livres. Je vous demande, au nom de tous les hommes honnêtes, quelle que soit leur croyance ou leur origine, si cela est juste — n'est-ce pas une insulte directe à la communauté canadienne-française?

L'enseignant de français n'est-il pas tenu d'avoir les mêmes qualifications pour enseigner le français que les enseignants d'anglais pour enseigner l'anglais? Et si tel est le cas, pourquoi ne pas lui accorder le même salaire? D'autant plus qu'il doit remplir cette fonction pour toute la ville, et non pour un seul quartier.

Peut-être me direz-vous que les fonds limités à votre disposition vous ont empêché d'offrir un salaire plus élevé, mais cet argument ne tient pas, car c'est le conseil municipal qui a le pouvoir d'imposer une taxe pour les écoles, et c'est selon les besoins exprimés par le conseil scolaire que cette taxe est ajustée. Les membres du conseil municipal savent que l'éducation est le seul moyen d'élever l'homme à sa juste place; le conseil scolaire ne doit donc pas craindre de rendre justice à toutes les classes de la population.

Une autre accusation que je formule est que vous avez nommé des enseignantes pour chaque quartier afin d'enseigner l'anglais, et leur avez attribué quinze livres par an.

Cela est tout à fait juste. Mais pouvez-vous m'expliquer pourquoi les francophones n'ont pas droit à une enseignante? Les filles canadiennes-françaises seraient-elles moins dignes, ou moins en droit de recevoir une éducation que les anglophones?

Ont-elles perdu le droit d'apprendre leur langue maternelle? Le Canada doit-il devenir une seconde Irlande? Ce sont les préjugés ou l'ignorance de certains membres du conseil qui les ont poussés à supprimer l'école française pour filles. Cette décision a été prise en présence d'un Canadien français, et je m'étonne qu'il se soit laissé berner de la sorte.

Il aurait pu s'y opposer, et au moins consigner son vote contre cet acte d'injustice envers lui et ses compatriotes. Devons-nous être traités ainsi par des gens de qui nous attendions mieux?

Je demande, au nom de mon pays, justice, et rien de plus. Je demande que les mêmes privilèges soient accordés aux francophones que ceux dont jouissent les autres, à savoir qu'une école française pour garçons soit établie dans la ville, ainsi qu'une école française pour filles, qui desservirait toute la ville, et que les salaires des enseignants soient équivalents à ceux des enseignants anglophones.

Mon ami canadien au sein du conseil s'est laissé convaincre, et bien que je sois en désaccord avec lui dans ma modeste position, je demande réparation au nom de mes compatriotes. Je demande qu'ils soient placés sur un pied d'égalité, car il serait absurde que le conseil municipal impose une taxe aux Canadiens sans qu'ils en tirent aucun bénéfice.

Je suis certain que lorsque le conseil examinera la question, ma demande sera acceptée. Pour ma part, ce n'est pas l'intérêt personnel qui me pousse à faire cette demande, mais le désir de justice et d'égalité des droits.

Admettant qu'il puisse y avoir des esprits préjugés et égoïstes au sein du conseil, la majorité est de nature libérale, et je m'attends à ce qu'elle rende justice. Attention, je ne la supplie pas, je ne la mendie pas. Je réclame ce qui est juste. Ma devise restera toujours: égalité des droits.

Bytown, J.B. Turgeon (1849-05-12)

1849 (15 mai): To the editor of the Packet

Monsieur,

Une lettre portant la signature de J.-B. Turgeon, et parue dans le dernier numéro du *Packet*, contenant des allusions indirectes à ma personne, en ma qualité de membre du Bureau des Syndics de Bytown, m'oblige, bien malgré moi, considérant la source d'où provient cette sortie injurieuse, à me présenter devant le public pour y répondre.

À cette partie de la lettre de M. Turgeon, toute saturée de vertu de parade et de fausse politesse, j'ai peu à redire. Je me bornerai à remarquer qu'il y déploie une profondeur de sentiment, une poésie de ton, que bien des gens, sans trop se tromper peut-être, jugeraient volontiers empruntées, et pour longtemps, à ceux qui ont, sans doute, de bonnes raisons de faire ce sacrifice. Pour l'honneur du peuple dont il se proclame le champion autoproclamé, je me permets de flétrir la manière mal avisée, pour ne pas dire puérile, dont il a discouru de moralité et de principes. À lire sa lettre, l'on croirait que J.-B. Turgeon et Elimu Burritt[1] sont frères d'esprit et d'action, quoique tout le monde sache pertinemment qu'il n'en est rien.

Avant de secouer de mes épaules le fardeau que sa vertueuse épître, portant l'empreinte d'un "maître-esprit" (je parle ici ironiquement, cela va sans dire), a voulu m'imposer, qu'il me soit permis de demander par quel droit M. Turgeon se pose en champion des Canadiens français, dans une affaire où il manque visiblement d'information. M. Turgeon s'imagine-t-il que les Canadiens français aient la moindre confiance en lui? Qu'a-t-il fait pour ses compatriotes durant les deux années qu'il a passées dans une charge publique? Qu'a-t-il même tenté? Rien! si j'en crois l'opinion commune. Au contraire, on dit qu'il les a foulés aux pieds, qu'il les a rudoyés et traités avec une mesquinerie qui passe l'entendement — quoi qu'en écrivent ses flatteurs. M. Turgeon n'obtint jamais son poste par amour de ses compatriotes, ni par talent: il l'obtint par le plus pur hasard, grâce au labeur d'autrui; et, tel un serpent venimeux, il n'a jamais manqué de mordre dès que l'occasion se présentait.

L'auteur de ladite lettre nous accuse, nous membres du Bureau, d'être mus par la tyrannie, le fanatisme, l'ignorance ou le préjugé. Je relève cette imputation, et me bornerai à dire que ces mots feraient mieux de retourner se loger dans le sein même d'où ils ont si manifestement jailli. Après cela, et pour venir à l'accusation qu'on dirige contre moi — celle d'avoir laissé filer les droits de mes compatriotes comme un naïf que l'on dupe — il faut que le lecteur sache que le Bureau se compose de sept membres: MM. Hervey, O'Connor, Chitty, McTaggart, Friel, Stethem et moi-même. Il n'y a qu'un seul Canadien français, et un seul autre membre qui, d'ordinaire, se soit rangé à

mes côtés lorsqu'il s'agissait des intérêts canadiens-français. La proposition d'établir une école française pour garçons fut adoptée à une réunion composée de MM. O'Connor, Friel, Chitty, Stethem et moi-même, par la voix prépondérante du président.

Prévu comme je l'avais fait que le Bureau, tel qu'il était formé, ne ferait pas tout ce que je jugeais nécessaire, je résolus d'obtenir, sans éclat, tout ce qu'il serait possible d'arracher. Dans une conversation avec Son Seigneurie l'Évêque de Bytown, dont j'estimais l'opinion solide, Sa Seigneurie convint que dix livres seraient déjà quelque chose, puisqu'on craignait qu'aucune allocation ne fût faite pour une école française. J'agis donc d'après cet accord; et, loin d'adopter le principe ruineux de M. Turgeon — présenter des motions que je savais infailliblement condamnées — je secondai une motion accordant quinze livres au maître français, motion que je fis passer grâce à ma propre voix prépondérante. Quant à une école française pour filles, on refusa même d'en entendre parler. Quelques membres estimaient que l'allocation aux Sœurs de la Charité suffisait; et, en outre, une majorité s'y serait opposée. Il est vrai que le Bureau aurait pu demander une taxe supplémentaire aux habitants pour lever davantage de fonds; mais il jugea que, dans l'état déprimé du commerce, le peuple était déjà assez écrasé. En tenant compte de ces faits, nul Canadien français, parlant avec franchise et loyauté, ne pourrait m'accuser d'avoir trahi ses intérêts ni d'avoir flatté ceux qui ne me portent aucun amour.

Pour conclure, je dirai que je considère la conduite de M. Turgeon comme fausse, basse et creuse. M. Turgeon spécule sur les préjugés de son peuple. Celui qui se rengorge et fanfaronne au coin des rues s'aplatit comme un humble valet devant une puissance supérieure. Celui qui se donne pour homme du peuple se fera doux comme un agneau devant ceux qui connaissent son utilité et qui s'en servent à leur avantage. Quant à M. Turgeon lui-même, il avance vite, ce à quoi je ne m'oppose point — pourvu toutefois qu'il ne rende pas les Canadiens français ridicules, et qu'il s'abstienne d'attaquer ceux qui désirent plus que tout éviter de croiser en public certains personnages, de quelque trempe qu'ils soient.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant et humble serviteur
J.-E. Robichaud
Bytown, 15 mai 1849

The Packet (26 mai 1949)

---

[1] Elimu Barrett: Il semble que ce nom n'existe pas. Utiliser le nom Elimu Barrett pour identifier quelqu'un reviendrait essentiellement à lui donner un nom qui symbolise la sagesse et l'éducation, tout en l'ancrant dans une tradition de patronyme reconnaissable et respectable.

1849 (30 mai): Joseph Balsora Turgeon—Au rédacteur du Packet

Monsieur, Je dois encore une fois vous importuner, et pour la dernière, touchant la question des Écoles françaises. Je dis pour la dernière fois, car quelque réponse qu'on veuille bien faire, puisque le style d'une telle réponse importe fort peu à quiconque si ce n'est à moi-même, je serai satisfait de tout l'avalanche d'injures que l'on voudra accumuler sur ma personne, sachant qu'elles émanent d'une haute source. Je ne puis m'empêcher de me sentir honoré lorsqu'un homme qui a reçu une Éducation Classique daigne prendre la peine de m'accabler d'une si immense quantité d'invectives — en vérité, j'en sais gré à l'auteur de cette lettre. Si l'auteur avait daigné parcourir et examiner la mienne, il aurait trouvé que je n'ai demandé qu'une seule chose: savoir si c'était ou non "le préjugé", ou d'autres expressions semblables, qui avaient déterminé le Conseil à agir de la sorte. Je n'ai point dit que tel fût le cas; le rédacteur n'a fait qu'en laisser entendre ainsi; mais je ne serai point sévère envers lui, puisqu'on m'a provoqué.

L'écrivain n'emploie que de faibles arguments, supplée par des pétitions de principe, et affirme que le Conseil avait bien agi. La manière dont il s'exprime sur ce point élude entièrement la question; lorsqu'il avance que l'allocation de Quinze Livres au Maître français prouve que je me suis trompé, il n'a rien démontré. Si le Conseil avait reconnu que les Écoles françaises étaient utiles et profitables à tous les enfants (quelle que fût leur croyance ou leur origine), auraient-ils agi ainsi ? S'ils n'avaient point été prévenus contre leurs voisins — s'ils eussent aimé l'harmonie, et n'eussent point voulu vivre dans la discorde — jamais ils n'auraient refusé de partager équitablement entre chaque maître; pas davantage n'auraient-ils témoigné de répugnance à voir l'École française traitée comme le sont les Français, ou à être contraints de payer la taxe scolaire. Dans le Bas-Canada, n'est-ce point la majorité qui est Canadienne française? Certes oui; et néanmoins l'École anglaise y est placée sur le même pied que la Française. Or, monsieur, je crois en avoir assez dit pour montrer que ce sont la bigoterie et le préjugé qui ont guidé le Conseil dans sa résolution.

Permettez-moi, monsieur, de solliciter encore un instant votre indulgence. La lettre parue dans votre feuille la semaine dernière déclare que j'ai été deux ans en charge, et demande ce que j'ai fait pour les Canadiens français. Vous devez savoir, monsieur, que je ne suis point Rédacteur de Journal, et n'ai donc ni l'occasion, ni — je vous l'assure — le désir d'imprimer tout ce que je fais au Conseil pour mes commettants et pour la Ville en général. C'est au peuple d'en juger, non à moi; car la propre louange vaut peu, ou ne

vaut rien. Toutefois, je suis sûr de n'avoir jamais oublié mon Quartier, si long que j'aie travaillé pour lui; je n'ai fait que mon devoir.

La lettre poursuit en affirmant que j'ai été élu par hasard. Or, monsieur le Rédacteur, en répondant à cette assertion, je crains peut-être d'offenser quelque orgueil; mais vous m'excuserez, je l'espère. Si "par hasard" veut dire quelque chose, ce serait plutôt les essais de M. Friel dans le Quartier Sud. Ce ne fut point là une élection fortuite que celle où je fus élu deux fois dans le même Quartier par acclamation. Lors de la dernière Élection, je ne sollicitai qu'un seul suffrage. J'étais proposé et appuyé par deux gentilshommes avant même mon arrivée au hustings. Un troisième candidat se présenta dans l'arène, déclarant qu'il venait dans le dessein avoué de me supplanter. Il mit en œuvre tous les moyens durant sa tournée électorale afin de nuire à mon Élection — cet homme était un Conservateur, et moi un Réformiste. Quel fut le résultat? Les mêmes Conservateurs refusèrent de soutenir un candidat de leur parti et votèrent pour moi. Quant aux Canadiens présents, ils ne voulurent nul autre que moi, ce que chacun de ceux qui y assistèrent peut attester. Et pourtant l'auteur de la lettre publiée récemment ose prétendre qu'une Élection est "une élection de hasard". Quelle présomption froide de la part de son auteur, qui voudrait faire accroire au public ce qui n'est point vrai: Comment se fait-il d'ailleurs que cette lettre affirme que ce fut grâce à mes amis que j'obtins mon Élection: L'une de ses assertions contredit l'autre. Quant à l'animosité et aux railleries, si l'écrivain est honnête, il admettra que je ne me suis jamais abaissé devant qui que ce fût, et surtout devant lui, ce dont il a déjà ample preuve.

Pour conclure, je me permets une dernière observation. Si l'artisan de cette Lettre, à laquelle est annexée la signature du docteur Robichaud, lui avait donné un nom, je ne l'aurais point relevée; car le public aurait aussitôt compris quel esprit l'animait. Si jamais le docteur Robichaud s'est laissé influencer par quelque reptile venimeux qui répand sa bile lorsque l'on ne peut découvrir l'endroit où il se cache — si l'on a dû recourir à des personnes qui se montrent manly (viriles) en refusant de signer de leur propre nom, alors le but n'était rien moins que de me nuire. Je remercie toutefois le docteur Robichaud pour cette lettre injurieuse à laquelle il a, je le crains, prêté son nom. Dans ma première Lettre je n'ai point usé d'un langage irrespectueux envers lui. Toutefois, connaissant la source d'où cela émane, je ne m'en étonne point. Tout ce qui précède est néanmoins soumis avec le plus profond respect.

Joseph Balsora Turgeon (Bytown—30 mai 1849)

1849 (28 juillet): Lettre de E. Meredith à J. B. Turgeon

I have the honor to inform you, with reference to your Memorial under date the 8th of May last, praying that licenses be granted by His Exy, the Governor General, to two French teachers in the Town of Bytown for the benefit of the French Canadian portion of the inhabitants of that town, that His Exy is advised that French Canadians in Upper Canada are eligible as Candidates for Certificates of qualification as Common School Teachers, on Examination by the local Superintendent, in the same manner precisely as their fellow subject of British origin; and that there is no necessity for a Special License except in the case of *aliens* [underlined *sic*].

Your memorial does not contain any intimation that the persons on behalf of whom you apply are in that predicament.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer, en référence à votre requête en date du 8 mai dernier, sollicitant que des licences soient accordées par Son Excellence le Gouverneur Général à deux enseignants français dans la ville de Bytown, au bénéfice de la population canadienne-française de cette ville, que Son Excellence a été informée que les Canadiens français du Haut-Canada sont admissibles en tant que candidats à des certificats de qualification pour enseigner dans les écoles publiques, après examen par le surintendant local, exactement de la même manière que leurs concitoyens d'origine britannique; et qu'il n'est nullement nécessaire d'obtenir une licence spéciale, sauf dans le cas d'étrangers.

Votre requête ne contient aucune indication selon laquelle les personnes pour lesquelles vous faites cette demande se trouveraient dans cette situation.

E. Meredith

L'origine des Écoles Françaises dans l'Ontario - Arthur Godbout (1972)

Cent ans plus tard, ces lettres de Turgeon seront toujours d'actualité

Lettre de A. Godbout[1] au docteur J. G. Althouse[2], le 14 juillet 1949

Le texte original est en anglais. Voici le résumé

Les lettres découvertes par Arthur Godbout en 1949, échangées cent ans plus tôt entre J.-B. Turgeon, juge de paix de Bytown, et le gouverneur général, constituent une source précieuse sur la place du français dans l'éducation ontarienne. Elles comprennent notamment une réponse du Dr Egerton Ryerson[3], fondateur du système scolaire du Haut-Canada, qui éclaire directement la légalité de l'usage du français dans les écoles fréquentées par des francophones. Le 24 août 1857, le Dr E. Ryerson, donnera une sanction plus haute et plus explicite.

J'ai l'honneur de vous informer... que, vu que le français est langue officielle en ce pays, à l'égale de l'anglais, il est absolument licite et légal que les syndics permettent l'enseignement des deux langues aux enfants qui fréquentent leurs écoles, conformément aux désirs des parents à cet égard.

La charte de 1867 n'affaiblit en rien cet état de choses. En un pays de tolérance et de justice chrétienne, elle l'aurait plutôt fortifié en confirmant les écoles séparées dans la possession perpétuelle de leurs droits et privilèges. Contrairement à ce que certains ont parfois soutenu, Dr Ryerson n'exigeait pas la connaissance de l'anglais pour obtenir un certificat d'enseignement. Les candidats francophones bénéficiaient des mêmes droits que les anglophones, ce qui revenait à reconnaître la légitimité du français comme langue d'enseignement. Un enseignant francophone, qualifié et engagé pour instruire des enfants francophones, ne pouvait raisonnablement enseigner qu'en français. Cette position exclut donc l'idée que, sous son administration, le français aurait été illégal dans les écoles.

---

[1] Arthur Godbout: Élève à l'école Guigues entre 1914 et 1922, Arthur Godbout a vécu de l'intérieur l'un des épisodes les plus marquants de la résistance franco-ontarienne contre le Règlement 17. Il se souvient des inspecteurs venus imposer l'anglais, du courage des institutrices francophones, et surtout des mères de famille qui montaient la garde devant l'école, armées de leurs épingles à chapeau. Godbout participe même à une manifestation dénonçant l'interdiction de l'enseignement en français.

[2] Dr John George Althouse: En 1949, John George Althouse, directeur de l'instruction publique de l'Ontario, incarne une politique éducative axée sur la centralisation et l'uniformisation. Sans attaquer frontalement les écoles séparées francophones, il impose des normes qui réduisent leur autonomie et freinent l'expansion de l'enseignement en français,

[3] Dr Egerton Ryerson: Surintendant en chef de l'éducation pour le Haut-Canada au milieu du XIXe siècle. Dans un rapport spécial publié en 1858, Ryerson reconnaît explicitement le droit des communautés catholiques à établir leurs propres écoles, tout en assurant que celles-ci demeurent sous certaines normes provinciales. Cette reconnaissance est cruciale pour les francophones d'Ottawa, qui utilisent ce cadre légal pour fonder des écoles où l'enseignement peut se faire en français et selon les principes catholiques

Dr Ryerson ne se montrait pas hostile aux demandes de la population francophone, mais il veillait à les inscrire dans le cadre du système public. S'il ne donna pas suite à toutes les requêtes de Turgeon, ce n'était pas par refus du français, mais en raison de contraintes administratives, notamment la question des permis d'enseignement. Sa vision demeurait cohérente avec son opposition de principe à la multiplication incontrôlée de structures scolaires séparées: il voulait préserver l'unité du système commun, tout en laissant une place encadrée à l'usage du français.

Les lettres révèlent ainsi deux dimensions essentielles: d'une part, la reconnaissance implicite du français comme langue d'instruction par l'autorité scolaire suprême de l'époque; d'autre part, la volonté du Dr Ryerson de concilier les droits des francophones avec un système scolaire centralisé et surveillé, évitant la fragmentation en commissions scolaires autonomes[1]. Leur valeur historique est donc considérable, puisqu'elles montrent que la légitimité du français dans l'enseignement ontarien s'enracine déjà, dès 1849, dans l'interprétation même de son fondateur.

Most sincerely yours,
Arthur Godbout

L'origine des Écoles Françaises dans l'Ontario - Arthur Godbout (1972)
J. George Hodgins. The Legislation and history of separate schools in Upper Canada (1897)
Discours du Sénateur N. -A. Belcourt, le Devoir (26 janvier 1915)

[1] D'un autre côté, si, aux yeux du Dr Ryerson, la requête de M. Turgeon ne pouvait être accueillie, ce n'était point en raison de l'impossibilité pour le Conseil municipal d'engager des instituteurs de langue française, lesquels auraient ainsi été exclus du bénéfice du Fonds scolaire municipal, mais bien parce que l'octroi de licences spéciales d'enseignement était requis, lesquelles ne pouvaient être conférées qu'à des "étrangers" (aliens).

En premier lieu, dans la déclaration qu'il fit relativement aux seules personnes admissibles à recevoir de telles licences dans la province, le Dr Ryerson souligna expressément le terme "étrangers", et observa avec justesse que rien, dans la pétition soumise par M. Turgeon, ne permettait de présumer que l'un des individus recommandés fût "étranger".

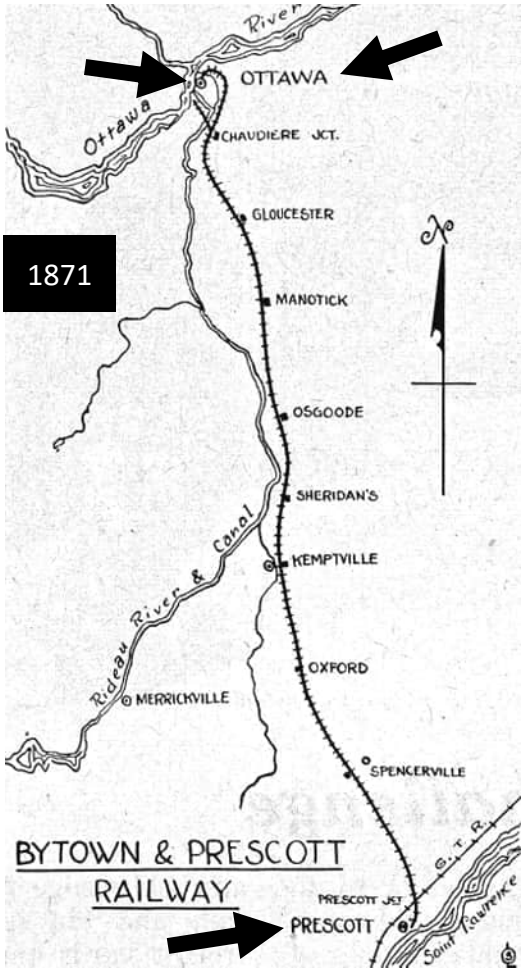

Le chemin de fer Prescott - Ottawa

En 1850, le nom de Joseph Balsora Turgeon paraît parmi les signataires de la requête adressée à la législature pour l'obtention d'une charte créant une compagnie à fonds social pour la construction d'un chemin de fer devant relier Bytown à Prescott. La charte fut obtenue au mois d'août. Le chemin fut construit après mille difficultés et en avril 1854, le premier train arrivait de Prescott à la gare entre la rue McTaggart et Boletier et entre les rues Sussex et Dalhousie à Ottawa.

C'est autour de 1851 que se levait la première pelletée de terre pour placer les rails du chemin de fer qui vient de Prescott à Ottawa. Il était question de construire le chemin de fer de Bytown, Saint-André, Saint-Eustache et Montréal, celui qui vient d'être terminé jusqu'à Hull. La compagnie du chemin de fer de Bytown à Pembroke était incorporée, ainsi que celle de Vaudreuil et Bytown. Le parlement amendait l'acte d'incorporation du chemin de fer de Bytown à Brockville (le Canada Central).

Le Droit. Histoire, réminiscences, biographies. Francis-J, Audet (23 février 1924)

Le chemin de fer Bytown & Prescott Railroad, qui atteint la rive Est de la rivière Rideau avec Bytown en arrière-plan. Bytown Packet (1er janvier 1852)

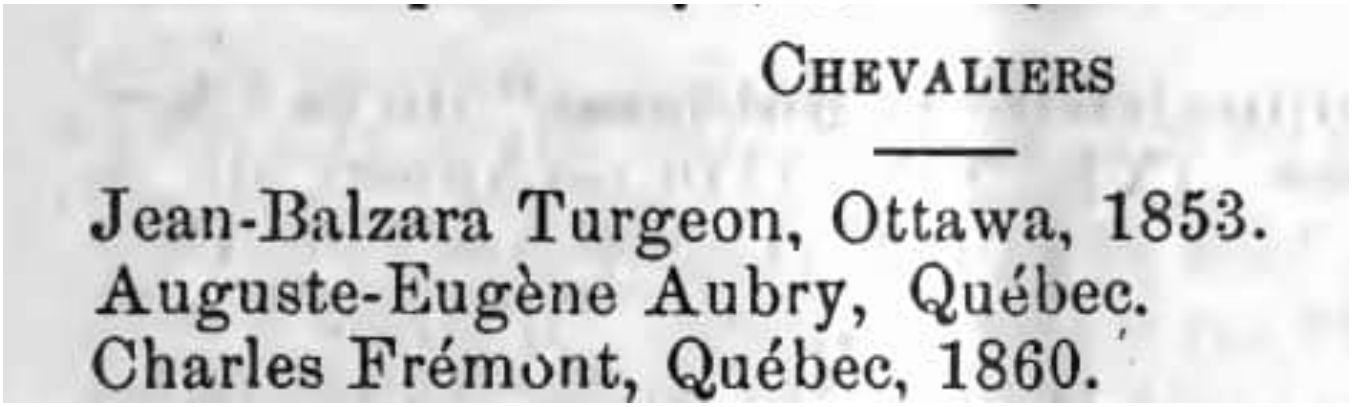

CHEVALIERS

Jean-Balzara Turgeon, Ottawa, 1853.
Auguste-Eugène Aubry, Québec.
Charles Frémont, Québec, 1860.

Archives Historiques. Bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de bibliographie
Pierre-Georges Roy (1906)

Au Canada anglais, le nationalisme s'exprimait sous la forme d'un sentiment plus ou moins international ou impérialiste, celui d'appartenir à l'Empire britannique et d'être des ressortissants britanniques. En contradiction directe avec le conservatisme catholique français, un esprit connu sous le nom de "*volontarisme protestant*". Les différences entre ce "*conservatisme catholique*" et le "volontarisme protestant libéral" se sont exprimées sur le plan politique et ont donné lieu, dans les années 1850, à un sectarisme grave. La grande crise de ce sectarisme a été le projet de loi qui séparait les finances des écoles publiques et privées, créait des commissions scolaires privées chargées de collecter et de distribuer les fonds, et exonérait les partisans des écoles catholiques romaines des taxes scolaires publiques. Le projet de loi fut adopté en juin 1853 avec le soutien massif des députés de l'Est du Canada, ce qui suscita des accusations d'ingérence des catholiques français dans la partie ouest de la province.

NCC-Lower Town Ottawa, Volume 1, 1826-1854 (p.412-413)

Bien que M. Joseph Balzora Turgeon (*Jean Balzara Turgeon*) se soit retiré de la vie publique, ses concitoyens le font nommer **Chevalier** *(une petite croix à la boutonnière*) de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand en 1853, en reconnaissance de ses efforts soutenus à la cause des écoles séparées catholiques. L'honneur est conféré par le pape Pie 1er. C'est le 1er septembre 1831, que le pape Grégoire XVI fonda l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, pour récompenser le courage militaire et le mérite civil à des catholiques pour leur bon exemple dans leurs communautés et pays.

L'inscription sur le devant: "Sanctus Gregorius Magnus" - (Saint Grégoire le Grand)
Arrière: "Gregorius XVI. P. M. Anno I. Pro Deo et Principe" - (Grégoire XVI. P. M. Année 1. Pour Dieu et le Prince)

Damase Bourgeois, appuyé par C. Laporte, propose un vote de remerciements au maire sortant en janvier 1854 "*for his impartial and efficient conduct for the past year*". Une somme de £100 est votée pour le dédommager partiellement des dépenses encourues pendant son mandat. M. Friel le remplace à la mairie, car on sait qu'avant 1855, le mandat n'était que d'un an. Enfin, en 1855, Turgeon et Beaubien sont nommés syndics des écoles, un grand pas vers l'amélioration des conditions d'enseignement dans nos écoles.

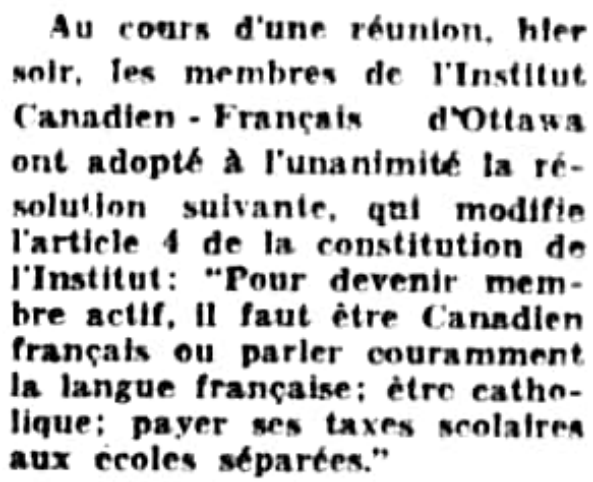

Au cours d'une réunion, hier soir, les membres de l'Institut Canadien - Français d'Ottawa ont adopté à l'unanimité la résolution suivante, qui modifie l'article 4 de la constitution de l'Institut: "Pour devenir membre actif, il faut être Canadien français ou parler couramment la langue française; être catholique; payer ses taxes scolaires aux écoles séparées."

Le Droit (22 février 1941)

Bytown et ses Pionniers canadiens-français 1826-1855, Georgette Lamoureux

Vers le même temps, Turgeon est nommé capitaine de la "Second Rifle Co." d'Ottawa.
En 1854, deux compagnies de volontaires furent organisées l'une anglophone, sous le commandement du capitaine George Patterson, un marchand loyaliste; l'autre composée de citoyens francophones, sous Joseph B. Turgeon, avec le docteur Beaubien comme adjoint. Elles étaient connues sous les noms de No 1 et No 2 Rifles, mais on les appelait plus expressivement "*les Sleepies*" et "*les Diables de Dwyer*".

La 2e compagnie sera une unité francophone, commandée par le capitaine Joseph Balsora Turgeon. L'ironie du sort veut que Turgeon se soit vanté d'avoir été un rebelle lors des troubles de 1837-1838. Le major Turner surveille de près les Rifle Companies et ses lettres à l'adjudant général nous éclairent sur leur évolution. À la fin de l'année 1856, il signale que le tissu nécessaire à la confection des uniformes des soldats est arrivé. Les officiers de la compagnie de Turgeon ont déjà acheté des uniformes à Londres "*très beaux*" mais Patterson et ses officiers subalternes n'ont fait aucun effort pour s'équiper. "*Turgeon peut faire quelque chose*", écrit Turner. La compagnie de Patterson est terriblement mal équipée. La compagnie de Patterson est terriblement déficiente dans la partie escarmouche de l'activité, ne semblant pas avoir la moindre idée de ce à quoi elle est destinée, et Patterson ne se laissera pas enseigner; c'est l'homme le plus têtu que j'aie jamais rencontré.

John Baillie Turner and the Ottawa Volunteer Field Battery, Hugh A. Halliday (20 janvier 2012)
The Hub and the Spokes or The capital and its environs, Anson A. Gard (circa 1904)

1863: Droits égaux et justice égale en tout et partout

À une assemblée des Canadiens-français tenue le 21 du courant dans les salles de l'Institut-Canadien, ayant pour but de prendre en considération la conduite partiale de certains membres du conseil de ville, le Dr. St. Jean fut appelé au fauteuil et le Dr. Riel fut prié d'agir comme secrétaire. Après l'explication du but de l'assemblée par le président, les résolutions suivantes furent proposées et acceptées.

1ère Résolution

Proposé par le Dr. Beaubien secondé par M. P. Marié que les Canadiens-Français de la Cité d'Ottawa, ayant vu avec surprise et indignation la partialité de certains membres à leur égard dans la séance du Conseil tenu le 19 du courant désirent leur faire connaître ardemment toute la peine qu'ils ressentent d'une pareille conduite dans cette circonstance. Que la population Canadienne Française de cette Cité se trouvant plus d'un tiers de la population totale désire et veut être représentée dans la commission de police par un homme qui parle au moins leur langue afin de n'être plus obligé de recourir à des interprètes qui ne peuvent expliquer leurs affaires que bien imparfaitement; et que de plus le moto de la nationalité canadienne, est et sera toujours "*Droits égaux et justice égale en tout et partout*."

2ème Résolution

Proposé par Joseph Balsora Turgeon secondé par P. Dufour, que nous Canadiens-Français sentant l'extrême nécessité d'avoir un membre parlant notre langue au nombre de ceux qui composent la commission de Police de cette ville espérons que la, race Britannique, sera assez libérale pour nous faire justice à cette occasion et avisera ceux des membres qui ont voté contre la motion proposant un commissaire canadien, de reconsidérer leurs votes et nous faire justice à la prochaine séance.

3ème Résolution

Proposé par F. Rochon secondé par C. Fréchette, que les procédés de cette assemblée soient publiés dans le Courrier d'Ottawa, dans l'Ordre de Montréal, le Courrier du Canada et le Journal de Québec. (Vraie Copie). Dr. Riel Sec.

Le Courrier d'Ottawa (28 janvier 1863)

Évènement en 1866: John Fitzsimmons, frère du prisonnier, accusé d'avoir brisé quarante-huit vitres dans cinq fenêtres de la maison de M. Turgeon, inspecteur des licences. Joseph Balsora Turgeon, a assermenté:

Je suis rentré chez moi la nuit de Noël, vers onze heures, lorsque ma fille m'a informé que quelqu'un avait jeté et brisé mes fenêtres. J'ai demandé à ma famille de se préparer et d'aller à l'église, et nous y sommes allés; nous sommes rentrés et nous nous sommes couchés vers une heure; quelque temps après, j'ai été réveillé par un grand bruit, comme celui d'un canon.

J'ai immédiatement couru en bas en vêtements de nuit, j'ai trouvé toutes mes fenêtres brisées et j'ai vu un homme s'enfuir en courant. L'homme que j'ai vu portait des vêtements sombres et son manteau ne lui descendait pas tout à fait jusqu'aux genoux. Je n'avais pas mon revolver et j'ai donc saisi un tisonnier, mais il était trop tard pour l'attraper. Je l'ai interpellé dans un langage plutôt grossier, car j'étais provoqué. Je me suis ensuite habillé et je suis parti à la recherche de la police, mais je ne l'ai pas trouvée; elle s'était dûment enfoncée dans les ruelles. J'ai demandé à une personne que j'ai rencontrée si elle avait vu un homme tel que je l'avais décrit, et elle m'a répondu par l'affirmative. Je l'ai ensuite décrit à la police et j'ai fait remarquer que lorsqu'ils le découvriraient, ils s'apercevraient qu'il avait la main coupée, car j'ai vu un peu de son sang sur ma fenêtre.

L'adjudant a alors demandé au prisonnier de montrer ses bagues, et il a été constaté que la main droite était bandée et présentait une coupure telle que celle causée par du verre. Le témoin dit au prisonnier: “Je ne peux pas jurer des vêtements que vous portiez, mais je peux vous jurer que je vous connais. Vous ne m'avez jamais fait de mal auparavant et je ne vois pas pourquoi vous m'en auriez fait maintenant.” Le prisonnier a déclaré à son Honneur qu'il avait des témoins importants, mais qu'il ne pouvait pas les obtenir maintenant, et a demandé que l'interrogatoire complémentaire soit reporté à ce matin, ce à quoi M. O'Gara a consenti, et a pris une caution pour sa comparution.

The Ottawa Times (28 décembre 1866)

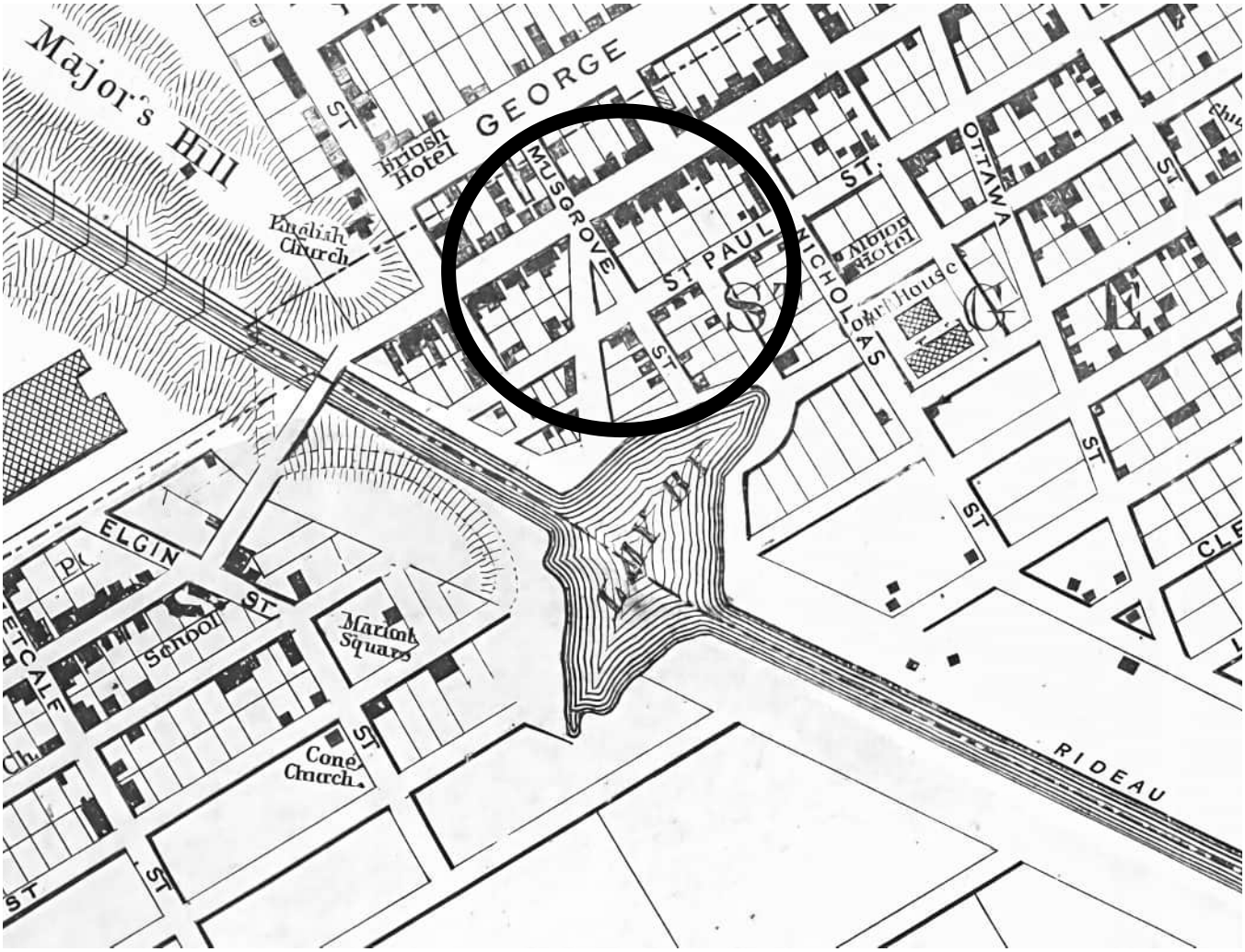

Une maison vacante, propriété de Joseph Balsora Turgeon, Bassin du canal (Canal Basin), rue Mosgrove a été incendié la nuit dernière par des vandales. Il ne restait que la structure de la maison avant que les flammes ne soient éteintes.

Morning chronicle and commercial and shipping gazette (8 septembre 1879)

Joseph Balsora Turgeon demeurait avec sa fille, Mme Mary-Ann Washburn, dans un logis au dessus de leur au magasin d'instruments de musique au 158 rue Main, Hull (Bloc Monck)

1887

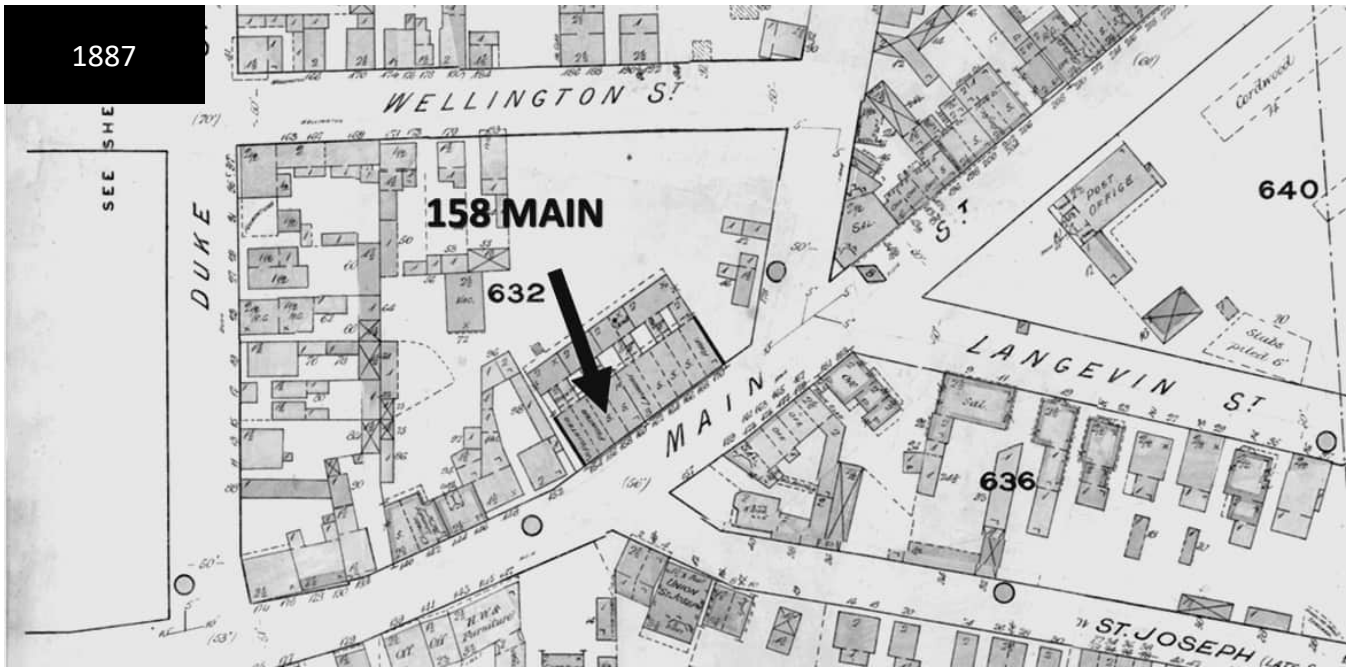

1876

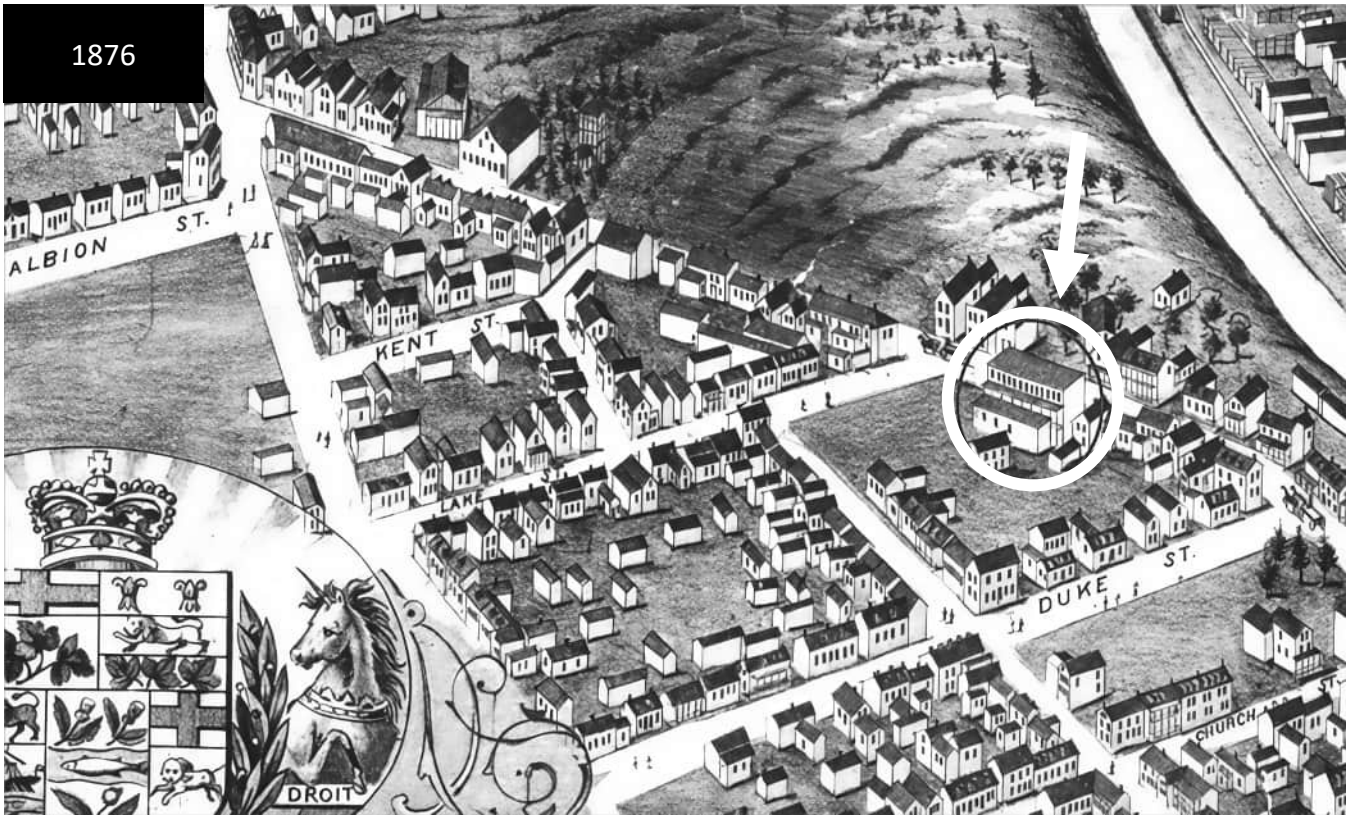

En 1865 et 1866, il est encore président de l'Institut canadien-français. Dans l'annuaire, sa profession est donnée comme "*License Inspector and General Agent*", ses bureaux étant au 118 de la rue Rideau. Il habitait une jolie maison blanche avec véranda, du côté est de la rue Mosgrove, au sud de Besserer, près du bassin du canal. En 1877, il assiste aux célébrations qui marquent le vingt-cinquième anniversaire de l'Institut qu'il a fondé. Une fois déménagé à Hull, il avait un magasin d'instruments de musique au 158 rue Main, Hull (Bloc Monck), il habitait au deuxième étage avec sa fille.

Une mort subite: Hull, M. Joseph Balsora Turgeon, un Canadien français très marquant, est mort presque subitement samedi matin, à Hull, à l'âge avancé de quatre-vingt-sept ans. Le défunt était dans un état de santé très précaire ces jours derniers, mais personne ne s'attendait à une mort aussi soudaine. À sept heures du matin, le défunt qui demeurait avec sa fille, Mme Mary-Ann Washburn, déjeuna et descendit au magasin d'instruments de musique au 158 rue Main, Hull (Bloc Monck), où il s'assit sur une chaise. Une heure après un sourd gémissement se fit entendre et M. Turgeon avait cessé de vivre lorsqu'on vint pour lui porter secours. Le docteur Ouimet et le prêtre appelés en toute hâte, arrivèrent auprès d'un cadavre. On attribue sa mort à une maladie de cœur. M. Turgeon qui est très connu à Ottawa et à Hull, a été maire à Ottawa en 1853. La même année, il fut créé commandant de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, par Sa Sainteté Pie IX. Il est un des fondateurs de l'Institut Canadien à Ottawa.

La Presse (20 juillet 1897)

Régis Roy, qui a consacré un article à cet homme remarquable, dit que Turgeon possédait une silhouette imposante, que son teint était foncé de même que ses cheveux. Il parlait vite et bien, dit-il. Son portrait nous montre un bel homme, avec des yeux volontaires et perçants.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855 et 1855-1876, Georgette Lamoureux
Régis Roy est un écrivain et dramaturge franco-ontarien. Membre du Cercle littéraire de l'ICFO

Vandalisme au cimetière Notre-Dame d'Ottawa

dont celle du fondateur de l'ICFO Joseph-Balsora Turgeon

Le droit (3 mai 2010) - François Pierre DuFault

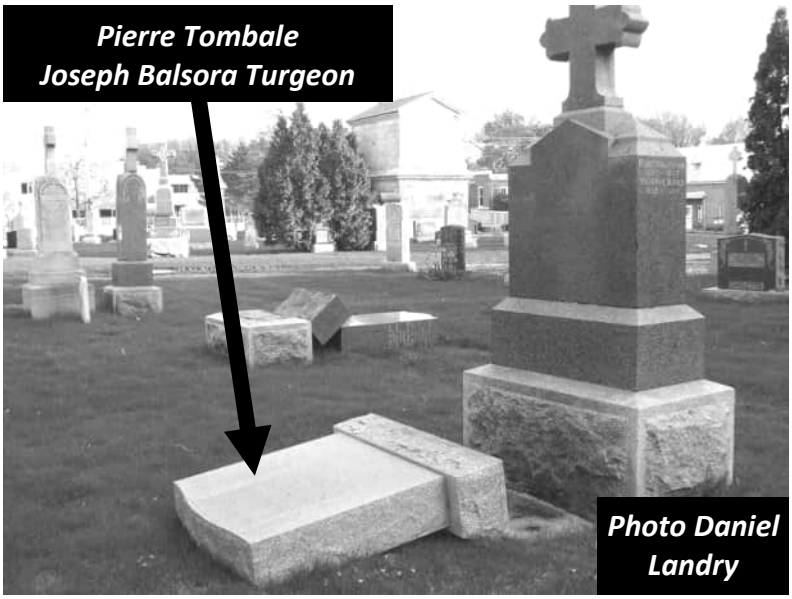

On dirait qu'une tornade est passée à travers le cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Dans la nuit de vendredi à samedi, selon toute vraisemblance, le lieu de sépulture a été la cible d'actes de vandalisme. Une quarantaine de pierres tombales ont été renversées.

Au nombre des pierres saccagées, on retrouve celle érigée en 2003 à la mémoire de Joseph-Balsora Turgeon, le fondateur de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) en 1852 et premier maire francophone de Bytown l'année suivante.

Pour l'historien Jean Yves Pelletier, voir le monument de J.-B. Turgeon renversé a eu l'effet d'un électrochoc. C'est lui qui, avec d'autres membres de l'ICFO, avait entrepris d'ériger le monument à la mémoire de l'ardent défenseur des droits des francophones décédé en 1897.

"*Il n'y avait qu'une petite plaque à l'endroit où M. Turgeon est enterré. En 2003, pour célébrer le 150e anniversaire de l'ICFO, nous avons amassé les sommes nécessaires pour faire ériger un monument sur sa tombe. Ça m'a fait un choc de le voir renversé*", de confier M. Pelletier au Droit.

Il a également contribué à la création du Collège de Bytown qui est devenu l'Université d'Ottawa. M. Pelletier s'apprêtait à donner une visite guidée du cimetière Notre-Dame, samedi après-midi, lorsqu'un citoyen (généalogiste Daniel Landry) qui était venu se recueillir sur la tombe de son père lui a montré les dommages. Ils ont immédiatement contacté les policiers. Heureusement pour M. Pelletier et l'ICFO, la pierre tombale de J.-B. Turgeon ne s'est pas brisée en tombant. Elle pourra être relevée et réinstallée sur son socle. Beaucoup d'autres monuments n'ont pas eu la même chance. "*Comment peut-on ainsi violer des sépultures ? Ce sont des gestes absolument gratuits*", condamne M. Pelletier.

rue Main à Hull avant l'incendie de 1900

Magasin de musique

Mde. Washburn dont le public a su apprécier en maintes occasions les talent pour la muse d'Apollon, devra ouvrir ces jours ci dans la rue Main un magasin de musique, alors qu'elle continuera comme par le passé à instruire les personnes qui voudront bien lui confier leur éducation musicale.

Le spectateur (8 novembre 1892)

Décès de Mary Ann Turgeon (Washburn)

Mme M. A. Washburn, résidente bien connue de Hull, est décédée hier matin (*27 août 1914)*. Elle était la veuve de feu William Washburn, ancien registraire du comté d'Ottawa, et la fille de feu le chevalier Joseph B. Turgeon, ancien maire d'Ottawa.

Mme Washburn jouissait d'une grande notoriété dans les milieux musicaux d'Ottawa et de Hull. Au moment de son décès, elle était organiste à l'église du Saint-Sacrement, dans le quartier Glèbe. Douée d'un talent remarquable dès son jeune âge, elle avait complété ses études musicales à Boston.

Travailleuse dévouée au sein de l'Église et reconnue pour sa bonté et sa bienveillance, sa disparition sera vivement ressentie dans les cercles musicaux et sociaux. Elle laisse dans le deuil une fille, Mlle Agnès Washburn, organiste de l'église Sainte-Marie, avenue Bayswater, ainsi que deux frères: M. George Turgeon, de Hull, et M. Charles Turgeon, autrefois au département des finances et maintenant établi à Chicago.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 h, au départ de la résidence familiale située au 111, rue Main, Hull, pour l'église Notre-Dame et le cimetière de Hull.

The Ottawa Citizen (28 août 1914)

Voulez-vous ?

UN PIANO,
UN ORGUE,
UN VIOLON,
UNE GUITARE,
UNE FLUTE,

Ou un instrument de musique quelconque

Voulez-vous ?

Une belle Chanson
Une Chanson Comique
Anglaise ou Française
La Musique la plus nouvelle. Les auteurs les plus recherchés ?
ALLEZ CHEZ

Mde. Washburn,
158 RUE MAIN, HULL
(BLOC MONCK)

Le spectateur (22 novembre 1892)

Mary Ann Turgeon (Washburn) et son père Joseph Balsora Turgeon à l'hôtel de ville de Hull

Nous prions le public de bien vouloir porter son attention sur ces lectures, qui auront lieu à l'Hôtel de Ville de Hull à huit heures, le mardi 27 courant. Ci-dessous, nous mentionnons les noms de quelques-unes des dames et de quelques-uns des messieurs qui ont aimablement promis leur concours, et à en juger par ceux-ci, tout laisse présager une soirée des plus agréables. La partie musicale du programme sera assurée par Mesdames Washburn, Merrill, Assim et Hutton, Mme Pauley, MM. R. Sinclair, Tucker, Turgeon et H. P. Hill, tandis que des lectures seront proposées par M. Turgeon, M. W. Washburn, M. Shields et d'autres. Nous pensons que le comité, en présentant une telle liste, est pleinement en droit de s'attendre à une nombreuse assistance.

The Free Press (24 février 1872)

Local Trapeze Artist Got the Thrill of His Life When Bag Broke From its Yard Moorings

George Turgeon Was the Victim Of the Human Element in 'Sixties

À l'exception de John Rochester, les propriétaires des moulins à la Chaudière étaient des Américains qui avaient acheté leurs lots hydrauliques au cours des années suivant 1852. J. B. Turgeon exploitait (travailleur) également une scierie au bassin du canal, une vieille locomotive fournissant sa force motrice. Surélevées au-dessus du sol, les roues motrices de la machine faisaient tourner les courroies de transmission du moulin.

Lucien Brault. Ottawa Old and New (1946)

Un artiste de trapèze local vit le frisson de sa vie lorsque son ballon se détacha de ses amarres dans la cour. George Turgeon fut victime du facteur humain dans les années 1860. Heureusement, l'air chaud contenu dans le ballon se refroidit et l'appareil redescendit près du ruisseau Patterson après avoir décollé des environs de la rue Nicholas. Trois garçons, incapables de l'attacher à ses amarres, durent lâcher prise, et le ballon s'envola.

M. Sam Boyle, d'Echo Drive, raconte une histoire très intéressante des débuts du quartier situé entre les rues Besserer et Nicholas et le canal. M. J. B. Turgeon, qui travaillait autrefois une scierie près de la rue Nicholas dans les années 1850, avait un fils nommé George qui, à l'époque de cette histoire, ambitionnait de devenir un grand artiste de trapèze. Il avait alors environ trente ans et faisait preuve d'un certain génie dans bien des domaines.

D'après le récit de M. Boyle, datant de la fin des années 1860, George Turgeon souhaitait devenir trapéziste aérien, à l'image de ceux d'aujourd'hui, n'étant pas satisfait de se produire sur une barre horizontale au sol.

Il construisit habilement un ballon d'environ un tiers de la taille des ballons modernes. Pour s'exercer, M. Turgeon engageait trois ou quatre garçons du voisinage pour l'élever à une quinzaine de pieds du sol, puis attacher le ballon à un poteau dans la cour. Le ballon était gonflé à l'air chaud. La hauteur et le balancement du ballon donnaient au trapéziste le "décor local", pour ainsi dire, ainsi que le mouvement recherché. Tout se déroula bien jusqu'au jour où George Turgeon connut le plus grand frisson de sa vie. Ce jour-là, les trois garçons chargés de le retenir étaient plutôt légers. L'un d'eux était le jeune Sam Boyle, narrateur de l'histoire.

Les garçons élevèrent le ballon à la bonne hauteur, mais lorsqu'ils tentèrent de l'attacher, une rafale de vent survint et la corde tira si fort qu'ils ne purent la retenir.

Une rafale plus puissante encore arracha le ballon de leurs mains, et le trapéziste s'éleva dans les airs. Les garçons, affolés, se mirent à crier et à courir pour avertir les autres, craignant d'être tenus responsables de la mort de George Turgeon. Les cris attirèrent l'attention sur sa situation. Les gens regardaient, certains horrifiés, d'autres fascinés.

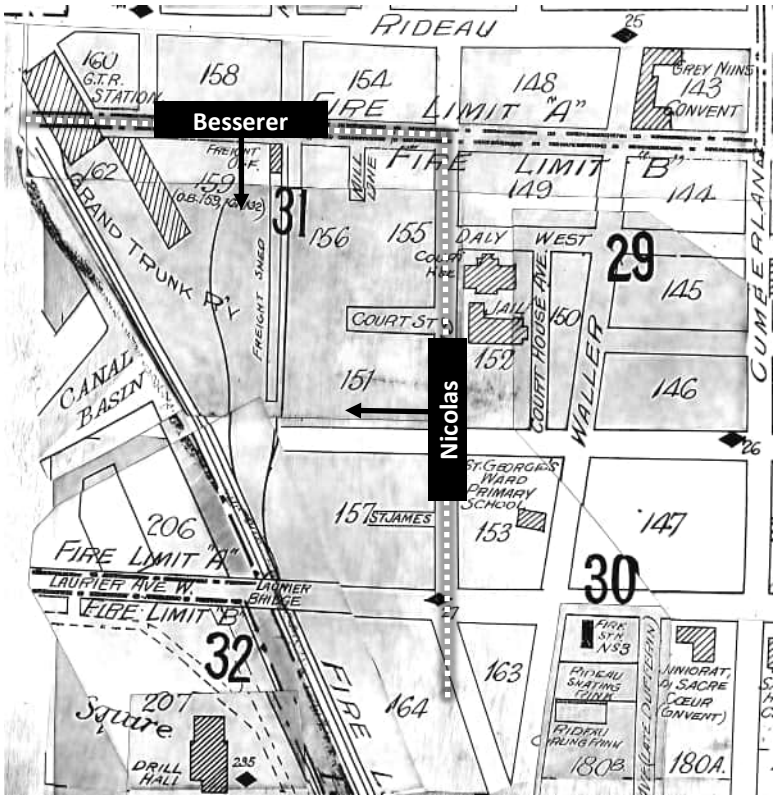

Turgeon et son ballon survolèrent les toits sans monter très haut. Le ballon dériva vers le sud-ouest, passa au-dessus de la Haute-Ville et se dirigea vers ce qui deviendrait plus tard Stewarton. Heureusement, l'air chaud vint rapidement à manquer et ne le porta pas bien loin. Il atterrit près de la source du ruisseau Patterson, dans un terrain marécageux. Peu lui importait l'endroit: il voulait simplement atterrir.

Des habitants du sud de la ville, voyant le ballon descendre, accoururent pour lui porter secours et l'aidèrent à rentrer chez lui avec son ballon. Ce fut la première et dernière ascension de Turgeon. Il n'utilisa plus jamais le ballon. Il en vint à craindre le facteur humain. Sam Boyle raconte que pendant six mois, il évita Turgeon et s'enfuyait chaque fois qu'il le voyait. Il ne reçut aucun salaire pour cette journée et n'en voulait pas. Un autre garçon tenant le ballon ce jour-là était Frank Loucks.

L'envol de Turgeon fit longtemps parler de lui. Pendant des semaines, ce fut le sujet de conversation de la ville entière. M. Turgeon dut raconter son aventure des centaines de fois, et les journaux locaux en firent leurs gros titres. Aventurier dans l'âme, George travailla ensuite quelque temps dans la fonction publique, fut batelier sur le Haut-Ottawa, remonta le Nil avec d'autres bateliers canadiens sous les ordres de Wolseley, visita l'Irlande, puis se fixa comme comptable dans les bureaux de J. R. Booth. Il est décédé il y a quelques années.

The Ottawa Citizen (9 février 1929)

L'un des bâtiments les plus célèbres de la Basse-Ville, le 209-211 Clarence avait plus de 150 ans et datait de 1847. Elle appartenait à l'origine à Joseph Balzara Turgeon.

En 2011, les grandes pièces étaient louées à des étudiants; le sous-sol était soutenu par des solives en bois dont l'écorce était encore présente. Le sous-sol était soutenu par des solives en rondins dont l'écorce était encore présente. Il y avait une immense cuisine, on pouvait imaginer des réunions de débatteurs, de politiciens, d'artistes et d'acteurs. L'ambiance était irrésistible

Avec le temps, le bâtiment est tombé en ruine; les portes n'étaient pas sécurisées, le toit s'effondrait, la cour avant était jonchée d'ordures. Inoccupé depuis 2011, la maison a été la proie des flammes le 5 janvier 2016. L'incendie a été causé par une bougie allumée à l'intérieur du bâtiment et renversée par un intrus.

https://lowertownecho.ca/2020/08/23/vacant-building-on-clarence-goes-up-in-smoke/

DE L'ÉVEIL COLLECTIF À L'ÉPREUVE DE LA VIOLENCE

Le règne de la terreur

La guerre des Shiner à Bytown
1830-1843

Émeutes du Lundi des Pierres

Stony Monday
le lundi 17 septembre 1849

À la fin des années 1830, alors que les Canadiens français consolident leurs acquis, d'autres dynamiques plus sombres s'installent. La population de Bytown croît rapidement, alimentée par l'immigration irlandaise. Cette cohabitation, d'abord précaire, dégénère bientôt en affrontement.

Elles plongent dans une période de crise marquée par l'irruption d'une violence brutale: celle des Shiners, un groupe ouvriers forestiers d'origine irlandaise, organisés autour de Peter Aylen, qui cherchent à imposer leur domination par la force. Le récit change de ton: il devient celui de bagarres de rues, de sabotages, d'intimidation, de lutte pour la survie économique et identitaire.

Ce basculement du rêve communautaire à la réalité conflictuelle constitue un moment charnière de l'histoire de Bytown. À travers les tensions ethniques et les violences de la "*guerre des Shiners*", c'est toute la fragilité du tissu social de la jeune ville qui apparaît. Et pourtant, cette épreuve contribuera, paradoxalement, à renforcer la cohésion des francophones et à affirmer la nécessité de structures fortes pour défendre leur place dans une ville en pleine mutation.

1835 Apogée de la guerre des Shiners

Les Irlandais avaient été des précurseurs. Ils avaient investi la région en grand nombre entre 1817 et 1825, bien avant la construction des routes internes du Haut-Canada.

Jusqu'en 1830, les immigrants Irlandais partaient surtout des ports de l'Ulster, dans le nord de l'Irlande et ils étaient, pour la plupart, protestants. Plus tard, ce sont principalement des catholiques qui immigrèrent, partant de plus en plus souvent du sud et de l'ouest.

Il s'agissait, plutôt, de gens ordinaires en quête de la meilleure vie qu'ils pourraient trouver. Les catholiques subirent des préjugés considérables dans leur nouveau pays, et les Irlandais en général étaient souvent traités comme une sous-classe. Les ouvriers irlandais qui creusèrent les canaux et construisirent les chemins de fer sont des héros méconnus, car personne d'autre n'aurait pu, à l'époque, accomplir ce pénible travail.

Une autre caractéristique des Irlandais était leur penchant pour le "démon de la boisson"; en fait, leurs problèmes d'alcoolisme n'étaient sans doute pas pires que ceux des Anglais et des Écossais.

Les Pionniers irlandais du Quebec et de l'Ontario- Lucille H. Campey (2024)

Aylen (Vallely), Peter, marchand de bois, né en 1799 à Liverpool, Angleterre, décédé probablement en octobre 1868 à Aylmer, Québec.

Homme d'une ambition insatiable, Aylen était prêt à recourir à tous les moyens susceptibles d'augmenter son profit. La concurrence croissante qui régnait dans le commerce du bois dans la vallée de l'Outaouais pendant les années 1830, amena Aylen à recourir à la violence comme moyen de s'imposer.

Parmi les nombreux marchands de bois qui pillèrent les "limites à bois" de leurs rivaux, détruisirent leurs estacades et leurs radeaux, attaquèrent et mirent en fuite leurs ouvriers, Aylen se montra le plus violent. Aylen tira également profit du groupe considérable de travailleurs irlandais qui se trouvaient sans emploi, une fois achevé le canal de Rideau en 1832. Se faisant le champion de la lutte des Irlandais pour obtenir du travail dans les chantiers aux mains des Canadiens français, il n'engagea que des Irlandais, se gagnant ainsi le concours de ces fiers-à-bras.

Alors qu'il dominait pour ainsi dire toute la rivière Outaouais en 1835, Aylen reporta sa violence sur Bytown (Ottawa) dans le but évident de s'assurer la maîtrise politique et économique de la ville. De 1835 à 1837, Aylen et sa bande de quelque 200 Irlandais restèrent à Bytown après les opérations d'hiver et terrorisèrent les habitants. Ses compagnons, qui étaient connus sous le nom de "shiners", se rendirent virtuellement

maîtres de la basse ville, où habitaient les ouvriers, et se livrèrent sans vergogne à de violents combats et à des vols.

L'absence de toute force de police organisée permit aux Shiners d'agir en toute impunité. Ce recours à la violence commença avec l'arrestation d'Aylen en juillet 1835 pour voies de fait; la colère des Shiners tourna à la folie furieuse et ne prit fin qu'après qu'ils eurent coulé un vapeur du canal dans le port de Bytown. Les magistrats locaux eurent vite fait d'apprendre qu'Aylen était intouchable.

L'hégémonie de ce dernier sur Bytown dura deux ans, et fut consolidée lorsqu'il disloqua les institutions locales, y compris le conseil du canton de Nepean dont il interrompit l'assemblée pour les élections annuelles en janvier 1837, empêchant ainsi l'élection des fonctionnaires municipaux. La paix fut cependant rétablie sur la rivière. En mars 1836, l'Ottawa Lumber Association fut créée dans le but de mettre fin à la violence régnant dans le commerce. Aylen réalisa apparemment qu'il avait obtenu tout ce qu'il pouvait en imposant la violence sur la rivière, et il devint l'un des premiers membres du bureau de l'association. À vrai dire, cette dernière ne tarda pas à lui offrir des avantages. Le premier projet de l'association fut l'amélioration du cours de la rivière Madawaska afin de faciliter le flottage du bois. Étant donné qu'Aylen exploitait le bois sur la rivière Madawaska, on lui confia la charge des travaux.

À Bytown, l'emprise d'Aylen se disloqua au printemps de 1837. Les émeutes causées par les Shiners atteignirent leur summum en mars de la même année. En tant que marchand éminent de Bytown, James Johnston écrivit au lieutenant-gouverneur sir Francis Bond Head: "M. Peter Aylen [...] a déjà prouvé à toute la ville de Bytown qu'il n'a aucun respect de lui-même, et ne craint ni Dieu ni les hommes. Il connaît toutes les arcanes de la loi.

Il existe déjà plusieurs mandats d'arrêt contre lui, mais pas un constable de Bytown n'ose l'arrêter. C'est lorsqu'Aylen tenta de faire assassiner Johnston le 25 mars 1837 que la communauté bouleversée se décida à agir. Les magistrats, aidés par un groupe de citoyens, organisèrent des patrouilles de nuit armées et assermentèrent des constables spéciaux pour arrêter les transgresseurs de la loi. Sous l'action énergique de la communauté, les Shiners furent maîtrisés en avril et en mai 1837.

Aylen réalisa que sa carrière à Bytown avait pris fin. En 1836, il avait loué à bail la plupart de ses terrains de la région, quand il était venu s'installer dans la ville. Ses

transactions en disent long sur sa fortune. Sur le chemin Richmond, à trois milles de Bytown, il loua une propriété de 150 acres, comprenant une maison à deux étages, des granges et des étables, une forge et un magasin; il loua également un lot de 300 acres avec une maison dans le canton de Horton et 12 lots de forêt de 10 acres près de Bytown. Après sa défaite au printemps de 1837, il loua sa maison et son magasin de Bytown et vendit les 250 acres du canton de Nepean que sa femme avait reçues en dot. Aylen déménagea dans une ferme de la rive nord de la rivière Outaouais, près de Symmes Landing, d'où il continua le commerce du bois.

The Shiners' War: Social Violence in the Ottawa Valley in the 1830 - Michael S. Cross

L'ivrognerie était le vice le plus répandu en Irlande, l'alcoolisme touchant les deux sexes et toutes les tranches d'âge. Il s'agissait bien sûr d'un vice qui encourageait davantage la violence et le désordre. Dans ce contexte, les Irlandais avaient tendance à faire preuve d'ethnocentrisme, à s'identifier fortement à leur nation, leur groupe, leur famille. Ils avaient également tendance à être violents, la violence des ivrognes, des désespérés, des personnes en manque de sécurité. En émigrant au Canada, loin de leur environnement familier et de leurs familles, il n'est pas surprenant qu'ils se soient regroupés et qu'ils aient été agressifs pour défendre leur identité et leur mode de vie. Ils se sentaient menacés: menacés par leur nouvelle situation, menacés par l'insécurité économique, menacés par les autres groupes de la société de Bytown.

Conrad H. Arensberg, The Irish Countryman (New York 1950)

À la fin du mois de mai 1835, les troubles à Bytown avaient atteint des proportions sans précédent. Tout l'hiver, les habitants de la ville, plaque tournante du commerce du bois de Bytown, s'étaient préparés à affronter la visite annuelle, le fléau annuel, des cageux (*raftsmen*) qui descendaient chaque printemps de la haute vallée pour se livrer à des beuveries et à des émeutes dans les rues de Bytown. Comme les crues dans les cours d'eau, les cageux et les troubles sociaux arrivaient chaque année en avril et en mai.

Mais jamais auparavant leur venue n'avait entraîné une violence aussi organisée qu'en 1835. Car les bûcherons irlandais avaient désormais un chef et un objectif. Peter Aylen,

Jones Falls - Des bateaux bondés, probablement d'immigrants traversant le canal Rideau
Aquarelle de P. J. Bainbridge (1838)

déserteur de la marine, magnat du bois, ambitieux et intrigant, s'était placé à la tête des masses irlandaises et les avait transformées en une arme redoutable. Il leur avait donné un objectif: chasser les Canadiens français de la rivière et garantir ainsi aux Irlandais des emplois et des salaires élevés dans les camps forestiers.

Confiants dans leur nombre, Aylen et ses partisans arpentaient les rues de Bytown avec arrogance, se battant et buvant sur les trottoirs, frappant sauvagement quiconque osait les défier. La ville a souffert de ce règne de terreur pendant des semaines. La foule irlandaise, se glorifiant du nom des Shiners, semblait avoir le contrôle total. Mais il s'agissait d'une société hiérarchisée; il existait une ligne de démarcation entre les classes que même les Shiners ne pouvaient franchir sans risque. Alors que les ouvriers canadiens-français étaient maltraités, les notables de la communauté secouaient la tête avec dégoût et se plaignaient du mauvais comportement des Irlandais. Cependant, lorsqu'un avocat respectable, Daniel McMartin de Perth, fut agressé par Peter Aylen, les forces de l'ordre social entrèrent en action. Aylen fut rapidement arrêté. L'arrestation d'Aylen n'était qu'un contrôle temporaire. Il fut rapidement libéré, et les troubles continuèrent.

Bathurst Courier (5 juin 1835)
Michael S. Cross, Stony Monday, 1849: The Rebellion Losses Riots in Bytown (1971)

Alors que Bytown devenait le centre des troubles, ceux-ci se propageaient dans toute la vallée. Aylen accéléra le rythme de sa campagne anti-française, déterminé à remporter une victoire rapide et totale. Au printemps 1835, les Shiners commencèrent à arrêter les radeaux manœuvrés par des Canadiens français, à mettre en déroute les équipages, puis à démolir les radeaux. Cependant, les Canadiens, lassés de ces persécutions incessantes, ripostèrent. La première résistance enregistrée eut lieu en juin, à Grand Calumet, au nord de Pembroke. Une équipe d'abordage des Shiners fut repoussée d'un radeau lorsque des renforts canadiens-français rejoignirent les rafteurs.

Upper Canada State Papers, vol. 83, Charles Shirreff to Rowan (11 juillet 1835)

Cependant, l'exemple le plus marquant de la réaction des Canadiens-Français eut lieu en juillet, lorsqu'un radeau manœuvré par des Shiners fut pris en embuscade dans le chenal derrière l'île de Montréal. Les Irlandais furent capturés, battus et jetés à terre. Les Canadiens déclarèrent qu'à l'avenir, aucun Irlandais ne serait autorisé à passer le Long Sault. La menace n'était pas vaine. Un radeau appartenant à Peter Aylen fut pris pour cible et saisi au même endroit. Mais en matière de sauvagerie et d'intimidation, les Canadiens français ne pouvaient rivaliser avec les Shiners. À la fin de la saison, les Irlandais avaient clairement triomphé.

Upper Canada Sundries, justices of the peace, by J. Bulger, A. Leamy, and M. Whalen (5 août 1835)

La condamnation de plusieurs Shiners à l'automne 1837 à des peines de prison pour voies de fait et viol indiquait que l'anarchie qui avait régné au cours des deux années précédentes touchait à sa fin. Le "*roi*" des Shiners, Peter Aylen, comprit que son règne de terreur semblait toucher à sa fin à Bytown vers la fin de 1837. Il vendit ses propriétés à Bytown et à Nepean, puis traversa la rivière des Outaouais pour s'installer à Aylmer, dans le Bas-Canada. L'application de la loi au Québec était un peu plus souple, ce qui convenait parfaitement au "*roi*".

The Shiner's War: Social Violence in the Ottawa Valley in the 1830s - Michael S. Cross
Whiskey and Wickedness, Bytown (Ottawa) 1815-1845 - Larry D. Cotton

L'émeute de Stony Monday a eu lieu à Bytown (Ottawa) le lundi 17 septembre 1849

CAP. LVIII.

An Act to provide for the indemnification of parties in Lower-Canada whose property was destroyed during the Rebellion in the years one thousand eight hundred and thirty-seven, and one thousand eight hundred and thirty-eight.

[25*th April*, 1849.]

En 1849, *Le Rebellion Losses Bill* (projet de loi sur les pertes dues aux rébellions) est adopté à la Chambre d'assemblée par 47 voix contre 18, avec une majorité non seulement parmi les députés britanniques du Bas-Canada, mais aussi dans le Haut-Canada. Malgré toutes les protestations, Lord Elgin, alors gouverneur général, signe en avril 1849 le projet de loi qui indemnise les Bas-Canadiens pour les pertes subies lors des rébellions de 1837-1838.

Le projet de loi est impopulaire auprès des loyalistes, connus sous le nom de Tories, car il indemnise ceux qui ont participé à la rébellion, à moins qu'ils n'aient été reconnus coupables de trahison. Lors des émeutes qui s'ensuivent à Montréal, alors capitale du Canada, Lord Elgin est agressé et les édifices du Parlement sont incendiés.

Lord Elgin fait savoir qu'il envisage de déplacer la capitale du pays et programme une visite à Bytown. Les partisans conservateurs, dont le maire Robert Hervey, s'opposent à l'organisation d'une réception pour Lord Elgin. Lors d'une réunion organisée par les réformistes dans le North Ward Market, aujourd'hui appelé Byward Market, les deux camps opposés s'affrontent, d'abord à coups de bâtons et de pierres, puis avec des armes à feu. 30 personnes sont blessées et un homme, David Borthwick, est tué par balle.

Deux jours plus tard, les deux factions politiques, armées de canons, de mousquets et de pistolets, s'affrontent sur le pont des Sapeurs qui enjambe le canal Rideau, mais les militaires arrivent à temps pour désamorcer la situation.

Lord Elgin reporte sa visite à juillet 1853 et reçoit un accueil chaleureux. Bytown, rebaptisée Ottawa en 1855, devient la capitale du Canada en 1867.

The Historical Society of Ottawa - historicalsocietyottawa.ca
Chroniques de la Capitale. L'histoire méconnue. Rick Henderson - capitalchronicles.ca

CAP. LVIII.

An Act to provide for the indemnification of parties in Lower-Canada whose property was destroyed during the Rebellion in the years one thousand eight hundred and thirty-seven, and one thousand eight hundred and thirty-eight.

[25*th April*, 1849.]

WHEREAS on the twenty-eighth day of February, one thousand eight hundred and forty-five, an humble Address was unanimously adopted by the Legislative Assembly of this Province, and by them presented to the Right Honorable Charles Theophilus Baron Metcalfe, the then Governor-General of the same, praying "that His "Excellency would be pleased to cause proper measures to be adopted in order to "insure to the inhabitants of that part of this Province formerly Lower-Canada, "indemnity for just losses by them sustained during the Rebellion of one thousand "eight hundred and thirty-seven, and one thousand eight hundred and thirty-eight;" and whereas on the twenty-fourth day of November, one thousand eight hundred and forty-five a Commission of five persons was, by His Excellency the said Governor-General, duly appointed to enquire into such losses arising from and growing out of the said Rebellion; And whereas it appears by the Report of the said Commissioners, dated the eighteenth day of April, one thousand eight hundred and forty-six, that "the want of "power to proceed to a strict and regular investigation of the losses in question, left "the Commissioners no other resource than to trust to the allegations of the claimants, "as to the amounts and nature of their losses;" And whereas, in order to redeem the pledge given to the sufferers of such losses, or their *bonâ fide* creditors, assigns, or *ayants droit*, as well by the said Address of the said Legislative Assembly, and the appointment of the said Commission, as by the letter addressed by the Honorable the Secretary of the Province, by order of the Right Honorable Charles Murray, Earl Cathcart, subject of more minute inquiry under Legislative authority, and that the same, so far only as they may have arisen from the total or partial, unjust, unnecessary or wanton destruction of the dwellings, buildings, property and effects of the said inhabitants, and from the seizure, taking or carrying away of their property and effects, should be paid and satisfied; provided that none of the persons who have been convicted of high treason, alleged to have been committed in that part of this Province formerly the Province of Lower-Canada, since the first day of November, one thousand eight hundred and thirty-seven, or who having been charged with high treason or other offences of a treasonable nature, and having been committed to the custody of the Sheriff in the Gaol of Montreal, submitted themselves to the will and pleasure of Her Majesty, and were thereupon transported to Her Majesty's Islands of Bermuda, shall be entitled to any indemnity for losses sustained during or after the said Rebellion, or in consequence thereof: Be it therefore enacted by the Queen's Most Excellent Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Council and of the Legislative Assembly of the Province of Canada, constituted and assembled by virtue of and under the authority of an Act passed in the Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, intituled, *An Act to re-unite the Provinces of Upper and Lower-Canada, and for the Government of Canada*, and it is hereby enacted by the authority of the same, That, for the purposes of this Act, it shall be lawful for the Governor in Council to authorize the issue of Debentures, payable out of the Consolidated Revenue Fund of this Province, at or within twenty years after the date thereof, respectively, and bearing interest at the rate of six per cent., payable out of the said Fund on such day in each year as shall be therein specified, provided the total amount of the said Debentures shall not exceed the sum hereinafter mentioned.

Bytown, le "Stoney Monday Riot" avant Ottawa et l'Institut

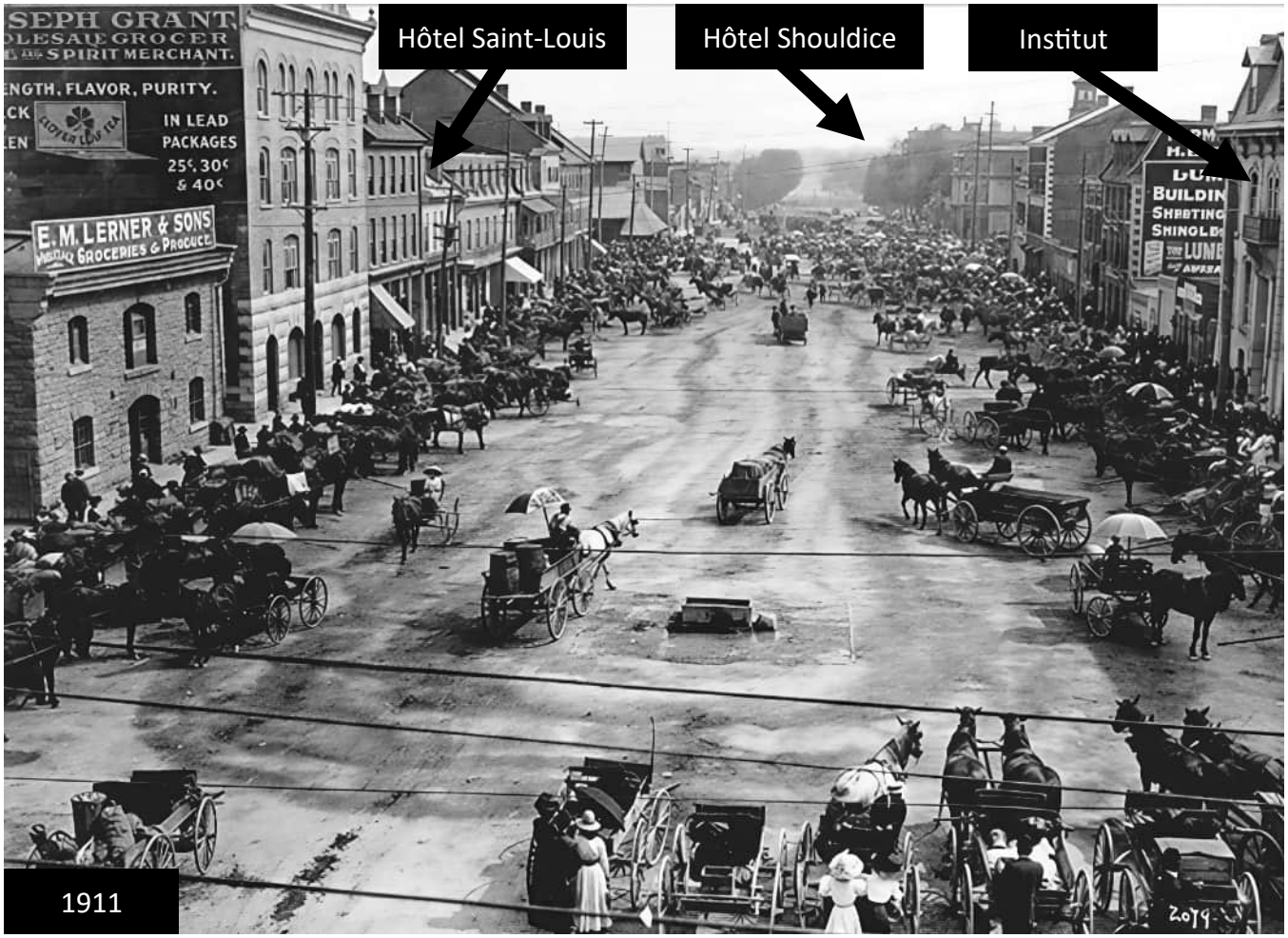

L'émeute du *"Stoney Monday Riot"* s'est déroulée entre l'Hôtel Saint-Louis et Hôtel Shouldice sur la rue York le 17 septembre 1849. L'édifice de l'Institut après l'incendie de 1887.

À la grande joie des réformistes et au grand désarroi des tories. Lord Elgin se proposait de faire un long séjour à Bytown pour y admirer les beautés scéniques dont on parlait dans tout le pays. Après le refus du maire Robert Hervey, le 13 septembre, deux magistrats de la ville, Charles Sparrow et Joseph-Balsora Turgeon, convoquèrent une réunion pour le lundi suivant le 17, sur une estrade érigée à l'extrémité sud de la place du marché face à York Street. à deux heures de l'après-midi en se basant sur la loi des réunions publiques.

Leur proclamation était à peine affichée qu'une autre annonce fut lancée le 15 par le maire (tories) pour convoquer une assemblée dans la haute ville, centre des "*oppositionistes*" du gouvernement, pour le mercredi suivant.

Extrait du Perth Courier
29 novembre 1872

Le lundi à deux heures précises, sous la présidence de M. Balsora Turgeon, l'assemblée s'ouvrit au marché By. M. Sparrow offrit la présidence de l'assemblée à John Scott, le représentant réformiste de Bytown à la législature. Un étourdissant chahut des tories s'éleva aussitôt. Pour tâcher de calmer la foule et de tenir l'élection pour la présidence, John Scott monta sur l'estrade suivie par plusieurs personnes quand soudainement l'estrade s'écroula jetant par terre tous ceux qui y étaient montés.

Une mêlée s'en suivit pendant laquelle bâtons et pierres jouèrent le principal rôle. Des armes à feu firent leur apparition, mais, grâce à l'appel du maire Hervey et du magistrat Sparrow, la garnison se rendit sur les lieux et mit vite fin à la bagarre.

Nous en sommes à la réunion de mercredi organisé par le maire. Grand nombre d'habitants très bien armés étaient à Bytown ou voulu s'y rendre. En approchant du *pont des Sapeurs en 1849,* ils furent tous surpris d'y voir une compagnie des Canadian Rifles qui y posta des canons prêts à faire feu si l'un des deux partis tentait d'y passer.

Sur le lot 6, L'Esperance avait érigé en 1846 un grand hôtel en pierre de deux étages et demi, pourvu d'une galerie au deuxième étage, sur la façade. Il devint une auberge populaire, une salle de réunion pour les rassemblements politiques et une salle de répétition pour l'orchestre amateur de Bytown. La haute clôture en bois qui s'étendait de l'hôtel jusqu'au coin de la rue et descendait vers York Street servit de couverture aux réformistes lorsque les tirs commencèrent lors de l'émeute de Stoney Monday. À l'arrière de l'hôtel se trouvait une piste de balle dont le toit a permis aux réformistes les plus ardents de tirer sur les conservateurs cachés dans le bâtiment du marché pendant l'émeute.

L'Hôtel Shouldice était la “City House” de Agapit L'Esperance, construite en 1845, est le lieu de la première réunion publique bilingue enregistrée à Bytown.

CNN Lower Town 1826-1900 (1979)

Lord Elgin
gouverneur général

Il en résultat une trentaine de blessés et d'un mort, le jeune garçon de 21 ans David Borthwick, simple spectateur des affrontements.

Il va sans dire que ce malheureux incident empêcha la visite de lord Elgin. En apprenant cette nouvelle, le conseil de la ville protesta contre l'envol de troupes à Bytown qui nuirait à la réputation de la ville et peut-être aussi au choix de la capitale.

Thèse de M. Lucien Brault: Ottawa de ses débuts à nos jours (1er mai 1914)

La maison de Thomas Brulé, 288-290 rue St. Patrick, construite vers 1845. M. Brulé, forgeron, fut jugé pour le meurtre du jeune David Borthwick lors du Lundi des Pierres (Stony Monday). Il est reconnu non coupable. La maison est toujours debout et a été restaurée et protégée en tant que maison patrimoniale.

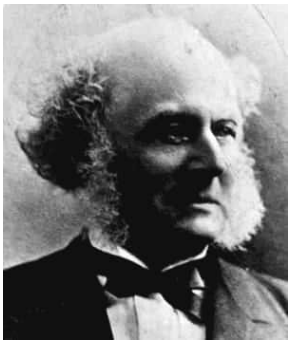

Robert Hervey
maire conservateur (tories)

Joseph Balsora Turgeon
dirigeant réformiste et magistrat

Charles Sparrow
dirigeant réformiste et magistrat

John Scott
représentant réformiste

1852: Obtenir le pardon des exilés irlandais

M. Joseph Balsora Turgeon, appuyé par M. James Leamy, proposa ensuite une résolution touchant la libération des deux prisonniers d'État, dont voici la substance: "Que le Conseil de la Cité voie avec satisfaction les efforts philanthropiques du Gouvernement de la Province, indépendamment des sentiments politiques ou de parti, pour obtenir le pardon des exilés irlandais; que le Conseil ne représenterait pas fidèlement les sentiments des citoyens de Bytown s'il n'exprimait point son vœu sincère et chaleureux que les démarches humanitaires entreprises fussent couronnées de succès; qu'une Pétition à cet effet soit préparée, signée par le Maire et le Greffier de la Ville au nom du Conseil, et que le Maire soit prié de la transmettre au Gouverneur Général, le suppliant d'en appuyer l'objet et de l'adresser ensuite à Sa Majesté."

M. Monk déclara qu'il ne croyait point que ses commettants l'eussent envoyé siéger pour légiférer sur des questions de cette nature, et qu'il aimerait mieux ne point voter; il n'eût point voulu s'opposer à ce qu'on pourrait appeler une proposition humanitaire, mais, la question étant soumise au Conseil, il devait suivre la voie que son devoir lui indiquait. Il ajouta n'avoir jamais appris que le peuple d'Irlande eût demandé le pardon des Canadiens bannis en 1837 et 1838. En un temps où l'Europe était agitée par des troubles, il hésitait à risquer d'embarrasser le nouveau Ministère en appuyant une pétition de ce genre, laquelle, venant d'une Ville de l'importance de Bytown, pourrait compromettre l'existence même du Ministère.

M. Turgeon regretta le ton dédaigneux dans lequel M. Monk avait parlé de Bytown. "Bytown avait progressé plus promptement que toute autre Ville du Canada, et avant qu'elle n'atteigne l'âge de Québec ou de Montréal, elle les surpassera."

M. Workman dit que tout ami de l'humanité devait être en faveur d'une semblable résolution; toutefois il observa qu'elle n'était qu'un vain simulacre, et qu'il craignait qu'à raison de cette démarche, le peuple anglais ne s'opposât à la libération, et que, si la résolution venait à être adoptée, les habitants de Bytown se trouveraient placés dans une situation fâcheuse.

M. J. Scott dit qu'il était favorable à la pétition. Il était généralement opposé à ce que le Conseil s'occupât de questions étrangères à son statut, mais il faisait exception en raison de son caractère humanitaire. Ces hommes avaient enfreint les lois du pays sous des motifs pouvant supporter l'examen public. Ils avaient pu croire, en conscience, agir

en patriotes, cela regardait eux et leur Dieu; mais lui (M. S.) croyait qu'ils avaient été suffisamment punis. L'époque était révolue où une opposition infructueuse au Gouvernement constituait un crime capital. Il ne doutait point que si des pétitions semblables étaient adoptées dans tout le pays, elles exerceraient quelque influence auprès du Gouvernement de Sa Majesté. Il espérait que la pétition soumise au Conseil serait adoptée à l'unanimité.

M. Sparks observa qu'une telle pétition n'aurait point dû être présentée au Conseil; mais si la proposition avait circulé pour signature, il l'aurait probablement signée.

M. Monk déclara qu'il n'était point préparé à dire qu'il ne l'eût point signée.

Cette motion avait été adoptée ailleurs dans le Canada, à Québec, elle avait été unanimement approuvée par le Conseil municipal.

La motion fut alors mise aux voix, ainsi que requise par M. Sparks; le vote se répartit ainsi : Pour MM. Turgeon, Monk, Laporte, Turgeon et Scott. Contre MM. Sparks et Monk.

M. Turgeon introduisit ensuite une Pétition pour l'objet susmentionné… et il fut proposé que ladite Pétition fût adoptée, et que le Maire et les Officiers de la Corporation la signassent, ce qui fut approuvé, M. Sparks votant contre.

Le Conseil se leva ensuite.

Ottawa Daily Citizen (13 mars 1852)

M. Moise Bastien, qui a passé 51 ans dans la force de police.

Un ami de Jos Montferrand, Moïse Bastien, l'un des plus vieux policiers de la Province, dut à la protection de l'Hercule canadien, son entrée dans la police montréalaise, il y a 51 ans. Selon les dates dans l'article, Moïse Bastien aurait connu Joe à partir de 1857.

Vous êtes réellement l'un des survivants de la vaillante équipe de “dravers” de Jos Montferrand, lui fit remarquer en riant le représentant de la “*Presse*”. Tenez, reprend tout à coup le père Bastien, vous me faites justement songer à une prouesse de Joe, un tour de force que je lui ai vu faire moi-même qui m'avait effrayé, tout simplement.

Un jour que nous descendions une cage de madriers sur la Lièvre, notre cage se trouva embarrassée dans un petit bateau à demi échoué sur le bord de la rivière. Nous nous mîmes alors en frais de le “canter” afin de pouvoir mieux passer la cage, mais ce fut en vain, personne ne put venir à bout de cette épave.

Allons, allons, tonna tout à coup Jos Montferrand, quand même ça serait-il rien que pour me donner la faim, je vais vous montrer, tas de paresseux, comment on “*cante*” un bateau. Et Montferrand, ordonnant à ses soixante hommes d'équipe de sauter dans la barque, renversa à demi, d'un vigoureux coup d'épaule, le bateau et son équipage improvisé. Du coup nous crûmes que Joe s'était crevé pour la vie; mais il ne s'en porta pas plus mal pour cela.

Cl. The Pioneers of the Ottawa Valley par A. Gard.

Fig. 125. — JOS. MONTFERRAND, croquis de Henri Julien. Ce portrait passe pour être d'une grande fidélité. Quelqu'un qui n'avait pas vu Montferrand depuis vingt ans, reconnut très bien sa figure et son allure générale en voyant ce dessin.

Une autre fois, continua le père Bastien, j'ai vu Jos à Pointe-Fortune, près la Carillon, d'un coup de poing passer un Anglais à travers un carreau de fenêtre. Les amis de l'étranger qui avaient osé au commencement de la querelle prendre fait et cause pour l'adversaire de Jos, crurent, après ce fameux “*coup de poing*” qu'il était plus prudent de déguerpir, ce qu'ils firent sans hésiter.

La presse (11 mars 1908)

LA NAISSANCE ET L'AVENTURE

de l'Institut canadien-français d'Ottawa
1852 - aujourd'hui

Bytown a grandit, et avec elle, la présence canadienne-française prend racine. À travers les rues non pavées de la Basse-Ville, dans les églises de fortune, les moulins improvisés, les écoles de bois et les modestes commerces, une communauté s'organise. Ces hommes et ces femmes, venus de Saint-Eustache, de L'Assomption ou de Saint-Jérôme, portent dans leurs bras des outils, mais dans leur esprit une mémoire, une langue et une foi qu'ils refusent d'abandonner.

Mais bientôt, la simple survie ne suffit plus. Il faut s'élever. Rassembler. Penser l'avenir. Et c'est là qu'émerge une idée radicale pour l'époque: créer un lieu permanent d'instruction, de culture, de solidarité francophone. Une institution.

À la croisée des luttes identitaires, des aspirations intellectuelles et du besoin d'unité, l'Institut canadien-français d'Ottawa va voir le jour. Il ne sera pas seulement un club littéraire, mais un bastion. Une école de pensée, un foyer de débats, un levier d'action.

Ce qui suit est l'histoire de ce grand rêve devenu réalité — et parfois cauchemar, tant les défis furent nombreux. C'est le récit d'un siècle de résistances et de renouveaux, où l'esprit de nos pionniers trouvera enfin un toit.

L'Institut canadien-français d'Ottawa fut fondé en 1852, dans un contexte marqué par la vitalité de la communauté francophone de Bytown. C'est chez Isidore Champagne, hôtelier bien établi dans la ville depuis quelques années et figure solide de la communauté, que se tinrent les premières réunions en vue de la création de cet organisme. Il semblerait qu'à cette époque, Isidore Champagne ait demeuré sur la rue Dalhousie. Ces rassemblements étaient honorés de la présence de Monseigneur Guigues, témoignant de l'importance accordée à l'initiative.

L'enthousiasme des fondateurs était palpable lors de ces rencontres. Il fut décidé de baptiser officiellement le nouvel organisme le 24 juin 1852, jour de la Saint-Jean-Baptiste, date choisie avec soin pour son caractère rassembleur et patriotique. C'est ainsi que naquit l'Institut canadien-français, dont le nom lui-même reflétait la fierté identitaire de ses fondateurs.

Georgette Lamoureux, Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855
Le Droit (11 juin 1953)

Pendant ce temps, l'éducation et la science connaissent un renouveau

À cette époque, la science en France commence à proposer des systèmes complets d'explication du monde, rivalisant ainsi culturellement avec les religions sur leur capacité à éclairer les citoyens sur le fonctionnement de la nature. À partir du milieu du siècle, la fin de la monarchie, la libéralisation politique, la croissance économique exceptionnelle et l'éducation de masse effacent rapidement les anciens cadres de la vie culturelle. L'éducation s'est largement répandue dans la société, apportant et imposant de nouvelles idées sur le fonctionnement de la société, et la place de la religion a été profondément transformée.

Les instituts canadiens-français deviennent le centre du mouvement rouge des jeunes patriotes intellectuels radicaux et de leur dévouement zélé aux principes démocratiques. La contribution la plus importante de l'Institut canadien est la stimulation du nationalisme politique au Canada français et la création d'un État démocratique canadien-français, bien qu'il cherche également des motifs de collaboration avec le Canada anglais au sein du gouvernement et d'autres domaines.

Bytown ne fait pas exception à la montée du nationalisme canadien-français et, en juin 1852, des discussions pour la création d'un Institut-Canadien naissent d'une réunion locale organisant la fête de la Saint-Jean-Baptiste dans la ville. Il se veut un Institut sur le modèle des deux de Montréal et de Québec, et cet automne est organisé sous la présidence de l'homme d'affaires, conseiller et réformateur modéré, Joseph B. Turgeon.

Tout au long du mois de juin 1853, les églises protestantes évangéliques de Montréal ont été lapidées par des foules hurlantes. Au Canada-Ouest, on réclame une “union protestante” pour combattre la prétendue menace catholique. Il est intéressant de noter qu'à Bytown, le 12 juillet 1853, des troupes ont été envoyées pour éviter une émeute entre orangistes et catholiques dans la basse.

Tel était l'état du Canada dans lequel se trouvait Bytown au cours de la cinquième décennie, sur le point de devenir l'une des grandes villes du Canada et d'entreprendre son destin comme l'une des grandes capitales du monde. C'était une époque de changements profonds, tout comme les années trente et quarante, mais outre toutes les contradictions qui devaient s'affronter, Bytown n'a jamais été aussi sûr d'elle-même et de sa position.

L'Union des Canadas: la croissance des institutions canadiennes, 1841-1857 - J.M.S. Careless

La naissance de l'Institut canadien-français d'Ottawa

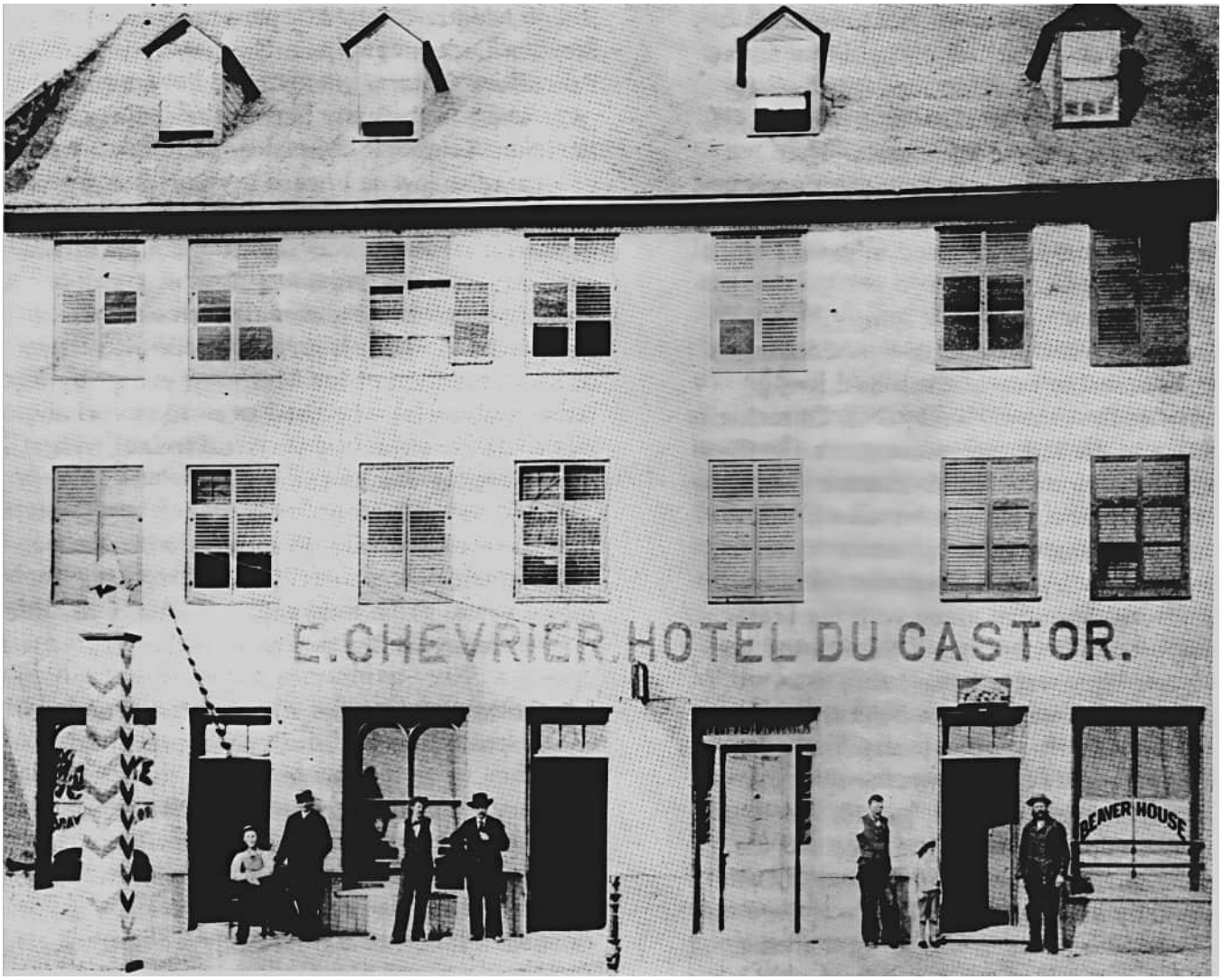

L'entrée de l'Hôtel du Castor, sur la rue Sussex, était demi-circulaire dans la façade et montait par deux escaliers jusqu'à entre-sol. Au-dessus, il y avait un balcon rentrant.

Le Bulletin des Recherches Historiques - Régis Roy (août 1937)

La première réunion de la fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa, appelé le Cercle littéraire en 1852, a eu lieu à la résidence d'Isidore Champagne qui se trouvait sur Dalhousie. Avant la fin de l'année 1852, d'autres réunions ont eu lieu à l'Hôtel du Castor. Un comité de trois fut chargé de l'organisation de l'Institut: Il convient de citer en premier lieu, Joseph Balsora Turgeon, forgeron de la rue Mosgrove; docteur Jacques-Télesphore-Cléophas Trottier de Beaubien; Pascal Comte.

Les autres membres du bureau: Pierre Marier, maçon de la rue King; Nazaire Germain, ferblantier, rue Sussex; Antoine Champagne, cordonnier de la rue Sussex; Isidore Champagne, hôtelier de la rue Sussex. Membres: Pierre Dufour, carrossier de la rue

Rideau; N. Bonneau; docteur Pierre Saint-Jean; Nazaire Germain, ferblantier; Pierre Marier, maçon; Joseph Guibord; Charles Landreville, premier salon de billard à Ottawa au coin des rues Sussex et Rideau, etc.

Bytown et ses pionniers canadiens-français 1826-1855 Tome I. Georgette Lamoureux (1978)

Les Canadiens français de Bytown n'avaient en ce temps-là ni alliés ni chefs. En revanche, ils avaient la Saint-Jean-Baptiste que Ludger Duvenay (baptisé Joseph-Ludger), imprimeur, éditeur, fonctionnaire, journaliste, homme politique et patriote, venait de fonder en 1834. C'est en 1834, que les Canadiens-français ont été dotés d'un patron. On a cru qu'il était utile à leur existence nationale, d'avoir un nom vénéré, autour duquel, tous les sentiments patriotiques pussent, une fois l'an, se rallier. On aurait pu choisir, dans notre jeune histoire, quelque nom respecté, quelque figure imposante—on ne l'a pas fait et on a bien fait.

HISTOIRE
DE
St. Jean-Baptiste
PATRON
DES
CANADIENS-FRANÇAIS
24 JUIN
QUEBEC
1880

Inspirés par la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ils créèrent l'Institut canadien d'Ottawa le 24 juin 1852, placé sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste. Jean le Baptiste, une figure biblique chargée de symboles, reflète profondément la mission et les objectifs de l'Institut que nous retrouvons dans le sceau et l'écusson de l'Institut.

Il convenait à un pays jeune encore, dont toute l'histoire, à peu près, est dans l'avenir, d'avoir pour patron un nom qui fût en lui-même le précurseur de temps meilleurs. Dans cette pensée, sans doute, on a choisi Jean-Baptiste—un prophète. C'était une belle mission que la sienne: celle de préparer le peuple d'Israël à la réception du Christ.—Il venait dire à ce peuple qui avait anéanti la loi par ses traditions, que le temps était venu où il devait abandonner la tradition de leurs pères; mettre fin, même à leurs sacrifices et se tourner sans hésitation vers ce Messie que les prophètes leur avaient annoncé.

Et combien il s'en acquitta fidèlement, en dénonçant l'hypocrisie des pharisiens; en proclamant Jésus-Christ comme Celui qui, seul, devait mettre fin au culte cérémoniel de l'Ancien Testament; inaugurer Père de la grâce et proclamer le salut gratuit, en opposition au salut par les œuvres; en même temps qu'il devait exiger des fruits

convenables à la repentance et à la foi. S'il est difficile de trouver les chaînons historiques qui rattachent le Canada à la Judée, il l'est moins de trouver dans la vie du prédicateur du désert les sentiments et les convictions religieuses que nous pouvons offrir à l'imitation du croyant, sinon du citoyen.

"Travail et Concorde." "Le travail triomphe de tout."

CONSTITUTION.

ARTICLE I.

La Société, fondée en 1852, se nomme L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS de la Cité d'Outaouais.

Si telle a été la pensée de nos patriotes, nous leur serons à toujours reconnaissants, et partageons avec eux aujourd'hui l'espérance de voir ce Christ, si fidèlement proclamé il y a 1880 ans, reçu comme Punique Sauveur et Médiateur, à l'exclusion de tout autre, par tous nos compatriotes des États-Unis et du Canada. Nous donnons ici un aperçu de la vie du ministère et des convictions religieuses de Jean-Baptiste telles que contenues dans les livres Saints. L'Institut a pour but l'union et le progrès intellectuel de ses membres; pour devise: Travail et Concorde. Ces doux mots constituent son noble programme. Le prédicateur expose que le travail poursuivi à l'Institut est l'étude c'est-à-dire la recherche de l'acquisition de la Vérité depuis ses plus humbles jusqu'à ses plus hautes manifestations: vérités acquises par le labeur de l'homme, ou révélées par la bonté du Ciel. Art. XXVIII- Le sceau de l'Institut est un écusson en relief, ayant au centre l'effigie d'un castor, et portant en sautoir deux flambeaux. Cet écusson est entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, supportée par deux banderoles portant la devise "*Travail et Concorde*".

Art. XXVII- Le drapeau de l'Institut est à fond blanc, portant au centre, en effigie, un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, avec le millésime 1852 et, au coin supérieur, près de la hampe, les couleurs britanniques.

Constitution et règlements de l'Institut canadien-français de la cité d'Ottawa (1867)

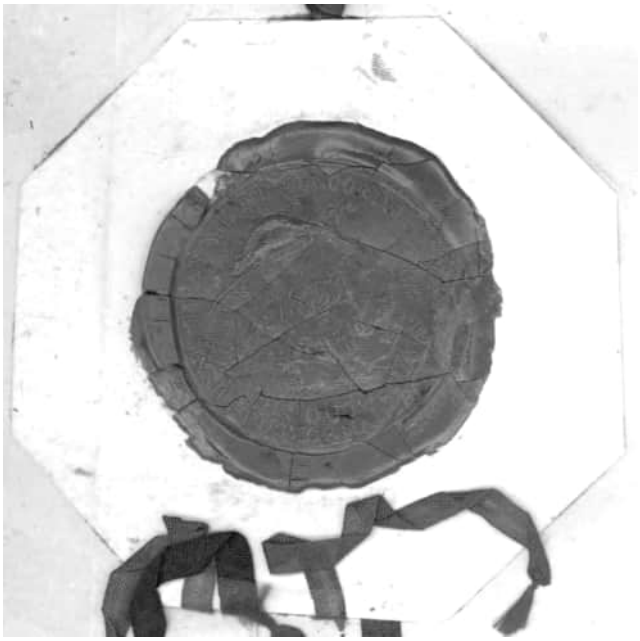

Cette image montre l'un des plus anciens sceaux en cire de l'Institut.

Afin de permettre la lecture de l'inscription manuscrite, rendue quasiment illisible par l'usure du temps ou en raison de la faible qualité de l'image originale, un traitement numérique a été appliqué. Plusieurs techniques, telles que l'ajustement du contraste, l'accentuation de la netteté et l'application de filtres spécifiques, ont été employées pour rehausser les caractères et révéler le texte qui était jusqu'alors indiscernable.

Le sceau porte l'inscription “Institut canadien français de la cité d'Ottawa” sur son contour, tandis que les banderoles affichent la devise “Travail et Concorde”. Ce motif est obtenu par gaufrage sur une fine feuille dorée, une technique souvent utilisée pour décorer et authentifier des certificats ou des invitations.

L'écusson actuelle provient de quelques retouches fait par un héraldiste bien connu, Monsieur Régis Roy en 1920.

"*Jean (le Baptiste) était un flambeau ardent et luisant*", a dit de lui le Seigneur. Celui-là, Jean (le Baptiste) était la lampe qui brûle et brille, et vous avez bien voulu vous réjouir un temps auprès de sa lumière.

Jean V, 33-36

L'interprétation que donne la Congrégation des Sœurs de l'Assomption du flambeau, de la flamme et de Saint-Jean-Baptiste est très révélatrice de la mission et objectifs de l'Institut ayant à son cœur Saint-Jean-Baptiste.

"*Si la flamme est l'emblème du savoir, par opposition aux ténèbres de l'ignorance, le flambeau est le symbole de l'enseignement et entrecroisée, signe du partage. De même que les coureurs antiques se passaient le flambeau de main en main, chaque génération reçoit l'enseignement des précédentes et le transmet aux suivantes. Le flambeau est l'emblème de saint Jean-Baptiste, patron de la cathédrale et du diocèse de Nicole.*"

La Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge Nicolet fait établir leurs armoiries.
Le bien public, 7 novembre 1952

Le choix du castor comme emblème du Canada remonte au moins au XVIIe siècle. Le castor est un symbole associé à l'histoire du développement du pays. Il a une valeur économique et symbolique très importante au Canada parce qu'il est associé à l'histoire du développement du pays, en particulier au commerce des fourrures à l'époque coloniale (*il représente l'ingéniosité, le travail et la persévérance*).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Castor_du_Canada

La feuille d'érable d'abord utilisée par les colons français dans les années 1700. Considérée très tôt comme emblème du Canada français, elle fut officiellement adoptée comme tel par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834 (*elle représente la fierté, l'abondance et la diversité*).

https://www.blog-canada.com/symboles-canada.html

LE TRAVAIL, C'EST LE MOYEN, MAIS LE PROGRÈS, C'EST LE BUT

M. Benjamin Sulte nous rapporte les propos de M. Isidore Champagne: Reprenons la prose et faisons le portrait de notre ami, pour ceux qui n'ont pas l'avantage de le connaître. De petite taille, mais prise admirablement, les épaules fortes, la figure brunie, les yeux clairs et vifs, les cheveux ébouriffés, le sourire aux lèvres, le geste animé, la démarche encore très légère, tel est Isidore Champagne. Depuis cinquante ans qu'il habite Ottawa (1837), bien des changements se sont opérés sous ses yeux. Ce n'est plus Bytown, mais Ottawa. M. Champagne a vu se former toutes les rues de la capitale. Graduellement il a vu disparaître tous les édifices primitifs, car pour faire Ottawa on a démoli Bytown. Sa mémoire si parfaite lui rappelle la ville disparue. Il la reconstruit pièce par pièce et nous en donne la description avec cette chaleur et cette vie dont il marque constamment ses phrases.

M. Isidore Champagne dit Le Patriote et sa conjointe Mme. Marie Desneiges Valiquette aubergiste de l'Hôtel du Castor

Depuis quand êtes-vous ressuscité, monsieur Champagne!

> *Mon cher enfant, les gens comme moi ne meurent pas. Les anciens Canadiens, ça vit toujours! Voilà cinquante ans que nous nous proposons, ma femme et moi, de célébrer nos noces d'or, ce sera en 1887, juste soixante ans, presque mois pour mois, après le débarquement du colonel By aux Rideaux. Nous ferons des noces! Il faut bien que jeunesse se passe!*

Lorsque les messieurs Champagne s'établirent dans cette région, la forêt recouvrait encore presque tout l'espace compris entre la rue Clarence et la partie nord jusqu'à la rivière, et tout le terrain situé à l'est de la rue Dalhousie, jusqu'au Rideau. La paroisse Sainte-Anne était un territoire de chasse.

> *Pour manger des perdrix et des lièvres dans la paroisse Sainte-Anne, il faut les faire venir de loin aujourd'hui, me disait dernièrement M. Isidore Champagne. Mais la paroisse peut les payer!*

La Presse (12 janvier 1887)

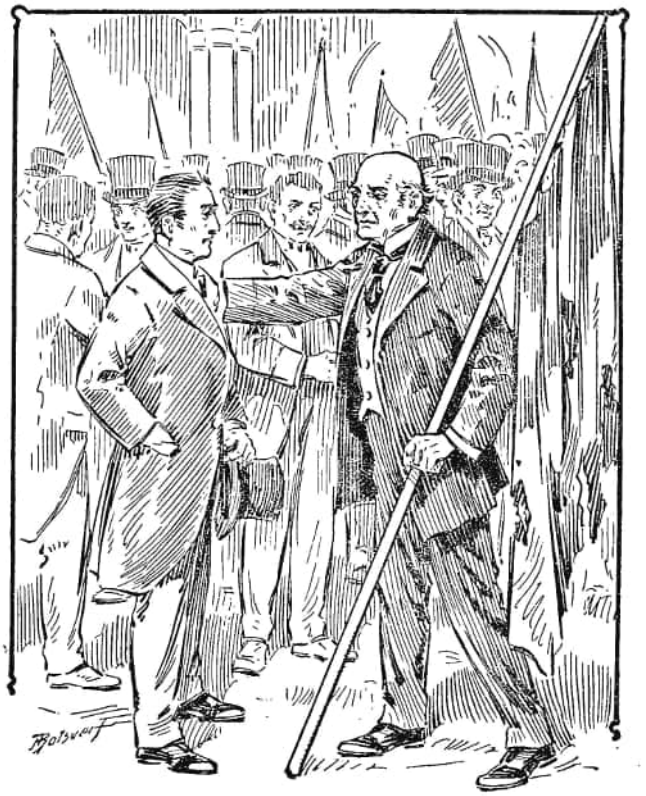

Isidore Champagne tenant le drapeau des miliciens 1775-76 devant l'honorable Charles-Joseph Coursol

En 1872, l'honorable Charles-Joseph Coursol était fait président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1872-1876), charge qui a été remplie tour à tour par les Duvernay, les Morin, les Cartier, les Dorion et les Chauveau. C'est sous sa présidence, car il fut élu quatre années durant, qu'eut lieu la grande fête nationale du 24 juin 1874, alors qu'une cinquantaine de sociétés canadiennes-françaises des États-Unis vinrent célébrer avec nous la fête de la patrie. *"De spectacle plus touchant je n'en ai pas connu."*

Et l'auteur, l'hon. Joseph Tassé ajoute:

Je marchais dans la procession aux côtés d'un vieux patriote d'Ottawa, le regretté M. Isidore Champagne, père de l'estimable curé de la Pointe Gatineau. M. Champagne portait une vénérable relique, un drapeau tout en loques, un drapeau des miliciens de 1775-76, de ceux-là même qui ont tracé la voie, en refusant de devenir yankees.

Quand nous arrivâmes en face de l'église Notre-Dame, nous nous heurtâmes à une véritable mer humaine dont les fanfares dominaient à peine les joyeuses clameurs. Ne se possédant plus de joie, les larmes aux yeux et dans la voix, M. Champagne me dit:

Mon jeune ami, je puis mourir content, les Canadiens sont assez forts maintenant pour se faire respecter.

M. Coursol eut l'insigne honneur de présider toute cette fête, toute cette imposante réunion de frères. Je n'ai jamais vu d'homme plus heureux que lui ce jour-là. Il méritait ce bonheur. Charles-Joseph Coursol, Canadien-Français éminent, (1819-1888), après avoir été maire, député, magistrat et président de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Extrait de Le 38ème fauteuil, par Joseph Tassé

Au 186 Barrette à Ottawa, une murale contient un certain nombre de conseillers municipaux et de maires représentés sur les tramways Beechwood de 1909 dont M. Isidore Champagne

À minuit le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le canon d'Isidore Champagne réveillait Bytown et la fête commençait.

> *J'ai bourré ce canon, que les Anglais laissaient tonner avec plaisir. À présent, la police le met en interdit. Non! Ottawa n'est plus Bytown! Mais il y a des compensations.*

Bytown, perdu au milieu des bois, attirait continuellement l'attention du Bas-Canada. Ce lieu passait avec raison pour être un coupe-gorge quasi inabordable. Vers 1847, des voyageurs des pays d'en haut me racontèrent par le détail ce qui s'y passait. C'était à donner la chair de poule. Revenir de Bytown signifiait sortir de l'antre du lion. Une famille qui ne recevait pas les nouvelles attendues de l'un de ses membres partit pour les chantiers de l'Ottawa, se mettait à dire: Il aura été tué à Bytown. Pouvais-je deviner que le temps viendrait où non seulement j'habiterais ces lieux de sinistre mémoire, mais encore je connaîtrais si intimement les Canadiens courageux qui avaient osé s'y établir les premiers!

Madame Isidore Champagne a partagé de tout temps le patriotisme de son mari. Lorsque leur maison était le foyer canadien par excellence, le rendez-vous des nôtres à Bytown, cette brave canadienne mettait au service de la cause nationale un dévouement à toute épreuve qui ne s'est jamais démenti. À la grande convention de Windsor, en 1883, M. Isidore Champagne prononça un long discours qui fut continuellement applaudi. Je l'ai rarement entendu s'exprimer avec autant de verve, lui qui pourtant est tout de feu. Nos compatriotes de l'autre extrémité d'Ontario ont vu ce que c'est qu'un ancien président de la Saint-Jean-Baptiste de Bytown!

La Presse (12 janvier 1887)
Isidore Champagne dit le patriote

1853 (automne): Le Cercle littéraire (L'Institut)

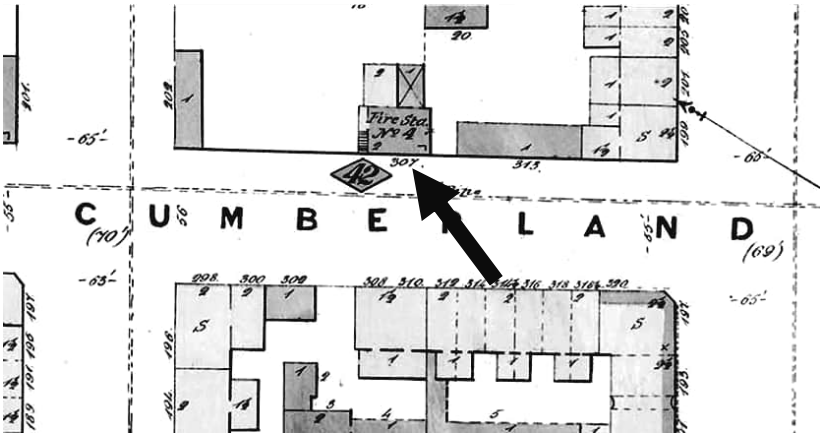

Nous rencontrons un certain nombre d'anciens édifices parmi lesquels on voit encore une modeste maison (jadis un poste de pompiers) qui fut dit-on le berceau de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Durant cette période dans la basse-ville, le corps des échelles (Hook and Ladder Co.) avait pour chef Isidore Champagne. Il est probable que M. Isidore Champagne fut l'instigateur pour que l'Institut utilise ce local.

La revue Moderne (février 1925). Jours d'autrefois à Ottawa, par Alfred DeCelles, fils.

Nous rencontrons un certain nombre d'anciens édifices parmi lesquels on voit encore, près Clarence (Note: ou Murray), une modeste maison (jadis un poste de pompiers) qui fut dit-on le berceau de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Jours d'autrefois à Ottawa, par Alfred DeCelles, fils.
La revue Moderne, Février 1925

En 1852, le Conseil fit construire trois postes pour y recevoir les pompes à feu. Celle de l'Est (Basse ville) fut érigée rue Cumberland, côté Est, entre Murray et Clarence; une maison en brique; elle existe encore. À l'étage supérieur se réunissaient les membres de l'Institut Canadien, en 1853. M. Joseph Dufour me raconta que son père, l'un des fondateurs de l'Institut, fournissait lui-même le bois nécessaire au chauffage de la salle des réunions et qu'il s'y rendait avant les autres pour tout y préparer pour leur confort. En ces heures de groupement national de nos anciens Canadiens de ByTown, on y faisait la gazette du jour; ceux qui savaient lire y donnaient la lecture des journaux français et anglais contemporains; puis, les commentaires, les remarques de bonne franche camaraderie circulaient aisément parmi les nuages parfumés du frais tabac canadien. On sortait de là, l'esprit reposé, apaisé, et confiant qu'il y avait près de soi des amis sincères. Voilà ce que furent au début les premières réunions de l'Institut Canadien. Honneur à ces gens, nos devanciers! Et Pierre Dufour y fut toujours de sa bonne part!

Le Droit (25 août 1939)

1854 à 1857: Le Cercle littéraire de l'Institut emménage à la "salle du marché By" entre la rue York et Clarence

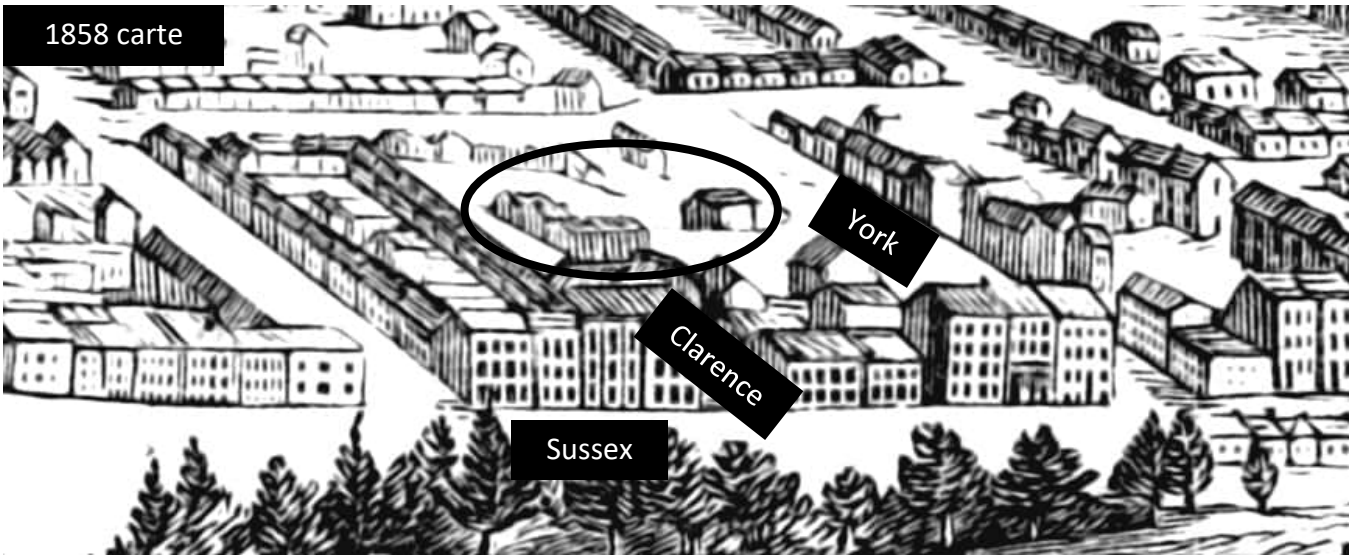

L'édifice du marché de la Basse-Ville, un bâtiment en bois de deux étages, a été officiellement inauguré le samedi 6 novembre 1848

Ottawa Citizen (23, 25 janvier 1862)

Construction en bois sur pilotis, long rectangle, posée comme un trait d'union entre les rues York et Clarence. En ce temps-là, c'était l'endroit de prédilection des Canadiens qui s'y rendaient nombreux aux soirées de famille, conférences, concerts, théâtre, etc, et son progrès matériel tant en membres et en revenu offrait aux officiers une perspective fort réjouissante.

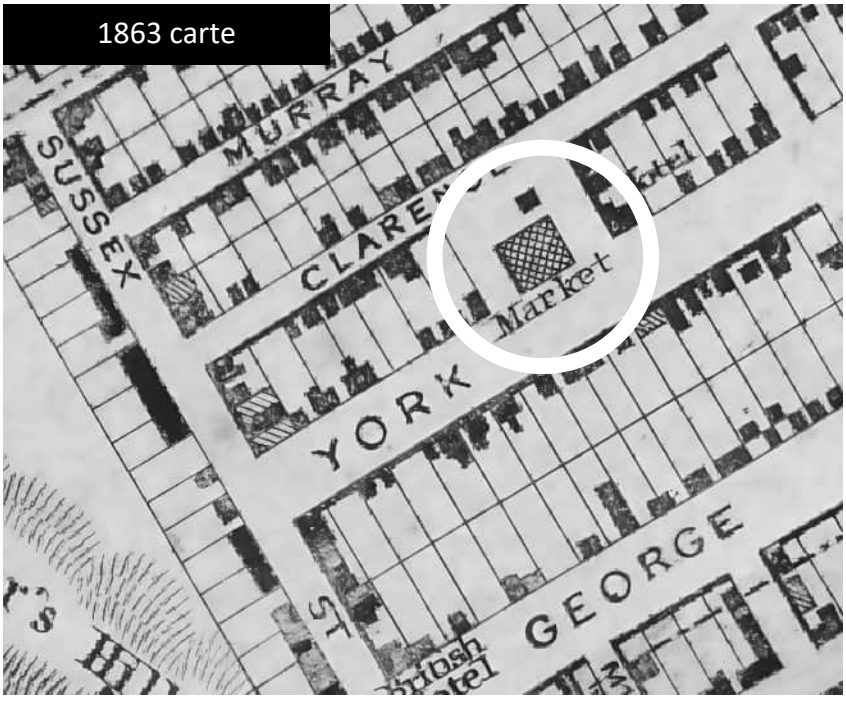

Le Bulletin des Recherches Historiques Vol. XLIII No. 8 (août 1937)

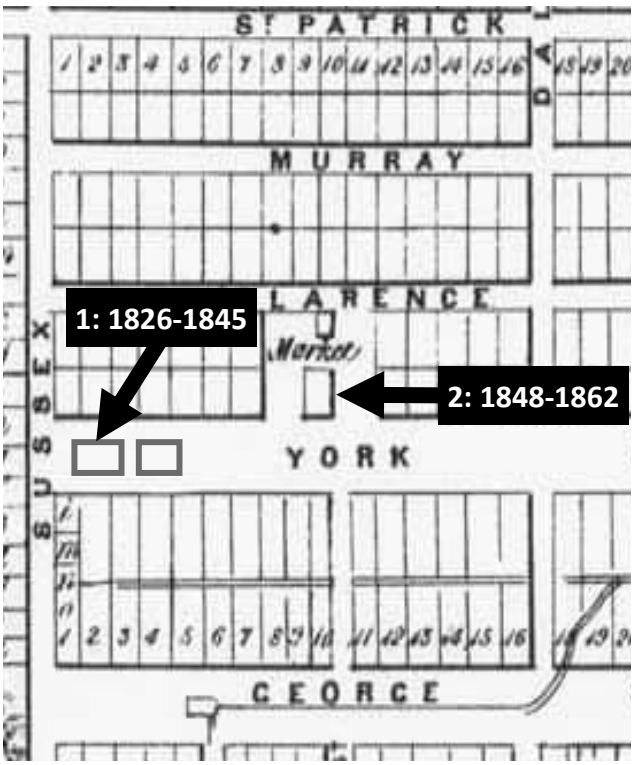

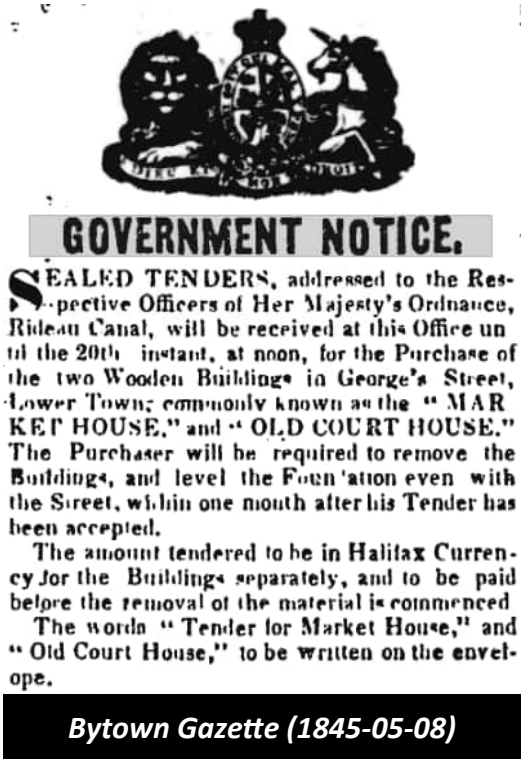

GOVERNMENT NOTICE.

SEALED TENDERS, addressed to the Respective Officers of Her Majesty's Ordnance, Rideau Canal, will be received at this Office until the 20th instant, at noon, for the Purchase of the two Wooden Buildings in George's Street, Lower Town, commonly known as the "MARKET HOUSE," and "OLD COURT HOUSE." The Purchaser will be required to remove the Buildings, and level the Foundation even with the Street, within one month after his Tender has been accepted.

The amount tendered to be in Halifax Currency for the Buildings separately, and to be paid before the removal of the material is commenced

The words "Tender for Market House," and "Old Court House," to be written on the envelope.

Bytown Gazette (1845-05-08)

Il était nécessaire de déterminer quel bâtiment avait été utilisé par l'Institut sur le marché By en 1855: le premier (1) marché situé au centre de la rue George, près de la rue Sussex, ou le deuxième (2) marché entre la rue York et la rue Clarence. Un avis gouvernemental publié dans le Bytown Gazette le 8 mai 1845 annonçait la vente de deux bâtiments en bois sur la rue George près de Sussex, le marché et le palais de justice, en vue de leur démolition. Ainsi, en 1855, l'Institut devait occuper le deuxième étage du 2e bâtiment situé entre les rues York et Clarence.

Le marché By a été construit vers 1826, avec à l'origine un palais de justice à l'arrière. Il était construit en bois avec des coins en queue d'aronde, une véranda de chaque côté et une balance attenante. Le bâtiment servait à la fois de centre pour les activités du marché et de salle publique pour les réunions politiques et religieuses. Le bâtiment a été démoli en 1845 selon le Bytown Gazette. Un puits public a été construit en 1839. D'après ce que nous avons pu constater, le premier pasteur catholique qui a célébré un office ici était le révérend père Heron, dans la salle située au-dessus de l'ancien marché, à l'extrémité de la rue George, près de l'ancien puits, en face de chez P. O'Meara. De juin 1829 à juillet 1831, le révérend Angus McDonnell est curé de la paroisse; pendant cette période, les services religieux sont célébrés dans la partie supérieure de la salle du marché (Market Building) sur la rue George.

A History of Old Bytown (1876)
Ottawa Daily Citizen (1889-08-30)
The Citizen Memories of Bytown (1907-04-06)

CONSTITUTION ET REGLEMENTS

DE

L'INSTITUT CANADIEN FRANCAIS,

DE LA

CITE DE L'OTTAWA.

OTTAWA:

IMPRIME A L'OFFICE DU "RAILWAY TIMES" PAR DAWSON KERR.

1855.

"Le Travail Triomphe de tout."

CONSTITUTION ET REGLEMENTS

DE

L'Institut Canadien Français,

DE LA

CITÉ DE L'OTTAWA.

ARTICLE I.

La Societe, fondée par cette Constitution se nomme INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS de la Cité de l'Ottawa.

ARTICLE II.

L'INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS est fondé dans un but d' Union, d' Instruction mutuelle, d'amusements et de progrès général, à ces fins les membres de cette Société se reùniront une fois par Semaine, dans un local à eux approprié ou ils discuterons et adopterons les moyens que la majorité décidera être àpropos, ou necessaire, ils auront à leur disposition une Bibliothèque et une Chambre de Lecture.

ARTICLE III.

L'Institut est composé d'un nombre indéterminé de membres actifs et de membres Correspondants.

ARTICLE IV.

Peut être membre actif, toute personne d'origine Canadienne Française de perè ou de mère, qui aura été duement proposé et accepté.

ARTICLE V.

Peut être membre correspondant toute personne demeurant hors de la Cité de l'Ottawa, désirant favoriser l'Institut de contributions littéraires et scientifiques.

ARTICLE VI.

Tout membre actif present aux séances a voix déliberative ; les membres actifs seuls ont droit d'étre élus aux charges de l'Institut.

ARTICLE VII.

Les membres actifs payent une contribution annuelle, ou mensuelle, comme il sera fixée par les Réglements.

ARTICLE VIII.

LES OFFICIERS DE L'INSTITUT, SONT.

Un Président.
Deux Vices Présidents.
Un Sécretaire Archiviste.
Un Sécretaire Correspondant.
Un Trèsorier.
Un Bibliothécaire; les quels avec six autres Membres de l'Institut, choisis par la majorité formeront le Comité de Régie.

ARTICLE IX.

Tous les Officiers de l'Institut sont élus par la majorité des membres actifs, presents, (au scrutin secret) tous les six mois, savoir;
À la première séance *du mois d'Avril* et, à la première séance *du mois* d'Octobre, et ne peuvent étre élus au même emploie plus de deux semestres consécutifs, exceptés le Trésorier et le Bibliothécaire, les quels peuvent étre continués, en charge, aussi longtemps, que l'Institut le jugera àpropos.

ARTICLE X.

Le Président préside à tout les séances ou assemblées de l'Institut, et du comité de Régie; il y maintien l'ordre, decide toute question d'ordre, et ne peut voter que dans le cas d'une égale division de voix.

ARTICLE XI.

En l'absence du Président et du Vice Président, l'Institut nomme un Président *pro tempore*, le quel aura les mêmes droits et privilege du Président.

ARTICLE XII.

Le Secretaire Archiviste est le dépositaire des Archives de l'Institut, tient une liste de tous les membres, ainsi q'un Journal des Procedés de chaque séance, et est de droit le Secretaire du Comitè de Régie.

ARTICLE XIII.

Le Sécretaire correspondant est chargè, sous la direction du "Comité de Régie," de la correspondance de l'Institut, et en son absence le Secretaire archiviste remplit ses fonctions.

ARTICLE XIV.

Le Trèsorier veille à la perception des contributions, est le depositaire des fonds de l'Institut, ne débourse aucune somme d'argent sans ordre *par ecrit* du Comitè de Régie. Il doit tenir une liste de tous les membres actifs et autres de l'Institut; doit presenter tous les mois au Comitè de Régie, un etat des Recettes, et Depenses, et doit faire, lors des Elections semestrielles de l'Institut Rapport de son administration.

ARTICLE XV.

Le Bibliothecaire veille à la Bibliotheque et à la Chambre de Lecture, de l'etat des quelles il doit rendre compte tous les mois, au Comite de

Régie ; il doit aussi accuser reception de tout don de Livres, ou autres fails a l'Institut ; en tenir un Catalogue regulier, et présenter à tous les Semestres un rapport de son administration.

ARTICLE XVI.

Le Comité de régie gère à toutes les affaires de l'Institut, reçoit et examine tous rapports des Officiers, toute requisition et proposition de membres, qu'il accepte ou regette, Il dérige la correspondance de l'Institut par l'entremise du Sécretaire Correspondant.—Il doit siéger tous les quinze jours, tenir minutes des procedés et en fair un rapport une fois tous les mois, l'on peut en appeler a l'Institut de toute décission du Comité de Régie.

ARTICLE XVII.

Toute discussion, de l'Institut ou du Comité de Régie, doit étre sous la parole d'Honneur de ses membres, et ne doit transpirer au dehors qu'entre les dits membres de l'Institut.

ARTICLE XVIII.

Tous les procedés de l'Institut se font dans la langue Française, et tout rapport ou motion doit être par ecrit.

ARTICLE XIX.

La Fête Patronale de l'Institut est la "St. Jean Baptiste."

ARTICLE XX.

L'Institut Canadien Français des Outaouais ne pourra se dissoudre que du consentement unanime de neuf dixième, de tous ses membres actifs.

ARTICLE XXI.

L'Institut peut elire membre honoraire toute personne d'origine quelconque qui sera trouvé digne de l'être, mais cette, ou ces personnes n'auront aucune voix à l'Institut, et ne pouront prendre part, aux discussions ou management des affaires, ne seront elegibles a aucune des charges de l'Institut et ne pouront assister aux assemblées spéciales.

ARTICLE XXII.

Toute motion pour amender, souspendre, ou annuler quelqu'un des articles de cette Constitution, sera lue a la première séance des mois d'Avril ou d'Octobre affichée dans la salle de l'Institut jusqu'a la première séance du mois suivant, et ne pourra être adoptée que par les trois quart des membres actifs présent, et le nombre ne sera pas moins de cinquante.

REGLEMENTS.

ARTICLE I.

Il y aura Séance de l'Institut une fois par Semaine tous les Jeudis Soirs, à Sept heures en hiver; à huit heures en été.

ARTICLE II.

Le quorum sera de dix membres actifs.

ARTICLE III.

Lorsqu'il y aura quorum le Président prendra le Fauteuil, et appellera les membres à l'ordre.

ARTICLE IV.

Ordres du Jour.

1 Lecture des minutes de la dernière Séance.
2 Lecture, Essai, Déclamation, ou autre.
3 Discussion du Jour, dont avis aura été donné.
4 Proposition, choix d'Essai, ou le sujet de Lecture.
5 Lecture des differents Rapports.
6 Seconde Lecture, et considération de Rapport ou proposition, revus, ou reférés, depuis Séances Précédentes.
7 Motion pour admission de Membres.
8 Rapport du Comité de Régie, sur toute proposition à lui reférée.
9 Prise en consideration de toute affaire importante, ou préssante pour l'Institut

ARTICLE V.

Tout motion ou proposition doit être par écrit, en langue française, et duement proposée et secondée.

ARTICLE VI

Sur motion, une Séance ordinaire ou extraordinaire, peut être consacrée spécialement à un objet quelconque selon le vote de la majorité presente.

ARTICLE VII.

Sur demande de dix membres actifs le Président devra convoquer une assemblée extraordinaire à la quelle l'on ne pourra s'occuper que du sujet pour le quel la dite assemblée aura été convoquée.

ARTICLE VIII.

La contribution annuelle des membres actifs sera d'une piastre et demi payable d'avance, ou de quinze sous par mois aussi payable d'avance, à l'option des membres.

ARTICLE IX.

L'Année commence le premier Jeudi d'Avril.

ARTICLE X.

Toute personne qui aura été duement acceptée comme membre actif de l'Institut recevra une carte d'admission pour laquelle il devra payer d'abord, la somme de deux chelins et demi (2s. 6d.) st personne ne sera admis comme membre à moins d'avoir reçu une telle sarte.

ARTICLE XI.

Pour être éligible aux charges et avoir droit de vote aux élections, il faut avoir payé tous les arrérages et le samestre alors courant.

ARTICLE XII.

Tout Membre Actif arriéré d'un semestre de contribution échu est privé de tous les droits dont jouissent les Membres.

ARTICLE XIII.

Sur motion, l'Institut pourra faire rayer le nom de tout Membre Actif arrièré de deux semestres entiers de contribution, et tout Membre dont le nom aura été ainsi rayé ne pourra être admis de nouveau sans prayer préalablement tous les arrèrages qu'il devait lors de la radiation de son nom.

ARTICLE XIV.

Le Comité de Regie ne peut contracter aucune dette ni disposer d'aucune somme d'argent, sans l'autorisation de l'Institut.

ARTICLE XV.

Tout officier s'absentant à trois séances régulières et consécutives, sans en donner de raisons légitimes, peut être déposé de sa charge et remplacé à la séance suivante.

ARTICLE XVI.

Toute élection, soit générale, soit temporaire, se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des votes. La candidature est permise.

ARTICLE XVII.

Le Trésorier, ou le Secrétaire-Archiviste en son absence, aura à chaque séance une liste alphabétique des Membres, indiquant ceux qui ont payé leur contribution et ceux qui la doivent.

ARTICLE XVIII.

Toute personne étrangère introduite par un membre, peut assister aux Séance Publique de l'Institut.

ARTICLE XIX.

Le Comité de Régie peut établir pour la salle des séances et la Chambre de Lecture, tels Règlements particuliers qu'il juge à propos, et qui, pour être en force, doient être ratifiés par l'Institut.

ARTICLE XX.

Tout don fait à l'Institut-Canadien est reçu par le Bibliothécaire ou le Trésorier qui doit en faire rapport au Comité de Régie, à l'assemblée subséquente.

ARTICLE XXI.

L'Institut peut nommer des Comités spéciaux chaque fois qu'il le juge nécessaire.

ARTICLE XXII.

Toute motion d'ajournement est toujours d'ordre.

ARTICLE XXIII.

Toute motion dont il n'aura pas été donné avis devra, sur demande de trois Membres, être remise à une séance subséquente pour être prise en considération.

ARTICLE XXIV.

Chaque Membre ne peut prendre la parole qu'une seule fois sur la même question, à l'exception néanmoins de celui qui ouvre la discussion, auquel le droit de réplique est accordé. Le Président peut, contrairement à cette règle, donner la parole à celui qui est personnellement attaqué, ou auquel on prête des paroles qu'il n'a pas dites.

ARTICLE XXV.

Toute motion pour amender, suspendre ou abroger quelqu'un des articles de ces Règlements ne pourra être prise en considération qu'aux séances des mois d'Avril et d'Octobre, et ne pourra être adoptée que par les trois quarts des Membres présents, dont le nombre ne sera pas moins de vingt-cinq. Avis de telle motion devra être donné huit jours d'avance et affiché dans les salles de l'Institut.

FINIS.

1855: Commandant Belvèze et la Capricieuse

La mission commerciale française au Canada que Napoléon III avait confiée en 1855 au commandant de la corvette "*La Capricieuse*", Paul Henri Belvèze. Cette première mission officielle française au Canada depuis 1760 secoua en effet la léthargie quasi séculaire du Canada français, et plongea le Canada anglais dans le désarroi.

En 1855, le Dr Beaubien, deuxième président de l'Institut, décida de se rendre à Montréal, à la tête d'une délégation, pour inviter M. Belvèze à visiter Ottawa. Le geste était audacieux et risquait de provoquer des remous chez les anglophones. La réaction anglophone ne tarda pas, en effet, à se manifester. Dès qu'on apprit qu'une délégation dirigée par un francophone s'était rendue à Montréal pour inviter M. Belvèze à visiter Ottawa, le maire d'Ottawa, alarmé, convoqua une assemblée publique à l'hôtel de ville, le 3 août 1855, pour étudier les dispositions à prendre en vue de la réception de M. Belvèze. Présidée par le maire, l'assemblée dégénéra aussitôt en chahut, de sorte que le maire dut se retirer du fauteuil. Certaines personnes s'objectaient en effet à ce qu'une délégation privée prenne l'initiative de cette affaire.

M. de Belvèze arriva donc le samedi 18 août, vers midi, accompagné du capitaine Gauthier, son chef d'état-major, et de l'honorable L. T. Drummond, procureur général. À la gare de la rue Sussex, décorée pour la circonstance, attendaient le maire Lewis, le juge du comté, le shérif, les membres du comité de réception. Un chaud accueil fut fait aux officiers en grand uniforme, qui prirent place dans une victoria. En procession, on se met en marche vers le British Hotel, où des appartements ont été préparés. A droite et à gauche, une foule curieuse, peu habituée à pareille fête; de place en place, des arcs de triomphe rustiques, portant des inscriptions de bienvenue. Deux corps de musique, l'un en tête, l'autre en queue. L'Ottawa Tribune du 10 août 1855 rapportait une semaine après: "*Mr. Alderman Perkins made a fool of himself as usual. We suppose that, like the majority of his Yankee countrymen, the union of the Flags of England and France is poison to him and that, if he could, he would have prevented the reception of Mons. de Belvèze altogether. His Ward is rightly punished for having elected a man who is a bigot as well as a blockhead.*"

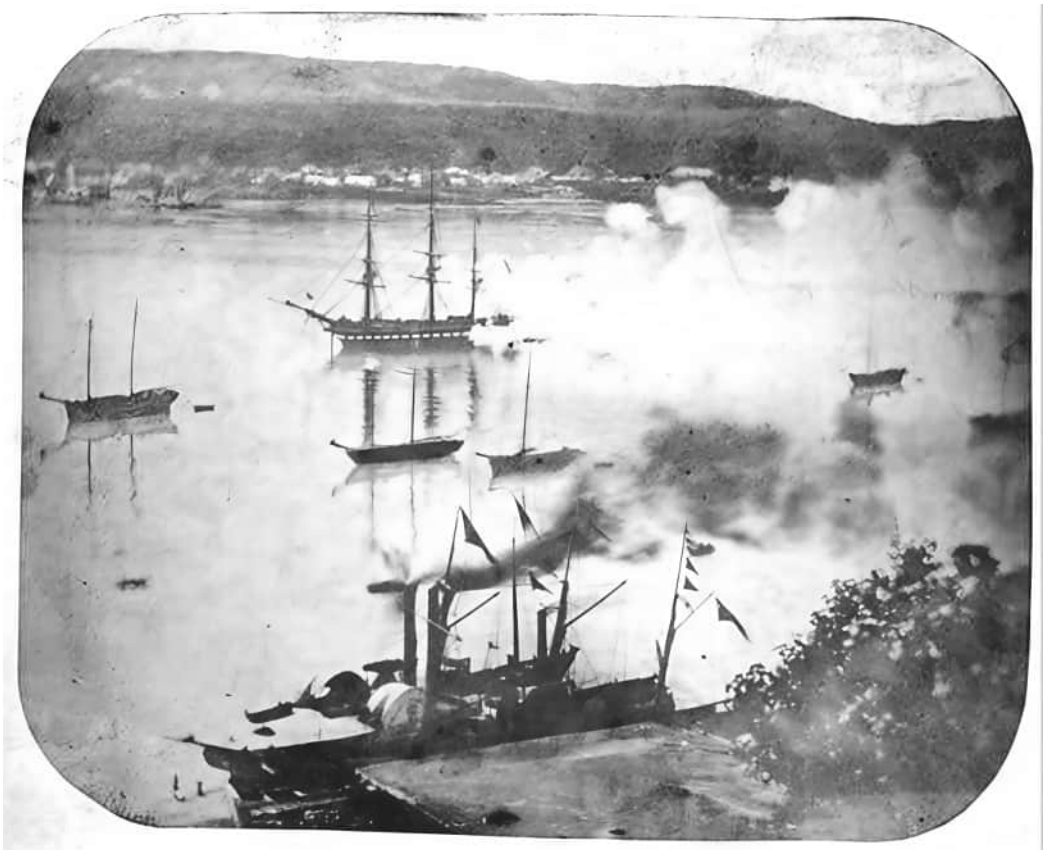

La Capricieuse à son départ du port de Québec le 27 août 1855

Barrack Hill (Colline parlementaire Ottawa –1859)

Après un lunch pris dans l'intimité, les hôtes furent conduits à "*Government Hill*", où s'élève aujourd'hui le parlement. Le principal ornement de la place était alors une vaste caserne grise et froide... L'apparition du "*French admiral*", comme disent les journaux, fut saluée de dix-neuf coups de canon, et les soldats rendirent les honneurs.

Parvenu au sommet, M. de Belvèze constata avec stupeur que le fauteuil qui lui était réservé n'était rien de moins qu'un trône, surélevé, garni d'un tapis et surmonté d'un dais rouge: pour un peu, il se serait cru transporté au Camp du drap d'or! C'est ce qu'il appelle, dans son rapport au ministre, l'une des "*inventions municipales*" d'Ottawa. De part et d'autre flottent deux immenses drapeaux, l'Union Jack et le tricolore. Ce dernier est une innovation; mais la guerre de Crimée bat son plein, les bonnes relations entre Victoria et les souverains français sont notoires, et la consigne a été donnée de faire grand accueil à l'envoyé de Napoléon III.

Après restauration de l'ordre dans l'assemblée, on n'en adopta pas moins à l'unanimité une résolution invitant les citoyens d'Ottawa en général à accueillir M. Belvèze avec tous les honneurs dus au représentant du "*puissant [sic] ally of our Most Gracious Sovereign*". Bref, devant le fait accompli, les anglophones, comme toujours, firent contre mauvaise fortune bon cœur et s'inclinèrent.

Après un déjeuner pris dans l'intimité, l'on conduisit les hôtes sur la colline où s'élèvent aujourd'hui le parlement et les bureaux de l'administration. Là se trouvait alors une vaste caserne occupée par la garnison. Le commandant de Belvèze et son chef d'état-major, le capitaine Gauthier, y furent salués par dix-neuf coups de canon et les soldats présentèrent les armes. Un trône garni d'un tapis et surmonté d'un dais (*Un dais est un ouvrage qui couvre un trône, un autel, une statue ou un personnage dans des occasions solennelles*).

Benjamin Suite, B.R.H.,1904, p. 156. 6.B.R.H.,1924, p. 62
Le commandant de Belvèze 1801-1875. Asticou, Société Historique de l'ouest du Québec

Une adresse fut lue en anglais par le shérif et traduite en français par l'ancien maire, Joseph Balzora Turgeon. M. de Belvèze répondit avec tact, associant les noms de l'empereur des Français et de la reine Victoria, et rappelant l'alliance des deux souverains contre la Russie. Ce discours fut traduit en anglais par l'honorable Lewis-Thomas Drummond. Le soir, un grand dîner, présidé par le juge Armstrong, réunissait la société de la future capitale. M. de Belvèze fut ensuite l'hôte de l'Institut Canadien et le distingué visiteur répondit par une improvisation à l'adresse de cette société.

Les Représentants de la France au Canada au XIXe siècle
Francis-J. Audet (1939)

Vers onze heures, des personnalités des deux sexes s'installaient avec les officiers français sur le vapeur Emerald, sous la direction du capitaine Cummings, pour faire l'excursion classique aux rapides des Chats. M. Russell, chef du bureau local des Bois de la Couronne, était du voyage. Muni d'une carte détaillée de la région, il expliqua à M. de Belvèze les avantages et l'étendue des terres offertes aux colons. Le commandant en conclut qu'il faudrait favoriser l'émigration française, surtout parmi les Basques. En cours de route, on visita la vaste scierie mécanique de MM. Egan et Cie, et une collation fut servie à bord. M. de Belvèze gardera un souvenir très vif de sa visite dans cette "*belle vallée où les Canadiens des deux origines ont révélé un esprit d'industrie et d'entreprise qui a produit de merveilleux résultats*"; car, observe-t-il, "*à peine la hache a fait tomber les arbres de ces forêts, que la charrue fait sortir du sol d'admirables richesses...*" *Cependant, l'accueil fut poussé si loin, qu'il lui paraîtrait "recherché, presque ridicule*", sans la grandeur et la noblesse que lui conférait "toute la population de la ville et du pays réunie et enthousiaste... i) Et de conclure franchement: "Il est difficile de rien voir de plus affectueux et de plus sympathique que la réception de l'Ottawa."

Revue de l'Université d'Ottawa - L'Ottawa vue par les Français - Armand Yon (1938 8e année)

1855 à 1863: La Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa

En **1855** la procession s'organise à l'Institut "*Canadien-Français*". Trois enfants y représentent Saint-Jean-Baptiste, Jacques-Cartier et un chef sauvage. Le soir, il se prononce plusieurs discours patriotiques dans la salle de l'Institut. Il convient de remarquer ici que, dès les commencements l'Institut et l'Association Saint-Jean Baptiste n'étaient pratiquement que les membres, d'un même corps et de fait ou ne faisait guère de distinctions entre l'une et l'autre. À mesure que leur objet particulier se délimitait, chacune de ces organisations devenait de plus en plus distincte, l'une de l'autre. Toutefois, à l'heure actuelle, un grand nombre de membres de l'Institut sont aussi sociétaires de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

En **1856**, un journal du temps disait ceci: "*Pour la quatrième fois seulement, depuis que l'Association Saint-Jean-Baptiste a rangé le petit nombre de Canadiens qui habitent la ville, sous un même drapeau, les nôtres ont fêté leur saint patron*". En **1857**, on fait une distinction dans la procession; les membres de l'Institut marchent en corps. Comme toujours le petit St Jean -Baptiste et son petit agneau symbolique ont leur place d'honneur. La chronique se plaît à mentionner chaque fois, le pain bénit.

En **1861** la fête du 24 juin subit un petit contretemps. La foule étant très grande, à la représentation du soir, le plancher de la salle de l'ancien Institut canadien-français céda, et l'on dut remettre la partie à l'année suivante. En **1862**, la procession de cette année se distingua par les deux traits typiques que voici: une petite presse d'imprimerie représentant le métier répandait dans la foule des copies toutes fraîches d'une chanson populaire. Un autre char allégorique représentait un radeau et quelques flotteurs de billots.

En **1863**, on fait venir un prédicateur étranger, M. l'abbé Rosinal, de Montréal. Après la messe, il se forme une imposante procession à laquelle prennent part les pompiers et les élèves du collège de Bytown; ce qui d'ailleurs se répète chaque année depuis au moins 1857. Les rues sont magnifiquement pavoisées et parmi les édifices décorés aux couleurs nationales, on remarque en particulier l'hôtel de M. Isidore Champagne dit le patriote (endroit où occupe aujourd'hui l'Académie de La Salle). Chaque année au coup de minuit, un coup de canon annonçait de chez M. Champagne, à toute la population, que la fête nationale des Canadiens français était arrivée. Cette canonnade traditionnelle s'est continuée tant qu'a vécu M. Isidore Champagne.

Le Droit (21 juin 1913)

1856 (29 mars): Le "Cercle littéraire", maintenant rebaptisé "Institut canadien-français de la cité d'Outaouais" s'inscrit au bureau d'enregistrement du comté de Carleton

Pour donner une existence légale à l'Institut, il fallait déposer sa constitution écrite au Bureau d'enregistrement. Rédigée en français, elle fut repoussée par le chef du Bureau. Cétait en 1856. Sir G.-E. Cartier était ministre: il exigea l'insertion du texte français. Et voilà comment cette pièce figure dans les archives de la Ville, et du Comté de Carleton. Ce n'est ni vous, ni moi, déclare M. Benjamin. Suite, qui pourrions faire insinuer un document français dans ces augustes archives! L'horreur du français conserve ici toute son intensité.

Bulletin du parler français au Canada-décembre (1912)

***

Parmi les laïques qui, à des titres divers, exercèrent une influence heureuse en faveur de notre langue, il convient de citer en premier lieu, le capitaine J.-B. Turgeon, fondateur de l'Institut canadien d'Ottawa. Il fut le défenseur de la liberté du suffrage catholique contre les violences orangistes lors de l'élection de l'Honorable R.-W. Scott, et pendant de longues années l'âme de la vie française dans la fanatique Bytown. Vers 1860, il se retira à Hull, où il mourut.

Ce fut par cette fondation que M. Turgeon répondit au geste d'exclusion brutale d'un certain W.-P. Powell, qui voulait bannir tous les Canadiens-français d'un cabinet de lecture où les deux langues avaient jusqu'alors fraternisé. « Pour donner une existence légale à l'Institut, il fallait déposer sa constitution écrite au Bureau d'enrégistrement. Rédigée en français, elle fut repoussée par le chef du Bureau. C'était en 1856. Sir G.-E. Cartier était ministre : il exigea l'insertion du texte français. Et voilà comment cette pièce figure dans les archives de la Ville, et du Comté de Carleton. Ce n'est ni vous, ni moi, déclare M. Benj. Sulte, qui pourrions faire insinuer un document français dans ces augustes archives ! L'horreur du français conserve ici toute son intensité.» (*Pages d'Histoire.*)

1857 (2 avril): Procès verbal de l'assemblée des membres par le Président de l'Institut, Jacques-Télesphore-Cléophas Trottier de Beaubien

Le Courrier du Canada,

Rédacteurs: J. C. TACHÉ et H. L. LANGEVIN.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Adjoint des Rédacteurs: J. A. GARNEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Votre comité a la satisfaction de vous annoncer dans ce rapport semestriel que les efforts de cette institution, pour répandre l'instruction, inspirer l'amour du travail et de l'étude, et pour former le cœur et l'esprit de la jeunesse en la nourrissant du pain de l'intelligence par de belles et savantes lectures, ont été couronnés d'un plein succès pendant le semestre qui vient de s'écouler.

Jacques-Télesphore-Cléophas Trottier de Beaubien

Notre société, fondée en cinquante-deux, dans un but d'union, d'instruction mutuelle et de progrès général, a non-seulement pu subsister mais encore progresser, sans autre appui, pour ainsi dire, que la persévérance, le zèle, le travail, les sacrifices et le dévouement de la jeunesse et de quelques citoyens de cette localité. Depuis deux années surtout notre Institut a rencontré bien des obstacles, franchi des difficultés de tout genre mais il a tout surmonté et il peut se glorifie aujourd'hui d'avoir réduit au silence ses ennemis, qui naguère prophétisaient sa ruine et sa décadence, et d'avoir établi son existence sur des bases solides et inébranlables. Il faut avouer cependant que nous avons rencontré la sympathie d'hommes savants et distingués, au nombre desquels votre comité a l'honneur de compter en première ligne les RR. Pères Trudeau, Dandurand et Bourassa.

Ces généreux citoyens, comprenant toute l'importance de notre Institut, ont bien voulu nous battre la marche, en donnant au peuple, accouru en foule pour les entendre.

BATISSE DE L'INSTITUT: Depuis six mois un projet occupe l'attention des membres et du tous les amis de l'Institut; c'est la construction d'un édifice, pour l'usage des Canadiens de cette cité. L'avantage et l'utilité d'une semblable bâtisse se fait sentir depuis longtemps; car, lorsqu'il s'agit de réunions publiques canadiennes dans notre ville, il s'élève toujours des difficultés quant à la possibilité de se procurer un local convenable, et souvent des réunions projetées n'ont pu avoir lieu, ou se sont faites sous des circonstances très défavorables.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que nous pourrons prendre possession de la nouvelle bâtisse au 1er de mai prochain, mais votre comité doit attirer votre attention sur la nécessité d'économiser et d'agir avec la plus grande prudence, lorsqu'il s'agit de terminer un édifice aussi considérable avec nos modiques moyens. Bâtissons, c'est bien, mais que ce soit pour nous et non pour l'étranger. Ce sera, sans doute, un honneur pour le Canadien d'avoir un édifice national dans la belle et florissante cité de l'Ottawa; mais aussi ce serait un déshonneur si, surchargée de dettes, cette bâtisse passait aux mains de l'étranger au moment où l'on s'y attendait le moins: c'est donc à nous de consulter nos moyens et de mûrir nos projets avant de les mettre à exécution. Le comité a fait assurer la nouvelle bâtisse de l'Institut que pour £250 pour le présent.

TRAVAUX LITTÉRAIRES: Depuis le 1er octobre 1856, il y a eu 24 séances régulières de l'Institut; dans plusieurs de ces séances des questions de haute importance ont été habilement et éloquemment discutées par différents membres de cette Institution.

LECTURES PUBLIQUES: Pendant ce semestre, 10 lectures publiques ont été délivrées devant l'Institut canadien, et dont les principales ont été faites par les R. P. Trudeau, Dandurand, Bourassa et MM. le Dr, Beaubien, C. Triolle, J. B. Turgeon, G: Demers et T. O. Desmarais, écuyer, avocat, de Montréal.

BIBLIOTHÈQUE: Votre comité ne fait point de rapport favorable sur ce département, vu qu'il n'y a eu aucune augmentation durant ce semestre; les revenus ont été employés à l'érection du nouvel Institut. Il ose, cependant, attirer votre attention sur l'importance et la nécessité d'augmenter d'avantage notre bibliothèque qui doit être la base et la pierre angulaire d'un édifice littéraire.

MEMBRES: Le nombre des membres actifs s'est considérablement augmenté depuis quelques mois; le 31 décembre dernier, n'était que de 200, aujourd'hui il a atteint le chiffre de 307 et promet d'accroître de plus en plus. Espérons que tous nos concitoyens qui n'ont pas encore enregistré leurs noms, comprendront l'utilité et l'importance de notre association, quoique leur présence régulière à toutes nos séances publiques nous prouve déjà qu'ils veulent prendre part au banquet intellectuel ouvert à toutes les intelligences.

FINANCES: Le deux octobre dernier, le trésorier n'avait en main que £157, comme vous avez pu le voir par son rapport: les dépenses ont été depuis, de £378. Tel est, messieurs, l'état actuel des affaires de notre Institut. Quoique faibles, nous ne devons pas nous ralentir, mais an contraire, redoubler de zèle et de persévérance dans nos travaux pour atteindre le véritable but de notre institution, en propageant l'instruction au milieu de nos concitoyens et en conservant ce que nous avons de plus précieux au monde: notre langue, nos institutions et nos lois.

Les MM. suivants ont été élus officiers pour le semestre courant: Président, Dr J. T. CT, Beaubien; 1er vice-président, O. Dufour; 2e vice-président, G. S. P. Carrière; Secrétaire-archiviste, G. Demers; Secrétaire-correspondant, G. B. C. Marsan; Trésorier, O. Marie; Bibliothécaire, O. Triolle; Comité de régie: Damase Bourgeois, A. Champagne, F. Rochon, A. Gravelle, J. Godin, J. B. Cantin, sr.

Le tout humblement soumis,
Le Président de l'Institut, J. T, C. T. de Beaubien. Outaouais (2 avril 1857)

Le Courrier d'Ottawa (4, 15 avril 1857)
Le Courrier du Canada (21 Avril 1857)

1857 (mai): Nouvel édifice construit par l'Institut rue King en face de la rue de l'Église (rue Guigues)

Dès 1856, quatre année à peine après sa fondation, l'Institut canadien-français de l'Outaouais achète deux lots sur la rue King (aujourd'hui la rue King Edward), en face de la rue Church, devenue par la suite la rue Guigues. L'Institut y fait construire un bâtiment dans lequel il déménage un an plus tard en 1857. Situé dans un quartier isolé aux chemins boueux, le bâtiment devient vite peu invitant pour ces membres qui le délaissent graduellement. En conséquence, les présences aux séances hebdomadaires se font de plus en plus rares. Il devient donc urgent de déménager dans un endroit plus propice.

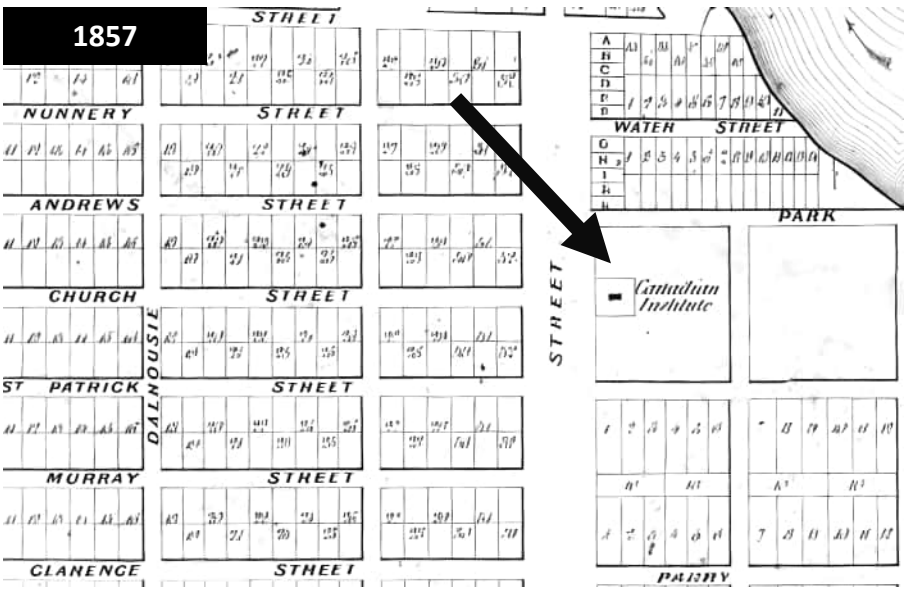

La revue nationale (mars 1922)

Les promoteurs de l'Institut songeaient à obtenir un terrain

Célébration du 25e anniversaire Institut Canadien-Français d'Ottawa (1852-1877)

Les officiers étaient :
J. D.-Bourgeois, *Président.*
Pierre Dufour, 1er *Vice-Président.*
Pierre Chenet, 2e *Vice-Président.*
Louis Duhamel, *Secrétaire-Archiviste.*
François H. P. Desloges, *Secrétaire-Correspondant.*
Pierre Marier, *Trésorier.*
Geo. L. P. Carrière, *Bibliothécaire.*
Comité de Régie : J.-B. Turgeon, Antoine Champagne, Augustin Roy, Charles H. Carrière, J. Bte. Richer, Charles Aumond.

Depuis un certain temps, les promoteurs de l'Institut songeaient à obtenir un terrain sur lequel ils se proposaient de bâtir un édifice approprié à ses besoins. Ce projet réussit en 1856, de la manière suivante :

Le 11 août, M. Richard William Scott achète de M. James Goodwin, au prix de cent louis, la moitié ouest du lot No. 2, côté sud de la rue Park, qui avait formé partie des terrains de l'artillerie. Le 30 août, M. Scott vend à l'Institut, au prix de cinq shellings.

Le 4 septembre, M. Peter Aiken Egleson vend à M. Pierre Marier, au prix de cent louis le " Villa lot No. 2," côté sud de la rue Park. Le lendemain, M. Marier passe son titre à l'Institut moyennant cinq shellings.

Ces pièces sont enregistrées au bureau du registrateur du comté de Carleton, sous la date du 9 septembre 1856, livre K, No. 3, pages 123-26, dossiers 10077, 10079, 10080.

Propriété de l'Institut.

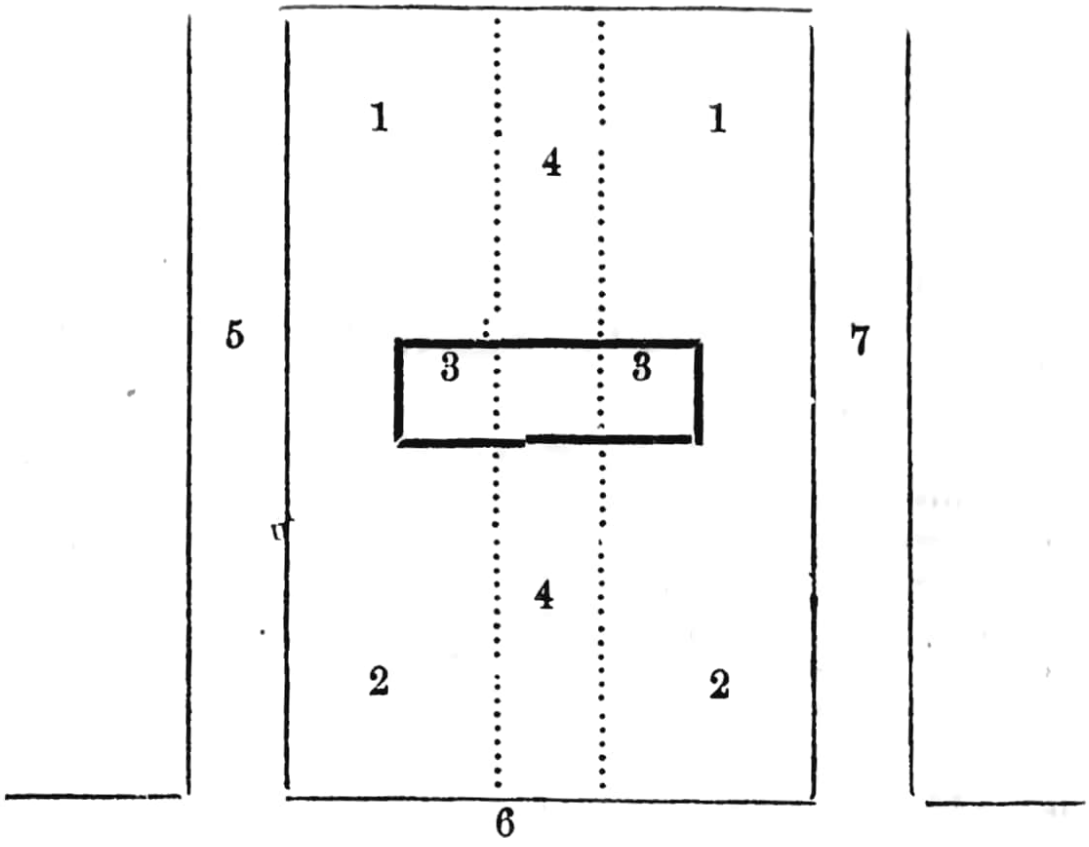

1. Lot du gouvernement.
2. Lot Egleason.
3. L'Institut, en bois, 75 pieds de ong.
4. Tracé de la rue Napoléon.
5. La rue Park.
6. La rue du Roi.
7. La ruelle McClaren.

Le front de cette propriété était sur le côté Est de la rue du Roi (*King*), en face de la rue de l'Eglise.

La rue du Roi était presque déserte. Les habitations ne s'étendaient pas si loin.

Le 30 octobre 1856, on voit par les délibérations que le bâtiment de l'Institut était assez avancé et que l'on songeait à quitter le marché By.

Le plus ancien registre qui nous reste de l'Institut commence à la date du 30 octobre 1856. Il y est fait mention de la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice. Une annonce fut mise dans le *Citizen* et cent cinquante affiches, dans les deux langues, placardées par la ville. Malheureusement, au jour fixé, le lundi suivant, la pluie commença à tomber et conti-

nua plusieurs jours, rendant la rue King impraticable. La cérémonie n'eut jamais lieu. L'honorable R. W. Scott sut rappeler cette circonstance lorsque, vingt ans après, il assista à la pose de la pierre angulaire de l'édifice de la rue York.

A la même séance du 30 octobre, il fut décidé que les réunions où le public est admis se tiendraient régulièrement tous les quinze jours.

Ces séances publiques paraissent avoir été calquées sur un même modèle depuis la fondation de l'Institut jusqu'à ce jour. La pièce de résistance consiste en un ou deux discours, traitant de l'histoire du Canada, histoire étrangère, litterature en général, récits de voyage, etc. L'orateur lit quelques fois son œuvre, le plus souvent il parle sans manuscrit. Notons bien que ces " lectures " ou conférences, n'ont rien de commun avec le mode vulgaire des *penny readings* si en vogue dans Ontario, où celui qui a la parole se borne simplement à lire des passages d'auteurs célèbres, que tout le monde connaît. Les conférenciers de l'Institut se sont toujours piqués d'offrir à leurs auditeurs des productions du cru, et ce qui est assez remarquable, c'est que tous ont su répandre de l'intérêt sur les sujets qu'ils ont traités. Plusieurs ont atteint dans ce genre un degré d'adresse qui a lieu d'étonner quand on se figure, d'après le préjugé commun, que le mérite littéraire et les hautes études font tout le sel et la valeur de ces entretiens. Ce qui touche un public, surtout un public attaché à ses traditions religieuses et nationales, c'est l'examen sous toutes leurs faces, de ces mêmes traditions. Or, à Ottawa, ce précieux aliment, le sentiment national, existe vivace, et de plus, les auditeurs de l'Institut sont toujours les mêmes ; c'est le groupe intelligent, la crême de notre population. Ce public, hommes, femmes, jeunes filles, jeunes gens, peut être regardé comme formant partie de l'Institut.

Aux agréments de la parole, se joint le plaisir de la musique, dont les messieurs Marier, père et fils, ont été longtemps les principaux interprêtes. Le chant a

aussi sa place marquée sur tous les programmes. Bref, bon an, mal an, cinquante personnes au moins prennent part aux soirées, comme acteurs, orateurs, chanteurs, musiciens.

Nous savons déjà que les Canadiens d'Ottawa avaient à cœur de ne pas rester en arrière des Anglais, des Ecossais et des Irlandais leurs concitoyens. Ils avaient formé diverses associations et s'occupaient de plusieurs questions importantes dans le moment.

Le 21 novembre, 1856, permission est donnée par l'Institut, au capitaine J.-B. Turgeon d'exercer sa compagnie de volontaires dans la salle (du marché). En janvier, il obtient d'y déposer ses armes " dans la chambre du comité de régie."

A la même séance, M. Turgeon propose que l'Institut s'occupe de la question des écoles séparées; il fait un bon discours sur le sujet. C'est peut-être lui qui a le plus efficacement agité les esprits dans Ottawa et les environs pour la revendication de ce droit si légitime mais qu'il était si difficile de faire reconnaître dans le Haut-Canada.

L'instruction publique fut à cette époque le thême sur lequel brodèrent les orateurs de l'Institut. Cette même année le collége Saint-Joseph, se voyant à l'étroit dans son logement, encoignure des rues Sussex et de l'Eglise, construisit le bel édifice de la rue Wilbrod, à la Côte-de-Sable. Un journal français, le *Progrès*, était fondé au même temps pour servir d'organe à nos compatriotes d'Ottawa. Il est facile de voir par ces quelques notes, pourtant bien incomplètes, que la population française ne se laissait devancer en rien dans les choses de l'intelligence—et l'on pourrait ajouter que sur plus d'un point elle se montrait supérieure à celle des autres origines.

Mgr Guigues, voyant ces efforts tous dirigés vers un but louable et patriotique, permit à l'Institut de placer au collége Saint-Joseph deux ou trois élèves à raison de huit piastres par tête par année. Dès l'année suivante il étendit cette permission à six élèves et ce

privilége porté à neuf élèves en 1858 à été continué pendant plusieurs années. Les Révérends Pères O. M. I., qui dirigèrent le Collége, ont su généreusement entrer dans les vues de notre premier évêque, offrant ainsi le spectacle unique dans l'histoire du Canada d'une institution littéraire et d'un établissement d'éducation se coalisant pour procurer aux enfants pauvres les bienfaits de l'instruction.

C'est, dit-on, depuis ce moment que l'Institut prit l'habitude d'aller en corps saluer Sa Grandeur le jour de sa fête et le jour de l'An.

Les années 1856-7 furent remarquables par l'activité qui régna dans l'Institut et par l'importance des mesures prises.

L'Institut sollicita du gouvernement une subvention annuelle.

On publia dans les journaux de Montréal quelques rapports qui attirèrent l'attention du Bas-Canada.

Les siéges aux séances publiques furent mis à quinze sous, ce qui les rendit de plus en plus populaires et productives.

La Saint-Jean-Baptiste est chômée avec un grand éclat.

Le club dramatique, qui existait depuis trois ou quatre ans, s'amalgame avec l'Institut, lui abandonnant ses costumes, etc., mais demeure comme branche séparée dans l'administration, ce qui eut un excellent effet.

La bibliothèque est augmentée considérablement par des achats de livres et des dons.

Au mois de janvier 1857, seize nouveaux membres sont inscrits.

On nous a raconté une touchante coutume qui se rapporte à ces premières années. Les membres qui ne savaient pas lire se réunissaient le soir autour de ceux qui étaient plus favorisés qu'eux et écoutaient la lecture des journaux ou des livres. Combien y a-t-il de localités où se manifeste un pareil dévouement à la cause nationale ?

Les travaux de construction sur la rue du Roi sont repris au printemps de 1857. Le 5 mars, un comité est

nommé pour se procurer le bois nécessaire à sa complétion. Le 21, ceux qui ont reçu des matériaux pour cet objet sont priés de fournir leur rapport afin qu'on en fasse mention dans les journaux. Des invitations pressantes sont adressées à tous ceux qui peuvent contribuer à l'entreprise d'une manière ou d'une autre. Un bazar s'organise sous la direction de messieurs J.-B. Marsan, George Carrière, Dr Beaubien et Pierre Marier ; il est couronné de succès. Le rapport ci-dessus mentionné étant soumis, le 28 mars, on fait, séance tenante, une souscription pour latter et crépir l'édifice. Le 16 avril, les travaux étant en pleine activité, messieurs J.-B. Turgeon, Pierre Rocque et E. Dumas sont nommés pour les surveiller. Le 7 mai, M. André Gravelle, l'entrepreneur, accepte de diriger, sans rémunération additionnelle, les personnes qui voudront bien donner des corvées. La salle du Marché n'étant plus nécessaire, il est décidé qu'on la remettra à la municipalité ; en conséquence, messieurs Pierre Marier et Pierre Dufour, cautions de l'Institut pour le loyer, sont déchargés de leur responsabilité par le conseil de ville. Faute de moyens, on ajourne l'érection d'un mai devant le nouvel Institut. A la séance du 2 juillet, il est fait rapport sur le lattage et le plâtrage, dont M. Joseph Campeau est l'entrepreneur. Les corniches doivent être posées sans retard. M. Pierre Marier fera terminer " le chemin depuis l'Institut à la barrière qui est en face." La municipalité est priée de " terminer le trottoir de la rue de l'Eglise jusqu'au front de la rue du Roi," ce qui facilitera les communications avec la partie la plus densément habitée de la basse-ville. La nouvelle salle sera à la disposition de la Saint-Jean-Baptiste pour la fête nationale. Les citoyens pourront dresser un reposoir au Saint-Sacrement, dans l'Institut, le jour de la procession. Dix jours plus tard, il est décidé que l'édifice, qui souffre du mauvais temps, sera lambrissé, le tout devant être terminé le 25 août ; la plus basse soumission procure le contrat à M. André Gravelle. Les 10 et 30 août, on règle les arrérages dûs au gouvernement et à M. Eagleson sur les terrains.

Le 11 août 1856, M. Richard William Scott achète de M. James Goodwin, au prix de cent louis, la moitié ouest du lot No. 2, côté sud de la rue Park, qui avait formé partie des terrains de l'artillerie. Le 30 août 1856, M. Scott vend à l'Institut, au prix de cinq shellings.

Le 4 septembre 1856, M. Peter Aiken Eagleson vend à M. Pierre Marier, au prix de cent louis le “Villa lot No. 2”, côté sud de la rue Park. Le lendemain, M. Marier passe son titre à l'Institut moyennant cinq shellings.

En 1856 l'Institut a acquis un terrain du côté est de la rue King, en face de la rue Church et du ruisseau de la rue King. L'endroit est presque désert, et même je ne suis pas certaine si on a déjà commencé à combler le ruisseau.

Le plus ancien registre qui nous reste de l’Institut commence à la date du 30 octobre 1856. Il y est fait mention de la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice.

Le 30 octobre 1856, on voit par les délibérations que le bâtiment de l'Institut était assez avancé et que l'on songeait déjà à le quitter. Lorsqu’il pleuvait, la rue King devenait trop impraticable pour se rendre à l’Institut.

Les catholiques romains, francophones et anglophones, ont organisé et créé un conseil scolaire distinct en février 1856. Le 1er juin 1859, le conseil a loué les locaux de l'Institut

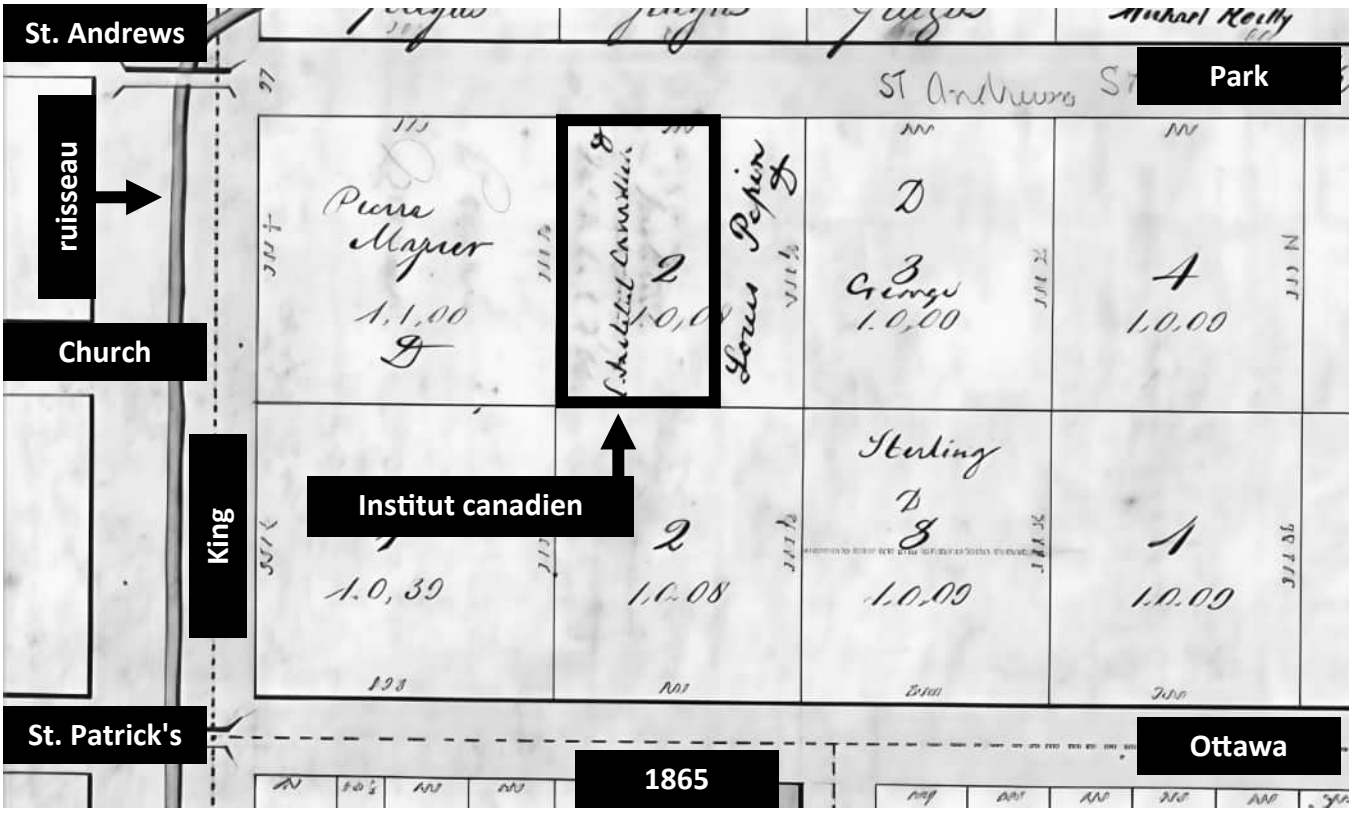

canadien-français situés sur la rue King (King Edward), en face de la rue Church (Guigues).

Le 6 mars 1860, l'édifice de la rue du Roi n'allant plus aux commissaires des écoles, il fut décidé de mettre en vente les terrains le 23 août 1860. Le 4 novembre 1861, pour mettre la propriété de la rue King en vente, il fut résolu qu'on la diviserait en terrains de ville. Une communication de J.B. Turgeon Esq., le 10 décembre 1861, au nom de l'Institut canadien français, a été lue par le président, proposant de vendre leur bâtiment et leur terrain situés dans la ville au Conseil.

Les commissaires des écoles occupaient toujours l'édifice de la rue du Roi; ils ne le quittèrent qu'au commencement de l'été de 1862. Le 3 juillet 1862, l'Institut déménage, pièce par pièce, son édifice de la rue King, pour l'installer au 396, rue Sussex, angle Saint-Patrick en face de la cathédrale Notre-Dame.

L'Institut possède plusieurs terrains maintenant vacant, 13 lots, rue du Roi, dont la vente, aidant à la prospérité de ses finances, assure sa stabilité, et lui promet le plus bel avenir. Il en fut vendu 7 en 1864, puis 3 autres bientôt après. En mai 1865, il était dû à l'Institut sur ces 10 terrains: $1,564.

Célébration du 25e anniversaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa 1852-1877
Commission de la Capitale Nationale - Lower Town volume I - II (1979)

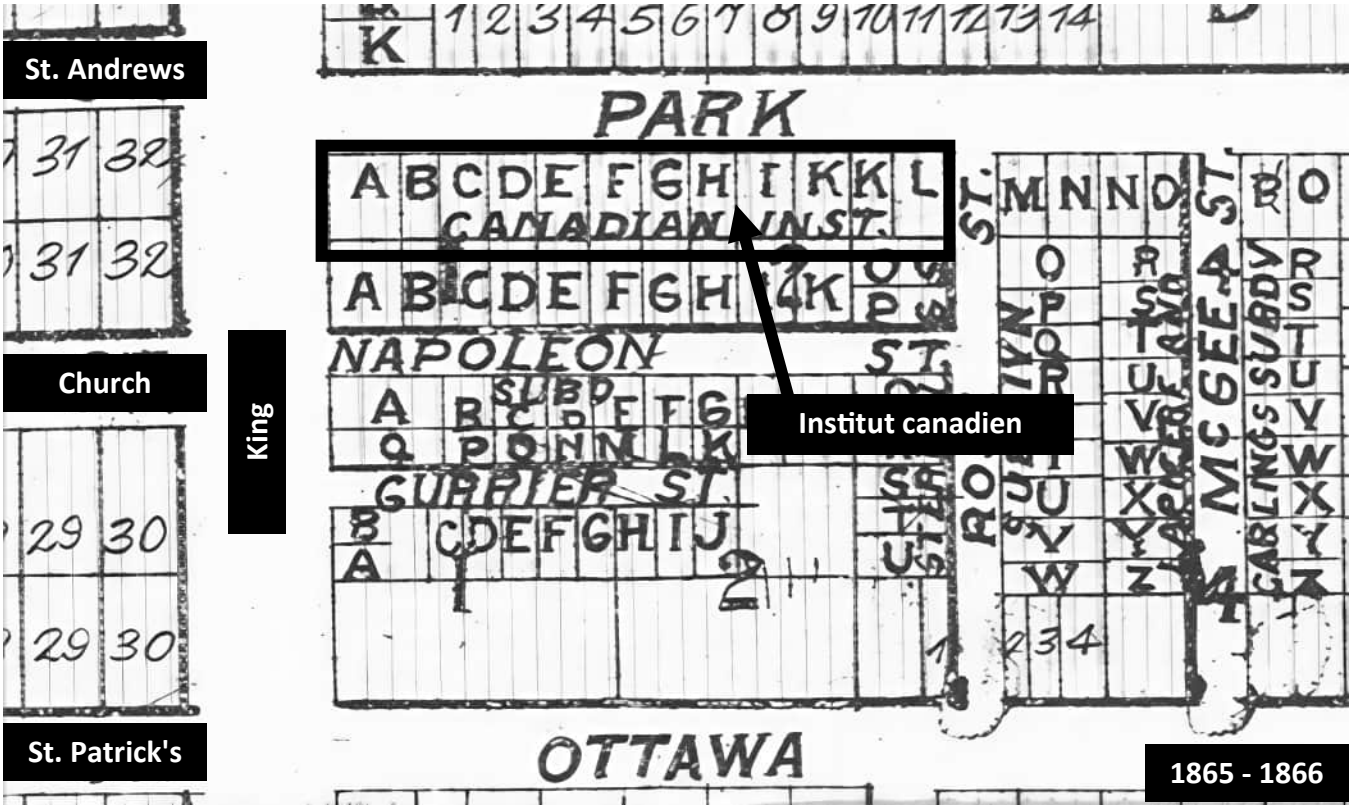

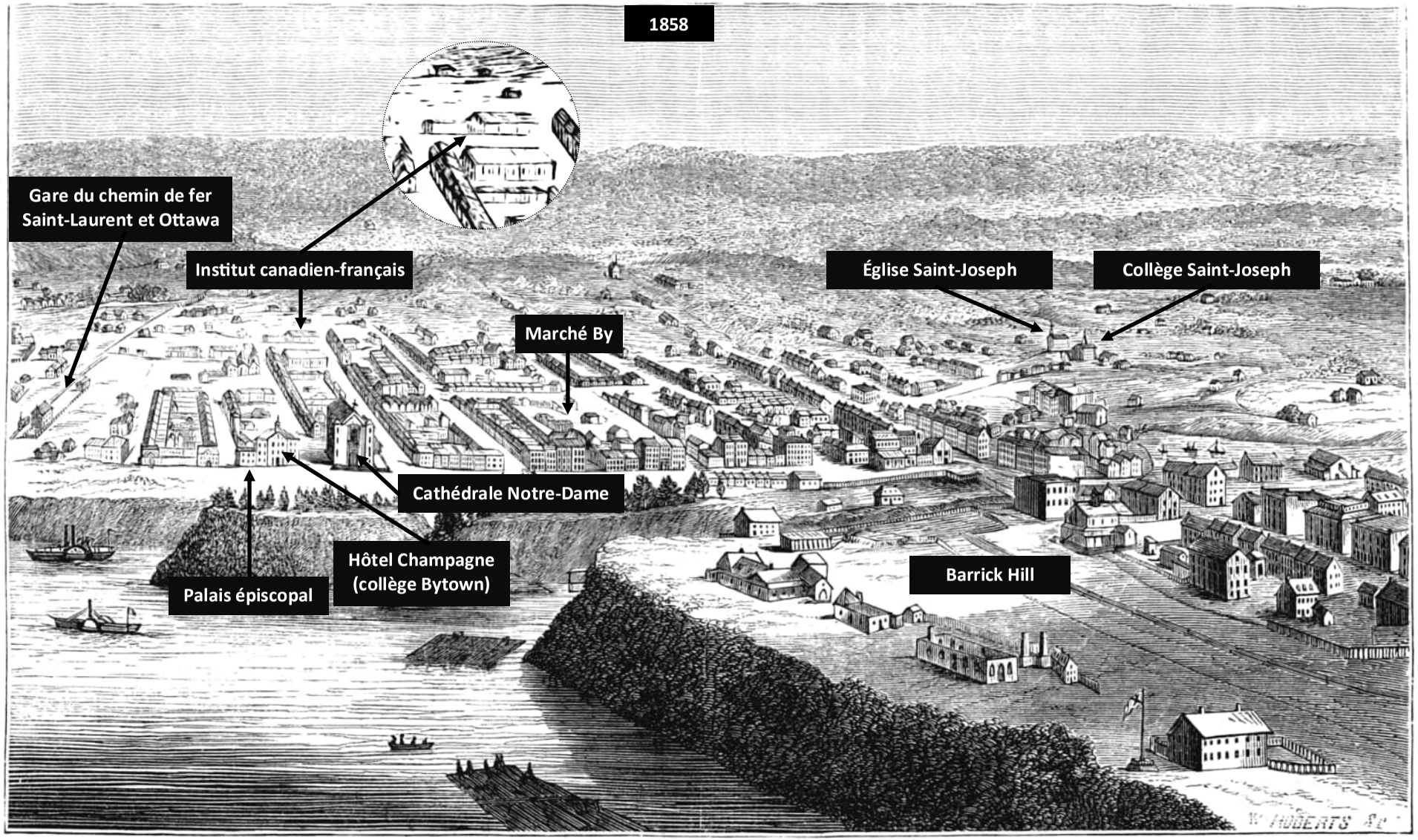

OTTAWA, CANADA WEST.—LOWER, AND PART OF CENTRAL, TOWN.

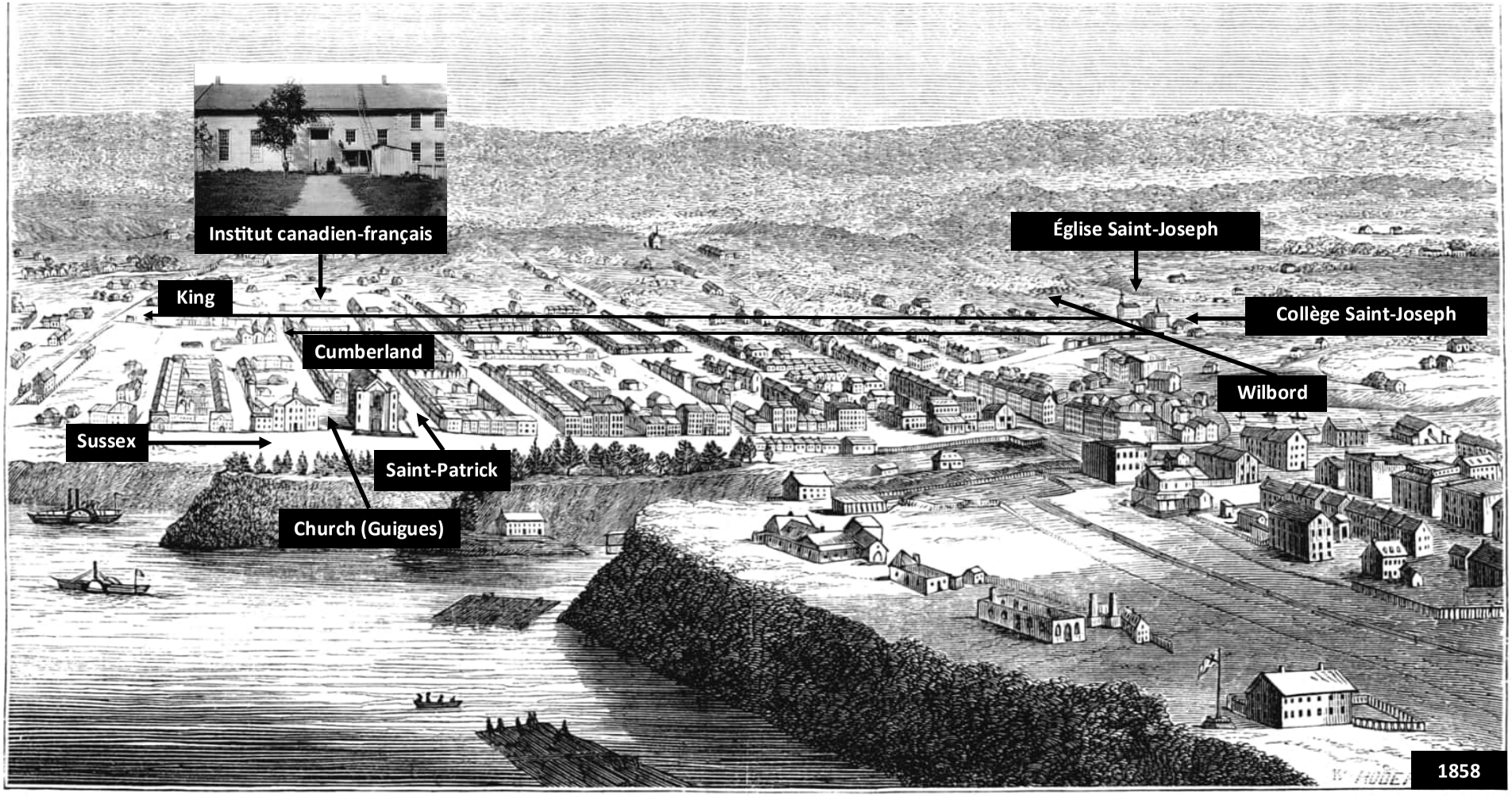

OTTAWA, CANADA WEST.—LOWER, AND PART OF CENTRAL, TOWN.

Malgré certaines imprécisions de la carte concernant des bâtiments et des rues, nous croyons qu'elle situe l'Institut sur la rue King (King Edward). À cette époque, un champ et une forêt s'étendaient derrière la rue King. À droite, on distingue l'église Saint-Joseph ainsi que le collège Saint-Joseph, établi entre les rues King et Cumberland. Ces rues se prolongent et s'alignent devant un bâtiment sur la rue King, entre Church (Guigues) et Saint-Patrick, exactement à l'endroit où se trouvait l'Institut.

1857 à 1859: L'Institut quitte son immeuble de la rue King

et s'installe dans l'ancien Collège de Bytown, maintenant l'Hôtel Champagne rue Sussex coin Church (Guigues)

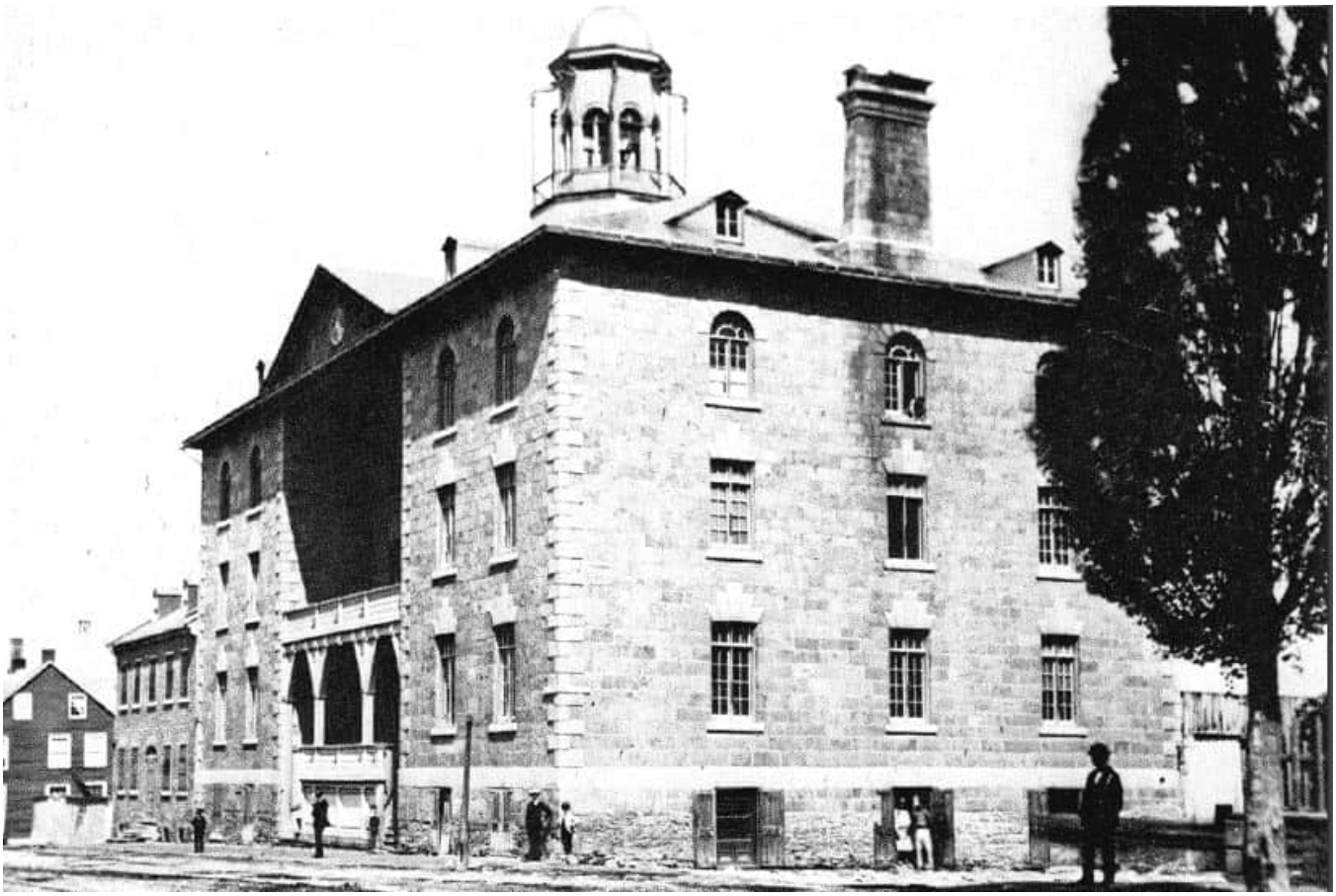

Le collège se transforme en hôtel alors qu'Ottawa s'efforçait de devenir la capitale du Canada, on déménage le collège à la Côte-de-Sable, et le vaste édifice qu'il occupait sur la rue Sussex devient vacant et se destine à une nouvelle fonction sociale. Situé sur la rue la plus achalandée de la ville à quelques centaines de pieds de la gare, cet édifice peut avantageusement être transformé en auberge. Isidore Champagne, qui en 1851, avait prêté à l'évêque Guigues l'argent nécessaire pour terminer cet édifice, entrevoit cette possibilité et fait part de son projet à Mgr Guigues, le propriétaire de l'immeuble. L'entente est conclue pour la location du collège et, à l'automne de 1856, le collège transformé devient l'« Hôtel de Champagne».

Isidore Champagne fait construire à l'entrée de l'hôtel et légèrement en retrait, une double véranda pour l'agrément des voyageurs. Il aménage aussi à l'arrière, une cour avec écurie et hommes d'écurie attentifs aux chevaux des clients de la campagne.

La Salle Academy: New life for a Heritage Building (Minister of State - Urbain affaires Canada-1976)

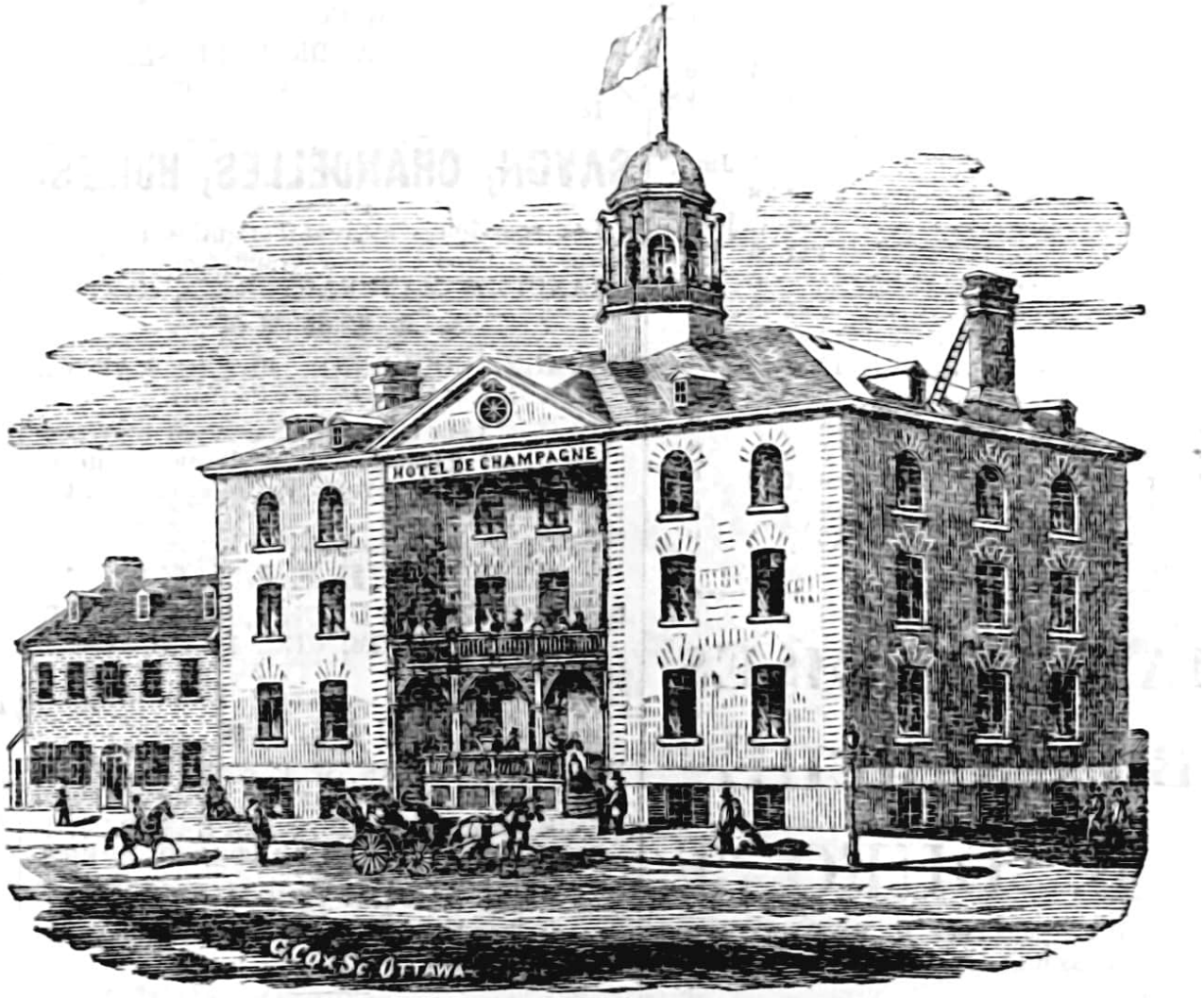

HOTEL CHAMPAGNE,

RUE SUSSEX, PRES DE LA CATHEDRALE,

Et à cinq minutes du Chemin de Fer et des Bateaux à Vapeur

OTTAWA (H. C.)

LE propriétaire de cet immense établissement, commandant la vue de l'Ottawa, des Chaudières, du Rideau, vient d'y ajouter un grand nombre d'améliorations qui lui permettent d'offrir maintenant au public voyageur, tout le comfort désirable. Outre un nombre de chambres qui viennent d'être complétéeset meublées à neuf ; il y a plusieurs salons et chambres à coucher, extrêmement bien adaptés pour familles privées, où elles peuvent être entièrement séparées du bruit, ordinairement inévitable dans un grand Hôtel.

Outre la table d'Hôte ouverte depuis 7 heures A. M., jusqu'à 9, de midi jusqu'à 3 heures P. M., et de 6 heures jusqu'à 8 ; il y a aussi une table privée pour les familles qui ne désireraient pas prendre leurs repas à la table d'hôte.

Attaché à l'Etablissement il y a aussi une vaste cour et de bonnes écuries où les voyageurs de la campagne venant en ville avec leurs voitures, peuvent les laisser avec sureté.

Enfin le Propriétaire n'a regardé à aucune dépense pour mettre son Hôtel sur un pied d'égalité avec les meilleures maisons de ce genre, soit à Ottawa, Montréal, Québec ou ailleurs.

ISIDORE CHAMPAGNE, **Proprietaire**

14 mai

1858 (20 mai): Parution de l'hebdomadaire Le Progrès premier journal de langue française en Ontario sous les auspices de l'Institut

LE PROGRÈS,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année. Ottawa, Haut-Canada, Jeudi, 20 Mai, 1858. Numéro 1.

"Le Progrès,"

PROSPECTUS.

Nouvelles Religieuses.

CANADA.

En 1858, le Dr Saint-Jean, avec quelques autres membres de l'Institut Canadien lançaient le premier journal d'expression française à Ottawa.

Tel que le comporte son titre, Le Progrès sera le journal des intérêts des Canadiens-Français établis dans cette partie du pays: il sera l'écho fidèle de leurs sentiments nationaux et religieux; le défenseur de leurs droits. L'établissement d'un journal français, dans une ville dont l'accroissement en population et le progrès de tout genre sont sans exemple, devra être, sans doute, accueilli cordialement de tous les vrais amis de leur pays. C'est une œuvre toute patriotique, toute nationale qui doit recevoir l'encouragement de tout bon Canadien. Jusqu'ici malheureusement, la langue française n'a pas été représentée dans cette partie du pays. Les Canadiens-Français de l'Ottawa, que fidèles aux traditions de leurs pères; quoique ne négligeant point le culte du passé; quoique très attachés à leur religion, à leurs mœurs et à leurs traditions, n'ont cependant pas encore assez de fierté nationale pour avoir un journal à eux. C'est donc pour remplir ce vide inexcusable que Le Progrès va paraître.

Le Progrès, organe des populations franco-canadiennes de l'Ottawa
Ottawa, Haut-Canada (20 mai 1858)

À une assemblée des membres de l'Institut Canadien-Français de la cité d'Ottawa, tenue le 25 octobre 1858: les messieurs suivants sont élus Officiers pour le semestre courant. Président, le Dr. Beaubien; Premier Vice-Président, Isidore Champagne; Deuxième Vice-Président, Cyprien Triolle; Secrétaire Archiviste, Guillaume Demers; Secrétaire Correspondant, André Gravelle; Trésorier, Pierre Marié; Bibliothécaire, Flavien Rochon. Comité de Régie: MM. Jean Baptiste Cantin, Pierre Dufour, Nazaire Germain, Antoine Champagne, J. Damas Bourgeois et Etienne Dumas.

Le Progrès (30 octobre 1858)

1859 (4 juin) à 1862: L'Institut emménage de nouveau dans le local à l'édifice du marché By, entre la rue York et Clarence

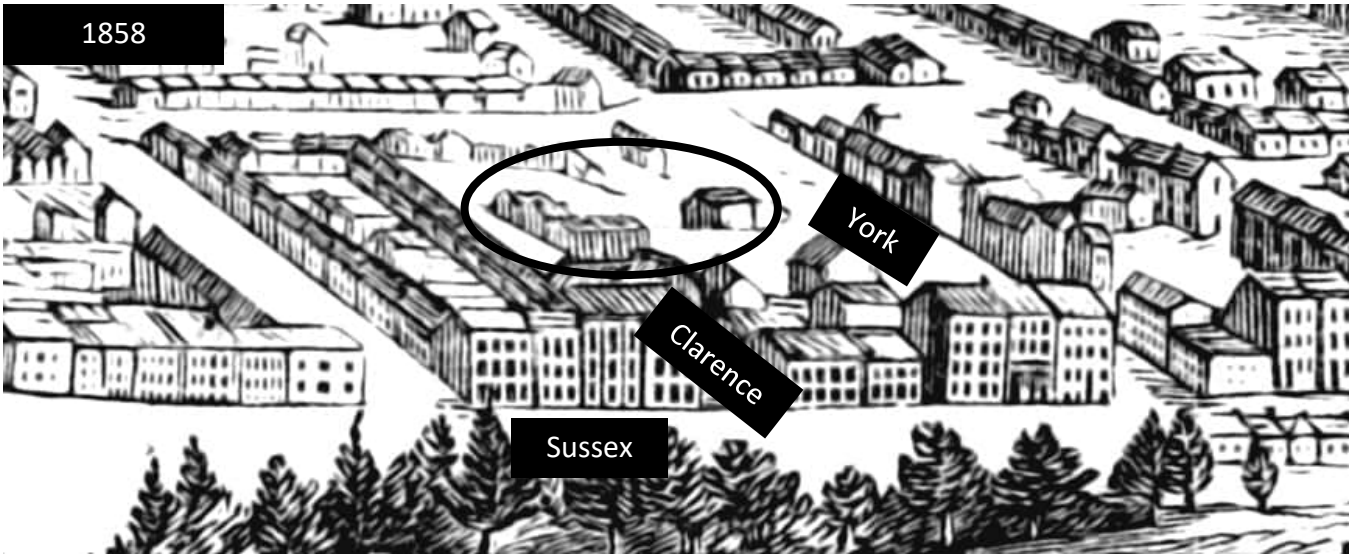

Nous publions, avec plaisir le résultat suivant des élections qui ont eu lieu, pendant le mois dernier, à l'Institut Canadien Français d'Ottawa. Nous envoyons nos encouragements les plus sincères aux hommes qui cherchent ainsi, dans la communauté de l'étude, un lien précieux pour leur nationalité. Président, Dr Pierre St. Jean; 1er vice-président, Pierre Dufour, Ecr.; 2e vice-président, Pierre Rocque, Ecr.; secrétaire archiv. E. R. E. Riel, Ecr,; secrétaire correspondant, J. D. Robillard, Ecr.; trésorier, Pierre Marié, Ecr.; bibliothécaire, Flavien Rochon, Ecr. Comité de régie, MM. J, B. Cantin, Isidore Champagne, Antoine Champagne, Etienne Dumas, A. Gravelle, Laurent Duhamel. Par ordre, Jean Damass Robillard, Secrétaire Corresp.

La Minerve (5 mai 1859)

Identifié sur cette photo comme étant le deuxième édifice du Marché By, entre les rues York et Clarence. Il s'agit en réalité de "l'Agriculture Warehouse". (inscrit sur la bannière) de William Abbott (inscrit au-dessus de la porte) situé rue George, près du quatrième Marché By.

1861 (3 avril): Parution du Courrier d'Ottawa, deuxième journal de langue française en Ontario, sous l'égide de l'Institut

Le *Courrier d'Ottawa* (Courrier d'Outaouais) fait aujourd'hui son apparition. Depuis longtemps nos compatriotes de cette ville désiraient et avaient besoin d'un organe capable de défendre leurs intérêts, et en état d'apprécier leur position au point de vue de la nationalité canadienne.

Nous nous présentons aujourd'hui devant le public avec l'assurance d'asseoir avec sécurité dans le Haut-Canada, dans la capitale future et permanente des Canadas, un organe qui représentera non seulement les intérêts de nos compatriotes de cette ville, mais qui remplira, de plus, la mission de servir la cause de la vérité et de l'humanité.

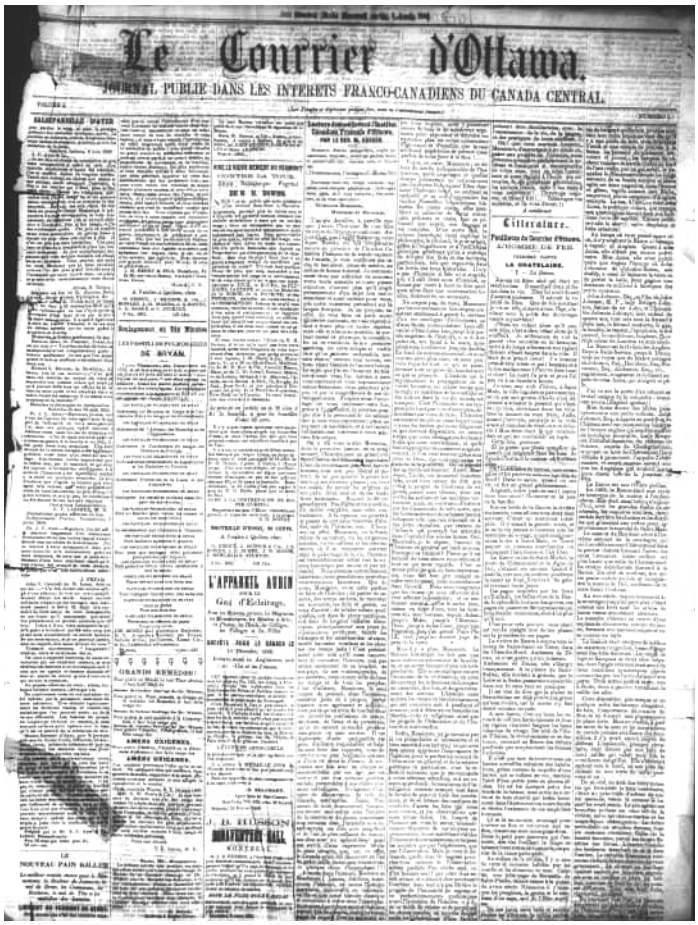

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL

Journal Publie dans les intérêts franco-canadiennes du Canada central
Le Courrier d'Ottawa (3 avril 1861)

Le *Courrier d'Ottawa,* journal catholique qui se veut indépendant de tous les partis. Ses rédacteurs analysent les grandes questions politiques de l'heure, comme la remontée, en 1861, du mouvement annexionniste. Au moment des négociations qui mèneront, en 1867, à l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Le *Courrier d'Ottawa* prend clairement position en faveur de la Confédération, seul moyen, selon lui, d'éviter que les États-Unis n'engouffrent le pays.

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (crccf)

A communication from J.B. Turgeon Esq. on behalf of the French Canadian Institute, was read by the Chairman, proposing to sell their building and lot within the city to the Board.

Ottawa Daily Citizen (10 décembre 1861)

1861: Une soirée donnée lundi dernier en l'honneur de la St.-Jean-Baptiste

LE PAYS.

VOL. X. MONTREAL, MARDI MATIN, 2 JUILLET 1861. No. 69.

Pendant la Soirée donnée à l'ancien Institut Canadien-français, sous les auspices de la Société St.-Jean-Baptiste, le plancher s'effondra tout-à-coup sous le poids de la foule, et laissa libre entrée aux caves de l'Institut à une partie de l'audience, qui ne s'attendait nullement à ce délassement d'un nouveau genre, d'autant plus qu'il n'avait point été entré dans le programme de la soirée.

Fort heureusement que la peur a été, en somme, plus grande que le mal, et qu'il n'y a eu à regretter que quelques pantalons déchirés à différentes places, et quelques chapeaux et crinolines plus ou moins bossés. Et l'on dut remettre la partie à l'année suivante.

Voici ce que nous lisons dans le Courrier d'Ottawa
Le Pays (2 juillet 1861)

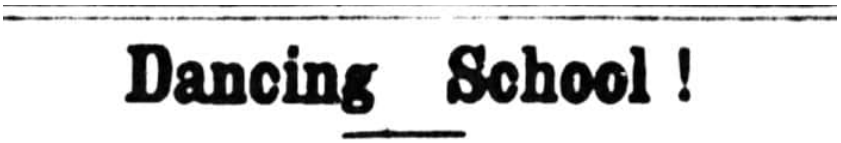
Dancing School !

École de danse !
M. J. B. Champoux a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il ouvrira une école de danse à l'Institut canadien-français, tous les lundis et mercredis soirs, à 8 heures, à compter du lundi 2 septembre 1861. Prix d'entrée — 25 cents.

Ottawa Daily Citizen (30 août 1861)

Soeur Paul-Emile raconte qu'un bazar, un concert donné à l'Institut canadien-français, des dons, et des emprunts permettent le début de la construction, en 1861, de l'Hôpital Général qui s'élève encore aujourd'hui rue Bruyère (anciennement rue Water). La générosité aussi de M. et Mme Joseph-Félix Larocque qui se sont retirés à la maison mère en 1857 et y resteront jusqu'à leur mort, fait beaucoup.

Bytown et ses pionniers canadien-français 1826-1855 - Georgette Lamoureux (1984)

1862 (21 juin): Un incendie cause d'importants dégâts au local de l'Institut situé à l'édifice du marché By, rue York

Mardi vers les 2 heures et demie a.m. les cloches de la cathédrale et de toutes les églises de la ville annonçaient a tous les citoyens de cette cité de se rendre à l'appel du tocsin. Un vieux bâtiment à la charpente pourrie, était en feu. Les flammes sortaient alors du toit du côté est du bâtiment.

Le feu venait de se déclarer dans les bâtisses du Marché et de l'Institut Canadien-Français. La grande salle de l'Institut et de bibliothèque se trouvant au-dessus des abris des bouchers du marché devient immédiatement la proie des flammes. Cependant aux cris d'alarme du garde-nuit, les membres de l'Institut furent sur pied et purent sauver une partie de la bibliothèque, entre autres volumes, les magnifiques présents de l'Empereur des Français, comprenant les Catacombes de Rome, les Galeries de Versailles, le Dictionnaire National de la France, le tout évalué à au-dessous de £1,000, et quelques autres volumes de moins d'importance.

À parti cela, tout a été consumé. Archives, Gravures, Portraits à l'huile, Cartes Géographiques, tables, sièges, chaises, etc. Enfin tout l'ameublement a brûlé comme de la paille. Le vent venait du Nord-Est et éparpillait les flammes; dans un instant la salle s'engloutit dans un immense brasier alimenté par la graisse de porcs et d'autres animaux qui se trouvait en dessous. Pendant près d'une demi-heure, on ne voyait que des dards de feu glissant, et cerclant l'édifice comme des serpents; puis la charpente et la cheminée s'écroulèrent, et quelques minutes plus tard l'on n'apercevait plus quelques vestiges ça et là, presque réduits en cendres, de ce petit temple dédié aux sciences et aux beaux-arts, où se réunissait l'élite de notre société canadienne afin de conserver loin de leurs frères du Bas-Canada les traditions nationales, de vénérer le culte de la patrie et de perpétuer la belle langue de nos ancêtres.

L'Institut était assuré au montant de £500. Sa bibliothèque se composait de 800 volumes, l'amendement était considérable; de sorte qu'on ne pourrait considérer cette perte en dessous de l'assurance réelle qui n'était que le quart de la valeur de la bibliothèque. On ne sait pas encore comment le feu a pris, ou si c'est l'œuvre d'un incendiaire. Les bouchers n'étaient assurés pour aucun montant ainsi que leur perte a donc été complète.

Nous apprenons avec plaisir que les membres de l'Institut sont encore pleins de courage en face de ce malheur qui vient de les frapper, et qu'ils sont décidés plus que jamais à bâtir un édifice au printemps prochain qui leur fera honneur, sur le lot même qui leur a été accordé par le gouvernement.

Ottawa citizen (23,25 janvier 1862)

1862 (janvier - juillet): Après l'incendie, l'Institut se réfugie devant l'évêché de la Cathédrale Notre-Dame sur St-Patrick

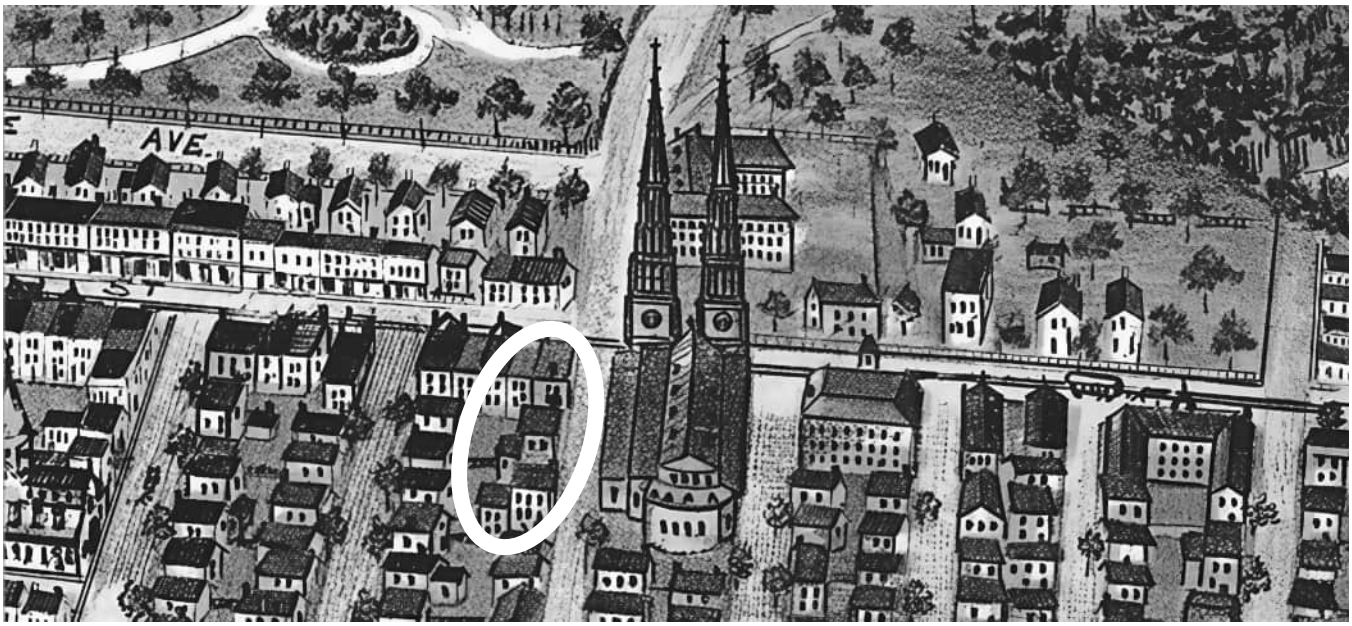

Le marché By fut consumé par le feu le 21 janvier 1862 dont l'Institut. En attendant mieux et grâce à Mgr Guigues, les membres se réfugièrent dans le troisième étage de la maison nouvellement construite en face de l'évêché de la cathédrale Notre-Dame, à raison d'un loyer de quarante piastres. Sans perdre de temps, le mobilier indispensable fut acheté.

Célébration du 25e anniversaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa 1852-1877 (1879)

La Commission de la capitale nationale en présente une version différente, mais sans citer la moindre source: De là, l'institut a déménagé dans une salle de la rue Cumberland et, pendant une brève période, dans un bâtiment situé à l'angle des rues York et Cumberland, mais on ne sait pas exactement de quel coin il s'agissait. Toutefois, en 1865, Richard W. Scott fit don à l'institut du lot numéro 2, à l'ouest de la rue Sussex, don que l'institut accepta et sur lequel il construisit presque immédiatement — mais non sans avoir d'abord revendu la propriété à Scott, à titre de fiduciaire, le 22 décembre 1865. Ainsi, l'institut se retrouva situé face à la basilique, sur la rue Sussex.

National Capital Commission. Lower Town Ottawa 1826-1900 (1979)

1862: Institut Canadien d'Ottawa proteste contre un article injurieux du président de l'Institut canadien de Montréal

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXXV. MONTREAL, BAS-CANADA, MARDI MATIN 21 OCTOBRE 1862. No. 19

Les Canadiens français d'Outaouais se sont réunis, le 13 octobre 1862, dans la salle de l'Institut-Canadien pour protester contre un article injurieux du journal le Pays. Dans cet article, M. Louis-Antoine Dessaulles, président de l'Institut Canadien de Montréal, s'écriait avec ce ton de morgue insultante qui lui est familier,

> *"qu'il est ridicule d'envoyer dans une population comme celle d'Ottawa une splendide bibliothèque comme celle de notre législature, d'aller enfouir de pareils moyens d'instruction et cela dans un pays où ils sont si rares dans le recoin, le plus reculé, le moins civilisé du pays, et dans une population qui, prise en masse, n'est nullement préparée à en faire son profit."*

Plusieurs des premiers citoyens d'Outaouais prirent la parole, après quoi des motions furent passées, déclarant "*que les avancés du rédacteur du Pays sont faux et nullement appuyés sur des faits, qu'ils sont malicieux et ni plus ni moi que la plus grossière des insultes jetées à la face du peuple*."

"M. Dessaulles est en train d'universaliser ses titres de noblesse. Il prend plaisir à faire réviser le brevet d'insulteur public que lui a décerné le Conseil Législatif; ses compatriotes d'Outaouais ont trouvé ce brevet en règle."

La Minerve (21 octobre 1862)

Dessaulles était le président de l'Institut Canadien de Montréal en 1862. Dans les années 1870, pris au cou par ses créanciers, il procède à un détournement de fonds publics pour régler ses dettes. Il fuit plus tard aux États-Unis.

1862 (3 juillet) à 1877: L'Institut déménage, pièce par pièce, son édifice de la rue King, pour l'installer au 396, rue Sussex, angle Saint-Patrick en face de la cathédrale Notre-Dame

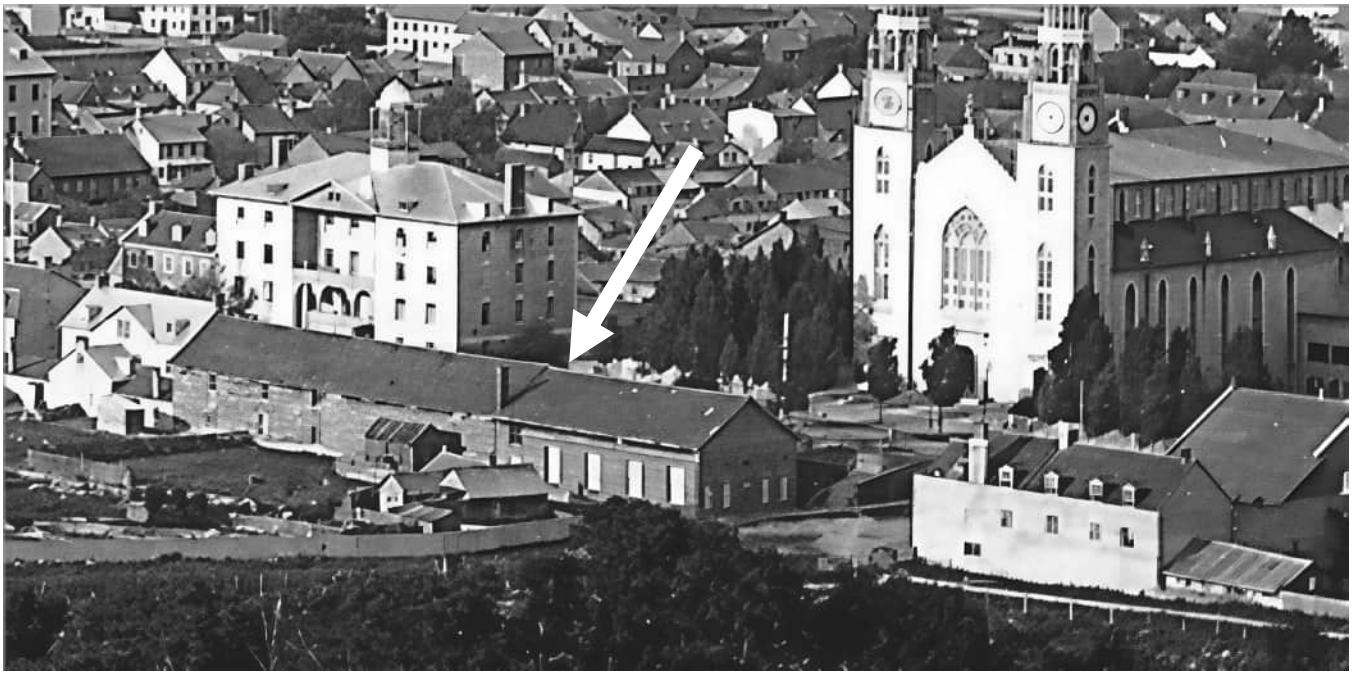

C'est le 22 mai 1862 que fut prise la résolution de transporter, pièce par pièce, l'édifice de la rue du Roi devant la Cathédrale Notre-Dame rue Sussex. Le 3 juillet, l'ouvrage était terminé, mais il avait fallu raccourcir le bâtiment de 9 pieds pour le réduire à la mesure de la largeur du terrain: soixante-six pieds. En conséquence, une galerie ou jubé, fut construit à l'un des bouts de la salle faisant face à la scène. Puis on s'occupa des embellissements, lesquels se trouvèrent terminés très à propos au milieu de septembre.

Institut canadien-français d'Ottawa (1852-1877), Célébration du 25e anniversaire (1879)

Séance du 17 courant. Mercredi, nous avons eu le plaisir d'assister à la séance d'inauguration des salles de l'Institut. Le programme promettait beaucoup et fut suivi à la lettre on ne peut mieux. La grande salle était remplie de l'élite de notre société Canadienne, Anglaise et Irlandaise et était magnifiquement décorée.

Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa accompagnée d'un nombreux clergé honorait de sa présence cette réunion musicale, dramatique et littéraire. La Bande Rideau No. 3 ayant joué un excellent morceau, Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa voulut bien sur demande, adresser l'auditoire. Elle récapitula les progrès de la ville et de la jeunesse canadienne, démontra ses grands développements, parla longuement de nos institutions publiques.

Sa Grandeur fut écoutée attentivement et les applaudissements souvent répétés ont prouvé encore une fois de plus, combien le public aime à l'entendre discourir sur tout ce qui l'intéresse. Le chœur de la cathédrale sous la direction de Mr. Dossert chanta le joli morceau Montagnard ayant pour titre "*Chasse à Lizar*" qui fut bien goûté de l'auditoire. La chanson comique de M. James Donnely attira l'hilarité générale.

La bande de M. Marier exécuta à différentes reprises plusieurs morceaux qui plurent intimement à l'assemblée. Le drame-vaudeville "*Grégoire*" a réussi au-delà même des espérances des acteurs. Les applaudissements réitérés après chaque scène ont dû leur apprendre que les auditeurs s'impressionnaient à la déclamation si naturelle des Messieurs les amateurs de cette ville.

Le sujet du drame Grégoire ayant été habilement expliqué par M. Traversy, nous nous abstiendrons d'en parler. Qu'il suffise de que M. les amateurs ont déjà établit leur réputation d'acteurs dans notre ville. Plus ils partiront sur la scène, plus ils recevront des orages de bravos. La soirée a donc été fructueuse pour l'Institut, elle fait honneur à l'Intelligence de nos compatriotes et prouve encore une fois, que plus les membres de la grande famille canadienne s'uniront par les liens indissolubles de notre nationalité, notre langue et nos lois, le peuple deviendra grand en raison de la justesse de l'axiome mis en pratique "*l'union fait la force*."

Le Courrier d'Ottawa (20 décembre 1862)

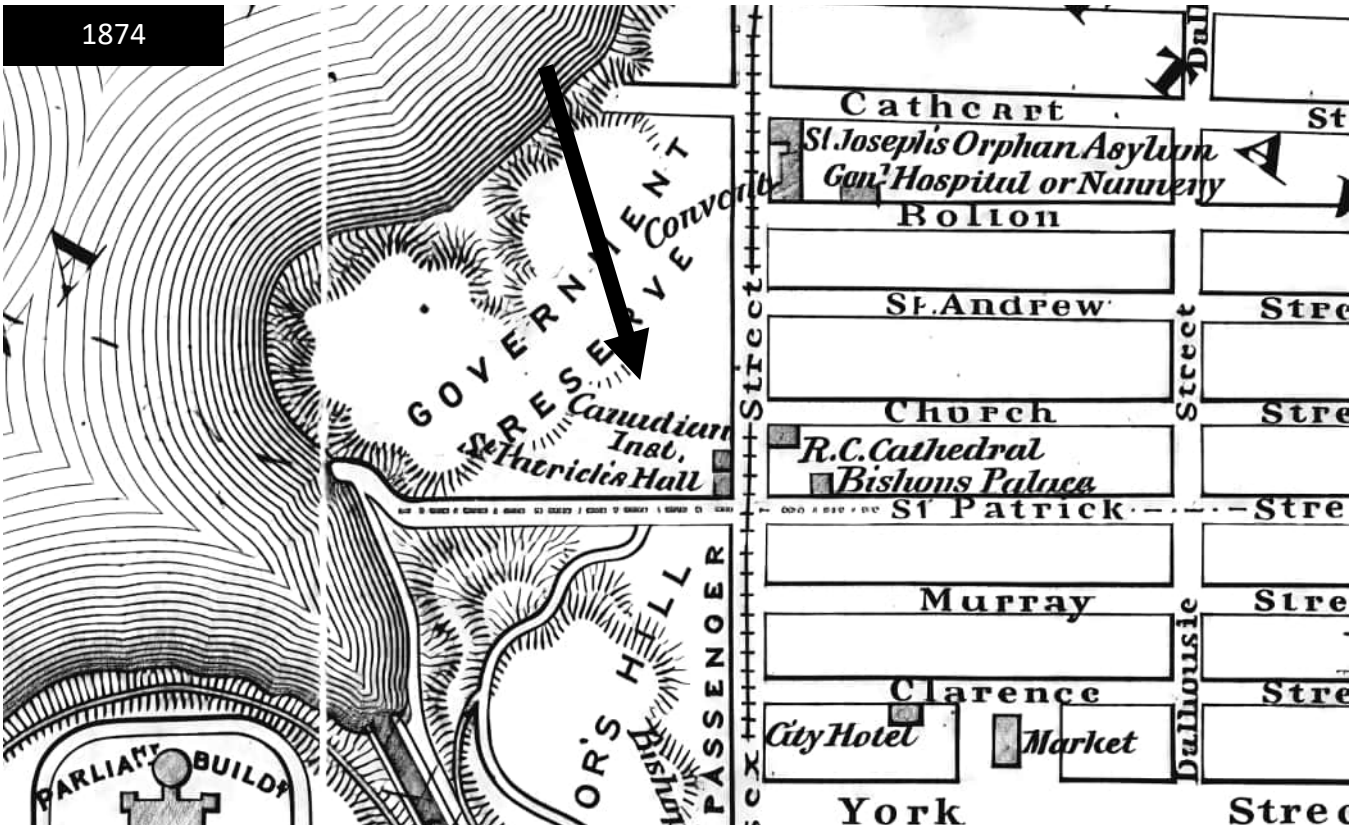

1862 (novembre): Premier souper aux huîtres. Cette fête annuelle se poursuit jusqu'à nos jours, sans interruption

Les soirées de divertissements représentent une pierre angulaire de l'Institut qui est beaucoup plus qu'un cabinet de lecture. L'Institut donne naissance à une de ses grandes traditions dans le souper annuel aux huîtres. À chaque automne depuis 1862, les membres se réunissent pour déguster le mollusque que l'Institut fait venir des provinces atlantiques.

L'Institut canadien-français d'Ottawa (1852-2002) survol historique et biographies des patrons, des présidents d'honneur et des présidents. Jean Yves Pelletier

Au banquet annuel de 1896, l'Institut reçoit le premier ministre Wilfrid Laurier et sir Adolphe Caron.

Le Spectateur-Hull (13 novembre 1896)

Une fête aux huîtres, c'est bien commun, n'est-ce pas? Ça ne signifie rien: on boit, on mange, on chante, on s'en va, c'est tout. Il n'y a que du temps de perdu et quelquefois des cheveux malades.

Alphonse Lusignan
président de 1881-1882

À l'Institut, c'est autre chose. Notre fête à un caractère national. Ils étaient neuf, les fondateurs de la fête, il y a quinze ans. Cette année, nous sommes cent trente. Je vous parlais du flot qui monte: me croyez-vous?

Si nous étions plus nombreux, c'est que nous avons Prévost à notre tête: il est cette année le président de l'Institut. En sa personne la nationalité s'accuse, s'affirme, nous courons lui prêter main-forte. Comme elle est amusante, cette fête!

On mange, mais pas silencieusement, tout le monde parle; on boit, mais en trinquant, et au son du piano et des chansons; on danse sur des airs canadiens; on discourt, sur la note nationale; on joue au billard, et l'on fait bien des fausses queues. L'aube paraît... mais il ne faut pas rappeler cela à nos femmes!

Quel plaisir, dans Ottawa, cette nécropole, où le tramway repose le dimanche, où la police arrête l'enfant qui joue à la balle ou au cerceau le jour du Seigneur, où les voitures de place sont remisées pendant le sabbat, dans cette ville anglaise où l'on dépense plus d'empois que de froment, quel plaisir de faire tache et de rire à la bonne franquette, c'est-à-dire de tenir tout une nuit les échos anglais en éveil!

Si nous nous en sommes donné... sous Prévost! Sous Prévost qui est toujours le premier au plaisir comme le premier au travail.

Alphonse Lusignan. Coups d'œil et coups de plume -Les canadiens-français d'Ottawa (1884)

Sir Wilfrid Laurier regrette vivement que des engagements antérieurs, déjà acceptés, le priveront du plaisir d'être présent à la fête aux Huitres de l'Institut Canadien, le 24 courant, à laquelle le President et les membres ont eu la bienveillance de le convier -

Ottawa -
22 Nov. 97.

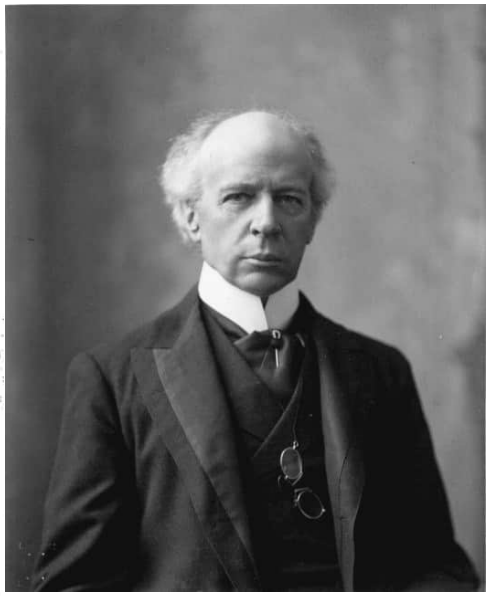

Lettre du 22 novembre 1897 indiquant que Sir Wilfrid Laurier ne pourra pas assister à la fête des huîtres de l'Institut.

Le souper aux huitres annuel de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa a eu lieu mercredi soir à peu près 150 convives y assistaient, tous la plus haute aristocratie de la Capitale Hull était bien représenté à cette toujours charmante fête de famille. Notre dictionnaire de termes flatteurs serait bientôt épuisé s'il nous fallait donner ici une juste appréciation de cette agréable soirée. Nous nous bornerons à faire un résumé bien court de ce qui s'y est passé.

Le président, M. Gobeil, député-ministre des Travaux Publics a proposé le toast à la Reine qui a été bu avec beaucoup d'enthousiasme après le chant du "*God Save the Queen*". L'échevin Champagne a proposé ensuite la santé du président, à laquelle il a répondu en termes très éloquents. M. Gobeil a fait l'historique de l'Institut depuis 20 ans et il a terminé en disant que cette année a été la plus heureuse de toutes, De fait, sous M. Gobeil l'Institut s'est complètement acquitté de toutes ses dettes.

Le Spectateur-Hull (11 novembre 1892)
Eugène-Philippe Dorion, président 1871-1872

Musique et Musiciens à Québec

Souvenirs d'un amateur

PAR

N. LeVASSEUR

Collige fragmenta ne pereant !

(suite)

Aux environs de l'automne de 1866, lorsque l'on institua la fête annuelle aux huîtres à l'Institut d'Ottawa, Joseph Tassé, auteur des «Canadiens de l'Ouest», le docteur F.-X. Valade, excellent musicien, Achille Pinard, Eugène Têtu, et bien d'autres, en étaient. L'Institut datait de 1852, et voulait une fête montée dans les meilleures conditions, mais n'avait pas de relations familières avec la Malpecque, la Bouctouche, la Saint-Simon, les Narrows, et même la Caraquette. Ce qui manquait à son complet bonheur lui fut apporté sous forme de refrains. Suivant l'ordre de Melchisédech, Benjamin Sulte ouvrait la séance par l'*Eloge des Huîtres :*

N'ayons qu'un seul mets
Ce soir sur la table.
Pour des fins gourmets,
L'huître est délectable.

Bon ! Bon !
La faridondaine !
Gai ! Gai !
La faridondé !

Et plus tard, chanta :

Huître qui baille
Au pirotin
N'est rien qui vaille
Dans un fortin !

J'aime la belle
Pincant le bec,
La plus rebelle
C'est la Malpec !

Emmanuel Blain lui fit la réplique suivante sur l'air des *Deux Gendarmes :*

I

Sur les huîtres, un poëme
Serait désirable, ma foi !
J'ai bien prouvé que je les aime,
Vous êtes d'accord avec moi.
L'huître n'a, malgré tous ses titres,
Qu'une fourchette en son blason ;
Mes amis, demandez des huîtres,
Et vous verrez que j'ai raison.

II

L'huitre ne cède qu'à la force
Et sous le couteau du vainqueur.
Amis, sous une rude écorce
On trouve parfois de grands cœurs.
Sa maison, qui n'a pas de vitres,
Est fraiche dans toute saison,
Mes amis, demandez des huîtres
Et vous verrez que j'ai raison.

III

Emblème de la modestie
L'huître fait valoir ses voisins.
Ne se met de la partie,
Pour dissiper soucis, chagrins,
Plus juste que bien des arbitres
Elle fait trouver le vin bon.
Mes amis, demandez des huîtres,
Et vous verrez que j'ai raison

VI

Suivant des auteurs impossibles
L'huître est l'équivalent de sot.
Pour contenter les cœurs sensibles,
Je n'approuverai point le mot.
On écrirait de longs chapitres
Sur le sujet, mais à quoi bon ?
Mes amis, demandez des huîtres,
Et vous verrez que j'ai raison.

Voilà cinquante-quatre ans de celà, et la fête dure encore.

Et d'une et de deux chansonnettes et romances. Mais que d'autres, avec quelques pièces religieuses. Citons-en quelques-unes par ordre d'années.

L'une des premières est intitulée *A Pamphile Lemay*, en date du 23 septembre 1865, de cinq stophes de huitains en vers de dix syllabes. Blain y fait allusion à *Evangéline*, aux *Essais poétiques*, œuvres de Lemay.

Je crois que *l'Eloge des huîtres*, que je reproduis ci-haut, date de 1867.

Le 110e souper aux huîtres le 17 novembre 1972

Souper aux huîtres 2011

Les soupers aux huîtres qui n'ont pas eu lieu à l'Institut

1887 - Le Canada
Rue Sussex Coin Saint-Patrick,
Ottawa

1917 - 1921
Sous bassement de
l'Église du
Sacré-Cœur
rue Laurier, Ottawa

1922 - Manège militaire Salaberry, Hull

1923, 1925 - 1931
La Bourse du Travail, rue Langevin, Hull

1924 - Théâtre Laurier
rue Principale, Hull

Les soupers aux huîtres qui n'ont pas eu lieu à l'Institut

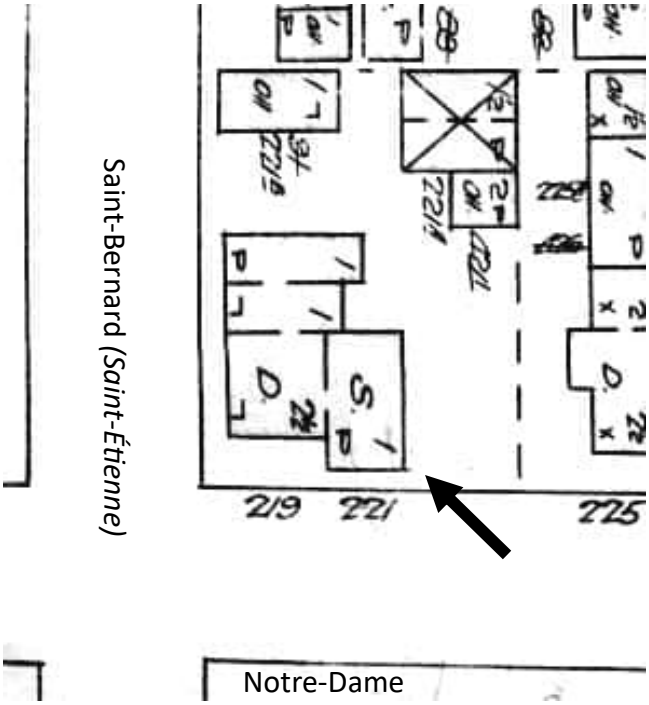

1932 - Salle Marcoux
221 Rue Notre Dame, Hull

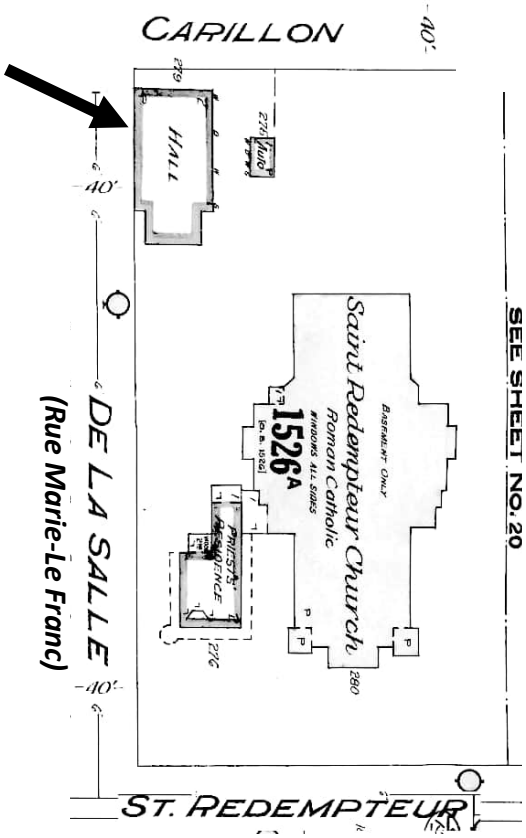

1933 - 1935
Salle paroissiale Saint-Rédempteur, Hull

1936 - Salle de l'Édifice Plaza
45 Rideau coin Sussex, Ottawa

1937 - 1941
Salle Saint-Anne
rue Saint-Patrick, Ottawa

1863: Résolutions afin obtenir des services en français de cette cité

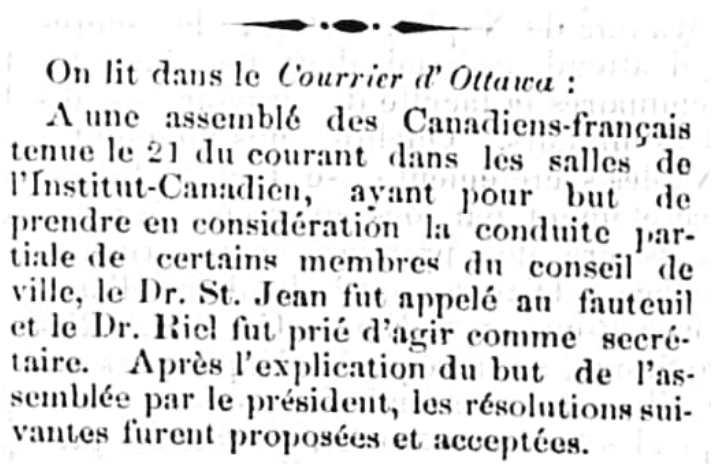

On lit dans le *Courrier d'Ottawa* :

A une assemblé des Canadiens-français tenue le 21 du courant dans les salles de l'Institut-Canadien, ayant pour but de prendre en considération la conduite partiale de certains membres du conseil de ville, le Dr. St. Jean fut appelé au fauteuil et le Dr. Riel fut prié d'agir comme secrétaire. Après l'explication du but de l'assemblée par le président, les résolutions suivantes furent proposées et acceptées.

À une assemblée des Canadiens-français tenue le 21 du courant dans les salles de l'Institut-Canadien, ayant pour but de prendre en considération la conduite partiale de certains membres du conseil de ville, le Dr St. Jean fut appelé au fauteuil et le Dr Riel fut prié d'agir comme secrétaire. Après l'explication du but de l'assemblée par le président, les résolutions suivantes furent proposées et acceptées.

1ère RÉSOLUTION: Proposé par le Dr Beaubien secondé par M. P. Marié que les Canadiens-Français de la Cité d'Ottawa, ayant vu avec surprise et indignation la partialité de certains membres à leur égard dans la séance du Conseil tenu le 19 du courant désirent leur faire connaître ardemment toute la peine qu'ils ressentent d'une pareille conduite dans cette circonstance. Que la population Canadienne Française de cette Cité se trouvant plus d'un tiers de la population totale désire et veut être représentée dans la commission de police par un homme qui parle au moins leur langue afin de n'être plus obligé de recourir à des interprètes qui ne peuvent expliquer leurs affaires que bien imparfaitement; et que de plus le moto de la nationalité canadienne, est et sera toujours "*Droits égaux et justice égale en tout et partout*."

2ème RÉSOLUTION: Proposé par J. B. Turgeon secondé par P. Dufour, que nous Canadiens-Français sentant l'extrême nécessité d'avoir un membre parlant notre langue au nombre de ceux qui composent la commission de Police de cette ville espérons que la race Britannique sera assez libérale pour nous faire justice à cette occasion et avisera ceux des membres qui ont voté contre la motion proposant un commissaire canadien, de reconsidérer leurs votes et nous faire justice à la prochaine séance.

3ème RÉSOLUTION: Proposé par F. Rochon secondé par C. Fréchette, que les procédés de cette assemblée soient publiés dans le Courrier d'Ottawa, dans l'Ordre de Montréal, le Courrier du Canada et le Journal de Québec.

Dr Riel, Sec.
Le courrier du Canada (8 janvier 1863)

1864 (24 juin): La procession de la Saint-Jean-Baptiste

Le vendredi 24 juin 1864, jour anniversaire de la naissance de saint Jean-Baptiste, nos amis canadiens-français ont célébré aujourd'hui de la manière festive habituelle. Le programme consistait en une procession. On peut observer, formés dans l'ordre suivant: D'abord, les enfants des écoles françaises, avec leurs professeurs, portant de petites banderoles; ensuite les étudiants du St. Joseph's College, en uniforme collégial; ensuite la Lower Town Hook and Ladder Company; et ensuite les Rideau Fire Companies, chacune des deux dernières dirigées par son propre capitaine. Viennent ensuite les membres de l'Union Saint-Joseph, des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et Saint-Vincent de Paul, la poitrine ornée de leurs insignes respectifs, et un bon nombre de Canadiens français intéressés. En queue marchaient les officiers de la Société Saint-Jean -Baptiste, de part et d'autre de trois jeunes garçons, représentant respectivement Jacques Cartier, l'Homme Rouge et Saint-Jean-Baptiste.

PRIÈRE DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

DIEU TOUT-PUISSANT, source de toute bonté, nous vous prions humblement de bénir, de diriger et de faire fructifier nos délibérations en vue de la bonne administration des affaires de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Veillez à ce que nos travaux soient conformes à l'intérêt de l'Eglise, de la société, de nos membres et de tous nos compatriotes.

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Saint-Jean-Baptiste, Patron de l'Institut, priez pour nous.

Le cortège était accompagné de deux fanfares, ce qui ajoutait grandement à l'effet. En arrivant à l'Institut canadien, le Dr Beaubien, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, s'adressa brièvement à l'assemblée, après quoi trois acclamations furent proposées à la Reine, auxquelles il répondit d'une manière digne de cette illustre dame. Trois furent alors donnés pour la journée, et le cortège se dispersa ensuite. Le soir, un concert de promenade a eu lieu dans le hall de l'hôtel de la rue Sussex, récemment occupé par M. J. L. Campbell, et a réuni un grand nombre de participants. Les arrangements furent présidés par M. Champagne, et semblèrent donner la plus grande satisfaction, car il était presque "*le tout petit peu de temps pour nous*" avant que la compagnie ne se sépare.

Ottawa Daily Citizen (28 juin 1864)

La procession partant de la Cathédrale Notre-Dame, montant rue Church, Dalhousie Est, Saint-Patrick Sud, Sussex Est, Rideau Nord, Dalhousie Ouest, Murray Sud, Sussex Ouest et finalement se dirigeant à l'Institut devant la Cathédrale Notre Dame.

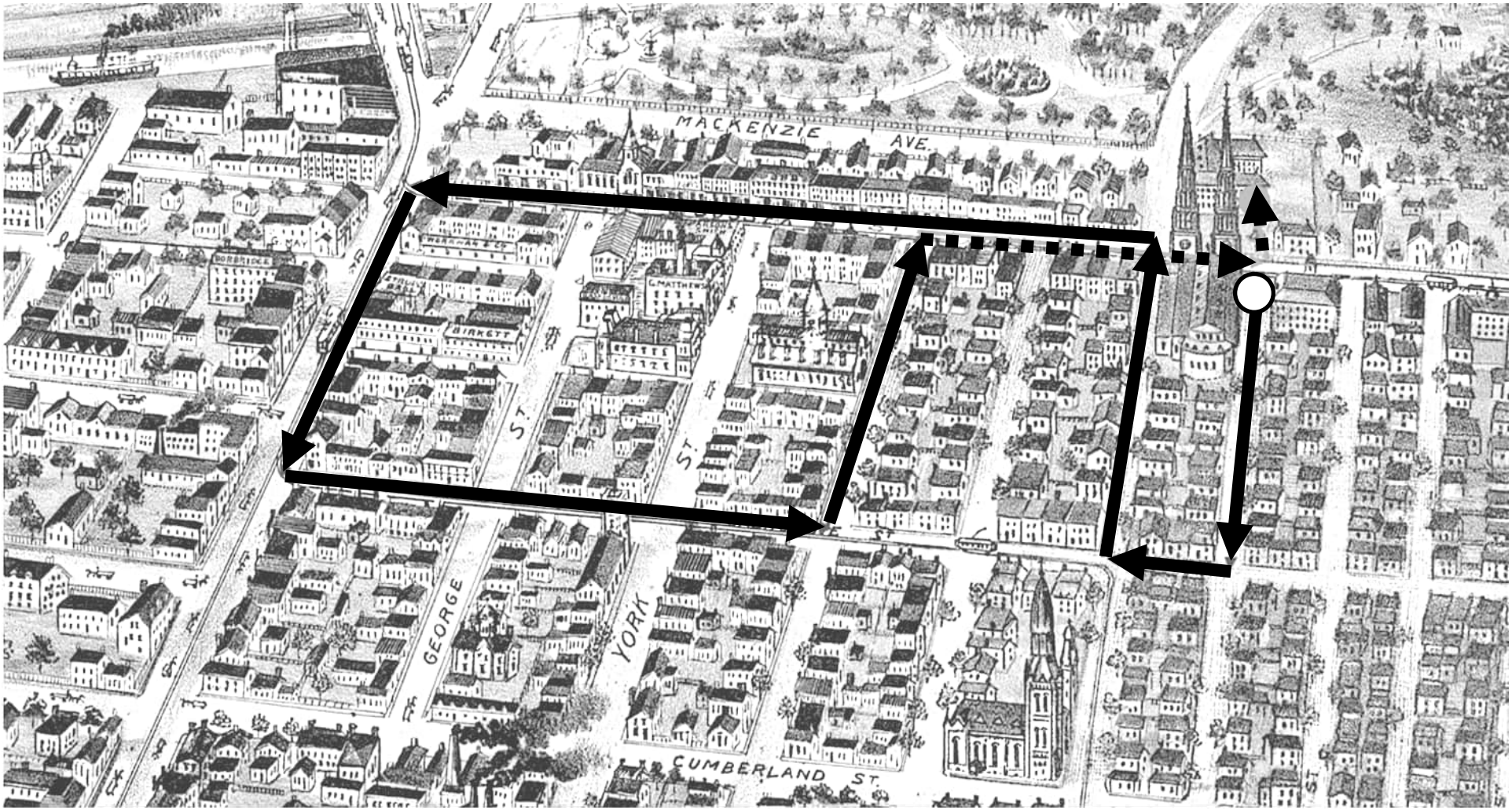

1865 (19 juillet): L'Institut est constitué en corporation et la loi constitutive de l'Institut Canadien Français de la cité d'Outaouais est sanctionnée par le Parlement de la Province du Canada le 18 septembre de la même année

No. 221.] **BILL.** [1865—2nd Session.

An Act to incorporate "*L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa.*"

WHEREAS, Pierre Marié, J. B. Turgeon, A. T. W. Reaume, L. A. Grison, E. R. E. Riel, M. D., J. T. C. T. Beaubien, M. D., P. St. Jean, M. D., J. B. Cantin, J. G. Turgeon, Horace Lapierre, N. Germain, Eugéne Martineau, L. J. B. Lazure, Chas. E. Turgeon, F. X. Lapierre, of the City of Ottawa, and others, have petitioned for an Act to incorporate the Society named "L'Institute Canadien Francias de la Cité d'Ottawa," under the aforesaid name and title; Therefore, Her Majesty, by and with the consnet and approbation of the Legislative Assembly of Canada, enacts as follows: Preamble.

1. Pierre Marié, J. B. Turgeon, A. T. W. Reaume, L. A. Grisson, E. R. E. Reil, M. D., J. T, C. T. Beaubien, M, D, P. St. Jean, M. D., J. B. Cantin, J. G. Turgeon, Horace Lapierre, N. Germain, Eugéne Martineau, L. J. B. Lazure, Chas. E. Turgeon, F. X. Lapierre, together with such other persons as now are members of the said association, or may hereafter become members thereof, in virtue of this Act, shall be and they are hereby constituted a body politic and corporate, in fact and in name, under the name of "L'Institut Canadien Francais de la Cité d'Ottawa. Certain persons incorporated.

2. A quorum composed of ten of the active members of the said association, and chosen at its semi-annual meetings which are held in April and October in each and every year, shall have full power and authority to transact the business of the association. Transaction of business.

3. Such quorum shall have power to form a committee composed of not more than seven and not less than three of its members to transact such business as the said "L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa" may require. Quorum for that purpose.

4. The said quorum shall have power to make and frame such rules and regulations in addition to those already existing in the original constitution of the said L'Institut Cannadien Francais de la Cité d'Ottawa and registered in the Registry Office of the County of Carleton, number nine thousand six hundred and six, as may be necessary for the better management and government of its affairs—said rules and regulations to be first submitted to the members of the association, and approved by them, at one of its regular meetings. Rules and regulations.

5. And whereas real property was purchased by Mr. Pierre Marié of the City of Ottawa, and vested in his own name, virtually belongs to the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa, and is at present unavailable to and for the use of the said association; therefore it is enacted that so soon as this Act shall come into force, the said Pierre Marié shall and will assign and set over to the said Recital. Property in question to be transferred.

L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa, all the property which he has purchased for the said association.

But all costs, &c., must first be paid.

6. The said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa shall be responsible for all costs charges and liabilities which the said Pierre Marié shall have incurred on account of the said property; but nothing herein contained shall make it obligatory on the part of the said Pierre Marié to make any assignment to the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa, previous to such costs, charges and liabilities so incurred being discharged.

Corporation may sell or lease the land.

7. The said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa shall be at liberty to dispose of the said lands, in whole or in part so soon as they shall have come into possession of the same, and to lease or deed the same as the case may be, such leases or deeds to be signed by the President, Treasurer and Secretary of the said association, and to have the seal of the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa thereunto attached.

Application of funds.

8. The revenue or money accruing from the deeding or leasing of the said lands shall be used firstly, in liquidating the debts of the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa.

Secondly.—In repairing or replenishing the library of the said Association.

Thirdly.—In building on their newly acquired lot, opposite the Roman Catholic Cathedral of the City of Ottawa; and fourthly for the maintenance of the said Association.

Corporation may erect buildings.

9. The said L'Institut Français de la Cité d'Ottawa are hereby empowered to take out a deed in their own name, for their newly acquired property opposite the Roman Catholic Cathedral of the City of Ottawa aforesaid, and for their own accommodation to erect the necessary buildings thereon.

Original constitution.

10. The original constitution of the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa shall not be altered.

Right to sue, &c.

11. The said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa shall have a right to sue and be sued in any of the Courts of Justice in Upper Canada, to recover any debts due to the said L'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa by any of its members or any other person or persons whomsoever.

Public Act.

12. This Act shall be deemed a Public Act.

1865: Incendie dimanche matin

Vers une heure du matin, dimanche, des flammes furent aperçues s'échappant d'un ancien entrepôt situé sur la rue Mosgrove, immédiatement derrière l'hôtel Victoria, rue St. Paul. L'alarme fut aussitôt donnée au moyen de la cloche d'incendie du centre-ville, et en très peu de temps la compagnie centrale des échelles et crochets (*Central Hook and Ladder Company*) arriva sur les lieux. La pompe Queen arriva ensuite et projetait déjà de l'eau avant l'arrivée de toute autre compagnie.

Le bâtiment était adossé au bassin du canal, ce qui permit d'obtenir un approvisionnement en eau illimité. Toutefois, en raison de la nature hautement inflammable du contenu de l'entrepôt, l'incendie se propagea rapidement et gagna les écuries et remises attenantes à l'hôtel Victoria, lesquelles furent détruites, avec leur contenu, en quelques minutes.

L'entrepôt contenait dix-huit tonnes de foin appartenant à MM. Champagne et Nevil, sur lesquelles aucune assurance n'avait été souscrite. Tous les bâtiments détruits étaient la propriété du défunt Archibald Baine. Ils étaient assurés, mais nous n'avons pu apprendre pour quel montant. Le propriétaire de l'hôtel Victoria perdit deux tonnes de foin ainsi que d'autres biens, pour une valeur estimée à 100 $.

Le bâtiment principal renfermait, outre le foin, les pièces de fer et la machine de l'ancien remorqueur à vapeur Prince Albert. Cette machine est désormais complètement inutilisable.

Au plus fort de l'incendie, on craignit que la résidence de J. B. Turgeon, écuyer, située directement en face, ne s'embrase sous l'effet de la chaleur intense dégagée par le brasier. Les pompiers présents travaillèrent cependant avec ardeur, et le jet de la pompe Queen, dirigé vers la maison, l'inonda rapidement, ce qui permit heureusement d'empêcher qu'elle ne prenne feu.

Plusieurs arbres ornementaux devant la maison furent gravement brûlés, mais pas, pensons-nous, au point d'en causer la destruction. Un grand mérite revient aux compagnies des échelles et crochets et des pompiers mentionnées ci-dessus pour leur arrivée rapide sur les lieux et pour la manière efficace dont elles ont combattu l'incendie. Il ne fait aucun doute, dit-on, que le feu fut le résultat d'un acte d'incendie volontaire.

The Ottawa Citizen (24 juillet 1865)

1865: Discours de M. George-Étienne Cartier devant les membres de l'Institut

George-Étienne Cartier s'est distingué en défendant une vision politique du fédéralisme canadien qui en a rendu l'existence constitutionnelle possible. Il fut la principale voix du Québec de langue française, des Canadiens français de Bytown, dans les pourparlers ayant mené à la naissance de la fédération canadienne en 1867. M. Cartier à l'Institut canadien-français en 1865 devant la cathédrale Notre-Dame sur Sussex:

Il dit qu'il ne s'était pas rendu dans cette salle dans le but de répondre à une adresse, mais dans celui de rencontrer ses compatriotes. Il était surpris de voir la pompe et l'éclat avec laquelle on le recevait. L'adresse le complimentait comme un des soutiens d'Ottawa: sa conduite envers la ville, tant qu'il s'est agi de la question du siège du gouvernement, avait toujours été celle d'un homme qui voulait le bien de son pays.

En concluant, M. Cartier dit que, dans quelques mois, la dernière session de ce Parlement aurait lieu à Ottawa et que, dans quinze ou dix-huit mois, ou plus tard, nous aurions ici la première session ses Provinces Confédérés de l'Amérique du Nord.

À peine avait-il terminé son discours qu'on entendit un bruit extraordinaire dans la rue, qui s'illumina comme par enchantement. Chacun courut aux fenêtres et fut témoin d'une scène assez curieuse. Toute la brigade des pompiers, sous le commandement du capitaine Murphy, était rangée sous les fenêtres de la Salle de Tempérance, chaque homme portant un flambeau. Le coup d'œil était des plus fantastiques; la lueur des flambeaux projetait sur toutes les bâtisses voisines une clarté rougeâtre et mobile coupées par des ombres et des silhouettes les plus abracadabrantes.

Une foule considérable s'était déjà rassemblée pour voir ce spectacle d'un nouveau genre. M. Cartier parut à la fenêtre et fut salué par trois hourrahs formidables et par les

cris de “*Welcome to Ottawa*!” Quand le bruit fut apaisé, le capitaine Murphy présenta, au nom du corps qu'il commandait, une adresse à l'effet de souhaiter au Procureur-Général la bienvenue la plus cordiale. M. Cartier lit une réponse appropriée et se retira de la fenêtre au milieu des acclamations de la foule. MM. Mosgrove, Powell, Wright, Buckley, Gennill, Laver et McGreevy parlèrent successivement en réponse à différents toasts.

Le Courrier du Canada (23 octobre 1865)

CARTE DU DINER.

SOUPS.

Huitres, Julienne.

BOUILLI.

Jambons de Cincinnati Décorés,
Ronde de Bœuf glacée à la Gelée,
Langues de Bœuf glacées,
Galantine de Dindes à l'acpic,
Galantines de Poulets à la Russe.

RÔTI.

Bœuf, Dindes Farcies, Gigots de Mouton.
Poulets, Canards Noirs.

ENTRÉES.

Coq de bruyère en Salmis, Canards aux Olives,
Vol au vent aux Huitres,
Filet de Chevreuil, sauce piquante,
Salade de Volailles, Mignonaise d'Homard,
Paté de Poulets.

LÉGUMES.

Patates Sucrées, Patates Ecrasées,
Tamates à l'étuvier, Navets, Betteraves, Ognons,

GIBIERS.

Canards Sauvages, Perdrix, Patés,

PATISSERIES, ETC., ETC.

Pudding aux Prunes, Patés aux Pommes,
Blanc Mange à la Vanille, Tarte aux Framboises,
Gelée au Mareschino, Charlotte Russe,
Pudding au Riz, Vin Jelly, Celeri et Fromage.

DÉSERT.

Pommes, Pêches, Poires, Raisins, Figues,
Prunes, Raisins De Serre, Amendes,
Conserves au Gingenbre, Olives
Avelines, Biscuits au Vin,
Pyramides surmontées de pavillon.

VINS.

Sherry, Champagne, Vin Anglais, Port, Ale.

A sept heures et demie notre hote et 150 invités se mettaient à table.

1866 (15 août): Acte pour amender l'acte pour incorporer l'Institut

CAP. CXXXIX.

Acte pour amender l'acte pour incorporer l'Institut Canadien Français de la cité d'Ottawa.

[*Sanctionné le* 15 *Août*, 1866.]

Préambule. ATTENDU que l'Institut Canadien Français de la cité d'Ottawa a, par sa pétition, représenté que les pouvoirs qui lui sont conférés par son acte d'incorporation passé dans la vingt-neuvième année du règne de Sa Majesté, chapitre quatre-vingt-dix-sept, sont insuffisants pour mettre à effet les dispositions du dit acte, et qu'il a demandé que le dit acte soit amendé en conséquence; et attendu qu'il est à propos d'accéder à la demande des pétitionnaires: à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit:

Sections abrogées. **1.** Les sections deux, trois, quatre et dix du dit acte, vingt-neuf Victoria, chapitre quatre-vingt-dix-sept, seront et sont par le présent abrogées.

Pouvoir de faire des règlements. **2.** Une majorité des membres de la corporation aura plein pouvoir et autorité de faire et établir tous statuts, règles et règlements qui ne seront, sous aucun rapport, contraires au présent acte ni aux lois alors en vigueur dans le Haut Canada, selon qu'elle le jugera convenable et nécessaire pour ses intérêts, l'administration des affaires de la dite corporation et l'admission de membres en la dite société; et aussi d'amender et abroger de temps à autre en tout ou en partie, les dits statuts, règles et règlements, et aussi toutes règles et tous règlements qui pourront être en vigueur à l'époque de la passation du présent acte; cette majorité pourra aussi régler et administrer ou faire régler et administrer toutes les autres affaires et choses relatives à la dite corporation et à la direction et administration d'icelle, et tant que les dites affaires et choses sont de son contrôle, en respectant toutefois les règles, stipulations, dispositions et règlements qui seront ultérieurement passés et établis.

Et d'administrer les affaires.

Pouvoir de faire des emprunts et accorder des hypothèques. **3.** La dite corporation pourra prélever, par voie d'emprunt, pour les fins de la dite corporation, toute somme d'argent dont elle pourra, de temps à autre, avoir besoin pour compléter ses bâtisses ou les améliorer, ou les agrandir, ou pour rembourser ou renouveler quelque emprunt; pourvu toujours que le montant total de cette dette n'excèdera pas la somme de quatre mille piastres; et pour assurer le remboursement de cet argent emprunté, la corporation pourra donner une hypothèque et des hypothèques sur ses propriétés, par acte et sous son sceau de corporation, et sous la signature du président, du trésorier et du secrétaire-archiviste de la dite corporation, nonobstant toute chose à ce contraire dans l'acte incorporant le dit Institut.

Emploi des deniers.

4. Les créanciers hypothécaires, en vertu du présent acte, ne seront pas tenus de veiller à l'emploi de l'argent prêté.

Pouvoir de prendre des hypothèques, etc.

5. La dite corporation aura le droit de prendre des hypothèques, cautionnements, obligations et garanties de toute personne ou personnes qui pourront avoir acheté ou pourront par la suite acheter quelque propriété de la dite corporation, ou qui pourront, en quelque manière que ce soit, être endettées envers la dite corporation.

Citation.

6. Et attendu que la dite corporation a, en vertu des pouvoirs à elle accordés par son acte d'incorporation, vendu et aliéné certaine partie de ses biens-fonds, et attendu qu'elle a pris des hypothèques sur les dits biens-fonds, des acquéreurs de ces biens, pour garantir le montant du prix d'achat qui restait non-payé à l'époque de la vente, et qu'il est désirable que ces hypothèques soient confirmés, et que tous doutes relatifs à leur validité soient levés : à ces causes il est décrété que les hypothèques seront et sont, par le présent, confirmées et rendues valides, et auront pleine force et effet comme si la dite corporation eût été spécialement autorisée par son acte d'incorporation à accepter les dites hypothèques.

Hypothèques ci-devant prises.

Sceau social.

7. La dite corporation aura aussi la faculté de changer et modifier de temps à autre son sceau de corporation toutes les fois qu'elle le jugera opportun.

Acte public.

8. Le présent sera réputé acte public.

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que l'Institut Canadien Français de la cité d'Ottawa, une corporation ayant son siège social dans ladite ville d'Ottawa, demandera à l'Assemblée législative de la province d'Ontario, à la prochaine session ou la suivante, un décret privé modifiant une loi pour incorporer l'Institut Canadien Français de la cité d'Ottawa, étant le chapitre 97 des Statuts de la province d'Ontario, 1865, tel qu'amendé, augmentant ses pouvoirs d'appartenir des biens immobiliers; augmentant ses privilèges d'emprunt, le tout afin d'intensifier son programme.

Donné à Ottawa, ce 17ième jour de décembre 1965.

LAFLEUR, AUBIN, BEAULNE & GAUTHIER
45, rue Rideau, suite 606,
Ottawa 2, Ontario.
Solliciteurs pour le requérant

1866: Le patriotisme. Lecture faite devant l'Institut canadien d'Ottawa par M. E. Henri Parent[1]

Le patriotisme est une aspiration forte et permanente vers tout ce qui peut contribuer légitimement à la grandeur nationale et à l'avancement de la patrie.

Ainsi nous sommes sujets britanniques des plus loyaux, mais nous ne sommes pas anglais, et c'est l'Angleterre elle-même qui nous a reconnu ce droit de faire cette distinction, en signant le traité de cession où l'on garantit aux canadiens-français leurs institutions et leur langue. Nous sommes aujourd'hui le noyau d'un peuple qui plus tard sera puissant et riche, si nous savons nous conduire dans la voie, que nos pères nous ont tracée, et transmettre intactes à nos descendants les institutions et la langue qu'ils nous ont conservée.

N'est-il pas merveilleux de constater la rapide expansion de cette frêle société? À un siècle de distance, sans aucun secours du dehors, par le seul fait de sa fécondité naturelle, elle a atteint le chiffre de plus d'un million, et ses rejetons, fiers de leur origine, sont répandus dans tous les rangs de la société.

Lorsque, par suite de notre rapide expansion, l'espace nous manquera, dans cette direction, il faudra bien nous diriger de ce côté-ci, coloniser la vallée de l'Outaouais et assoir les bases de notre développement dans le Haut-Canada. Je prétends que l'occupation du pays par une dense population franco-canadienne aura pour effet, non seulement de nous pousser rapidement dans la voie des progrès matériels, mais aussi de donner à ces grandes compagnies anglaises le caractère de la race dominante.

C'est encore le clergé qui de nos jours fait notre force en maintenant l'unité d'action parmi nous, en imprégnant notre peuple des saines doctrines de la morale qui font les nations fortes et généreuses.

Il semble qu'il y ait eu une confusion autour du nom E. Henri Parent, il s'agirait plutôt de Étienne Parent (1802–1874). Il fut une figure intellectuelle et politique marquante de la première moitié du XIXe siècle au Canada français. Dès 1822, il devient rédacteur pour le journal *Le Canadien*. À travers ses écrits, il se fait le champion de la "survivance" de la nation canadienne-française, qu'il définit par la conservation de la langue, des lois civiles et des institutions religieuses. La devise du journal, "Nos institutions, notre langue, et nos lois!", encapsule parfaitement sa vision.

E. Henri Parent fait plutôt référence à son fils, Étienne-Henri Parent (1835-1910). Sa fille aînée, Joséphine, épouse le poète Antoine Gérin-Lajoie. Une autre, Augustine, épouse l'historien Benjamin Sulte.

Il ne faut pas être trop sévère cependant et se rappeler que c'est pour eux une nécessité et que l'anglais est essentiellement la langue du commerce. Qu'ils fassent usage de notre langue quand ils le pourront faire sans inconvénient qu'ils soient franco-canadiens, pur sang, dans l'intimité et dans leurs intimités et nous ne leur ferons pas de reproche.

Il s'ensuit que sous prétexte d'hospitalité et de bon ton, les salons de ces dames ont tout le caractère de salons anglais, puisqu'on n'y parle que la langue anglaise. Eh bien! je déclare, et tout homme de bon sens sera de mon avis, que non seulement cette conduite "*impatriotique*", mais quelle est aussi du plus mauvais goût.

Il est temps d'en arriver au type antinational le plus absurde et le plus ridicule que l'on puisse imaginer. Je veux parler de ces familles franco-canadiennes par le sang, mais anglicisées dans le cœur où la langue anglaise est la langue familière, où les enfants ignorent complètement le français ou bien n'en ont appris que juste ce qu'il faut pour faire une phrase de circonstance.

Oui, mesdames, c'est vous surtout qui tenez dans vos mains nos destinées nationales; vous pouvez plus sur le cœur des hommes, avec un mot ou un regard, que les discours les plus éloquents et les raisonnements les mieux tournés.

Le Canadien (9,11 avril 1866)

LE PATRIOTISME.

Lecture faite devant l'Institut Canadien Fran çais d'Ottawa.

PAR M. E. HENRI PARENT.

Mesdames et Messieurs,

Le patriotisme est une aspiration fort et permanente vers tout ce qui peut con tribuer *légitimement* à la grandeur n tionale et à l'avancement de la patrie. J dis légitimement, car il ne faut pas l laisser dégénérer en égoïsme national c c'est dans le discernement de ses juste limites que se distingue un esprit sage e libéral. " Le patriotisme, dit l'écrivai anglais Bolingbroke, doit être basé su de grands principes et supporté par d grandes vertus. "

1867: Le théâtre tel qu'il existait sur Sussex devant la Cathédrale Notre-Dame

INSTITUT CANADIEN.

GEORGE ESMOND....Directeur du Théâtre
JOSEPH SAUCIER.....Trésorier
LOUIS DUSAULT.....Agent Général
GEORGE LAVENDER.....Propriétaire

GRAND SUCCES DU

Theatre Comique !

—DE—

GEORGE LAVENDER

Donnera deux séances extraordinaires

SAMEDI ET LUNDI SOIRS

Le 24 et le 26 courant

Le propriétaire n'épargne rien pour rendre les soirées les plus agréables et les magnifiques

"STATUTS ROMAINES !"

Représentant le théâtre en une immense masse de flammes, formant un coup-d'œil magnifique.

PROGRAMME

Première partie.

Ouverture par.....La Bande
La Barre fixe.....Les Frères Esmond
Danse en Sabots.....Maître Howard
Le Fil Aérien.....George Lavender
Les Joncs.....Les Frères Esmond

Seconde Partie—Pantomime intitulée le

"REVENANT !"

Qui a été jouée aux Etats Unis par J. Niblo avec un grand succès

Solo de Tambourine.....Maître Howard
La Trapèze Volante.....George Lavender
Danse de Salon.....Maître Howard
Passe-Temps comique (bouffon)..Geo. Esmond

Troisième partie—La grande Pantomime intitulée :

LE BARBIER D'OTTAWA !

Dans une causerie donnée en 1928, Napoléon Mathé, passa en revue ses soixante ans à l'Institut. Voici comment il décrit le théâtre, tel qu'il existait entre 1867: La salle de l'Institut, proprement dite, était large d'une trentaine de pieds et haute d'une vingtaine, du plancher aux poutres sur lesquelles s'appuyait le toit en mansarde. Elle pouvait contenir quatre cents personnes à peu près, en comptant une petite galerie, en arrière, qui logeait une cinquantaine de sièges. À un bout de la salle, faisant face à la galerie, une estrade, de quatre ou cinq pieds de hauteur, était pourvue, de chaque côté, de coulisses étroites et offrait une scène d'une douzaine de pieds de largeur et d'à peu près la même profondeur. Comme vous le voyez, ce n'était pas la scène de *"l'Hippodrome"* de New York. Malgré sa petite taille, la salle de la rue Sussex était très fréquentée, comme le raconte savoureusement Mathé:

En vous parlant de la salle de théâtre ou de concert, de l'ancien Institut, je vous ai dit qu'elle n'était pas bien vaste. Certes, elle n'était ni grande ni haute, et les soirs de grande représentation, elle ne pouvait que difficilement contenir la foule qui se pressait dans ses murs. Quant à la petite galerie, à l'arrière de la salle, dont le plancher descendait en pente vers la scène, sa rampe, ou balustrade, ne se trouvait qu'à une douzaine de pieds au-dessus du plancher d'en bas.

On sait qu'à un moment donné un des deux acteurs, placé dans une loge près de la scène, interrompt le chanteur. Une discussion s'engage entre la loge et la scène, et l'interrupteur monte sur le théâtre pour continuer la discussion. Or, comme il n'y avait pas de loges dans le vieil Institut, l'acteur, qui était Jules Lefebvre, n'avait rien trouvé de mieux que d'aller se placer dans la galerie du fond, au milieu des assistants. Au moment voulu, au lieu de descendre par l'escalier pour se rendre sur la scène, il enjambe tout simplement la balustrade et se

laisse tomber sur le sol au milieu des protestations, des cris et des menaces des spectateurs, qui ignorent que "*tout ça, c'est dans la pièce*". Ceci vous prouve clairement que j'avais raison en disant que les dimensions de la salle d'alors n'étaient pas énormes.

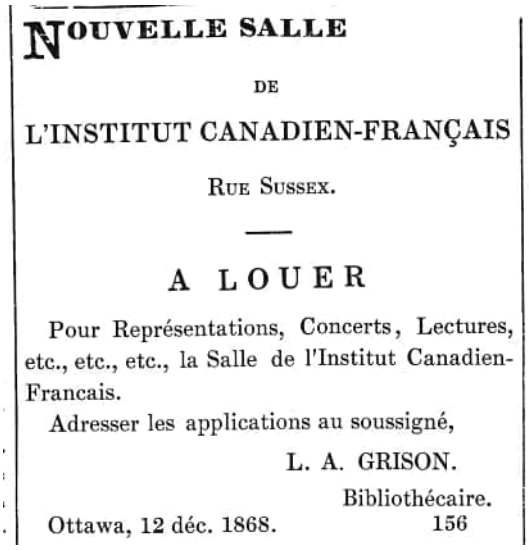

NOUVELLE SALLE

DE

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS

RUE SUSSEX.

—

A LOUER

Pour Représentations, Concerts, Lectures, etc., etc., etc., la Salle de l'Institut Canadien-Francais.

Adresser les applications au soussigné,

L. A. GRISON.

Bibliothécaire.

Ottawa, 12 déc. 1868. 156

Le Canada, politique, littérature et commercial Ottawa, (Ontario) mardi matin- 20 juillet 1869

Mgr Duhamel était le patron de l'Institut canadien, l'Institut se trouvait vers 1880, dans un état voisin de la banqueroute. La dette était considérable, et aucun argent ne rentrait plus. L'une des rares sources de son revenu était le théâtre; mais le répertoire des pièces de collège, aussi bien que les drames en vogue affranchis de leurs personnages féminins, était épuisé. D'ailleurs le public n'en voulait plus, et les acteurs encore moins. Quand nous voulions faire du vrai théâtre sur la scène de l'Institut, une délégation, toujours la même, du Comité de Régie, s'en allait, chaque fois, trouver l'évêque et lui demander:

> "*Monseigneur, permettez-vous aux jeunes gens de jouer sur la scène de l'Institut canadien-français des pièces où il entre des femmes?*" Et Sa Grandeur répondait invariablement: "*Vous savez bien, mes enfants, que l'Église n'encourage pas ce théâtre-là.*"

Un beau jour, ils annoncèrent une représentation sur la scène de l'Institut. Il y eut foule, et grand succès, et une centaine de dollars de bénéfices au profit de l'Institut.

> "*Nous avons joué Papineau sur la scène de l'Institut, hier au soir, Monseigneur*."
>
> "*J'en ai vu le compte-rendu dans le journal. Il y a des personnages féminins. J'ai lu la pièce*."
>
> "*C'est que nous aurions dû venir plus tôt demander votre autorisation*", dit Olivier, du ton grave dont il personnifiait M. Perrichon; "*mais nous avons été si occupés…*"

"C'est bien", interrompit Mgr. Duhamel. *"Quand, à l'avenir, vous jouerez une pièce canadienne, bien morale; que tout se passera comme il faut durant les répétitions, venez me voir le lendemain*." (Massicotte 69-70)

C'est le début d'un assouplissement dont l'histoire reste à faire.

Le théâtres à Ottawa 1870-1880: femmes s'abstenir—Mariel O'nNeill-Karch (2008)

Soirée musicale et dramatique depuis le 21 février 1872

Une affiche annonçant une *“grande soirée musicale et dramatique”* indique qu'on allait jouer *“Un jeune homme pressé de Labiche”*, ainsi que l'opérette *L'ut dièse*. Une affiche invite les spectateurs à assister, le 11 mars 1874, à la *“seconde grande soirée dramatique du club des amateurs canadien-français”* où on allait jouer deux comédies en un acte: *Le duel ou Ce que vaut l'amitié* et *Monsieur sans gêne* (1816) de *Marc-Antoine-Madeleine Désaugiers et Michel-Joseph Gentil de Chavagnac*. Les membres de l'Institut semblent s'en être très bien tirés, selon Napoléon Mathé:

Le club d'amateurs se composait de plusieurs acteurs comme *Adolphe Olivier*, plus tard le juge Olivier, un acteur qui faisait pouffer de rire son auditoire sans dire un mot; *Jules Lefebvre*, avocat brillant mort tout jeune malheureusement, qu'on appelait sur la rue *“Félix Poutré”* en souvenir de sa création de ce rôle célèbre; *F.-R.-E. Campeau*, acteur, diseur, chanteur et prestidigitateur.

On y remarquait aussi l'avocat *Horace Lapierre*, un diseur comique; *Blain de Saint-Aubin*, musicien, poète et chanteur; *Édouard Châteauvert*, comique inimitable; *Thomas Davis*, surnommé *“la garce"* à cause des rôles féminins travestis qu'il jouait à ravir; le docteur *Charles Martin*, fameux dans les rôles d'un Anglais écorchant le français; *Oscar Macdonald, Félix Mathé, Jean-Baptiste Pigeon, Alphonse Filion, Lactance Olivier.*

Si quelques mélodrames ont été joués à l'Institut, il est évident, en parcourant les titres des pièces jouées entre 1870 et 1880, que ce sont les genres comiques qui dominaient. Cela répond très bien à ce qui se faisait en France à l'époque où le public semble avoir été pris d'une véritable rage de jouissance. Faut-il rappeler que c'est l'époque d'Eugène Labiche et de Georges Feydeau, les deux grands maîtres du vaudeville? Cette jouissance est, le plus souvent, fondée sur des histoires passionnantes de jeunes gens qui disent oui et de pères qui disent non, de maris infidèles, de femmes coquettes, des histoires remplies de nombreux rebondissements et ponctués de chansons.

Les séances hebdomadaires terminées, c'était, au foyer, je veux dire à la salle commune, l'heure des bons mots, des anecdotes, des histoires. Parmi les conteurs, Oscar Macdonald, le sympathique et spirituel fondateur du Canada, que nous, ses amis, regrettons toujours, brillait au premier rang. Il avait une verve plutôt caustique, quoique sans

mauvaiseté, qui, le plus souvent emportait le morceau. Les victimes de ses bons mots malicieux étaient invariablement choisis parmi ses meilleurs amis.

Le théâtre à Ottawa 1870-1880. Femmes s'abstenir - Mariel O'Neill-Karch

Ce soir qu'il racontait une histoire bien drôlatique, il s'aperçut que ses auditeurs se dérobaient, l'un après l'autre, et passaient dans la salle voisine. Bientôt il n'en resta plus qu'un, Napoléon Boulay. Il le saisit au collet.

- *Tu vas rester ici à m'écouter, toi, au moins, mon m...isérable, et tu m'entendras jusqu'au bout.*

Et tenant sa victime d'une main, et de l'autre gesticulant, il termina l'anecdote commencée. Les rieurs, cette fois-là encore, furent de son côté. Les rieurs étaient invariablement du côté de Campeau et de Châteauvert - Château, comme nous l'appelions - quand ils improvisaient quelques unes de leurs inébranlables fantaisies.

Réminiscences, Pascal Poirier (1908)

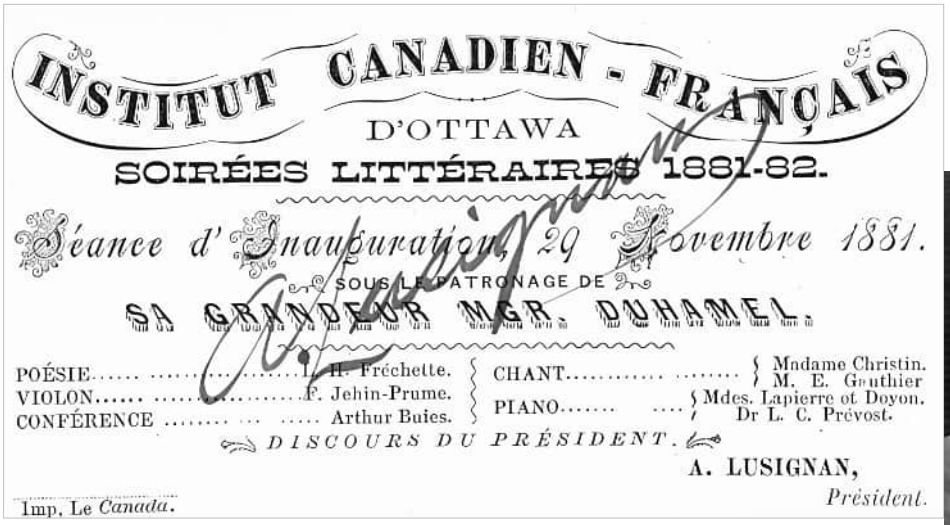

INSTITUT CANADIEN - FRANÇAIS
D'OTTAWA
SOIRÉES LITTÉRAIRES 1881-82.

Séance d'Inauguration, 29 Novembre 1881.

SOUS LE PATRONAGE DE
SA GRANDEUR MGR. DUHAMEL.

POÉSIE..... H. Fréchette. | CHANT..... Mdame Christin. M. E. Gauthier
VIOLON..... F. Jehin-Prume. | PIANO..... Mdes. Lapierre et Doyon. Dr L. C. Prévost.
CONFÉRENCE..... Arthur Buies.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

A. LUSIGNAN,
Président.

Imp. Le *Canada*.

Grande Soirée Musicale et Littéraire

DONNÉE A

PRUME

SOUS LE PATRONAGE DE

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

JEUDI, LE 23 FÉVRIER 1882

Avec le concours de Madame Watson ; Mesdemoiselles Hortense Ledne, Jane et Emma Anmond
Messieurs Gourdeau, Dr Prévost et Ganthier.

PRIX D'ENTREE : - Fauteuils d'Orchestre, - - - - - 50 Cts.

Imp du Canada

Frantz-Henri Jéhin-Prume est un violoniste et virtuose belge qui a effectué plusieurs tournées au Canada entre 1865 et les années 1880. Son passage à Ottawa est particulièrement documenté en 1866, lorsque, déjà acclamé dans les capitales européennes, il entreprend une série de concerts dans la vallée de l'Outaouais.

2008 à 2017: Pièces de théâtre jouées à l'Institut

Michel Robert, auteur et metteur en scène

2008- Ça va mal mon Pascal (1er et 2e acte)
2010- La mort de monsieur l'maire
2011- Bonsoir, il est parti
2011- Ça va mal mon Pascal (3e acte)
2012- La Grande honte
2013- Champagne et crottes de fromage
2014- Quelle famille
2016- D'un martini à l'autre
2017- Le train de l'amour

L'Acronyme est arrivé à l'Institut et y est resté depuis 2010

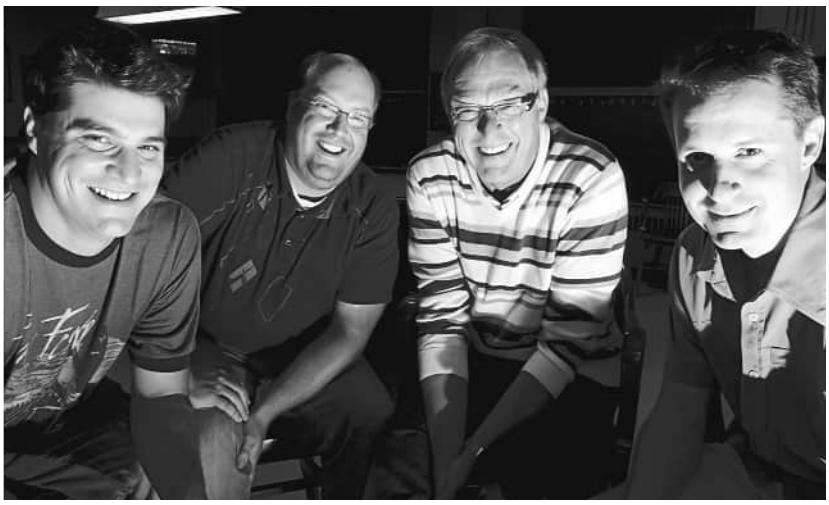

Une nouvelle ligue d'improvisation, l'Acronyme, née de la défunte Laitue, se donnera en spectacle à l'institut canadien-français d'Ottawa, dans le marché By. Sur notre photo, Jérôme Carrière, Patrick Bourbonnais, Michel Downs (président de l'Institut) et Éric Dumont.

Le Droit (27 août 2010)

1870: Quand l'Institut canadien va-t-il sortir de son état léthargique?

LE COURRIER D'OTTAWA.

POLITIQUE, LITTERATURE, COMMERCE, INDUSTRIE, AGRICULTURE.

JOURNAL DU SOIR.

Dimanche prochain, nous dit-on. Tant mieux, car vraiment l'absence des plaisirs dans cette enceinte ferait presque croire à son inutilité. Les autres sociétés fondées à Ottawa sont vivantes, les séances qu'on y donne si souvent démontrent l'activité de la part de leurs membres. Mais notre Institut-Canadien est toujours sous l'emprise d'un sommeil latent qui n'est pas tout-à-fait encourageant pour notre nationalité.

Et du reste, disons que l'emplacement prête fort peu à des réunions suivies. Lorsque le siège d'une société est placé sur un point tant soit peu central, on s'y rend volontiers pour y causer amicalement; autrement cela devient une fatigue et l'on préfère rester chez soi.

Nous désirons vivement, nonobstant ce petit inconvénient, que l'Institut-Canadien prenne des allures plus décidées, plus actives dans l'intérêt de la société comme pour la satisfaction des membres et peut-être encore plus du public d'Ottawa.

Espérons que la Lecture-Concert qui aura lieu dimanche soir dans cette salle et qui promet un véritable succès excitera le zèle des officiers de cette institution qui a pour mobile d'entretenir l'esprit de notre belle littérature française et de procurer à tous des moments remplis de charmes.

Le Courrier d'Ottawa (21 janvier 1870)

Dimanche soir, dans la spacieuse salle de l'Institut canadien-français, la foule était tellement nombreuse que les derniers arrivants durent se contenter de se tenir debout pour écouter le concert que le chœur de l'église Saint-Joseph et d'autres amateurs de musique donnaient sous les auspices de la Conférence.

Nous avons des pauvres, les veuves, les orphelins, les vieillards malades et sans secours de tous sexes. L'on ne dira certainement pas que les citoyens d'Ottawa manquent de charité, Loterie, bazar, concert, tout est encouragé et rapporte au tronc des pauvres une somme annuelle dont bien des villes plus populeuse se feraient une gloire.

Le Courrier d'Outaouais (26 janvier 1870)

1870 (10 novembre) - 1900: Séances hebdomadaires du Cercle des Familles

Stanislas Drapeau

Il est vraiment beau de voir le patriotisme et la foi qui se rencontrent au milieu de la population canadienne-française de notre ville - population essentiellement laborieuse et économe - et de considérer l'élan qu'elle vient de montrer en prévision de l'ouverture du "*Cercle des Familles*", fondé par Stanislas Drapeau en 1870, qui aura lieu le 22 de ce mois dans l'enceinte de l'Institut-Canadien. Plus de quatre cents membres vont assister chaque mercredi à une séance dans laquelle une lecture, de la musique vocale et instrumentale et la comédie feront les frais de la soirée. Là, vous y rencontrez l'humble et honnête ouvrier assis près d'un riche citadin; - là, vous y voyez un haut fonctionnaire du gouvernement causant avec des artisans que les moeurs pures et patriarcales placent, pour moi, au-dessus des plus immenses fortunes. Vraiment, cette fusion sociale alliée aux sentiments de prospérité qui se distinguent dans notre Institut est un magnifique exemple pour notre jeunesse.

Le Franc Parleurs (23 novembre 1871)

Cercles des familles de l'Institut Canadien Français d'Ottawa

6ÈME SOIRÉE, JEUDI, LE 13 MAI 1897.

1o. Ouverture—"Recreation March" M. F. J. Rainboth.
2o. Conférence — L'éloquence et les orateurs.—M. J. H. Morin
3o. Solo de Violoncelle—M. Jos. Marier
4o. Tours de Force—M. Harry Deslauriers.
5o. Piano—"Independantia March" R. S. Hall—F J. Rainboth
6o. Equilibriste—M. J. A. Morin.
7o. Chanson comique—M. Nap. Taylor
8o. Conférence—2ème partie.
9o. Acrobates—Les frères Verdont.
10o. Piano—"Fille du 20ème siècles" F. J. Rainboth

VIVE LA CANADIENNE

ENTRÉE..... 10 cts.
SIÈGES RÉSERVES..... 15 cts.

Le spectateur (10 mai 1897)

Mais ce qui fait le principal mérite de l'Institut, ce sont ses soirées littéraires et musicales qui se prolongent pendant six mois de l'année, de l'automne au printemps. Chaque mercredi sa salle reçoit un auditoire qui varie de trois à six cents personnes. Cela en dit plus que bien des commentaires. Ces soirées appelées "*Cercle des Familles*" sont en effet le rendez-vous des familles. Hommes, femmes, jeunes filles, tout le monde s'y rend, et l'habitude en est tellement prise, en ville et dans les environs, que les Canadiens des paroisses voisines font et ordinairement coïncider leurs voyages à la ville avec le "*Jour de l'Institut*". On voit par là jusqu'à quel point ces conférences sont entrées dans les moeurs de nos compatriotes de cette partie du pays. Quelle est la ville de la province de Québec qui peut en dire autant d'elle-même?

L'Opinion Publique, Journal Illustré (8 octobre 1874)

1872 (19 janvier): M. Eugène Martineau, le nouveau maire

Eugène Martineau (1837-1880) est un homme politique franco-ontarien (canadien français) né à Saint-Nicolas, au Québec. Il est le premier francophone de l'Ontario à être maire Ottawa en 1872 et 1873

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa a pris, hier soir, l'initiative d'une démarche dont le caractère individuel peut tout aussi bien s'interpréter comme l'expression réelle du sentiment général des Canadiens français, non seulement de cette ville, mais encore de partout ailleurs, à l'occasion de l'acte de justice exercé à l'égard de notre nationalité par la majorité anglaise en élevant un des nôtres à la dignité de maire de la capitale fédérale.

M. Martineau, le nouveau maire, est un des plus anciens membres et l'un des principaux officiers actuels de l'Institut. Naturellement, cette institution a cru qu'elle avait, dans la circonstance, un devoir national à remplir.

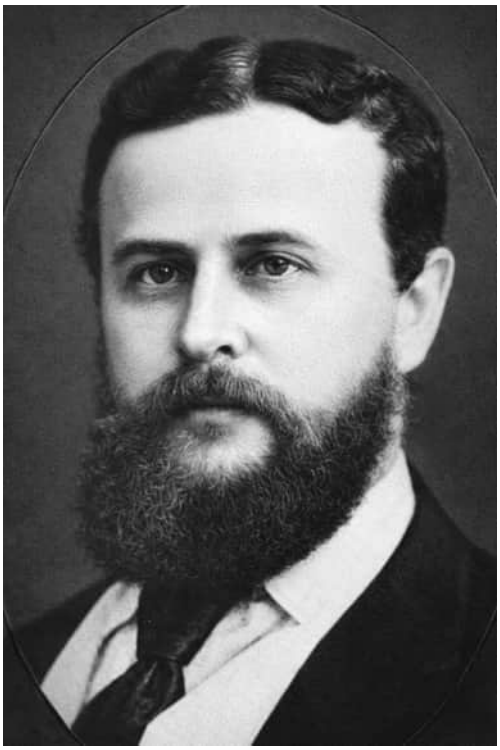

Dans les dernières années de sa vie à Ottawa, M. Eugène-Philippe Dorion fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Institut canadien-français

Hier soir donc, à sa séance ordinaire, et après la transaction des affaires de routine, l'Institut s'est empressé d'accomplir ce devoir, d'abord en adoptant les résolutions suivantes, puis en faisant la démarche qui en est la conséquence:

Proposé par M. Eugène-Philippe Dorion, secondé par M. Joseph Balsora Turgeon, et résolu: "Que l'Institut, étant une société éminemment canadienne -française, ne saurait rester étranger à l'acte de justice que la municipalité de la cité d'Ottawa vient d'exercer envers la population franco-canadienne de cette ville, en conférant à l'un de nos nationaux la dignité de premier magistrat de la capitale du Canada." — Adopté.

Proposé par M. J. A. Gendron, secondé par M. le Dr St-Jean, et résolu: “Que l’Institut croit d’autant plus heureux et fier que cet honneur est conféré à l’un de ses principaux officiers.” — Adopté.

“Que par ce fait, son caractère, son expérience des affaires municipales et les justes considérations dont il jouit, non seulement parmi ses compatriotes, mais encore parmi les autres nationalités de cette ville, M. Eugène Martineau était éminemment digne d’être porté au fauteuil civique.” — Adopté.

Proposé par M. Thos. Pruneau, secondé par M. G. Duchesne, et résolu: “Qu’un comité composé de M. le Président, du Secrétaire-Archiviste, de MM. A. Oliver, le Chevalier G. Smith et des moteurs et secondeurs des motions précédentes, soit formé pour présenter au nouveau maire les résolutions précédentes, pour le féliciter basé sur les résolutions précédentes, pour être présenté à Son Honneur le Maire, et que, en conséquence, la séance soit suspendue pendant quelques instants.” — Adopté.

Le comité rapporte ensuite l’adresse suivante à Monsieur le Maire

“Permettez à une députation de l’Institut Canadien-Français d’Ottawa de venir vous présenter les félicitations de cette société à l’occasion de l’insigne honneur que la municipalité de cette ville, dont vous êtes depuis longtemps l’un des membres les plus distingués, vient de vous accorder. Cet honneur, Monsieur le Maire, rejaillit en quelque sorte sur la nationalité canadienne tout entière. C’est un lieu commun que celui des droits de la majorité sont publiquement reconnus, là où la minorité a assez de libéralité pour rendre justice au peuple à qui elle appartient. Ce jour est donc pour l’Institut Canadien-Français d’Ottawa un jour mémorable.

Permettez-nous, Monsieur le Maire, d’être dignes de la haute confiance que vous inspirez, comme représentant officiel de vos nationaux. Vos talents, vos qualités publiques et privées, votre grande expérience des affaires municipales, votre esprit libéral vous désignaient d’avance au choix de vos concitoyens. Nous exprimons le vœu que vous éleviez au plus haut degré la dignité de maire, en voulant rendre justice à notre nationalité, sans toutefois nous en oublier le mérite.

L’Institut, Monsieur le Maire, se rappelle avec bonheur que vous êtes l’un de ses plus anciens officiers ; voilà pourquoi il est particulièrement sensible à l’honneur qui vous est conféré. Il ne saurait non plus perdre de vue le passé, et se rappeler les diverses phases de votre carrière en cette ville, et les patientes et persévérantes habitudes de

travail guidées par des principes d'honneur et de probité, elle sait joindre l'énergie de la persévérance. Veuillez donc agréer, Monsieur le Maire, avec la félicitation respectueuse, l'expression de la vive satisfaction avec laquelle l'Institut Canadien-Français d'Ottawa applaudit à la nouvelle de votre élection à la mairie, ainsi que les vœux sincères qu'il forme pour votre bien-être et celui de votre famille."

S. Drapeau, Président
Télesphore-Chagnon, Secrétaire

Réponse de Son Honneur le Maire

Messieurs le Président et MM. les Membres de l'Institut Canadien-Français,

Je suis très flatté de recevoir par votre entremise les félicitations de la population franco-canadienne d'Ottawa pour mon élévation au fauteuil civique de la capitale fédérale. Je suis heureux aussi qu'il ait été compris de mes compatriotes que ce témoignage de la part d'une majorité d'origine étrangère n'est pas tant pour ma personne que pour la position vraiment privilégiée et distinguée que notre population a su se créer dans cette ville.

Si je devais ajouter, j'étais élu par la première fois conseiller municipal, je puis dire que mon élection a été obtenue et appuyée grâce au concours de tous mes amis, et que j'ai toujours essayé de suivre depuis mes premières années la vie publique, l'intérêt de la municipalité. J'ai essayé de reconnaître d'une manière officielle l'influence de notre population dans la gestion des affaires de la cité. L'honneur qui m'est fait aujourd'hui rejaillit sur toute notre nationalité. Je suis heureux que vous l'entendiez ainsi, et c'est ainsi que je l'ai toujours compris, et c'est mon plus grand désir de me placer complètement au point de vue individuel, et de considérer l'honneur que j'ai reçu comme un tribut dû à tous nos nationaux qui sont si bien identifiés dans notre Institut.

Oui, Messieurs, il est de mon devoir de reconnaître et de dire aujourd'hui sans influence de couleur, mais avec franchise, que l'intérêt franco-canadien, l'avancement de nos compatriotes à la mairie de la capitale fédérale auraient été retardés de bien des années si ce n'eût été votre Institut. Veuillez donc accepter mes sincères remerciements pour l'accueil fait à ma nomination et pour les vœux que vous formez pour mon intérêt et celui de ma famille. Croyez en retour que je serai toujours heureux de servir votre Institut dont je suis heureux d'être l'un des plus anciens membres.

Eug. Martineau, Maire
Le Courrier de l'Outaouais (19 janvier 1872)

1874 (8 février): Décès de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues

Les restes mortels du prélat exposés dans la chapelle souterraine de la Cathédrale d'Ottawa
L'Opinion Publique (5 mars 1874)

Joseph Tassé affirme sans détour que la nationalité canadienne-française perd en Monseigneur Guigues l'un de ses “meilleurs amis” et de ses “plus éclairés défenseurs”. Français de naissance, l'évêque fut heureux de retrouver sur les rives de l'Outaouais une “nouvelle France, imbue du sentiment chrétien, pleine de nobles et chevaleresques aspirations”.

Conscient que l'émigration vers les États-Unis affaiblissait le peuple canadien-français, il a activement encouragé la colonisation de la fertile vallée de l'Outaouais, y voyant un remède à ce “terrible courant”. Lors de ses longues visites pastorales, il ne se contentait pas de son rôle spirituel; il prenait le temps de visiter les colons, de leur donner des “conseils pleins d'utilité pratique” et de les exhorter “vivement à s'emparer du sol et à s'y attacher”. Mgr Guigues nourrissait une foi inébranlable en l'avenir de son peuple d'adoption. Il était convaincu qu'une nationalité qui avait survécu à tant d'épreuves n'était pas destinée à périr, et il répétait que la clé de sa survie résidait dans l'union indissoluble de la foi et de la langue: “En conservant sa foi, elle conservera sa langue”.

Cet engagement national explique le vif intérêt qu'il portait à l'Institut canadien-français, une société “véritablement nationale” ayant pour mission de préserver la langue et de faire naître une littérature canadienne. L'évêque en était le “regretté patron”, un titre qu'il honorait par une présence assidue et un soutien moral constant. Pendant plusieurs années, il n'a jamais manqué d'assister aux séances publiques d'ouverture et de clôture, où il savait, avec “effusion” et “élévation d'idées”, encourager les membres à persévérer dans leur œuvre.

En décembre 1873, souffrant et épuisé par la maladie qui allait bientôt l'emporter, Mgr Guigues avait prévenu qu'il ne pourrait assister à la soirée d'inauguration. Pourtant, “n'écoutant que la voix du dévouement, il faisait un suprême effort” et se présenta, heureux d'être “comme un père tendrement aimé au sein de sa famille”. Ce fut sa dernière visite, un adieu que l'assemblée pressentit

Arrivé en 1848 dans un diocèse immense où la civilisation n'avait “pas encore pénétré dans la plus grande partie de la région”, il partit de presque rien. Avec seulement cinq prêtres pour un territoire immense, il a su attirer des collaborateurs de France et d'Irlande pour répondre aux besoins spirituels d'une population croissante. En vingt-cinq ans, son travail a porté des fruits prodigieux: le nombre de prêtres est passé à soixante-quinze, plus de cent-quinze églises ont été érigées, et la population catholique a bondi de cinq mille à plus de soixante-quinze mille fidèles. Il est le fondateur de presque toutes les grandes institutions catholiques de la ville, du collège aux écoles, en passant par l'orphelinat et les maisons de refuge.

Éloge funèbre de Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa par M. Joseph Tassé (18 février 1874)

1874 à 1875: La rue commerçante Sparks à Bytown telle qu'elle apparaissait au milieu du siècle dernier

Les présentoirs entraînaient souvent des pertes pour le propriétaire, car les marchandises exposées aux caprices du climat se détérioraient rapidement. À la fermeture, les marchandises étaient rentrées et les volets fermés. L'expression “les volets sont fermés” signifiait que la journée de travail était terminée.

Un commerçant de Sussex Street employait souvent un “*coureur*” dont le travail consistait à persuader les passants de faire leurs achats dans le magasin de son employeur. Comme ces coureurs travaillaient à la commission, ils pouvaient devenir une nuisance, en particulier pour les agriculteurs et les bûcherons qui n'étaient pas habitués à des techniques de vente aussi agressives. À cette époque, les prix n'étaient pas fixes. Il était courant que l'étiquette de prix indique trois prix, écrits sous forme de code. Après avoir proposé le premier prix, qui lui assurait un bénéfice considérable, le commerçant pouvait le réduire au deuxième prix. Si la vente n'était toujours pas conclue, le prix pouvait encore baisser, mais il ne descendait pas plus bas. Les acheteurs

avertis pouvaient souvent tirer parti de cette pratique pour négocier avec les commerçants locaux.

Pour attirer les clients dans leurs magasins ou devant leurs présentoirs, les commerçants les plus entreprenants de Bytown construisaient des trottoirs en bois devant leurs magasins. Les passants qui empruntaient la chaussée, souvent poussiéreuse en été et boueuse au printemps et à l'automne, appréciaient de marcher sur un trottoir propre et ferme; les marchandises exposées attiraient leur attention et les ventes suivaient souvent. Cependant, ces trottoirs n'étaient pas uniformes en hauteur ou en largeur, et n'étaient pas continus, et des améliorations ont été suggérées.

Les trottoirs et l'instauration de taxes municipales à Bytown

En 1841, le conseil du district de Dalhousie a ordonné trois jours de travail obligatoire par an pour tous les résidents masculins afin de construire des trottoirs, réparer les routes et les ponts et effectuer d'autres tâches contribuant à l'amélioration des services et des conditions de vie dans la municipalité. Toute personne qui ne remplissait pas cette obligation était tenue de payer une main-d'œuvre de remplacement à raison de 2 shillings et 6 pence par jour. Le nombre de jours de travail obligatoire requis était proportionnel à la valeur de l'évaluation foncière. Au début, les propriétaires fonciers engageaient leur propre main-d'œuvre de remplacement; finalement, ils se contentaient de donner à la ville l'argent nécessaire pour engager des travailleurs. C'est ainsi que les taxes municipales ont été introduites à Bytown.

Mais le travail obligatoire ne suffisait pas. Le 15 décembre 1842, la Bytown Gazette lança un appel à tous les habitants pour qu'ils construisent des trottoirs en bois devant leurs résidences et suggéra, dans un souci d'uniformité, une largeur de six pieds, une légère pente et une gouttière. L'été suivant, les commerçants de la rue Sussex, toujours soucieux d'améliorer les conditions de circulation de leurs clients, ont obtenu du conseil municipal l'autorisation de construire des trottoirs en bois du côté est de la rue, entre les rues Rideau et York. Les coûts ont été couverts par les sommes versées en lieu et place du travail obligatoire.

La Salle Academy: New life for a Heritage Building (Minister of State - Urbain affaires Canada-1976)

1875: Le Club des Débats

Sous la présidence de Joseph Tassé, il fonda à l'intention de la jeunesse le "*Club des Débats*", école d'élocution que présidera Antoine Gobeil et qui groupe les dirigeants de l'époque: le Dr F.-X. Valade, **Oscar McDonnell** (photo), Eugène Têtu, J. E. Marier, journaliste, Edouard Beauset, Oscar Traversy. A. et L. Olivier, Pierre Marier, Louis Taché, A. A. Dion, A. Evanturel, Globensky, Joseph H. Dionne et autres. *(À l'âge de dix-neuf ans, Joseph-Edouard Marier fonda le Club des Débats à l'Institut en 1873)*

Le "*club des Débats*" tient sa première réunion le vingt-et-un octobre 1875. "*La presse, préjudice ou bénéfice pour la société*" est proposée comme sujet de débat. Pascal Poirier, Stanislas Drapeau et M. Boncorps soutiennent l'affirmative; Benjamin Sulte, Joseph Tassé et le Dr F. X. Valade, la négative. Et le débat se poursuivra jusqu'à l'ajournement de minuit. "*Elles sont positivement épiques*", écrira Pascal Poirier, les luttes parlementaires qui se sont livrées pour la possession ou la rétention du pouvoir ministériel au "*Club des Débats*", car c'était une institution strictement parlementaire, avec son premier ministre et son cabinet d'un côté: un chef de l'Opposition et ses partisans de l'autre et un Orateur tranchant tant soit peu de l'autocrate.

Toutes les ressources, sauf l'argent, dont un gouvernement régulier et malhonnête sait disposer pour se maintenir au pouvoir furent mises à contribution au "*Club des Débats*". On allait solliciter des recrues par tous les quartiers de la ville, en faveur de l'un ou l'autre des partis, tout comme on sollicite des votes à une élection politique.

Les consciences étaient tiraillées sans merci. Tel chef de cabinet n'hésitait pas, pour détacher un membre influent du parti opposé, à faire miroiter à ses yeux les étincellements d'un portefeuille ministériel. Quand le Club fut dénoncé du haut de la chaire et finalement supprimé vers 1878, plusieurs de ses membres étaient mûrs pour la politique. À sa sortie du collège à 18 ans, **Oscar McDonnell** (photo) vint à Ottawa, il entre à l'Institut et fait partie du "Club des débats" dont l'élite de la jeunesse canadienne-française du temps fait partie.

Le Droit (8 novembre 1958)
Histoire de la Presse Franco-Américaine (1911)

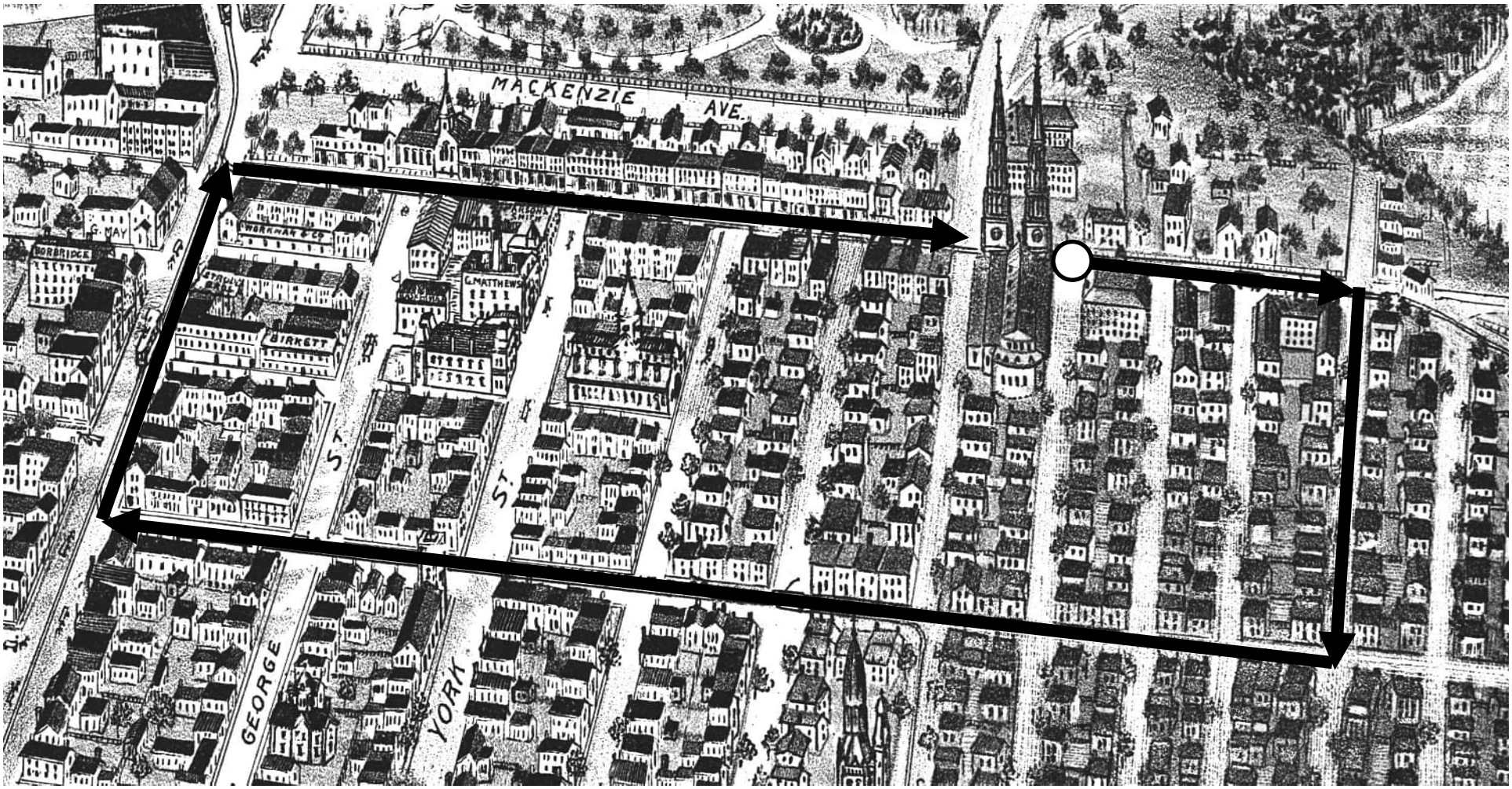

Le cortège remonta la rue Sussex, descendit la rue Bolton, remonta Dalhousie,
puis Rideau jusqu'à Sussex, et descendit Sussex jusqu'à la cathédrale,
où Son Excellence Mgr Duhamel célébra une grand-messe.

1876: Célébration de l'anniversaire de Saint-Jean-Baptiste

Célébration de l'anniversaire de Saint-Jean-Baptiste par nos citoyens français. Une manifestation enthousiaste — La procession — Les services religieux — La pose des pierres angulaires.

Nos citoyens canadiens-français célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de leur saint patron avec tout l'enthousiasme caractéristique de la race française. Tôt ce matin, ils se sont mis au travail pour ramasser des érables et les planter le long du parcours de la procession. Les rues Sussex, Bolton, Dalhousie et d'autres se sont rapidement transformées en mini-érablières, décorées de drapeaux de toutes tailles et de toutes sortes. Peu avant neuf heures, les fils de "*La Belle France*" se sont rassemblés en nombre à l'Institut canadien-français et ont formé une procession dans l'ordre suivant:

Grand Marshall

- Bannière des Frères chrétiens, suivie par des élèves armés de haches de combat;
- Membres du Club de débat canadien-français;
- Membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa;
- Fanfare des Chasseurs de Hull;
- Membres de la section Saint-Joseph de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec leur bannière;
- Drapeau bleu portant l'inscription suivante: "*L'Union fait la Force*";
- Lanciers armés de haches de combat;
- Les membres canadiens-français de la Société topographique;
- Les membres de la Société Saint-Thomas;
- La fanfare des Frères chrétiens;
- Une sculpture représentant Saint-Jean-Baptiste;
- L'inspecteur adjoint des incendies, avec des drapeaux anglais et français;
- La fanfare indépendante Cornet Band;
- La Société Saint-Pierre, avec une bannière, des lances, des haches de combat et d'autres insignes;
- Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste;
- La section Sainte-Anne avec un drapeau blanc portant l'inscription "Nos institutions, notre langue et nos lois".

Marshall

- L'Union Saint-Joseph, avec bannière;
- Délégation de la Société St. Jean Baptiste, Templeton;
- L'ancien président de la Société.

Tout étant en ordre, le cortège remonta la rue Sussex, descendit la rue Bolton, remonta Dalhousie, puis Rideau jusqu'à Sussex, et descendit Sussex jusqu'à la cathédrale, où Son Excellence Mgr Duhamel célébra une grand-messe.

Son Excellence prononça un discours très éloquent dans lequel il retraça l'histoire des Français et le caractère de leur saint patron. Saint-Jean était un bon chrétien, un homme aux idées progressistes, et Son Excellence a demandé à ses concitoyens canadiens-français de garder à l'esprit ses actions et de suivre ses enseignements. Les Français ayant pris les devants dans ce pays, il espérait qu'ils s'efforceraient toujours de conserver une position prépondérante, de devenir de bons patriotes et de bons chrétiens. Les remarques de Son Excellence ont été écoutées avec beaucoup d'attention tout au long de son discours.

Au cours de la cérémonie, Mme Benjamin Sulte, épouse du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, a été conduite à l'offrande par M. Joseph Tassé. L'église était magnifiquement décorée pour l'occasion et toutes les places disponibles étaient occupées. La partie musicale de la cérémonie était très attrayante, la chorale étant dirigée par M. Gustave Smith. Après la messe, la procession s'est reformée et a défilé dans la rue Saint-Patrick, puis dans la rue Cumberland et la rue York jusqu'au nouveau bâtiment de l'Institut canadien.

Là, M. Benjamin Sulte a accueilli Mgr Duhamel et un certain nombre d'invités, et les a conduits à leur place sur une estrade temporaire. Après avoir béni le bâtiment, Mgr Duhamel s'est vu remettre une truelle magnifiquement sculptée et a procédé à l'imposante cérémonie de pose de la première pierre. Une fois celle-ci terminée, Mgr Duhamel a prononcé un bref discours dans lequel il a félicité les Canadiens français pour leur participation respectable et s'est réjoui de constater l'union qui existait entre eux.

M. Scott a déclaré qu'il était très heureux d'être présent pour constater les progrès réalisés par la Société nationale française d'Ottawa. Il se souvenait qu'il y a quelques années, la Société comptait peu de membres, était très faible et se réunissait dans un petit bâtiment en bois. À l'époque, il approuvait les efforts qu'elle déployait en faveur de la littérature et lui apportait toute l'aide qu'il pouvait. Il était très heureux de constater les progrès qu'elle avait accomplis dans la construction d'un bâtiment aussi magnifique que celui-ci promettait de l'être. Non seulement la Société Saint-Jean-Baptiste, mais aussi les Canadiens français d'Ottawa pouvaient être fiers de leur travail.

M. Mackenzie a déclaré qu'il avait accepté avec grand plaisir l'invitation à assister à la cérémonie de pose de la première pierre. Il ne savait guère quoi dire après le discours prononcé par son collègue. Il a vanté les avantages des institutions, telles que celle dont la construction était proposée et leur influence sur le pays.

Tout en luttant contre les réalités du pays sous diverses formes, il fallait veiller à consacrer un certain temps à la promotion des institutions religieuses et littéraires du pays, car leur maintien dans un état sain dépendait dans une large mesure de la prospérité morale et matérielle du pays. Il a félicité le peuple français pour la réussite de la construction d'un bâtiment aussi magnifique et a salué le soutien généreux de toutes les classes et nationalités de la ville. Il s'est retiré sous les applaudissements.

M. Hungtington a déclaré qu'étant invité à s'adresser à une assemblée aussi nombreuse, il ne pouvait guère refuser, mais qu'il pensait que la meilleure faveur qu'il pouvait leur accorder, compte tenu de la chaleur qui régnait, était de ne pas abuser de leur temps avec un discours. En quelques remarques bien choisies, dans le même esprit que celles de ses collègues, il a félicité la Société pour ses efforts et lui a souhaité bonne chance. Le maire Waller a été invité à prendre la parole, mais il a décliné l'invitation, car les collecteurs avaient commencé à faire une collecte.

M. Benjamin Sulte a également prononcé un bref discours, dans lequel il a déclaré que la construction d'un si beau bâtiment était en effet une lourde entreprise pour les Canadiens français de cette ville. Il était toutefois convaincu que, puisqu'ils avaient commencé les travaux avec sérieux, le patriotisme qui brûlait dans le cœur de chacun d'entre eux les conduirait à poursuivre leur action commune jusqu'à ce que chaque centime de la dette contractée pour cette entreprise soit remboursé. Il a souligné les progrès de la littérature française dans notre ville et a remercié chaleureusement les messieurs qui ont si généreusement contribué au fonds de construction pour leur aide.

Parmi les personnalités présentes sur l'estrade figuraient l'honorable Alexander Mackenzie; Son Honneur le maire Waller; les honorables Huntington et Scott; M. Tassé; président de l'Institut canadien; B. Sulte; président de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Drapeau; M. Jas Goodwin; M. Hunsworth. Les conseillers municipaux Lang; Heney; Eagleson et Chabot; le Dr St. Jean. Député Dr Valade; le Dr Beaubien; M. Keanes; M. C. McCarthy et un grand nombre de membres du clergé du diocèse et plusieurs autres gentlemen.

Une fois achevé, le bâtiment sera un véritable joyau de la rue York. Il sera construit en pierre calcaire, comptera trois étages, sera doté d'un toit mansardé et d'une tour ornementale en fer au centre. Ses dimensions sont de 107 mètres sur 57. Le style architectural est une combinaison de dorique et de gothique. Le sous-sol sera utilisé pour des bureaux, des salles de réunion, des salles de billard et des salles de conférence. Le théâtre sera situé au rez-de-chaussée. Les deux étages seront divisés en pièces spacieuses qui serviront à divers usages. Une fois achevé, le bâtiment coûtera entre 25 000 et 30 000 dollars. Les architectes sont MM. John Bowes et Fils; l'entrepreneur est M. F. X. L'heureux. Les sous-traitants sont MM. Robt. Crain et P. Marrier.

> *L'Institut canadien — Voici la liste des articles déposés dans la cavité de la pierre angulaire de l'Institut canadien posée hier: Guide illustré de la ville; souvenirs de Bytown par M. W. P. Lett; compagnon parlementaire pour 1876; carte d'invitation; programme des activités de la journée; liste des contributions au fonds de construction; liste des dirigeants des sociétés canadiennes, 1876; les maires d'Ottawa; Conseillers municipaux pour 1876; noms des membres du "Club des Amateurs"; comités de construction; bref aperçu des activités du comité de construction, programmes des divertissements musicaux à Hull et à Ottawa; noms des architectes et des entrepreneurs, insigne de la société, etc.*
>
> *The Citizen (26 juin 1876)*

1877: La mémoire et l’avenir naîtra de mes pierres

On quitte les grandes dates, les constructions et les batailles publiques pour entrer dans l’univers des individus qui ont habité l’Institut de l’intérieur.

On y rend hommage aux membres qui, par leur constance, leur fidélité et leur dévouement discret, ont su préserver l’esprit du lieu à travers les épreuves. Il ne s’agit plus seulement de bâtir ou de défendre, mais de faire vivre: faire vivre une tradition, une langue, une fraternité.

Ce passage pose aussi une question fondamentale: qu’est-ce qui fait qu’une institution traverse les siècles? La réponse, suggérée en filigrane, est simple et puissante à la fois: ce sont les personnes. Les voix, les regards, les gestes du quotidien, les liens d’amitié, les souvenirs partagés dans les salles de lecture ou au détour d’un débat.

Ces pages ouvrent ainsi sur un nouveau registre, plus personnel, presque sensible: celui des lettres, des témoignages et des récits de membres. C’est là que l’histoire de l’Institut devient vivante — non plus seulement racontée, mais habitée.

1877: Prononcé à la dernière séance publique tenue dans l'ancien édifice

Discours du président Alphonse Benoît

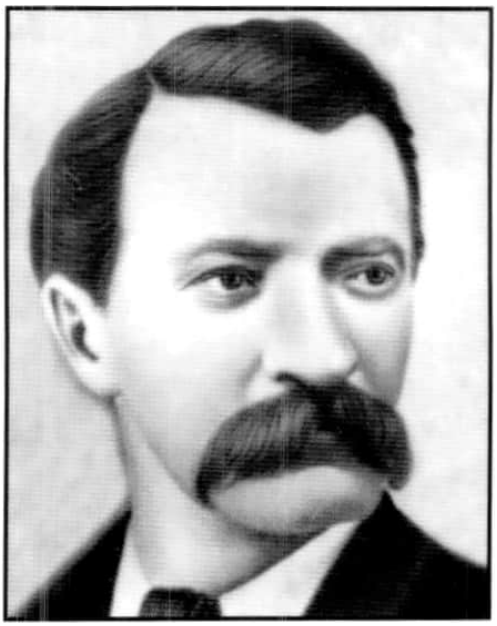

Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,

Depuis plusieurs mois, l'Institut a dû suspendre ses séances publiques à cause des travaux considérables que ses membres ont entrepris, en faisant construire un édifice plus spacieux, plus confortable et plus en rapport avec le développement de notre population canadienne. Ces travaux ont occupé toute notre attention, tous nos loisirs et voilà pourquoi nous avons dû interrompre le cours de ces réunions intimes auxquelles vous vous rendiez avec empressement chaque année. Les travaux du nouvel édifice, je suis heureux de vous l'annoncer, en sont rendus à tel point que nous serons, d'ici a quelques jours, appelés à prendre possession de la plus grande partie de ce nouveau local.

Mais nous n'avons pas voulu quitter ce toit sans nous y réunir une dernière fois pour lui dire adieu; pour dire adieu à cette salle où se sont passées tant d'agréables soirées, à cette salle que chacun semblait considérer comme une partie de sa propre demeure, où tous étaient admis au même titre, jouissaient des mêmes plaisirs, partageaient la même gaieté, applaudissaient les mêmes talents et s'instruisaient au même foyer.

Nous chérissons, d'ordinaire, les lieux où nous avons vécu comme des souvenirs de notre existence, et, à ce titre, cette maison, tout humble qu'elle soit en apparence, nous reste encore chère; et c'est surtout au moment où il nous faut quitter cette enceinte, que l'adieu que nous lui disons ce soir évoque de lui-même le souvenir du passé. A cette heure du départ, on aime à se rappeler les jours d'autrefois avec leurs difficultés qu'il fallait rencontrer et leurs obstacles qu'il fallait franchir; on aime à entendre redire l'énergie que les anciens membres ont dû déployer pour assurer leur existence. Nous voyons par ce qu'ils ont fait dans le temps, que le courage ne leur faisait pas défaut, que le travail ne les a point effrayés et qu'ils ont compris qu'une association de ce genre, dans le milieu où ils se trouvaient placés, renfermait le principe de tout ce qui pouvait et devait exercer quelque influence sur l'avenir, la prospérité, la

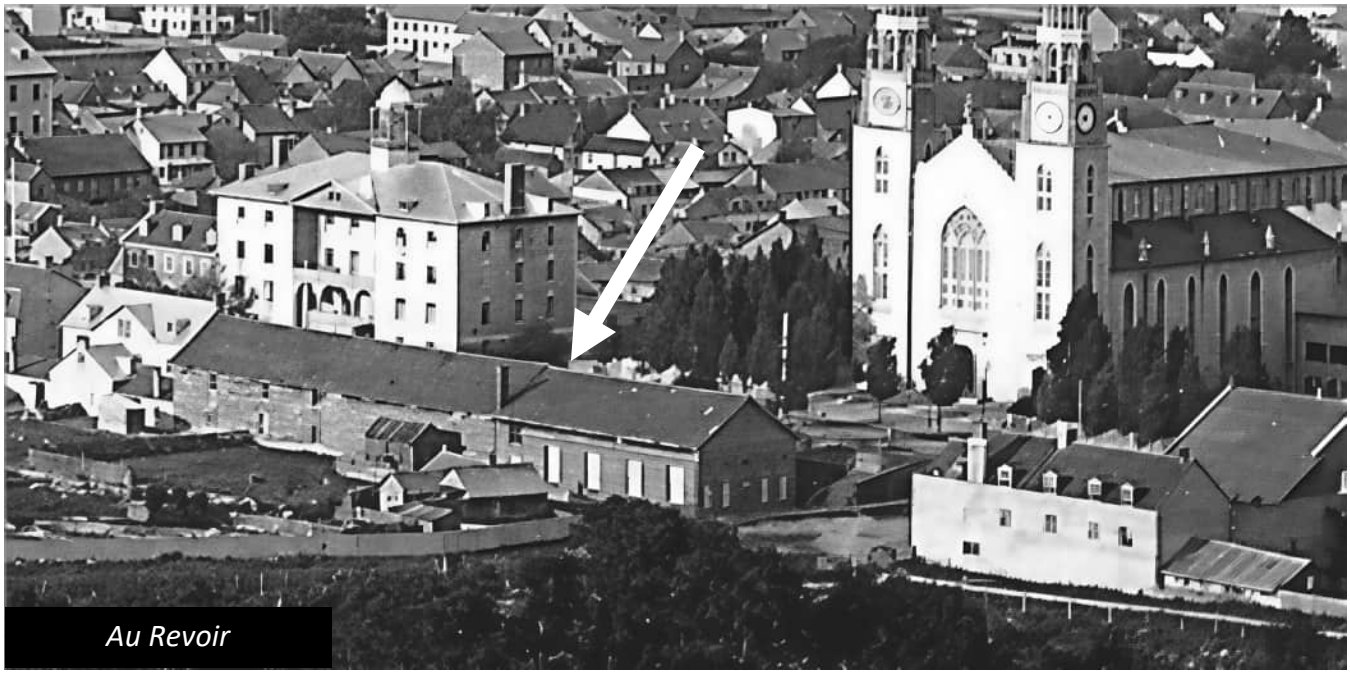

grandeur future de la société Canadienne Française dans cette partie du pays. Ils n'avaient qu'un but, celui de faire du bien à leurs concitoyens, d'affirmer notre nationalité et de procurer l'instruction à notre jeunesse; ils ont compris que pour réaliser ce but, il fallait une communauté d'idée et de sentiments, et ils se sont groupés ensemble pour obtenir la force et le travail qui leur étaient nécessaires. Et voilà comment ils ont pu léguer à la génération présente une institution qui grandit encore chaque jour et devient aujourd'hui un honneur pour le nom canadien.

Aussi, nous ne saurions mieux faire que de profiter de cette circonstance solennelle pour les féliciter de leur patriotisme éclairé et les remercier de leurs travaux, en les assurant que la semence d'autrefois produit aujourd'hui des fruits, et des fruits abondants.

Leurs exemples ont été généreusement acceptés par ceux qui les ont suivis et l'encouragement que vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, avez bien voulu donner à cette association est venu aider sa marche et hâter ses progrès.

Ce développement a été tel, qu'il nous a fallu, comme je viens de le dire, chercher des appartements plus vastes pour nous y réunir.

Bien des vœux, je le sais, sont liés au départ qui s'apprête; je ne tenterai pas de m'en faire l'interprète; j'y mêlerai seulement les miens.

Je ne vous communiquerai pas ici en détail, les projets que nous avons en vue en entrant dans notre nouveau local. Plus tard, je l'espère, j'aurai l'occasion d'en parler

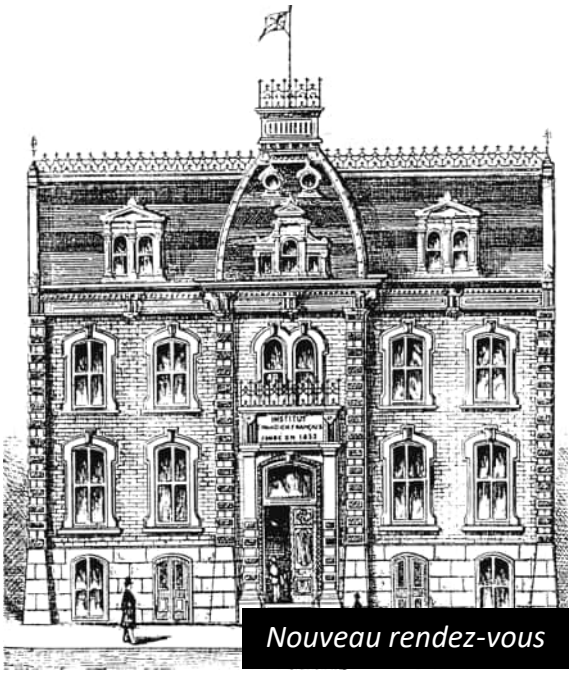

Nouveau rendez-vous

plus longuement. Qu'il me suffise de dire que notre intention est d'y joindre l'agréable à l'utile et d'y introduire, dans la mesure de nos forces, tout ce qui pourrait être une cause d'agrément et d'instruction pour la jeunesse.

Ainsi, à côté de notre salle des délibérations, les jeunes gens y trouveront une chambre de lecture (journaux et brochures), une Bibliothèque plus considérable encore que celle d'aujourd'hui, un Musée comprenant la géologie, l'archéologie, la numismatique, l'histoire naturelle, les souvenirs historiques de tous les genres, des salles destinées aux exercices de la musique, de la déclamation, etc. Et si, après quelques heures d'études sérieuses, ils désirent se recréer, ils auront à leur disposition une salle de billard, un gymnase, des jeux d'échecs, de dames, de dominos, etc., et même un grand jeu de paume au dehors, exercice qui rappelle d'agréables souvenirs, pour ceux surtout qui ont en l'avantage de passer par le collège. Voilà pour les membres.

Pour le public, nous aurons une grande salle de Musique où nous pourrons donner nos concerts. Cette salle n'aura peut-être pas, à son début, tout le fini qu'elle mérite; mais notre intention est d'y donner tout le confort que pourront permettre nos finances. Quant aux embellissements futurs, ils seront proportionnés à l’encouragement que le public voudra bien nous accorder.

Dans une autre partie de l'édifice se trouvent des salles destinées à recevoir les sociétés canadiennes et de bienfaisance qui désireraient y faire le lieu de leur réunion. Par ce moyen, l'Institut deviendra comme la Maison du Peuple, le lieu reconnu de toutes les réunions littéraires, nationales et catholiques de cette ville. En un mot, nous pourrons offrir le beau spectacle de toute une grande famille réunie sous un même toit....

Ces quelques mots révèlent à eux seuls bien des projets qui, s'ils réussissent, donneront un élan nouveau à notre Institution et lui assureront un rang qui lui fera honneur parmi les corps littéraires du pays.

Mais pour atteindre ce but, il ne faut pas se fier complètement à la générosité de l'étranger; il faut travailler par nous-mêmes et ne compter que sur nos propres forces; et pour demeurer forts, il faut rester unis, unis d'une union sincère, franche, loyale, sans envie, sans héroïsme. L'égoïsme est ce qui perd une société. Quand le travail est isolé, le résultat est bien souvent nul.

Je crois donc de mon devoir, comme Président de cet Institut, de faire un appel aux généreuses dispositions de notre jeunesse canadienne et de m'adresser aussi à vous, Mesdames et Messieurs.

Vous voyez quelle attention nous portons à la cause nationale, vous voyez nos efforts et nos travaux. Cette Institution fait aujourd'hui un grand pas et nous avons besoin de votre appui pour l'affermir davantage sur des bases solides et prospères; car il est souvent nécessaire et toujours prudent d'augmenter nos forces en proportion de nos nouveaux besoins.

Veuillez donc nous aider, vous, Messieurs, par votre concours en vous plaçant dans nos rangs si vous n'y êtes déjà; aidez-nous par votre assiduité à nos séances et par la part qui vous revient de droit dans nos travaux. N'avez-vous pas raison d'avoir confiance? Ce que vous savez du passé et du présent de cette Institution n'est-il pas de nature à vous encourager pour l'avenir? Rangez-vous donc avec nous sous un drapeau commun; travaillez avec nous au succès d'une œuvre importante sous tant de rapports, et nous aurons ensemble la satisfaction d'avoir fait notre devoir comme citoyens et comme patriotes.

Quant à vous, Mesdames, je croirais méconnaître ce que vous avez fait par le passé, si je sollicitais de nouveau une approbation que vous nous accordez depuis longtemps. Veillez seulement nous permettre l'assurance que nous pourrons toujours compter sur votre aimable concours; et en disant, avec vous tous, Mesdames et Messieurs, un dernier adieu à ce modeste logis, permettez-nous de vous dire Au Revoir et de vous donner rendez-vous dans notre nouvel édifice qui, j'en ai la ferme conviction, sera un monument qui attestera bien haut le patriotisme de notre population canadienne-française et l'esprit éclairé de nos concitoyens de la Capitale.

Le Foyer Domestique Février Numéro 2 (1er février 1877)
Imprimerie du Foyer Domestique, rues Sussex et Murray, Ottawa

1877 (27 avril): Incorporation de la Société de construction canadienne d'Ottawa ayant comme mandat de construire un édifice pour l'Institut

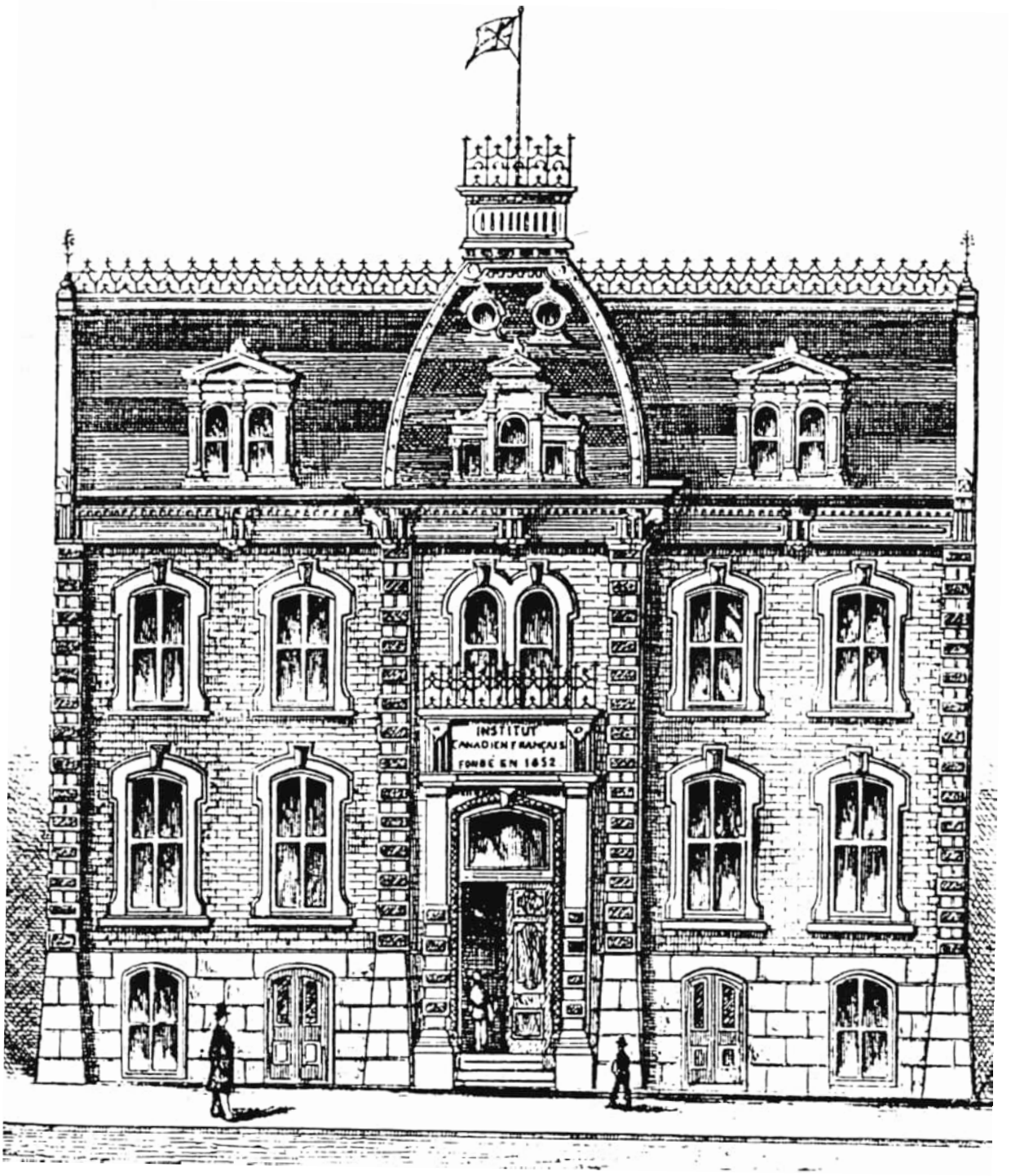

Le comité spécial nommé à la séance de l'Institut Canadien-Français du 19 décembre 1877, pour examiner les meilleurs moyens à adopter pour l'érection d'un édifice plus spacieux et plus convenable que celui dont se sert maintenant l'Institut, a fait son rapport ces jours-ci.

Édifice projeté de l'Institut canadien-français-Rapport de construction (1876)

The Institut canadien-français as built to the plans of James Bowles.

Le lot No. 3 sur la rue York avait déjà appartenu à Jean Bédard, le premier échevin de langue française nommé à Bytown en 1848. On se décida de l'acquérir au prix de cinq mille dollars.

Une fois son opinion bien arrêtée sur la question du site, le comité s'est occupé sans délai de mettre à l'étude un plan de l'édifice projeté, et des moyens à prendre pour en assurer l'exécution. Il vous soumet en conséquence, en même temps que les présentes, un plan qui, pour l'élégance de l'extérieur et la bonne disposition de l'intérieur, méritera, il l'espère, votre approbation. Ce plan est basé sur une largeur de 58 pieds et une profondeur de 105 pieds. Ces dimensions devront suffire à tous les besoins d'ici à longtemps.

Il ne faut pas oublier non plus que la population française de la ville augmente rapidement, et que par conséquent elle devra fournir à l'avenir plus de membres à l'Institut, et fréquenter en plus grand nombre ses soirées, ce qui accroîtra ses moyens d'action d'autant. On voit par les chiffres suivants sur le développement de la nationalité franco-canadienne à Ottawa, que notre population s'est doublée durant dix ans, de 1861 à 1871.

La plupart des membres du comité de construction ont fait des sacrifices considérables d'argent et de temps pour faire de leur entreprise un succès, pas moins de quatre-vingts séances ont déjà eu lieu. Les dimensions du bâtiment sont de 105 x 58 pieds, le tout en pierre solide avec une façade en pierre de taille. Une très belle dentelle de pierre surmonte la petite tour carrée au-dessus du toit. La façade est aussi ornée d'un étroit balcon. Tout cela présente un charme indéniable.

Il contient quatorze chambres dont la taille varie. La salle principale peut accueillir 1000 personnes sans problème, salle des séances ordinaires pour 400 membres, des pièces de 30 x 25 pieds dont deux bureaux à louer, une chambre de comité, une salle de billard, de lecture, de pratique de la musique, de répétitions, de billard, d'échecs, du comité, d'exercices de gymnastique et pour le gardien, etc.

Le plan amphithéâtral a été adopté pour la salle, de sorte que la vue est bonne de tous les points de vue. Le balcon est grand et pourra accueillir plusieurs centaines de spectateurs. Quatre loges privées ont également été construites. La salle sera joliment éclairée, l'éclairage principal coûtant à lui seul 150 dollars. La scène est très grande et conviendra parfaitement à des fins théâtrales. Deux artistes italiens, M.M. Capello et Parizza, sont occupés depuis quelques semaines à peindre les décors, qui sont réalisés dans un véritable style artistique. M. James Bowes est l'architecte du bâtiment; M. F.X. L'heureux l'entrepreneur; M. Rbt. Crane étant le sous-traitant de la maçonnerie; M. Pierre Marrier pour la taille de pierre; M.E.G. Laverdure, pour les conduites de gaz et d'eau; Mr. T. Pruneau pour l'impression; M.M. Capello et Parizza pour la décoration.

C'est à l'été de 1873 que M. Joseph Tassé alors président de l'Institut, prit l'initiative d'une souscription publique afin de réunir une partie des fonds nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment, plus approprié aux désirs de l'Institution, et il fut habilement et énergiquement assisté dans ses démarches par un certain nombre de messieurs, bien connu par leur esprit public: M.A. Laperrière, J.A. Pinard, Benjamin Sulte, Alphonse Benoit, Dr Saint-Jean, Pierre Rivet, J.A. Genaud, Stanislas Drapeau et d'autres. Cet abonnement a été un succès complet, surtout en ces temps difficiles, le montant souscrit couvrant déjà la somme de 7 000 $. La plus grande partie est due, bien sûr, à nos concitoyens français, mais nous sommes heureux d'apprendre que certains de nos citoyens anglophones ont très très généreusement souscrit à la même fin, qui est un plus méritoire. Depuis trois ans, ce Comité existe, dominant tous les obstacles sur leur chemin et s'acquittant scrupuleusement de toutes ses obligations.

On s'attend à ce que la plupart des travaux soient terminés en septembre prochain, lorsque l'inauguration officielle de la salle avec un grand éclat aura lieu. Derrière le bâtiment, les membres entreprenants de l'institution construisent un très bon jeu de handball qui permettra un exercice splendide.

National Capital Commission Lower Town Ottawa Volume II 1854-1900
The Citizen (20 juin 1877)

36[illegible]
[illegible] 8 ep

ÉDIFICE PROJETÉ

DE

L'INSTITUT CANADIEN - FRANCAIS.

Rapport du Comité de Construction.

Le Comité de Construction a l'honneur de faire rapport à l'Institut Canadien - Français pour sa favorable considération :—

Observation Preliminaires.

La législature d'Ontario ayant adopté les amendements proposés à la charte de l'Institut, lesquels font disparaître tout doute sur le droit de choisir le site où l'on pourra bâtir le nouvel édifice, et nous permettent de contracter un emprunt jusqu'à concurrence de $10,000, le comité de construction, qui se trouvait, avant l'adoption de ces amendements, dans l'impossibilité de se mettre sérieusement à l'œuvre, a pu prendre depuis les mesures nécessaires pour accomplir la patriotique mission qui lui a été confiée.

Importance de l'Édifice Projeté.

Le comité ne reviendra pas sur la nécessité de bâtir un édifice plus spacieux, plus confortable et plus convenable que celui que l'on occupe maintenant. L'Institut s'est prononcé unanimement dans ce sens, à différentes reprises, et le besoin d'une salle publique, spécialement consacrée aux Canadiens-français de cette ville, se fait plus que jamais sentir. Qu'il nous suffise de dire que vouloir rester plus longtemps dans l'édifice actuel, sans tenter un énergique effort pour améliorer notre position, c'est vouloir non seulement rester stationnaires, mais rétrograder ; tandis qu'entreprendre la construction d'un nouvel et magnifique édifice, compatible avec nos ressources, c'est vouloir assurer à l'Institut une plus grande somme de prospérité et de développement, et des moyens d'action plus étendus au point de vue intellectuel, social et national.

Le Site.

Le comité n'a pas non plus changé d'opinion sur la question du site. Depuis l'acquisition du terrain de l'Institut sur la rue York,

71884

Le nouveau bâtiment de l'Institut a été officiellement inauguré le 19 juin 1877, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut. Les journaux locaux ont accordé une attention particulière et détaillée à l'événement, accompagné d'un historique complet de l'organisation depuis sa création. Le compte rendu de l'événement par le Citizen se trouve en annexe du présent rapport, car il est trop long pour être reproduit ici. Cependant, un extrait du reportage détaillant le nouveau bâtiment est présenté ci-dessous.

> *...les dimensions du bâtiment sont de 105 pieds sur 58 pieds, entièrement en pierre massive, avec une façade en pierre taillée. Il comprend quatorze salles de tailles variées, allant de celle du nouvel opéra de Gowan à celle d'une salle de comité ordinaire. La salle principale peut accueillir facilement 1 000 personnes; la salle de débat 400. Les autres pièces mesurent 30 pieds sur 25 afin d'offrir tout le confort nécessaire pour la lecture, les répétitions musicales, le billard, les échecs, les réunions de comité, les exercices de gymnastique, le concierge, etc. M. James Bowes[1] est l'architecte du bâtiment; M. F.X. L'Heureux est l'entrepreneur, M. Robert Crane est le sous-traitant pour la maçonnerie, M. Pierre Marier[2] pour la taille de pierre. M. E.G. Laverdure est chargé des conduites de gaz et d'eau, M. T. Pruneau de la peinture, M.M. Capello et Parizza de la décoration. Derrière le bâtiment, les membres entreprenants de l'institution ont construit un très bon terrain de handball, qui permettra de faire de l'exercice dans d'excellentes conditions.*
>
> *The Citizen (20 juin 1877)*

Environ une semaine et demie avant l'inauguration, le journal The Citizen rendait compte de l'avancement des travaux du nouveau bâtiment et du nouveau complexe théâtral le 14 juin 1877.

---

[1] James R. Bowes était un architecte d'Ottawa. Il s'est rapidement fait connaître dans la capitale par ses projets publics et privés. Au cours de sa carrière, Bowes réalisa plusieurs autres projets à Ottawa: écoles, bâtiments municipaux, églises et résidences.

[2] Pierre Marier tailleur de pierre, membre fondateur du "Cercle littéraire" en 1852, agissant comme l'un de ses premiers lecteurs et conférenciers. Son engagement s'est ensuite manifesté par une remarquable constance administrative, occupant le poste de trésorier pendant de nombreuses années.

Le 4 septembre 1856, il a joué un rôle essentiel en achetant un terrain pour cent livres, qu'il a cédé dès le lendemain à l'Institut pour la somme symbolique de cinq shillings. Ce geste généreux a directement permis la construction du tout premier édifice de l'institution sur la rue King dont il fut l'un des tailleurs de pierres.

Homme engagé dans sa communauté, Pierre Marier a également œuvré sur les plans civique et culturel. En 1856, aux côtés de Joseph Balsora Turgeon, il fut élu syndic des écoles d'Ottawa pour défendre la création d'écoles séparées. En 1863, il appuya les démarches pour obtenir des services en français. La culture n'était pas en reste: membre actif du "Club des Débats" en 1875, il était aussi, avec ses fils, l'un des principaux animateurs musicaux des soirées de l'Institut, où sa fanfare se produisait régulièrement.

Institut canadien-français — Le magnifique bâtiment que nos concitoyens canadiens-français sont en train de construire sur York Street est en bonne voie d'achèvement. Le sous-sol est occupé depuis plusieurs mois par les membres de l'Institut, et les deux bureaux situés à l'avant sont loués depuis janvier dernier, l'un d'eux à la Société canadienne-française de construction immobilière. Les ouvriers s'affairent actuellement à la finition de la salle d'opéra, qui fera sans aucun doute honneur à l'institution. La salle a été conçue selon un plan amphithéâtral afin que la vue soit bonne de tous les points de vue. Le balcon est vaste et pourra accueillir plusieurs centaines de spectateurs. Quatre loges privées ont également été construites. La salle sera bien éclairée, le coût de l'éclairage principal s'élevant à lui seul à 150$. La scène est très grande et conviendra parfaitement à des représentations théâtrales. Deux artistes italiens, M.M. Capello et Parizza, ont été engagés depuis plusieurs semaines pour peindre les décors, qui sont réalisés dans un style véritablement artistique. Afin de leur permettre de terminer le travail le plus rapidement possible, le comité de construction dynamique de l'Institut organisera une grande soirée musicale et théâtrale d'inauguration mardi prochain, le 19 courant. La partie musicale du programme est très prometteuse, et une comédie sympathique sera jouée par certains de nos meilleurs amateurs français. Le discours sera prononcé par M. Joseph Tasse, président du comité de construction.

La société de construction mentionnée dans l'article était officiellement connue sous le nom de "*La Société de construction canadienne d'Ottawa*" et est restée dans le bâtiment tant que l'Institut a existé ici. La construction du nouveau bâtiment ne s'est pas déroulée sans incident et des tensions linguistiques ou nationales persistaient à Ottawa. Un exemple en est la lettre suivante, publiée dans The Citizen du 23 décembre 1879, dans laquelle le président de l'Institut devait défendre les donateurs et le coût du nouveau bâtiment:

Rédacteur en chef du Citizen:
Monsieur, on m'a montré ce matin un exemplaire de l'Ottawa Herald du 20 courant, qui contient la déclaration suivante dans un éditorial: "L'Institut en question, osons-nous dire, reçoit plus d'argent des anglophones que de ceux de la nationalité qui le possèdent et le contrôlent".

Sans vouloir satisfaire l'animosité et la véracité de l'auteur d'une telle affirmation, je me permets de déclarer, en toute justice envers notre propre nationalité et dans l'intérêt de la vérité, que si notre Institut reconnaît avec fierté et gratitude l'aide qu'il a reçue de personnes de différentes races au sein de la communauté, les Canadiens français peuvent à juste titre considérer avec satisfaction leurs propres efforts pour financer le coût du magnifique édifice de la rue York.

Pour le prouver, il me suffit de citer les chiffres suivants, tirés de sources authentiques. Sur les 12 000 dollars déjà versés pour notre propriété, la somme de 1 709 dollars a été généreusement souscrite par des anglophones d'Ottawa et de Montréal, tandis que notre communauté a contribué au solde de 10 291 dollars.

Je vous remercie de bien vouloir insérer ce qui précède.
A.E.G. Laperrière - Président de la F.C. 1.0.
Ottawa, le 22 décembre 1879

Le Ottawa Dime Museum proposait un divertissement typique des dime museums de la fin du XIXe siècle: une succession rapide de numéros variés — curiosités humaines, magie, ventriloquie, sketches comiques, musique — mêlés à des objets insolites, artefacts exotiques et “living wonders”.

Bien que sensationnel, le tout était présenté comme un spectacle “respectable” et familial, une image largement renforcée par le cadre de l’Institut canadien, dont les valeurs, le code de conduite et la réputation conféraient à l’événement une légitimité morale et sociale. Ils ne faisaient que rarement l’objet de commentaires de la part des journalistes locaux, si ce n’est de quelques plaintes d’ordre moral et religieux dans les journaux.

L’entrée coûtait dix cents, avec quelques places réservées plus chères, et les enfants faisaient partie du public visé. L’ensemble relevait d’une exploitation temporaire plutôt que d’un musée permanent: un usage ponctuel du théâtre de l’Institut pour offrir un divertissement populaire hybride, empruntant le prestige du mot museum sans en avoir les attributs institutionnels.

OTTAWA DIME MUSEUM

Canadian Institute, York St.

The FAMILY RESORT.

Matinees every afternoon at 2 30, excepting Monday, and every evening at 8 o'clock p m.

Change of Programme Each Week.

Admission 10 cts. Reserved seats 20 cts.

Le cirque de York Street — Les spectacles de variétés présentés hier au Canadian Institute n'ont attiré qu'un public clairsemé. La nature de ces représentations est appréciée à sa juste valeur, en particulier par les parents qui ont à cœur l'éducation morale de leurs enfants.

The Citizen (10 avril 1884)

DON'T FORGET

OTTAWA DIME MUSEUM

Canadian Institute, York St.

Entire New Company for Week of January, 21st, 1884.

BeBarr Bros, the Wonderful Contortionists.
Frank Wardell, the Great Australian Fire Demon.
Thos. Hefron, the mirth-provoking, one-legged Song and Dance Man
Tierney & Gilson, the Funny Acrobatic Negroes.
Walter A. Blitz's animated Automaton from London.
Miss Nellie Marden the Charming Sero Comic.
Bella Vivian, the Queen of Melody.
Mons. Blitz, the Wonderful man from Paris.
The side-splitting, screaming afterpiece, "A Quiet Family."
Two performances daily: Afternoon 2.30; Evening 8 o'clock. Admission, 10 cents; reserved seats, 10 cents extra.

N'OUBLIEZ PAS
OTTAWA DIME MUSEUM
Institut canadien, rue York

Troupe entièrement nouvelle pour la semaine du 21 janvier 1884

BeBarr Bros, les merveilleux contorsionnistes. Frank Wardell, le grand démon du feu australien. Thos. Hefrone, comique entraînant, chanteur et danseur unijambiste. Tierney & Gilson, les amusants acrobates noirs. Automate animé de Walter A. Blitz venu de Londres.

Miss Nellie Marden, la charmante artiste de sério-comique. Bella Vivian, la Reine de la Mélodie. Mons. Blitz, l'homme merveilleux de Paris. La pièce finale à mourir de rire, "Une famille tranquille". Deux représentations par jour: Après-midi à 2 h 30; Soirée à 8 heures. Entrée : 10 cents. Places réservées: 10 cents en supplément.

Ottawa Daily Citizen (22 janvier 1884)

Des modifications et des rénovations ont été apportées à l'intérieur du bâtiment au cours de l'été 1884. À cette époque, tous les murs et plafonds ont été repeints et de nouveaux décors ont été créés pour la scène par M. McKay. De plus, l'entrée de la galerie et de l'auditorium a également été réaménagée.

National Capital Commission Lower Town Ottawa Volume II 1854-1900

DR E. H. ROULEAU, (graduate of Laval University. Office—Canadian Institute Buildings, York Street. Specialties—Midwifery and disease of children. Consultations at all hours.

L'Institut louait des locaux au 18-20 rue York à cette époque

Dr E. H. Rouleau, diplômé de l'Université Laval. Bureau : Édifice de l'Institut canadien, rue York. Spécialités: obstétrique et maladies des enfants. Consultations à toute heure

Ottawa Daily Citizen (18 juin 1878)

1877 (24 octobre): Inauguration officielle de son immeuble de style Second Empire situé au 18-20 de la rue York

Il y aura d'abord une grande séance littéraire, musicale et dramatique, mercredi, le 24 octobre soir, dans la nouvelle salle de l'Institut, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général, et de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa. Le programme est magnifique. L'hon. M. Chauveau sera l'un des orateurs pour l'occasion.

Le lendemain, une Convention composée d'hommes de lettres, de journalistes, de représentants de sociétés littéraires et historiques tiendra deux séances publiques. L'une de ces séances aura lieu à dix heures de l'avant-midi, et l'autre à deux heures de l'après-midi. M. le Dr Taché, M. le Dr F. A. H. Tanguay, M. Benjamin Sulte, M. L. P. Turcotte, et plusieurs autres prendront une part active à la Convention, dont l'organisation a été confiée à M. Joseph Tassé. Un banquet offert par l'Institut aux membres de la Convention venus de l'étranger, couronnera la fête.

L'Opinion Publique (25 octobre 1877)

Gouverneur Général Lord Dufferin

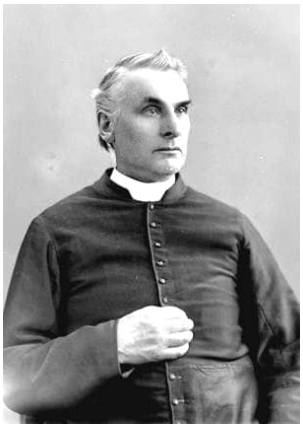

Évêque d'Ottawa Chanoine Bouillon

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

Benjamin Sulte

Louis Philippe Turcotte

Dr Étienne-Pascal Taché

1877: L'Institut canadien-français. Esquisse historique

Une allocution éloquente de M. Joseph Tassé[1]

On vous l'a dit, messieurs, l'objet de cette fête n'est pas seulement l'inauguration d'un nouveau sanctuaire des sciences et des lettres; nous célébrons aussi un événement mémorable dans l'histoire de notre Institut, la 25e année de sa fondation.

En un pareil anniversaire que vous venez de saluer avec tant d'enthousiasme, en un pareil anniversaire qui réveille tous les souvenirs du passé, souvenirs à la fois si agréables et si encourageants, noua pouvons difficilement, nous, les derniers venus, laisser passer cette occasion solennelle sans rendre hommage au désintéressement, à l'énergie, au sens éclairé des fondateurs de cette institution.

Ces hommes dévoués, ces vrais patriotes, ils ne furent pas seulement les premiers zélateurs de cette ouvre, ils comptaient aussi parmi les pionniers de cette jeune et belle cité, qui a eu la bonne fortune d'être choisie pour la capitale du Canada. Bien plus, ils étaient les éclaireurs, l'avant-garde de ce grand courant d'émigration française, qui a peuplé en partie cette ville, qui a peuplé en partie les deux rives de l'Outaouais jusqu'à la Mantawan (*Communauté atikamekw*), tout le long de la route que parcourut, il y a plus de deux cents ans, l'immortel Champlain.

L'Opinion publique, Journal hebdomadaire Illustré (1 novembre 1877)

[1] Joseph Tassé était un journaliste, auteur, traducteur et homme politique franco-ontarien et québécois. Il a été une figure importante de la vie intellectuelle et politique de son époque, notamment à Ottawa. Joseph Tassé a été une figure centrale de l'Institut canadien-français d'Ottawa. Il a servi comme président de l'Institut, contribuant à son rayonnement et à sa mission de promotion de la langue et de la culture françaises. Dans un discours prononcé à l'Institut, il a souligné l'importance de poursuivre l'œuvre des fondateurs et d'enraciner l'institution au cœur de la population.

1877 à 1887: Célébration du 25° anniversaire de fondation de l'Institut et ouverture de son nouvel édifice au 18-20, rue York

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, $3.—Etats-Unis, $3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII. No. 44.

JEUDI, 1er NOVEMBRE 1877

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

lord et lady Dufferin

Cette fête littéraire dont on parlait depuis si longtemps, a eu lieu avec tout l'éclat et le succès qu'on pouvait espérer. Elle a commencé, mercredi soir, par une soirée littéraire et musicale, dont on se souviendra longtemps à Ottawa. On remarquait dans la salle Sa Grandeur Mgr. Duhamel, lord et lady Dufferin et leur suite, le **Rév. P. Tabaret** et quelques autres membres du clergé, les hons. MM. Laflamme et Pelletier, le Dr St.Jean, député d'Ottawa; les délégués des sociétés littéraires et nationales de Québec et Montréal, et en grande partie l'élite de la société canadienne-française de la capitale. M. Benoit, président de l'Institut, ouvrit la séance par un petit discours académique très bien fait. Il raconta les humbles commencements de l'Institut d'Ottawa, ses progrès, ses travaux, ses difficultés, fit l'éloge du comité de construction présidé par M. Joseph Tassé, eut un mot flatteur et délicat pour lord Dufferin, et pour Mgr. Duhamel, et pour tous ceux qui avaient aidé l'Institut.

Père Joseph-Henri Tabaret membre honoraire de l'Institut, considéré comme le véritable bâtisseur de l'Université d'Ottawa

Le même soir, les délégués et membres de l'Institut-Canadien d'Ottawa se réunissaient au nombre de 64 au banquet de circonstance donné chez O'Meara. Les mets et les vins furent trouvés bons, les discours furent nombreux et en général applaudis avec enthousiasme.

L'Opinion publique Journal hebdomadaire Illustré (1 novembre 1877)

1879 (24 juin): L'apôtre de la colonisation
l'Abbé Labelle fête la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa

La procession a eu lieu avant la messe et défilera par les rues York, Dalhousie, Clarence, King et Saint-Patrice. Sur tout le parcours de la procession, des oriflammes étaient déployées et des branches d'érable ornaient le devant de presque toutes les maisons, et les gais morceaux joués par les divers corps de musique se rendant à la tête de leurs sections respectives, au rendez-vous général, ajoutaient encore à l'entrain général. Vers 10 heures moins un quart la procession fit son entrée dans l'imposante basilique. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Labelle, l'éloquent et énergique apôtre de la colonisation, qui saura faire entendre des accents empreints du patriotisme le plus ardent et le plus éclairé.

Dans l'après-midi, grand pique-nique sur les terrains de l'Exposition. Si le temps est favorable, une foule immense assistera aux amusements sous forme de courses: pour jeunes garçons; de barrières; de 1 mille; à la pomme de terre; de vélocipèdes; pour homme gras; du 100 verges; de chiens; de chaloupes; de natation. En plus une exposition de bébés, de grimaces à travers un collier de cheval, de chasse aux cochons, partie de baseball, tournois athlétiques... que l'on a préparé. Vers une heure tous les petits bateaux à vapeur, les diligences, les véhicules de toute sorte emmenaient une foule innombrable vers les terrains de l'exposition. Une superbe soirée à l'Institut sera le digne couronnement de la fête. Le curé Labelle était présent. Quelques-uns de nos meilleurs amateurs en feront les frais. Des opérettes, un concert, obtenir un succès complet. Tous les députés canadiens-français présents dans la capitale y assistèrent.

> En cette ville, hier le 4 juin, décès de Jacques Bernard, (autrefois de Québec), père de J. A. Bernard, gardien de l'Institut Canadien. Ses funérailles auront lieu vendredi, le 6 courant, à 7 heures; le cortège funèbre quittera l'Institut à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.
>
> *La Gazette d'Ottawa (5 juin 1879)*

Le comité a fait des dépenses très fortes et il compte sur le patriotisme national, si vivace à Ottawa, pour l'aider à faire honneur à ses engagements et mener à bonne fin l'œuvre patriotique commencée il y a trois ans. Si tous ceux qui le peuvent font leur devoir, en se rendant en foule à cette soirée, ils assureront par là même le succès de l'œuvre. La salle peut contenir, parfaitement à l'aise, au moins douze cents personnes, et, de toutes les parties, il y a vue excellente de la Scène. Deux artistes Italiens fort habiles préparent, depuis trois semaines, les draperies et les coulisses de la Scène qui sont magnifiques.

L'Orchestre de l'Institut, sous la direction de M. Louis Dauray, fera son début à cette soirée. La partie musicale de la soirée sera splendide et le discours sera prononcé par M. Joseph Tassé, le Président du comité. Une charmante comédie, d'un genre tout à fait nouveau à Ottawa (comédie de caractère) intitulée: "*Monsieur Musard*" a été montée avec soin pour l'occasion et les amateurs chargés de personnifier ce caractère, feront passer un joyeux quart d'heure a l'auditoire. Les prix d'admission ont été mis au plus bas prix, afin de permettre à tous d'assister à cette séance. Les sièges réservés que l'on pourra choisir et retenir, dès Vendredi le 15, (chez MM. Orme et Fils, rue Sparks, où un diagramme de la salle a été placé,) ne se vendront que 50 ct., ceux du Parquet et du Balcon 35 cts. et du Parterre 25 cts.

La Gazette d'Ottawa (25 juin 1879)

Le petit Jean-Baptiste était personnifié par le charmant enfant de M. Edmond Germain 24 juin 1879
Au 339, rue Clarence, côté nord, à l'intersection de la rue Nelson, se trouvait la tannerie d'Edmond Germain, conseiller municipal et propriétaire.
Connue sous le nom de Tannerie Germain

Le sermon de l'abbé Labelle prononcé à la Cathédrale Notre-Dame

M. l'abbé Labelle, curé de Saint-Jérôme prêcha un sermon de circonstance, rempli d'idées aussi élevées que pratiques sur la mission de la nationalité canadienne, sermon dont nous ne pouvons malheureusement donner que quelques points saillants. L'éloquent prédicateur aborda sous un jour tout à fait nouveau la solennité qui nous réunit tous en ce jour solennel: il remonte à 18 siècles en arrière, à la naissance de saint Jean-Baptiste, homme réellement supérieur, grand par le caractère et par le cœur: il nous fait voir les bontés infinies de Dieu et raconte brièvement la vie de saint Jean Baptiste, vie sainte et pénitente. Saint Jean-Baptiste, dit-il, est un patron qui convient d'une manière admirable à la race canadienne-française, qui a toujours fait de la religion l'âme de sa nationalité, et, cette fête que nous célébrons aujourd'hui en est une preuve éclatante: c'est Dieu qui a formé les empires et leur a donné à chacun une mission à remplir.

Il examine ensuite ce que furent nos ancêtres, la vocation de la nation française, et son caractère de vitalité, de sorte que nous pouvons nous demander en étudiant sa marche historique à travers les âges, comme nous avons examiné celle des habitants de la Judée, quelle sera cette nationalité? Ce fut une pensée de religion qui fit établir le Canada par la France, on choisit dans ce but une race d'élite, pleine de bravoure et d'intrépidité dont nous devons nous estimer fiers à juste titre d'être les descendants.

De magnifiques faits d'armes s'accompliront dans tout le Canada, dans ces quelques arpents de neige, comme l'avaient désigné des courtisans naïfs et imbéciles, et c'est alors que se montrèrent dans toute leur grandeur la foi, la religion et la piété de nos ancêtres. Montesquieu a dit: "*Celui qui n'a pas de religion est un animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et dévore*". Les événements, les guerres qui ont éclaté de tout temps dans la malheureuse Europe et le triste spectacle qu'elle nous offre encore aujourd'hui, confirment cette pensée; nos ancêtres furent comme les

pieux des croisades d'autrefois, ils furent grands et comme chrétiens et comme soldats.

Puis l'orateur passe à l'examen des différents caractères de la race anglo-saxonne: le Canada est réduit à ses seules ressources, il est abandonné, livré à lui-même à la suite de la corruption de la royauté et des ténèbres du philosophique en France. L'Écriture sainte en décrivant les caractères du peuple romain a dépeint également ceux de la race anglo-saxonne, sa ténacité, sa force, sa grandeur: le dernier coup de canon qui se fit entendre sur la terre canadienne célébra la dernière victoire de la France, c'était son adieu à la mère patrie, qui l'avait abandonné pour ainsi dire, et notre race fit partie de l'Empire britannique.

Ce fut notre bonheur à tous. Comme ces lois de la nature qui semblent se combattre, mais qui tournent à un but plein de sagesse, par là nous avons évité les maux de la Révolution française et nos institutions se sont conservées intactes jusqu'à ce jour, comme si le grand siècle de Louis XIV eût toujours exercé son influence bienfaisante sur notre magnifique pays. Le respect des Anglais pour notre nationalité est dû à notre bravoure sur le champ de bataille qui nous fit accorder la capitulation la plus honorable, ce qui eut pour effet d'assurer à l'Angleterre notre fidélité et de lui conserver en même temps cette possession en Amérique.

Les deux races anglaise et française se ressemblent plus qu'on ne pense, les Bretons ont émigré dans la petite Bretagne, les Normands ont conquis l'Angleterre, et notre race tire principalement son origine des Normands et des Bretons.

L'orateur passe en revue les événements principaux qui ont donné de la force à notre nationalité et qui lui assurent de grandes destinées dans le Canada; la constitution la protège, la sagesse de nos hommes d'État est là pour la sauvegarder.

A ce propos il cite cette pensée profonde de Montesquieu: “*La grandeur du génie ne consisterait-elle pas à savoir dans quel cas il fait l'uniformité, et dans quel autre il fait la différence*?”.

Il compare ensuite le rôle de notre nationalité en Amérique, sous le rapport intellectuel et moral, à celui de la France en Europe, démontrant que par l'influence de nos séminaires, collèges et couvents dans le Canada et dans toute l'Amérique du Nord, la nationalité canadienne a une sève qui engendrera toujours la vie.

THE MAIN BUILDING.
OTTAWA.—THE FIRST DOMINION EXHIBITION.

La perte de notre langue n'est pas à craindre, la langue française est ou sera celle du monde entier, elle conservera son omnipotence aussi longtemps qu'il y aura une France sur le globe et une province de Québec dans le Canada.

La persécution de notre religion n'est pas non plus à craindre, car elle ne ferait que tripler nos forces. C'est une triste expérience que l'Angleterre a faite sur l'Irlande et qui ne lui a pas réussi. L'ennemi le plus à craindre, ce ne sont pas les protestants ni notre constitution qui nous protège, mais nous-mêmes. Il énumère les vices qui nous font, entre autres l'affaiblissement de la foi, la plaie de l'émigration aux États-Unis, l'amour de l'argent et des places, les animosités politiques, le luxe, l'ivrognerie, l'ignorance, l'hypocrisie, le mensonge, la calomnie dans les affaires publiques: voilà quelques-uns des maux qui ne peuvent être guéris que la pratique de la religion.

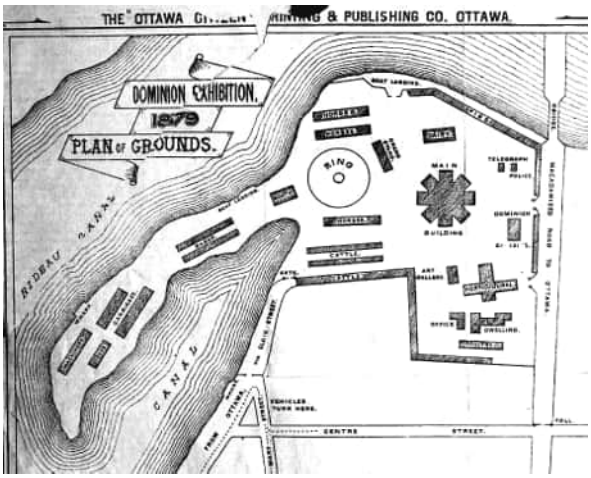

Ce sont les défauts de la majorité de ceux qui exercèrent une influence quelconque sur les destinées de la Pologne et l'Irlande. La religion est notre sauvegarde à tous, car, comme l'a dit le grand philosophe Bacon, si la religion est l'arôme qui empêche la science de se corrompre, de même la religion est l'arôme qui empêchera notre nationalité de tomber en dissolution; la justice et la religion élèvent les nations et les préservent contre les dangers de leurs mauvaises passions. Après la sainte messe, la procession se dispersa et chacun se prépara à aller au grand pique-nique, qui allait si agréablement remplir une bonne partie de la journée. Vers une heure tous les petits bateaux à vapeur, les diligences, les véhicules de toute sorte emmenaient une foule innombrable vers les terrains de l'exposition. Malheureusement la chaleur était accablante, ce qui n'empêcha pas pourtant le programme des jeux d'être parfaitement exécuté.

La Gazette d'Ottawa (24 juin 1879)

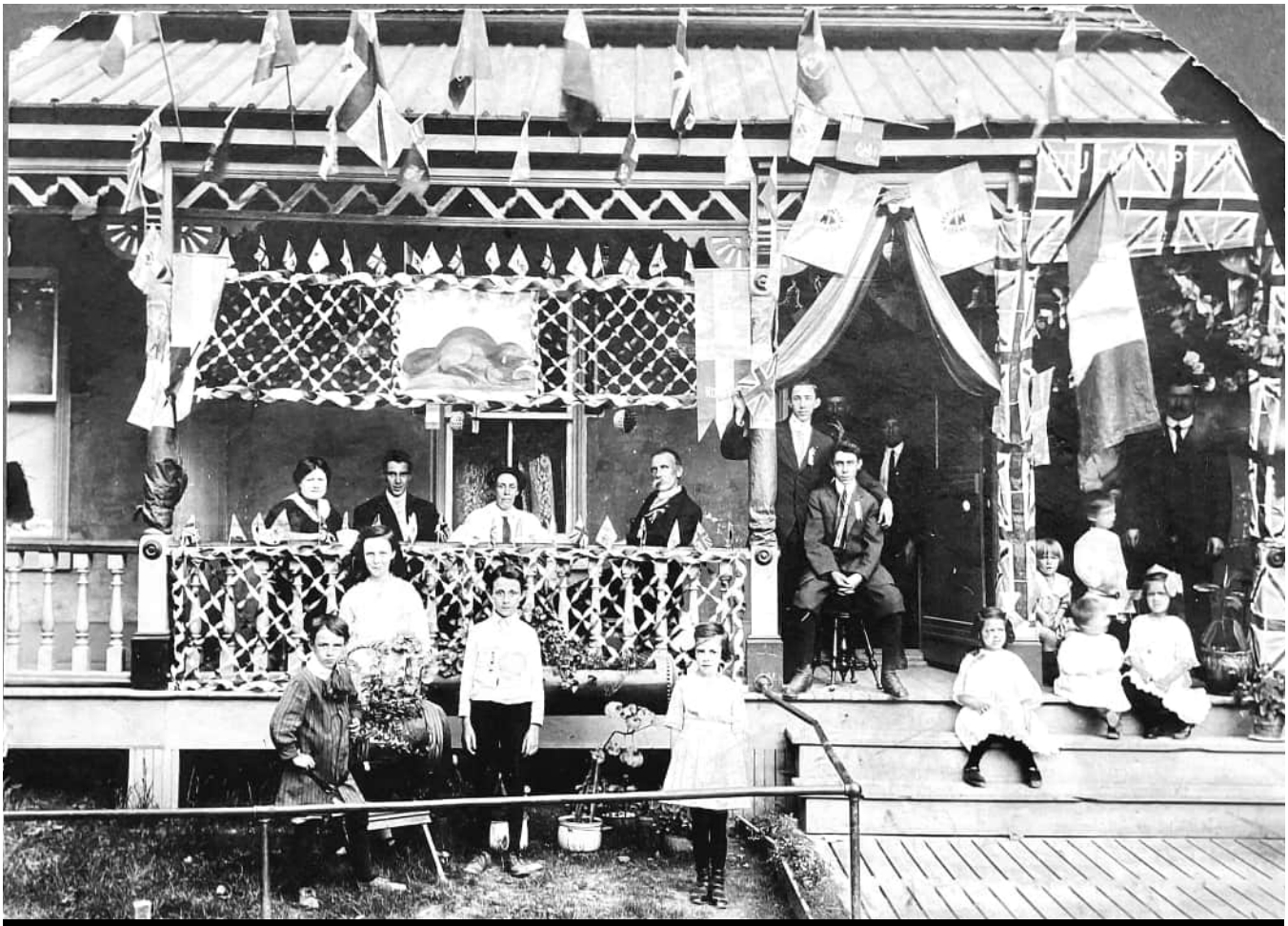

1912 - Famille Châteauvert - 386 St-Patrick Ottawa - durant la Saint-Jean-Baptiste

1953 - Défilé de la Saint-Jean-Baptiste, rue St-Patrick, Ottawa

1880 (28 octobre): Des cours de dessin linéaire et de géométrie, un musée, un club de discussion, une bibliothèque, une salle de jeux

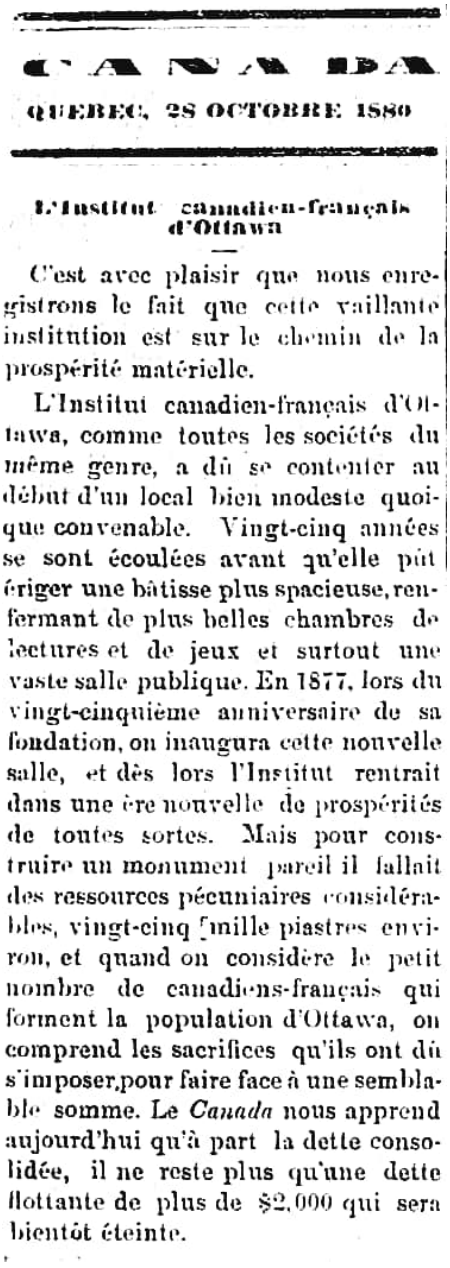

C A N A D A

QUEBEC, 28 OCTOBRE 1880

L'Institut canadien-français d'Ottawa

C'est avec plaisir que nous enregistrons le fait que cette vaillante institution est sur le chemin de la prospérité matérielle.

L'Institut canadien-français d'Ottawa, comme toutes les sociétés du même genre, a dû se contenter au début d'un local bien modeste quoique convenable. Vingt-cinq années se sont écoulées avant qu'elle pût ériger une bâtisse plus spacieuse, renfermant de plus belles chambres de lectures et de jeux et surtout une vaste salle publique. En 1877, lors du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, on inaugura cette nouvelle salle, et dès lors l'Institut rentrait dans une ère nouvelle de prospérités de toutes sortes. Mais pour construire un monument pareil il fallait des ressources pécuniaires considérables, vingt-cinq mille piastres environ, et quand on considère le petit nombre de canadiens-français qui forment la population d'Ottawa, on comprend les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer, pour faire face à une semblable somme. Le *Canada* nous apprend aujourd'hui qu'à part la dette consolidée, il ne reste plus qu'une dette flottante de plus de $2,000 qui sera bientôt éteinte.

C'est avec plaisir que nous enregistrons le fait que cette vaillante institution est sur le chemin de la prospérité matérielle.

L'Institut Canadien-français d'Ottawa, comme toutes les sociétés du même genre, a dû se contenter au début d'un local bien modeste quoique convenable. Vingt-cinq années se sont écoulées avant qu'elle pût ériger une bâtisse plus spacieuse, renfermant de plus belles chambres de lectures et de jeux et surtout une vaste salle publique. En 1877. lors du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, on inaugura cette nouvelle salle, et dès lors l'Institut rentrait dans une ère nouvelle de prospérités de toutes sortes.

On nous informe aussi qu'il sera tout probablement organisé des cours de dessin linéaire et de géométrie, dans l'intérêt des ouvriers, et que l'on va fonder un musée, modeste d'abord, si l'on veut, mais que l'on pourra augmenter graduellement.

Là ne se borne pas l'action intellectuelle de l'Institut. Un club de discussion (*selon le plus ancien article de presse qui en fait mention, cela remonterait à 1876*), ayant pour base le système parlementaire, fonctionne avec les meilleurs résultats. Les ministères s'y forment et s'y défont assez rapidement, mais toutes les péripéties qu'ils traversent sont accompagnées de débats souvent fort intéressants et instructifs. On pourrait difficilement trouver un meilleur moyen de se former à l'art de la parole.

L'Institut possède une bibliothèque, une salle de jeux très variés, enfin il offre à la jeunesse un lieu de réunion agréable. Nous sommes portés à envier la position de nos amis d'Ottawa, car, à Québec, nous sommes loin en arrière d'eux sous ce rapport. Nous en sommes encore à escompter l'avenir.

Le Courrier du Canada (28 octobre 1880) - Le foyer domestique (1er décembre 1876)

1880 (6 novembre): proposition d'introduire un débit de bière

Fondé dans les années 1870 à Montréal, Le Vrai Canard était un journal satirique qui accompagnait la vie politique et sociale du Canada français à la fin du XIXe siècle

L'Institut Canadien d'Ottawa file un mauvais coton depuis que la majorité de ses membres en a fait un Tammary Hall au petit pied *(cette institution est en train de mal tourner, de se corrompre ou de se dégrader moralement).*

Cette fête financièrement a été un succès. On y a mangé à bouche que veux-tu et l'on y a bu à tire-larigot *(Cette fête a été un vrai succès financièrement. Les invités ont mangé à volonté et bu sans modération!).*

Un groupe de jeunes gens a proposé d'introduire, au sein de l'Institut, un débit de bière et d'autres liqueurs plus ou moins alcooliques. Cette proposition fut combattue avec acharnement par un des membres aux mœurs austères et à la figure ascétique, agrégé à plusieurs clubs conservateurs et à d'autres sociétés religieuses. L'opposition de ce monsieur suffisait pour faire rater le projet des amis de Gambrinus. Aujourd'hui ces derniers triomphent *(Gambrinus, les gens qui aiment faire la fête, boire, fréquenter les tavernes ou les clubs joyeux).*

Pendant la célèbre fête aux huîtres de l'Institut, l'avocat implacable de la tempérance s'est grisé comme un porte-faix et partant à la prochaine séance il ne soulèvera plus d'objection à l'introduction de la bière dans les salles de l'Institut. *(La tempérance était une vaste campagne sociale et politique visant à réduire, voire interdire. La consommation d'alcool, perçue comme source majeure de déchéance morale, de pauvreté et de violence familiale. Se soûler «comme un porte-faix», un ouvrier qui boit fort. Cette remarque sarcastique ridiculise l'hypocrisie d'un défenseur de la tempérance qui, en public, se laisse aller à la boisson et se retrouve donc démasqué et discrédité).*

Le Vrai Canard (6 novembre 1880)

1880: Réponse du président de l'Institut Pascal Poirier aux injures

Pascal Poirier
Président de l'Institut

Louis-Honoré Fréchette
(1839–1908)
poète, dramaturge et homme politique québécois, considéré comme l'une des grandes voix littéraires du XIXe siècle au Canada.

Monsieur le Directeur,
L'Institut canadien d'Ottawa est, vous ne l'ignorez pas, en butte aux injures de l'un de vos correspondants. Le premier article est intitulé "*Le comble de l'effronterie*".

Le second est signé Louis Fréchette. Dès les premiers mots, à l'avalanche d'épithètes injurieuses, aux apostrophes de cette nature: complice d'une odieuse spoliation; représentation immorale; vol, acte de piraterie pratiquée au grand jour; l'argent que l'Institut a gagné, il ne l'a pas gagné légitimement, car il savait que c'était de l'argent volé; j'ai reconnu immédiatement à qui l'Institut avait affaire. Pas n'était besoin de souscription.

Le troisième article se contente de nous appeler des "*misérables*". L'épithète, il est vrai, est donnée aux amateurs qui ont joué le grand drame historique, mais M. Fréchette avait pris la précaution d'avertir son monde que les officiers de l'Institut ne valent pas mieux qu'eux, attendu que "*celui qui tient la poche est aussi coupable que celui qui met dedans.*"

Si M. Fréchette a l'intention de nous poursuivre pour dommages devant les tribunaux, comme il l'annonce, à quoi bon nous dire des injures devant le public? À coup sûr le public n'interviendra pas dans la décision des juges, et les juges de leur côté n'iront pas puiser dans les articles de journaux, fussent-ils signés Louis Honoré Fréchette, le dispositif de leur décision.

Voici, en deux mots, ce que nous vaut les aménités de langage de ***l'auteur de Papineau***. On nous a écrit, il y a quelque temps, nous demandant la salle de l'Institut pour représenter le grand drame historique de M. Fréchette. Ceux qui nous écrivaient ainsi étaient des typographes, très respectables et très intelligents, mais nullement liés à l'Institut. L'Institut décida de leur louer sa salle, puis la pièce fut jouée.

Extrait de Papineau (1880)
pièce de théâtre de Louis-Honoré Fréchette

Papineau *— Mes amis, je ne suis, dans les destinées de mon pays, qu'un humble instrument entre les mains de la Providence; mais elle me prêtera la force de faire respecter nos droits, ou de mourir en les défendant! J'ai déjà forcé l'Angleterre à traiter avec moi; je l'obligerai à nous accorder les libertés sans lesquelles un peuple n'est plus qu'un troupeau. Le sol de l'Amérique n'est pas fait pour des ilotes. C'est la terre de liberté par excellence. L'esclave du sud, le colon du nord, sont des anomalies que le temps fera disparaître. Les vieux préjugés de l'ancien monde ne prendront jamais racine sur ce sol providentiel, qui sera libre un jour, depuis le détroit de Behring jusqu'aux confins de la Floride, depuis Terre-Neuve jusqu'à San Francisco.*

On m'accuse de vouloir l'annexion du Canada aux Etats-Unis: ce que je veux, c'est que, d'une manière ou d'une autre, sous un drapeau ou sous un autre, tous les peuples de ce continent vivent un jour main dans la main, dans la sainte fraternité du progrès matériel, intellectuel et moral!… Le despotisme européen ne s'implantera jamais ici; et, s'il faut que l'un des deux hémisphères fasse une jour la loi au monde, ce ne sera par l'Europe qui fournira des rois à l'Amérique, mais l'Amérique qui donnera des républiques à l'Europe!… On nous persécute? Serrons nos rangs, et protestons! Que le cri de liberté retentisse d'un bout à l'autre de la vallée canadienne! Rangeons-nous sous l'étendard de nos droits, et malheur aux sacrilèges qui oseraient y porter atteinte!

Les patriotes *— Hourrah pour Papineau!*

Pendant les dernières paroles de Papineau, le feu de la rampe s'est éteint graduellement, et les fenêtres des maisons du village se sont illuminées.

Papineau *— Allons, mes amis, il commence à se faire tard; séparons-nous jusqu'à demain. Demain, dix mille hommes pousseront le cri de la protestation et de la résistance constitutionnelle; et cette voix, je l'espère, retentira jusqu'au pied du trône de cette jeune reine, qui, paraît-il, n'est pas illustrée par sa couronne, mais au contraire, illustre sa couronne par ses vertus. À demain! L'assemblée des six comtés marquera dans l'histoire!*

Et M. Louis Honoré Fréchette ne cesse depuis de nous décrire dans les journaux, dans les salons, dans la rue et ailleurs, de la manière que tout le monde sait.

Nous ne demandons pas à M. Fréchette d'être courtois ni poli, mais nous le prions de nous épargner les épithètes de voleurs, de misérables et autres qualificatifs outrageants. Si nous sommes des voleurs, le tribunal nous condamnera; en attendant, nous désirons être tenus pour citoyens respectables. Nous sommes treize qui composons le bureau de direction de l'Institut, et c'est de bonne foi, sans aucune intention de léser M. Fréchette, que nous avons loué notre salle pour la représentation de son drame.

Ce n'est que deux ou trois jours avant la représentation que nous avons appris, par une lettre de M. Fréchette, que sa pièce se jouait sans son autorisation. Mais alors la pièce avait été annoncée, le programme était fait, les décors, etc., avaient été préparés, et l'Institut, l'eût-il voulu, n'aurait pas pu se dédire. Avant de terminer cette lettre, que vous aurez la bonté de publier, j'espère, monsieur le directeur, je désire avertir M. Fréchette que je n'ai intention d'engager avec lui une polémique.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pascal Poirier, Président de l'Institut canadien-français d'Ottawa - 15 décembre 1880
La Patrie (17 décembre 1880)

1881 à 1882: Personne n'allait plus guère à l'Institut

Pascal Poirier
président 1880-1881

Vers 1880, l'Institut se trouvait dans un état voisin de la banqueroute. La dette était considérable, et aucun argent ne rentrait plus. L'une des rares sources de son revenu était le théâtre; mais le répertoire des pièces de collège, aussi bien que les drames en vogue affranchis de leurs personnages féminins, était épuisé. D'ailleurs le public n'en voulait plus, et les acteurs encore moins.

Nous nous trouvions à l'automne de 1881 disait Pascal Poirier. Depuis cinq ans, l'Institut a déménagé (1877) dans le magnifique édifice de la rue York. Personne n'allait plus guère à l'Institut, excepté la vieille garde. Plusieurs causes avaient contribué à en éloigner le public.

Joseph Tassé
président 1872-1874

D'abord la politique s'y était glissée par la porte d'à côté. Les libéraux boudaient sous la tente d'Achille. Ensuite, il s'était fait un triage. Étaient citoyens bien pensants, tous ceux qui pensaient comme la classe bien pensante. C'est lucide ce dogme-là, comme vous voyez. Les méchants, c'étaient ceux qui ne faisaient pas œuvre de castors, on les appelait aussi les mauvais catholiques. Ceux-là étaient condamnée aux ténèbres extérieures.

À quelque temps de là Tassé vint me trouver.
- *Poirier,* me dit-il. *Il faut que tu sois président de l'Institut.*
- *Jamais,* lui dis-je, sentant le poids lourd de mon indignité.

Il m'avoua qu'à cause de la désertation de plus en plus grande du public, l'Institut s'en allait... à rien, et ce qui était plus grave se trouvait dans un sérieux embarras d'argent. Une commission d'hommes d'affaires, il y en avait aussi à l'Institut, en ce temps-là, les orthodoxes en affaires, que le président avait chargé d'examiner les finances, avait fait rapport que rien ne pouvait désormais sauver l'Institut de la liquidation. Les dettes s'élevaient, je crois, à près de six mille dollars.

Me Alphonse Lusignan
président 1881-1882

Me Louis-Adolphe Olivier
président 1882-1883

Dr Léandre-Coyteux Prévost
président 1883-1885

Tassé m'expliqua qu'il serait désastreux pour le public, et surtout pour lui, que l'Institut tombât en ce moment-là. Personne ne voulait de la présidence. J'étais son ami, je l'avais toujours été, je pouvais bien faire cela pour lui, dussais-je attacher mon nom à la chute de l'Institut.

La perspective n'était pas brillante. Mais la vanité, la pensée que j'allais devenir président de quelque chose aidant, j'acceptai. Sans enthousiasme et à deux conditions, toutes fois; c'est que sur les treize membres dont se composait le Conseil de direction, j'aurais le choix de sept; et que je pourrais inviter les méchants, les Canadiens mal-pensants, à faire retour à l'Institut. J'eus carte blanche; or m'accorda tout ce que je demandai, comme à quelqu'un qui va mourir.

Lusignan, qui me suivit, et Olivier, et le Dr Prévost, et les autres présidents de cette période-là, n'eurent pas la partie plus belle; excepté durant l'année de présidence de Lusignan (lui aussi n'en fit qu'une seule) l'Institut fut véritablement un cercle littéraire, et que sous les deux années de Prévost, ce fut le rendez-vous de tout ce que la capitale comptait de “beaux esprits”.

L'événement particulier le plus considérable qui se soit passé à l'Institut est, sans contredit, le Cours d'histoire que fit Benjamin Sulte, durant l'hiver de 1882, et qu'il a publié ensuite sous le titre de “Histoire des Canadiens français”.

Sulte racontant, chantant l'épopée canadienne de l'ancien régime, est l'un des causeurs les plus puissants, rien du rhéteur ni du déclamateur, chez-lui, qu'il m'a été donné d'entendre. Le tout Ottawa remplissait la salle de l'Institut, les jours de son cours d'histoire.

Institut Canadien-Français d'Ottawa - Réminiscences
Pascal Poirier (1908)
sénateur et ancien président de l'Institut 1880-1881

1882: Musée de l'Institut canadien-français d'Ottawa

Constitution et règlement de l'Institut canadien-français de la cité d'Ottawa 1882

Article XVII: Le curateur du musée a la garde des différents objets d'histoire naturelle ou de curiosité que possède l'Institut, et en surveille la classification.

1885: Joseph Augé;
1889,1890,1895,1898: Fabien René Édouard Campeau;
1892,1893: François (plus tard Francis) Joseph Audet;
1897: Louis-Joseph Casault.

La bibliothèque de la Collection numismatique de la Banque du Canada possède l'album de coupures de l'ancien numismate d'Ottawa, François-Xavier Paquet. Il contient quelques documents relatifs aux débuts de l'Institut. M. Paquet était membre de l'Institut et il avait conservé ses reçus d'adhésion pendant deux ans. Son reçu de 1893-4 est intéressant, car il est signé par le trésorier de l'époque, Joseph François Hector Laperrière, qui devint plus tard président et fut le père du secrétaire actuel, M. Henri Laperrière. En 1966, Henri fut directeur culturel et créa Les Dimanches de l'Institut, comme nous le verrons plus loin.

Plus intéressante encore est une lettre manuscrite de M. Louis Joseph Casault (un autre numismate d'Ottawa de la première heure) à M. Paquet. Il écrit de la bibliothèque du Parlement, mais en sa qualité de conservateur du musée de l'Institut canadien-français, pour remercier M. Paquet des dix-huit médailles du jubilé (reine Victoria) que ce dernier a offertes à l'Institut par l'entremise de M. Fabien René Édouard Campeau (un autre numismate d'Ottawa de la première heure). Il serait intéressant de savoir ce qu'il est advenu de ces médailles, dont l'Institut n'a plus aucune trace. Elles ont été remises après l'incendie de 1887, mais ont pu être égarées lors des fréquents déménagements de l'Institut. M. Campeau est devenu par la suite président de l'Institut, qui possède toujours une photographie de lui dans sa bibliothèque. Il n'est pas difficile de comprendre comment, avec ces trois numismates (François-Xavier Paquet, Fabien René Édouard Campeau et Louis Joseph Casault) comme membres de l'Institut, ce club a pu émettre des jetons, frappés par Pritchard and Andrews (également situé à Ottawa). L'histoire de l'Institut canadien français d'Ottawa est une partie intéressante de l'histoire d'Ottawa et des débuts de la numismatique au Canada.

Bibliothèque du Parlement
F. S. Paquet, Es. Ottawa,
9 nov. 1897

Ottawa, Mon cher Monsieur, *J'ai le plaisir de vous informer que Monsieur F. R. E. Campeau m'a remis en ma qualité de Curateur du Musée, dix-huit médailles jubilaires de Sa Majesté (1887) offertes par vous a l'lnstitut-Canadien-Français. Veuillez agréer, Monsieur, les bien sincères remerciements de l'Institut pour ce généreux cadeau. J'ai l'honneur d'être Monsieur, Votre très obt serviteur.*

Louis-Joseph Casault
Curateur du Musée de l'Institut C.F.

Fabien René Édouard Campeau était impliqué dans la question des fabrications numismatiques. Campeau a également commandé (Breton 1894: 138), des variétés multiples qu'il pouvait vendre à des collectionneurs. Ces jetons ont d'ailleurs été frappés par Pritchard & Andrews. Il est probable que les nombreuses variétés de jetons de l'Institut Canadien Français soient également le fruit de son imagination alors qu'il en était le président dans les années 1880 et 1890.

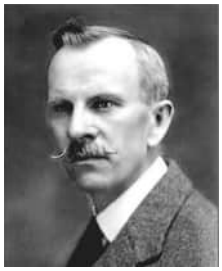

François (plus tard Francis) Joseph Audet est né à Détroit, Michigan, en 1867, mais sa famille est revenue au Canada en 1869 et s'est installée à Montréal. Il est élu à la Société royale du Canada et est trésorier de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Audet est un autre numismate dont les intérêts numismatiques ne sont documentés que par des annuaires (Gnecchi et Gnecchi 1903: 517; Renart 1895: 701; 1904: 7).

Louis Joseph Casault né en 1838 dans le village de Saint-Thomas-de-Montmagny. Casault est l'un des membres fondateurs de la Société Numismatique d'Ottawa. Casault possédait la "*plus riche dans la province de l'Ontario en pièces de monnaie canadiennes, pièces de monnaie canadiennes fines et rares, ainsi que des variétés de matrices*". Trésorier de l'Institut en 1889 et conseiller en 1890.

Les différentes dénominations représentaient-elles des cents, et si oui, étaient-elles émises pour des achats au bar ou à la cantine? Si les dénominations ne correspondaient pas à des centimes, étaient-elles utilisées dans les jeux de cartes, à la manière des pions de whist ou des jetons de poker?

The History and Tokens of the Institut canadien-français, Michael R. Curry

Les collectionneurs de jetons canadiens connaissent depuis longtemps les jetons émis par l'Institut canadien-français d'Ottawa. Le Dr Joseph Leroux mentionne trois dénominations: 5¢, 10¢ et 15¢ existent en aluminium et en laiton.

Major Sheldon S. Carrol - 2ᵉ édition du Canadian Coin Cabinet (1898)

Je ne suis pas convaincu que les jetons de l'Institut étaient utilisés par les membres de l'Institut, mais personne ne sait définitivement. Messrs. Casault, Campeau, et Paquet, tous mentionné par M. Curry, étaient très actifs comme collectionneurs à l'époque et il était vraiment à la mode de faire frapper des jetons (quelques fois anonymes) pour faciliter des échanges avec des collectionneurs ailleurs. Les jetons de l'Institut ne sont pas rare.

Président de la Société numismatique d'Ottawa, Christopher Faulkner (2018)

I
C F
Windsor Office
Institute Canadian Francais
4/14-- 5/13/21

10
15
15
15
15
5
5

TO

Numismats, Philatelists

— AND —

ANTIQUARIANS.

F. R. E. CAMPEAU,

COLLECTOR OF ALL SORTS OF

Coins, Medals, Postage Stamps, Fiscals, Tin Foils, Antiquities and Curiosities in general.

Ottawa, Ont., Canada.

Begs to inform persons interested and the public in general that he is always prepared to make exchanges in the above mentioned line.

Highest Prices given for Coins and Medals.

Thousands of mixed used and unused, obsolete and current stamps, mounted on satin paper in sheets of 72 at 50 cents each sheet.

Canadian & American Coins a Specialty.

Medals of all kinds bought and sold.

NO CATALOGUES.

No matter how unsignificant an object may appear, if it can in any way be considered a curiosity, do not hesitate to mention it to me, it may bring you a good price.

Correspondence sollicited, enclose stamp for answer.

Donations for Museum of Canadian Institute, Ottawa, thankfully received.

1885: Le docteur François-Xavier Valade examine Louis Riel

Docteur François-Xavier Valade

Le docteur François-Xavier Valade, président de l'Institut canadien-français d'Ottawa de 1894 à 1897. Le 31 octobre 1885, Valade fait partie des trois médecins qui doivent déterminer si le porte parole des Métis de l'Ouest est une personne saine d'esprit et responsable qui peut être exécutée pour ses actes.

Le docteur François-Xavier Valade est associé à l'un des procès les plus retentissants de l'histoire du Canada, celui pour haute trahison de Louis Riel, le chef de la rébellion du Nord-Ouest, qui est aujourd'hui considéré comme le fondateur du Manitoba et l'un des Pères de la Confédération. La rencontre se fait dans le plus grand secret. Les deux médecins anglophones concluent que le chef de la rébellion du Nord-Ouest a toute sa raison. En revanche, le docteur Valade écrit que l'accusé ne s'avère pas une personne responsable et "*qu'il est incapable de distinguer entre le bien et le mal en ce qui concerne la politique et la religion*." Or, le gouvernement conservateur de sir John A. Macdonald rejette ce témoignage, car il souhaite à tout prix la pendaison de Louis Riel, considéré comme un traître.

Louis Riel circa 1875

Comme le note l'historien Lewis H. Thomas dans le Dictionnaire biographique du Canada: "Dans le rapport présenté au parlement en 1886, le cabinet avait falsifié le témoignage de Valade de manière à laisser croire que ce médecin était du même avis que les deux autres." Sans doute au grand désarroi du docteur Valade, Louis Riel est pendu, le 16 novembre 1885, à Regina, la capitale des Territoires du Nord-Ouest. Cette pendaison provoque une des plus grandes divisions du pays entre francophones et anglophones.

Le Droit, La maison Valade et son fameux balcon blanc par Michel Prévost (2 juillet 2021)

M. E. B. Eddy, maire de Hull a fait don de $100 à l'Institut canadien-français d'Ottawa.

La Vallée d'Ottawa (20 octobre 1884)

142-144, rue Saint-Patrick, Ottawa

La maison Valade. Cette maison de pierres de deux étages, qui comporte une véranda au premier, est typique des maisons traditionnelles du Québec. Construite vers 1864, elle est un exemple des meilleures maisons qui existaient a Ottawa au moment de la Confédération. Elle est remarquable par sa véranda blanche de style néoclassique qui a remplacé la véranda originale construite dans le style traditionnel des menuisiers de la belle époque. D'où son nom original: Le balcon blanc. Mais cette maison est mieux connue sous le nom de maison du docteur Valade. Le docteur Francois X. Valade l'habita de 1864 à 1919. Il est un des trois médecins appelés à se prononcer sur la santé mentale de Louis Riel, le chef du soulèvement des Métis, avant que celui-ci subisse son procès. Les salles de consultation du docteur Valade se trouvaient à l'avant, du côté est; on y avait accès par une porte latérale, en retrait. Le docteur Valade préparait ses médicaments dans un petit local à l'étage supérieur, car la pharmacie du coin n'existait pas à l'époque.

Guide de la basse-ville d'Ottawa Publié par la Commission de la Capitale nationale 1981

Inscription: "*De 1866 à 1918, cette élégante maison en pierre a été la résidence et le cabinet du Docteur François-Xavier Valade, l'un des médecins chargés d'examiner Louis Riel pour déterminer si son état mental le rendait apte à subir son procès en 1885. La coquette véranda de cette demeure, qui lui a valu d'être connue sous le nom de maison au "balcon blanc", ainsi que ses encadrements de port d'un beau classicisme, font que cette maison se distingue des autres de l'époque*."

1886 (novembre): Lyceum Theatre

C'est dans ce cadre que l'on retrouve, en 1886, des annonces publicitaires dans les journaux d'Ottawa faisant état de représentations de la compagnie théâtrale d'Harry Lindley au Lyceum de l'Institut canadien-français. Lindley était un acteur-directeur itinérant de longue date, présent sur les scènes canadiennes depuis au moins les années 1860. Homme de théâtre passionné et pragmatique, il parcourait les villes et villages du Canada avec sa compagnie, jouant dans les salles disponibles, anciens théâtres, écuries reconverties, salles paroissiales ou, comme ici, la salle de l'Institut canadien-français.

Lindley se distingue également par son sens du spectacle, son goût pour les effets scéniques et son habileté à exploiter les talents locaux. Il adapte des pièces américaines au contexte ottavien, comme Ottawa Firemen, et met en scène des farces locales où il joue lui-même, notamment Prince John John, où il incarne MacNull de la Commission royale. Il n'hésite pas non plus à présenter ses propres inventions comiques, comme son fameux « Talking Machine », un dispositif de planches et de clous imitant voix et langues étrangères, qui provoque l'hilarité du public.

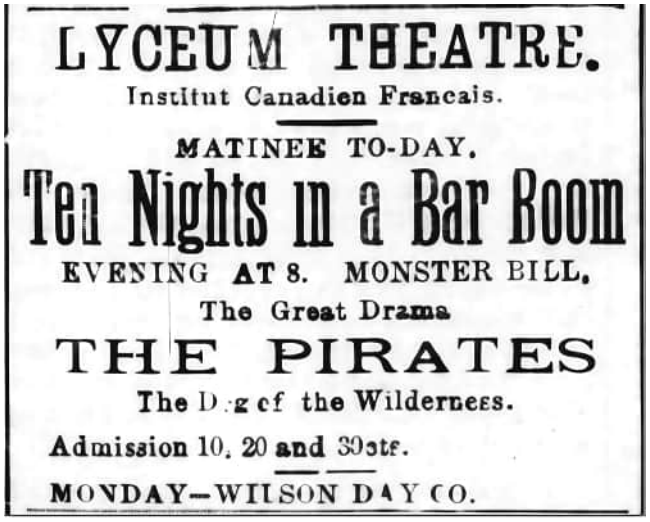
LYCEUM THEATRE.
Institut Canadien Francais.
MATINEE TO-DAY.
Ten Nights in a Bar Room
EVENING AT 8. MONSTER BILL.
The Great Drama
THE PIRATES
The D.g of the Wilderness.
Admission 10, 20 and 30cts.
MONDAY—WILSON DAY CO.

Ottawa Daily Citizen - The Ottawa Journal (1886)

And the Villain Still Pursued Her.
LYCEUM THEATRE
Institut Canadien Francais.
MANAGER .....W. MARSH.
Harry Lindley's Company in Sensational Dramatic Attractions.
MONDAY and TUESDAY
The Great Melodramatic Triumph and first time in Ottawa.
THE PHŒNIX!
A Great Fire Scene. Gambling Scenes. Concert Scene. First appearance of the great character actress, Miss MINNIE WILSON. Sol Walters in Hebrew specialties. The beautiful artiste Miss Marguerite Deane as the Orange Girl. Admission, 10, 20, and 30 cents. Matinees Thursday and Saturday. Change of bill Wednesday.
And the Villain Still Pursued Her.

LYCEUM THEATRE
Institut Canadien Francais.
MONDAY AND TUESDAY EVE'GS.
—ENGAGEMENT OF—
Miss Stella Purcelle
The N. Y. Artiste.
—THE LADIES' PLAY—
DIVORCE.
—LINDLEY'S SPECIALTY—
THE WEAVERS.
Matinee Thursday. Admission, 10, 20, and 30 cents.

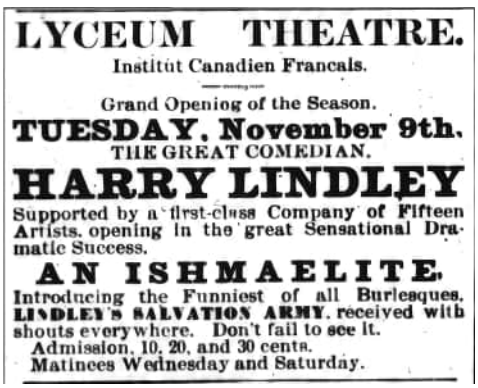
LYCEUM THEATRE.
Institut Canadien Francais.
Grand Opening of the Season.
TUESDAY, November 9th.
THE GREAT COMEDIAN.
HARRY LINDLEY
Supported by a first-class Company of Fifteen Artists, opening in the great Sensational Dramatic Success.
AN ISHMAELITE.
Introducing the Funniest of all Burlesques, LINDLEY'S SALVATION ARMY, received with shouts everywhere. Don't fail to see it.
Admission, 10, 20, and 30 cents.
Matinees Wednesday and Saturday.

1886 (31 mars): Membre honoraire William Pittman Lett

William Pittman Lett a encouragé la réconciliation des Irlandais en tant que fiers Canadiens avec les autres peuples fondateurs, les Français, les Écossais et les Anglais, tout en affirmant ses propres racines irlandaises. Il a fait l'éloge du gouverneur général et de la comtesse Dufferin pour leur leadership et leur amour du Dominion; il a réconcilié les confessions protestante et catholique irlandaises; et il a déploré la “guerre fratricide” qui continuait de faire rage en Irlande. Il s'éloignait clairement de ses convictions anticatholiques virulentes de jeunesse en tant que membre de l'Ordre d'Orange.

Finalement, l'Institut canadien français d'Ottawa a reconnu les contributions intellectuelles de Lett en lui accordant le titre de membre honoraire le 31 mai 1886, malgré son passé anti-catholique et son faible engagement dans la littérature canadienne-française.

William Pittman: Lett Ottawa's First City Clerk and Bard, 1819 -1892. Bryan D. Cook

William Pittman Lett incarne l’évolution intellectuelle et morale d’une partie de l’élite anglophone du XIXe siècle, tant sur le plan politique que social. Attaché à ses origines irlandaises, il cherche néanmoins à dépasser les divisions communautaires en appelant les Irlandais à s’intégrer pleinement à la société canadienne aux côtés des Français, des Écossais et des Anglais. Favorable à la concorde civile, il soutient les figures institutionnelles du Dominion, encourage le rapprochement entre catholiques et protestants irlandais et condamne les violences qui continuent de déchirer l’Irlande, prenant ainsi ses distances avec l’anticatholicisme militant de sa jeunesse.

Poète, journaliste et fonctionnaire, Lett observe de près la transition de Bytown vers Ottawa, dans un contexte marqué par les tensions sociales, religieuses et linguistiques. Son regard, à la fois critique et normatif, privilégie l’ordre, la stabilité et la responsabilité civique. Politiquement, il adhère à un libéralisme modéré, fidèle aux institutions britanniques et méfiant à l’égard des affrontements populaires et du factionnalisme. Son parcours révèle ainsi un intellectuel soucieux de cohésion nationale, porteur d’un idéal d’unité et de maturité civique, mais également façonné par les limites culturelles et idéologiques de son milieu.

INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Ce Certificat est pour attester que

Monsieur William Pittman Lett

résidant à Ottawa, Province d'Ontario

a été admis Membre Honoraire de cet Institut

Daté à Ottawa (Canada)

ce 31me jour de mars 1886

J.R.G. Campeau
REGIDENT

Napoléon Champagne
SECRETAIRE

1887 (18 janvier): L'édifice de l'Institut, au 18-20 York est complètement détruit par un incendie

1880

Quelques minutes après six heures hier soir, l'édifice de l'Institut canadien sur la rue York, *(également connu sous le nom de 80, ZEu Theatre?)*, a été découvert en feu, et l'alarme a été donnée à la gare centrale, et une boîte a également été tirée par un passant sur la rue George qui avait remarqué le reflet du feu. qui brûlait alors uniquement dans la partie inférieure arrière du théâtre.

Cependant, il se propagea avec une rapidité étonnante, et avant que la brigade n'ait pu s'y attaquer, il avait pris entièrement possession du bâtiment, le paysage autour de la scène et d'autres matériaux combustibles étant une excellente nourriture pour les flammes. Il devint vite évident que le bâtiment était voué à l'échec et que le seul service qui pouvait être rendu était d'empêcher les flammes de se propager et surtout de faire une proie de la caserne centrale de pompiers immédiatement adjacente, et qui était la propriété la plus en danger. Le toit de celle-ci a été rapidement monté avec un ruisseau et le grand danger dans cette direction a été minimisé. Pendant ce temps, les pompiers avaient encerclé le bâtiment et déversaient de grands courants d'eau par l'avant et l'arrière, mais avec peu d'effet sur le matériau brûlant ressemblant à de l'amadou à l'intérieur.

Bientôt le toit s'effondra avec un fracas épouvantable, et des myriades d'étincelles s'élevèrent en nuages magnifiques haut dans les airs, une bonne brise du nord-ouest les soufflant à une distance considérable, mais grâce à l'épaisse couche de neige sur les toits voisins, ils étaient inoffensifs dans leur descente. Lorsque la chute du toit a révélé la masse bouillonnante de flammes qui s'était maintenant emparée du bâtiment, le reflet a illuminé le ciel à des kilomètres à la ronde et des gens de tous les quartiers de la ville se sont précipités sur place pour assister à ce qui leur semblait être un immense incendie. Des milliers de personnes ainsi rassemblées regardaient avec admiration les vaillants efforts déployés par la courageuse petite brigade pour maîtriser les flammes. Le thermomètre était à près de 20 degrés au-dessous de zéro. Les spectateurs avaient

tout ce qu'ils pouvaient pour se mettre raisonnablement à l'aise, et ils étaient saisis d'un frisson froid en voyant ces braves hommes se cramponnant à leurs branches, tandis que l'écume qui tombait sur eux changeait rapidement leur apparence en celle de glaçons animés.

Pendant près de deux heures, les cinq puissants courants d'eau se déversèrent dans le bâtiment avant que le volume des flammes ne parût diminuer sensiblement, et il fallut encore deux heures avant que le courant puisse être interrompu. À ce moment-là, il ne restait plus du bâtiment que quatre murs nus et blanchis. Le feu avait été bien arrêté, la propriété voisine s'échappant complètement.

L'édifice incendié était la propriété de l'Institut Canadien Français, dont le président, M. F. R. E. Campeau, affirme qu'il valait, avec son contenu, environ 25 000 $. Le bâtiment était assuré pour 8 000 $ dans la Citizen Company et le contenu pour 1 200 $ dans la même compagnie. Le sous-sol était utilisé par les membres de l'Institut comme salle de loisirs et de salle de lecture, et contenait entre autres de précieuses tables de billard. L'autre partie, comme nos lecteurs le savent bien, a été occupée pendant quelques saisons comme théâtre, et la combinaison Harry Lindsey venait d'ouvrir un engagement ici. Tous les costumes et les effets scéniques des membres de la troupe étaient dans le bâtiment et détruits, et la perte pour ces acteurs et actrices sera grande et sévère, car leur stock de commerce a ainsi été anéanti. Mlle Margaret Deans et Bonnie Meyer sont les principales victimes.

L'origine de l'incendie est un mystère, mais il semble qu'il ait pris naissance dans la loge sous la scène et qu'il ait été communiqué par les dispositifs de chauffage. Le gardien de l'immeuble se trouvait au sous-sol à ce moment-là, mais il n'a pas remarqué le feu jusqu'à ce qu'il ait fait des progrès effrayants. Ce bâtiment a été plutôt malheureux, car on se souviendra qu'il y a seulement quelques hivers, le toit s'est effondré.

Heureusement, il n'y a pas eu de pertes de vie ni d'incidents graves chez les employés ou les pompiers en lien avec la destruction du théâtre. Les pompiers Corbett et Taylor, tard dans la soirée, sont tombés dans la cave, mais le pire résultat a été un trempage complet avec de l'eau, car plusieurs pieds s'y étaient accumulés à ce moment-là.

Les fils électriques étaient une source de grand danger au début, mais la connexion a rapidement été coupée sur la rue Sussex.

Une bouche d'incendie sur la rue Sussex a éclaté peu après le début de l'incendie. Il n'a cependant pas été mis hors d'état de nuire et son utilisation a été poursuivie aussi longtemps que nécessaire. Tard hier soir, une bande d'hommes l'a remplacée par une nouvelle bouche d'incendie, l'approvisionnement en eau ayant dû être coupé sur la rue Sussex et ses environs pendant que les travaux se poursuivaient.

Quelqu'un dans la Lettre 0, remarquant le reflet du feu, a tiré une boîte là-bas environ à 6:20h, et l'une des bobines a dû être envoyée dans la boîte.

Quiconque a vu la brigade à l'œuvre hier soir ne serait pas disposé à critiquer s'il recevait un peu plus de rémunération de la corporation pour les risques auxquels elle s'expose continuellement.

Les pompiers se sont beaucoup plaints de l'intervention inutile de personnes extérieures pendant la progression de l'incendie. L'un d'entre eux s'est d'ailleurs fait gifler par un membre de la brigade pour s'être montré trop pressant.

Une série d'incendies au cours de l'année 1887 a entraîné la mise en place d'un comité d'enquête sur les incendies composé de membres du conseil municipal. À sa séance du 5 mai 1887, le comité, composé des échevins O'Keefe, Gordon, Askwith, Lewis, Desjardins, Roger et de l'ancien maire McDougal, a entendu pour la première fois le témoignage du gardien Stanford de la station n° 2, qui a rapporté ce qui suit sur l'incendie de l'Institut;

> *... Il y a eu un manque notable de pression à plusieurs incendies, à celui de l'Institut canadien entre autres. Il a déposé près de ce feu, 450 pieds de tuyau. Il n'y avait pas de bouche d'incendie plus près pour atteindre l'arrière du bâtiment. Pour un feu ordinaire, un ruisseau de soixante pieds les atteindra. Lorsqu'on est obligé de travailler à l'extérieur, il faudrait en avoir plus. Lors de l'incendie de l'Institut, il n'y a eu aucune difficulté à trouver la bouche d'incendie...*

Le chef William Young a poursuivi avec son témoignage, dans lequel il a conclu que le bâtiment n'aurait pu être sauvé en aucune circonstance.

> *... Lors de l'incendie de l'Institut canadien, il s'est rendu au sous-sol dès son arrivée. Il a immédiatement compris que le bâtiment était perdu et a concentré ses efforts sur la sauvegarde des bâtiments environnants, qui étaient en grand danger. Personne n'aurait* pu survivre dans ce bâtiment.

L'aide. Desjardins a déclaré qu'il avait été dit que les pompiers avaient refusé d'ouvrir les portes et d'entrer. Le conseiller municipal Roger a voulu savoir qui avait fait cette déclaration. L'homme qui l'a faite devrait comparaître devant le comité. "Cela n'avait aucune importance..."

The Citizen (6 mai 1887)

*L*a propriété de l'Institut a été mise en vente aux enchères le 6 novembre 1888. Cependant, comme l'indiquent les notes suivantes, elle n'a pas trouvé preneur.

La propriété de l'Institut canadien située sur York Street a été mise en vente aux enchères hier après-midi par M. I.B. Tackaberry. La propriété comprend le terrain et les murs de pierre encore debout, qui constituent les ruines de l'ancien bâtiment. L'enchère la plus élevée s'élevait à 3 225$, ce qui était inférieur au prix de réserve, et la propriété a donc été retirée de la vente.

The Citizen (7 novembre 1888)

La ruine et la propriété ont finalement été vendues par le fiduciaire de l'Institut, Elizee Goulet dit Laverdure, aux Sœurs de la Charité pour 3 226,45$ le 30 novembre 1888. Celles-ci l'ont à leur tour vendue à George Matthews pour 2 850,00$ le 30 décembre 1889. Matthews a reconstruit l'intérieur pour en faire un établissement de conditionnement de viande de porc. Ce faisant, il a modifié la ligne de toiture pour la remplacer par une mansarde plus modeste, éliminant ainsi la ligne de toiture Second Empire fortement atténuée qui était celle d'origine. À l'arrière du bâtiment se trouvaient une glacière fermée d'un étage et un fumoir de trois étages construit en bois. Matthews vendit le lieu à la George Matthews Company le 24 octobre 1894 pour 11 237,11$. L'ensemble de la société fut vendu à Silvanie J. Major le 20 mars 1899 pour 9 000$.

National Capital Commission Lower Town Ottawa Volume II 1854-1900

Le bâtiment servit à plusieurs entreprises, commerces au courant de sa vie

Après l'incendie de 1887, l'immeuble fut acheté et rénové par M. George Mathews vers 1888 pour accueillir son entreprise d'emballage de porc.

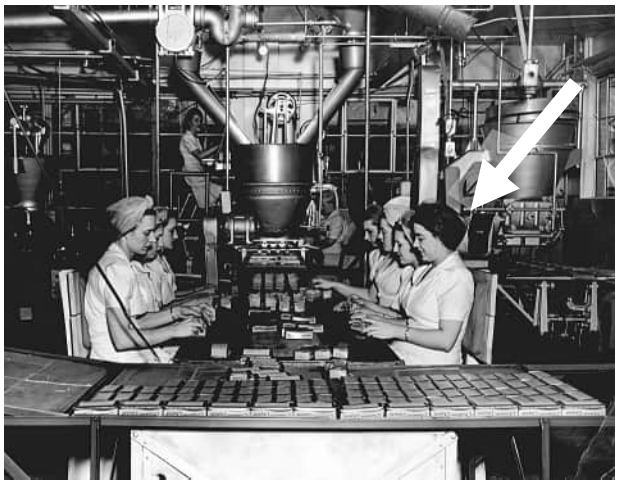

L'immeuble fut utilisé comme crèmerie, fromagerie ou laiterie de 1922 à 1968. La CCN l'acquiert en 1962 et le loue ensuite au Château Cheese jusqu'à sa fermeture en 1968. La première personne à la droite assise à sa table de travail au Château Cheese est Mme Fleurette Bruyère. Son arrière-arrière-grand-père (Charles Bruguière) était le frère de Mère Elizabeth Bruyère.

La CCN (Commission de la Capitale Nationale) acquiert l'immeuble pour près d'un demi-million de dollars en 1962. La CCN avait l'intention de procéder à la rénovation intérieure de l'immeuble afin d'y loger l'hôtel Dominion House et d'autres établissements commerciaux. L'immeuble servait d'entrepôt temporaire pour le mobilier du motel Fontaine Bleue de Hull dont les locaux étaient occupés depuis peu par la cité de Hull.

Malheureusement, un incendie détruit l'immeuble le jeudi 26 novembre 1970. Seule la façade fut épargnée. La CCN entreprit la reconstruction de l'immeuble tout en respectant le type et l'époque de 1876, l'année où fut construit l'Institut. La reconstruction se termina en 1976 et a couté 3,2 million de dollars.

Le Droit (27 novembre 1970)
The Citizen Ottawa (16 mars 1979)

Aujourd'hui le restaurant Guadalaharry's Tex-Mex occupe l'immeuble depuis le début des années 1980.

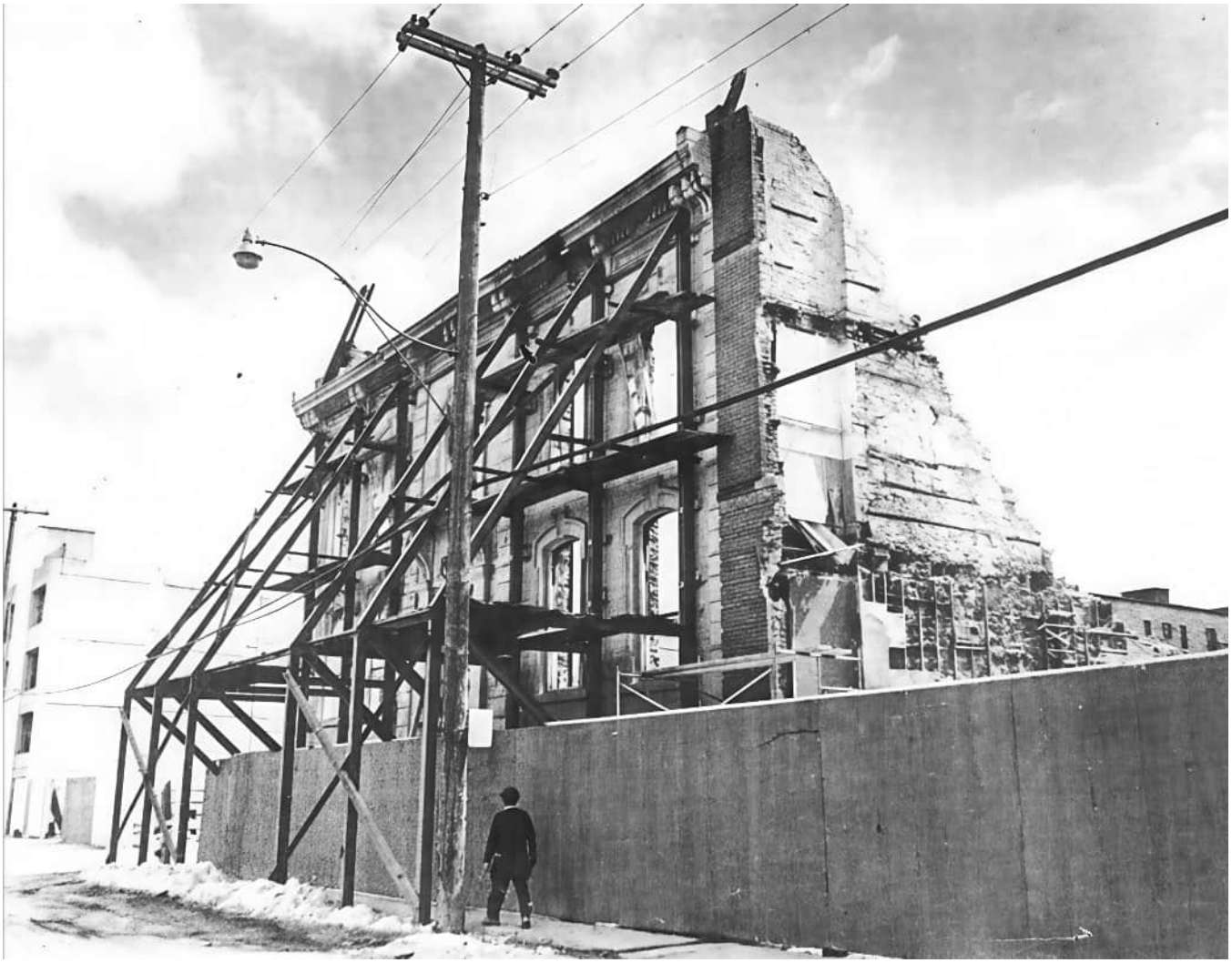

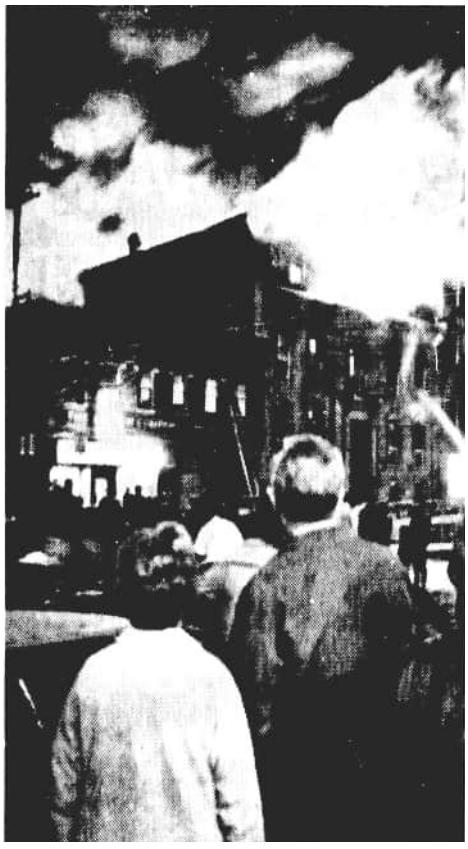

Une pierre angulaire posée en 1876 sur un bâtiment du marché By a été présentée lundi à l'Institut canadien-français d'Ottawa propriétaire de l'ancien bâtiment voué à la démolition, par Douglas Fullerton, président de la Commission de la capitale nationale, L'Institut était le premier propriétaire du bâtiment et son président, Léo Godin, à droite, a accepté la pierre et une vieille boîte en métal des mains de M. Fullerton lors d'une cérémonie de présentation dans le nouveau bâtiment de l'Institut sur la rue Dalhousie (316).

The Ottawa Journal (25 avril 1972)

La pierre angulaire est actuellement entreposée à l'Institut canadien-français d'Ottawa

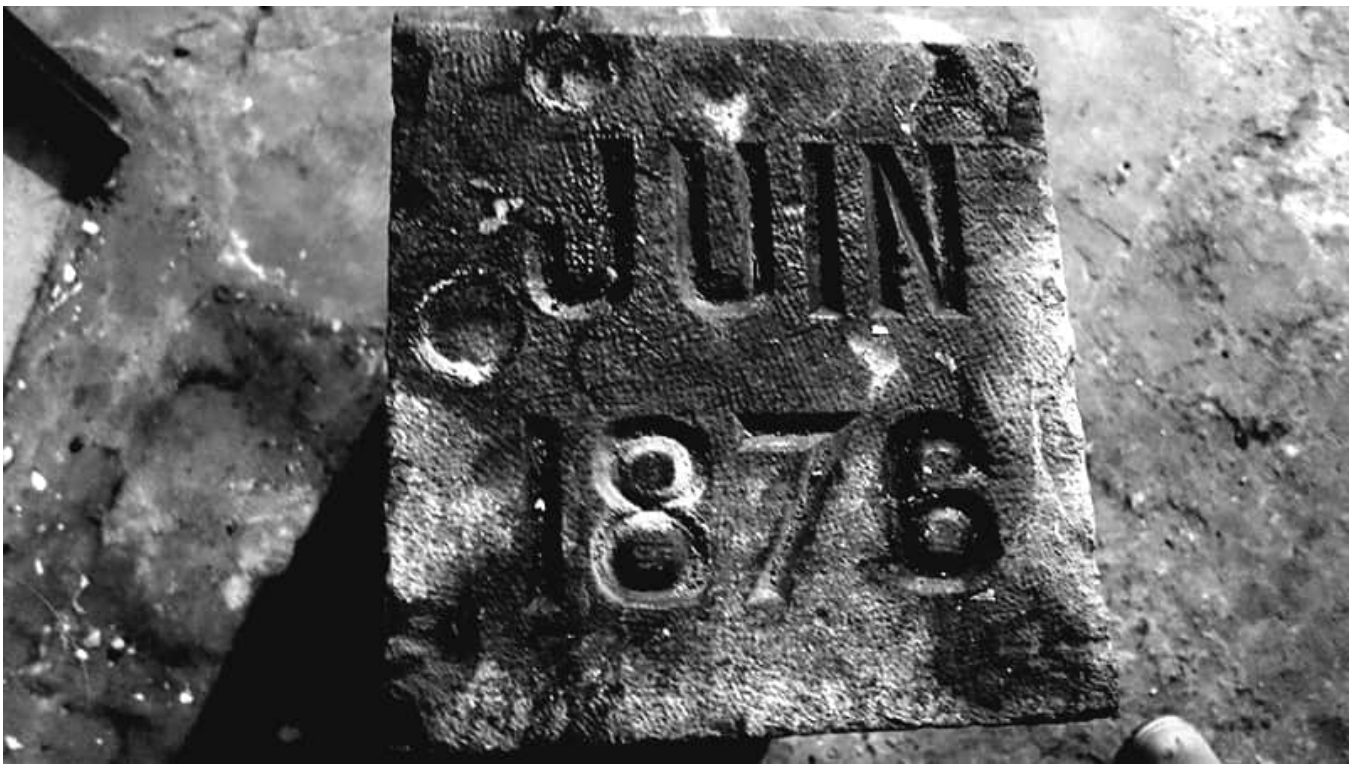

Un coffret de zinc, hermétiquement fermé, fut déposé à l'intérieur de la pierre angulaire lors de sa construction en 1876. Il renferme les notes et renseignements les plus exacts que l'on a pu se procurer sur le passé de l'Institut.

Célébration du 25e anniversaire de l'Institut (1852-1877)

Voici une liste d'articles déposés dans la cavité de la pierre angulaire du bâtiment de l'Institut canadien posée hier: Guide illustré de la ville, souvenirs de Bytown de M. W. P. Lett, compagnon parlementaire pour 1876, carton d'invitation, liste des souscriptions au fonds de construction, liste des dirigeants des sociétés canadiennes pour 1876, maires d'Ottawa, échevins pour 1876, noms des membres du Club des amateurs, comités de construction, bref aperçu des activités des comités de construction, programmes des spectacles musicaux à Hull et à Ottawa, noms des architectes et des entrepreneurs, insigne de la société, etc.

Ottawa Daily Citizen (27 juin 1876)

L'excitation était à son comble, se souvient le président de l'Institut, M. Laperrière (71 ans) en 1977. Des membres enthousiastes avaient ouvert l'ancienne boîte métallique qui avait reposé pendant tant d'années, protégée par son morceau de calcaire de la vallée de l'Outaouais, pour y trouver une liasse d'argile durcie et de poussière.

Celui qui avait fourni la boîte métallique au club s'était bien trompé, explique-t-il avec un sourire ironique. La boîte aurait dû être recouverte de zinc. Au lieu de cela, les membres ont découvert qu'elle avait des parois en plomb mou qui s'étaient fendues pour laisser entrer l'humidité.

Le président de l'époque a gardé le contenu de la boîte. Selon la CCN, une fois ouverte, la boîte temporelle contenait des documents décomposés, quelques pièces de monnaies dont l'Institut a perdu les traces.

Ottawa journal (28 juin 1977)

Souper d'huîtres. L'Institut canadien-français donnera un souper d'huîtres ce mercredi soir, dans l'édifice de la rue Sussex, anciennement occupé par "*Le Canada*". M. Stanislas Drapeau présidera l'événement et l'on s'attend à ce qu'il y ait un grand nombre de membres de l'Institut. L'heure est fixée à huit heures. Des discours seront prononcés par le président et d'autres personnes, et les festivités de la soirée seront animées par des chansons. Les Canadiens français devraient prendre note de cette réunion et participer en grand nombre au banquet.

Ottawa Daily Citizen (16 novembre 1887)

1887 (février-décembre): Après l'incendie de janvier 1887 l'Institut reprend ses activités dans un local de l'édifice de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa au 325 Dalhousie coin York

BATISSE DE L'UNION SAINT JOSEPH

L'église méthodiste épiscopale de la rue York a été construite en 1844, sous le pastorat du révérend James Gardiner, et reconstruite en 1867. C'est un beau bâtiment en briques, avec des coins et des arcs de fenêtres en briques blanches, et un sous-sol en pierre. Elle est située à l'angle des rues York et Dalhousie, et peut accueillir plus de 400 personnes; elle est dotée d'un beau et grand sous-sol.

Le nouvel édifice de l'Union Saint-Joseph Ottawa fut inauguré en 1907.

Guide to the City of Ottawa and Dominion Exhibition (1879)

Les membres de l'Institut canadien cherchaient un local pour leurs activités et qu'une décision devait être prise par les membres de l'Union Saint-Joseph concernant leur demande de salles. Peu après, ils obtinrent des locaux laissés vacants au sous-sol par le Cercle Champlain.

Ottawa Journal (7-10 février 1887)

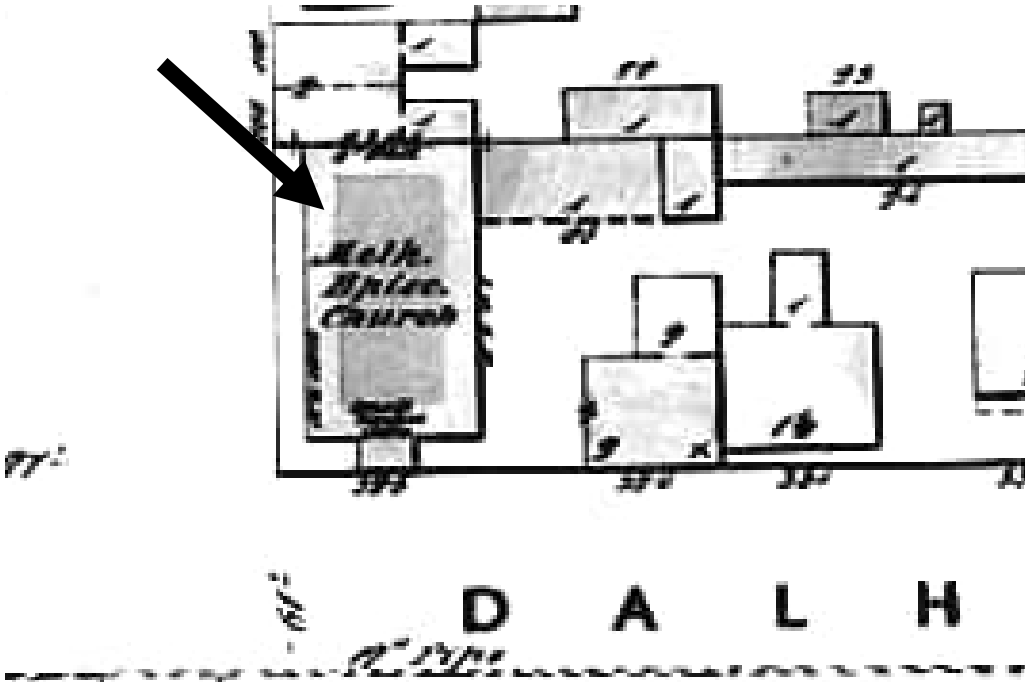

1887 (décembre) à 1888: On trouva un local situé au 489 rue Sussex au-dessus du magasin d'un membre, M. Saül Laporte, bijoutier

Saül Laporte

Un beau soir d'hiver de 1887, un incendie anéantit presque totalement le bel édifice. Jamais l'Institut n'avait été plus près de sa disparition, complète. Cependant on trouva un local au 489 rue Sussex, au-dessus du magasin d'un membre, M. Laporte, bijoutier.

Entre 1846 et 1851, puis entre 1870 et 1876, cinq bâtiments commerciaux mitoyens, pour la plupart des hôtels, ont été construits le long de Sussex, entre Clarence et York. Entre 1917 et 1926, l'Institut Jeanne-d'Arc acquiert les bâtiments un par un, jusqu'à occuper l'ensemble du pâté de maisons. Il gère une pension pour jeunes femmes actives jusqu'en 1989.

Le Droit. L'Institut de l'ancien temps (2 mars 1928)

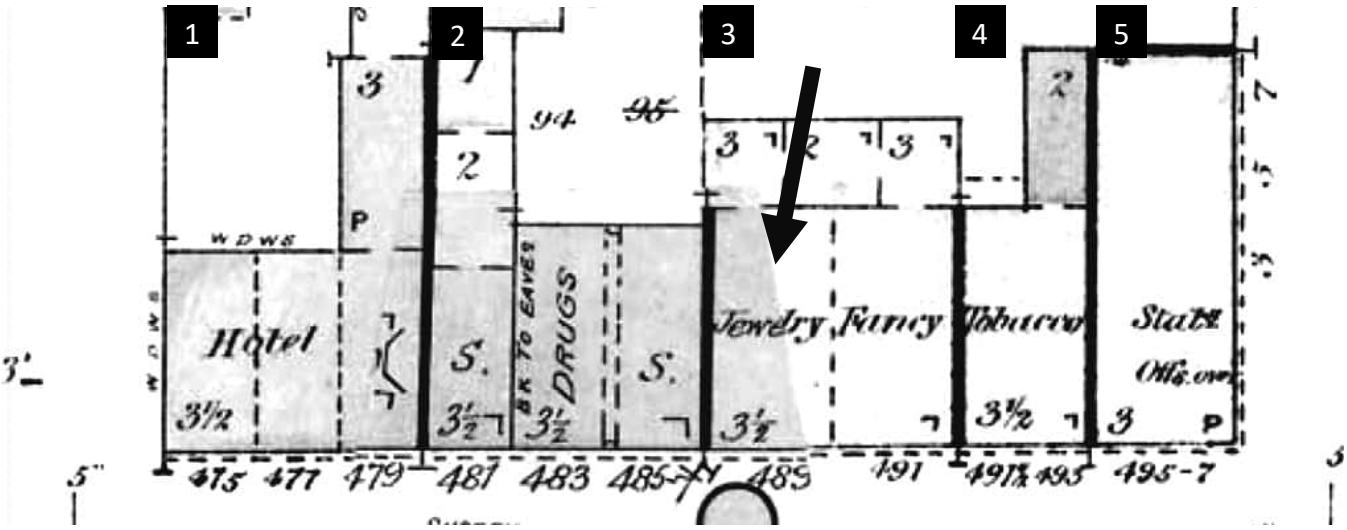

En tant que bijoutier, M. Saül Laporte, membre de l'Institut, détenait un brevet délivré le 14 octobre 1879 pour un système de fixation aux arrête-noix des montres

Brevet CA10553 - Base de données sur les brevets canadiens

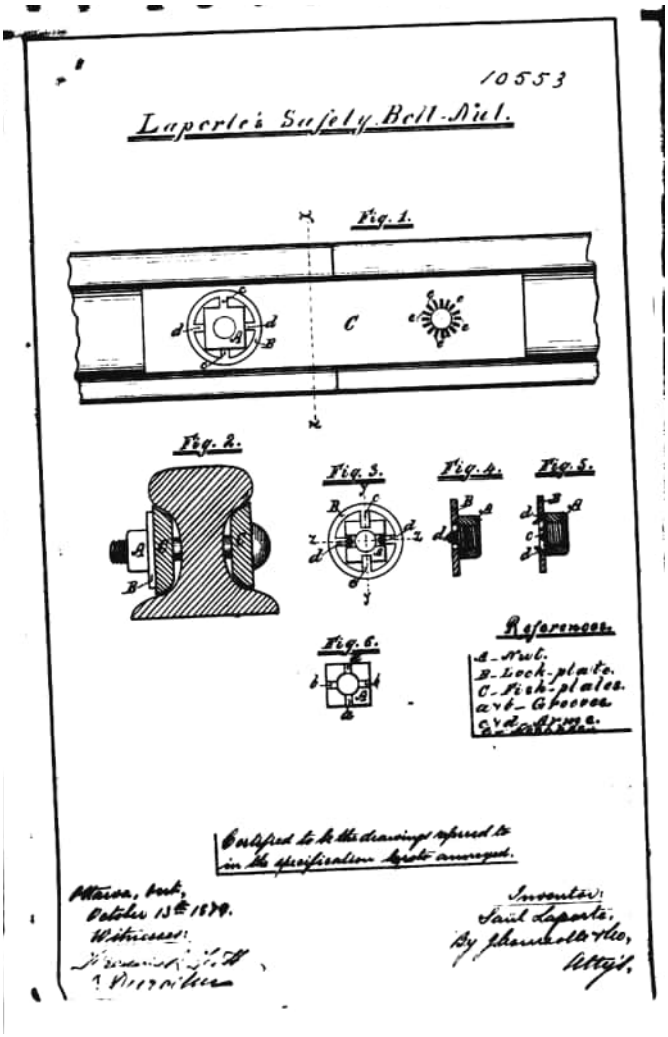

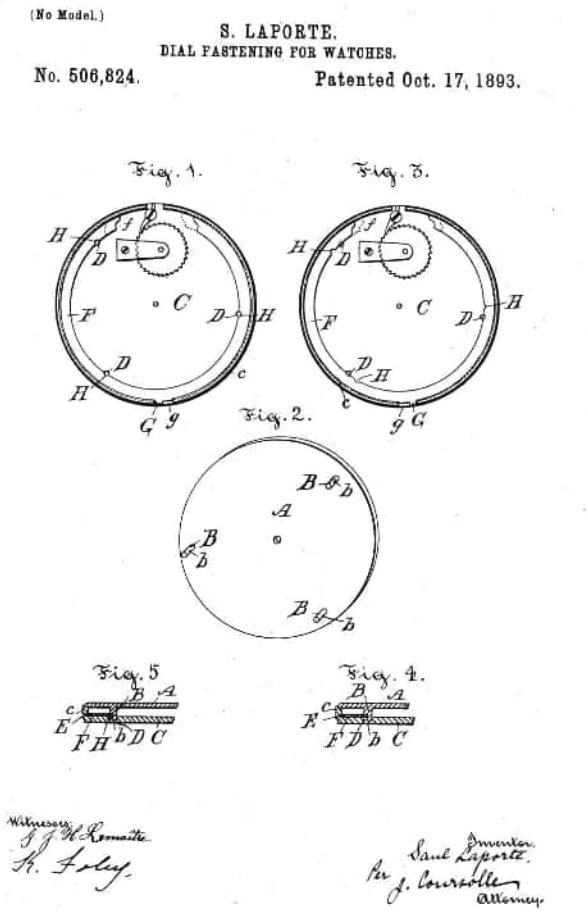

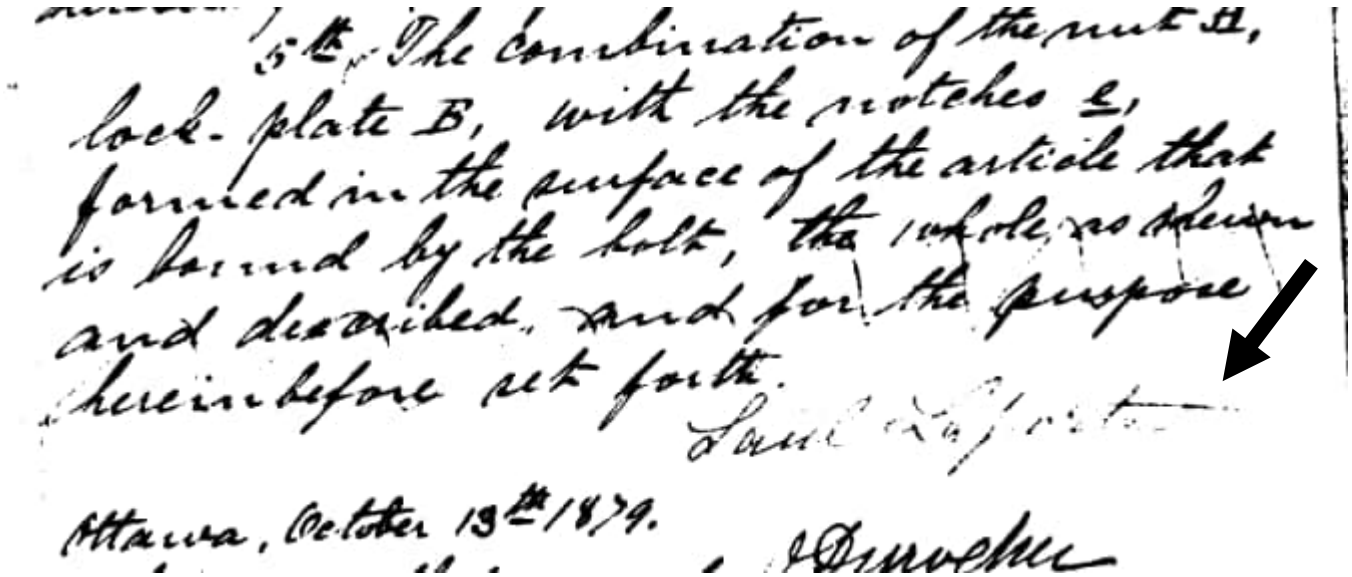
5th. The combination of the nut A, lock-plate B, with the notches e, formed in the surface of the article that is bound by the bolt, the whole as shewn and described, and for the purpose hereinbefore set forth.

Saul Laporte

Ottawa, October 13th 1879.

1888 à 1898: L'Institut s'installe dans l'Édifice Boyden
524-526-530 rue Sussex entre York et George

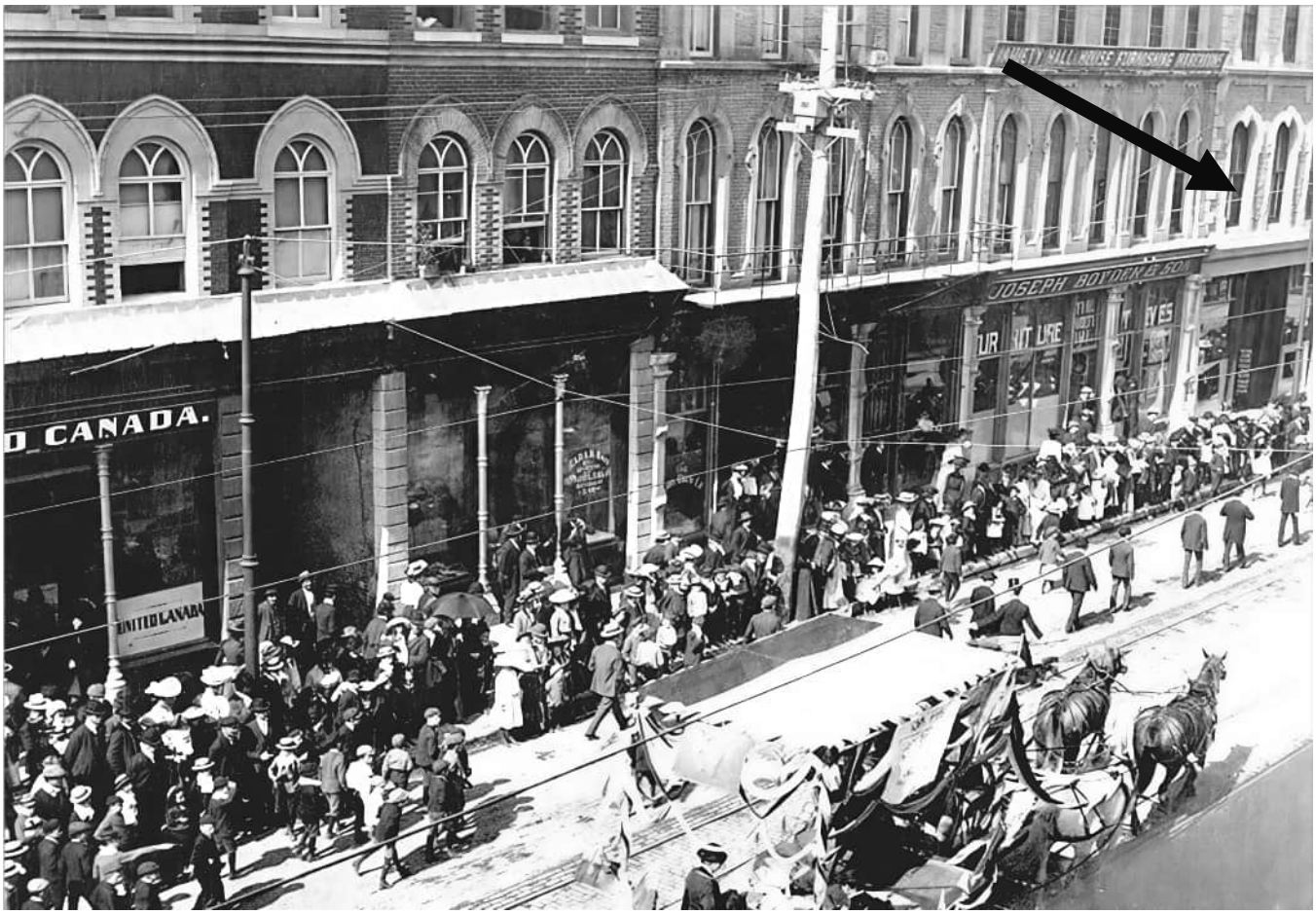

Plus tard, l'Institut s'installa au-dessus d'un autre magasin de la rue Sussex, celui de Boyden, marchand de meubles et de vaisselle. Ce fut là que les présidences d'Elzébert Roy, de Siméon Lelièvre et d'Antoine Gobeil lui rendirent sa popularité et son prestige depuis longtemps disparut.

Le Droit. L'Institut de l'ancien temps (2 mars 1928)

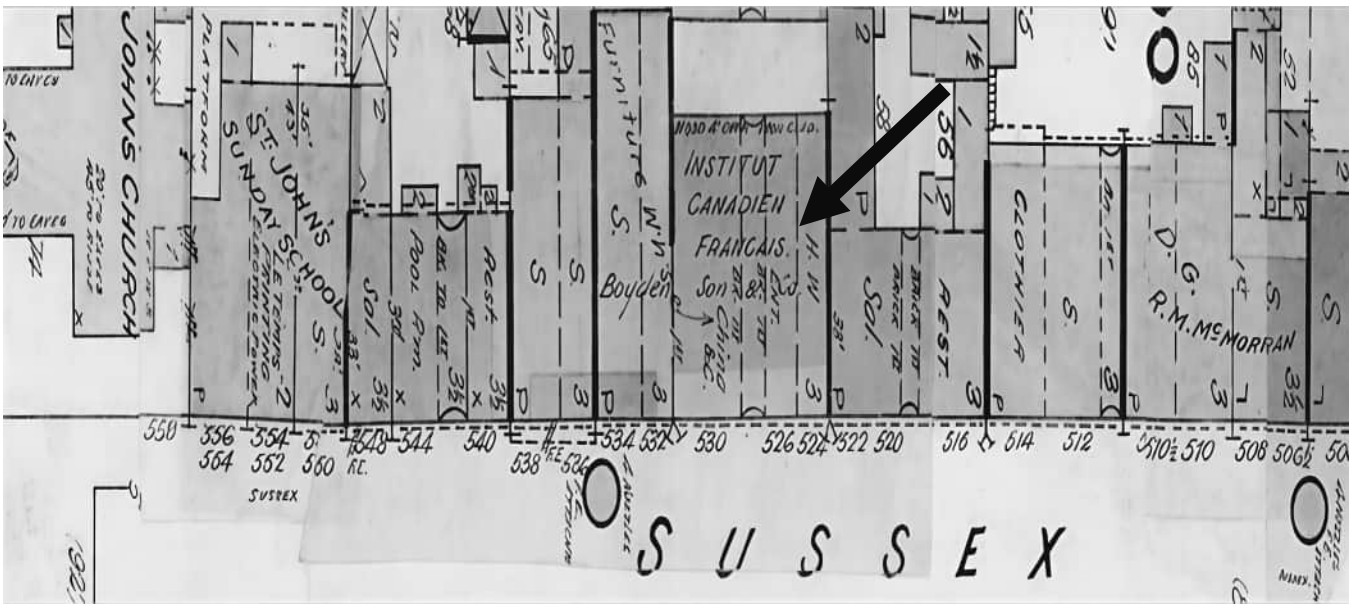

1889 à 1892: L'Institut est encore dans un état voisin de la banqueroute

Conférence de M. Thomas Chapais. L'ouverture des cours littéraires de l'Institut canadien-français, s'est faite cette année avec une pompe et un éclat inconnus depuis longtemps. L'Institut, après avoir éprouvé de sérieux revers et des malheurs plus sérieux encore, avait quelque peu dérogé à son ancienne réputation littéraire, et ce foyer jadis si vivant, si pétillant, où des centaines de personnes venaient goûter les délices des sciences et des lettres, diminuait graduellement faute d'impulsion faute d'initiative. Napoléon Champagne.

Le Courrier du Canada (24 décembre 1889)

L'Institut Canadiens-français de la ville d'Ottawa après avoir subi de très grands malheurs, comme on le sait, et après que ses membres ont fait tous les sacrifices possibles pour son maintien, est encore dans un état voisin de la banqueroute, ce qui est non seulement pénible pour nous, mais humiliant, si nous comparons l'état actuel avec celui d'il a quelques années passées. Le président, les officiers et les membres de l'Institut font un dernier appel à leurs compatriotes Canadiens-Français, dans l'espoir qu'ils seront entendus, et que les dettes actuelles qui pèsent sur cette institution nationale, pourront être réglées honorablement. Il ne s'agit que d'un tout petit effort de chacun de nous, c'est pourquoi il a été décidé que le 27 de ce mois l'Institut donnera, à "*l'Opéra House*" une soirée littéraire, musicale, etc. Enfin tout ce qui remplira le programme, vaut bien au-delà des prix d'admission qui ne s'élèvent qu'à 25 centins, parquet 35 centins, sièges réservés 50 centins.

L'Institut Canadien-français, rue York à Ottawa, n'a pas été adjugé, hier, à la vente qui a eu lieu chez M. Tackaberry. La plus haute enchère a été de $3,225, et comme on l'a jugée insuffisante, la vente a été remise à plus tard.

La Justice (10 novembre 1888)

Si l'indifférence qui par le passé nous a fait tant de mal continue de régner parmi nous, il sera impossible à l'administration de l'Institut de continuer à se soutenir après tant d'années de sacrifices, et tout aboutira, comme ou le voit, à une sorte de résultat négatif dont il n'y aura pas lieu d'être fier. Courage donc, et que chacun et contribue son obole pour sauver une institution que la plupart d'entre nous regretteront aussitôt qu'elle sera effondrée définitivement.

Le Spectateur-Hull (19 mai 1891)

1892: Discours de M. Napoléon Champagne, secrétaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, à la Société Royale du Canada

Nous trouvons dans cette riche mosaïque: histoire, médecine, littérature, esquisses de mœurs et études sur nos ressources indigènes.

Avec le R. P. Alexis, nous avons visité les Antilles. À la suite du docteur Chevrier, nous sommes entrés à Paris, cette cité et nous y avons considéré le monde scientifique à l'œuvre. M. l'abbé Prudhomme nous a fait faire le tour du monde aussi confortablement que dans les Pullman princiers. M. Benjamin Sulte, il serait superflu de vous dire que cette conférence a été intéressante et instructive. Plus tard M. Sulte nous entretenait encore une deuxième fois sur la banlieue de Paris. Nous avons fait la connaissance de Bougainville et du jovial abbé Boulard, curé de Boulogne.

Nous avons eu la bonne fortune d'applaudir M. Joseph Marmette, qui nous a lu un saisissant épisode des derniers exploits des armes françaises au Canada, avant la désastreuse conquête qui fit passer ces quelques arpents de neige et les grands cœurs qui les habitaient sous un sceptre étranger. M. Montpetit a, dans un travail soigné, bourré d'érudition et de pratiques conseils, traité de main de maître les pêcheries du Labrador. Il a de plus indiqué ce qu'il y aurait à faire pour rendre l'industrie de la pêche capable d'augmenter considérablement les richesses du pays. M. Voyer a parlé du voyage qu'un bon nombre se proposent de faire l'année prochaine à Chicago.

Deux révérends pères oblats de l'Université d'Ottawa ont esquissé chacun un tableau piquant et fidèle des péchés mignons de la société, tant chez les anciens que chez les contemporains, les défauts des hommes publics, des femmes révolutionnaires (rien de nouveau sous le soleil), et les lois boiteuses de son temps. Le docteur Prévost vous initie aux secrets de cette science complexe et vaste qu'on appelle la médecine. Si nous suivons les sages conseils qu'il prodigue gratuitement, nous avons sa promesse de tous faire des centenaires. Comme vous voyez, le docteur fait de la médecine tout à, fait désintéressé.

Mémoires et comptes rendus de la société royale du canada, tome X (1892)

Lettre adressée à Napoléon Champagne, commissaire municipal, Ottawa le 28 avril 1911 par Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO)

Ottawa, 28 avril, 1911.

M. Nap. Champagne,

Commissaire municipal,

OTTAWA, Ont.

Monsieur le Commissaire,

A la demande d'un grand nombre de Canadiens-Français de la ville d'Ottawa, j'ai lâhonneur de vous prier d'accorder votre bienveillante attention aux faits assez étranges dont ils se plaignent. On constate, dans le service de l'ingénieur municipal, une anomalie qui ne devrait pas exister. Aucun des fonctionnaires ne parle le français, et cette situation ne serait être plus longtemps maintenu, dans une ville où la population de langue française est à peu près la moitié de la population totale.

L'Association vous serait reconnaissante de votre intervention sur ce point.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire, l'hommage de nos remerciements anticipés et de mes sentiments distingués.

Votre tout dévoué,

DICT.J.T. Secrétaire.

378

1892 à 1893: Études rétrospective sur l'Institut canadien-français d'Ottawa

La dette de l'Institut était d'au-delà de $2000, et l'actif était nul, car les billards, la bibliothèque et le mobilier appartenaient au syndicat canadien-français qui s'était formé en 1887 et qui avait depuis ce temps protégé l'Institut contre ses créanciers et lui avait permis d'exister. Il fallait donc étendre la dette et rentrer en possession de nos meubles et des nos livres. Un appel fut fait à nos créanciers et, laissez-moi le dire avec orgueil, le premier à qui nous adressâmes, l'un des nôtres, M. E. G. Laverdure nous remit immédiatement et sans hésiter la somme que nous lui devions. Ce fut le signal pour tous les autres. M. Johnson, le Sénateur, Clemow pour la compagnie du gaz, M. Joseph Boyden, M. M. J. L. Orme & fils, et nos autres créanciers pour des sommes plus faibles, nous firent tour à tour remises de leurs créances.

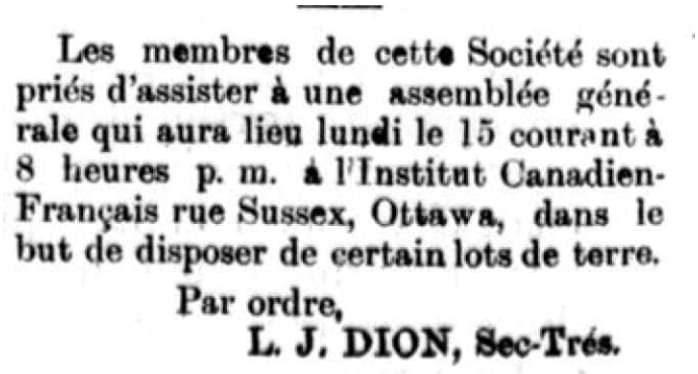

Les membres de cette Société sont priés d'assister à une assemblée générale qui aura lieu lundi le 15 courant à 8 heures p. m. à l'Institut Canadien-Français rue Sussex, Ottawa, dans le but de disposer de certain lots de terre.

Par ordre,
L. J. DION, Sec-Trés.

Le Spectateur (12 juin 1891)

Il fut décidé de l'ouverture du bazar et de la Tombola, le 19 novembre 1892 et la clôture le 1er décembre sous le patronage de sa Grace Mgr, Duhamel, Archevêque d'Ottawa. Si le travail des dames chargées de ce bazar fut grand, le résultat fut consolant, car la recette brute fut d'au-delà de $2,000 et la recette nette de $1,500. Nous eûmes alors éteint toutes nos dettes et nous fûmes débarrassés d'un pesant fardeau pour redevenir propriétaires de nos meubles, livres, etc, et libre de nos dettes. Mais ce n'était pas assez, il nous fallait maintenant acquérir un capital suffisant pour agrandir notre local, lui faire subir les transformations nécessaires et faire des additions requises à notre cabinet de lecture et à notre bibliothèque. Nous eûmes un instant l'idée de devenir propriétaires de l'immeuble, mais nos moyens ne nous permirent pas d'offrir la somme requise et nous fûmes d'ailleurs devancés par le propriétaire actuel, M. Boyden. Il ne nous restait plus qu'à faire avec lui les arrangements nécessaires et avec notre autorisation nous jetâmes les bases d'un arrangement à la suite duquel toutes les améliorations dont vous pouvez juger maintenant furent exécutées. Au premier étage, auquel donne accès un large et facile escalier, se trouvent la grande salle de concerts, le bureau de direction, la bibliothèque et le cabinet de lecture. Ces salles sont spacieuses, bien ventilées et éclairées à la lumière électrique, et nos membres y trouveront un confort que ne peut donner aucune institution du même genre dans notre ville.

La salle de concerts, large de 37 pieds et longue de 62 pieds, peut contenir à peu près 500 personnes, et elle a été décorée avec un goût et un succès remarquables, comme on a su s'en convaincre lors de grand concert d'inauguration le 11 mai dernier. Le cabinet de lecture a 30 pieds de longueur sur 16 pieds de largeur et est fourni de 43 revues et journaux anglais et français dans lesquels nos membres trouveront tous les renseignements nécessaires sur le mouvement tant politique que littéraire et scientifique du monde entier.

Les personnes qui désirent mêler l'agréable à l'utile, trouveront au second étage, une salle de billards, laquelle est suffisamment éloignée du cabinet de lecture pour que le bruit, s'il y en a, ne gêne pas ceux qui fréquenteront l'Institut pour la lecture des revues et journaux. À l'automne, vers le 15 octobre, nos salles seront pourvues d'un excellent système de chauffage, qui y maintiendra une température douce et égale, de sort que rien ne manquera pour donner à nos membres tout le confort qu'il peuvent désirer. L'installation est donc aussi complète que possible et la direction de l'Institut a voulu qu'il en fut ainsi avant de convier les Canadiens-Français de la ville à venir en foule jouir des bénéfices que peut leur procurer notre institution.

Étude rétrospective sur l'Institut canadien-français d'Ottawa suivie du rapport annuel de bureau de direction de l'Institut pour l'année 1892-1893

Le Grande Tombola: La vaste pièce au rez-de-chaussée est divisée en une série de kiosques décorés où des dames élégantes tentent les porte monnaies des galants patrons avec une panoplie de marchandises scintillantes en broderies, bijoux, tapisserie, bibelots et peintures. Au centre se trouve un kiosque de fleurs, tandis que dans un coin retiré près de l'escalier, de jeunes hommes et jeunes filles “croisent la paume de la gitane avec de l'argent” et se font prédire leur avenir par des cartes, des dés, des tasses de thé ou tout autre moyen connu des professeurs amateurs de sciences occultes.

Sont particulièrement intéressants de ceux contribués par les amis personnels du président de l'Institut venus de pays lointains. Il y a des ceintures de wampum, des cornes de buffle, des œuvres perlées et des produits du génie et de l'habileté des Indiens du Nord-Ouest. Des îles de la Reine Charlotte viennent alors de curieuses sculptures en ivoire, et du Japon lointain, une belle exposition de curiosités en bois et en métal. Dans le kiosque d'art, il y a un miroir à trumeau, une gravure encadrée, un cadeau du secrétaire d'État, une peinture à l'huile du consul général belge, des sels d'argent et d'or de M. Adam Brown, et un service d'eau en argent massif, la contribution du président passé populaire, M. Roy.

Ottawa Daily Citizen (1892-11-24)

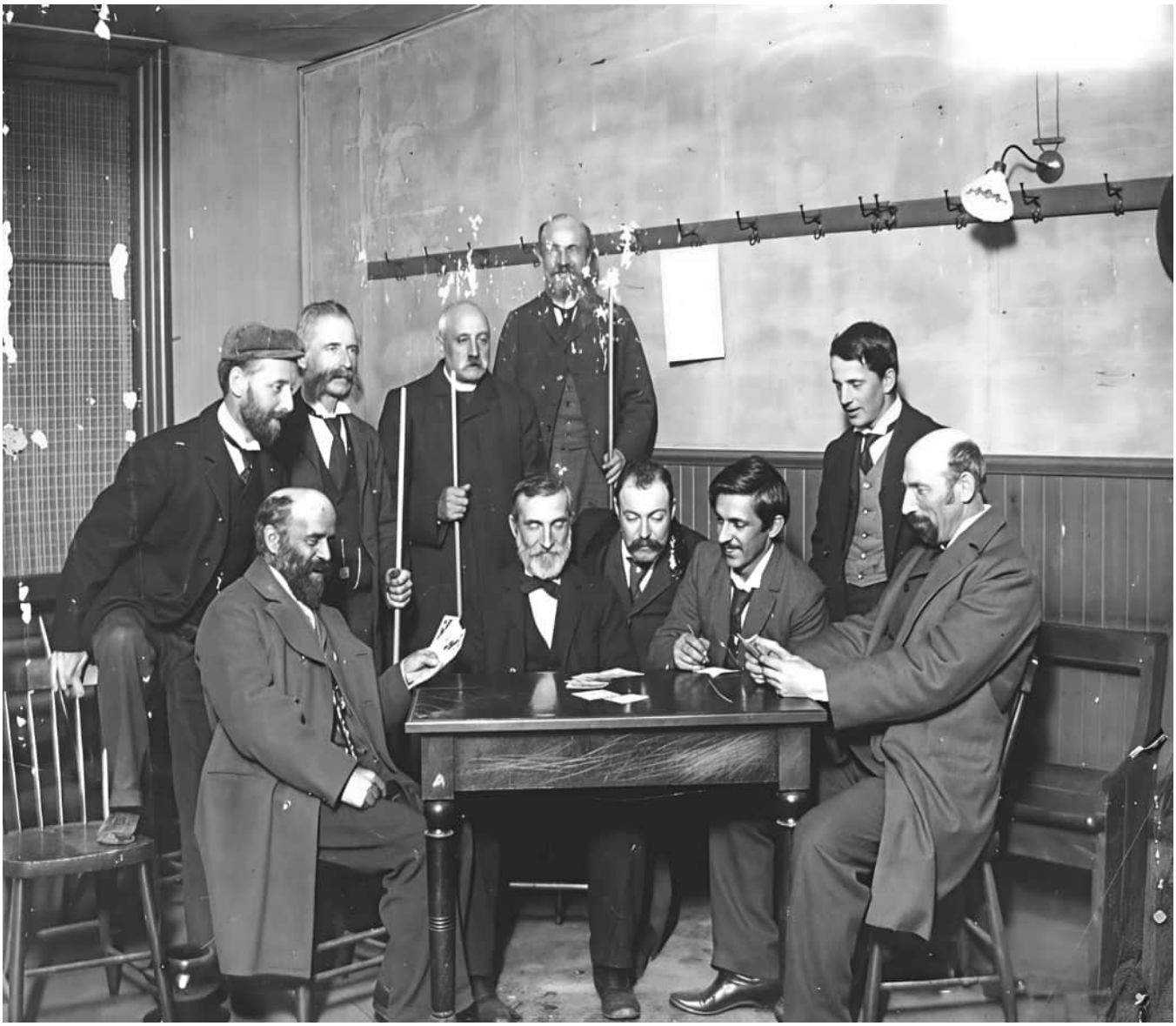

Des membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa, joueurs de cartes et de billard, dans la salle de l'Institut, vers 1890.

Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Institut canadien-français d'Ottawa (C36), Ph38-29.

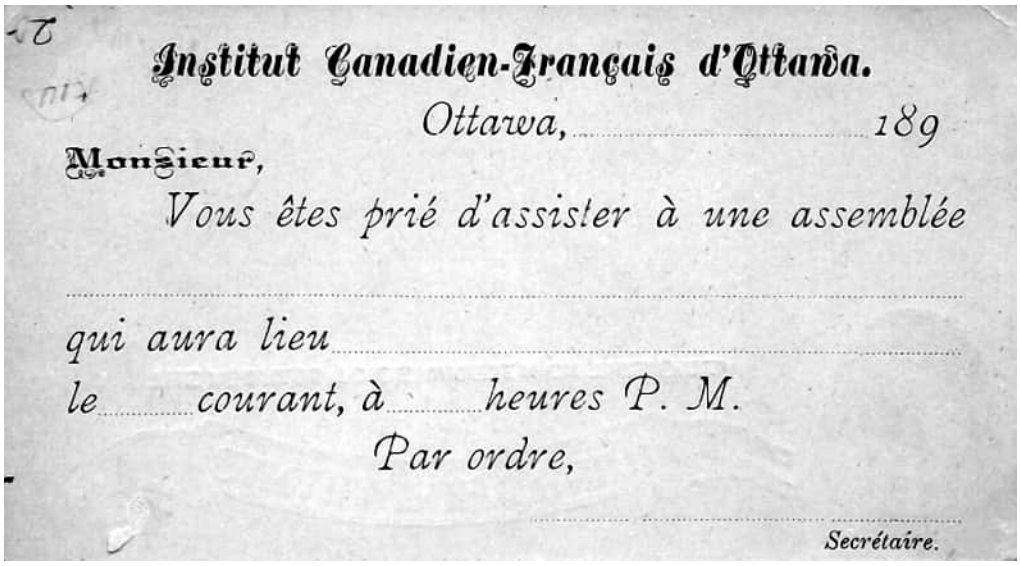

Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Ottawa, ... 189

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à une assemblée

.....

qui aura lieu .....

le ..... courant, à ..... heures P. M.

Par ordre,

.....

Secrétaire.

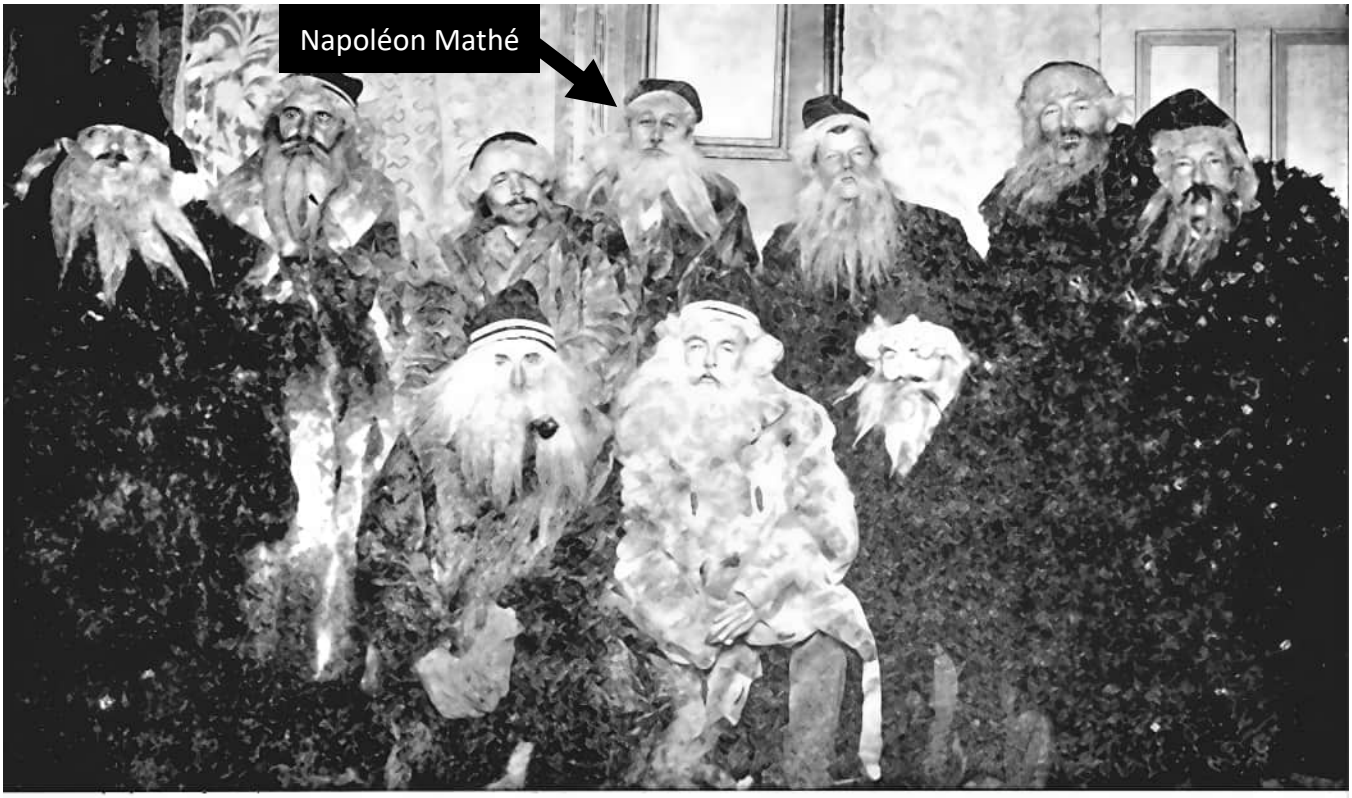

S Genest Eug Belleau L A Desrosiers
C C Rogers L D Auray A M Lafontaine Nap Mathé Nap Borcat Capt Armand A Côté
LA GUIGNOLEE A LA COTE DE SABLE, VILLE D'OTTAWA, 31 DECEMBRE 1896 LE GROUPE DES CHANTEURS

Le groupe de chanteurs lors de la guignolée dans la Côte-de-Sable, ville d'Ottawa, le 31 décembre 1896. La plupart d'entre eux étaient membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa.

M. Napoléon Mathé, héros d'un sauvetage (flèche noire)

Il passait sur l'avenue Breezehill, lorsque près de lui, un cheval traînant une voiture de boulanger fut effrayé par un morceau de papier qui roulait dans la rue et prit le mors aux dents. Le cheval se dirigea sur un trottoir où se trouvait une fillette poussant un carrosse d'enfant. M. Mathé se porta en toute hâte au secours de la fillette qu'il entraîna hors du danger. Il n'eut pas le temps cependant de saisir le carrosse, qui fut broyé sous les roues de la voiture. Il vit une forme humaine rouler dans la rue et crut un moment à une tragédie. Il se rassura vite cependant, ce n'était qu'une poupée qui se trouvait dans le carrosse. La fillette pleurait de frayeur et aussi d'avoir perdu sa belle grosse poupée. Le cheval fut attrapé un peu plus loin et remis entre les mains du vendeur de pains. M. Mathé continua sa route sans prendre le nom de la fillette qu'il avait arrachée à la mort, et aussi sans révéler son identité.

Le Droit (30 août 1933)

1894: Le premier Cercle littéraire

Le cercle littéraire de l'Institut Canadien a discuté, lundi soir, la question suivante: “Somme-nous prêts pour l'indépendance!”. La discussion était presque rendue à sa fin, lorsque l'honorable M. Ouimet et M. le Dr Valade sont arrivés. Tous deux ont pris part à la discussion et se sont prononcés pour la négative. Aucun vote n'a été pris sur la question Lundi prochain, M. Robert, ingénieur civil, fera une conférence sur les volcans.

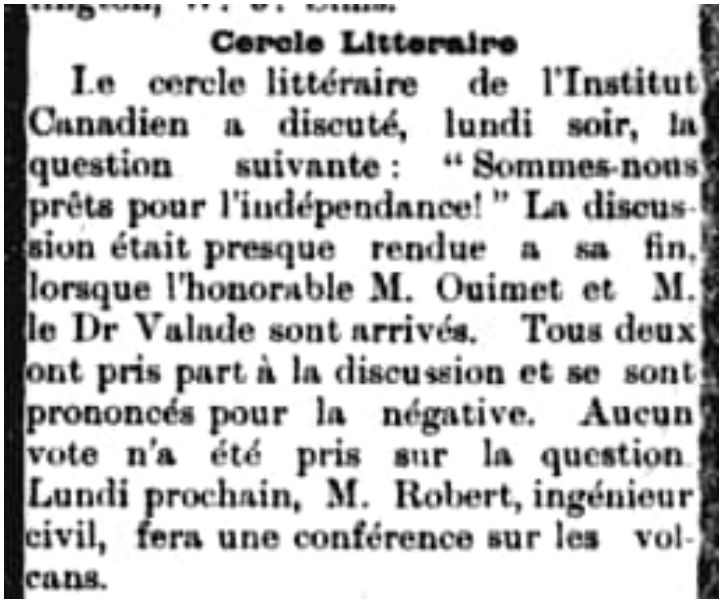

Cercle Litteraire

Le cercle littéraire de l'Institut Canadien a discuté, lundi soir, la question suivante : “ Sommes-nous prêts pour l'indépendance! ” La discussion était presque rendue a sa fin, lorsque l'honorable M. Ouimet et M. le Dr Valade sont arrivés. Tous deux ont pris part à la discussion et se sont prononcés pour la négative. Aucun vote n'a été pris sur la question Lundi prochain, M. Robert, ingénieur civil, fera une conférence sur les volcans.

Le spectateur (14 décembre 1894)

1906: Le deuxième Cercle littéraire

Plusieurs amateurs de littérature se sont réunis l'autre soir à l'Institut Canadien pour fonder un cercle littéraire intime au sein de l'Institut lui -même. Cette assemblée, convoquée par le vice-président de l'Institut, quoique n'étant pas nombreuse, a confirmé l'idée qu'en eut son auteur, d'asseoir dans la cité d'Ottawa une association populaire de lettres d'érudits.

La presse (16 janvier 1906)

—Plusieurs amateurs de littérature se sont réunis l'autre soir à l'Institut Canadien pour fonder un cercle littéraire intime au sein de l'Institut lui-même. Cette assemblée, convoquée par le vice-président de l'Institut, quoique n'étant pas nombreuse, a confirmé l'idée qu'en eut son auteur, d'asseoir dans la cité d'Ottawa une association populaire de lettres et d'érudits.

Les élections ont donné le résultat suivant; Président, le Dr Philippe Ste-Marie; vice-président M. Rémi Tremblay: secrétaire, M. Arthur Paré.

MM. des Etangs, Galibert, Genest et autres adressèrent tour à tour la parole sur des sujets divers.

M. Rémi Tremblay récite "La Mer", de sa composition et M. le Dr Philippe Ste-Marie, "Vision de ma patrie" de sa composition également.

1919 (octobre): Fondation du troisième cercle littéraire et scientifique de l'Institut canadien-français

Louvigny de Montigny traducteur et auteur

La section littéraire et scientifique de l'Institut tenait sa première séance d'études, dans la salle de la bibliothèque de l'Institut, hier soir. Monsieur Arthur Beauchesne accepta de présider cette réunion.

Monsieur A. Beauchêne accepta de présider cette réunion. Il y eut des travaux de présentés sous forme de causerie, l'un par M. Louviguy de Montigny et l'autre par M. Marlus Barbeau.

Le droit (25 novembre 1919)

Marius Barbeau, ethnologue au Musée national du Canada

Arthur Beauchesne, Greffier de la Chambre des communes

Gustave Lanctôt

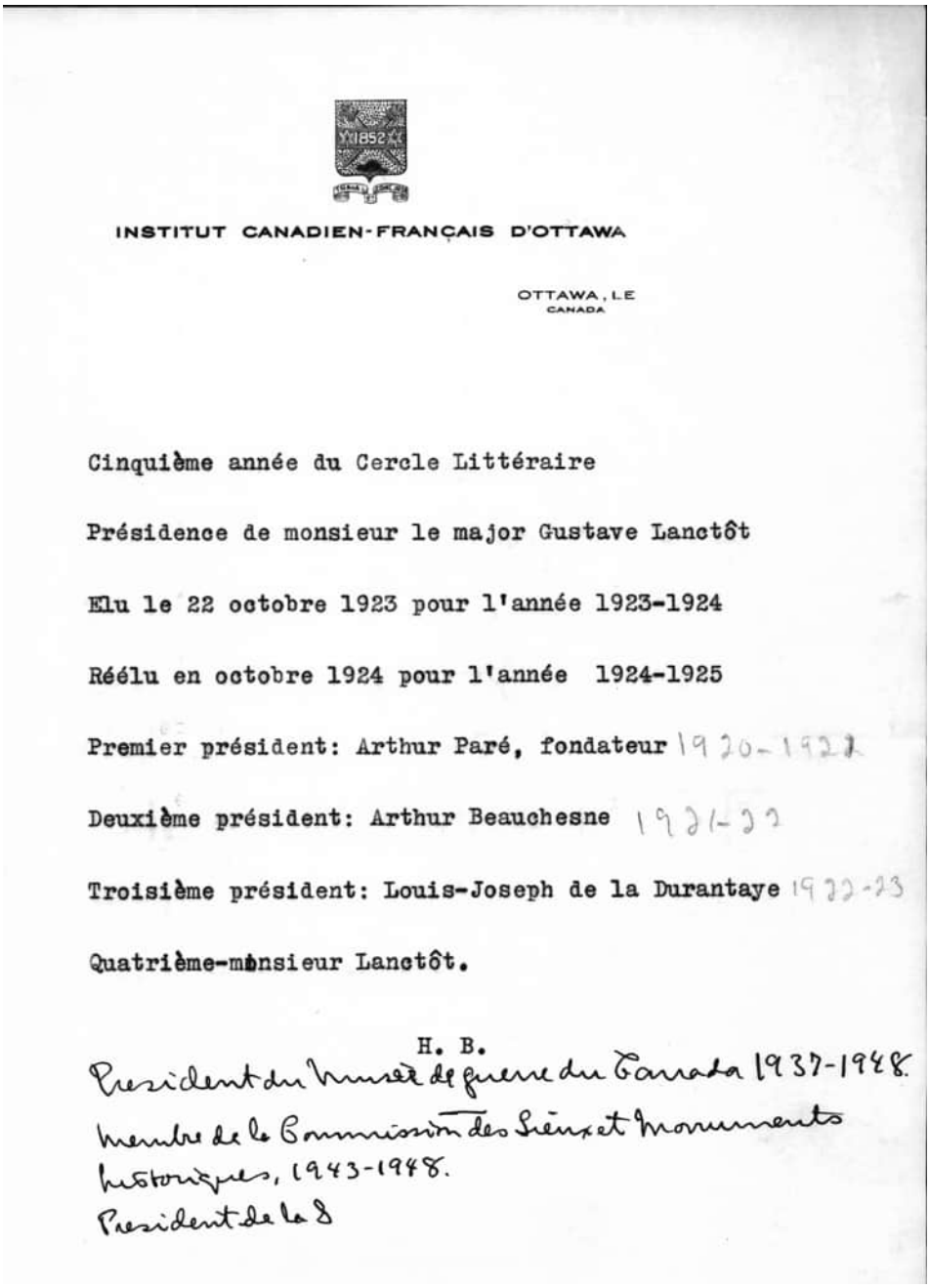

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

OTTAWA, LE
CANADA

Cinquième année du Cercle Littéraire

Présidence de monsieur le major Gustave Lanctôt

Elu le 22 octobre 1923 pour l'année 1923-1924

Réélu en octobre 1924 pour l'année 1924-1925

Premier président: Arthur Paré, fondateur 1920-1921

Deuxième président: Arthur Beauchesne 1921-22

Troisième président: Louis-Joseph de la Durantaye 1922-23

Quatrième-monsieur Lanctôt.

H. B.
Président du Musée de guerre du Canada 1937-1948.
Membre de la Commission des Lieux et Monuments
historiques, 1943-1948.
Président de la S

1898 à 1906: L'Institut emménage sur les deux étages supérieurs de l'épicerie de MM. Bate et Co au 150 rue Rideau

La nouvelle salle sera plus belle que les anciennes. Nous aurons aussi, pour la bibliothèque, les chambres de comités, etc, plus de confort qu'autrefois. Nos amateurs seront mieux logés que jamais. Le changement va ravir tout le monde. Les conférences, 1er théâtre, les discussions, la musique, les cours et scientifiques vont recommencer de plus bel, car les vieilles expériences aidant aux jeunes et conduisant les affaires avec une parfaite sûreté de main.

La Patrie, Benjamin Sulte
(3 décembre 1898)

Institute Canadien Francais, 150 Rideau.

1899 Might's Ottawa directory

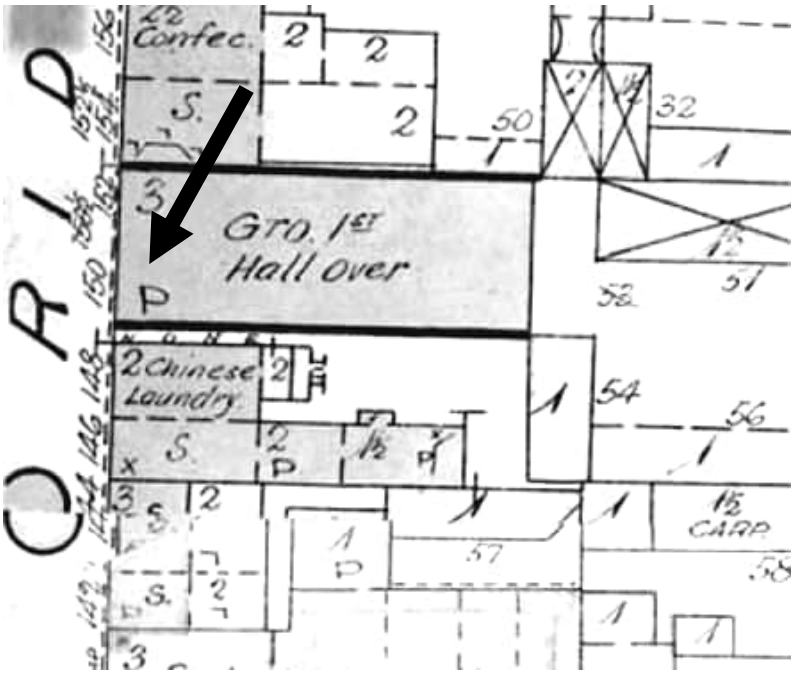

L'Institut canadien d'Ottawa vient de faire l'inauguration de son nouveau local par une fête aux huîtres à laquelle a pris part l'élite de notre société canadienne-française de la capitale.

La Patrie (3 décembre 1898)

A. Allard
membre du comité

Ernest J. Lemaire
secrétaire

A. Tremblay
directeur musical

A. Morin
membre du comité

M. SIMEON LELIEVRE, président de l'Institut Canadien

Simpson Lelièvre
président de l'Institut

F. J. Audet
bibliothécaire

L. G. Roy
trésorier

Adélard Lafontaine
membre du comité

Alfred Côté
directeur du théâtre

Mgr. Duhamel, archevêque d'Ottawa - Sir Wilfrid Laurier, président d'honneur
Sir A. P. Caron vice-président d'honneur

J. A. Doyon
1er vice-président

F. Breton
membre du comité

Chevalier
F. R. E. Campeau

P. H. Chabot
2e vice-président

Napoléon Mathé
directeur musical

Benjamin Sulte
membre du comité

1898-1904: Le cercle musical “l'Orphéon Canadien-Français d'Ottawa”

L'ART MUSICAL

REVUE MENSUELLE PARAISSANT LE 10 DE CHAQUE MOIS.

Vol. III — MONTRÉAL, JANVIER 1899. — No 4

Bureau de direction de l'Orphéon d'Ottawa, élections du 28 décembre 1898.

Directeur, P. J. A. Tremblay; Président, N. M. Mathé; Secrétaire, L. Eugène Tremblay; Trésorier, J. Edmond Cusson. Comité de régie: Omer Senécal, F. X. R. Saucier, Georges Mercure, Alban Laferrière.

Le projet de l'Orphéon a originé chez M. Eug. Tremblay, à une assemblée du trio “*Choron*”, composé de MM. Amédée & Eug. Tremblay, et N. M. Mathé, le 14 décembre, 1898. Ce trio a été formé par ces trois messieurs dans le but de faire des études sur la musique en général. On se réunit une fois par semaine chez M. Eugène Tremblay et la séance se compose de discussions sur la musique vocale et instrumentale et se termine par une lecture à vue extraite d'une méthode de solfège à trois voix.

La première assemblée de l'Orphéon a eu lieu à l'Institut canadien-français d'Ottawa, sur l'invitation du président, M. Lelièvre, le 21 décembre, et 72 membres ont été enrôlés le premier soir. Les réunions de l'Orphéon ont lieu dans la salle de concert de l'Institut Canadien-français. La première heure de ces séances est consacrée à une leçon de solfège et la deuxième à l'étude de chœurs. Cet Orphéon est composé exclusivement de Canadien français. L'Orphéon permet aux membres et au grand public de cultiver leur goût pour la musique et le chant.

L'Art Musical (janvier 1899)

1899 - 1950: Smoking Concert (Gala de boucane, Concert de fumée)

Les "*smoking concerts*" étaient des spectacles en direct, souvent musicaux, destinés à un auditoire uniquement masculin et très prisés durant l'ère victorienne. Ces événements sociaux ont joué un rôle clé dans la présentation de nouvelles formes musicales au public. Pendant ces soirées, les hommes se réunissaient pour fumer, consommer quelques verres et discuter politique tout en profitant de la musique jouée en direct.

Jeudi, le 9 mars, avait lieu le second " smoking concert " de l'Institut canadien-français, qui fut, comme le premier, un succès sous tous les rapports. On nous y a fait entendre de la jolie musique vocale et instrumentale, déclamations, récits, historiettes et nous avons été témoins d'un assaut d'armes. Comme on le voit, le programme était des plus variés et M. Mathé, l'organisateur de la partie musicale, mérite des félicitations. M. G. Roy a servi, durant la soirée, des rafraîchissements. Voici la liste des personnes dont on a pu apprécier les talents:

Le trio Choron, composé de MM. Nap. Mathé, Am. Tremblay et Eug. Tremblay, chanta une barcarolle qui fut bien reçue.

Le passe-temps v.5, no 104 (1899)

L'Institut canadien a fait revivre, samedi soir, une vieille coutume, celle des "concerts-boucanes".

Organisée pour permettre aux membres de rencontrer les "vieux amis", la soirée a vraisemblablement atteint son but, car l'Institut était comble. Aussi, les organisateurs, qui attendaient le résultat de cette soirée avant de songer à en organiser d'autres, pensent-ils déjà au prochain "concert-boucane".

Le Droit (21 février 1950)

LA BIENVENUE

Le concert-boucane fut un éclatant succès au point de vue entrain, assistance et choix du programme. M. le président souhaita la bienvenue la plus cordiale à tous les membres, particulièrement aux nouveaux. Le concert marquait l'ouverture officielle de la saison des activités de l'Institut. Le programme de la soirée était sous la direction de M. Georges Beauregard, fils, directeur des jeux.

MM. Arthur Lemay et Omer Vézina sortirent vainqueurs d'un concours de billard-pin auquel prirent part MM. H. Breton, Jules Dion, le docteur Eugène Gaulin, Aurèle Guimond, Arthur Lemay, J.-F. Lessard, H. Laplante, A. Rivard, J.-J. Marion, A. Riendeau, Ovide Lafleur, W. Garneau, Omer Vézina, Fernand Dubois, François Jean et J.-B. Marion. MM. le docteur E. Gaulin et O. Lafleur remportèrent les prix de consolation.

M. l'avocat Jean Genest décrocha la palme d'une partie de billard contre M. le juge Louis Cousineau, de Hull. Celui-ci reçut un prix de consolation.

M. Ernest Evraire donna une fort intéressante représentations de magies blanches.

Suivit un tournoi de bridge dont les vainqueurs furent les suivants: 1er prix: M. Louis Gaulin; 2e prix: M. L.-H. Major; 3e prix: M. Adelbert Gervais; 4e prix: M. Arthur Lajeunesse; prix de consolation, MM. Lucien Fortier et Léo Motard.

Un succulent réveillon fut servi aux membres. Les cigares furent offert par MM. Horace Trudel et Eugène Aubry.

Le Droit (13 octobre 1930)

1902: Octave Crémazie - son insulteur devant l'Institut Canadien d'Ottawa

LE GROS INCIDENT DE LA SEMAINE

L'Attaque de Benjamin Sulte, historien, contre la memoire d'Octave Cremazie, poete

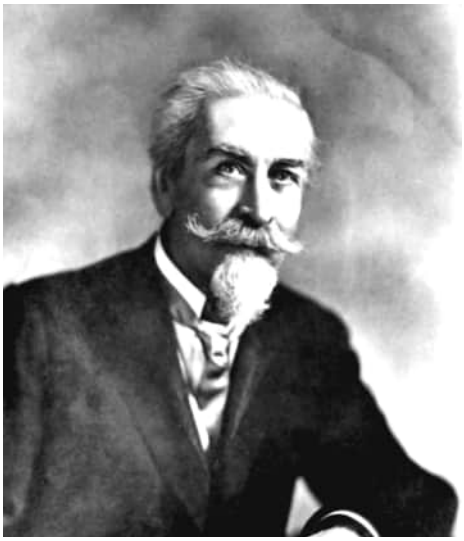

Texte de Benjamin Sulte insultant Octave Crémazie

En 1902, alors que la mémoire d'Octave Crémazie semblait solidement ancrée dans le panthéon littéraire canadien-français, Benjamin Sulte, historien et homme de lettres respecté, jette un pavé dans la mare. Il publie un texte incendiaire dans lequel il s'en prend violemment à celui que l'on avait surnommé le "*premier poète national*".

Sulte ne mâche pas ses mots, dénonçant un culte littéraire artificiel fondé, selon lui, sur une poésie exagérément exaltée, sans fond réel. Ce ton tranchant, presque provocateur, révèle un désir profond de renverser l'idéalisation que plusieurs générations d'intellectuels avaient construite autour de Crémazie. Sulte, qui privilégiait une approche plus pragmatique et historique de la culture, voyait dans la glorification du poète une forme de naïveté nationaliste.

Déterrer un cadavre pour le manger est à la fois la honte et l'excuse de ce noctambule. Le Sulte, lui, a cru devoir déterrer Crémazie pour le seul plaisir de le souiller. C'est plus que chacal n'a jamais fait.

Album universel (19 avril 1902)

"*La petite religion des Vive la France n'est pas ancienne, toutefois elle ignore elle-même ses origines et ne connaît ni le nom ni l'histoire de son prophète. En cela elle se montre fidèle au système d'ignorance qui la distingue.*

Le créateur de la secte était un épicurien de la ville de Québec, un marchand sans marchandises, incapable de faire oeuvre de ses dix doigts, mais comme compensation, poète, bohème, faussaire et contumace. Tel était Octave Crémazie, le Mahomet des patriotes manqués. Il faisait très

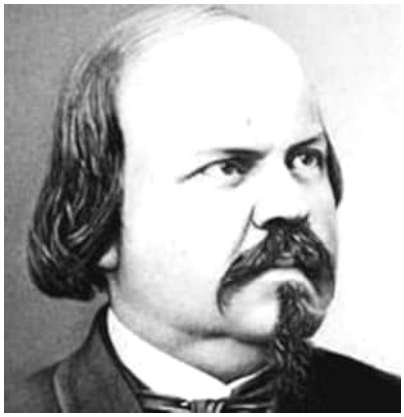

Octave Crémazie considéré comme le Père de la poésie canadienne française

bien les vers et débordait d'imagination. Va sans dire qu'il n'éprouvait aucun penchant pour les choses sérieuses. Le prophète a mis en scène des Canadiens d'autrefois comme il n'y en eut jamais: ils plaisent aux gens qui n'y entendent rien, c'est-à-dire que c'est de la bouillie pour les chats… Vive la France, refuge des pécheurs."

Toussaint-Gédéon Coursolles président de l'Institut 1900-1901

Aux journaux appartient la tâche d'être l'écho de cette opinion publique, et ils n'y manquent pas. L'Institut Canadien d'Ottawa peut et doit aussi prendre part à cette expression d'opinion comme l'on fait d'autres clubs dans le pays, non en expulsant M. Sulte, qui n'a rien fait contre les règlements de l'Institut, mais en contribuant à la souscription publique qui sera organisée bientôt pour faire revenir les cendres de Crémazie au Canada et en lui élevant un monument. Sans doute, l'Institut Canadien d'Ottawa n'a pas de compte à rendre au public à ce sujet. Mais ce même public, surtout le public canadien-français, ne peut s'empêcher d'éprouver un haut-le-cœur à la vue d'une action aussi méprisable qui consiste à protéger l'insulteur de la France, le traître à sa race et le dénigreur de nos gloires nationales.

Le Courrier de St-Hyacinthe (29 avril 1902)

Sulte n'est pas encore au bout de ses peines. Le même jour paraît un article abordant la question de son renvoi de l'Institut canadien-français d'Ottawa. Cet article rend compte de la séance de l'Institut du 18 avril 1902. Au cours de cette séance, un membre de l'Institut, M. L. Globenskey, se serait levé au moment des avis de motions pour faire la lecture d'une proposition d'expulsion ayant pour objet Benjamin Sulte:

Benjamin inSulte son pays

"D'après l'article 19 de la constitution, quiconque compromet l'honneur ou les intérêts de l'Institut, peut être expulsé. Or, M. Benjamin Sulte, ayant outragé la mémoire d'une de nos gloires littéraires nationales, Octave Crémazie, mérite la censure et l'expulsion de ce corps littéraire".

Il semble que Sulte, ne pouvant supporter l'outrage qu'on lui faisait, et excédé par les propos d'un autre membre, se soit levé et ait bondi sur l'orateur qui en était à dire "*[...] qu'un soi-disant compatriote avait fait un outrage inqualifiable au grand poète*."

Sulte se serait retiré sitôt après l'altercation. L'auteur ajoute que l'assemblée aura une raison de plus pour expulser Sulte: le manque de décorum. L'affaire trouve son dénouement la semaine suivante et l'on peut lire, dans l'Événement du 26 avril 1902, le communiqué émanant des membres du comité exécutif de l'Institut.

Une dépêche d'Ottawa nous annonce que la motion à l'effet d'expulser M. Sulte de l'Institut Canadien à cause de ses insultes à l'adresse de la France et de Crémazie a été retirée. [...] M. Sulte n'avait rien fait contre les règles et règlements de l'Institut Canadien d'Ottawa: vu qu'il n'avait pas écrit son article sur Crémazie comme membre de l'Institut mais comme historien et publiciste, et qu'en cette qualité il était justifiable de l'opinion publique.

Une dépêche d'Ottawa nous annonce que la motion à l'effet d'expulser M. Benjamin Sulte (fils de Benjamin Sulte, dit Vadeboncœur) de l'Institut canadien, à cause de ses insultes à l'adresse de la France et de Crémazie, a été retirée. Le Temps d'Ottawa, en justifiant l'action de l'Institut, ajoute ce qui suit:

M. Toussaint-Gédéon Coursolles, ex-président de l'Institut, dont les avis sont toujours sages et généralement écoutés, a posé la question sur son véritable terrain lorsqu'il dit que M. Sulte n'avait rien fait contre les règles et règlements de l'Institut Canadien d'Ottawa; vu qu'il n'avait pas écrit son article sur Crémazie comme membre de l'Institut, mais comme historien et publiciste, et qu'en cette qualité il était justifiable de l'opinion publique.

Journal l'Événement (26 avril 1902)
Album universel (19 avril 1902)
L'affaire Benjamin Sulte - Octave Crémazie - Éric Bourassa (avril 2004)

1903: Errol Bouchette - Emparons-nous de l'industrie

Curé Labelle - Emparons-nous du sol

Mgr Guigues - vivement à s'emparer du sol et à s'y attacher

Il adhère en 1898 à l'Institut canadien-français d'Ottawa et y restera actif sa vie durant. "Emparons-nous de l'industrie". La résolution fut adoptée à la suite d'une conférence prononcée par Bouchette dix jours plus tôt devant les membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa. Notons qu'en ce qui a trait à l'adoption de la devise de Bouchette lors des rassemblements populaires, on la souhaite depuis au moins la Saint Jean-Baptiste de 1901. De la même manière, les membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa adoptent une résolution unanime se lisant comme suit:

"*L'Institut reconnaît qu'il est nécessaire et urgent de préparer notre peuple par l'instruction aux entreprises industrielles, afin qu'il puisse dans un avenir rapproché, exploiter lui-même les ressources naturelles de son pays [...]. [... qu'] il serait désirable que dans nos fêtes publiques, l'inscription: Emparons-nous de l'Industrie figure à coté de nos autres devises nationales.*"

Errol Bouchette, 1862-1912: un intellectuel, Alain Lacombe (1997)

M. Dr. R. Chevrier a donné une intéressante conférence sous les auspices de l'Institut canadien-français d'Ottawa sur le sujet de la devise de feu curé Labelle "*emparons-nous du sol*".

La Presse (18 avril 1905)

"**Emparons-nous du sol**" **conférence à l'Institut Canadien d'Ottawa**

"*J'étais, dimanche dernier, dans la petite ville de Hull, composée en grande partie d'ouvriers. En voyant tous ces habits fins, toutes ces riches toilettes, j'aurais été porté à croire que tous ces ouvriers sont d'opulents seigneurs qui vivent de leurs routes; mais, arrive le lundi matin, que la cloche de la manufacture se fasse entendre, tous ces hommes hier si fiers, vont se ranger sous la conduite d'un "foreman" Ils ne sont, après tout que des serviteurs. Nous devons donc être toujours prêts à rencontrer nos ennemis. Au lieu donc de nous entasser dans les villes on d'émigrer au Etats-Unis, emparons-nous du sol*."

L'Union des cantons de l'est, par le Rev. P. Thérien (4 avril 1873)

1903: La fusion entre l'Institut Canadien-Français et le Cercle Champlain

Le cercle Champlain est composé de jeunes gens qui ont des talents littéraires et artistiques qu'ils cultivent. Il donne de temps à autre des soirées publiques très amusantes, que le public aime encourager, mais il ne s'agit en rien de diminuer la valeur des talents des membres du cercle que de dire que la présence de sir Wilfrid Laurier a valu au cercle une grande popularité.

Le spectateur (19 mai 1898)

Les membres du Cercle Champlain, approuvent la fusion de leur société, avec l'Institut canadien. Le matériel du Cercle qui comprend des tables de billard, différents jeux, évalue à $700. Le cercle Champlain compte actuellement 100 membres en règle et chacun recevra de l'Institut un reçu pour 3 années de contributions à dater du 1er septembre prochain en retour de l'abandon de leurs droits sur les valeurs possédées par le Cercle.

La Patrie (31 mars 1903)

1904 (15 février): Les locaux de l'Institut sont endommagés par le feu

L'INSTITUT CANADIEN DETRUIT PAR LE FEU

ANNUAL MEETING OF CANADIAN INSTITUTE.

Officers Elected for the Ensuring Year. Met in the Renovated Quarters.

Vers une heure de l'après-midi, on aperçut les flammes qui s'échappaient de la cave de l'épicerie. Les pompiers appelés en toute hâte se trouvèrent en présence d'un incendie en tout semblable à celui du bureau de poste. Le feu était pris dans les boiseries sous le plancher, et une épaisse fumée rendait le travail difficile. Jusqu'à près de six heures, les pompiers travaillèrent à éteindre les flammes. Ils réussirent, mais non sans avoir plusieurs fois reculé devant la fumée suffocante qui enveloppait tout l'édifice. L'épicerie a été complètement détruite, la maison considérablement endommagée par le feu et la fumée, le mobilier de l'Institut sinon ruiné, au moins assez sérieusement déprécié pour n'être que de peu d'utilité.

La Presse (16 février 1904)

En attendant, l'Institut aura probablement recours aux locaux récemment libérés par le Cercle Champlain au sous-sol de la salle Saint-Joseph. On s'attendait à ce que la salle de la rue Rideau soit aménagée dans un délai d'un mois.

The Ottawa Journal (17 février 1904)

L'Institut Canadien se relèvera de ses cendres. M. Auguste Lemieux, président, est certain de cet heureux résultat. Les assurances ont accordé le plein montant des risques. Les Irlandais ont généreusement offert gratuitement aux Canadiens-français l'usage de leur grande salle pour leurs conférences. Ils invitent tout spécialement les membres de l'Institut à aller jouer d'amicales parties de billards avec eux. Les Écossais ont fait une offre semblable à nos compatriotes et, de plus, M. Lemieux a reçu des offres de contribution de l'étranger pour aider à la reconstruction.

La Presse (19 février 1904)

La salle, maintenant rénovée et réaménagée, présente un aspect plus propre, plus élégant et plus attrayant que jamais. Les membres estimèrent qu'ils ne pouvaient mieux récompenser les efforts fidèles et fructueux de l'exécutif qu'en les réélisant à leurs fonctions, responsabilité qu'ils acceptèrent avec empressement et gratitude.

The Ottawa Journal (3 septembre 1904)

1906 à 1913: L'Institut déménage à l'édifice du Monument National 113 rue George, angle Dalhousie

Les directeurs de l'Institut viennent de décider de publier une revue littéraire mensuelle qui portera le nom de "*l'Institut*". M. Rodolphe Girard, du secrétariat d'État, vice-président de l'Institut, a été nommé rédacteur de la nouvelle publication.

La Presse (12 février 1907)

Sir Wilfrid Laurier, président d'honneur sera présent. La célébration du soixantième anniversaire de la fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa promet d'être très brillante. Sir Wilfrid Laurier, président d'honneur de cette populaire institution littéraire et nationale, a bien voulu accepter d'assister à la messe solennelle, au déjeuner au château Laurier et au concert.

Le Canada (16 novembre 1912)

1906: Marchand de charbon

Livraison de charbon à Ottawa septembre 1895

À l'époque, la consommation annuelle de charbon d'Ottawa aurait atteint 150 000 tonnes. Jack[1] recevait au départ un dollar par jour pour son travail au siège, soit le salaire moyen d'un conducteur de charbon. Les hommes chargés de la manutention du bois étaient généralement plus jeunes. Ils gagnaient de cinquante à soixante-quinze cents par jour.

"Je faisais moi-même les feuilles de paie", se rappelait-il plus de soixante ans plus tard. "Il n'y avait aucune retenue. On pouvait tout calculer de tête. Et ils étaient tous Canadiens français; c'étaient les meilleurs avec les chevaux. Ils prenaient bien soin des chevaux et les nourrissaient, et ils devaient apprendre à être à leur écoute. Le chef d'équipe s'appelait Bellemare, il s'occupait vraiment des chevaux. Et si les chevaux étaient malades, s'ils ne mangeaient pas leur avoine, tout ce que Bellemare faisait, c'était d'aller les voir le matin; et s'ils étaient malades, il ne les laissait pas sortir. C'étaient de grands hommes. Les Canadiens français étaient les meilleurs pour livrer le charbon."

John Heney & Son The Canadian Saga of an Ottawa Irish Family (2009)

[1] John «Jack» Heney — le dernier président de la société John Heney & Son

1908: Dans le genre causerie à l'Institut

Dans le genre causerie, ceux qui ont entendu Sulte seront unanimes à lui accorder le suffrage. Son genre est absolument personnel, allant du bavardage le plus familier jusqu'aux courtes mais chaudes envolées vers l'art le plus pur, mais restant toujours la clarté, le pittoresque, la variété, l'originalité, l'inédit, le piquant, l'impromptu, l'inattendu typique. À lui seul, Sulte alimenta des "saisons conférencières" de l'Institut Canadien d'Ottawa; on l'avait à cinq minutes d'avis; son nom au programme assurait toujours salle comble.

Dans la causerie, Fréchette et Buies auront été également des maîtres, le premier dans une manière large, très lumineuse, allant jusqu'au ton de la conférence, mais ne le prenant pas, afin de conserver ce cachet que j'appellerai volontiers "salle des Capucines" et qui me semble marquer ce que je sais de Scholl, de Faguet, de Lemaitre; l'autre, Buies,... du feu d'artifice où les diamants de la plus belle eau se mêlaient à des charbons embrasés; genre fait autant pour l'œil que pour l'oreille, ce qui est cause que ceux qui n'ont pas assisté à ces causeries et ne peuvent que les lire, n'en auront jamais une juste idée. Les causeries de Buies supportent mieux la lecture que les discours de Papineau, mais ceux-ci comme celles-là ne sauraient donner même un commencement de soupçon d'idée de ce que cela fut.

Parmi les conférenciers ou causeurs du dernier "bateau", MM. Gonzalve Désaulniers et Edouard Montpetit marquent avec beaucoup de distinction. J'augure que ce sont eux qui établiront le "genre canadien"; c'est-à-dire que tout en tenant compte des traditions classiques, fournies par la France, ils donneront à la conférence canadienne ce je ne sais quoi qui, vu nulle part et existant partout, est une marque distinctive. C'est à cette condition, dans tous les genres, que nous arriverons à pouvoir répondre affirmativement à l'irritante question: "Avons-nous une littérature nationale?"

Le genre "lecture", qui est surtout celui du professorat et des Cours du Monument national, celui-là est méritoire et fructueux quand ses titulaires ont le don, mais il est, règle générale, le refuge de ceux qui ont autant de titre à paraître devant un public, pour l'instruire ou l'égayer, qu'un maçon à faire des vers.

Un critique disait: "Une conférence n'a chance de s'imposer au public et de lui plaire que, lorsqu'en rentrant à la maison, chacun des auditeurs peut dire à sa femme, qui lui demande des nouvelles:

— Voici quelle était sa thèse, et, pour la soutenir, il a dit ça d'abord, puis ça, et enfin ça pour conclure.

Je donnerais donc presque comme une loi du genre qu'il ne faut, dans une conférence, avoir qu'une idée mère, qui s'éclaircit et se confirme par trois ou quatre groupes de développements successifs."

Savary rédigeait ses conférences avec soin, les apprenait presque par cœur, puis les débitait sans jamais consulter son manuscrit. Mgr Hamel n'avait jamais une note. Buies lisait sans lire, sans en avoir l'air. Sulte improvise. Il a bien emmagasiné et bien digéré tous ses matériaux, et il les met en mouvement sans effort apparent, appuyant si le public paraît très pris, glissant si l'intérêt semble faiblir. Ce devait être la manière de Sarcey, célèbre conférencier-causeur, car il nous a dit: "Je savais ce que je voulais dire"; j'avais mes idées sur le sujet. Sentant mon impuissance à les organiser, je ne m'inquiétais pas de la composition, et je prenais au hasard un des thèmes à développer, et je le ruminais, le tournant et le retournant dans ma cervelle, sans me demander à quelle place il faudrait le mettre.

J'en faisais autant des autres; je les prenais comme le caprice du travail me les apportait, je les roulais longtemps dans ma tête, et peu à peu, sans que je sache trop comment, les grandes lignes se dégageaient et me devenaient visibles. Les développements s'ordonnaient pour ainsi dire d'eux-mêmes et prenaient leur vraie place, et je n'arrivais, le plus souvent, à établir et arrêter l'ensemble de la composition que longtemps après avoir fortement préparé chacune des parties. Il y a telle conférence que j'ai refaite trois ou quatre fois devant divers publics avant d'en avoir découvert et fixé la meilleure ordonnance, celle qui était la plus logique et la plus claire. Il est vrai que, lorsque enfin je possédais le vrai cadre, je tenais la conférence pour faite: le reste n'était plus pour moi que l'accessoire."

À ceux qui aspirent à entrer dans la carrière et à devenir des conférenciers consciencieux, et non des dévidoirs automatiques, je rappellerai que la première condition pour faire une conférence, c'est d'avoir quelque chose à dire. Ça n'a pas l'air très malin ni bien important, cela, mais ça l'est suprêmement. Pour faire un civet, disent les traités de cuisine, prenez un lièvre; on n'a jamais fait un bon civet avec des queues de lapins.

D'Argenson (directeur de la revue de 1907 à 1911)

La Revue Populaire (5 avril 1908)

1908: Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, est nommé président d'honneur de l'Institut. Il est le premier à occuper ce poste

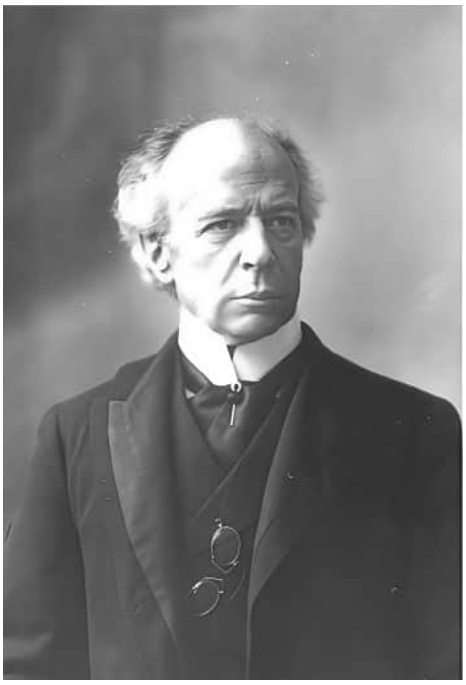

De 1862 jusqu'à son décès en 1919, Wilfrid Laurier parcourait le banquet aux huîtres de l'Institut, participait à diverses festivités parfois sous son patronage, à des inaugurations de nouveaux locaux, au soixantième anniversaire de la fondation et à certaines conférences.

Il est critique libéral du gouvernement conservateur sur la question de Louis Riel (1884-1885), il prend également position sur la question des écoles au Manitoba (1890) et signe en 1896 le compromis Laurier -Greenway qui atténue temporairement la crise scolaire de cette province. Lors de la crise du Règlement XVII en 1912, il s'oppose au gouvernement ontarien, mais n'a pas la possibilité de passer aux actes puisqu'il est dans l'opposition depuis un an. Créateur de la marine canadienne en 1909, il est un adversaire résolu de la conscription en 1917.

NOUVELLE SOCIETE LITTERAIRE—L'élection régulière des officiers du club littéraire affilié à l'Institut Canadien français, d'Ottawa a eu lieu, au Monument National, après adoption des statuts du nouveau club.

Selon toute probabilité, Sir Wilfrid Laurier, patron de l'Institut Canadien, sera aussi le patron du club, mais son consentement n'est pas encore acquis.

A été élu président d'honneur l'honorable sénateur N. A. Belcourt. Les vice-présidents d'honneur sont l'honorable L. P. Brodeur, l'honorable S. N. Parent et M. Emmanuel Tassé.

Voici les noms des membres du comité de direction:

Président honoraire, juge A. Constantineau; vice-président, M. M. G. Larochelle; Secrétaire, M. A. T. Charron; Trésorier, M. A. E. Lussier, Conseillers, M. A. T. Ceneat, président de l'Institut, M. Remi Tremblay, M. C. Leclerc, M. Napoléon Tessier.

La Patrie (12 novembre 1908)

Le concert donné, hier soir, par l'Institut canadien-français, au bénéfice du projet du Gouverneur Général, pour la conservation des Plaines d'Abraham, a obtenu un bon succès. Dans l'auditoire nombreux et distingué, on remarquait Son Excellence Lord Grey, Sir Wilfrid Laurier, l'honorable Adélard Turgon et le maire Garneau de Québec. M. Auguste Lemieux fit ensuite une conférence dont le sujet était "*Les batailles des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy*".

L'Action Social (12 mars 1908)

Les Plaines d'Abraham

En 1908, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa a décidé de donner un grand concert, mercredi, le 11 mars prochain, au Monument National, au profit du projet de Lord Grey, pour la conversion des Plaines d'Abraham en un parc national. (*photo 1890*)

M. Rodolphe Girard, président de l'Institut Canadien Français, a envoyé un chèque de $100 au gouverneur-général comme contribution de l'Institut au fonds de l'achat des champs de bataille de Québec (*Les Plaines d'Abraham*). Dans l'auditoire nombreux et distingué, on remarquait Son Excellence Lord Grey, Sir Wilfrid Laurier, l'honorable Adélard Turgeon et le maire Garneau, de Québec. Son Excellence remercia l'Institut et les Canadiens, de l'appui généreux qu'ils lui accordent pour la fondation d'un Parc National, qui sera un monument, et pour le Canada et pour l'empire. Monsieur Auguste Lemieux, avocat d'Ottawa, a été invité à donner une conférence à cette occasion et a accepté. Le sujet de sa conférence sera "*Les dernières années du régime français au Canada*" ou "*La Bataille des Plaines d'Abraham*".

La Presse (17 février 1908)

Ci-Inclus, veuillez trouver notre chèque de vingt-cinq piastres, étant notre contribution au monument Dollard-des-Ormeaux. C'est un plaisir en même temps qu'un devoir pour nous, de contribuer à cette belle œuvre, et vous permettrez à la plus ancienne association canadienne-française de la province d'Ontario de vous féliciter pour votre initiative et votre beau travail destinés à rehausser aux yeux de tous les Canadiens-français, la grandeur d'âme et la bravoure d'une de nos gloires nationales (construit le 24 juin 1920).

J. M. Loranger, secrétaire-correspondant

L'Action Sociale (19 octobre 1910)

24 juin 1912

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

17 NOVEMBRE 1912

Sous la présidence d'honneur du

TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER

Chevalier Grand'Croix de l'ordre de saint Michel et de saint George, Grand officier de la Légion d'Honneur.

A la Basilique.

Messe Sainte Cécile de Gounod,

chantée par S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa.

KYRIE.—Trio :

1er Tenor.....*MM. G. Guimond.*
2e Tenor.....*A. R. Morisset.*
Basse.....*H. Landry.*

GLORIA.

Gloria—Tenor.....*Antonio Tremblay.*
Gratias—Trio :
1er Tenor.....*P. Lamoureux.*
2e Tenor.....*N. M. Mathé.*
Basse.....*G. Gosselin.*
Domine—
Basse.....*G. Gosselin.*
Qui tollis—
Tenor.....*Antonio Tremblay.*
Qui sedes—
Tenor.....*P. Lamoureux.*

CREDO.

Et incarnatus est—Duo.
Tenor.....*Antonio Tremblay.*
Basse.....*H. Landry.*

SANCTUS.

Solo—Tenor.....*A. Seed.*

BENEDICTUS.

Solo—Tenor.....*A. R. Morisset.*

AGNUS DEI.—*Bizet.*

Solo—Tenor.....*E. Leduc.*

Accompagnement de quintette à cordes, harpe et orgue.

Premier violon.....*Albert Tassé.*
Organiste.....*Amédée Tremblay.*

Maître de chapelle, Henri Lefebvre.

Sermon par le R. P. Rouleau, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

DEJEUNER AU CHATEAU LAURIER.

Programme.

1.—(*a*) Prélude en Ré bémol majeur ..... *Chopin.*
(*b*) Valse en La bémol majeur ..... *Chopin.*
(*c*) Danse Hongroise ..... *Amédée Tremblay.*

M. Amédée Tremblay.

2.—(*a*) Humoresque ..... *Drorak.*
(*b*) Mazurka de Concert ..... *Oride Musin.*

M. Albert Chamberland.

3.—"Hylas" Scène lyrique avec Récitatif ..... *Théodore Dubois.*

M. Joseph Saucier.

Mme Saucier, accompagnatrice.

4.—(*a*) Traumerei (Rêverie) ..... *Schumann.*
(*b*) Tarentelle ..... *Fischer.*

M. J. B. Dubois.

5.—LE SACRIFICE ..... *Rodolphe Girard.*

6.—(*a*) Manon (Couplets de Lescaut) "A quoi bon l'économie" ..... *Massenet.*
(*b*) Les Petits Lapins ..... *Gabriel Pierné.*

M. Joseph Saucier.

7. – Trio pour piano, violon et violoncelle, Opus 1 No. 3 ..... *Beethoven.*

1. Allegro con brio.
2. Andante cantabile con variazioni.
3. Menuetto.
4. Finale.

MM. Tremblay, Chamberland et Dubois.

DIEU SAUVE LE ROI.

Le Sacrifice

Pièce en un prologue et deux actes

= PAR =

RODOLPHE GIRARD

ROMANCIER ET AUTEUR DRAMATIQUE.

PERSONNAGES.

Abel Horth, pêcheur de Paspébiac..... ....*M. P. Colonnier.*
Jacques, son frère cadet.....*M. Jean Loranger.*
Clovis Aspirot, père de Françoise.....*M. Albert Campeau.*
Le curé de Paspébiac..... .....*M. A. Guimond.*
Françoise..... .....*Mme Laura Burns.*
Jeanne, mère d'Abel et de Jacques.....*Melle Emma St-Denis.*

Pêcheurs et paysans.

PROLOGUE.—Chez Abel Horth, à Paspébiac, village de pêcheurs gaspésiens. Le serment du grand frère.

ACTE PREMIER.—Douze ans plus tard, un soir d'été. Egoïsme et abnégation.

ACTE II.—Le lendemain après-midi. Le sacrifice.

Les décors du "Sacrifice" ont été faits spécialement pour cette représentation, d'après les indications de l'auteur.

ANCIENS PRESIDENTS.

MM. J. B. Turgeon
Dr J.C. Trottier de Beaubien
John Bonassina
J. B. Richer
Dr Saint-Jean
Dr Riel
P. Comte
Isidore Traversy
J. W. Peachy
Stanislas Drapeau
Eugène Dorion
Joseph Tassé
Benjamin Sulte
Alphonse Benoit
A. Laperrière
Pascal Poirier
A. Lusignan

MM. L. A. Olivier,
Dr L. C. Prévost
F. R. E. Campeau
E. F. E. Roy
A. Gobeil
Edouard Aubé
Dr F. X. Valade
A. A. Taillon
S. Lelièvre
T. G. Coursolles
A. Charron
A. Lemieux
S. Genest
J. G. A. Barrette
Rodolphe Girard
A. T. Genest
C. A. Seguin.

Bureau de l'année 1912-1913.

PATRON : S. G. Mgr Gauthier.

PRESIDENT D'HONNEUR : Le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier.

VICE-PRESIDENT D'HONNEUR : M. le Chevalier F.-R.-E. Campeau.

MM. Rodolphe Girard, président.
Paul Labelle, vice-président.
Albert Campeau, secrétaire-archiviste.
Jean Loranger, secrétaire-correspondant.
Henri Dessaint, trésorier.
Aurèle Guimond, bibliothécaire.
P. Colonnier, directeur dramatique.
J.-A. Grenier, directeur des cours.
Lucien Lafontaine, directeur musical.
Avila Seguin, conseiller.
J.-E. Marion, conseiller.
Eugène Chevrier, conseiller.
J.-F.-H. Laperrière, vérificateur.
F.-X. Talbot, vérificateur.

Hier l’Institut canadien-français d’Ottawa a célébré le soixantième anniversaire de sa fondation d’une façon aussi remarquable qu’encourageante pour l’avenir de cette institution nationale canadienne. La fête donnée en cette occasion a été réussie en tous points et ses organisateurs doivent en être fiers, le plus grand succès ayant couronné leurs efforts.

La journée a commencé par une messe pontificale à laquelle assistèrent des milliers de fidèles, heureux de marquer leur attachement à une institution dont la belle devise: «Travail et Concorde» fait appel aux plus beaux sentiments, Da Grandeur Mgr. Gauthier, archevêque d’Ottawa, a officié à la basilique.

Les orgues étaient tenus par le professeur Amédée Tremblay et le chœur dirigé par M. Henri Lefebvre, maître de chapelle de l’église du Sacré-Cœur.

Le R. P. Rouleau de l’ordre des Frères Prêcheurs, a délivré le sermon de circonstance, déployant cette éloquence qui lui a vain une des premières places parmi nos orateurs de la chaire.

Au banquet donne au Château Laurier, Rodolphe Girard, présidait à la table d’honneur, ayant à sa droite Sir Wilfrid Laurier et à sa gauche Sir Charles Fitzpatrick et autres dignitaires d’Ottawa.

La journée s’est terminée le plus agréablement du monde au Monument National, siège de l’Institut canadien-français d’Ottawa, à un concert musical et le drame "Le Sacrifice" en deux actes de M. Rodolphe Girard et d’un prologue qui charmèrent un nombreux public.

Le Soleil (18 novembre 1912)

Cela dit, tout en obéissant au primitivisme inévitable du genre mélodramatique, Rodolphe Girard, qui manie avec beaucoup d'adresse les deux niveaux de langue pour démarquer le "populaire" et "l'instruit", n'est pas un bien pensant. À une époque où tout le monde se sacrifie pour faire éduquer ses enfants, Girard laisse entendre à demi-mot que celui qui se sacrifie est exploité... à mort. C'est déjà beaucoup. "*Le Sacrifice*", écrit pour le soixantenaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, fut créé le 17 novembre 1912 au Château Laurier à Ottawa.

Le Sacrifice, drame de Rodolphe Girard.
Écrivains québécois - dossiers (L'île), no. Tome 2: 1900-1939 par Jean-Claude Germain

1912: Le conseil d'administration

président
M. Rodolphe Girard

vice-président
M. J. P. Labelle

vice-président d'honneur
M. Le Chevalier Campeau

trésorier
M. Henri Dessaint [1]

secrétaire - correspondant
M. Jean Loranger

secrétaire- archiviste
M. Albert Campeau [2]

bibliothécaire
M. A. Guimond [3]

directeur musical
M. Lucien Lafontaine

directeur dramatique
M. P. Colonnier [4]

conseiller
M. Avila Séguin [5]

conseiller
M. Eugène Chevrier

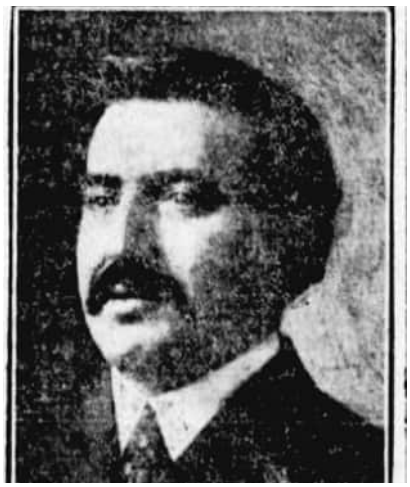

conseiller
M. Jean-Ernest Marion [6]

---

[1] Henri Dessaint: A été surintendant de la division des mandats-poste au ministère des Postes, à Ottawa. Son poste lui conférait une responsabilité administrative importante dans la fonction publique fédérale. 1er vice-président 1910-1911; Trésorier 1912-1913,1913-1914,1914-1915; Comité de la régie (conseillers-directeurs) 1919-1920, 1926-1927, 1935-1936; Président 1932-1933, 1933-1934.

[2] Albert Campeau: Secrétaire archiviste 1910-1911,1912-1913, 1913-1914; comité de la régie (conseillers-directeurs) 1914-1915; directeur 1918; directeur du fonds de réserve (aviseur-censeur financier) pour trois ans 1928-1930; Commandant des "Batailleurs" club de Bridge 1927; Champion "B" de l'Institut au golf.

[3] J. Aurèle Guimond: bibliothécaire 1912; conseiller 1916,1917; Directeur des jeux 1919,1920,1921; auditeur 1924; vérificateur 1926; censeur 1934, 1938; Vice président du bureau des censeurs 1936.

[4] Paul Colonnier: Directeur dramatique 1912-1913. Il anime alors les cours d'élocution de l'Institut canadien-français d'Ottawa en dirigeant des étudiants dans des pièces de Corneille, Molière et Racine.

[5] (Charles) Avila Séguin: Avocat de formation, il fut député provincial de la circonscription de Russell à l'Assemblée législative de l'Ontario de 1929 à 1934. Président 1909-1910, 1910-1911. Comité de la régie (conseiller) 1912-1913, 1913-1914. Durant sa présidence de 1910-1911, il se propose de préparer des cours du soir pour la jeunesse qui travaille et qui veut s'instruire.

[6] Joseph-Ernest Marion: Père de Séraphin Marion et membre actif de l'Institut canadien-français d'Ottawa: gagnant de concours de billard, de bridge à l'Institut. À plusieurs reprise il fut trésorier entre 1903-1911, conseillé 1912-1913, directeur des cours 1913-1914, 1er vice-président 1917-1918, président 1918-1919, directeur du fonds de réserve 1919-1920. Sa présidence se déroula dans une période lourde d'événements: la fin de la Première Guerre mondiale, le retour des soldats au pays et la grande épidémie de 1918-1919. À la tête de l'Institut, Marion prit part à la continuité des activités culturelles — conférences, cercles littéraires et rencontres publiques.

1913 à 1918: L'Institut emménage au premier étage de l'immeuble du théâtre Princess, 158 rue Rideau, angle Dalhousie

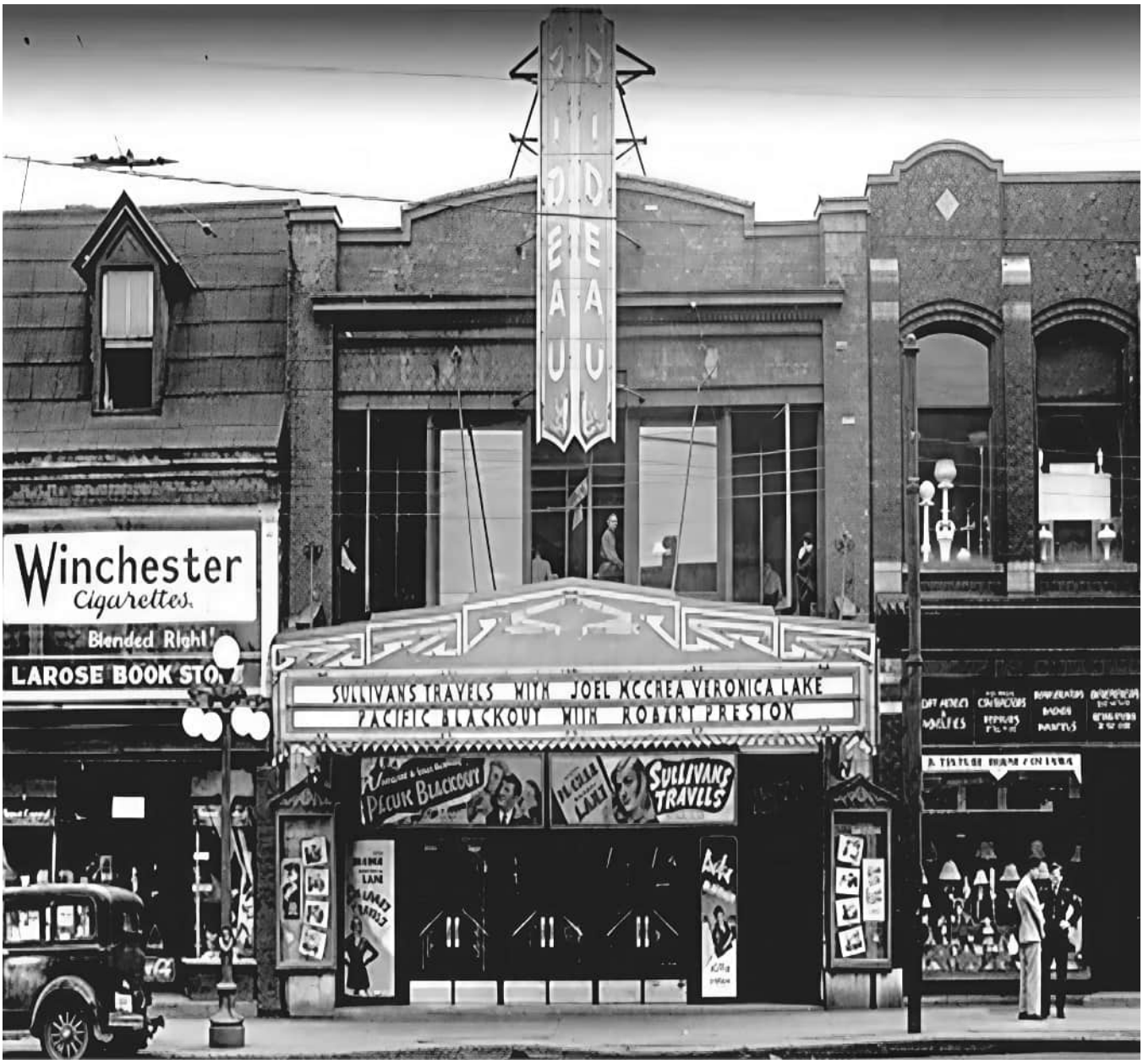

L'Institut ayant des désaccords avec l'administration du Monument National décide de déménager au Théâtre Princess, 1913. Une salle de billard était au deuxième étage.

La famille composée depuis trois ans des membres du Monument National de l'Institut Canadien-français, fait bien mauvais ménage et on s'attend avant longtemps à une séparation de corps et de biens. On ne s'entend plus et la rupture est imminente. Il ne nous appartient pas de plaider la cause du Monument ou de l'Institut, mais nous ne faisons que rapporter les faits. Lorsque la fusion des deux sociétés a en lieu, l'Institut Canadien a transporté au Monument National son mobilier, ses tables de billard et sa

bibliothèque. C'était tout de même à la condition que l'Institut jouisse de certains privilèges. Un de ceux-ci était le droit d'obtenir la grande salle des séances, douze soirs par année, afin de donner des séances littéraires qui légitimeraient l'octroi du gouvernement accordé aux institutions littéraires.

Or, le Monument National, sans l'autorisation de l'Institut, a loué la salle à l'année à M. A. E. Charron, qui a là un théâtre de vues animées. Comme la nouvelle loi du dimanche défend à M. Charron ou à tout autre de donner des séances payantes le dimanche, M. Charron offre le dimanche seulement, à la salle à l'Institut, qui se trouverait par le fait même à ne pouvoir donner de séances payantes. C'est là un des griefs de l'Institut. Il existe d'autres différends entre les deux sociétés, qui devront être discutés et réglés à une réunion qui aura lieu dans un avenir rapproché. Le sentiment général de l'Institut est que ses membres ont été exploités jusqu'à ce jour, et qu'il est temps que cela finisse.

Le devoir (11 octobre 1910)

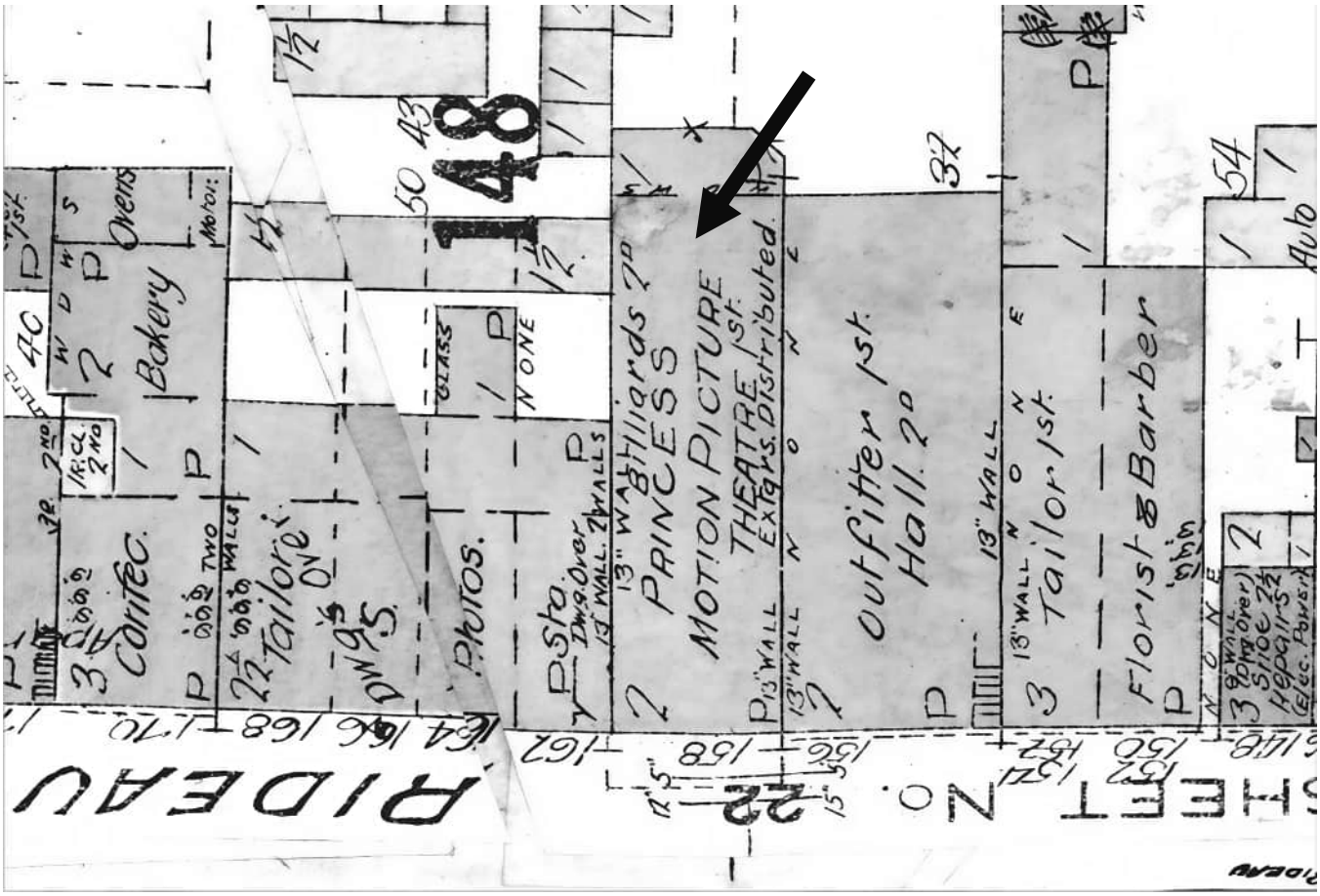

1914: Une querelle entre Henri Bourassa et Rodolphe Girard dégénère, démontrant la progression des deux solitudes entre les Canadiens français du Canada.

La voyoucratie d'Ottawa, excitée par certains journaux fanatiques de la capitale et comptant sur le concours de la police municipale, empêche M. Henri Bourassa de parler au théâtre Russell, hier soir. ---- Une insulte préméditée, voulue, organisée, à l'élément canadien-français.

Henri Bourassa

En 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, une vive controverse éclate à Ottawa, opposant deux figures marquantes de la francophonie canadienne: Henri Bourassa, chef de file du nationalisme canadien-français et fondateur du Devoir, et Rodolphe Girard, écrivain et journaliste canadien-français.

Henri Bourassa, alors invité par l'Institut canadien-français d'Ottawa à donner une conférence, devait y présenter ses vues critiques sur l'implication automatique du Canada dans les conflits de l'Empire britannique. Nationaliste passionné, il prônait l'autonomie du Canada et dénonçait l'aveuglement impérialiste de certains milieux franco-ontariens.

NOTRE DEVOIR

"Quelle conduite les Canadiens français de Québec doivent-ils tenir pour aider les Canadiens français d'Ontario?"

Permettez-moi d'élargir la question: Quel est le devoir des Canadiens français de Québec à l'égard des minorités françaises dans toutes les provinces anglaises de la Confédération? C'est de les aider, par tous les moyens à notre disposition, à maintenir leurs droits et à fortifier leurs positions. Ce devoir, l'histoire et la constitution nous renseignent; le droit naturel, la conscience et l'honneur national nous l'imposent; notre intérêt même et notre propre subsistance nous y invitent.

L'Étudiant - Henri Bourassa (18 décembre 1914)

Mais l’annonce de sa venue suscite l’indignation de Rodolphe Girard. La conférence de Bourassa risquait de créer un clivage idéologique à Ottawa entre nationalistes laïques et nationalistes catholiques, entre les intellectuels du Québec et les élites religieuses de l’Ontario français selon Girard.

Rodolphe Girard

Girard craignait que la conférence n'entraîne des divisions internes au sein même de la minorité francophone d’Ottawa, déjà fragilisée par l’anglicisation et les lois comme le Règlement 17.

Dans une lettre publique cinglante, ce dernier attaque violemment Bourassa, qu’il accuse de semer le trouble, d'encourager la désobéissance envers l’Église et d’affaiblir l’unité morale du Canada français. Pour Girard, donner une tribune à Bourassa à Ottawa, dans un lieu aussi symbolique que l’Institut, équivalait à accueillir un agitateur dans le sanctuaire même de l’ordre et de la foi.

Face à cette pression cléricale, l’Institut canadien-français d’Ottawa annule la conférence, provoquant une onde de choc dans les milieux intellectuels. Bourassa répond avec vigueur dans Le Devoir, dénonçant une censure cléricale, une atteinte à la liberté de pensée, et une soumission honteuse aux forces conservatrices locales.

Cette querelle dépasse les deux hommes. Elle révèle une fracture profonde au sein du Canada français: d’un côté, un nationalisme religieux et impérialiste encore dominant à Ottawa ; de l’autre, une vision plus laïque, plus critique, qui prend racine au Québec. Elle souligne aussi le poids du clergé sur les institutions francophones en Ontario, à une époque où l’autonomie intellectuelle peine encore à s’imposer.

L’épisode marque un tournant: il signale le début d’une lente émancipation des milieux francophones hors Québec face à l’influence religieuse, et confirme Henri Bourassa comme un symbole de résistance à la pensée unique — même parmi ses propres compatriotes.

Deux combats, une langue
tensions entre les francophones du Québec et des autres provinces

Depuis plus d'un siècle, les Canadiens français du Québec et ceux de l'Ontario mènent, chacun à leur manière, une lutte pour préserver leur langue et leur culture. Pourtant, bien qu'ils partagent une même origine et un même attachement au français, leurs combats n'ont pas toujours été compatibles. Pourquoi ? Parce qu'ils ne vivent pas la même réalité, ni la même urgence.

Au Québec, les francophones sont majoritaires. Cela leur donne une force politique, culturelle et institutionnelle qui leur permet de façonner une société en français, sur un territoire où ils peuvent affirmer une identité nationale forte. Leur combat est souvent tourné vers la consolidation de l'État québécois, la protection de la langue dans l'espace public et l'élargissement des pouvoirs provinciaux.

En Ontario, c'est une toute autre histoire. Les francophones y vivent en situation minoritaire. Ils doivent lutter pour conserver ce qu'ils ont: des écoles, des services en français, une visibilité. Leur survie culturelle dépend souvent du bon vouloir des gouvernements provinciaux ou de l'intervention d'Ottawa. Pour eux, chaque mot en français affiché sur un édifice public est une victoire.

Ces différences ont souvent mené à des malentendus, voire à des tensions. Un exemple marquant est la crise du Règlement XVII, en 1912, lorsque l'Ontario a imposé de sévères restrictions à l'enseignement en français. Alors que les Franco-Ontariens manifestaient pour défendre leurs écoles, le Québec s'est divisé: certains, comme Henri Bourassa, ont pris leur défense avec ferveur, tandis que d'autres, comme Rodolphe Girard, jugeaient plus prudent de ne pas trop s'en mêler.

Girard pensait que les intérêts du Québec risquaient d'être compromis en s'impliquant dans un conflit extérieur. Il craignait d'attiser les tensions avec la majorité anglophone et de nuire aux relations interprovinciales. Pour Bourassa, au contraire, l'unité des Canadiens français, peu importe la province, était une question de principe. À ses yeux, on ne pouvait défendre la langue ici en l'abandonnant ailleurs.

Ces visions opposées sont revenues à plusieurs reprises dans l'histoire. Tandis que les

Franco-Ontariens réclamaient le soutien du Québec pour obtenir des services en français, plusieurs voix québécoises ont hésité à intervenir, préférant concentrer leurs efforts sur leur propre territoire. D'un côté, la volonté de bâtir une nation forte au Québec. De l'autre, celle de maintenir vivante une présence francophone à l'extérieur du Québec, souvent avec peu de moyens.

Aujourd'hui encore, cette dualité persiste. Bien sûr, la solidarité existe, et des campagnes communes ont vu le jour. Mais la différence de statut – majorité au Québec, minorité ailleurs – crée inévitablement des priorités différentes. Le combat pour la langue française n'est pas le même selon qu'on la défend de l'intérieur d'un bastion ou sur une ligne de front.

Reconnaître cette réalité, ce n'est pas céder au découragement. C'est au contraire la première étape vers une solidarité mieux adaptée, plus respectueuse des contextes. Si les francophones du Québec et de l'Ontario peuvent parfois sembler marcher sur des routes parallèles, il leur reste la possibilité de se tendre la main, quand l'histoire les invite à marcher côte à côte.

- Marcel Martel, Le deuil d'un pays imaginé: Rêves, luttes et déroutes du Canada français (1867-1970)

Linda Cardinal, Les minorités francophones et la fragmentation de l'espace public canadien

SAYS MEETING WAS A DIRECT PROVOCATION

Well Known French Canadian Says Bourassa Not Backed by French as Whole.

Mr. Rodolphe Girard, a prominent French-Canadian citizen, who is a noted playwright and author, and was also president of the French-Canadian Institute for five years, in an interview with The Citizen stated that he considered the Bourassa meeting last night was a direct provocation to the English residents of the Capital, in the manner in which it was conducted. He stated further that Mr. Henri Bourassa should never have been invited to speak in the Capital at the present time, in any event.

"As a well known representative of the French-Canadian element in Ottawa, I wish to state," said Mr. Girard, "that whatever Bourassa, Fournier, the editor of L.Action Sociale, Sam Genest or Dr. Freeland may say, they do not voice the sentiments of French-Canadians as a body. I consider the fact that Dr. Freeland presiding over the meeting, with Mr. Sam Genest in close attendance, was a direct provocation offered to the English residents of the city, and that the latter are not to be blamed for the manner in which they recognized and resented the provocation. I am thoroughly in accord with the principle of British fair play, but consider that this is not the time or occasion for Mr. Bourassa to air his views in the Capital. As a French-Canadian and a representative of the race, I wish to state that we, as a body, are behind Great Britain and France in this fight which is one of civilization against barbarism. If Bourassa, Genest, Fournier and others seek to make capital or commercialize their unpatriotic utterances, they are not backed up by French-Canadians as a whole."

The Ottawa Citizen (17 décembre 1914)

L'Institut canadien proteste contre les rebuffades des avancées et des prétentions burlesques de l'auteur, Rodolphe Girard

Les directeurs de l'Institut-Canadien-français n'ont pas voulu laisser passer, sans protestation, les paroles ignobles et déshonorantes que son ex-président, Rodolphe Girard, faisait publier dans le "*Citizen*", hier soir, lançant de la boue, à l'instar des polissons, non pas seulement à M. Bourassa, mais à toutes les personnes qui voulaient l'entendre.

L'action de l'Institut Canadien-français mérite des félicitations que nous lui offrons de tout cœur. Voici la résolution adoptée par les directeurs de l'Institut à une assemblée tenue, hier soir, le 17 courant: "Afin de dégager la responsabilité de l'Institut canadien-français, il est résolu que l'on demande aux journaux de dire au public que l'Institut réprouve les paroles prononcées par M. R. Girard, en présence d'un représentant du Citizen. En plus l'Institut déclare que M. Girard n'était nullement autorisé à se prononcer sur l'incident Bourassa, et enfin que M. Girard ne représente pas l'opinion des Canadiens français."

Signé, O. Campeau, Secrétaire

Le Droit (18 décembre 1914)

Lettre de Rodolphe Girard envoyé au Devoir pour publication

Monsieur le Directeur,

Je fais appel à votre esprit de justice pour publier la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Votre journal et Le Droit d'Ottawa ne m'ont pas épargné les éloges. Et cependant, laissez-moi vous dire en peu de mots que les feuilles anglaises ont mal reproduit ma pensée, du moins en partie. Je vous prie donc de publier l'interview qui suit et qui est extraite d'un quotidien de Montréal.

M. Rodolphe Girard a parlé ainsi à un de nos représentants: Certains journaux anglais ont reproduit un interview de moi au sujet de l'assemblée de M. Bourassa à Ottawa. Comme mes paroles ont été mal rapportées, je désire déclarer que l'on aurait dû, conformément à la liberté de parole et ou "fair play" britannique, laisser parler M. Bourassa.

Ce qui n'empêche que ce fût une grande erreur d'avoir invité M. Bourassa ce soir-là au Russell et une plus grande pour ce monsieur d'avoir accepté.

Ce n'est pas quand la vie de la France et de l'Angleterre sont en jeu, la civilisation menacée, que l'on doive s'attarder à des déclamations académiques. D'autant plus que peu s'en est fallu l'autre soir qu'il y eût une émeute des plus graves. Nous sommes à un tournant de l'histoire où il faut plus que jamais que les deux grandes races qui vivent au Canada sympathisent de toute âme et se donnent cordialement la main.

J'avais demandé au "Citizen" et au "Mail" de corrigé mes paroles dans ce sens j'ignore si on l'a fait. Le "Droit" dit que les dames ont protesté contre mes sentiments et que certaines d'entre elles préfèreraient se faire Prussiennes plutôt que de me tenir pour un représentant de la race.

J'ai tellement d'admiration pour les Canadiennes françaises que pour rien au monde je ne les voudrais se convertir en Allemandes. Pour prévenir ce malheur, je jurerais de garder un silence éternel. J'espère qu'après ces explications l'incident sera clos.

Vous remerciant de votre courtoisie, monsieur le Directeur, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Rodolphe Girard
Le Droit (23 décembre 1914)

FAIR-PLAY BRITANNIQUE OU RÉGIME ALLEMAND ?

LES BOCHES D'OTTAWA-SAVERNE

Devant les nombreuses protestations des citoyens de la Capitale, le département de la Milice ordonne une enquête sur la participation des soudards en khaki à l'assemblée du Russell.—Le "Free Press" relate que la soldatesque d'Ottawa n'en est pas à ses premiers exploits; des groupes de militaires viennent en ville chaque soir, se paient de copieuses libations puis effrayent les femmes et battent les citoyens.

ARTICLES ENERGIQUES DU "TEMPS" ET DU "DROIT".—UNE LETTRE PUBLIQUE AU PREMIER MINISTRE

Le Devoir (18 décembre 1914)

1915: L'Institut invite Lionel Groulx et Sir Wilfrid Laurier

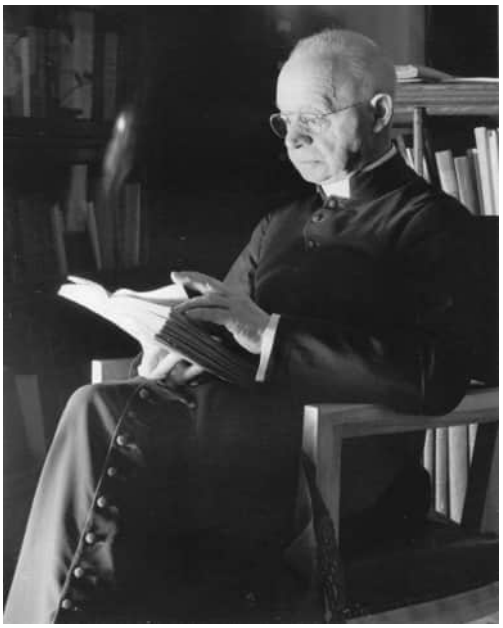

Lionel Groulx

LG: C'est encore vers le même temps, en 1915 ou en 1916, qu'il m'est donné de revoir le grand homme (*Sir Wilfrid Laurier*), mais cette fois, de beaucoup plus près. L'Institut canadien-français d'Ottawa m'invite à donner une conférence sous ses auspices. Elle aura lieu dans une salle du Château Laurier. Et je ne sais trop pourquoi — pour corser évidemment sa publicité et s'attirer plus de monde — l'Institut invite sir Wilfrid à présider la conférence. Frais émoulu du petit milieu de Valleyfield, je ne suis guère habitué à pareils honneurs. Aussi est-ce un peu tremblant que, ce jour-là, vers quatre heures et demie de l'après-midi, je fais mon entrée au Château. Tout un monde en grande toilette s'y trouve et cause dans la salle d'entrée. À peine ai-je fait quelques pas, cherchant quelqu'un de l'Institut, qu'un majestueux vieillard se détache du groupe et s'en vient vers moi:

WL: Vous êtes le conférencier ?

LG: Hélas, je le suis.

WL: Pourquoi, hélas? Voyez tout ce monde qui est venu vous entendre.

LG: Et d'abord pour entendre le président.

Je note la simplicité de l'homme, une amabilité sans apprêts, sans contrainte. Il sait qu'hier encore j'étais professeur à Valleyfield. En homme habile, il porte tout de suite de ce côté la conversation. Et c'est ce jour-là qu'il me tient, sur les humanités gréco-latines, les propos que j'ai quelque fois rapportés:

WL: Où en est-on, dans nos collèges du Québec, au sujet des humanités classiques?

Et sans me donner le temps de répondre, sir Wilfrid reprend:

WL: Vous savez, je suis libéral en politique; mais je suis resté résolument conservateur en matière d'enseignement. Ici, à Ottawa, j'occupe un excellent poste d'observation. J'écoute les orateurs anglais et français: ce qui me permet de juger des deux cultures.

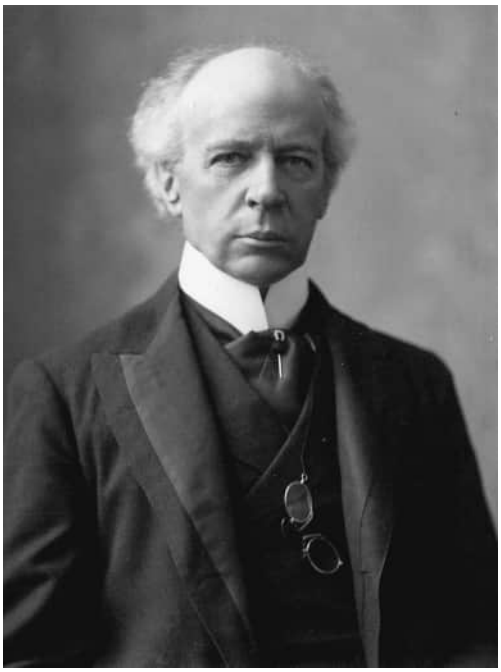

Sir Wilfrid Laurier

Or, je puis en témoigner: pour l'ordonnance du discours, pour la souplesse de la dialectique et pour la correction de la forme, les debaters canadiens-français l'emportent d'emblée sur leurs collègues anglo-canadiens.

Et comme je lui fais observer que toutefois nos parlementaires prennent une part assez mince dans les principaux débats des Chambres, en particulier sur les questions économiques: questions de finance, de commerce, de transport, etc..

WL: Ceci, me réplique-t-il, c'est une autre affaire. Nos hommes publics auraient besoin — c'était en 1915 et 1916 — d'une plus solide formation en sciences économiques. Mais la chose regarde nos universités et non point nos collèges. Je voudrais que nos collèges, insiste-t-il, ne suppriment, dans leurs programmes, ni une ligne de latin, ni une ligne de grec...

Je fais ma conférence passablement réconforté par ce cordial accueil. J'ai choisi pour sujet: “La littérature canadienne-française et la survivance nationale”, panorama ramassé de mon enseignement sur la matière à Valleyfield.

Mes Mémoires tome I 1878 - 1915. Lionel Groulx (1970)

Le Château Laurier, Ottawa, 1912

1916 - 193x: La Bonne Entente

Arthur Hawkes[1]

John Milton Godfrey[2]

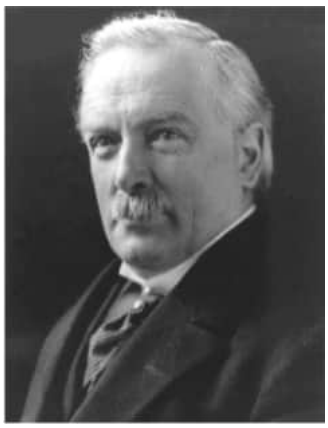

David Lloyd George[3]

Fondé en 1916, au plus fort de la Première Guerre mondiale, le refus de la conscription au Québec, en pleine tourmente du Règlement 17, **M. Arthur Hawkes**, est le principal fondateur du mouvement "La Ligue Bonne Entente" qui visait à promouvoir la compréhension et la coopération entre Canadiens francophones et anglophones. Durant l'été 1916, plusieurs messieurs en Ontario constatèrent qu'un service national efficace en temps de guerre exigeait une meilleure entente entre Canadiens anglais et Canadiens français. Il fut clairement reconnu qu'il n'appartenait aucunement à l'Ontario d'influencer le recrutement ou les efforts de guerre au Québec, cette responsabilité demeurant entièrement celle des citoyens de cette province.

M. John Lloyd Godfrey proposa alors de favoriser une meilleure compréhension mutuelle au moyen d'une délégation d'environ cinquante représentants ontariens se rendant au Québec pour rencontrer un nombre équivalent de Canadiens français. Le but n'était pas de régler des controverses en suspens, mais d'examiner la possibilité de créer une atmosphère plus amicale, condition préalable à tout règlement durable. Cette approche anticipait, en substance, la déclaration récente du premier ministre **David Lloyd George** à propos de l'Irlande: la réussite dépend d'abord de "l'atmosphère" dans laquelle s'engagent les parties.

Après un échange franc et amical sur la situation interraciale, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: "Nous, Canadiens de langue française et anglaise, réunis en conférence pour promouvoir l'unité nationale, ayant établi, par des relations amicales, un respect mutuel et la conviction ferme de l'iniquité de la grande majorité des deux groupes, déclarons notre croyance inébranlable qu'il n'existe pas, et n'existera jamais, au Canada, de question entre les deux races qui ne puisse et, à bon droit, ne doive être réglée à l'amiable et équitablement, de manière à donner satisfaction à la grande majorité des intéressés."

Lors de la mise au point du programme, les milieux manufacturiers accueillirent particulièrement l'initiative; la délégation comptait un grand nombre de dirigeants de l'industrie. Dans les Provinces maritimes, l'intérêt fut tel qu'une délégation spéciale vint du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, et un délégué du Manitoba se joignit également au groupe.

Sir George Garneau[4]

Au banquet de Sherbrooke, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: que Sir George Garneau et M. John Milton Godfrey nomment un comité chargé d'organiser la visite de retour en Ontario et de créer une organisation permanente pour promouvoir la bonne volonté entre les races au moyen d'échanges de conférences sur des sujets d'intérêt commun, de la diffusion dimprimés et de la circulation d'informations interprovinciales par l'entremise des établissements d'enseignement.

The Bonne Entente: How it began; what it has done and it's immediate programme (3 novembre 1924)

S'il n'a pas réussi à transformer profondément les structures politiques de son époque, il a laissé un héritage moral et symbolique important: celui d'un Canada fondé sur le respect et la reconnaissance mutuelle.

Arthur Beauchesne[5]

Dans le numéro de décembre 1924, des "Annales", organe de l'institut canadien-français d'Ottawa, M. Arthur Beauchesne continue: "La lutte pour la reconnaissance de nos droits est devenue une petite guerre de guérillas tandis qu'elle devrait se faire sur une véritable plan de campagne, avec une certaine stratégie et sous le commandement de quelque chef sage, énergique et prudent. Il nous faut un chef qui parle au nom de nous tous, qui soit au-dessus des coteries et qui possède le doigté et le sens diplomatique voulus pour gagner notre cause sans casser les vitres."

Le Droit (14 avril 1924)

Lors de leur assemblée annuelle tenue hier soir à l'Institut canadien-français d'Ottawa, sur la proposition de M. T. T. H. Burns, les membres de la "Ligue de la bonne entente" ont envoyé un télégramme au président de la célébration de la "bonne entente" qui se tient actuellement à Québec, afin d'exprimer l'appréciation de la ligue locale pour cette splendide initiative et de formuler des vœux de plein succès. Mme Lorans, présidente française, dans son allocution annuelle, a rendu hommage aux membres dévoués de la ligue qui n'avaient pu être présents et a déclaré que les membres pouvaient être très satisfaits du travail accompli au cours de l'année écoulée.

Mme Lorans déclara qu'elle avait préconisé la méthode suivie à Londres et à Paris, où des cercles de correspondance avaient été établis. Mme René de Salaberry compléta cette déclaration en indiquant que des familles anglaises et françaises accueillaient mutuellement les enfants des unes et des autres dans leurs foyers pour l'étude du français, et que cette initiative s'avérait des plus bénéfiques.

The Ottawa Citizen (31 janvier 1925)

Une assemblée générale de la Ligue Bonne-Entente s'est tenue hier soir dans les salles du club de l'Institut franco-canadien, sous la coprésidence de Mme Charles Stewart, épouse du ministre de l'Intérieur, et de Mme Lorans.

L'assistance était nombreuse, et les rapports des divers comités ont montré que des progrès très satisfaisants avaient été réalisés dans tous les domaines d'activité de la société.

Un accent particulier a été mis sur les efforts du comité de pétition en faveur de l'enseignement du français dans certaines écoles publiques. Mme N. B. McLean a indiqué que plus de 300 personnes avaient signé des pétitions à cet effet, et Mme E. J. Bunel a déclaré que les protestants francophones, nombreux dans la ville, désiraient vivement que leurs enfants puissent recevoir un enseignement en français, en contrepartie des impôts que leurs parents versent pour l'entretien des écoles.

The Ottawa Citizen (11 mars 1925)

[1] Arthur Hawkes (1871-1933) était un écrivain, journaliste et homme public d'origine anglaise établi au Canada, principalement à Ottawa. Arrivé d'Angleterre à l'adolescence, il s'est imposé comme un ardent défenseur de l'unité canadienne à une époque marquée par de fortes tensions entre francophones et anglophones.

[2] John Milton Godfrey (1871-1943) fut une figure marquante de la vie publique ontarienne du début du XXe siècle. Juriste respecté, il occupa le poste de juge à la Haute Cour de l'Ontario, mais son influence s'étendait bien au-delà des tribunaux. Homme de conviction et de devoir, il s'impliqua activement dans les affaires sociales et nationales du Canada à une époque de profondes divisions.

[3] David Lloyd George (1863-1945) fut l'un des plus influents hommes d'État du Royaume-Uni au XXe siècle. Il se distingua très tôt par son éloquence, son sens politique et sa détermination à défendre les classes populaires. Avocat de formation, il entra en politique comme député libéral en 1890 et devint rapidement une voix puissante pour les réformes sociales et la justice économique.

[4] Sir Jean-Georges Garneau (1864-1944) fut l'un des citoyens les plus respectés de la ville de Québec au tournant du XXe siècle. Ingénieur, professeur, homme politique et administrateur, il incarna l'esprit d'ouverture et de modernisation d'une capitale en pleine transformation. C'est justement dans cet esprit de réconciliation qu'il entretint des liens étroits avec la Ligue de la Bonne Entente, un mouvement né pendant la Première Guerre mondiale pour favoriser la compréhension entre Canadiens français et anglais.

[5] Arthur Beauchesne (1876-1959) fut l'une des grandes figures intellectuelles et administratives du Canada de la première moitié du XXe siècle. Beauchesne entra en 1912 au ministère fédéral de la Justice, puis gravit les échelons de la fonction publique jusqu'à devenir greffier de la Chambre des communes, poste qu'il occupa de 1925 à 1949. En 1933, la Ligue l'invita à donner une conférence à Ottawa sur un thème de son choix — un geste qui témoigne de la reconnaissance de son influence et de la proximité de ses convictions avec celles du mouvement. Ses écrits et interventions publiques, centrés sur la modération, la courtoisie politique et l'unité civique, incarnaient l'esprit même de la "bonne entente": le refus des extrêmes, le respect des différences et la recherche d'un terrain commun au service du pays.

1918 à 1920: L'Institut, ayant quitté son local au théâtre Princess, loue un local dans l'édifice du Monument National, rue George, angle Dalhousie

L'Institut canadien-français d'Ottawa sollicite de ses membres et du public en général un emprunt de $8,000 portant un intérêt de 5 1-2 pour cent payable annuellement et remboursable le 15 janvier 1925 ou plus tôt au choix de l'Institut. Coupures de $10, $25 et $100. Le produit de l'emprunt servira à payer les changements à faire aux salles de l'Institut, sur la rue Rideau, à acheter une table de billard anglais, un piano, de nouveaux meubles, etc, et à créer pour les Canadiens français un club moderne et confortable qui servira à promouvoir les rassemblements sociaux et littéraires ainsi que les mouvements patriotiques et nationaux. Après sept jours de campagne, on est parvenu à recueillir plus de $6,000 que l'on avait fixé comme objectif minimum.

Le Droit (12,24 décembre 1919)

1919 à 1920: Ligue des Droits du Français et l'Action Française

Vol. VI-No 2 — 20 sous — Août 1921

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX

SOMMAIRE

L'Action française — Mot d'Ordre:—La semaine sociale de Québec ... 449
Beaudry Leman — Les institutions de crédit ... 450
Gustave Baudouin — A la "Coulée Jean Grou" ... 465
Joseph Bruchard — Faisons-nous connaître en Europe 471
Père Alexis, cap. — L'Église catholique au Nord-Ouest 486
Marcelle Gagnon — "L'Épopée de 1660 racontée à la jeunesse" ... 493
Un Sauvage — Agression des Fénians ... 495
x x x — La vie de l'*Action française* ... 502

Partie documentaire :

Discours au parlement de Winnipeg: M. Joseph Bernier; Allocution a la salle Saint-Sulpice : M. Antonio Perrault ... 508

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

360, rue St-Denis

MONTRÉAL

La Ligue des droits du français (1913-1921) est une association créée à Montréal afin d'encourager le respect et l'utilisation de la langue française au Québec et au Canada.

Durant toute son existence, L'Action Française se fera le défenseur de la langue, de l'histoire, des droits constitutionnels et de la culture des Canadiens français. Sur le plan économique, elle encouragera ceux-ci à s'approprier une part plus grande de l'économie, et à le faire par des moyens qu'ils peuvent contrôler création de petites entreprises, encouragement aux entrepreneurs canadiens français, mise de l'épargne au service de l'économie canadienne-française, développement régional, préoccupation pour l'instruction.

La première de ces oeuvres, c'est la fondation de la revue "*L'Action Française*". De toutes les revues qui se publient au Canada, elle contribue sa très large part à entretenir dans notre population l'amour de notre langue et la défense de ses droits.

Les conférenciers ont tous été des canadiens français de grand talent et les travaux fournis par ces conférenciers sont de toute première valeur. Une autre série de conférences portant sur divers sujets est organisée par l'Institut Canadien français d'Ottawa, sous le patronage de l'Action française. Ces séances marqueront un premier et un grand pas dans la voie de l'action par la parole à laquelle nous entendons nous dévouer pour faire connaître et étendre notre œuvre à l'extérieur.

Nous nous étions mis à la disposition de nos amis: l'Institut canadien-français d'Ottawa est venu frapper à notre porte et c'est avec grand plaisir, inutile de le dire, que nous lui avons prêté notre modeste collaboration. MM. Emile Miller, secrétaire adjoint de la Société Saint-Jean-Baptiste et professeur de géographie canadienne à l'Université de Montréal, parlera de "l'histoire et de la géographie canadienne", en novembre; M. Jean Désy, diplômé de l'école des Sciences politiques de Paris, professeur aux Hautes Études,

parlera, lui, de "*la plus Grande-Bretagne*", en décembre, et M. Léon Lorrain, notre distingué collaborateur, a pris pour sujet "*les trois anglicismes*". Il parlera en janvier.

La ville d'Ottawa aura, cette année, une bonne partie des conférences de l'Action Française. C'est à l'Institut canadien-français, que le public d'Ottawa sera redevable de cette belle initiative si en rapport avec le mouvement général des idées et des sentiments dans le Canada français.

Comme nos lecteurs l'ont déjà vu, dans quelques notices parues dans "*le Droit*", la semaine dernière, les arrangements ont été faits pour qu'une bonne partie des conférences données sous les auspices de l'Institut canadien-français soient faites, cette année, par les conférenciers de "*l'Action Française*". Nous ne saurions trop féliciter l'Institut canadien-français pour cette initiative profondément patriotique et nous espérons que le public d'Ottawa saura prouver son appréciation en assistant en grand nombre à ces conférences.

Une entreprise de ce genre ne se fait pas sans un certain montant de dépenses, surtout quand les conférenciers doivent venir d'une distance assez considérable. Aussi, pour que le succès de cette première série de conférences de "*l'Action Française*" à Ottawa soit assuré dès le commencement, l'Institut canadien-français a décidé de procéder par abonnements plutôt que par billets spéciaux pour chaque conférence.

Il y aura six conférences, comme on pourra le voir ailleurs dans le présent numéro. Les billets pour les six conférences seront d'une piastre et d'une piastre et cinquante sous. Ces derniers billets permettront au porteur de se faire accompagner d'une autre personne. Il y aura, dans la salle autant de sièges réservés qu'il y aura de cartes vendues et nous sommes convaincus d'avance que le public d'Ottawa s'empressera de prouver à l'Institut canadien-français que son initiative est hautement appréciée et que la population française de la capitale saura goûter, avec autant d'empressement que celle de l'île Montréal, les conférenciers de grande valeur qui viendront nous entretenir de sujets intéressants et pratiques. Nos lecteurs pourront voir les détails du programme dans une autre page et "le Droit" les tiendra au courant de tous les progrès que fera ce mouvement éminemment patriotique.

Le Droit (11 novembre 1919)
Le Québec a charge d'âmes: L'Action française de Montréal et les minorités françaises, 1917-1928,
Michel Bock (2001)
L'Action française (janvier 1918, octobre 1919, février 1920)

1920 (8 avril) à 1956: Cette épreuve naît aussi un nouvel élan

Le récit prend un tournant dramatique avec ce terrible incendie qui ravagea son immeuble de style Second Empire en 1887. Cet événement marquant, véritable choc pour la communauté, ne fut pas qu'une perte matérielle: il effaça en quelques heures une part précieuse de la mémoire collective, d'archives, de livres et de repères patiemment accumulés au fil des ans. L'édifice, longtemps symbole de stabilité, fut réduit en cendres, laissant les membres devant un vide à la fois tangible et symbolique.

Mais de cette épreuve naît aussi un nouvel élan. La douleur de la perte ne fit que raviver l'attachement à l'institution et galvaniser les efforts de reconstruction. C'est ainsi que le lecteur découvra l'aboutissement de cette résilience dans les pages suivantes: un nouveau lieu, au cœur de la rue Rideau, qui accueillera l'Institut pendant 36 années consécutives. Cette stabilité retrouvée, inespérée après le désastre, témoigne de la force de volonté de ses membres et de leur foi indéfectible en la mission de l'Institut.

1920 (8 avril) à 1956: L'Institut s'installe aux deuxième et troisième étages de l'édifice de la Banque de Nouvelle-Écosse au 123 rue Rideau

Ouverture officielle des nouvelles salles de la société. L'Institut entre dans une nouvelle ère sous les augures les plus promettants. Les membres de l'Institut canadien-français ont inauguré officiellement, hier soir, les nouvelles salles de leur société. À cette occasion, époque décisive dans l'histoire de l'Institut, on a tenu une assemblée générale sous la présidence de M. Arthur Paré, président de la société. À cette réunion l'Institut s'est comme rajeuni.

Discours de M. Paré. Il remercia aussi la presse qui a habilement appuyé les organisations du mouvement. Le Droit, dit-il, nous a généreusement accordé l'hospitalité de ses colonnes et nous l'en remercions. Ce journal est une œuvre essentiellement canadienne-française comme l'est l'Institut.

M. Paré rappelle les progrès déjà réalisés par la section littéraire et scientifique. Il invite les membres à assister davantage aux réunions de cette section. Et il termine en rappelant aux membres la devise de l'Institut canadien-français "*Travail et Concorde*" devise qui a fait sa vigueur dans le passé et qui sera pour l'avenir un gage assuré de succès et de prospérité.

Le Droit (5 mars 1920)

1920 - 1921: L'Annuaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa

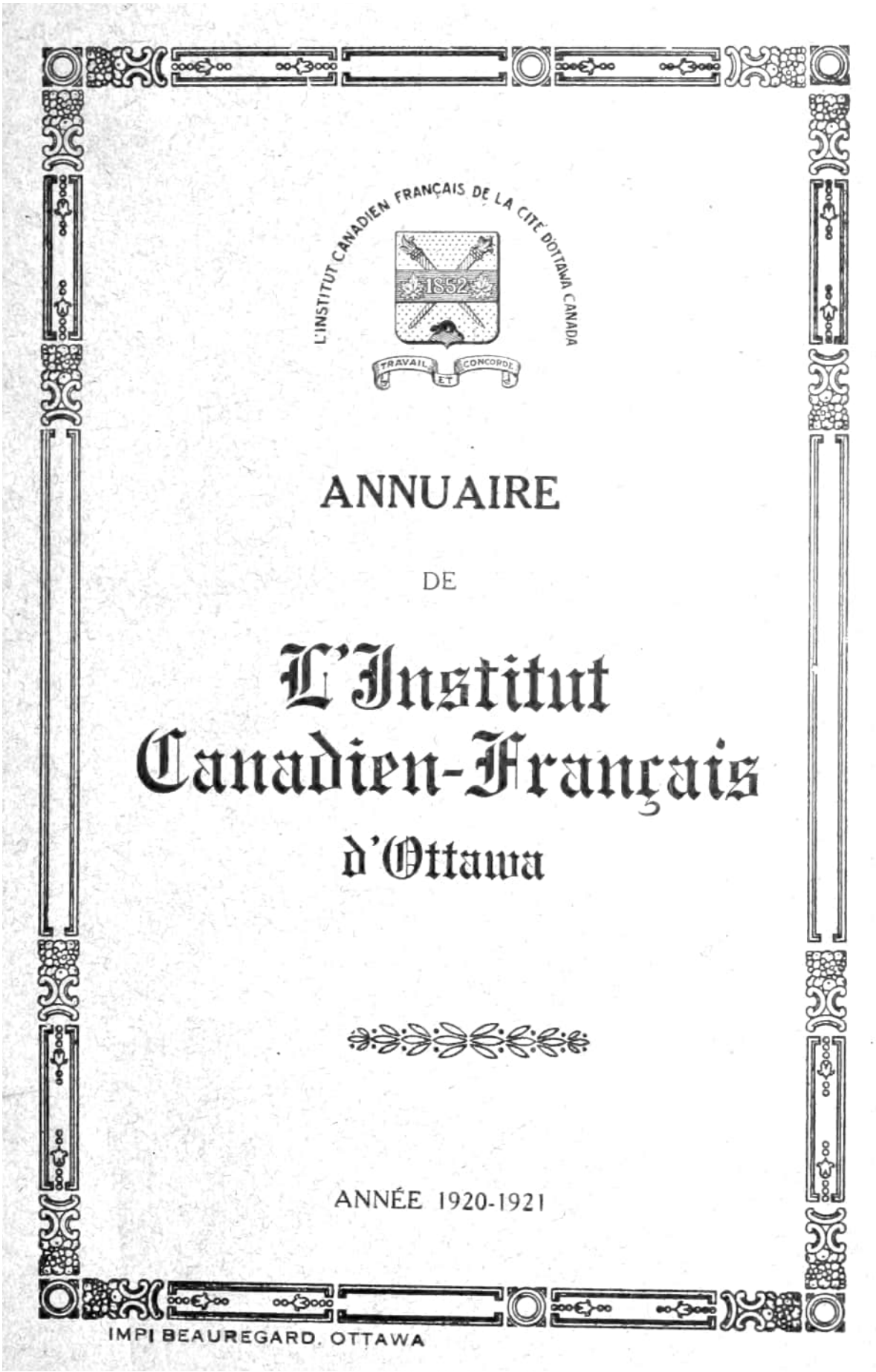

L'exercice 1920-21, le premier complètement écoulé dans notre nouveau local, 123 rue Rideau, est un grand succès, il répond bien aux promesses du début. Nos travaux littéraires et scientifiques ont augmenté, notre bibliothèque et salle de lecture, objet spécial de nos soins, a été très fréquentée, nos salles d'amusements ont réuni un nombre considérable de nos compatriotes; nos finances sont dans un état florissant en dépit de fortes dépenses requises pour poursuivre d'une façon aussi complète nos fins intellectuelles; nous avons continué de jouer le rôle qui nous convient dans notre vie nationale.

Les rapports des officiers soulignent les activités de notre Institut et, indirectement, disent aux membres et au public en général combien nous devons être reconnaissants pour le dévoûment de ces messieurs qui s'imposent une aussi rude tâche dans le seul but d'aider l'Institut à jouer le rôle qui lui convient. Tous nous comptons sur une seule récompense, le succès de notre bonne vieille institution.

L'Institut a été le centre de ralliement des vétérans canadiens français de la grande guerre; nous faisons des vœux pour que sorte de ce ralliement une association qui fera honneur à la race et tiendra en évidence les mérites et les aspirations de nos braves.

Parmi les changements à notre Constitution faits cette année, je note quelques retouches à la description de notre écusson. Monsieur Régis Roy, héraldiste bien connu, avait remarqué des fautes et a bien voulu nous prêter son concours bienveillant pour leur correction. Ayant obtenu l'assentiment de l'assemblée générale nous avons décidé de procéder en gardant les attributs essentiels: castor, feuilles d'érable, flambeaux et devise: nous avons adopté l'écu français pour bien marquer nos origines, puis nous avons ajouté le millésime 1852, année de notre fondation, vu que notre longue existence devient un trait distinctif dont il y a lieu de se glorifier.

La description de nos armes et termes héraldiques est maintenant comme suit: d'or à deux flambeaux de gueules en sautoir accompagnés en pointe d'un castor au naturel sur une terrasse de sinople: à la fasce d'azur brochante, chargée du millésime 1852, accosté de deux feuilles d'érables d'or: supporté par une banderole portant la devise: *TRAVAIL ET CONCORDE*. Les mots*: INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS DE LA CITE D'OTTAWA* font cercle autour de ces emblèmes.

Arthur Paré, Président
Ottawa, le 31 août 1921

1920 - 1921 Annuaire: Conférences et essais par les membres de l'Institut

- 7 octobre 1920: "*Tour de France en 30 minutes*" par le major Gustave Lanctôt, archiviste-adjoint du Dominion.
- 2 novembre, 1920: "*Méthode de calcul rapide*" par F. J. Audet, historiologue, archiviste fédéral.
- 5 novembre 1920: Considération sur l'ouvrage de M. Edouard Montpetit. "Au service de la tradition française" par M. Louvigny de Montigny, homme de lettres, traducteur au Sénat.
- 8 novembre 1920: Considération sur le dernier ouvrage de l'abbé Lionel Groulx. "Lendemain de complète" par M. le major Gustave Lanctôt.
- 15 novembre 1920: M. Louis Joseph de la Durantaye, avocat, esquisse notre poétique de demain.
- 22 novembre 1920: "*Le journal des de Concourt*" par M. Arthur Beauchesne, greffier-adjoint à la Chambre des Communes.
- 29 novembre 1920: Un conte de fée canadien, par M. Régis Roy, historiologue.
- 6 décembre 1920: "*Le moment psychologique de la conquête*" par M. Edgar Boutet, nouvelliste au "*Droit*."
- 13 décembre 1920: M. Léon Gerin, économiste, traducteur du Hansard. parle des milieux et types sociaux de la conquête.
- 20 décembre 1920: M. Jules Tremblay, poète, fonctionnaire au Sénat, lit sa notice historique de l'hôpital de la rue Water.
- 10 janvier 1921: Essai sur le Droit international lu par un membre qui désire garder l'anonymat.
- 17 janvier 1921: M. Noël Chassé, avocat, présente une étude sur Foch, le Maréchal de France.
- 19 janvier 1921: Conférences au Château Laurier par des invités. M. le major Olivar Asselin, publiciste de Montréal, chevalier de la Légion d'Honneur, traité de "*l'enseignement de l'anglais et de la conservation du français*."
- 24 janvier 1921: M. Paul G. Ouimet, critique musical et baryton très estimé, donne un récital.
- 31 janvier 1921: M. Ernest Sénécal avocat, fait une causerie sur "*l'image*.''
- 7 février 1921: Organisation scientifique du travail par M. A. H. Beaubien, traducteur au Ministère des Travaux publics.

- 13 février 1921: M. Arthur Beauchesne répète à l'Institut Jeanne d'Arc sa conférence sur les frères de Concourt.
- 14 février 1921: M. Claude Melanson. correspondant parlementaire de la “Presse”, parle de l'après guerre en Europe centrale.
- 21 février 1921: “Impression d’un ethnographe en voyage chez les Tsimshians” par M. Marius Barbeau, ethnographe au Ministère des Mines, membre de la Société Royale.
- 26 février 1921: Conférences au Château Laurier par des invités. M. Henri d'Arles, (abbé Beaudé) parle de la “littérature canadienne.”
- 28 février 1921: Herman-Witsius Ryland, par M. F. J. Audet, des Archives fédérales.
- 16 mars 1921: “La Chanson” par M. Oscar Paradis, avocat, traducteur aux Communes.
- 10 avril 1921: M. Léon Gérin répète à la salle Jeanne d'Arc pour le grand public sa conférence sur “Milieux et types sociaux à l'époque de la conquête.”

BILAN—1920-1921

Caisse, en banque	758.79	Billets payables	1.247.42
Fonds de Réserve	4,504.67	Comptes payables	1,403.12
Billets recevables	85.00	Obligations	7,348.00
Comptes	448.53	Intérêts sur obligations	194.17
INVENTAIRES:		ACTIF NET	13,039.87
Stock	1,893.09		
Billards	3.381.63		
Bibliothèque	420.00		
Mobilier-salles	5.453.10		
Mobilier-chambres	2,521.90		
Installation	3,187.49		
Fixtures	578.38		
	23.232.58		23.232.58

L'élite canadienne-française assiste à la réception

M. le juge Louis-Philippe Brodeur

L'élite de la population canadienne-française d'Ottawa s'est donné rendez-vous, hier après-midi, à la réception que donnait l'Institut Canadien-français; à l'occasion de l'inauguration officielle des nouvelles salles de la société. M. le juge L. P. Brodeur de la Cour Suprême et Mme Brodeur président et présidente d'honneur ainsi que M. et Mme Arthur Paré président recevaient dans le magnifique salon de la société.

R. A. Graziadei's Orchestra

Pronounced Grazzy-Addy

Music Furnished for Concerts Balls Parties Receptions Etc.

Irresistible Dance Music

Private Violin and Flute Lessons

Small or Large Orchestra

63 St. ANDREW STREET - Phone Rideau 1441

Plus de deux cents personnes ont tenu à témoigner à la plus vieille société de la capitale, leur sympathie et leur admiration. Les membres l'Institut assistaient en grand nombre. Dans la salle du conseil, on servit le thé. L'orchestre Graziadei exécuta un joli programme musical.

Les officiers de l'Institut ont reçu de nombreuses félicitations pour le magnifique succès qui a couronné l'entreprise de décembre dernier. Cette réception fera assurément époque dans les annales de l'Institut.

L'Institut Canadien-français, le doyen des sociétés littéraires de la capitale, est entré hier dans une nouvelle ère. Il compte aujourd'hui plus de 450 membres. La section littéraire et scientifique, fondée cette année a accompli un magnifique travail. L'Institut tient à remercier les membres bienfaiteurs, les nombreux souscripteurs à l'emprunt pour l'appui généreux qui lui a été accordé en décembre dernier, et il se propose de se montrer digne de l'hommage qu'il lui a été rendu par la population canadienne-française.

Le Droit (8 avril 1920)

M. Eugène-Lionel Chevrier, président de l'Institut, a assisté au banquet aux huîtres de l'Institut canadien-français, qui s'est tenu cette année à la Bourse du Travail à Hull. Il n'a manqué aucun de ces banquets depuis quarante ans (1885). M. Chevrier a été président de l'Institut pour deux mandats, en 1924-1925 et 1925-1926.

Le Droit (16 novembre 1925)

FÊTE AUX HUÎTRES TRADITIONELLE À L'INSTITUT C.-F.

Plus d'une centaine des plus forts "couteaux" de l'Institut ont tenu à y assister. Les huîtres, toujours succulentes arrosées de bière, dorénavant tempérante et mises en goût par un brin de céleri et un morceau de fromage étaient toute la fête, qui garde toujours sa frugalité et sa bonhommie joviale.

Le droit (22 novembre 1920)

L'INSTITUT DONNE SON CINQUANTIEME BANQUET AUX HUITRES

Le droit (16 novembre 1921)

SIX JEUNES GARÇONS et un homme pour servir les tables au banquet aux huîtres de l'Institut Canadien qui aura lieu samedi le 19 nov. 1921. S'adresser au gardien de l'Institut, 123 Rideau.

264-265

Le Droit. (18 novembre 1921)

1920 (5 novembre): Fondation de l'Association technologique de langue française d'Ottawa

Fondation de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, précurseur de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario; cette association est la plus ancienne du genre au Canada. Elle trouve son origine à l'Institut et ses premières réunions se tiendront à l'Institut.

Le but que poursuit l'association projetée est celui-ci: faciliter l'étude sérieuse et l'emploi raisonné des langues française et anglaise, "*trop maltraitées dans les documents officiels de nature littéraire ou technique*". Mercredi prochain, les adhérents éliront le bureau de l'Association, participeront à la rédaction des statuts, et détermineront diverses questions relevant du travail à faire pour le bien de tous.

Depuis quelque temps les principaux fonctionnaires de langue française d'Ottawa ont été mis au courant de cette association projetée, qui peut faciliter de beaucoup le travail de tous ceux qui font usage de la langue française dans leurs fonctions courantes au service du Gouvernement. Soixante-dix adhésions étalent reçues cette semaine. D'autres viendront sans doute.

M. Louis D'Ornano, traducteur technique au ministère de la Marine, est le fondateur de l'association. Il s'est adjoint pour les débuts des collaborateurs actifs, MM. Arthur Beauchesne, greffier adjoint de la Chambre des Communes; Jobson Paradis, traducteur technique au ministère des Mines, et Jules Tremblay, sous-chef du Journal français de la Chambre.

Le Droit (5 novembre 1920)

Un hommage posthume a été rendu à M. Louis D'Ornano, par la présentation d'un certificat à M. Adélard Chartrand (membre de l'Institut canadien-français d'Ottawa), 83 ans, seul membre fondateur survivant, qui l'a remis à l'Association en souvenir.

Le Droit (13 juin 1969)

1922 (16 mai): Un incendie survient dans une partie des salles de l'Institut

UN INCENDIE DE $20,000 DE PERTES HIER A 4 HEURES

UNE MENACE DE CONFLAGRATION. — PLUSIEURS PERDANTS.

Vers les quatre heures hier après-midi, un incendie, considérable, dont on ne connait pas encore exactement les origines, et qui a fait pour environ $20.000 de dommages, éclatait à l'arrière des entrepôts du magasin Gray and Harvey, marchands de ferronneries, sur la rue William.

Il faisait un vent assez fort et le feu ne tarda pas à se répandre avec une rapidité vraiment déconcertante, à tous les établissements environnants. Il a d'abord été aperçu par plusieurs personnes simultanément, qui donnèrent l'alarme à nos pompiers à différents avertisseurs. Le premier avertissement semble avoir été donné par L. Frédérick, qui se trouvait sur la rue William, en compagnie de, R. Bellemare, dans une voiture, en face du magasin de grains, Blythe et qui aperçut une fumée épaisse s'échapper du toit de l'édifice.

Un incendie de $20,000 de pertes hier à 4 heures. Vers les quatre heures hier après-midi, un incendie, considérable, dont on ne connaît pas encore exactement les origines, et qui à fait pour environ $20.000 de dommages, éclatait à l'arrière des entrepôts du magasin Gray and Harvey, marchand de ferronneries, sur la rue William.

Il faisait un vent assez fort et le feu ne tarda pas à se répandre avec une rapidité vraiment déconcertante, à tous les établissements environnants. Il a d'abord été aperçu par plusieurs personnes simultanément qui donnèrent l'alarme à nos pompiers à différents avertisseurs. Le premier avertissement semble avoir été donné par L. Frédérick, qui se trouvait sur la rue William, en compagnie de, R. Bellemare, dans une voiture, en face du magasin de grains, Blythe et qui aperçut une fumée épaisse s'échapper du toit de l'édifice.

M. Dagenais, employé du Droit, voyant aussi de la fumée et des flammes, à l'arrière, donna aussi l'alarme.

Même avant l'arrivée des pompiers, le feu avait fait des ravages considérables, et avait détruit de fond en comble, les étables et les écuries de M. J. Smith, rue Georges. Il y avait en ce moment dans les écuries plusieurs chevaux et aussi plusieurs voitures. Le tout fut sauvé. Une voiturette d'hiver dans le grenier de la remise a été perdue.

À l'arrivée des pompiers, tout le pâté des hangars à l'arrière des magasins, Gray & Harvey, W. A. Blythe, Serré Grenier, l'Institut Can, A. Shaffer, C. H. Howe et J.H. Smith n'étaient plus qu'un ardent brasier duquel émanait des flammes d'une vingtaine de

pieds en hauteur, et une fumée noire et âcre, qui rendait plus difficile le travail des pompiers. Par moments, cette fumée devenait si épaisse, qu'elle obscurcissait complètement la rue.

Le feu avait pâture facile, les toits de ces hangars étaient pour la plupart recouverts de papier goudronné et de bardeaux. Devant une véritable menace de conflagration, le chef Burnett sonna une alarme générale, et tous les pompiers de la ville se portèrent sur le théâtre de l'incendie.

Des étincelles portèrent ensuite le feu aux entrepôts de la maison Serré-Grenier, faisant pour plusieurs milliers de dollars de dommages. Le feu se déclara également de la même manière à l'arrière du magasin Schaffer sur lu rue Rideau. Les pompiers eurent quelque peine à entrer dans ce magasin en raison d'une solide porte, condamnée et qu'ils durent enfoncer, afin de pénétrer dans l'établissement.

Cependant, grâce au bon travail des pompiers, le feu dans cette bâtisse a pu être enrayé, et les principaux dommages ne furent causés que par l'eau et la fumée. Un Chevrolet, évalué à $660.00 dans les remises du magasin C. H. Howe, rue Rideau a été brûlé. Le gérant de la banque de la Nouvelle-Écosse a réussi à sauver son auto qui se trouvait dans le garage à l'arrière de la Banque.

Les causes de cet incendie sont encore pratiquement inconnues. On prétend que le feu a pris d'une cigarette, jetée d'une fenêtre de l'Institut Canadien français, sur le toit d'un des hangars de la compagnie Gray and Harvey. Cependant, le feu ayant déjà fait des progrès considérables à l'arrivée des pompiers, on ne put facilement déterminer ces causes, Le centre du brasier était déjà quasi inabordable, en raison de la grande chaleur et des fumées âcres. Au magasin Schaffer, un peu plus bas sur la rue Rideau, le feu aurait été communiqué par une étincelle, à une corniche de bois, à l'arrière du magasin. Les pertes totales sont d'environ $20,000.

Institut Canadien français, Dommages a l'édifice et à son contenu, $1,000. Assurances. A. Schaffer, marchand, rue Rideau, Dommages par l'eau et la fumée $1,500, Assurances. C. H. Howe, 129 Rideau, Auto Chevrolet, $600.00. Pas d'assurance.

Le Droit (17 mai 1922)

1922 à 1925: Parution de la revue mensuelle “Les Annales” une des premières revues de langue française en Ontario

M. Maurice Morisset fonde et dirige “Les Annales”, une revue littéraire publiée par l'Institut Canadien-Français d'Ottawa. Cette revue mensuelle publiée entre janvier 1922 et mai 1925, s'occupera de lettres, d'histoires, de science et d'art. Le premier numéro fait présager un chaleureux accueil du public. Au nombre des collaborateurs, on remarque Marie-Rose Turcot, MM. Arthur Beauchesne, Louvigny de Monligny, Léon Gérin, Michel Larochelle, Francis Audet, Edgar Boulet, Paul Ouimet, Rodolphe Girard, Benjamin Suite, Rémi et Jules Tremblay, Gustave Lanctôt, Noël Chassé, A. H. Beaubien, Wilfrid Gascon, Marius Barbeau et autres.

Le Droit (2 février 1922)

En 1924, plusieurs des nouvelles de Mme Turcot parurent dans les Annales.

Romancière, nouvelliste et poète, Marie-Rose Turcot (1887-1977) se range parmi les premières écrivaines et femmes journalistes de l'Ontario français. Mme Turcot écrit des articles pour le quotidien Le Droit, de même que pour plusieurs autres quotidiens et hebdomadaires d'Ottawa et de Montréal, parfois sous le pseudonyme de Constance Bayard.

Fiducie du patrimoine Ontarien

Marie-Rose Turcot (1927)

1923: Les Lundis de l'Institut Canadien

Des annonces mentionnent des causeries organisées les lundis par le Cercle littéraire et scientifique de l'Institut. Ces rencontres prennent le nom de "Les *Lundis du Cercle littéraire*" et "*Les Lundis de l'Institut*".

M. De MONTIGNY A L'INSTITUT

M. Louvigny de Montigny donnera une causerie le lundi 15 prochain au cercle littéraire et scientifique de l'Institut Canadien.

Le Droit 13 janvier 1923

LES LUNDIS DE L'INSTITUT CANADIEN

Le T. R. P. Desmarais, prieur des Dominicains d'Ottawa, a commencé, hier, une série de causeries religieuses qu'il donnera, au cours de l'hiver, aux lundis du Cercle littérarie de l'Institut Canadien.

Le Droit 31 octobre 1939

M. Henriot Mayer parle de Wagner

AUX LUNDIS LITTERAIRES DE L'INSTITUT CANADIEN

Selon une tradition inaugurée cette année au Cercle litteraire de l'Institut canadien - français, les causeries du lundi se sont continuées avec un succès toujours grandissant malgré le nombre restreint des auditeurs et tout en conservant le caractère intime qu'on leur avait imprimé au début de la saison.

Le Droit 23 janvier 1940

AU CERCLE LITTERAIRE

"Impressions de mon séjour au Canada"

M. Régis Roy, président du cercle littéraire, avant de présenter le conférencier, remercia ceux présents d'être venus aussi nombreux et annonça quà tous les lundis la série de conférences se continuerait.

Le Droit 2 février 1926

1924 (9 décembre): assemblée tenue à l'Institut Canadien-Français au sujet de la formation d'un régiment Canadien-Français

Cette décision a été prise à une assemblée tenue à l'Institut canadien, sous la présidence du major Dr L. P. Gauthier, après avoir été convoquée par le colonel L. R. Laflèche, le major Delaute et le major Lanctôt. Une cinquantaine de citoyens en vue canadiens-français d'Ottawa avaient répondu à l'appel et la plupart se sont déclarés ouvertement en faveur de la formation d'un régiment composé de nos compatriotes.

Colonel Léo Richer Laflèche
Il a cofondé la Légion canadienne en 1925 et en est devenu le président national en 1929.

Plusieurs orateurs ont participé à la discussion du plan présenté par le colonel Laflèche qui est l'âme du mouvement destiné à assurer aux nôtres dans Ontario la part qui leur revient dans l'armée.

Le major Delaute parla sur l'importance de former un régiment canadien-français, ainsi que des raisons d'organisation. Le major Gustave Lanctôt fit ensuite un excellent plaidoyer en faveur de l'établissement d'un régiment Canadien-français, au point de vue du patriotisme et d'unité.

L'objet poursuivi par le comité Organisation est de former à Ottawa un bataillon de notre nationalité, commandé par des chefs de notre mentalité et dans notre langue. Ce serait un régiment d'infanterie, composé de 500 hommes, et commandé par 33 officiers. Nous aurions entre les mains les officiers requis pour composer les cadres, car plusieurs vétérans de la dernière guerre sont actuellement à Ottawa et ne sont actuellement attachés à aucune unité.

Il n'y a pas de corps canadien-français dans la province d'Ontario, où les nôtres se chiffrent cependant à 300,000 et à Ottawa nous formons le tiers de la population sans avoir de corps militaire pour nous représenter. Les citoyens de langue anglaise possèdent 10 corps différents possédant un total de 251 officiers, dont six seulement sont canadiens-français.

Le Canadien d'Ottawa (12 décembre 1924)

Les personnes présentes étaient:-

MM. Arsenault, H. P.
Audette, Francois
Buisson, Arthur
Beaubien, A. H.
Beauchesne, Arthur, c.r.
Coté, Louis
Couture, J. P., lieutenant
Charpentier, Fulgence
Chevrier, E. L., président de l'Institut C.-F.
Delaute, F. J., major, O.B.E.
Dubois, Adrien
Dupuis, J. R., lieutenant
de Salaberry, Jean
de Puyjalon, Roger, capitaine
de Montigny, Louvigny
Desjardins, Lucien
Edmond, Charles, lieutenant
Fauteux, Ed. A., capitaine
Fortier, Auguste, capitaine
Frappier, P. E.
Gauthier, L. P., M.D., major
Hauvreau, Lucien, major
Guégen, J. L.
Labelle, J. A. W., lieutenant
LaFlèche, lieutenant-colonel, D.S.O., A.D.C.
Lanctot, Gustave, c.r., major
Laframboise, J. M., M.D.
Laframboise, J. H., M.V.
Langlois, Omer
Laurier, Robert, lieutenant
Morrisset, Maurice
Mondou, M.
Normandin, L., major
Olivier, Maurice, lieutenant
Pinard, J. A., M.L.A.
Pratte, Hervé
Roy, E., commandant de la Garde Champlain
Robichaud, D. T.
Valiquet, J. P., lieutenant
Whelan, J. E., lieutenant

Les personnes suivantes exprimèrent leurs regrets de ne pouvoir être présentes à cette assemblée:-

MM. Belcourt, W.
Bruchési, Georges, M.D.
Chabot, J. L., M.D., lieutenant-colonel
Daviault, Pierre A., lieutenant
Gonthier, Georges
Hamel, E. C.
Hamel, F. O.
Lavoie, Marc, lieutenant
Major, A. J.
Pagé, J. D., M.D., major
Pinard, A. A., major
Roy, John, lieutenant-colonel, M.C.
Valin, R. E., M.D.
Le révérend frère directeur de l'Académie LaSalle.

1925: Quand la radio rassemble: un concert français diffusé à Ottawa

L'Institut Canadien français, rue Rideau ouvrira ses salons ce soir à toutes les personnes qui n'ont pas de radios chez eux et qui désireraient entendre le grand concert que donnera Charles Marchand (*Troubadours de Bytown*), assisté de M. Ernest Patience au poste CNRO, sous les auspices du Droit. Ce concert comme nous l'avons déjà dit fera époque dans l'histoire de nos concerts mensuels français, et ce sera une véritable aubaine pour tous ceux qui le désirent, que de pouvoir entendre ainsi, gratuitement et confortablement assis, les chansons que donnera notre grand artiste folkloriste et son jeune virtuose Ernest Patience.

Le Droit (16 décembre 1925)

Au début des années 1920, la radio s'impose à Ottawa comme un nouveau vecteur majeur de diffusion culturelle. Exploitée par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, la station CNRO est installée dans l'édifice Jackson, au 122, rue Bank, construit entre 1919 et 1921.

Jusqu'à cette période, les concerts et les activités musicales en français se déroulent principalement dans des lieux fermés, tels que l'Institut canadien-français ou divers cercles culturels, et ne rejoignent qu'un public restreint. La radiodiffusion des concerts sur CNRO, fréquemment appuyée et annoncée par le journal Le Droit, élargit considérablement leur portée. Dans un contexte où peu de foyers possèdent un poste de radio, l'écoute collective devient essentielle: des institutions ouvrent leurs portes pour accueillir le public, faisant de la radio une expérience à la fois culturelle et communautaire.

Jackson building

Salle de radiodiffusion

1927 à 1932: Les Troubadours de Bytown à l'Institut

Plusieurs des auditeurs les connaissaient déjà très bien individuellement, mais le groupe folklorique “*Troubadours”* n'avait été entendu que peu de fois à Ottawa et son apparition hier soir à la soirée de l'Institut à l’occasion de l’inauguration de la saison du Cercle littéraire et scientifique de l’Institut, a été pour plus d'une révélation de la valeur de notre chanson du terroir quand elle est exécutée par des fils du sol qui ont su la comprendre et savent l'interpréter. Émile Boucher, ténor des Troubadours de Bytown, donnera un concert de chansons canadiennes au Salon de l’Institut, rue Rideau. M. Wilfrid Charette sera l’accompagnateur.

Le quatuor est fondé avec la collaboration du poète Maurice Morisset, président de l'Institut de 1926 à 1928. Il est l'un des trois artisans fondateurs du projet, aux côtés de Marchand et O'Brien, apportant la plume poétique indispensable à la création d'un répertoire original ancré dans la culture canadienne-française.

Le Droit (24 août 1926)

1927: Le défunt aurait déclaré avant de mourir qu'il avait été empoisonné avec de la liqueur

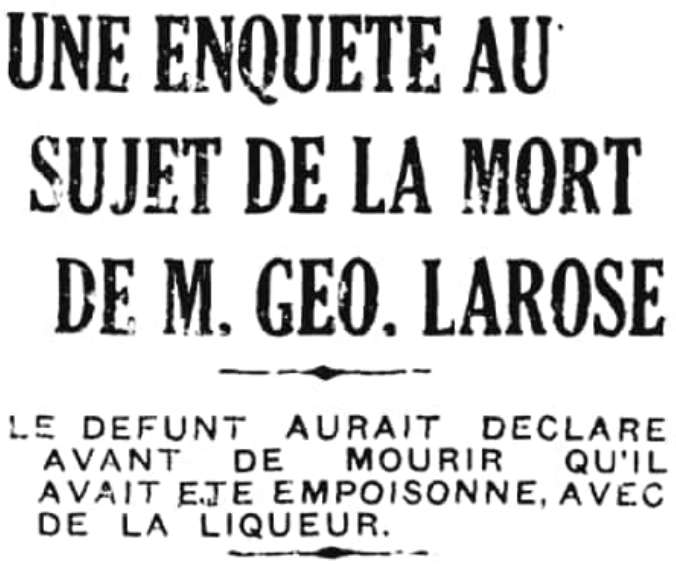
UNE ENQUETE AU SUJET DE LA MORT DE M. GEO. LAROSE

LE DEFUNT AURAIT DECLARE AVANT DE MOURIR QU'IL AVAIT ETE EMPOISONNE, AVEC DE LA LIQUEUR.

Il était à observer une partie de bridge à l'Institut Canadien français et il se sentit tout à coup atteint d'un malaise. En se rendant dans une autre salle il perdit connaissance. Ses amis lui prodiguèrent les premiers soins. M. Larose fut se rendre ensuite chez lui. Mais dimanche son état s'aggrava et il fut administré. Il mourut lundi midi. C'est avant de mourir qu'il aurait déclaré à sa femme avoir été empoisonné.

La mort fut causée par une hémorragie cérébrale provenant surtout de causes naturelles. Tel est le verdict rendu hier soir à la cour de police, devant le médecin légiste Craig assisté de Me Ritchie. À la suite de l'examen post-mortem faite par le docteur Law jeudi dernier, à la morgue Gauthier, sur le cadavre de feu Georges Larose. Ce dernier est décédé le 21 janvier dans des circonstances très étranges.

La mort fut causée par une hémorragie cérébrale provenant surtout de causes naturelles. Tel est le verdict rendu hier soir, à la cour de police, devant le médecin légiste Craig, assisté de Me Ritchie, à la suite de l’examen post-mortem faite par le docteur Law, jeudi dernier, à la morgue Gauthier, sur le cadavre de feu Georges Larose. Ce dernier est décédé le 21 janvier dans des circonstances très étranges.

Durant l'enquête, Me Ritchie s'est appliqué à suivre pas à pas les allées et venues du défunt qui aurait déclaré avant de mourir qu’il était victime d’un empoisonnement par des liqueurs frelatées. M. Paul Gauthier, garagiste, appelé à rendre témoignage, affirme que Georges Larose était à son emploi depuis bientôt 8 mois et que jamais il n’avait eu à se plaindre de l’insobriété du défunt, A 10 heures samedi matin, il lui remit son salaire de la semaine écoulée et passa la majeure partie de la journée avec lui. Ce n’est qu’au moment du souper que MM. Larose et Gauthier se séparèrent. Comme Georges Larose avait dormi une partie de l’après-midi et qu'il se sentait indisposé, on lui offrit d’aller le reconduire à sa demeure en automobile, mais il refusa.

M. Edouard Viau, 47 rue Guigues, a raconté que samedi soir, il vit Larose tomber à la reverse et se frapper la tête sur le plancher de l'institut canadien-français. Il le releva tout étourdi. Le transporta à une chaise voisine où Georges Larose demeura incapable de marcher pour dix ou quinze minutes. Puis, ce dernier se rendit au salon où il s'assoupit, il avoua avoir pris de la liqueur chez M. Dussiaume.

M. Louis Gaulin, bijoutier, 175 Dalhousie se rappelle que précédemment à sa chute. Georges Larose passa près d'une heure et demie à le regarder jouer au bridge et qu'il semblait jouir d'une parfaite santé.

M. Sylvio Paradis, gardien du club, a déclaré, qu'à la suite de la chute de Georges Larose. Il lui appliqua un essuie-main trempé sur le front et l'invita à passer se reposer au salon, après avoir constaté qu'il n'y avait aucune blessure. Ce n'est qu'à une heure du matin au moment de fermer les portes qu'il revit Georges Larose, qui semblait se porter beaucoup mieux et partait pour regagner sa demeure.

Irène Larose, fille du défunt qui s'était rendue à l'institut pour toucher le salaire de son père est positive, qu'à neuf heures, samedi soir, ce dernier se portait très bien.

Edith Ross, sœur de Mme Larose, dit qu'elle s'était rendue au chevet de son beau-frère, dimanche, et à quelques heures avant sa mort et qu'au moment où elle le priait d'ingurgiter une potion, il aurait déclaré qu'il se mourrait empoisonné.

Le Droit (28 janvier 1927)

1928 (11 février): Célébration du 75e anniversaire de naissance de l'Institut

75e ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS

LE SUCCÈS DE L'INSTITUT VOUS ENSEIGNE LA FIDELITE INEBRANLABLE A LA LANGUE, SIGNE PRIMORDIAL DE NOS ORIGINES FRANCAISES

Tous les membres de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, sont priés de se procurer leurs billets, pour le diner du 75e anniversaire samedi prochain au Château Laurier. Ils pourront les obtenir du secrétaire A. Rocque, au comptoir du gardien de l'Institut.

Le Droit (6 février 1928)

l'honorable Ernest Lapointe
président d'honneur de l'Institut

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui une liste partielle de ceux qui ont bien voulu accepter l'invitation de l'Institut, à son dîner au Château, samedi soir prochain à l'occasion de son 75e anniversaire de fondation. En outre de l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice et président d'honneur de l'Institut, qui prononcera le discours de circonstance.

Le Droit (8 février 1928)

M. Napoléon Mathé cause du bon vieux temps à l'Institut en présence d'un auditoire d'élite au Cercle Littéraire hier soir. L'histoire des premiers jours de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa racontée par un ancien membre qui a vécu les difficultés comme les succès est extrêmement intéressante. Aussi en rappelant ses souvenirs qui remontent à quelques soixante années passées, M. Napoléon Mathé, ancien secrétaire de l'Institut et fonctionnaire en retraite, a-t-il beaucoup plu au distingué auditoire qui a fait salle comble hier soir au Cercle Littéraire, rue Rideau. Les amis et les membres de l'Institut ont joui en revivant ensemble le bon vieux temps que la parole évocatrice du conférencier ramenait des domaines du passé.

Le Droit (2 mars 1928)

Maurice Morisset, poète et littérateur, et ancien président de l'Institut, à l'occasion du banquet tenu au Château-Laurier pour marquer le 75e anniversaire de l'ICF, manifestait très bien la pensée qui animait ses membres. Il en avait fait l'apothéose dans les vers suivants:

LE SALUT FINAL

Institut Canadien, sentinelle avancée,
Chaud foyer de lumière éclairant la pensée,
Nos cœurs reconnaissants veulent chanter ce soir,
Tes gestes glorieux et tes nobles espoirs.

Institut Canadien, vieux lutteur invincible,
Toujours au premier rang, debout comme une cible,
Tu n'as jamais permis que tes fiers bataillons,
Se déclarent vaincus et baissent pavillon.

Institut Canadien, puissante forteresse,
Où se sont retranchés nos soldats en détresse,
Aux grands jours de combat, nous saluons en toi,
L'immuable rempart de la langue et la foi.

Institut Canadien, l'heure de délivrance,
Vient enfin de sonner pour le verbe de France,
Grâce à tes alliés, grâce à tes soins pressants,
La terre ontarienne entendra nos accents.

Institut Canadien, nous restons fidèles,
Aux géants du passé qui furent nos modèles,
Sous la garde de Dieu, grands par ton souvenir,
Tu verras tes enfants marcher vers l'avenir.

Le Droit (8 novembre 1969)

1931: M. Hormisdas (Midas) Beaulieu réélu à la présidence de l'Institut
au cœur de la crise boursière de 1929

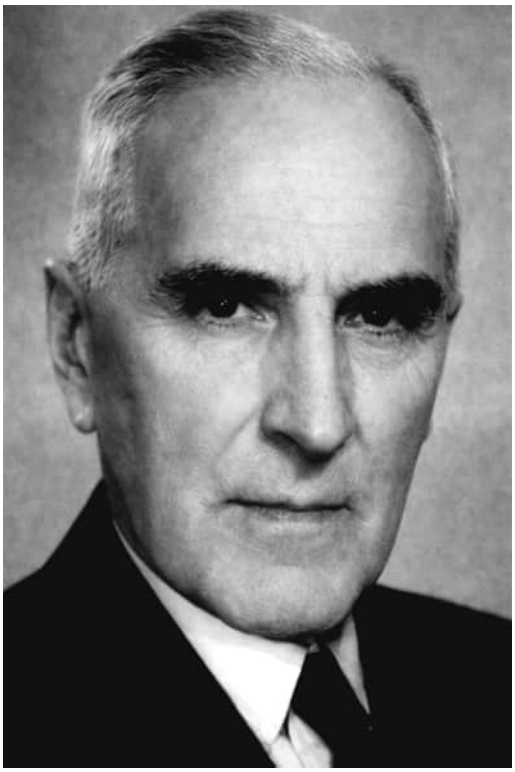

Hormidas Beaulieu
Président durant 13 mandats
44 ans au ministère des Postes

Puisque vous avez assez foi en ma humble personne pour me maintenir au plus haut poste qu'il vous soit donné d'octroyer, vous pouvez être assuré que je ferai tout en mon pouvoir pour remplir mes fonctions de façon à être digne de ce beau témoignage de confiance, et à mériter la bienveillance toute fraternelle que vous ne cessez de me manifester.

La crise financière que nous traversons est, pour votre Conseil, une raison de ne pas perdre un seul moment et de se mettre à l'œuvre immédiatement. On dit qu'une race qui veut vivre ne meurt pas. L'Institut ne veut certainement pas mourir mais, au contraire, il a la bonne volonté de vivre, et c'est cette volonté toujours vivace qui fait sa force. Il lui faut cependant les ressources nécessaires: le nerf de la guerre, et nous ne pourrons l'acquérir que si nous réussissons à augmenter le nombre de nos membres. Dans mon rapport, je vous suggère un moyen de nous aider à grossir nos rangs. Le succès de notre effort dépendra de la coopération que vous nous donnerez.

Dans un article publié dans les Annales de l'Institut en janvier 1923, M. Arthur Beauchesne déclarait que:

"Certains Canadiens français, dont les hautes fonctions officielles seraient d'un appoint considérable pour notre race, se tiennent à l'écart. L'Institut canadien, par exemple, ne reçoit pas tout l'appui sur lequel il a le droit de compter. Cependant, cette vieille institution devrait être le point de ralliement de toutes nos forces. Pour une raison ou pour une autre, on feint de l'ignorer et, partant, on la prive d'un certain prestige", et M. Beauchesne ajoutait: "De plus, nous ne pouvons oublier que nous habitons la capitale du Canada. Ici sont supposés être les principaux représentants du Canada français dans l'administration. Eh bien! quel rôle jouons-nous dans la société et le monde intellectuel d'Ottawa? Nous voyons des Canadiens français qui ont peur d'aller au nord de la rue

Arthur Beauchesne
membre bienfaiteur à l'Institut
greffier de la Chambre des communes

Rideau, qui sont à toutes les fêtes anglaises et qui préfèrent le Golf Club ou le Country Club à l'Institut. C'est bien là leur affaire. Ils ont parfaitement le droit d'appartenir aux cercles anglophones; mais ne leur serait-il pas possible d'accorder une minime partie de leur temps aux associations canadiennes-françaises? Nous ne leur demandons pas d'aller y passer toutes leurs soirées, ni de fumer du tabac Quesnel, mais nous croyons qu'ils rendraient service à la cause si, au moins, ils assistaient à quelques-unes de nos réunions."

Ces paroles, messieurs, se passent de commentaires car elles sont aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1923. Combien des nôtres qui ne fréquentent jamais les cercles canadiens-français, préférant la société anglaise, se prévalent cependant de leur titre de Canadiens français quand il s'agit de décrocher soit une position, soit un honneur.

L'Institut est un centre national autant que moral; il faut venir se réchauffer à ce foyer et non pas s'en éloigner. Souhaitons que les brebis égarées qui nous ont momentanément oubliés se rappellent qu'ils ont un devoir à remplir envers leurs compatriotes et reviennent au bercail, ne fût-ce que pour nous donner l'assurance de leur appui moral.

La tâche que vous m'avez assignée sera beaucoup plus difficile cette année que l'an dernier; mais avec les collègues qui m'entourent, je ne crains pas de l'affronter, car je suis certain d'avance de leur précieuse collaboration. Ensemble, nous faisons appel à tous les hommes de bonne volonté et nous sollicitons de leur patriotisme éclairé leur bienveillante coopération. Je ne puis terminer sans féliciter de tout cœur de leur réélection ceux de mes anciens collègues qui demeurent sur le Conseil, et souhaiter aux nouveaux élus la plus cordiale et la plus franche bienvenue.

Les autres officiers ont aussi remercié les membres pour l'honneur conféré.

Le Droit (26 septembre 1931)

1931 (26 septembre): Premier Congrès international de la protection des Savants et des Chercheurs désintéressés

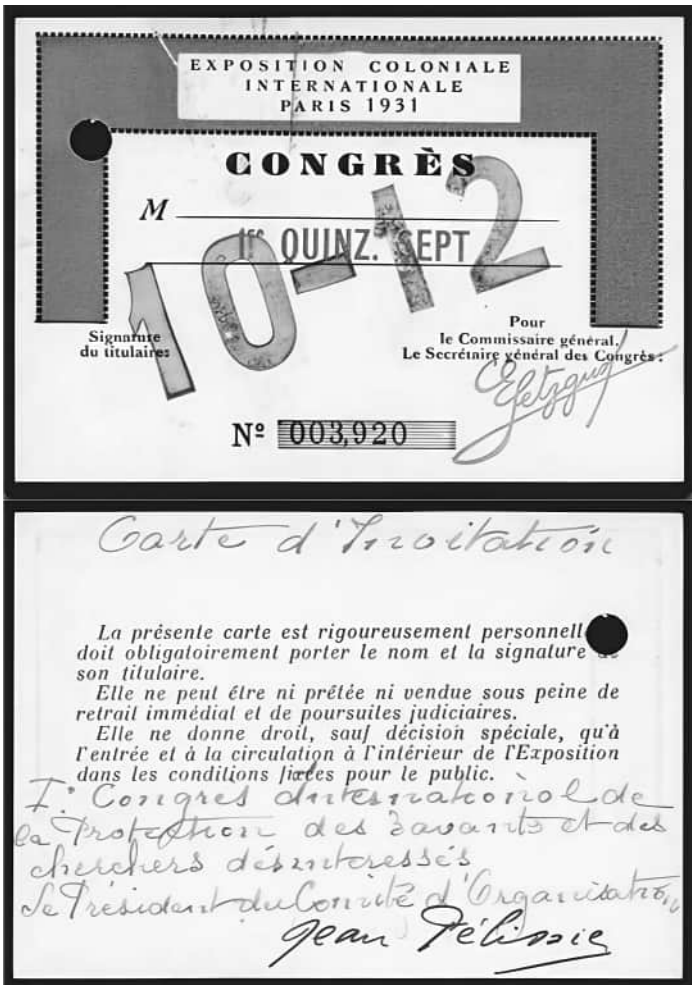
EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE PARIS 1931

CONGRÈS

M

1re QUINZ. SEPT

10-12

Signature du titulaire:

Pour le Commissaire général, Le Secrétaire général des Congrès:

Nº 003,920

Carte d'Invitation

La présente carte est rigoureusement personnelle; elle doit obligatoirement porter le nom et la signature de son titulaire.

Elle ne peut être ni prêtée ni vendue sous peine de retrait immédiat et de poursuites judiciaires.

Elle ne donne droit, sauf décision spéciale, qu'à l'entrée et à la circulation à l'intérieur de l'Exposition dans les conditions fixées pour le public.

I^e Congrès international de la Protection des Savants et des Chercheurs désintéressés

Le Président du Comité d'Organisation,

Jean Pélissier

Carte d'invitation type envoyée à toutes les organisations intéressées par la science

L'Institut a été invité à assister au premier Congrès international de la protection des Savants et des Chercheurs désintéressés, qui a eu lieu à l'Exposition Coloniale Internationale à Paris en 1931, et à se joindre à cette organisation Internationale de science, créée dans le but de défendre la haute culture et les valeurs spirituelles, ainsi que les intérêts moraux et matériels des savants et des chercheurs, sur les savants et des chercheurs, sur lesquelles repose le monde moderne.

D'après M. Fulgence Charpentier, le nouveau président du Cercle littéraire et scientifique pour l'exercice 1931-32, les groupements établis dans les différents pays serviraient de lien entre les savants et les chercheurs du monde entier et rendraient sur place de grands services à leurs membres. Nous avons cru que la capitale pourrait facilement former un tel groupe et qu'il appartenait au Cercle littéraire et scientifique de l'Institut d'en suggérer l'organisation. L'existence d'une telle société n'aurait pas simplement comme résultat de pouvoir dire à nos correspondants de Paris qu'il existe à Ottawa une filiale de leur Association scientifique, ou de permettre à ses membres d'assister à des conférences sur le développement de la science au Canada ou ailleurs, mais elle servirait aussi à l'avancement en science de tous nos compatriotes. Votre président a informé M. Jean Pélissier, président du Comité d'organisation et directeur du Congrès, qu'il nous était impossible de déléguer un représentant pour les séances du Congrès en septembre, mais que notre Cercle littéraire et scientifique se réunirait bientôt et aviserait de quelle manière l'Institut pourrait le plus efficacement collaborer au beau programme du Congrès International.

Cette invitation à notre institution est un témoignage de la haute faveur dans laquelle elle est tenue à l'étranger.

Le Droit (26 septembre 1931)

Le souper aux huitres annuel de l'Institut Canadien Français d'Ottawa aura lieu cette année, le samedi 19 novembre à la salle Marcoux, de Hull. Ce sera le soixante-dixième. Le souper aux huitres, est la première des quatre fêtes saisonnières de l'Institut Canadien. La deuxième fête, est le bal annuel, en hiver au Château-Laurier; la troisième, la Rigolade, donnée au printemps et la quatrième la fête Champêtre donnée en été.

Le Droit (5 novembre 1932)

Deuxième Fête Champêtre Annuelle
de
L'Institut Canadien Français d'Ottawa
DIMANCHE LE 20 AOUT 1933
Au Chalet de M. Hector Jolicoeur
à
"Black Bay" Luskville, P. Q.
BILLET — — — $1.00

L'Institut Canadien Français tiendra sa deuxième fête champêtre annuelle dimanche le 20 août au chalet de M. Hector Jolicœur, à Black Bay, Luskville, Qué. Le départ se fera de l'Institut à une heure précise. Des automobiles privées seront à la disposition des excursionnistes. Il y aura amusement pour tous les goûts: Bain, canotage, Sports, souper aux beans cuites dans le sable, etc. etc. Au retour, la fête se continuera aux salons de l'Institut où il y aura amusements divers. Les billets se vendent $1.00, y compris le transport aller et retour.

Le Droit (19 août 1933)

1932: L'Institut Canadien se maintient malgré la crise financière

On ne saurait nier que l'Institut traverse des jours difficiles en cette année de 1932. La crise économique qui afflige le monde, et plus que tout le reste peut-être la malheureuse apathie des nôtres, mettent son existence en danger.

Habitué à des années d'abondance et de prospérité et grisé par le succès l'Institut a subi l'influence de son milieu. Confiant dans sa bonne étoile, pourquoi aurait-il douté de l'avenir? Malheureusement, la débâcle est arrivée, et comme toutes les grandes organisations, il en a senti le contre-coup.

Le monde n'est pourtant pas si malade qu'on l'imagine; il ne souffre pas de pauvreté car il ploie sous le poids des richesses. Au milieu d'une surabondance sans précédent, nous assistons à ce spectacle étrange de populations entières qui crient la faim et grelottent de froid. Certes, notre situation n'est pas aussi florissante que pendant les années de prospérité, mais elle est loin d'être désespérée. Il est vrai que nos recettes ont diminué sensiblement; mais, d'un autre côté, si tous nos membres avaient payé leurs contributions, nous finirions l'année avez un surplus.

Malgré l'enrôlement d'un certain nombre de nouveaux membres, vous constaterez, par le rapport du secrétaire, que notre effectif a diminué de façon assez considérable. Nous espérons cependant réussir de façon assez considérable. Nous espérons cependant réussir à percevoir la plus grande partie des contributions dues à l'Institut. Je crois qu'il importe de signaler en passant que non seulement il nous a été possible de maintenir toutes nos activités ordinaires, mais nous avons pu en ajouter de nouvelles pour le plus grand avantage de nos membres.

Le club de quilles de l'Institut C. F.

Le club de quilles de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa est arrivé au premier rang dans les tournois de la deuxième série de l'Interprovinciale. Il détaillera avec le Notre-Dame d'Ottawa pour le championnat.

L'équipe de l'Institut jouera à Montréal le premier mars contre une équipe de champions de la Métropole.

Le Droit (7 février 1930)

La crise n'a pas empêché l'Institut d'avoir, comme par le passé, son traditionnel banquet aux huitres. Quand arrive la date de cette fête mémorable, il faudrait plus qu'un bouleversement mondial pour nous en éloigner. C'est

IL SE RETIRE

M. HORMISDAS BEAULIEU, le premier président de l'Institut Canadien-français à remplir ces fonctions pendant trois ans, a refusé une réélection hier soir, a l'assemblée annuelle. Son dernier message présidentiel aux membres de notre plus ancienne institution nationale à Ottawa est vibrant de courage et de confiance en l'avenir de notre race.

encore dans l'hospitalière et sympathique de la ville de Hull que fut commémorée cette vieille et belle coutume. Comme toujours, le succès fut des plus complets.

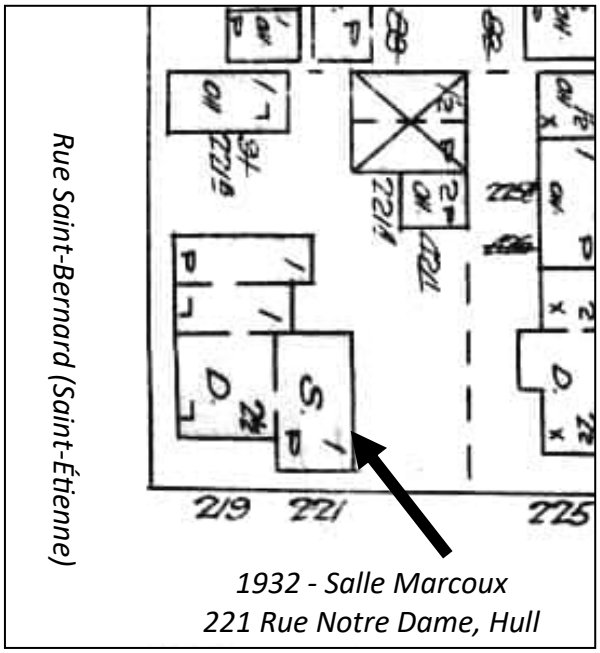

1932 - Salle Marcoux
221 Rue Notre Dame, Hull

Ce n'est pas sans une légitime satisfaction que je signale ce soir à votre bienveillante attention le beau succès de la célébration du quatre-vingtième anniversaire de la fondation de l'Institut. Le soir du 31 mai, notre vaillante institution était en liesse pour marquer cet événement important par la création d'une nouvelle fête d'amusements que ses parrains ont appelée “Rigolade”.

Ces agapes fraternelles. d'un caractère plutôt intime, furent une vivante manifestation de continuité entre le passé, le présent et l’avenir. L'Institut ne veut pas qu'il existe d’arrêt dans son passé: une telle immobilité ferait rougir de honte, si la chose était possible, le front de ses fondateurs. C'est pourquoi nous devons nous adapter à notre époque. S'adapter! la est le grand secret de la survivance de toute organisation.

Le Droit (1er octobre 1932)

1935 (14 juin): Premier tournoi annuel de golf de l'Institut. Ce tournoi a lieu tous les ans depuis cette année-là

LE DROIT OTTAWA VENDREDI 14 JUIN 1935 15

LE TOURNOI DE L'INSTITUT A UN VIF SUCCÈS

Le premier tournoi de golf de l'Institut canadien-français monte jeudi au club Chaudière grâce au bon travail du Dr J.-Eugène Gaulin, président de notre grande association, et de son conseil d'administration, a remporté un vif succès. Il est vrai que plusieurs des joueurs sur lesquels la direction comptait s'excusèrent à la dernière heure, à cause d'engagements antérieurs, mais plus de trente concurrents se disputèrent les magnifiques pris que des marchands bien connus avaient gracieusement offerts aux organisateurs.

Et il se fit du jeu très satisfaisant sur le beau terrain du Chaudière où les membres et leurs amis évoluèrent d'une heure à 7 heures de l'après-midi. C. Laurin reçoit la coupe Aubry pour son beau jeu. Il conclut ex aequo avec René Ouellette et obtient la palme en tirant au sort. C. Leduc réussit le plus bas pointage brut et mérite un prix spécial. Un autre tournoi à l'automne. Grand concours ouvert à tous nos gens.

Le Droit (14 juin 1935)
Le club de golf Chaudière chemin Aylmer (21 juillet 1923)
Champlain, Glenlea, Highlea: The Makings of Golf at the People's Place
Donald J. Childs 2023

1937 (2 novembre): Les locaux de l'Institut au 123 Rideau sont endommagés par le feu

L'Institut canadien - français reçoit la visite des pompiers

Beaucoup de fumée, mais pas de flammes. On croit que l'incendie fut provoqué par un court-circuit. Les dommages ne sont pas considérables.

Un incendie d'origine inconnue éclata hier après-midi à l'immeuble de l'Institut canadien-français, 123, rue Rideau. Les appareils de trois postes de pompiers se rendirent sur les lieux et en une demi-heure l'incendie était sous contrôle.

Le feu dut éclater entre les murs du second étage. Une fumée épaisse se répandit à travers tout l'immeuble. Il n'y eut pas de flammes. On croit que l'incendie fut provoqué par un court-circuit.

Les murs des chambres du second et de la salle de lecture au premier furent considérablement endommagés mais les dommages par l'eau et la fumée sont légers. Il faudra cependant faire l'inspection complète du réseau des fils électriques avant de pouvoir déterminer les dommages.

Le chef O'Kelly, qui dirigea lui-même les opérations des pompiers, déclara qu'il était heureux que l'incendit fût éclaté en plein jour. Si le feu ne s'était déclaré que la nuit, tout l'édifice aurait peut-être été la proie des flammes avant qu'on ait pu s'en apercevoir.

UNE FUMEE OPAQUE

Vers quatre heures hier après-midi, M. Sylvio Paradis, gérant de l'Institut, s'aperçut qu'une fumée légère s'était répandue à travers les salles du club. Il descendit aussitôt aux bureaux de la banque de la Nouvelle-Ecosse, au rez-de-chaussée de l'immeuble. On fit une inspection minutieuse de la cave sans découvrir aucune trace d'incendie. M. Paradis monta alors au second et découvrit que les chambres étaient pleines d'une fumée opaque. Entre temps, la fumée s'était répandue par les murs à travers tout l'immeuble.

Les pompiers, aussitôt appelés, arrivèrent sur les lieux vers 4 h. 30. Il fallut démolir quelques cloisons pour empêcher tout développement de l'incendie. La salle de lecture et trois des chambres furent endommagées par l'eau et la fumée. Les dommages sont cependant couverts par les assurances.

LA CIRCULATION N'EST PAS INTERROMPUE

Grâce à la coopération des pompiers et du département municipal de la circulation, il ne fut pas nécessaire d'interrompre la circulation, à cette heure à son plus fort. Dès la nouvelle de l'incendie, plusieurs agents furent dépêchés sur les lieux.

Les appareils des postes de pompiers furent rappelés vers six heures. Cependant un inspecteur resta sur les lieux jusqu'à minuit hier soir, pour prévenir tout retour possible de l'incendie.

1939: La tradition du souper annuel de la "rigolade des dindes" est instituée. Il a lieu à tous les ans au mois de décembre depuis

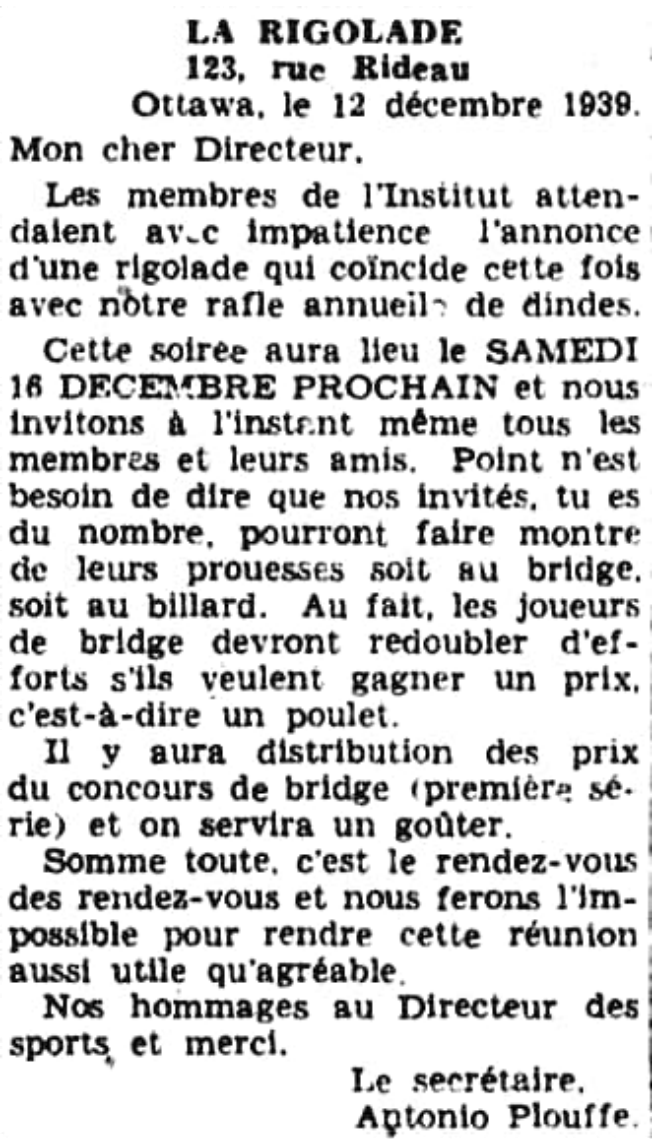

LA RIGOLADE
123, rue Rideau
Ottawa, le 12 décembre 1939.

Mon cher Directeur,

Les membres de l'Institut attendaient avec impatience l'annonce d'une rigolade qui coïncide cette fois avec notre rafle annuelle de dindes.

Cette soirée aura lieu le SAMEDI 16 DECEMBRE PROCHAIN et nous invitons à l'instant même tous les membres et leurs amis. Point n'est besoin de dire que nos invités, tu es du nombre, pourront faire montre de leurs prouesses soit au bridge, soit au billard. Au fait, les joueurs de bridge devront redoubler d'efforts s'ils veulent gagner un prix, c'est-à-dire un poulet.

Il y aura distribution des prix du concours de bridge (première série) et on servira un goûter.

Somme toute, c'est le rendez-vous des rendez-vous et nous ferons l'impossible pour rendre cette réunion aussi utile qu'agréable.

Nos hommages au Directeur des sports et merci.

Le secrétaire,
Antonio Plouffe.

La rigolade, terme utilisé pour diverses festivités souvent associé aux saisons. Dans les années trente, il y avait la rigolade annuelle, Champêtre, du Printemps, de l'Hivers en plus du souper des huîtres traditionnel. La rafle des dindes existe depuis environ 1932. Le terme *"La Rigole des Dindes"* est utilisé pour la première fois en 1939.

Les membres de l'Institut attendaient avec impatience l'annonce d'une rigolade qui coïncide cette fois avec notre rafle annuelle des dindes (*la Dindonade, la Rigolade de Noël - 1934*). Cette soirée aura lieu le samedi 16 décembre prochain 1939.

Le Droit (13 décembre 1939)

Notre nouveau gala d'été eut lieu le dimanche, 21 août dernier, sur les rives enchanteresses de la rivière Ottawa, à Luskville. PQ. au chalet de monsieur Hector Jolicoeur, gracieusement mis à notre disposition par son généreux propriétaire.

Tous ceux qui eurent la bonne idée de participer à cette excursion ne l'oublieront pas de sitôt. Le trajet, qui est l'un des plus beaux de l'Outaouais, se fit par une caravane d'automobiles sous la direction de monsieur Henri Dessaint. Une température idéale contribua pour beaucoup au magnifique succès de la journée. Tous s'en donnèrent à cœur joie dans un programme varié de sports en plein air. La fête se termina par un plantureux souper servi sous bois par la maison Emond.

Le Droit (1er octobre 1932)

'82 12 4

DENIS CORBEIL
MICHEL PARISIEN
G. BOUCHER
CLAIRE POIRIER
DENIS CORBEIL
ROSE LAROSE
MICHEL PARISIEN

LOT

1939 (7 mars): Conférence du R. P. Desmarrais Dominicain sur l'Allemagne

CKAC 1963 La voix du Patron CKAC 1963 Roger Baulu et Marcel Marie Desmarais

Le R. P. Marcel-Marie Desmarais, qui rentre d'Europe, a parlé à l'Institut Canadien-Français, sous les auspices du Cercle littéraire

Le R. P. Desmarais; a été présenté, hier soir, par M. Rosario Bélisle, comme un apôtre de la Vérité, prêchant des “vérités 1939”.

Le jeune et savant religieux dominicain rentre d'un long séjour en Europe, à Paris surtout. Mais avant de rentrer à Ottawa, il a fait un crochet en Allemagne, à la recherche de quelques “vérités 1938”.

Vérités 1938, devenues aujourd'hui vérités 1939, vérités éternelles comme la primauté du spirituel. Ce sont les conclusions de ses réflexions de philosophe sur ce qui se passe an Allemagne hitlérienne que le P. Desmarais a communiquées à son auditoire. C'est aussi le compte rendu de ce qu’il a vu et entendu à Berlin.

Philosophe et philosophe chrétien, le Révérend Père ne peut admettre ce régime qui ne peut vivre que grâce à la démission collective des intelligences, selon sa formule.

Mais étant accoutumé à l'objectivité, il n'a pas été aveugle par le parti-pris, devant les réalisations magnifiques, “kolossal” que le ministère de la Propagande s'est chargé de lui faire connaître, ou que des statistiques facilement contrôlables lui ont révélées. L'effort naziste a accompli, en très peu d'années, des prodiges. Toute l'économie de la nation a été transformée. L’Allemagne agrandie de l'Autriche et du pays des Sudètes tend de plus en plus à l’autarcie. La nation a été mise au travail et l'État-Roi. L’état-qui-veut-être-Dieu s’est préoccupé du bonheur de ses sujets. Les loisirs ont été organisés, en fait tout a été organisé, mis au pas. Au pas de l’oie.

Le P. Desmarais a donné une explication du “98 pour cent” des derniers plébiscites. Toutes les ressources de la publicité moderne ont été mises en œuvre au lendemain de la première consultation populaire après l'avènement du Führer, alors que 14 millions de voix se prononcèrent contre lui.

Le portrait d'Hitler est partout. Des sentences, des slogans, des affiches, par millions, par centaines de millions s'acharnent sur les résistances. Toute la presse, toute la littérature, tous les orateurs, et la radio, surtout la radio! sont au service de l'Idée: l'Allemagne est grande, le peuple allemand est grand et Hitler est le plus grand.

Ce qui caractérise le dictateur de l'Allemagne, ce qui le distingue des autres dictateurs de l'Histoire et des temps modernes, c'est son affectivité presque féminine, son besoin d'être aimé de ce peuple qu'il aime de tout son être, d'un amour fanatique. Et il semble bien que cette sollicitation qui prend tous les accents ait été entendue par l'immense majorité de ses ennemis d'hier. Les plus fortes résistances ont fini par céder, par lassitude, ou bien elles ont été brisées dans les camps de concentration, ou sous les balles du peloton d'exécution.

Le R. P. Desmarais a vu de ses propres yeux les devantures crevées des magasins juifs de Berlin, il a obtenu de premières mains des détails horribles sur les traitements dont les Juifs ont été victimes au lendemain de l'assassinat à Paris, d'un attaché d'ambassade allemande. Et ce ne sont pas seulement les Juifs qui tombent victimes du régime. Des chefs de l'Action catholique ont été ignoblement assassinés par la police secrète. Un Jour, leur famille a reçu un peu de cendre, dans une boite mise à la poste à Berlin.

Le R. P. Desmarais parlait sous les auspices du Cercle littéraire de l'Institut. En l'absence du président, M. Henriot Mayer, M. Rosario Bélisle présenta le conférencier.

Le droit (7 mars 1939)

1939: L'Œuvre de la Jeunesse d'Ottawa - O.J.O. (old French 'Y')

À l'assemblée générale mensuelle, M. Hormisdas Beaulieu, l'actif président de l'Institut, a fait part aux membres du projet du bureau de direction. Des démarches seront entreprises incessamment pour amender la charte de l'institution afin d'étendre davantage le champ d'activités de cette institution.

En plus de continuer à être un cercle littéraire et scientifique, un lieu de rassemblement pour la plupart des associations canadiennes-françaises de la ville, et un club essentiellement canadien-français, l'Institut espère pouvoir s'organiser de façon à recueillir dans ses cadres tous les éléments de la jeunesse française d'Ottawa et de la région en lui offrant des salles et des avantages qui correspondraient en quelque sorte à ceux qu'offre à la jeunesse anglophone au Y.M.C.A.

Et devient "*L'Œuvre de la Jeunesse d'Ottawa*" O.J.O. (*old French 'Y'*) avec ses bureaux, situé au 245 rue Dalhousie, coin St-Patrick à Ottawa.

Le Droit (4 février 1939)

Photos de salles de "L'Œuvre de la Jeunesse d'Ottawa" O.J.O. (old French 'Y')

1941 (14 février): Amendement à la constitution de l'Institut pour payer ses taxes scolaires aux écoles séparées

Le Droit annonçait que le conseil de direction et d'administration de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa avait décidé d'exiger que ses nouveaux membres, avant d'être admis dans cette société, certifient qu'ils sont des contribuables des écoles séparées. Il était question aussi que l'Institut, de concert avec les autres sociétés nationales de la capitale, trace un plan de campagne afin de faire pression auprès des catholiques de langue française qui versent leurs taxes scolaires aux écoles publiques et de prendre les moyens pour les amener à accomplir leurs devoirs de catholiques envers les écoles séparées.

Nous croyions que, en ce qui regarde l'Institut, l'affaire était définitivement réglée. Elle ne l'est pas complètement cependant, puisque, à la prochaine assemblée générale des membres de cette société, qui se tiendra vendredi prochain, la proposition suivante sera aux voix.

"*Que l'article 4 de la Constitution qui se lit présentement comme il suit: Pour devenir membre actif, il faut être Canadien français ou parler la langue française*" soit abrogé et remplacé par le suivant: "*Pour devenir membre actif, il faut être catholique; payer ses taxes scolaires aux écoles séparées; être Canadien français ou parler couramment la langue française.*"

Amendement à la constitution de l'Institut

Au cours d'une réunion, hier soir, les membres de l'Institut Canadien - Français d'Ottawa ont adopté à l'unanimité la résolution suivante, qui modifie l'article 4 de la constitution de l'Institut: "Pour devenir membre actif, il faut être Canadien français ou parler couramment la langue française; être catholique; payer ses taxes scolaires aux écoles séparées."

Le Droit (22 février 1941)

Nous connaissons assez l'excellent esprit qui anime les membres de l'Institut Canadien-Français pour être assurés d'avance que cette proposition sera remportée. Ainsi, ils affirmeront leurs convictions et traceront à d'autres sociétés nationales une bonne et logique ligne de conduite.

Le Droit (14 février 1941)

1946 (26 janvier): Dwight Eisenhower et Hector Aubrey

La récente visite du Général Eisenhower ne sera pas de sitôt oubliée par les citoyens d'Ottawa. Son aspect de grand militaire, sa modestie, son esprit et sa verve ont capté le coeur de tous ceux qui ont fait sa connaissance ou qui l'ont aperçu.

La lettre suivante, reçue il y a quelques jours par M. R. Hector Aubrey, parle par elle-même. Elle révèle le naturel du Commandant Suprême Allié, d'une façon intime très captivante. Venant d'une telle source, la note personnelle concernant, "la tâche splendide accomplie par le C.A.R.C. en Europe", est une recommandation du plus haut ton.

WAR DEPARTMENT
THE CHIEF OF STAFF
WASHINGTON

14 janvier, 1946

R. H. Aubrey,
Ottawa, Canada.

Cher monsieur Aubrey,

Les deux steaks de qualité que vous avez eu la bienveillance de me donner ont suivi leur cours naturel. Ils étaient de qualité supérieure, et je sais maintenant pourquoi ils étaient de haute qualité. Mme Eisenhower et moi espérons déguster de votre excellente saucisse pour déjeuner. Veuillez accepter nos sincères remerciements pour votre bienveillance.

Je partage le bonheur que vous avez d'avoir votre fils Paul avec vous. Dites-lui que longtemps je garderai le souvenir de la splendide tâche accomplie par le C.A.R.C. en Europe. Je mets sous plis une photo autographiée qui vous sera agréable.

Sincèrement,

Dwight D. Eisenhower

HECTOR AUBREY

Viandes de haute qualité

43-45, rue York, Ottawa — Tél. 3-4093

Cher monsieur Aubrey, (*Aubry*)

Les deux steaks de qualité que vous avez eu la bienveillance de me donner ont suivi leur cours naturel. Ils étaient de qualité supérieure, et je sais maintenant pourquoi ils étaient de haute qualité. Mme Eisenhower et moi espérons déguster de votre excellente saucisse pour déjeuner. Veuillez accepter nos sincères remerciements pour votre bienveillance.

Je partage le bonheur que vous avez d'avoir votre fils Paul avec vous. Dites-lui que longtemps je garderai le souvenir de la splendide tâche accomplie par le C.A.R.C. en Europe. Je mets sous plis une photo autographiée qui vous sera agréable.

Sincèrement, Dwight Eisenhower
Le Droit (26 janvier 1946)

R. HECTOR AUBREY
Boucher

1949 (29 mars): Le trophée Gilbert-Ovila Julien

Le trophée Gilbert-Ovila Julien, aussi connu sous le nom de trophée Gil-O. Julien, fut créé à Ottawa afin d'honorer la mémoire du journaliste sportif et éducateur franco-ontarien Gilbert-Ovila Julien. Figure importante du journal Le Droit, Julien consacra une grande partie de sa vie à promouvoir le sport amateur et la fierté canadienne-française auprès des jeunes francophones de l'Ontario et de l'ouest du Québec. Après son décès, la communauté sportive et culturelle d'Ottawa voulut préserver son héritage en créant un trophée à son effigie.

Le dévoilement officiel du trophée eut lieu à l'Institut canadien-français d'Ottawa, lors d'une cérémonie réunissant des membres de sa famille, des représentants du journal Le Droit, des dirigeants sportifs et des personnalités municipales. Le trophée, orné d'un relief représentant Gilbert-Ovila Julien et des inscriptions « Ami de la jeunesse » et « Animateur des sports », symbolisait l'importance de son engagement auprès de la jeunesse franco-ontarienne. Pendant plusieurs décennies, le trophée fut remis à des athlètes francophones méritants de la région d'Ottawa, devenant un symbole durable de l'histoire sportive et culturelle des francophones de la capitale canadienne.

Le devoir (29 mars 1949)

Gilles Archambault (à gauche) et Moe Racine (à l'extrême droite) étaient les invités d'honneur de l'Institut Canadien Français hier soir lors d'une soirée sportive organisée par l'un des plus anciens clubs constitués en charte du Canada. Les deux vedettes des Rough Riders ont reçu des cadeaux lors de cette rencontre très fréquentée. À côté d'Archambault se trouve Guy Fortier, président de la soirée, ainsi que Paul Morel, président de l'Institut Canadien Français.

Le Droit (20 mars 1964)

1953 (11-13 juin): Célébration du 100e anniversaire de l'Institut

LE MERCREDI 10 JUIN 1953

Le centenaire de l'Institut canadien-français

Ce n'est pas sans des motifs nombreux de légitime fierté que l'Institut canadien-français d'Ottawa célèbre officiellement, cette semaine, le centenaire de sa fondation. De toutes les sociétés ou associations canadiennes-françaises de la Capitale, l'Institut est une de celles qui nous ont rendu les plus précieux services et qui nous ont fait le plus grand honneur. Tous les Franco-Ontariens d'Ottawa ont ainsi le devoir de s'associer à cette brillante manifestation.

La célébration des fêtes qui se dérouleront à cette occasion coïncide avec l'année du quarantième anniversaire de la publication de notre journal, qu'un groupe des nôtres fondèrent en 1913 en vue de défendre la cause franco-ontarienne sur le plan français et catholique. Bien avant la naissance de notre journal, l'Institut canadien-français d'Ottawa s'était engagé dans cette voie. Né d'une même pensée, il a vu le jour le 24 juin 1852 en la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale. Le choix de cette date est plus qu'une circonstance fortuite, il constitue un symbole.

La pensée qui a présidé à la fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa, en effet, en a été une de résistance française et catholique aux éléments hostiles dans lequel vivaient alors les nôtres qui formaient un tiers de la population de Bytown. Ceux qui en conçurent l'idée ont voulu créer un centre hospitalier où les nôtres pourraient se réunir et hausser leur niveau intellectuel, scientifique et artistique, tout en se procurant à peu de frais d'agréables et d'honnêtes délassements, selon leurs aspirations traditionnelles.

C'est ainsi que l'Institut canadien-français d'Ottawa est devenu le premier foyer laïque important de pensée française, non seulement dans la Capitale, mais dans tout l'Ontario, pour y assurer la survivance des nôtres. Un des anciens présidents de cette société le rappelait, il y a une quinzaine d'années, en ces termes: "L'Institut est sans contredit la première manifestation tangible, le premier élan de l'âme française qui affirmât sa foi en sa survivance par une fière et opiniâtre résistance. C'est à ce foyer vivace de foi et de patriotisme que les nôtres vinrent d'abord se réchauffer dans une atmosphère inconnue jusque là, prendre conscience de leur valeur et fraterniser en parlant la langue immortelle de nos ancêtres sans être exposés à des ennuis et à des vexations continuelles." Groupement d'avant-garde dans la lutte pour la survivance des nôtres en Ontario, l'Institut canadien-français d'Ottawa devint le centre de ralliement des Franco-Ontariens dans la Capitale.

Par sa salle de lecture, ses conférences, ses concerts, son encouragement à l'art dramatique, son cercle littéraire, cette société a bien servi la cause de la langue et de la culture françaises dans un moment où elle en avait particulièrement besoin.

Au cours de sa longue existence, l'Institut canadien-français d'Ottawa a connu bien des vicissitudes. Il a eu également ses heures de gloire. Un historien de la société raconte de quelle sollicitude Son Exc. Mgr Guigues, O.M.I., premier évêque d'Ottawa, entoura l'Institut naissant. Après l'avoir béni de ses mains paternelles, il lui traçait sa ligne générale de conduite. "Que votre institut, dit-il, soit un protecteur de la langue et de la religion." Le plus beau titre de gloire de l'Institut canadien-français d'Ottawa au cours de ses cent ans d'existence, c'est d'avoir été fidèle à cette directive.

A l'occasion de ce centenaire, qu'on nous permette de nous faire l'interprète de tous les Franco-Ontariens de la Capitale auprès de l'Institut canadien-français d'Ottawa et de lui exprimer leur reconnaissance de tout ce qu'il a fait, depuis un siècle, pour la survivance et l'épanouissement des nôtres en Ontario.

Camille L'HEUREUX.

1953 (11 juin): Les cent ans de l'Institut canadien-français d'Ottawa

UN COIN DU SALON, AUTOUR DE L'APPAREIL DE TELEVISION

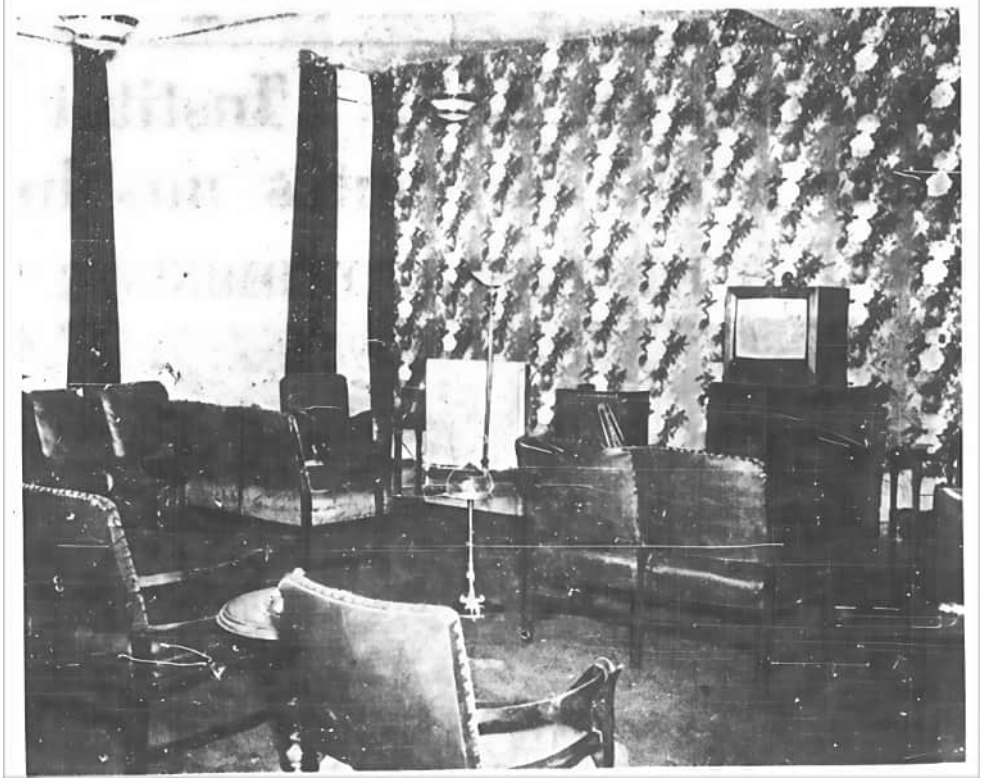

Vue de la salle de billards. A droite, on aperçoit l'entrée principale. (Les murs et toutes les boiseries sont de Pierre Guibert).

Le Droit (11 juin 1953)

Assis de gauche à droite: MM. Hervé Pratte, trésorier depuis 35 ans, Domitien Morais, vice-président, Hormisdas Beaulieu, présidant un treizième mandat, J.-Léopold Vachon, secrétaire et Raphaël Pilon, président sortant. Deuxième rangée: MM. René Lacroix, directeur des jeux, Donat Boivin, bibliothécaire, Paul Morel, conseiller et trésorier-adjoint, J. Aurèle Valois, conseiller, le Major C.-R. Lamoureux, directeur littéraire, Gaston-L. Couillard, conseiller, Edouard Sauvé, conseiller, Lionel Baril, conseiller, et Marcel Lacoste, directeur dramatique et musical.

Le mercredi 14 octobre 1953, Napoléon D'amour narrateur à l'Institut.

Grâce au club arrière-quart Brading, M. Napoléon D'Amour, sportsman bien connu, fera la narration française du film du récent match entre les Rough-Riders et les Chats-Tigres (*Tiger-Cats*), vendredi soir dans le salon de l'Institut canadien-français d'Ottawa. Les Rough-Riders l'emporte 31-6. Comme les mêmes équipes seront aux prises le lendemain après-midi au parc Lansdowne, les fervents du football assisteront nombreux à cette sportive.

Le Droit (14 octobre 1953)

1956: Transmission vivante et d’un relais intergénérationnel

Après avoir retracé les fondations, les luttes, les lieux et les figures qui ont bâti l’Institut, voici venu le temps d’une autre étape. Une étape moins tournée vers le passé institutionnel qu’ouverte sur la mémoire vécue, celle qui circule entre les membres, qui s’écrit à la première personne, qui s’adresse parfois aux autres… et parfois à soi-même.

Les pages qui suivent sont précieuses. Elles marquent un passage de relais: ce ne sont plus seulement les archives qui parlent, mais les voix de ceux qui ont fait vivre l’Institut au fil des générations. Lettres, discours, hommages, confidences — autant de témoignages qui révèlent ce que l’Institut représente pour ceux qui l’ont fréquenté, servi, aimé.

On y perçoit un attachement profond, souvent pudique, mais vibrant. L’Institut y apparaît non plus comme un simple lieu de rencontre ou de culture, mais comme un foyer identitaire, un repère, un point d’ancrage dans la communauté franco-ontarienne.

C’est une nouvelle phase de l’histoire: celle où la parole se fait mémoire, où l’engagement devient trace, et où l’Institut, en recueillant ces voix, affirme qu’il n’est pas qu’un témoin du passé — mais un espace de sens encore habité, encore porteur d’avenir.

1956 (31 janvier) à aujourd'hui (*5 juillet 2025*): L'Institut emménage dans son propre édifice au 316 de la rue Dalhousie, angle 95 York

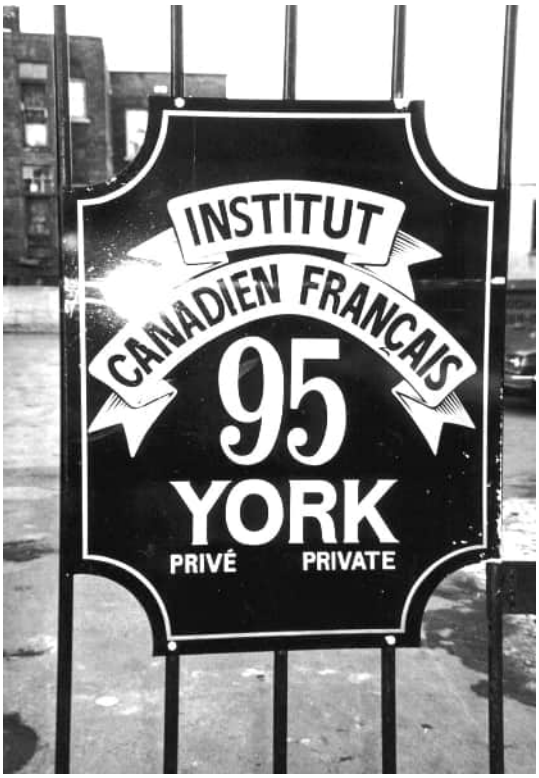

Messieurs les membres de l'Institut,

L'Institut, pour répondre au désir de la presque totalité de ses membres, s'est porté acquéreur de l'édifice McCoy, coin des rues Dalhousie et York. Nous déménagerons à notre nouveau local le 31 janvier, et vous êtes cordialement invités à venir dire un suprême et dernier adieu à l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Écosse, 123 rue Rideau, que nous avons partiellement payé de nos sueurs et de nos deniers pendant au-delà trente ans.

La cérémonie d'adieu se déroulera le vendredi 27 janvier, à partir de 8 heures 30 du soir. L'entrée est gratuite. Ceux qui voudront prendre part au goûter pourront se procurer un billet pour la modique somme de cinquante sous.

J'espère que vous viendrez nombreux jeter un dernier regard sur ce local, dépositaire sacré de tant de souvenirs; sanctuaire inoubliable où nous avons souvent entendu les voix de notre cœur collectif. Venez, une dernière fois, contempler les murs de ces salles, témoins heureusement muets de certaines aventures; chaque tenture évoquera sans doute chez vous une bonne blague, un moment d'attendrissement, un chapitre de notre histoire.

Ce départ cause peut-être des soupirs; mais il inspire à la fois des sentiments de joie, puisqu'il nous ouvre les portes d'un local bien à nous; rêve que notre Institut caresse depuis cent ans.

À vendredi le 27 au soir. Vous pouvez certainement profiter de l'occasion pour inviter l'un de vos amis qui, non seulement désirerait devenir membre de l'Institut, mais qui devrait l'être.

Votre tout dévoué, le secrétaire, Alcide Paquette
(22 janvier 1956)

Le 30 avril 1955.

Cher membre,

Achat
316 Dalhousie

Re: Bâtisse McCoy, 316 Dalhousie, coin York- Prop. A. Freiman.
En vente par COOP depuis environ 6 semaines. Prix demandé:$200,000.

Terrain 100' x 100' (132 rue York)
Bâtisse 60' x 100. Sous-sol rez-de-chaussée 1er étage 5500 pieds carrés par plancher, 5700 au deuxième. 184,800pieds cubes de construction. Construite en 1945. Hauteur: Sous sol 9'. Rez-de-chaussée 11' 6''. 2ême étage 10'.
Bâtie en beton à l'épreuve du feu. Système d'arrosage automatique contre le feu. Chauffée au charbon et à l'eau chaude. Pourrait facilement être converti en système à l'huile si désiré. Elévateur de freight desservant les 3 étages. Place de stationnement pour 30 voitures.
Le haut est occupé par la Marine. Le bureau du Dr. Gauthier est à louer. Le bail de la Marine vient d'être renouvelé pour 5 ans à environ $11,000.- par année.
Evaluation municipale $100,200. Taxes municipales : $4,033.
Hypothèque de $96,000 pour environ 19 ans à 6%.

La propositon que nous vous soumettons est que l'Institut se porte acquéreur de l'immeuble McCoy pour la somme d'entre $170,000 et $180,000 et que le fonds de réservesoit affecté à cette fin (au 31 août 1954, le fonds de réserve était de $ 64,882.93) De plus, il est entendu que cette offre est conditionnelle à ce que la bâtisse soit louée pour une période de 5ans avec un revenu annuel net d'environ $ 25,000. Après déduction de taxes, d'assurances et de capital et intérêt sur les hypothèques, il resterait à l'Institut une somme nette de $ 6000.

Taxes municipales.....	$4,033.	
Capital et intérêt sur $96,000.	8,600.	
Assurances.....	150.	
Capital et intérêt sur $24,000. à 6% pour 5 ans.....	5,558.	
		$27,000.
Total-	$18,340.	18,340.
		$ 8,660.

Cette propositon fut adoptée à l'unanimité par le comité de régie, par le conseil d'administration et par l'assemblée spéciale du 29 courant. Des hommes d'affaires avertis ont été consultés et ils étaient d'accord que cet ahcat serait une excellente affaire pour l'Institut.

Vous trouverez ci-incluse une formule que nous vous prions de retourner signée dans le plus bref délai possible, exprimant votre approbation ou votre désapprobation, mais nous espérons que vous verrez d'un bon oeil le projet que nous vous soumettons.

Je vous prie de me croire,

1000.00

Bien à vous,

D. Morais,
Président.

Pièce jointe.

1-2

30 AVR. 1955

Achat - McCoy

L'INSTITUT CANADIEN-FRANCAIS D'OTTAWA
123, rue Rideau

(1956)

Messieurs les membres de l'Institut:

L'Institut, pour répondre au désir de la presque totalité de ses membres, s'est porté acquéreur de l'édifice McCoy, coin des rues Dalhousie et York. Nous déménagerons à notre nouveau local le 31 janvier, et vous êtes cordialement invités à venir dire un suprême et dernier adieu à l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse 123, rue Rideau, que nous avons partiellement payé de nos sueurs et de nos deniers pendant au delà trente ans.

La cérémonie d'adieu se déroulera le vendredi 27 janvier, à partir de 8 heures 30 du soir. L'entrée est gratuite. Ceux qui voudront prendre part au goûter pourront se procurer un billet pour la modique somme de cinquante sous.

J'espère que vous viendrez nombreux jeter un dernier regard sur ce local, dépositaire sacré de tant de souvenirs; sanctuaire inoubliable où nous avons souvent entendu les voix de notre coeur collectif. Venez, une dernière fois, contempler les murs de ces salles, témoins heureusement muets de certaines aventures; chaque tenture évoquera sans doute chez vous une bonne blague, un moment d'attendrissement, un chapitre de notre histoire.

Ce départ cause peut-être des soupirs; mais il inspire à la fois des sentiments de joie, puisqu'il nous ouvre les portes d'un local bien à nous; rêve que notre Institut caresse depuis cent ans.

A vendredi le 27 au soir. Vous pouvez certainement profiter de l'occasion pour inviter l'un de vos amis qui, non seulement désirerait devenir membre de l'Institut, mais qui devrait l'être.

Votre tout dévoué,

le secrétaire,

Alcide PAQUETTE

2.2
Jan. 56

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa

le 29 avril 1955

Je suis en faveur de la résolution adoptée par l'assemblée extraordianire de l'Institut tenue le vendredi soir, 29 avril 1955, et qui se lit comme il suit:

" Que l'Institut se porte acquéreur de la propriété connue sous le nom de Edifice McCoy et située au numéro 316, rue Dalhousie, coin York, à un prix variant entre cent-soixante-et-dix et cent-quatre-vingt mille dollars pourvu que la bâtisse soit préalablement louée pour une période de cinq ans au taux minimum d'environ vingt-cinq mille dollars net annuellement, et que le fonds de réserve de l'Institut soit affecté à cette fin."

Signature Lucien DeVarennes

Témoin Donat Bourin

Je ne suis pas en faveur de la motion citée plus haut et adoptée par l'assemblée extraordinaire mentionnée.

Signature.....

Témoin.....

Au coin Dalhousie et York, la société McCoy Service Co. Limited vendait et entretenait des outils et des équipements agricoles. Sa présence est associée à l'héritage agricole du marché By, qui comptait alors de nombreux magasins d'aliments pour animaux et de semences, des écuries, des bottes de foin et des entreprises de transformation des aliments. Construit avant la Seconde Guerre mondiale, McCoy's achète le terrain d'angle adjacent pour l'agrandir.

Robert Smythe, https://urbsite.blogspot.com/

Le McCoy's agrandi, a modifié l'intersection avec une entrée découpée sous un coin arrondi. Il a été probablement conçu par un architecte (peut-être Jean Serge Lefort ou Auguste Martineau?) et construit par G. Cashman, un entrepreneur en constructeur d'Eastview.

Après l'agrandissement du bâtiment et l'ajout d'un deuxième étage, l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) s'installe dans l'édifice en 1956.

Une salle de billard et de cartes ainsi qu'un bar sont aménagés au sous-sol. Le bar principal de l'ICFO, “L'Escale” se trouvait au premier étage. Le grand salon au 95 York fut agrandi en 1962 et rénové en 1970. Manquant d'espace, l'Union du Canada occupe le second plancher le 21 mars 1966 jusqu'en 1995.

Toujours au coin Dalhousie et York, la Bijouterie Marcil Frères et ouvre en 1968 jusqu'en 1974. Sur le même coin, La Mercerie René Giroux de 1975 à 1994. Depuis, Money Mart occupe ce coin de l'édifice.

Le droit (1968-05-08, 1970-08-22, 1974-05-13, 1975-09-27, 1997-2017)

1960 (4 septembre): En buvant de la bière, on assure notre survivance

Autrefois rue Rideau, l'Institut est maintenant rue Dalhousie à Ottawa

Les destinées de l'Institut, fondé en 1852, soit depuis 108 ans, sont dirigées par son président, M. Aurèle St-Georges. C'est en sa compagne que nous avons fait le tour du propriétaire de l'immeuble qui renferme une bibliothèque - 2 000 volumes, deux vastes salons, une salle de billard, une salle de jeu de billard, ne salle de jeu, un bar et plusieurs salons.

Les Franco-Ontariens sont sûrement conservé la nostalgie des grandes réunions familiales si l'on en juge par le succès permanent de l'Institut canadien-français d'Ottawa. L'Institut est, comme toute, une vaste famille de 650 Franco-Ontariens vivant dans la capitale fédérale et sa banlieue.

L'Institut est un cercle privé, mais le faux style et le snobisme, qui sont l'apanage habituel de tels cercles, n'y ont guère leur place.

Au cercle de l'Institut, ce ne sont pas des fortunes qui se rencontrent, non, ce sont des hommes au cœur chaud qui donnent de solides poignées de mains à des compatriotes vivant quelque peu en exil sur cette terre ontarienne, à 500 pieds de la frontière de leur terre natale.

Non pas que le Canadien français soit un persécuté en terre voisine, mais nos compatriotes ont à tort ou à raison l'impression d'une certaine hostilité à leur égard. Malgré le fait qu'Ottawa est la capitale d'un pays bilingue, elle n'en demeure pas moins une ville anglaise par son esprit, son style et ses activités.

Pour ressentir le "*mal du pays*" il n'est pas nécessaire d'habiter à des milliers de milles de sa patrie. À beaucoup de gens, le seul fait de s'éloigner de leur patelin donne le spleen. La survivance française est d'ailleurs l'une des activités de l'Institut et ses membres aiment en discuter tout en ingurgitant un bon verre de bière.

Le Petit Journal (4 septembre 1960)

LA REVUE

de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa

SEPTEMBRE 1962

Sommaire

PRÉFACE: Me Jean-Pierre Beaulne

MESSAGE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'INSTITUT: Me Roger Duhamel, Membre de la Société Royale du Canada, Membre de l'Académie Canadienne-Française, Imprimeur de la Reine.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT: M. Gérard Leroux, Directeur de la diffusion des publications de l'État.

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'AUTREFOIS: M. Séraphin Marion, Membre de la Société Royale du Canada.

POURQUOI J'AIME L'INSTITUT: M. Louis-Philippe Gagnon, Surintendant adjoint du Bureau fédéral des traductions.

NOUS FAUT-IL UN NATIONALISME ÉCONOMIQUE: M. Raphaël Pilon, MA, LLL., Conseiller en placements.

REGARD EN ARRIÉRE: Me Léon-J. Raymond, O.B.E., Greffier de la Chambre des communes.

PRÉSIDENTS DE L'INSTITUT DE 1852 A NOS JOURS: Photos.

QUARANTE-HUIT HEURES MÉMORABLES: Le major C.-R. Lamoureux, Gentilhomme huissier à la Verge noire au Sénat du Canada.

APOLOGIE DU JEU: M. Raymond Tanghe, Directeur adjoint de la Bibliothèque nationale.

UN DÉPUTÉ OUBLIE SON "PAIR": Me Maurice Olivier, ex, Légiste et Conseiller parlementaire à la Chambre des communes.

La Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1962)

1962: La Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa

Jean-Pierre Beaulne

Créée en 1962, la Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa est une initiative de l'honorable juge et ancien président Jean-Pierre Beaulne qui "*espère que d'autres suivront son exemple et pourront faire de cette revue un véritable périodique*".

Dictionnaire des écrits de l'Ontario français 1613-1993

La Revue de l'Institut pourra sembler un titre quelque peu prétentieux pour certains de nos lecteurs en raison du fait que "*revue*" comprend implicitement l'idée de périodique. Nous serons optimiste et nous indiquerons que le Conseil d'administration espère précisément que l'expérience se renouvelle, et que, de temps à autre, une revue du même genre vous soit présentée.

La Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1962)

Roger Duhamel

Après un message du président d'honneur, Roger Duhamel, et du président de l'Institut, Gérard Leroux, la publication s'ouvre sur un historique de l'Institut canadien-français signé par Séraphin Marion. D'autres articles sur l'Institut, le nationalisme économique, la politique, le débarquement en Normandie et le jeu composent cet unique numéro. Les trente-deux pages de cette revue renferment aussi des photos des anciens présidents.

Dictionnaire des écrits de l'Ontario français 1613-1993

Gérard Leroux

M. Gérard Leroux a fait part aux membres que le premier numéro de la Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa leur sera livré au début de la semaine prochaine. Cet événement capital dans la vie de l'Institut, qui compte 600 membres, a été accueilli avec enthousiasme par l'assemblée générale.

Le Droit (29 septembre 1962)

En présentant cette revue, ma pensée se porte vers nos prédécesseurs, des plus lointains aux plus rapprochés, à qui nous devons le privilège d'appartenir à un cercle comme le nôtre.

La Revue de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1962)

1964 (18 décembre): Le Rocket à l'Institut

C'est la grande soirée des dindes, demain soir, à l'Institut canadien-français, et c'est également la soirée Maurice Richard. En effet, le Rocket sera de la fête et on profitera de son passage dans les salles de l'Institut pour lui présenter une carte de membre à vie honoraire, en plus d'un excellent cadeau-souvenir.

Le droit (17 décembre 1964)

Maurice Richard a été honoré, vendredi soir, lorsque l'Institut canadien-français lui a remis un certificat-souvenir le nommant membre à vie honoraire de l'Institut. On voit ici le Rocket, à gauche, avec à droite, Paul Morel, le président de l'Institut, et au centre, Guy Fortier, l'organisateur de la soirée.

Guy Fortier, l'organisateur de la grande soirée annuelle du tirage des dindes, a présenté au Rocket un magnifique cadeau-souvenir, un humidor pour cigares. Il va sans dire que la boite était bien garnie des cigares favoris de M. Hockey.

La soirée du Rocket à l'Institut s'est terminée par une partie de snooker avec Alex Defayette. déjà champion du Canada au snooker et billard.

Le droit (19 décembre 1964)

Institut Canadien Français d'Ottawa

Ottawa, le 18 déc. 1964

L'Institut Canadien Français d'Ottawa est heureux de conférer le titre de Membre Honoraire à vie à Monsieur Maurice Richard pour l'honneur qu'il a fait rejaillir sur les Canadiens Français en dominant le monde du Hockey Professionnel durant près de vingt ans.

Paul Morel
PRÉSIDENT

J. Léopold Vachon
SECRÉTAIRE

1852

TRAVAIL ET CONCORDE

PAUL TRUDEL

1965: Plaque commémorative de l’institut canadien-français

On voit dans la photo M. H. Pritchard, graveur, de la maison Pritchard Andrews, d'Ottawa, qui fixe la plaque qu'il a lui-même gravée. Dans l’histoire de l'institut canadien-français, on lit que, sous la présidence de M. Alphonse Benoit et grâce aux efforts de M. Joseph Tassé, l'institut a construit au coût de 20 000$ un magnifique immeuble de pierre qui a été terminé le 15 septembre 1875. On y a célébré deux ans plus tard, les 24 et 25 octobre 1877, le 25e anniversaire de fondation de l'institut. La Commission de la capitale nationale a fait fixer, mardi matin, sur une pierre de l'édifice situé à 18, rue York, Ottawa, une plaque commémorative qui rappelle l'inauguration de cet édifice le 24 octobre 1877. L’inscription est bilingue. Le texte français est le suivant::

“*Inauguré le 24 octobre 1877, ce bâtiment fut conçu par l’architecte J. Bowes pour loger l'institut canadien-français d’Ottawa. L’intérieur fut détruit par le feu en 1887 puis, trois ans plus tard, réaménagé en usine par le charcutier G. Mathews, MM. C.H Labarge et Jos Moyneur, premiers fabricants de fromage fondu au Canada, y foncèrent la société Chateau Cheese en 1926. Détruit à nouveau par le feu en 1926, le bâtiment fut reconstruit par la commission de la Capitale nationale.”*

Le Droit (9 mars 1965)

1965: Le mémoire de l'Institut à la commission royale d’enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (André Laurendeau, Davidson Dunton)

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fut instituée en 1963 par le gouvernement fédéral de Lester B. Pearson (1897-1972). Cette commission fut créée en raison de la montée du nationalisme québécois durant la période de la Révolution tranquille des années 1960 face au constat d'échec chez les jeunes francophones du pays en matière d'égalité des langues française et anglaise dans les institutions gouvernementales. Le rapport final publié en 1969 recommandait des changements radicaux. Le premier ministre Pierre Trudeau (1919-2000) fit adopter, dès 1969, une loi pour promouvoir le bilinguisme officiel du Canada et les droits linguistiques furent enchâssés dans la Constitution canadienne. Par contre, **le Canada allait continuer d'appliquer une politique de multiculturalisme plutôt que de biculturalisme.**

Bien que l'héritage de cette Commission royale suscite la controverse chez certains, la sous-représentation des Canadiens français dans les postes de pouvoir pose moins de problèmes qu'autrefois et ils ont aujourd'hui accès aux services gouvernementaux dans leur propre langue, ce qui est une conséquence directe des recommandations de la Commission.

https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c4884/464
https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_mikan_251

PAR MONSIEUR NEIL MORRISON,

Secrétaire:

Le mémoire de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, avec messieurs Raphaël Pilon, Léopold Vachon, secrétaire, et monsieur Louis Titley.

Se tenait, hier, dans la capitale canadienne, ses premières audiences publiques officielles de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (André Laurendeau, Davidson Dunton). Le mémoire de l'Institut canadien-français propose la création d'un bureau d'informations canadiennes françaises qui aurait pour tâche de renseigner les Canadiens de langue anglaise sur le mode de vie, les aspirations et les réalisations du peuple canadien-français au moyen d'articles, de communiqués, de brochures ou d'opuscules. Afin de lui assurer l'affranchissement le plus complet de tout pouvoir ou parti politique.

L'Institut croit qu'un tel organisme apporterait une contribution d'un prix inestimable à l'unité nationale. Trop de provinces semblent considérer encore le Canada comme une colonie de la Grande-Bretagne souligne le mémoire. L'Institut se dit d'opinion, par ailleurs, qu'il n'y a pas lieu d'accorder un statut officiel au multiculturalisme au Canada. Les Néo-Canadiens, ajoute-t-on peuvent se joindre à l'un des deux groupes fondateurs du pays, puisqu'ils doivent d'ailleurs avant d'acquérir la nationalité canadienne, connaître l'une des deux langues officielles.

Le mémoire s'est plaint des organes de communication affirmant qu'à "*l'exception de Radio-Canada, dont les réseaux de langue française ont rendu d'immenses services à tous les Canadiens français, nous ne connaissons aucun organe important de communication qui soit tout à fait impartial a notre égard.*"

Il s'en prend particulièrement à la "*Canadian Press*" affirmant que "cette agence de nouvelles est administrée par un personnel compétent et anglophone, qui, naturellement, protège les intérêts de la majorité. Les erreurs disséminées et le cas d'annonceurs à la radio de langue anglaise, "*qui s'efforcent d'afficher leur ignorance du français, en prononçant mal les noms à consonnance française des Canadiens français*."

Dans le domaine international, à l'exception des nouvelles émanant de Washington, "la *Canadian Press nous sert que ce que Londres veut que l'on sache.*"

L'Institut se dit d'opinion, par ailleurs, qu'il n'y a pas lieu d'accorder un statut officiel au multiculturalisme au Canada. Les néo-Canadiens, ajoute-t-on, peuvent se joindre a l'un des deux groupes fondateurs du pays, puisqu'ils doivent d'ailleurs, avant d'acquérir la nationalité canadienne, connaître l'une des deux langues officielles.

L'organisme recommande que tous les gouvernements provinciaux soient appelés à reconnaître officiellement l'existence des minorités françaises et leur accorder les mêmes égards, sinon les mêmes droits, que le gouvernement du Québec reconnaît à ceux qui, dans les limites de ses frontières, constituent une minorité.

La Presse (1er mars 1965)
L'action Quotidienne Catholique (2 mars 1965)
Le Devoir (3 mars 1965)
La Voix de l'Est (30 mars 1965)

Dans le cas de l'Institut canadien-français d'Ottawa, on se préoccupe davantage de modifier la perception qu'ont les autres Canadiens des Canadiens français par l'entremise, entre autres, d'un "bureau d'informations canadiennes-françaises". Dans l'introduction du mémoire, l'Institut affirme que le territoire historique comprend tout le Canada et que tous les Canadiens français devraient s'y sentir chez eux, plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Le Québec y occupe une place importante, certes, mais cette province ne doit pas être la seule où les Canadiens français puissent vivre dans leur culture.

Mémoire de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1965)

1966: Henri Laperrière et Les Dimanches de l'Institut

Sa plus grande contribution "*permanente*", a sans doute été à l'Institut canadien-français. Il a été plusieurs années, secrétaire de cet organisme, président en 1959-1960, et directeur littéraire en 1966, lançant les "*Dimanches de l'Institut*" jusqu'à environ 1980. À nouveau président en 1976, il a tout préparé les célébrations du 175e anniversaire, mais un infarctus l'a empêché de participer aux fêtes.

Le nom Laperrière est en quelque sorte synonyme de bénévolat. Malgré la charge d'élever huit enfants, sa conjointe Mme Yvette Laperrière (Yvette Duhamel) a toujours trouvé du temps libre à consacrer aux bonnes œuvres, charitables et religieuses.

Dans tous les genres de sport de la région, on connaît le nom d'Henri Laperrière. Combien d'anciennes photos l'attestent! Mais, il s'est dévoué et se dévoue encore à la promotion du fait français en Ontario, à titre de lutteur des premiers rangs.

Henri a commencé en 1923 à collaborer bénévolement à la rédaction des pages sportives du journal Le Droit. "*C'était du temps du Gil. O. Julien*", dit-il, "*au journal le Droit de la rue Georges. À la salle de rédaction toute tassée, j'avais au pupitre en face de moi, l'ancien gouverneur général Jules Léger. C'était le bon vieux temps qui me laisse des souvenirs très agréables*".

Le droit (6 août 1980)

par Henri LAPERRIERE

Pendant notre absence aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, la semaine dernière, les ouvriers membres de l'Institut canadien-français ont procédé avec diligence à la réfection de l'ancien salon de musique. On transforme présentement cette ancienne salle en pièce de style espagnol. Hector Maheu, les frères Aurèle et Lucien Lévesque, Maxime Dagenais, l'électricien Baril et quelques autres, travaillant sous la surveillance de Jules Choquette, président du comité d'aménagement, espèrent terminer les travaux vers la fin du mois. Les membres de l'ICF seront invités, par scrutin, à trouver un nom pour ce nouveau salon. Quant au premier salon, inauguré en 1968, il avait été baptisé "L'Escale".

Le Droit (27 août 1970)

La cause du français

Henri Laperrière a toujours eu autant à cœur la cause du français en Ontario. Questionné à ce sujet, il énumère au moins 40 associations desquelles il a été un membre actif du conseil exécutif. Il a été le premier secrétaire-fondateur de la Chambre de commerce française d'Ottawa, un membre fondateur du Club 60 de Vanier, et membre des Aînés joyeux de Notre-Dame d'Ottawa.

Le salon l'Escale ouvre le 7 septembre 1968, Le droit (3 novembre 1984)

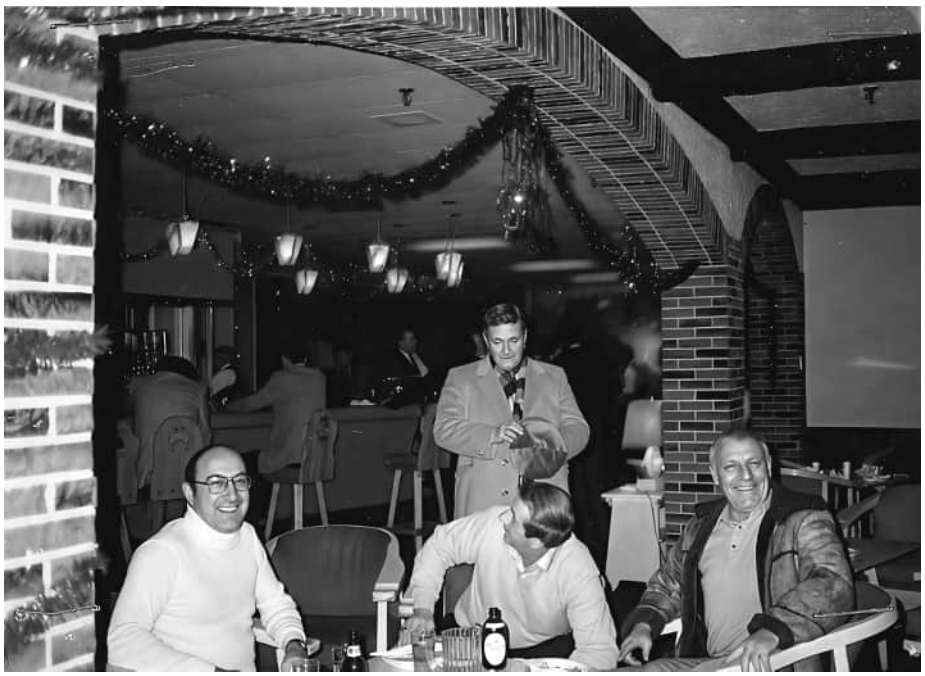

Jeune artiste d'Ottawa: Les salons de l'institut canadien-français, au 95 rue York, exposent présentement les œuvres d'un jeune artiste-peintre d'Ottawa, M. Paul Baril. Une trentaine de ses meilleures œuvres ornent les murs du salon **l'Escal**e. L'exposition, qui s'est ouverte jeudi soir, se poursuivra aujourd'hui et samedi toute la journée. Le public est cordialement invité à visiter cette exposition conjointe d'un artiste-peintre et d'un sculpteur, MM. Paul Baril et Antoine-R. Dufour.

Le Droit (6 novembre 1970)

Lucien Marier accueillera les amis avec le franc sourire qu'on lui connaît. On profitera de cette soirée pour faire le tirage annuel des dindes de Noël, de même que celui d'un "gros lot". Les membres et amis auront l'occasion d'admirer des centaines de vieilles photographies qui ont été affichées aux murs de **l'Escale**, photographies qui rappelleront des souvenirs d'antan, la plupart d'un aspect comique. Organisée par Jos Dalpé avec le concours de membres. Certaines de ces photographies datent du 19e siècle, tandis que d'autres sont de dates plus récentes, mais toutes sauront faire rigoler les "spectateurs".

Le Droit (18 décembre 1970)

Le public est gracieusement invité à assister au concert qui sera donné à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le dimanche 5 avril à 2h30, ainsi qu'à une exposition de tableaux. La chorale "Les Voix de Chez-nous", de la paroisse St-Mathieu de Touraine, sous la direction de M. Christian L'Écuyer, présentera les plus belles pièces de son répertoire. Les tableaux exposés sont l'oeuvre de l'artiste bien connu de notre région, M. Guy Laliberté, membre à vie de l'Institut. L'entrée au salon de **l'Escale** se fait par le 95, de la rue York.

Le Droit (3 avril 1981)

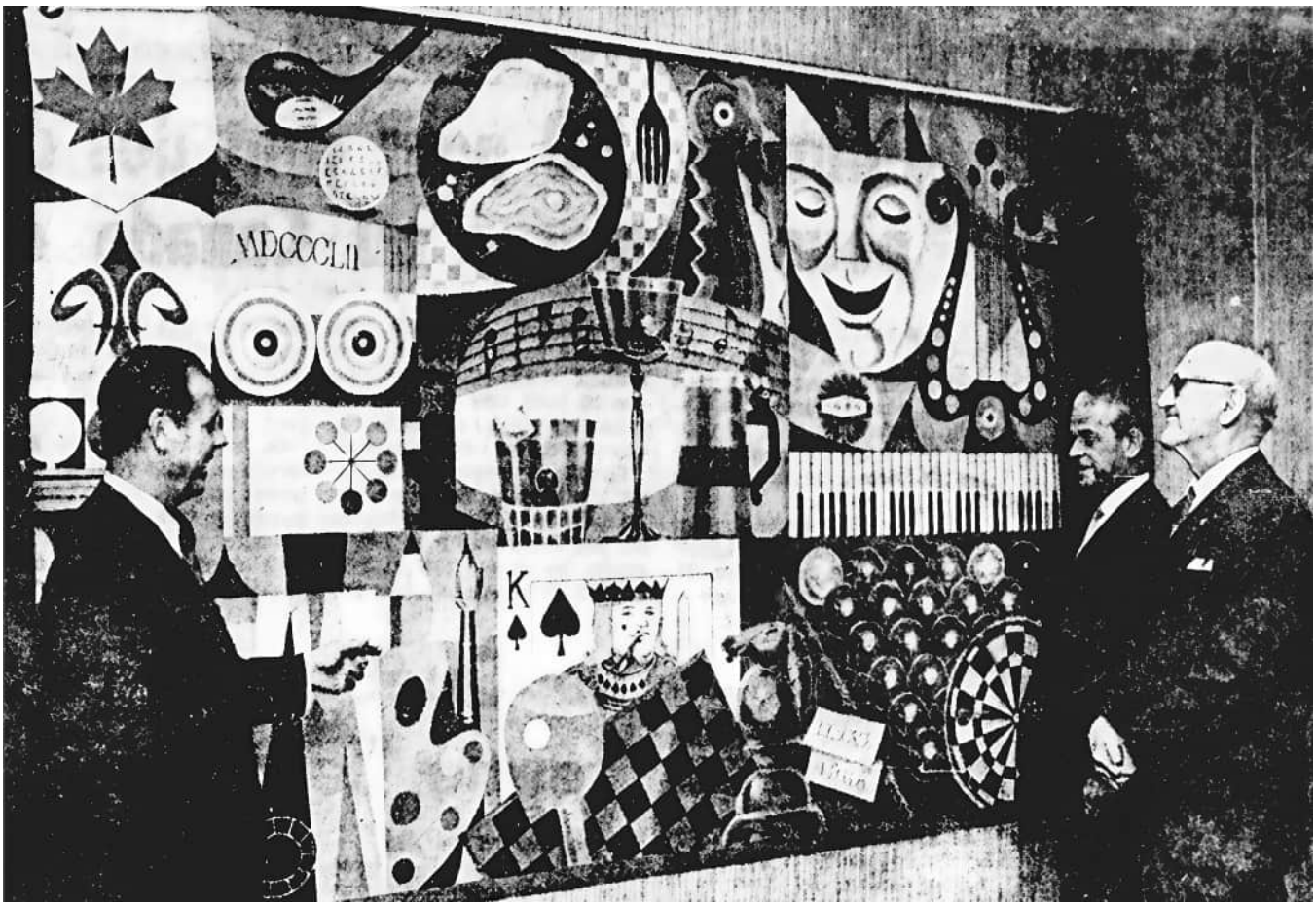

Une peinture de M. Gérard Montplaisir, membre à vie de l'Institut, a été dévoilée au cours d'une brève cérémonie, vendredi soir, à l'édifice de l'Institut, rue York. Dans notre photo, nous pouvons apercevoir, de gauche à droite, le peintre Gérard Montplaisir, M. Lionel Baril, secrétaire de l'Institut, qui a dévoilé la peinture. M. Montplaisir est un artiste à la base de Rockcliffe des Forces armées canadiennes.

Le Droit (13 décembre 1969)

1969: Sammy Godin

Joseph Samuel Ozomer Godin

Joueur des Canadiens de Montréal (1933-1934) et membre de l'Institut, Sammy Godin a déclaré: *"C'est la plus belle chose qui me soit jamais arrivée"*, et il faut le croire sur parole. Sa sincérité était palpable vendredi soir, lorsque les membres de l'Institut canadien français ont rendu hommage à cette ancienne star du hockey professionnel chez le Canadiens de Montréal (Habs) âgée de 61 ans. Une belle peinture représentant Sammy dans son ancien uniforme des Canadiens de Montréal a été dévoilée et offerte à l'invité d'honneur par Guy DeBlois, directeur sportif de l'Institut. John Mantin, de Schenley's, a fait une autre présentation personnelle et la vedette de la soirée a également reçu un chandail des Canadiens lors d'une cérémonie organisée par Lucien Marier, l'organisateur de la soirée.

Ce n'était pas une cérémonie fastueuse, mais plutôt une soirée simple et conviviale, où environ 250 amis de Godin se sont réunis pour écouter des anecdotes amusantes sur Sammy et se remémorer de vieux souvenirs. Le spectacle a permis à certaines personnes de découvrir les nombreux talents de Sammy Godin. Se vante d'un 78 Par exemple, le représentant d'Ottawa pour Labatt's depuis 19 ans s'intéresse à tous les sports et en pratique plusieurs. Il joue au golf dans les 80 et chérit le 78 qu'il a réalisé au parcours de golf de Glenlea il y a quelques années.

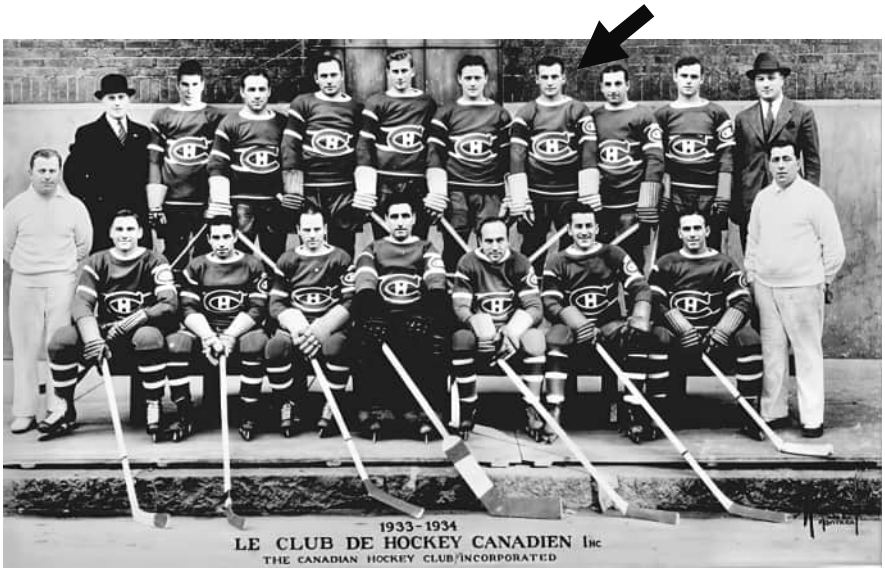

Il adore la pêche et Henri Laperrière, président de l'Institut, a averti tous les étrangers de faire attention lorsqu'ils affrontent Sammy au gin rummy. *"Sammy est soit l'un des meilleurs joueurs de gin rummy, soit l'un des plus chanceux"*, plaisanta Henri Laperrière.

The Ottawa Citizen (20 décembre 1969)

1970 (2 au 31 mai): Voyage en Europe de 3 semaines organisé avec l'Institut canadien-français d'Ottawa

JOUISSEZ DE MERVEILLEUSES

VACANCES EN EUROPE

TROIS SEMAINES COMPLETES – DU 2 AU 23 MAI 1970

en participant au voyage organisé avec le concours de

HENRI LAPERRIERE
Président I.C.F., directeur

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Traversée aérienne avec AIR FRANCE et tournée européenne en autocar avec le Tourisme français

PAYS VISITES:

ANGLETERRE

FRANCE
ITALIE
AUTRICHE

ALLEMAGNE
SUISSE
BELGIQUE

Pour renseignements, signalez:
AGENCE DE VOYAGES GUERTIN, HULL — 771-4551
INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS 234-3367 ou 234-1288
HENRI LAPERRIERE — 235-5225

"Voyage tout français"

VOYAGE COMPLET *comprenant* AVION, AUTOCAR, LE LOGEMENT et REPAS AUX HOTELS

$749

INSTITUT CANADIEN – FRANÇAIS D'OTTAWA

316, RUE DALHOUSIE, TÉLÉPHONE CE 4-3367

Ottawa, le 24 octobre 1975.

1977 (24 juin): Célébration du 125° anniversaire de fondation de l'Institut

L'Institut canadien-français fête son 125ème anniversaire

par Daniel Morin

Fondé le 24 juin 1852, l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICF) poursuit son œuvre culturelle, littéraire et sociale depuis 125 ans, sous la devise "*Travail et Concorde*". L'Institut compte aujourd'hui plus de 1,000 membres, originaires autant du Québec que de l'Ontario.

Les activités de l'ICF se divisent en deux fonctions: récréative et culturelle. Les membres peuvent jouer au "*euchr*", au bridge, aux échecs et au billard. D'autre part, la bibliothèque de l'Institut compte 3,000 volumes dont certains, comme le livre *"Que devons-nous à l'Angleterre?",* par Henri Bourassa, sont très rares. Les membres peuvent feuilleter plusieurs journaux ou revues dans la salle de lecture ou simplement prendre une consommation au bar "*L'Escale*".

M. Marcel Ouellette
président de l'Institut

L'actuel président de l'Institut, M. Marcel Ouellette, élu en mars dernier, affirme toutefois que la fonction "*culturelle*" de l'ICF a cédé le pas quelque peu à la fonction "récréative" au cours des dernières années. L'Institut est devenu plutôt "*un club social*" pour faire face "*aux conditions changeantes*". Ce qui ne veut pas dire, cependant, que les activités culturelles aient disparu.

Le président mentionne d'ailleurs que l'ICF est actuellement en pleine santé et qu'il n'y a pas à craindre pour sa survie. M. Ouellette affirme aussi, qu'en tant que président, il veut aider l'Institut à poursuivre son œuvre au niveau culturel tout en appuyant l'action politique d'organismes franco-ontariens comme l'ACFO.

Le Droit (11 juillet 1977)

Le 24 juin dernier, l'Institut canadien-français d'Ottawa fêtait officiellement son 125e anniversaire et, à cette occasion, il a remis des certificats de bienfaiteur à quatre de ses membres. C'était seulement la deuxième fois que l'Institut posait un tel geste. On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, M. Léopold Vachon, qui a été secrétaire pendant 16 ans et président pendant 2 ans, M. Alcide Paquette, président pendant deux ans et secrétaire pendant neuf ans, M. Charles Michaud, membre de l'Institut depuis 40 ans et qui a occupé de nombreux postes au sein de cet organisme, M. Marcel Ouellette, actuel président de l'Institut, M. Wilfrid Bériault, secrétaire de l'Institut et M. Lionel Baril, qui a été trésorier pendant 23 ans.

Le Droit (11 juillet 1977)

On aperçoit ici quelques membres des plus fidèles à l'Institut canadien-français. De gauche à droite, le vice-président, M. Léo Godin, le président, M. Marcel Ouellette, le sénateur Lionel Choquette, le président d'honneur, Le Dr Séraphin Marion, et le secrétaire, M. Wilfrid Bériault.

Le Droit (11 juillet 1977)

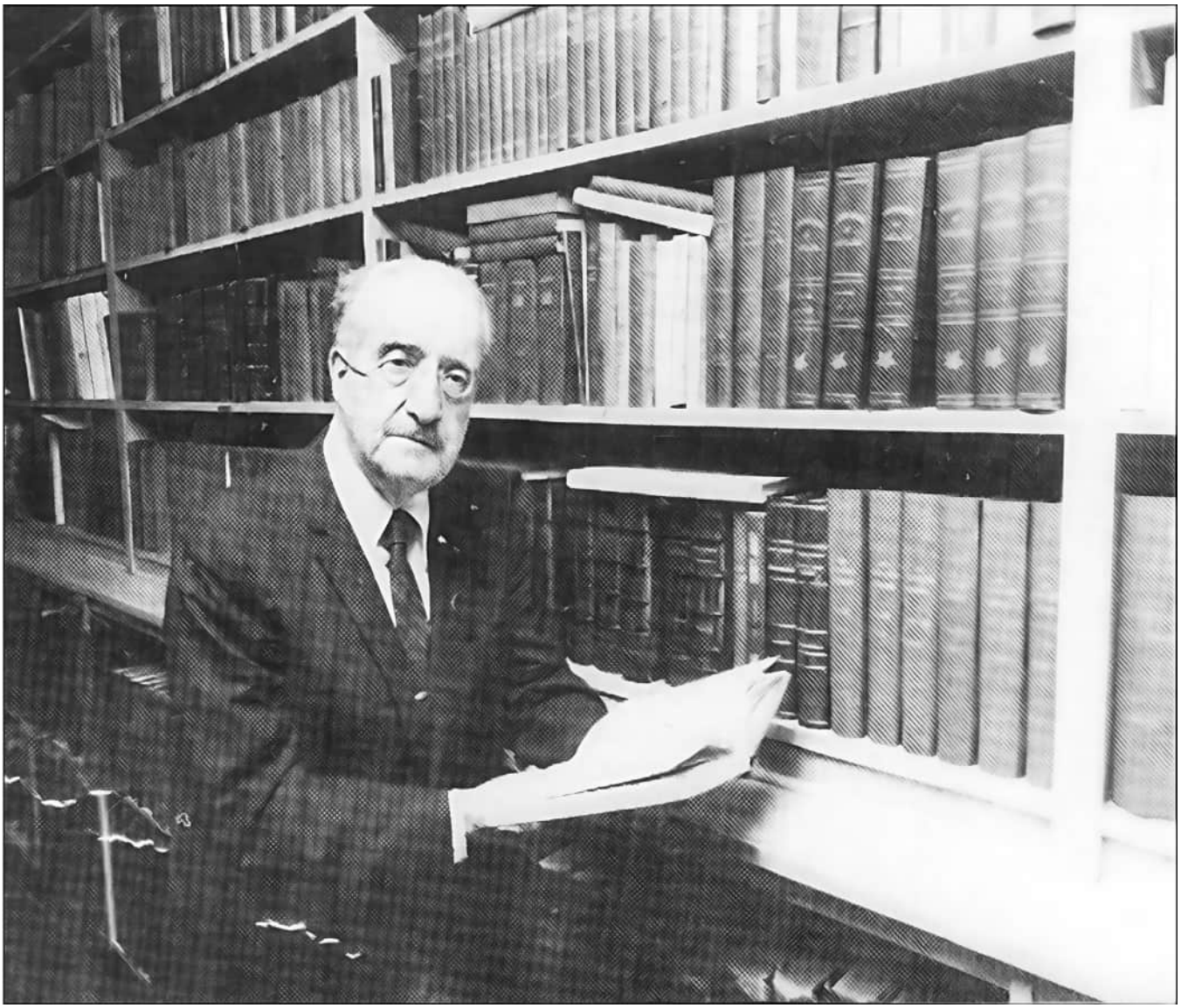

Président d'honneur et doyen de l'Institut, le Dr Séraphin Marion est membre depuis 70 ans. Il a déjà cumulé les fonctions de président en plus d'organiser une vingtaine de conférences entre 1970 et 1975. On l'aperçoit ici dans la bibliothèque de l'Institut qui compte 3,000 volumes, dont certains sont très anciens et très rares.

Le Droit (11 juillet 1977)

1976-1977: Incendie à la bibliothèque

Rapport du bibliothécaire Joseph Dalpé

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA
316, RUE DALHOUSIE TÉLÉPHONE : 234-3267

Exercice 1976 - 1977

Rapport annuel du bibliothécaire

Monsieur le président
Messieurs les membres de l'Institut

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice qui s'est terminé le 31 août, 1977.

A cause d'un incendie qui a exigé des réparations assez importantes notre bibliothèque a du être fermée pour près de 6 mois. Mon prédecesseur qui avait été elu l'automne dernier a démissionné au mois de mars, 1977, et à la suite d'une élection partielle, j'ai été nommé bibliothè-caire, pour la fin du terme.

Mon premier devoir a été de renouveler plusieurs abonnements, soit; journeaux, revues, etc., et d'éliminer celles qui n'intéressent plus les membres. Une addition à notre collection, est l'édition française, 1977, du livre des records mondiaux, publiée par Guinness, et dispobible aux membres.

L'incendie, quoique n'étant pas une conflagration, a néamoins causé beaucoup de dommage, surtout aux murs, plafond, rideaux, etc., mais heureusement les livres ont été endommagés principalement par la fumée et l'eau.

La compagnie d'assurance a fait éxécuté tous les travaux de réparation à notre entière satisfaction et nous a dédommagé financièrement pour les livres, grâce à notre président-sortant, M. Paul Boucher, bibliothécaire professionel à sa retraite, qui a dressé un inventaire des livres endommagés ainsi que le montant réclamé.

J'ai fait un inventaire sommaire de notre collection de volumes, et j'ai constaté malheureusement qu'il en manquait quelques uns. Je prie donc les membres qui ont apporté des livres chez-eux, et qui par simple oubli, ne les ont pas retournés, de bien vouloir communiquer avec votre humble serviteur.

Je remercie très sincèrement les membres de l'Institut de leur encouragement et je vous prie d'agréer l'expression de tous mon dévouement.

Votre bibliothécaire.

J. Dalpé

Joseph Dalpé

1978: On demon run and football talk

À fond la caisse et à jaser football

— Bryce Flynn, Citizen

Sports bash at L'Institut

It was football night at L'Institut Canadien Francais, and Ottawa Rough Riders, past and present, were much in evidence. Left to right, front row, Rider assistant coach Bob O'Billovich, head coach George Brancato and J.P. Boisvenue (light suit); second row, Claude Pilon, Herve Pilon, Institut president Marcel Ouellette, Bob Simpson and Gilles Archambault; rear, John Bove, Maurice Lapensee, Rolly Hammond and assistant coach George Hughes.

Depuis 126 ans, l'Institut Canadien Français de la rue Dalhousie maintient vivante une tradition de camaraderie et de passion sportive. Ses membres se retrouvent pour jouer au snooker, aux cartes, bien manger et surtout célébrer le sport sous toutes ses formes. Ils organisent fréquemment des soirées dédiées, parfois pour honorer d'anciennes gloires, parfois pour saluer des vedettes franco-canadiennes actuelles. Lors d'une récente soirée football, entraîneurs des Rough Riders, anciens joueurs et figures sportives locales se sont réunis pour visionner des films et échanger souvenirs. Parmi eux, des noms marquants comme Yvon Renaud, Joe Lépine, René Aubry ou encore Hervé Pilon et son neveu Claude, lutteur de renommée internationale, démontrant l'ancrage profond de l'Institut dans la mémoire sportive d'Ottawa.

The Ottawa Citizen (25 octobre 1978)

1979 (7 juillet): Oasis des ainés de l'Institut

Match des Expos avec l'animateur Wilfrid Bériault

—Russell Mant, Citizen

Claude Charette in hospital bed: 'I was pretty scared'

Le 9 décembre 1980, un homme d'affaires d'Ottawa qui a reçu une balle dans le bras droit et la main gauche lundi lors d'une tentative de hold-up affirme qu'il a été "*plutôt chanceux*". Claude Charette, 44 ans, directeur de l'Institut Canadien Français au 94 (*95*) rue York, a été blessé par balle lorsque deux hommes sont entrés dans le club social privé vers 8 heures et ont exigé de l'argent.

Charette s'est enfui par une porte latérale mais a glissé dans le stationnement à l'extérieur. Les deux hommes, dont l'un portait une cagoule et l'autre un bas sur la tête,

l'ont plaqué et ont commencé à le frapper avec un pistolet. Charette a reçu deux balles au cours de la lutte. Mais le résident de Hull a insisté lundi soir sur le fait qu'il avait eu de la chance.

> *"C'est vraiment une chance que j'aie glissé. Sinon, je suis sûr qu'ils m'auraient abattu alors que je m'enfuyais. Je préfère être blessé que mort".*

M. Charette, dont l'état est satisfaisant à l'Hôpital général d'Ottawa, a admis avoir eu "*très peur*" pendant l'incident, mais il affirme avoir couru vers la porte de côté plus par "instinct" que par panique.

> *"J'ai vu la porte et j'ai pensé que je pouvais y arriver. Je crois que je me suis trompé."*

Claude Cléroux, un vendeur d'arbres de Noël qui a vu les deux voleurs frapper Charette, dit qu'il les a poursuivis dans le marché By jusqu'à ce qu'ils tirent sur lui et le convainquent que leur arme était réelle. La police d'Ottawa a déclaré que M. Cléroux, 40 ans, le seul témoin de la fusillade, nous a été d'une grande aide.

La police interroge actuellement un suspect arrêté après avoir été repéré dans la rue par M. Cléroux. Deux autres hommes sont toujours recherchés.

> *"J'étais en train de décharger mes arbres quand j'ai vu trois types se battre au sol. J'ai pensé qu'il s'agissait d'ivrognes et je n'ai pas fait attention à eux. Puis j'ai vu l'un d'entre eux - celui avec le chapeau et le manteau marron - se lever et tirer sur l'un des hommes à terre. Je ne me souviens pas de ce que j'ai dit, mais je leur ai crié dessus et j'ai commencé à courir vers eux. Ils se sont immédiatement mis à courir sur la rue York. Il (Charette) a reçu une bonne correction. Je suis sûr qu'ils l'auraient tué. J'étais prêt à me battre jusqu'à ce qu'ils me tirent dessus. Je me suis figé. Ils ont dû tirer d'une trentaine de mètres", déclara Cléroux.*

C'est environ deux minutes plus tard, selon le vendeur, qu'il a fait signe à un sergent de la police d'Ottawa. En quelques secondes, ils ont repéré un homme vêtu d'un manteau marron qui courait le long de la rue Dalhousie jusqu'à la rue Saint-Patrick. Selon la police, le sergent a observé l'homme qui a disparu dans une ruelle à côté du 260, rue Saint-Patrick. Il est réapparu quelques secondes plus tard et a été arrêté sans se débattre.

The Ottawa Citizen (9 décembre 1980)

1981, 1986, 1987, 1988, 1990: Rencontre des Camarades

Des membres de l'Institut avaient fondé un club, *“Les Camarades*" et ils organisaient chaque été des sorties pour avoir du plaisir et se divertir. À l'époque nous parlerions d'une rigolade.

1984: Jerry Barber candidat à la présidence de l'Institut

Au fil des ans, les poings de Gerry lui ont valu la réputation d'être le videur le plus coriace, le plus redouté, et donc le meilleur. Il a fait face à tout type de client, des petites vieille dames aux gangs de motards en passant par les footballeurs professionnels. Des durs à cuire venus du Canada, de Vancouver notamment, se sont affrontés à lui. Il dit qu'il n'a encore jamais perdu.

Jerry Barber, âgé de 54 ans, est décédé dimanche matin à l'Institut Canadien Français de la rue Dalhousie d'une insuffisance cardiaque après avoir survécu à des attaques avec des battes de baseball, des couteaux, des démonte-pneus, des balles et une bombe incendiaire au cours de sa carrière.

Étant candidat à la présidence de l'Institut, il aurait pu être élu président de l'Institut, le mercredi suivant de son décès à l'Institut. Cela aurait été une distinction singulière pour cet Irlandais bagarreur de la Basse-Ville qui ne parlait pas parfaitement le français. Il était l'un des deux candidats à ce poste. Paul Boucher, 72 ans, ancien président de l'Institut qui compte 1 000 membres, a déclaré n'avoir jamais été troublé par la réputation de Barber. "*C'était un homme très généreux et sympathique... un homme au grand cœur. C'est pour cela qu'il était candidat*".

The Citizen, Ottawa (31 mai 1984)

1985: Politics, religion taboo subjects in all-male francophone preserve

Politique et religion, sujets tabous dans ce bastion francophone réservé aux hommes

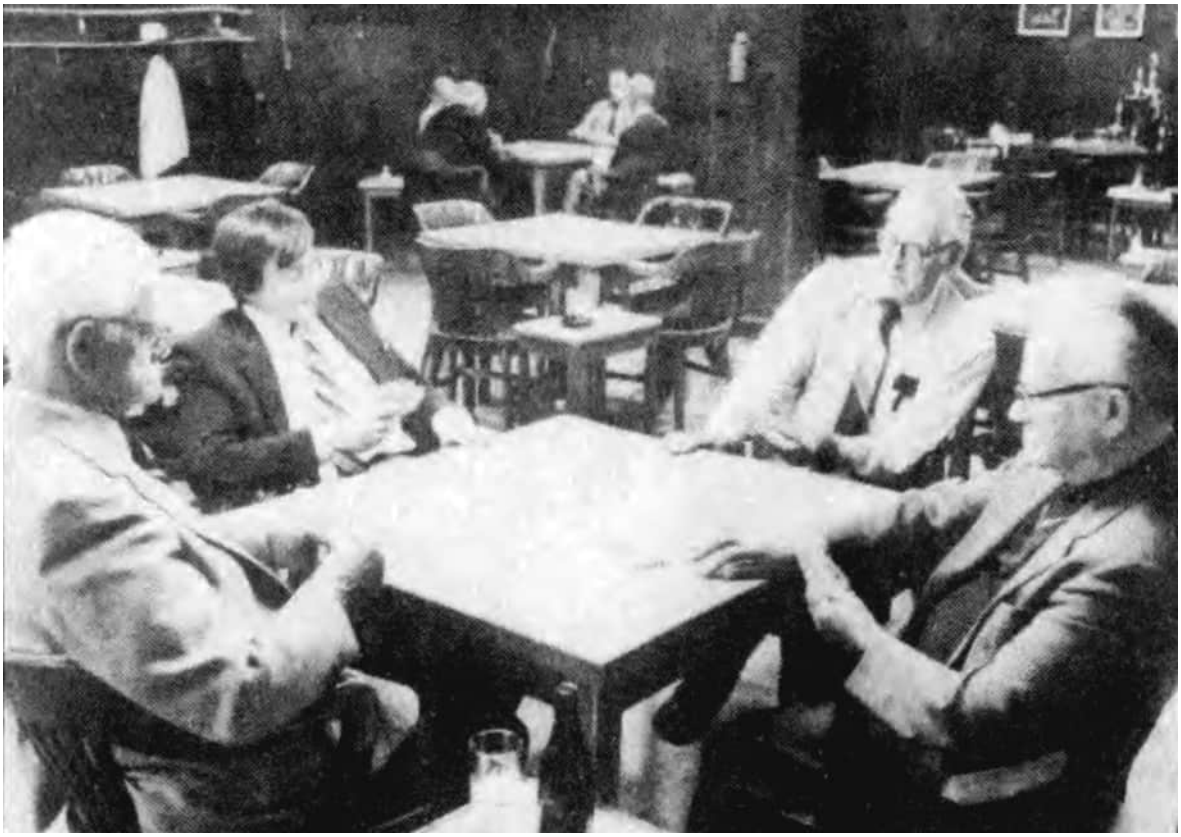

Dans une ville où les ragots politiques vont bon train, un bâtiment situé sur la rue Dalhousie fait figure d'exception. L'Institut français-canadien d'Ottawa est peut-être l'un des seuls endroits de la capitale nationale où l'on ne peut pas parler politique. Même l'ancien premier ministre Sir Wilfrid Laurier n'avait pas le droit de parler de sa journée au bureau lorsqu'il entrait dans le club. Et bien que tous les membres du club doivent être catholiques romains, la religion est l'autre sujet qui ne peut être abordé entre les murs du club.

Le club fêtera son 133e anniversaire le 24 juin. Des règles et règlements régissent la conduite de tous les membres du club privé. Les hommes doivent retirer leur chapeau à l'intérieur et la plupart des membres n'ont pas encore accepté d'accueillir des femmes parmi eux. Les femmes sont admises pour les parties de bridge mixtes les jeudis et samedis soirs et pour les réceptions spéciales, mais sinon, le plus ancien club privé francophone d'Amérique du Nord est réservé aux hommes.

The Citizen (11 mai 1985)

L’influence des tabous politiques et religieux sur la longévité de l’Institut canadien-français d’Ottawa.

Nous ne savons pas exactement quand les règlements et statuts ont été modifiés pour inclure l'interdiction de discuter de religion et de politique.

l’Institut canadien-français d’Ottawa s’est distingué par l’interdiction explicite de discuter de politique et de religion à l’intérieur de ses murs. Cette règle, inhabituelle pour l’époque, a contribué de façon décisive à la longévité de l’institution. Si l’interdiction de discuter de politique et de religion a grandement limité les sources de division au sein de l’Institut canadien-français d’Ottawa, elle n’a pas pour autant éliminé toute forme de conflit. Comme dans toute organisation regroupant un large éventail de personnalités, des désaccords ont surgi au fil des décennies. Toutefois, ces tensions ont toujours été de courte durée et rarement structurantes.

D’un point de vue sociologique, l’exclusion de ces deux thèmes a agi comme un mécanisme de régulation des tensions internes. Dans le contexte canadien du XIXe

siècle — marqué par de vifs affrontements politiques autour de la Confédération et par des rivalités confessionnelles parfois exacerbées au sein même du catholicisme — ces sujets représentaient des vecteurs de division. En bannissant ces discussions, l'Institut a préservé l'homogénéité et la convivialité nécessaires à la survie d'un club privé sur plusieurs générations.

Ce choix stratégique a également permis de recentrer les échanges sur la mission première: la préservation et la promotion de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire. Alors que d'autres associations francophones ont péri en raison de scissions idéologiques ou d'alignements politiques changeants, l'Institut a maintenu un terrain neutre où des membres aux convictions diverses pouvaient cohabiter, à condition de partager la langue et la foi catholique.

En comparaison avec d'autres clubs privés nord-américains de la même période — tels que certains gentlemen's clubs anglophones où les débats politiques faisaient partie du rituel social — l'Institut s'est inscrit dans une logique d'évitement des controverses pour privilégier la stabilité. Cette approche a permis non seulement de traverser les crises politiques canadiennes (Rébellion des Métis, conscription, Révolution tranquille), mais aussi d'assurer la transmission intergénérationnelle d'un cadre social intact.

Ainsi, l'interdiction de discuter de politique et de religion apparaît comme l'un des piliers structurels de la longévité de l'Institut, garantissant un espace protégé où l'identité culturelle pouvait s'épanouir à l'abri des divisions idéologiques.

1986 - 1987: Ottawa se penche sur l'avenir des casernes de pompiers

Firehall No. 3 on Clarence Street most sought-after property —Bruno Schlumberger, Citizen

Le personnel d'Ottawa souhaiterait que la caserne #3 au 179, rue Clarence soit cédée à l'Institut canadien-français d'Ottawa. La vente ou la location de la caserne à l'institut contribuerait à préserver la diversité culturelle de la communauté.

Ottawa Citizen (9 décembre 1986)

Lors de l'assemblée du 21 mars 1986, le président M. Ouellette a présenté les avantages d'un éventuel déménagement de l'Institut vers un quartier où l'organisme avait vu le jour. Le nouveau site offrirait un stationnement plus vaste, un édifice plus moderne et des installations regroupées sur un même étage, incluant un espace communautaire beaucoup plus grand. Sur le plan financier, cette relocalisation permettrait d'assurer la survie de l'Institut grâce à une offre ferme de 2,5 millions de dollars. Après les coûts estimés des rénovations et de l'acquisition, il resterait entre 800 000 $ et 1 million $, somme qui, investie, procurerait des revenus stables à long terme. M. Ouellette souligne également que les chances d'acceptation de l'offre par la Ville sont bonnes, malgré la concurrence de nombreux autres organismes intéressés par la caserne.

À l'inverse, demeurer dans les locaux actuels entraînerait d'importantes dépenses, notamment pour réparer le plafond, moderniser le chauffage, refaire les murs extérieurs et installer un système de climatisation, pour un coût minimal évalué à 250,000 $. Or, l'Institut ne dispose que de 32,000 $ en banque et les revenus locatifs demeurent modestes. Le président insiste donc sur l'importance d'un fonds de réserve afin d'assurer l'avenir de l'organisation.

Rapport du président M. Ouellette lors de l'assemblée du 21 mars 1986

La caserne de pompiers située au 179, rue Clarence sera vendue ou louée, mais pas nécessairement à l'Institut canadien-français d'Ottawa comme cela avait été recommandé. Le bâtiment servira de musée des pompiers cet été, comme cela avait été promis.

Ottawa Citizen (2 février 1987)

1987: Présentation d'une peinture à M. Jean-Yves Thériault

Le champion du monde de kick-boxing, Jean-Yves Thériault a été honoré hier soir par l'Institut canadien-français d'Ottawa dont le président, Aimé Charron à droite, lui a remis une peinture exécutée par Gérard Montplaisir au centre

Le Droit (1er janvier 1987)

1995: L'Institut canadien-français transformé en restaurant-discothèque

L'Institut canadien-français, un club privé pour hommes établi, rue York depuis plus de 40 ans, sera transformé en restaurant-discothèque.

Les propriétaires du restaurant Spö-Dee 0-Dee's Warehouse Saloon (M. Brown), à Ottawa qui auraient déjà une entente de principe avec le conseil d'administration de l'Institut canadien-français pour la location des lieux, transformeront le sous-sol de cet établissement en restaurant à menu léger (finger food), tandis que le rez-de-chaussée sera aménagé pour y installer un bar, des tables de billard et un plancher de danse (The Great Cabin).

Les membres de l'Institut, tant qu'à eux, poursuivront leurs activités au deuxième étage de cet édifice situé en plein cœur du marché By, à l'angle des rues Dalhousie et York. "*Le conseil d'administration de l'Institut doit prendre des moyens radicaux pour la récession, car depuis plusieurs mois, l'étage supérieur de notre édifice est libre et il semble impossible de trouver de bons locataires*", peut-on lire dans la revue mensuelle de l'Institut canadien français.

"*Il fut décidé à l'unanimité (...) de louer l'espace occupé présentement par les membres dans la bâtisse, soit le rez-de-chaussée et le sous-sol, à un restaurateur qui s'engage par bail à louer notre local pour une période de cinq ans, ce qui rapporterait 70 000 $ la première année, pour atteindre 95 000 $ la cinquième année. "De plus, il y a option de renouvellement pour une deuxième période de cinq ans, au montant de 112 000 $ par année", a écrit l'auteur de cet article parue dans la revue de l'Institut, Gérard Montplaisir. Selon celui-ci, la superficie au deuxième étage de l'édifice est moindre "mais elle sera suffisante pour loger convenablement les membres qui fréquentent l'Institut assidûment."*

L'Institut canadien-français tentera d'obtenir une marge de crédit de 250 000 $ à une institution financière de la région, afin de défrayer les coûts de ces rénovations. L'Institut s'est procuré l'édifice McCoy en 1955.

Le Droit (23 novembre 1995)

1996 (juillet): L'Institut centralise toutes ses activités à l'étage supérieur du 316 de la rue Dalhousie

2002 (avril à décembre): Célébration du 150° anniversaire de fondation de l'Institut, le doyen des organismes de langue française d'Ottawa et de l'Ontario. L'Institut est le seul “Institut canadien” au Canada, qui existe encore aujourd'hui à titre de club privé, les autres ayant disparu

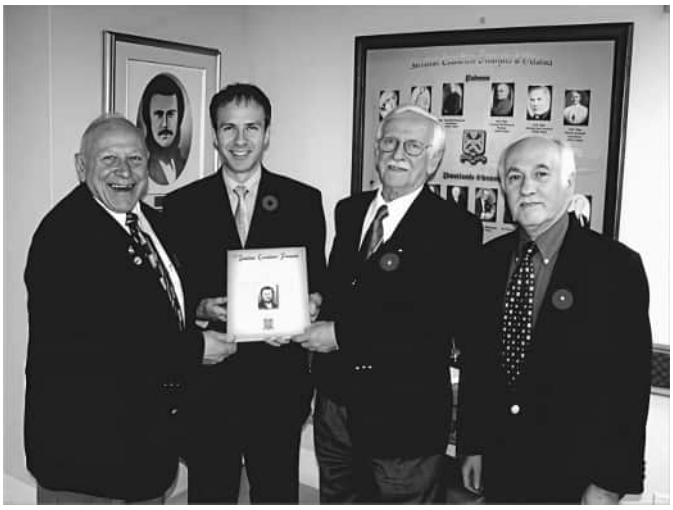

L'exposition historique soulignant le 150e anniversaire de fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) a été inaugurée le dimanche 30 septembre dans les locaux de l'Institut, rue Dalhousie à Ottawa. Plus de 125 personnes ont assisté à l'événement, dont le sénateur Gérald A. Beaudoin, Mauril Bélanger, député fédéral d'Ottawa-Vanier, le juge Jean-Pierre Beaulne et Bernard Grand-Maître, ancien député provincial d'Ottawa-Est et ministre délégué aux Affaires francophones.

L'Université était représentée par Antoni G. Lewkowicz, doyen associé à la recherche de la Faculté des Arts et Yvan G. Lepage, secrétaire de la Faculté. André Fournier, président de l'Institut, et Jean-Pierre Wallot, directeur du CRCCF, ont parlé de la collaboration des deux organismes dans ce projet. M. Wallot a souligné, en particulier, l'importance de l'Institut dans la vie culturelle et sociale d'Ottawa. L'exposition couvre l'ensemble des activités de l'Institut qui fut un des hauts-lieux de la culture du Canada français. C'est d'ailleurs sur cet aspect que l'accent a été mis dans l'élaboration de l'exposition davantage que sur les jeux et les loisirs par lesquels l'Institut est davantage connu de nos jours.

Cent quarante-quatre reproductions de documents d'archives ([ca 1850] - 2000; [surtout 1871-1975]) évoquent le passé lointain et récent de l'Institut: les origines, les lieux, les membres et les présidents, l'administration, les publications, les activités culturelles, littéraires et scientifiques (musique, arts visuels, théâtre, musée, conférences et cours, bibliothèque), enfin les activités sportives et récréatives et la pérennité de la présence de l'Institut dans la communauté. Les documents iconographiques, photographiques et textuels proviennent essentiellement du fonds et collections d'archives conservés au CRCCF dont le Fonds de l'ICFO.

ÉTIENNE MORIN, Le Droit

De la grande visite

Marc Garneau, président de l'Agence spatiale canadienne, était en passage dans la région, hier, pour une rencontre organisée dans le cadre du 150e anniversaire de l'Institut canadien français. C'est le Dr **Bernard Gingras** (à gauche) qui a présenté l'ancien astronaute aux invités.

2005 (24 juin): Plaque dévoilée commémore le 150e anniversaire (2002) de l'Institut

Remerciements sincères à Michel Prévost, historien, et archiviste en chef de l'Université d'Ottawa et à Jean-Yves Pelletier, historien, pour la recherche et la rédaction du texte de la plaque commémorative. Merci également à Yvon Léonard, Paul-François Sylvestre et Robert Serré pour leur contribution. Nous ne pouvons passer sous silence l'engagement exemplaire de M. François Landry qui a réuni tous les partenaires. Le dévoilement de cette plaque, qui a été fixée en permanence sur l'édifice de l'Institut canadien-français d'Ottawa à l'angle des rues York et Dalhousie sur le Marché By, s'est déroulé en présence de représentants de tous les secteurs d'activités de la communauté francophone le vendredi 24 juin dernier, date de la Saint-Jean-Baptiste, fête de tous les Canadiens français.

Le droit (25 juin 2005, Supplément 1)

PRÉSENCE FRANÇAISE À OTTAWA DEPUIS PLUS DE 150 ANS

Les francophones œuvrent à Ottawa depuis la fondation de Bytown en 1826. Ils travaillent à la construction du canal Rideau, à l'exploitation de l'industrie forestière et, après 1859, à bâtir les édifices de la colline du Parlement. Dès la Confédération en 1867, la capitale du Canada accueille de nombreux politiciens, magistrats et fonctionnaires de langue française. Plusieurs Canadiens français s'installent sur les terres agricoles à l'est de la ville, d'autres dans les quartiers ouvriers à l'ouest du Parlement. Enfin, un noyau de francophones s'établit dans le quartier Vanier à la fin du XIXe siècle. Les francophones contribuent au développement d'Ottawa dans toutes les sphères d'activités de la société.

La basse-ville demeure le berceau de la communauté francophone et plusieurs de ses institutions y voient le jour : l'Hôpital général des Sœurs de la Charité (1845), l'école Guigues (1864) et l'Académie De La Salle (1899) longtemps dirigés par les Frères des écoles chrétiennes, ainsi que l'Université d'Ottawa (1848) et le journal LeDroit (1913) tous deux fondés par les Oblats de Marie-Immaculée. L'évêché, symbole diocésain de l'autorité religieuse catholique, y est présent depuis 1847. L'Institut canadien-français, créé en 1852 par J.B. Turgeon, premier maire francophone de Bytown, est aujourd'hui la plus ancienne institution culturelle de langue française à Ottawa.

Cette plaque dévoilée le 24 juin 2005 commémore le 150e anniversaire de la ville d'Ottawa.

Au profit de la charité

L'Institut organisait régulièrement des bazars au profit de l'Orphelinat Saint-Joseph durant les années 1870-1900. Des soirées dramatiques, concerts, prestidigitations, soupers aux huîtres...

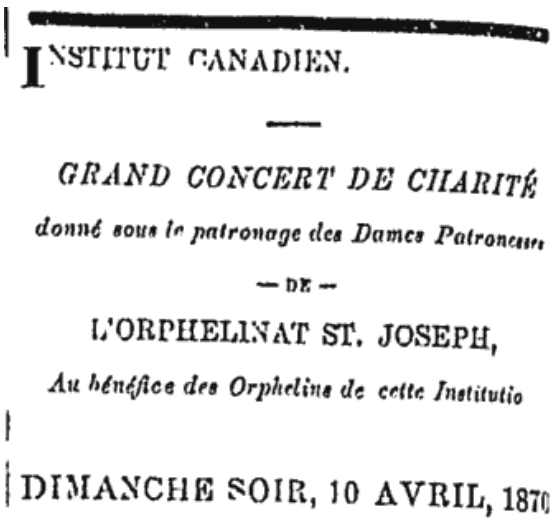
INSTITUT CANADIEN.

GRAND CONCERT DE CHARITÉ

donné sous le patronage des Dames Patronesses

— DE —

L'ORPHELINAT ST. JOSEPH,

Au bénéfice des Orphelins de cette Institutio

DIMANCHE SOIR, 10 AVRIL, 187

1879: Représentation dramatique au profit de l'Orphelinat St. Joseph. Demain soir les élèves du Collège d'Ottawa joueront à l'Institut Canadien la célèbre comédie de Shakespeare "*le Marchand de Venise*" et le petit vaudeville "*L'Ut Dièze*", au profit de l'asile des orphelins Saint-Joseph.

Le peuple d'Ottawa n'a pas oublié qu'il est de son devoir de secourir ces pauvres petits infortunés, les orphelins, et il doit faire maintenant un nouvel effort pour aider cette maison de charité à liquider les dettes contractées pendant le long hiver.

La Gazette d'Ottawa (24 mars 1879)

La Fondation organise différentes collectes de fonds durant l'année, dont la plus importante est le Tournoi de golf annuel qui a lieu en juillet. De plus elle organise un souper presque tous les premiers vendredis du mois.

La Fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) fut créée en 2004 et constituée en Ontario en société publique le 5 juillet 2005. L'organisme fut enregistré le premier janvier 2006 comme fondation publique auprès du gouvernement fédéral. Depuis ses origines, la Fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) est demeurée fidèle à sa double mission, soit de contribuer au rayonnement de notre langue et de notre culture et de soutenir des organismes charitables de la capitale nationale enregistrés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada qui desservent des clientèles démunies ou dans le besoin.

Lors de son incorporation, la Fondation de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO) s'est fixé comme objectif de constituer un fonds dont l'ensemble ou une partie du capital ou des revenus seront destinés à offrir un appui financier à des œuvres de

bienfaisance enregistrées de la région. Plus spécifiquement, les organismes bénéficiaires sont des institutions charitables vouées au mieux-être des enfants, des adolescents et des adultes ou des aînés dans le besoin. Les entités admissibles sont celles qui fournissent une aide aux familles confrontées à des difficultés, aux femmes et aux enfants souffrant de violence, aux sans-abris, aux communautés culturelles francophones, à l'intégration sociale des personnes marginalisées, à la lutte contre certaines maladies ainsi qu'à l'aménagement d'un environnement favorable pour les personnes en phase terminale.

Entre 2012 et 2019, la Fondation de charité de l'Institut a fait des dons à divers organismes, pour environ 150 000$ durant cette période. Diverses méthodes de collecte de fonds ont été entreprises. Tous les profits des tournois de golf organisés par l'Institut y sont versés, une collecte de canettes et de bouteilles par le membre Guy Brousseau est aussi une excellente source de revenus, en plus de dons personnels.

2018- Tournois de golf au CasselView
De gauche à droite
Pierre Plouffe président en 2018
Jean-Guy Brousseau de la fondation

Lettres de membres

L'admission des femmes en tant que membres

1971 - 2018

Pourquoi les clubs privés d'hommes ne sont pas perçus de la même manière que les clubs privés de femmes dans la société aujourd'hui? Un autre point de vue.

Dans les pages suivantes, M. Rhéal Sabourin explique clairement la position de l'Institut sur l'adhésion des femmes comme membres. Il y fait une distinction importante: d'un côté, les femmes sont présentes, actives, et accueillies dans les activités de l'Institut; de l'autre, devenir membre implique être du genre masculin.

La différence ne réside pas dans les valeurs exprimées, mais dans le contexte social et historique dans lequel elles s'inscrivent. Un club d'hommes exclusif évoque le privilège, l'élitisme, le conservatisme, l'entre-soi. Un club de femmes exclusif évoque la sororité, la solidarité et l'affirmation identitaire. Un club d'hommes perpétue une domination historique. Un club de femmes cherche à réparer ou compenser une exclusion.

Lorsqu'un club masculin se ferme aux femmes, cela renforce l'exclusion d'un groupe déjà marginalisé. À l'inverse, les clubs féminins sont rarement associés à des lieux de pouvoir hégémonique. Ils sont souvent perçus comme des bulles protectrices, des espaces d'entraide plutôt que d'exclusion, même s'ils sont également sélectifs.

Les cercles féminins sont nés d'une exclusion, d'un besoin de se former, de se protéger, de construire un pouvoir là où il faisait défaut. Leurs valeurs de solidarité s'accompagnent d'une dimension réparatrice.

Certaines branches du féminisme défendent la non-mixité choisie, non pas comme un but, mais comme un moyen stratégique de se renforcer entre femmes, sans pression masculine, afin de retourner ensuite dans les espaces mixtes avec plus de confiance, d'outils et de solidarité.

La non-mixité masculine n'a pas besoin de se justifier par une oppression — c'est ce qui la rend plus contestée.

Oui, un club d'hommes peut sincèrement se construire autour de valeurs nobles comme la solidarité, l'identité ou la mémoire. Mais si ces valeurs servent à justifier une exclusion durable, elles perdent de leur légitimité sociale.

André Lajoie

L'Institut canadien-français d'Ottawa aujourd'hui

L'Institut canadien-français d'Ottawa offre aujourd'hui le tableau mélancolique d'une institution dont la puissance symbolique s'est progressivement évidée de sa substance. Ce qui fut jadis un espace de délibération et d'exercice du pouvoir — lieu où se nouaient les rapports de force sociaux, politiques et économiques propres à une certaine conception de la virilité civique — n'est plus désormais que l'ombre de lui-même: un rassemblement d'hommes vieillissants unis par le goût du jeu et la chaleur du lien social.

L'Institut canadien-français d'Ottawa a si bien joué son rôle historique qu'il a fini par rendre ce rôle inutile. Il s'est accompli en se rendant obsolète. Les causes qu'il défendait ont été gagnées ou abandonnées, les pouvoirs qu'il incarnait se sont déplacés ailleurs, et l'institution, ayant épuisé sa propre raison d'être, se survit à elle-même sans pouvoir se nier tout à fait. Ce n'est pas une destruction violente, ni une révolution — c'est une extinction par épuisement de la fonction, une lente expiration plutôt qu'une mort.

Tel un sarcophage dont on aurait retiré la momie, il conserve intacte la forme extérieure du pouvoir — ses rites, ses murs, son nom — mais le corps qu'il était destiné à abriter, ce pouvoir masculin organisé et structurant, s'en est depuis longtemps échappé, laissant derrière lui une enveloppe solennelle et vide.

Dès lors, les critiques adressées aux boys' clubs en tant que structures de domination et d'exclusion semblent frapper à vide: elles visent un pouvoir qui ne réside plus là où elles le cherchent, une forteresse dont il ne reste que les murs, sans garnison ni commandement.

André Lajoie

1971: Les hommes journalistes refusent la participation des femmes

On se souvient qu'à Ottawa, il y a environ un an, une pareille situation s'était produite. Les hommes journalistes avaient d'abord refusé la participation de leurs consœurs a même titre que les hommes, mais devant une montée de protestation, ils s'étaient ravisés et avaient changé la constitution en conséquence.

Notre correspondante anonyme semble indiquer, (entre les lignes) que l'Institut canadien-français d'Ottawa pourrait bien imiter le geste du Cercle national des journalistes d'Ottawa, c'est-à-dire admettre les femmes dans ses rangs.

L'ICF, fondé en 1852, est toujours demeure un cercle exclusif aux hommes. Depuis quelque deux ans, cependant, les épouses des membres et les amies sont admises aux salons de l'Escale les jeudi et samedi soir et aussi aux réunions spéciales pour le public, telles que causeries, expositions, concerts, soirées spéciales, etc.

Un brave proposera-t-il un jour que la constitution du plus vieux club d'hommes de langue française en Amérique soit changée pour y admettre les dames à titre de membres réguliers?

Le Droit (19 janvier 1971)

1977: Un organisme qui exclut encore les femmes de ses soupers aux huîtres

C'est un fait remarquable et unique probablement chez les francophones de la région d'Ottawa qu'un organisme offre pour la 115e fois annuelle consécutive un "souper aux huîtres" au temps où ces fruits de mer sont disponibles. Ce dîner de gala est offert de 18h30 à 21h30, le vendredi 18 novembre, par l'institut canadien-français d'Ottawa, dans ses salles, rue Dalhousie. Mais, il y a un mais. L'Institut invite à ce dîner ses membres et leurs amis, Vous avez compris pas d'amies...

De nos jours, il existe encore de ces organismes où la discrimination sexuelle est encore de mise sans que personne n'y trouve à redire. Un porte-parole du cercle dément ce fait saillant en disant que les membres peuvent "amener" leurs épouses ou amies les jeudi et samedi soirs... avec eux. On se plaint que le Canada, dans ses 110 ans d'existence n'ait pas changé sa constitution, c'est vrai. Mais un organisme qui célébrera ses 125 ans de fondation le 31 décembre prochain, en grandes pompes au Château Laurier, n'a jamais eu le temps de changer la sienne pour accepter que la femme "est" aussi "une personne" qui a le droit d'être reconnue chez les Canadiens français.

Pourtant les hommes qui ont dirigé et dirigent cette institution ont été et sont encore considérés de "l'élite", des hommes instruits, défenseurs de "nos" droits... au masculin, si l'on comprend bien. Faudrait-il y avoir à Ottawa une Renée Levesquesse? Il en est ainsi chez nos fiers Richelieu. Heureusement, chez les Chevaliers de Colomb, plus humains, les femmes sont agréablement accueillies à leur souper d'huîtres annuels.

Cet événement sera suivi d'une soirée à l'occasion de la coupe Grey de la Ligue de football canadien, le 27 novembre, auquel les épouses et amies des membres sont invitées,.. avec eux, à quantité limitée. Il y aura la soirée dite "Rigolade" à l'occasion de la Noël avec une occasion de retourner chez-soi avec une dinde. Non. mesdames, gardez les enfants et faites la popote. Enfin, ce sera la soirée-souvenir à l'occasion du 125e anniversaire de fondation de l'institut canadien-français d'Ottawa pour homme seulement encore en 1977, toutefois, les COUPLES sont invités.

Darquise Timmerman
Le Droit (11 novembre 1977)

1978: Les femmes indésirables

On craint le “flirt” et le “chichi”

Ni la constitution, ni les règlements de l'Institut canadien-français d'Ottawa ne font une quelconque mention du groupe sexuel auquel doit appartenir une personne pour devenir membre de ce club social et culturel. Pourtant, une femme qui avait envoyé une demande d'adhésion et qui répond aux conditions officielles d’admission, a récemment été refusée à titre de membre, simplement parce qu’elle est une femme.

Ces conditions stipulent que pour devenir membre, il faut être Canadien français ou parler couramment la langue française: être de religion catholique; avoir au moins 21 ans révolus; avoir une bonne réputation, et être reçu suivant les conditions prescrites à l’article 7 du règlement. Cet article indique, en bref, que “quiconque” demande à devenir membre actif de l’Institut doit être jugé admissible par le conseil d'administration.

Selon la lettre de refus envoyée par le secrétaire, M. Wilfrid Bériault, (lettre écrite suite à une consultation effectuée en bonne et due forme auprès du conseil d’administration} il s'avère que le terme “quiconque” ne s'adresse qu'aux hommes.

La teneur de cette lettre, de deux paragraphes, ne laisse aucun doute possible à ce sujet. Il est en effet écrit: “*L'adhésion à notre groupe est réservée aux personnes du sexe masculin exclusivement. Il va sans dire que je ne peux acquiescer à votre demande*”.

La tentation du flirt!

Lors d’une entrevue téléphonique. M. Bériault a déclaré que l'Institut ne voulait pas changer ses statuts pour y inclure le sexe féminin à titre de membre mais, qu'au cours des années, il avait eu la délicatesse d’accorder certains privilèges aux dames en leur ouvrant les portes du premier étage de l'édifice, les jeudis et samedis soir, ainsi que les

dimanches après-midi, “*pourvu qu’elles soient invitées et accompagnées d'un membre*”. Le sous-sol demeure un cénacle masculin absolu en tout temps.

Le premier étage de l'Institut comprend un bar-salon et une bibliothèque. Au sous-sol se trouvent un autre bar, ainsi qu’une grande salle où l’on peut jouer au billard, aux échecs et aux cartes.

M. Bériault a expliqué que des expériences “*malheureuses*” étaient survenues dans le passé “*Des femmes sont déjà venues seules et elles ont occasionné du flirt. Ce n’était pas bon*”. Il s'est toutefois empressé d'ajouter que le blâme ne doit pas être uniquement mis sur le dos de la gent féminine, soulignant que “*les hommes, quand ils voient une belle femme, ils peuvent être tentés de flirter. C'est normal*!.”

Afin d'éviter “*certains excès*”, à son avis, un contrôle doit être exercé. Une dame ne peut donc se présenter à l'Institut que si elle y est invitée et accompagnée d'un membre du club, mais jamais hors les trois demi-journées permises et elle ne peut jamais visiter le sous-sol des lieux, sauf, peut-être, si elle est femme de ménage.

Ambiguïté à éclaircir

Le président intérimaire de l’Institut, M. Aurèle St-Georges, n’a mentionné aucun critère de sélection pouvant justifier cet acte de discrimination sexuelle autre que celui émis par le secrétaire. Lui aussi considère que la présence de femmes seules peut “*faire du chichi*” parmi les respectables membres de l'organisme, dont la moyenne d'âge se situe aux environs de 60 ans.

Après avoir déclaré que “*certaines conditions d’admission sont un peu désuètes*”, le président intérimaire a insisté à plusieurs reprises pour affirmer que la constitution de l'organisme, vieille de 126 ans, ne peut être modifiée rapidement: “On ne change pas nos affaires aussi facilement que cela. Même si une recommandation était proposée à l'effet d'inclure les femmes, pour l'accepter, il faudrait obtenir l'approbation des deux tiers de l'assemblée générale.”

Pourtant, après avoir relu les statuts de l'Institut, il a reconnu que nulle mention ne traite de l'exclusion des femmes et que, finalement, seule une question de tradition maintient ce cas de discrimination. “*Il faudrait éclaircir l’ambiguïté de cette situation. On prend bien des choses pour acquises*”, a-t-il dit. Il a également confié que l'organisme s'efforce d'insuffler un renouveau parmi ses cadres, mais qu'il a de la difficulté à trouver des jeunes qui accepteraient de travailler bénévolement.

Interrogé à savoir s'il ne pense pas que la réserve par excellence où rejoindre des bénévoles ne se retrouve pas précisément chez les femmes de tout âge et qu'un recrutement orienté dans cette direction n'offrirait pas la possibilité d'apporter un regain de vie à l'Institut, M. St-Georges a rétorqué qu'il songera éventuellement à consulter les sages de l'association pour connaître leur opinion à ce sujet.

D'autre part, il a mentionné que son club s'apprête justement à remanier sa constitution, mais il a laissé entendre qu'on ne surmonterait pas sans difficulté une tradition vieille de 126 ans.

Le problème réel

MM. Bériault et St-Georges se sont révélés conscients du fait que le point soulevé par cette situation ne consiste pas à critiquer le droit pour un groupe donné, de fermer ses portes à diverses catégories d'individus, que ce soit des associations féminines, ou masculines, ou de motards.

Ils semblent avoir compris que la polémique tourne plutôt autour du critère de sélection prévalant chez eux et sur lequel on table pour exclure les femmes parce qu'elles représentent un objet de tentation qui pourrait déranger les membres et provoquer la jalousie de la part de leurs épouses.

Les deux hommes partagent toutefois l'opinion que ces femmes, à qui l'on refuse le droit de devenir membre, sont les mêmes que celles côtoyées régulièrement dans la vie professionnelle, sans pour autant troubler l'efficacité du travail des messieurs.

Activités de l'Institut

L'Institut compte plus de 1,000 membres, originaires autant du Québec que de l'Ontario. Il a été fondé le 24 juin 1852. Ses activités se divisent en deux fonctions: récréatives et culturelles. Les membres peuvent jouer notamment au bridge, aux échecs et au billard. D'autre part, la bibliothèque compte quelque 3,000 volumes, dont certains sont très rares.

Les membres peuvent feuilleter plusieurs journaux ou revues dans la salle de lecture ou simplement prendre une consommation. Des conférences s'y tiennent également dans le cadre des "*Dimanches de l'Institut*".

Le Droit (25 juillet 1978)

1985 (18 octobre): Les dames au bar

Les dames peuvent-elles s'asseoir, se faire servir et consommer leur breuvage au bar?

Pour Roger Robertson, l'Institut est un club d'hommes, il ne faut pas se laisser influencer par les dames.

Paul Bussière, appuyé par Rénald Chrétien, propose que les conjointes et (ou) invitées des membres en règle de l'Institut C-F d'Ottawa soient autorisées à être servies et à consommer leur breuvage, si elles le désirent, au bar du salon l'Escale; le membre responsable devra être présent et accompagner son ou ses invités.

Paul Boucher demande à Michel Pelletier pourquoi il ne permettrait pas à son épouse de s'asseoir à une table au lieu du bar. Michel Pelletier dit qu'il a été mal compris; il voulait dire que toutes les personnes qui fréquentent l'Institut devraient être traitées sur le même pied, soit les membres ou les invités.

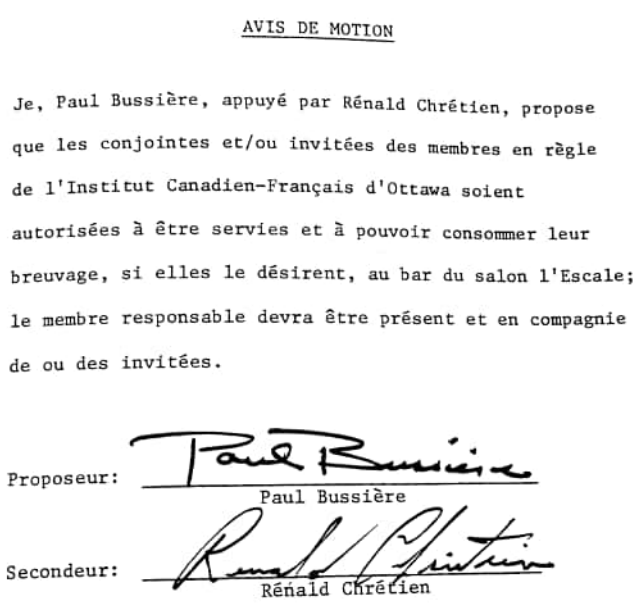

AVIS DE MOTION

Je, Paul Bussière, appuyé par Rénald Chrétien, propose que les conjointes et/ou invitées des membres en règle de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa soient autorisées à être servies et à pouvoir consommer leur breuvage, si elles le désirent, au bar du salon l'Escale; le membre responsable devra être présent et en compagnie de ou des invitées.

Proposeur: Paul Bussière

Secondeur: Rénald Chrétien

Le président lit l'avis de motion de Paul Bussières présenté à la dernière réunion. Cet avis demande que les dames puissent s'asseoir, se faire servir et consommer leur breuvage au bar de l'Escale. Comme on doit prendre le vote, le président demande si l'on veut un vote à main ouverte ou un vote secret. C'est par une majorité que la réunion opte pour un vote secret, 36 pour 24 contre. MM. Maurice Mongeon, Robert Pagé, Paul Boucher et Aurèle St-Georges commentent l'avis de motion de Paul Bussières. Les deux premiers parlent en faveur de la motion tandis que les deux derniers se prononcent contre. Voici le résultat du vote vérifié par Paul Bussières, le proposeur de la motion. Oui 23, Contre 36, Rejeté . La motion est défaite.

Procès verbal de la réunion générale tenue le 22 novembre 1985

1991: L'Institut canadien-français toujours fermé aux femmes

Charles Thériault
journaliste au Droit

L'Institut canadien-français a toujours été et demeurera un club pour hommes seulement. Une femme de la région en a eu la preuve, le 8 novembre, lorsqu'on lui a refusé l'accès au traditionnel souper d'huîtres organisé par l'Institut canadien-français.

Elle a été empêchée de participer à l'événement parce que l'Institut est réservé aux membres masculins. C'est son beau-père, André Cadieux, offusqué de cette pratique qu'il juge archaïque, qui a dénoncé la situation. Il a d'ailleurs fait parvenir une lettre au président de l'Institut canadien-français, Richard Bélanger à cet effet.

Dans sa missive, M. Cadieux rappelle qu'en plus d'être rétrograde, l'interdiction d'accès aux femmes n'était pas indiquée sur les billets vendus au public. Pour sa part, le président de l'Institut n'en démord pas et ce n'est pas une lettre qui le fera changer d'idée.

En entretien téléphonique, hier après-midi, Richard Bélanger a rappelé que l'Institut canadien-français est une plus ancienne institution que la Confédération canadienne (129 ans) et que sa constitution en réserve l'accès aux hommes, canadiens-français, catholiques, âgés de 19 ans et plus et jouissant d'une bonne réputation.

Certaines activités sont mixtes, comme les conférences, mais le membership demeure exclusivement masculin. "*Nous n'avons jamais reçu de demande pour accueillir des femmes, alors je ne vois pas pourquoi on changerait*", a commenté M. Bélanger, en précisant que la prochaine activité de collecte de fonds, le 6 décembre, sera aussi réservée aux hommes.

Charles Thériault
Le Droit (19 novembre 1991)

1991 (3 décembre): Une femme se souvient de l'Institut canadien-français

À Richard Bélanger, président,
Institut canadien-français d'Ottawa

Je voudrais faire suite à la lettre de M. André Cadieux, du jeudi 21 novembre et vous raconter un petit fait mesquin qui s'est déroulé à l'Institut canadien-français d'Ottawa.

J'assistais, il y a une couple d'années, à une réunion honorant mon père Robert Gauthier, anciennement directeur de l'enseignement du français en Ontario et fondateur des concours de français.

On y avait toléré l'assistance des femmes car mon père avait une femme, plusieurs sœurs, filles et nièces.

Cette cérémonie se déroulait dans une pièce où il y avait un petit bar. Comme il manquait de chaises plusieurs personnes, dont moi-même, s'étaient assises sur les tabourets devant le bar.

Soudainement, un préposé tout crispé d'importance et d'indignation se dirigea vers moi et me dit sèchement: "*Les femmes ne sont pas admises au bar*". C'est un règlement de la maison. Je l'ai regardé froidement, puis j'ai éloigné le tabouret du bar de quelques pieds et me suis rassise.

Personne n'a questionné ce traitement dédaigneux, sinon dégueulasse, car le tempérament mouton est bien ancré chez nous. Pour ma part, jamais je ne remettrai les pieds à l'Institut car la mentalité y est trop ossifiée.

Roberte Bellemare Gloucester (Ont.)
Le droit (3 décembre 1991)

1995 (26 juillet): Question de principe - Denis Gratton du journal Le Droit

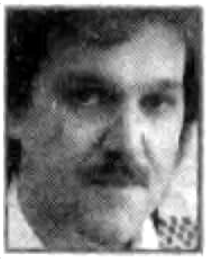

Denis
Gratton
LeDroit

J'ai dû dire "*non*" à un ami, jeudi dernier. Et je n'aime pas è dire "*non*" à mes amis. Mais cette fois-ci, je n'avais pas le choix. C'était une question de principe.

John m'a téléphoné, jeudi, pour savoir si j'accepterais de prendre la parole à un souper des membres de l'Institut canadien-français, en octobre.

John est le meilleur ami de mon frère Michel. Au fil des ans, il est devenu un ami de la famille. Il était là, aux réveillons, aux fêtes, aux funérailles. Comme un cinquième frère. Mais cette semaine, lorsqu'il m'a invité à l'Institut canadien-français, j'ai dû refuser. J'ai toujours accepté ces invitations avec plaisir. Et celles que j'ai dû décliner, je m'en excuse auprès de ces gens, mais c'était pour des raisons hors de mon contrôle.

Toutefois, j'aurais pu accepter l'invitation de John. D'ici le mois d'octobre, j'avais amplement de temps pour demander la permission de mes patrons et de trouver une gardienne pour Jean-Michel. Mais j'ai tout de suite dit "*non*" à John.

Pourquoi? À cause d'une politique de l'Institut canadien-français. Voyez-vous, l'Institut a cette politique stricte et sans détour qui empêche les femmes d'adhérer à ce club. Les dames ne sont pas admises à l'Institut canadien-français. Comme en 1930. Lorsque John m'a téléphoné, j'étais excité à l'idée de rencontrer les membres de l'Institut:

- Mais dis-moi, John, avez-vous toujours cette politique anti-femmes?
- (Long silence)... Ouais, il répond finalement. Tu sais, Denis, j'essaie de recruter des membres, des gens un peu plus jeunes que la moyenne de nos membres, mais ce n'est pas facile.
- Peut-être, John, que si vous vous débarrassiez de cette politique macho, les gens seraient plus intéressés à se joindre à votre club. Je le sais.
- Je le sais. Mais tu sais, certains membres ont leur idée fixe sur cette question.
- Je m'excuse, John, mais je dois refuser ton invitation. C'est une question de principe.
- Je respecte ça. Crois-moi, je te comprends.

Fer, bines et billard

Je me sentais mal en raccrochant. Je venais de dire non à un ami qui, en fin de compte, me faisait un honneur en m'invitant. Mais c'était plus fort que moi.

Oh, certains membres de l'Institut canadien-français se défendront en disant que les femmes peuvent parfois se glisser dans "le bar d'en haut", à certains soirs (soit les jeudis et samedis). Mais c'est tout. Elles n'ont pas le droit d'aller plus loin que le bar "d'en haut". Et il n'est surtout pas question qu'elles pénètrent la forteresse érigée au sous-sol, ou encore qu'elles traversent les portes de la bibliothèque de l'Institut; là où se trouvent des trésors de la culture canadienne-française.

John me dit même que l'Institut est plus ouvert dernièrement, qu'il croit que les femmes peuvent visiter le "*bar d'en haut*" presqu'à tous les soirs. "Je sais qu'elles ne sont pas admises le soir des matchs de fer, mais à part ça...", dit-il.

Les matchs de fer!? Mais elles se jouent dans le stationnement, les parties de fer! Les hommes ont-ils peur de lancer, par mégarde, un fer à cheval sur la tête d'une dame?

L'Institut, à ce que je sache, se veut un organisme voué à la défense et a la promotion de la langue française. Mais, savez-vous, chers membres masculins de l'Institut, je crois qu'il y a des femmes qui partagent le même but. Je me trompe peut-être, mais je suis presque certain que j'ai déjà rencontré des femmes canadiennes-françaises, fières de leur langue et prêtes à la défendre. Oui, oui! Je vous le dis. J'en ai vu.

Vous ne me croyez pas? Bien, sortez de votre sous-sol de l'Institut pour un moment et je vous jure que vous allez en rencontrer.

Puis, en parlant de ce mystérieux sous-sol, qu'est-ce que vous avez à y cachez? Moi je le sais. Je le sais parce que j'ai été jouer au billard à plusieurs reprises à l'Institut avec mon ex-beau-père. C'était avant que je me rende compte que cette politique était en vigueur. Une fois que je l'ai su, je n'ai jamais remis les pieds à cet endroit.

Je vais vous dire, mesdames, ce qui se trouve au sous-sol de l'Institut. Il y a cinq tables de billards, des jeux de fléchettes, un bar, de longues tables où les hommes mangent leurs soupers de bines, et une salle où les hommes jouent au bridge.

Oh! Quelle cachette! Faudrait pas que les femmes voient cela!

Vous ne pensez pas, messieurs les membres, que certaines dames aimeraient peut-être participer aux tournois de bridge? Qu'elles aimeraient peut-être faire partie d'un club canadien-français? Qu'elles pourraient profiter de la bibliothèque de l'Institut? Qu'elles

aimeraient rencontrer des ami(es)? Et comme vous, les Hommes, elles pourraient se rendre l'Institut de temps à autre, question de briser l'ennui?

Vous devez changer cette politique, chers membres de l'Institut. Parce que cette politique repousse maintenant les hommes autant que les femmes. Plus personne, homme ou femme, ne veut faire partie d'un club qui refuse des gens parce qu'ils ne sont pas du même sexe. Je crois qu'on appelle ça de la discrimination. Certains appelleront ça du sexisme. D'autres appelleront ça de l'ignorance. Il est temps d'adhérer aux années 1990. L'avenir de l'Institut canadien-français en dépend.

Je m'excuse, John, de t'avoir dit "*non*". Mais je sais que tu comprends. Et à bien y penser, John, je crois que mon discours aurait été pourri. Je pense que les membres n'auraient rien compris. Parce que je ne parle pas la langue des dinosaures.

1995 (26 juillet) Denis Gratton du journal Le Droit

1995 (5 octobre): Il proteste. À vous la parole du journal Le Droit

J'ai lu dans Le Droit un article fort désagréable sur l'Institut canadien-français d'Ottawa, dont je suis membre depuis de nombreuses années. Il semble que ce soit l'apanage des Canadiens-français de critiquer les agissements de leurs compatriotes. Je ne voudrais pas que, sous la pression des médias, l'Institut change d'orientation et souhaite que mon cercle décide de lui-même la voie qu'il entend suivre. Pour mieux connaître l'Institut et cesser ses balivernes, votre journaliste devrait joindre les rangs de notre cercle d'amis et devenir l'émule de distingués journalistes de votre boîte qui furent membres du conseil d'administration: je nomme les regrettés Charles Bruyère, Henri Laperrière et Robert Labelle.

J. Aubry,
membre à vie de l'Institut

2009: Club d'hommes

Michel Downs

Le temps serait peut-être venu pour cet organisme de revoir ses règlements qui datent du XIXe siècle. Parce que voici ce qu'on peut lire dans les statuts et règlements de l'ICFO sous la section “conditions d'admission”: “Pour devenir membre de l'Institut (au coût de 60 $ par année), il faut être Canadien français ou parler couramment le français, être catholique, avoir au moins 19 ans révolus, avoir bonne réputation, être du sexe masculin.”

Depuis sa création en 1852, l'ICFO n'admet pas les femmes comme membres. Et cette politique existe toujours aujourd'hui, en 2009. Il va sans dire que ce règlement plutôt archaïque, voire “Hérouxvillois”, a souvent été dénoncé dans les médias et dans la population en général. Et le président Downs en est bien conscient.

“On nous critique souvent à ce sujet, admet-il. Si nous avons un côté faible à l'Institut, c'est celui-là. Il y a cinq ou six ans, le conseil d'administration de l'Institut a présenté une proposition aux membres qui visait à éliminer ce règlement. Mais la majorité des membres ont voté contre cette proposition. Ce fut un peu une source de division au sein des membres, c'est sûr. Peut-être que le temps n'était pas propice à ce changement de règlement. On l'a donc mis sur la glace. Mais ce n'est qu'une question de temps avant que la question revienne sur la table et le résultat du vote sera peut-être différent cette fois-là. Je pense que ça va venir un jour”, d'affirmer M. Downs.

“*Mais plusieurs ont l'impression que les femmes ne sont pas admises à l'ICFO*”, poursuit-il. “*C'est totalement faux. Il y a des soirs, tout dépendant des activités, où il y a plus de femmes que d'hommes. Près de 99 % de nos activités sont mixtes. Les femmes des membres sont les bienvenues et elles s'impliquent beaucoup dans l'Institut. Et on l'apprécie énormément. Je demande souvent aux femmes des membres si ce règlement (hommes seulement) les agace. Et c'est unanime, pas une m'a répondu dans l'affirmative. Vous savez, un club d'hommes n'a rien de mal en soit. N'existe-t-il pas des clubs pour femmes seulement?*”.

Michel Downs, président de l'Institut
Le Droit (13 mars 2009)

2014: Plaidoyer pour les femmes

Me Ronald Caza

En juin dernier, l'avocat franco-ontarien, Me Ronald Caza, a accepté la présidence d'honneur à vie de l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICF), une institution franco-ontarienne fondée en 1852 qui a eu comme tout premier président d'honneur l'ancien premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier.

Me Caza a imposé une condition aux quelque 700 membres (350 actifs) de l'ICF: que l'Institut procède à un référendum pour changer sa constitution afin de permettre aux femmes de devenir membres. L'ICF a accepté cette condition.

Ronald Caza a appris il y a deux semaines que l'ICF a refusé de tenir un référendum sur la question. Sa seule condition n'ayant donc pas été respectée, Me Caza a renoncé à son titre de président d'honneur à vie.

Le président de l'ICF, Roger Rocque, a expliqué hier pourquoi les membres de cette institution ont refusé de tenir un référendum sur la question. Soulignant d'abord qu'il aurait souhaité que cette affaire ne soit pas rendue publique, il a dit:

“Le conseil d'administration de l'Institut et une bonne partie des membres consultés ne voyaient pas la nécessité de tenir un référendum. Ils préféreraient qu'une telle demande provienne des membres, et non de l'extérieur.”

Questionné à savoir s'il est personnellement pour ou contre cette politique jugée discriminatoire par l'avocat Caza, M. Rocque a répondu qu'il préférait ne pas se prononcer pour l'instant.

“Avant de dire quoi que ce soit, je veux m'assurer que tous les membres aient obtenu une copie de la lettre de M. Caza. Je leur ai fait parvenir par courriel, mais certains n'ont pas accès à un ordinateur, je dois donc mettre ces lettres à la poste. Je veux aussi parler à mon conseil d'administration avant de commenter.”

Le Droit (3 novembre 2014)

2017: Le “good ol' boys club”

Denis Gratton
chroniqueur au Journal Le Droit

Vont-ils enfin poser la question? Vont-ils enfin ouvrir leurs portes aux femmes? Sont-ils enfin arrivés dans le XXIe siècle?

Toutes ces questions me sont venues en tête la semaine dernière lorsque j'ai reçu par courriel un sondage lancé en ligne par l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO). Voici le titre de cette consultation populaire: “*Contribuez à bâtir l'Institut canadien-français d'Ottawa de demain. Et on peut lire un peu plus loin que cette “consultation a pour objectif de susciter la réflexion et de favoriser la discussion*”.

L'accès à ce lieu ne leur est cependant pas interdit, dois-je souligner. Mais toute femme qui veut profiter des installations de l'ICFO doit être accompagnée d'un membre. Voire d'un homme...

Voici les critères d'admissibilité de l'ICFO: “*L'aspirant doit être du sexe masculin, avoir atteint l'âge majoritaire, parler le français couramment, être de religion catholique, et de bon caractère*.”

La seule question dans cette consultation qui frôle un tant soit peu le sujet est la question numéro 10. La seule petite fenêtre qui s'ouvre, c'est cet espace laissé sous la question et dans lequel on peut y ajouter un commentaire.

Un espace dans lequel une prénommée Emmanuelle a écrit ce qui suit sur le questionnaire en ligne de l'ICFO:

“*Votre préoccupation pour notre entrejambe et notre religion ressemble fortement à du sexisme jumelé à une forte dose de discrimination.”*

— Emmanuelle H.

Point final. Et fin de la discussion.

Le Droit (4 décembre 2017)

Q10 Parmi les prérequis actuels de l'ICFO, quelles devraient être les conditions d'admissions pour devenir membre de l'ICFO à l'avenir ?

Réponses obtenues : 133 Question(s) ignorée(s) : 0

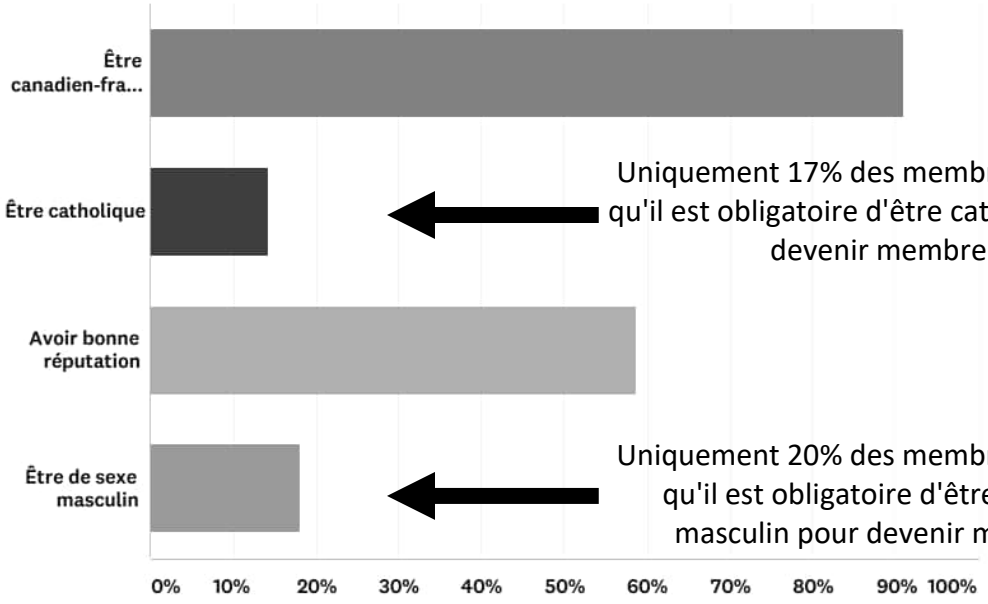

Uniquement 17% des membres estiment qu'il est obligatoire d'être catholique pour devenir membre.

Uniquement 20% des membres estiment qu'il est obligatoire d'être de sexe masculin pour devenir membre.

2017: Le “good ol' boys club” (réponse du membre *Rhéal Sabourin*)

La critique doit être amoureuse ou ne pas être, disait Baudelaire. Avec le sondage de l'ICFO, vous aviez une occasion toute désignée pour apporter une critique constructive en reconnaissant le fait que l'ICFO dont la fondation remonte à 1852, bien avant celle du journal Le Droit, faisait aujourd'hui pour la première fois un effort de consultation auprès de la population et non pas, comme par le passé, à l'interne seulement. Vous avez plutôt choisi le ton moqueur et sarcastique pour ne pas dire méprisant pour abaisser une institution francophone qui, depuis sa fondation, travaille à la promotion du français et à sa culture.

Je suis membre de l'Institut canadien-français d'Ottawa depuis 1999 et fier de l'être. Et sachez que je fais partie de ceux qui croient justement que l'ICFO devrait accueillir la gent féminine en tant que membre (et je ne suis pas seul) et que d'autres changements aussi devraient être faits afin de répondre à la réalité démographique d'aujourd'hui. Vous faites des accusations qui ne rendent pas justice à la réalité de ce qui se passe à l'ICFO. Rien n'a changé depuis 165 ans dites-vous? Eh bien, je vous signale quelques faits:

Si les femmes à l'état actuel ne peuvent pas être membres, elles sont pourtant encouragées à participer à toutes les activités qui y sont organisées. On ne peut pas en dire autant cependant des nombreuses associations féminines qui excluent les hommes de leurs activités. Faites une courte recherche et vous verrez. Pourtant, je leur concède volontiers ce droit qui n'est aucunement sexiste selon moi.

Que les femmes soient accompagnées d'un membre de l'Institut, cela va de soi comme c'est d'ailleurs le cas pour les hommes non membres. L'ICFO est un club privé. Cibler les femmes uniquement comme vous le faites est injuste et cela induit les gens en erreur.

Pour illustrer l'ouverture que l'ICFO porte aux femmes, j'attire votre attention à quelques exemples. Je passe les grands événements tels le souper aux huîtres, la rigolade des dindes, le Noël des enfants, où les femmes y participent en grand nombre, mais je décrirai ce que je fais de mon côté. J'anime le Cercle littéraire de l'Institut. Au

cours des années, j'ai invité plus d'une cinquantaine d'auteurs, hommes et femmes, pour leur donner une voix et l'occasion de se faire connaître. Des auteurs ont même profité de services et des salles que l'ICFO leur offre gratuitement pour des lancements de livres. D'ailleurs, ce dimanche 10 décembre, les Éditions du Blé font le lancement d'un recueil de nouvelles pour le 100e de la Confédération canadienne. C'est une femme qui m'a demandé ce service.

M. Gratton, vous êtes bienvenu au lancement et vous verrez combien les femmes sont présentes. J'organise aussi des conférences (avec Pierre Jury et Pierre Bergeron par exemple), des expositions auxquelles ont participé Michel Lafleur et Guy Badeaux, vos collègues. À cet effet (et cela vaut la peine que je vous le signale), le 20 mars 2017, pour la journée internationale de la francophonie, j'ai organisé une exposition spéciale pour souligner la contribution inestimable de Guy Badeaux et pour l'occasion, j'ai invité M. Pierre-Paul Noreau qui a dû déléguer M. Jean Gagnon pour le lancement.

Le but de cette invitation était de souligner le rôle important que le journal Le Droit a joué et joue toujours dans la défense de la langue et de sa culture française et pour montrer que même si nos missions, celle de l'Institut et celle du Droit, sont différentes, "*elles sont liées par la même passion de la langue et de la culture francophone*." Voyez-vous M. Gratton, je considère que nous sommes complices et complémentaires dans la tâche difficile qu'est la nôtre de défendre la langue sans que nous nous mettions à dos. Or, votre texte n'aide vraiment pas.

Vous dénigrez l'Institut en lui donnant une image complètement fausse et loin de la réalité. Le sondage qui est mis en ligne pour le public a justement pour but de construire et non pas de démolir comme vous l'avez fait. Je termine avec la question 10 qui vous a fait tant plaisir en vous donnant l'occasion de ridiculiser l'ICFO. Je vous laisse les remarques que j'ai fait parvenir à M. André Lajoie, le responsable du sondage. Puisque l'espace réservé à la question 10 était plutôt restreint, j'ai envoyé ceci:

Question 10
Les prérequis: trois points

1. Être canadien-français. La démographie francophone actuelle n'est plus celle du temps de la fondation de l'ICFO. Elle n'est plus homogène comme avant, soit canadienne-française (genre "pure laine" ou de "souche" comme on le disait) et catholique. Canadien français et catholique formaient la même identité. Aujourd'hui, il

me semble qu'il faudrait exiger du futur membre qu'il soit francophone et/ou qu'il puisse parler couramment français. Je connais des francophiles plus engagés à la défense du français que nos propres Canadiens français. Et sur les lieux que le français soit exigé.

2. Et puis la question Être catholique: ici aussi, la démographie actuelle n'est plus aussi homogène. Tous les francophones ne sont plus de confession catholique. Tout récemment, un participant à une activité me disait combien il était impressionné par la qualité de l'ICFO et il m'a demandé s'il fallait être catholique pour être membre (lui ne l'était pas). L'important, il me semble, est de ne pas faire de prosélytisme religieux, comme il nous est demandé actuellement de ne pas en faire en politique... C'est le respect des uns et des autres qui est essentiel. Que l'Institut soit catholique, mais que cela ne soit pas un prérequis.

3. Être de sexe masculin: voilà la question qui tue! Je ne connais pas la réponse. Il me semble cependant, que le monde d'aujourd'hui demande une attitude différente de celle qui prévalait il y a 100 ans... On nous reproche cette situation et c'est dommage parce que la réalité est toute autre. Une bonne réflexion sérieuse est à faire sur cette question en espérant que l'on puisse aller au-delà des vieux clichés.

Voilà, M. Gratton, le genre de réflexion que vous auriez pu faire pour contribuer positivement à l'effort que fait l'Institut canadien-français d'Ottawa pour s'ouvrir encore davantage à la communauté. Mais sachez que l'ICFO est tout autre que sexiste, raciste et misogyne. Dommage que vous ayez pris la voie du mépris. Et pourtant, je prends toujours plaisir à vous lire...

Merci de votre patiente attention.
Rhéal Sabourin

Le Droit (7 décembre 2017)

2018: Admissibilité des femmes à l'Institut canadien-français un membre témoigne

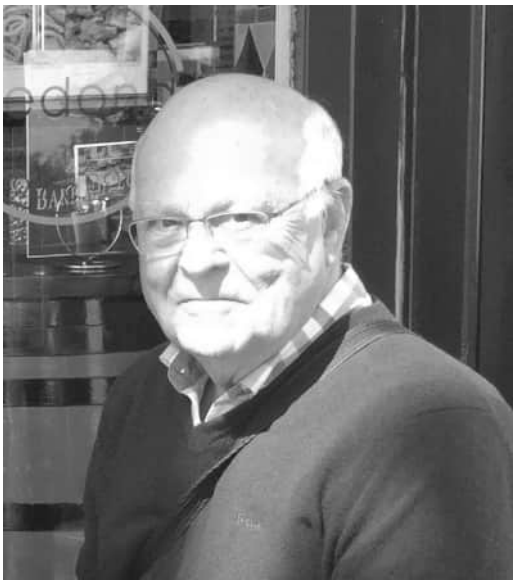

Jean-Serge Lauzon

Un vent nouveau souffle à l'Institut canadien-français d'Ottawa depuis l'élection récente d'une nouvelle équipe. Sous la direction de son président, un nouveau mode de gestion a été mis en place. Les membres du nouveau conseil s'affairent à rafraîchir ses infrastructures, à moderniser sa structure de gestion, à faire la mise à jour de son règlement.

L'organisme compte plusieurs réussites à son acquis: une institution qui compte 166 années d'existence; une succession d'administrateurs chevronnés qui ont toujours et qui continuent de veiller au grain; un organisme logé au cœur du marché By à Ottawa dans un édifice de premier choix dont il est l'unique propriétaire et d'une valeur de plusieurs millions de dollars où l'on offre en toute saison une panoplie d'activités tant ludiques que culturelles dont plusieurs accessibles au grand public. On y retrouve aussi une fondation qui, depuis plus d'une dizaine d'années, offre son soutien à de nombreux organismes de charité de la région.

Mais au-delà de ces réalisations, une controverse assombrit la réputation de l'ICFO tel qu'en témoigne un article paru le 4 décembre 2017 dans le journal Le Droit sous la plume de Denis Gratton.

Au yeux de nombreux observateurs, l'organisme est dépassé par les changements sociaux dont nous avons été témoin ces derniers temps. Alors qu'à tous les paliers de notre société, l'égalité entre homme et femme est à l'honneur, on reproche avec raison à l'ICFO de perpétuer une pratique d'un autre temps.

Dans le cadre d'une consultation récente effectuée par l'ICFO auprès des dirigeants de plusieurs organismes franco-ontariens, la majorité des répondants invitaient les dirigeants de l'ICFO à mettre un terme à cet usage et plusieurs observateurs sont d'avis qu'une majorité des membres de l'ICFO seraient du même avis.

Alors que l'on amorce la mise à jour des statuts et règlements de l'ICFO, ses dirigeants ont l'occasion de mettre un terme à cette pratique et de soumettre le changement à l'approbation de leurs membres.

Sous la rubrique "*membre*" le règlement de l'ICFO stipule présentement que seuls les hommes sont admissibles. La solution toute simple que nous privilégions afin de mettre un terme à la controverse consiste à remplacer le mot "*homme*" par le mot "*personne*" dans le document de régie de l'ICFO.

Nous espérons que l'on donnera suite à notre proposition afin non seulement de rendre justice à cette importante partie de la population, mais aussi afin d'insuffler un nouvel élan à un organisme qui demeure un pôle de rayonnement de la francophonie dans la capitale et un acteur important dans la vie culturelle de la région.

Jean-Serge Lauzon
Le Droit (9 septembre 2018)

Conclusion

L'Institut canadien-français d'Ottawa: un "boys' club" en nom seulement. L'Institut canadien-français d'Ottawa a certes connu des périodes où il constituait un véritable centre de pouvoir masculin, capable d'exercer une influence notable sur les scènes politique, sociale et économique. Mais ce temps est révolu.

Aujourd'hui, l'Institut ressemble bien davantage à un club de loisirs pour aînés, un espace de socialisation axé sur les activités récréatives et les jeux, plutôt qu'à un bastion d'influence ou de décision.

Or, les critiques adressées aux clubs exclusivement masculins reposent généralement sur une prémisse précise : celle d'espaces où se consolident des réseaux de pouvoir, où se prennent des décisions qui affectent la collectivité, et où l'exclusion des femmes engendre des inégalités concrètes. C'est cette dynamique — et non la simple composition masculine d'un groupe — qui justifie de telles revendications.

Dans le cas de l'Institut, cette prémisse ne tient plus. Un regroupement d'hommes âgés qui se retrouvent pour jouer aux cartes ou partager des activités sociales n'exerce ni pouvoir ni influence susceptibles de léser qui que ce soit. Le qualifier de "boys' club" problématique reviendrait à confondre la forme historique de l'institution avec sa réalité actuelle, bien plus modeste et inoffensive.

André Lajoie

Lettres de membres

Un bastion de la langue française dans la capitale: l'Institut et le bilinguisme
2014 - 2017

Dans une ville où le français a longtemps été en situation précaire, l'Institut canadien-français d'Ottawa s'est imposé dès sa fondation, en 1852, comme un lieu essentiel de résistance culturelle et linguistique. À une époque où Bytown — futur Ottawa — prenait les allures d'une ville de garnison anglaise, un petit groupe de notables francophones, soucieux de préserver leur langue et leur culture, décida de créer un espace où le français pourrait non seulement survivre, mais rayonner.

C'est dans ce contexte que l'Institut est né, avec pour mission de promouvoir les lettres, les sciences, les arts… mais surtout, la langue française. Très vite, il est devenu bien plus qu'un simple cercle intellectuel: il est devenu un symbole. Un symbole de l'attachement profond des Canadiens français à leur langue, un rempart contre l'anglicisation, et un lieu d'affirmation identitaire dans une capitale où les institutions officielles parlaient principalement anglais.

Au fil des décennies, l'Institut a accueilli des conférences, des cours, des pièces de théâtre et des débats entièrement en français. Il a servi de refuge culturel dans les moments difficiles — notamment lors de la crise du Règlement XVII, qui visait à interdire l'enseignement en français dans les écoles ontariennes. Sans prendre directement part à la lutte politique, l'Institut a poursuivi sa mission éducative et culturelle en français, devenant ainsi un lieu de résistance douce mais tenace.

Le bilinguisme, pour l'Institut, n'a jamais été une simple formalité ou un enjeu administratif: c'était une question d'existence. Il ne s'agissait pas seulement d'obtenir des droits égaux, mais de créer un espace où la langue française pouvait vivre pleinement, dans toutes ses dimensions — intellectuelle, artistique, sociale.

Aujourd'hui encore, alors qu'Ottawa tarde à se déclarer officiellement bilingue, l'Institut demeure un rappel vivant de cette aspiration. Il continue d'accueillir des activités, des auteurs, des penseurs et des citoyens qui croient que le français a toute sa place dans la capitale du Canada. L'histoire du bilinguisme à Ottawa ne peut se raconter sans mentionner ce lieu unique, où, depuis plus de 170 ans, la langue française n'a jamais cessé de résonner.

2014: L'Institut canadien-français appuie le bilinguisme d'Ottawa

Roger Rocque
Président de l'Institut canadien-français d'Ottawa

À Jim Watson, maire d'Ottawa,

L'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO), société fondée en 1852 par Joseph Balsura Turgeon, se joint aux personnes et nombreux organismes et associations francophones et francophiles de la région qui ont mis en lumière au cours des derniers mois l'importance de rendre la Ville d'Ottawa officiellement bilingue.

Turgeon a été le premier maire francophone de Bytown. En 1854, il fit adopter l'appellation Ottawa pour désigner la ville que vous dirigez aujourd'hui. C'est aussi M. Turgeon qui a proposé la résolution invitant la reine Victoria à faire d'Ottawa la capitale du Canada. Ces initiatives se sont avérées très favorables à notre ville, capitale d'un pays constitutionnellement bilingue.

Ses vues progressistes en matière de langue et de culture ont favorisé la paix sociale et une qualité de vie supérieure dans la capitale nationale.

Unilinguisme nuisible

Un statut bilingue va de soi. De nombreux principes, que l'ICFO soutient, militent en faveur de l'obtention par Ottawa d'un statut la rendant sans équivoque officiellement bilingue. Certaines réalités soutiennent tout cela.

Une multiplicité d'organismes francophones pancanadiens, provinciaux et régionaux ont leurs sièges à Ottawa. De par leur nature d'ordre culturel, social, éducatif et économique, ils procurent à la capitale un statut enviable sur les plans national, provincial et régional.

Le statut non officiel du bilinguisme à Ottawa nuit activement à l'image de la ville. C'est ce que nous constatons fréquemment. Des francophones d'Ottawa et des organismes de langue française se heurtent aux effets de perceptions erronées, dommageables, de visiteurs, gens d'affaires, professionnels divers et partenaires éventuels. Il existe à Ottawa une communauté francophone active sur tous les plans. Leur langue française ne bénéficie pas toutefois d'un statut conforme à son importance dans la ville. De belles occasions se perdent à cause des perceptions fautives, à cause de l'image déformée

que projette Ottawa, malgré ses qualités notoires et le raffinement indiscutable de ses citoyens.

La force de la Francophonie

L'Association internationale des Maires francophones (AIMF) compte plus de 200 villes et agglomérations qui forment un "*réseau des élus de 48 pays où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée et qui se retrouvent autour de valeurs communes.* "

Montevideo (Uruguay), Alexandrie, Le Caire et PortSaïd (Égypte), Ouro Prato (Brésil), Sofia (Bulgarie), LaFayette (É.-U.), Bruxelles (Belgique), Genève, Lausanne et Nyon (Suisse), Pnom Penh, Siem Reap et Kampot (Cambodge), Vientiane (Laos), Ho-Chi-Minh-Ville, Hanoï et Hué (Vietnam) en sont membres, comme bien des villes françaises et belges, de même que de villes canadiennes au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba.

Ottawa ne figure nulle part dans cette liste. Pourtant, la capitale du Canada dépasse en vitalité française plusieurs d'entre elles.

Où est donc Ottawa, la capitale d'un pays constitutionnellement bilingue, dans le concert de villes francophones et francophiles? La Ville d'Ottawa et son aire sont des candidats tout désignés pour faire partie de la Francophonie internationale.

Le temps est venu d'éliminer la lacune que toute personne de bonne foi sait relever. Le 150e anniversaire de la Confédération en 2017 offre au conseil d'Ottawa une superbe occasion de rehausser sa place dans l'histoire du Canada en déclarant la ville officiellement bilingue. Quelles Fêtes pleines de bonheur et de fierté nous pourrions organiser à l'occasion de cet anniversaire!

Roger Rocque
Président de l'Institut canadien-français d'Ottawa

Le Droit (27 novembre 2014)
Texte écrit par M. Yves Breton, membre de l'Institut

2017 (21 janvier): Monsieur le Maire Jim Watson
Yves Breton

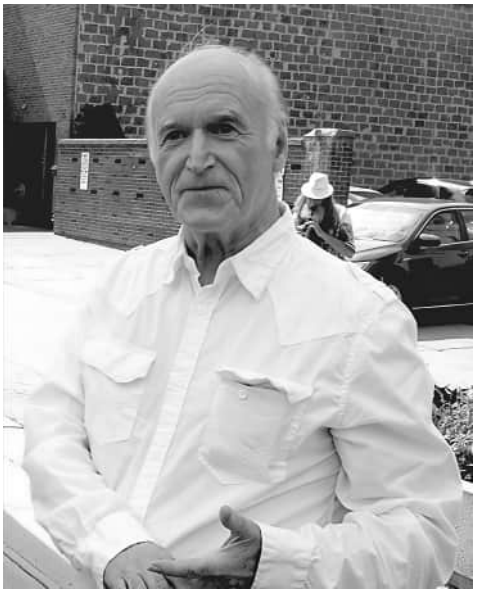

Au nom de ses membres, l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO), société fondée en 1852 par monsieur Joseph Balsura Turgeon, se joint aux personnes et aux nombreux organismes et associations francophones et francophiles de la région qui ont mis en lumière au cours des derniers mois l'importance de rendre la ville d'Ottawa officiellement bilingue.

Un homme de vision. Joseph Balsura Turgeon, président fondateur de notre organisme, a été le premier maire francophone de Bytown. Il importe de noter que c'est le maire Turgeon qui, en 1854, fit adopter par son conseil municipal l'appellation Ottawa pour désigner la ville que vous dirigez aujourd'hui. Selon l'auteur Dave Mullington, c'est aussi Monsieur Turgeon qui a été le premier magistrat municipal à proposer au conseil de la ville l'adoption d'une résolution invitant la Reine Victoria à faire d'Ottawa la capitale du Canada. Vous en convenez, il s'agit d'initiatives d'ordre historique dont les conséquences se sont avérées depuis très favorables à notre ville, capitale d'un pays constitutionnellement bilingue.

Son Honneur le maire Turgeon a été un magistrat municipal de vision pour sa ville d'Ottawa, de même qu'une personnalité éclairée dans les domaines social, culturel et économique de la région. Tout en donnant à ce haut magistrat municipal une place enviable dans l'Histoire de la ville d'Ottawa et du Canada, ses vues progressistes en matière de langue et de culture ont favorisé la paix sociale et une qualité de vie supérieure dans l'ensemble du territoire désigné depuis des décennies comme région de la capitale nationale.

Un statut bilingue qui va de soi.

De nombreux principes, que l'ICFO soutient volontiers, militent en faveur de l'obtention par Ottawa d'un statut la rendant sans équivoque officiellement bilingue. Nous ne relèverons pas ici les arguments nombreux et circonstanciés déjà présentés par les autres intervenants en faveur de l'objectif en cause dans la présente. Cependant, nous noterons certaines réalités qui par leur nature même soutiennent le principe voulant qu'Ottawa devienne enfin une ville officiellement bilingue.

Ottawa: le siège d'une super concentration d'organismes francophones.

Une multiplicité impressionnante d'organismes francophones pancanadiens, provinciaux et régionaux ont leurs sièges à Ottawa. Notons à titre d'exemple la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario, l'Association des enseignantes et enseignants de l'Ontario, l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario Une énumération complète s'étendrait sur de nombreuses pages. Les organismes en cause procurent à la ville d'Ottawa, de par leur nature d'ordre culturel, social, éducatif et économique, un statut enviable sur les plans national, provincial et régional. Nous sommes fiers du prestige que donnent à Ottawa les organismes francophones en question. Nous notons avec regret cependant que l'action agissante et méritoire, souvent exemplaire en plus, des organismes en question se heurte à des obstacles artificiels du seul fait qu'Ottawa ne se présente pas sous son meilleur jour au Canada et dans l'ensemble des capitales et des villes exceptionnelles du Monde.

Un statut non officiellement bilingue qui nuit à la Francophonie.

Le statut non officiel du bilinguisme à Ottawa nuit activement à l'image de la ville. C'est ce que nous constatons fréquemment. De fait, la faiblesse que nous souhaitons ardemment voir disparaître bientôt nuit perceptiblement à la Francophonie de la région qui doit sans cesse subir les contrecoups de croyances défavorables envers la ville. Des Francophones d'Ottawa et des organismes de langue française se heurtent aux effets de perceptions erronées, dommageables, de visiteurs, gens d'affaires, professionnels divers et partenaires éventuels. Il existe à Ottawa une communauté francophone active sur tous les plans: politique, artistique, culturel, scientifique, économique et ainsi de suite. Le français, leur langue, ne bénéficie pas toutefois d'un statut conforme à son importance dans la ville. De belles occasions se perdent à cause des perceptions fautives des personnes en question, à cause de l'image déformée que projette Ottawa, non perçue comme ville bilingue, malgré ses qualités notoires et le raffinement indiscutable de ses citoyens et citoyennes.

Ottawa ne tient pas sa place dans la Francophonie.

Par exemple, jetons un coup d'œil sur l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), organisme qui compte parmi ses membres plus de 200 villes et agglomérations qui forment un "*(…) réseau des élus de 48 pays où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée et qui se retrouvent autour de valeurs communes (…). L'AIMF offre à ses membres la possibilité*

de voir leurs valeurs et leur savoir-faire portés sur la scène internationale (…)".

(Source: pages web de l'AIMF.)

À titre illustratif seulement, relevons en passant quelques-unes des villes membres de l'AIMF: Montevideo (Uruguay), Alexandrie, Le Caire et Port-Saïd (Égypte), Ouro Prato (Brésil) Sofia (Bulgarie), LaFayette (É-U), Bruxelles (Belgique), Genève, Lausanne et Nyon (Suisse), Pnom Penh, Siem Reap et Kampot (Cambodge), Vientiane (Laos), Ho-Chi-Minh ville, Hanoï et Hué (Vietnam) et un nombre important de villes françaises et belges, de même que de villes canadiennes au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba. La ville d'Ottawa ne figure nulle part dans la liste de l'AIMF. Pourtant, la capitale du Canada dépasse en vitalité "française" un nombre impressionnant des centaines de villes membres de l'AIMF.

Ottawa: ville sans statut officiellement bilingue, pourtant capitale d'un pays constitutionnellement bilingue.

Où est donc Ottawa, la capitale d'un pays constitutionnellement bilingue, dans le concert de villes francophones et francophiles? La ville d'Ottawa et son maire sont des candidats tout désignés pour faire partie de la Francophonie internationale. Vous-même, monsieur Watson, votre conseil et la ville pourraient répondre d'emblée aux conditions d'adhésion aux organismes de la Francophonie mondiale.

Ottawa 2017: une occasion pour le maire de réussir leur rendez-vous avec l'Histoire.

Compte tenu des arguments des nombreux intervenants qui se sont prononcés en faveur d'un statut officiellement bilingue pour la ville d'Ottawa et des points que nous présentons ci-dessus, nous croyons que le temps est venu d'éliminer la lacune que toute personne de bonne foi sait relever. Le 150e Anniversaire de la Confédération canadienne en 2017 offre au conseil municipal d'Ottawa et à son maire une superbe occasion de rehausser bien utilement leur place dans l'Histoire du Canada en déclarant leur ville officiellement bilingue. Monsieur le maire Watson, nous vous engageons donc à ne pas manquer avec votre conseil le rendez-vous que vous avez avec l'Histoire. Nous vous serions reconnaissants de décider enfin de tout mettre en œuvre pour rendre d'ici à 2017 la ville d'Ottawa officiellement bilingue. Quelles fêtes pleines de bonheur et de fierté nous pourrions organiser à l'occasion du 150e Anniversaire de la Confédération!

L'ICFO et ses membres vous remercient d'avance des mesures que vous prendrez pour réaliser l'objectif susmentionné. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre très haute considération. *Concepteur-rédacteur: Yves Breton*

Activités Culturelles

Le Carrefour d'écrivains et le Cercle Littéraire

L'Institut canadien-français d'Ottawa s'est imposé comme un véritable centre de rayonnement culturel, social et communautaire pour les francophones de la capitale. Il a animé la vie intellectuelle locale par l'organisation de conférences, soirées littéraires, cercles de lecture, récitals, pièces de théâtre et expositions. Sa bibliothèque bien fournie, comptant des milliers de volumes, a permis aux membres d'explorer un vaste champ de savoirs, allant de la littérature à l'histoire, en passant par les sciences et les arts.

Sur le plan social, l'Institut a été un lieu de rencontre chaleureux, accueillant bals, banquets, soirées dansantes, fêtes de la Saint-Jean, et diverses célébrations où se tissaient des liens d'amitié et de solidarité. Il abritait aussi des jeux de cartes, soirées de bridge, billard, snooker, et proposait des salons confortables pour la détente ou la conversation.

L'aspect caritatif n'était pas en reste: plusieurs membres de l'Institut ont contribué à des œuvres comme la Saint-Vincent de Paul ou l'Union Saint-Joseph, appuyant les plus démunis et favorisant l'entraide communautaire.

L'Institut a ainsi su conjuguer culture, loisir, solidarité et appartenance francophone, offrant à ses membres bien plus qu'un lieu: un véritable foyer collectif.

Yves Breton et le Carrefour d'écrivains à l'Institut

L'auteur Yves Breton est notamment à l’origine du mouvement des radios communautaires francophones, une fierté. “C’est un projet qui a fonctionné et qui vit encore aujourd’hui. Il y a maintenant une trentaine de radios communautaires francophones au pays.”

Membre de l’Institut canadien-français d’Ottawa (ICFO), M. Yves Breton organise en 2014 sous les auspices de l'Institut, une rencontre d'écrivains au Marché By, situé le long de la rue York à Ottawa. Cet événement marque la naissance du Carrefour d’Écrivains. Les écrivains et écrivaines seront présents pour exposer leurs œuvres, signer des dédicaces, échanger avec les amateurs de livres et les auteurs en devenir.

2015: Rémy Beaulieu; Sonia Lamontagne; Cécile Boudreau-Pagé; Monia Mazigh; Yves Breton; Rhéal Sabourin; Serge Cham; François-Xavier Simard; Eric Charlebois; Colette St-Denis; Nicole V. Champeau; Lucie Thériault; Carol Cloutier; Claire Trépanier; Jean Fahmy; Danièle Vallée; M. Kalula Kalambay; Alberte Villeneuve; Vicky Mujinga Kalambay.

2016: Martine Bérubé; France Bolduc; Yves Breton; Cécile Brousseau; Benoît Cazabon; Serge Cham; Nicole Champeau; Louise Dallaire; Jean Fahmy; Jocelyne Fortin; Serge Fuertes; Kalambay Kalula; Daniel Groleau-Landry; Berthaud Leibnitz; France Lussier; Ariane Matte; François-Xavier Simard; Danièle Vallée.

HLS

BIENVENUE
INSTITUT CANADIEN-FRANCAIS D'OTTAWA
www.icfo.ca

Rhéal Sabourin et le Cercle Littéraire

Rhéal Sabourin, décédé le 15 juin 2023, était un enseignant et défenseur de la langue française en Ontario. Il a consacré sa vie professionnelle à l'éducation de la jeunesse franco-ontarienne pendant plus de 34 ans. En plus de son travail d'enseignant, il a également été directeur d'école et a organisé des cercles littéraires et des lancements de livres pour l'Institut canadien-français d'Ottawa. Rhéal Sabourin était également connu pour son engagement bénévole auprès des patients de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Élisabeth-Bruyère.

Pascal Poirier, nous dira dans ses ‘‘*Réminiscences*” de 1908 — Les fondateurs résolurent de fonder une association littéraire ayant pour but de conserver parmi eux leur religion, leur langue et leur nationalité. C'était en 1852. Quand vint le temps de donner un nom à la nouvelle institution, on l'appela le “Cercle Littéraire”.

On y fait la lecture à haute voix des journaux et des revues que la plupart des membres ne peuvent pas lire. Le président Turgeon, Pierre Saint-Jean, G. Demers, Pierre Marier, Antoine Champagne et le Dr Trottier de Baubien seront tour à tour les premiers lecteurs et conférenciers du cercle.

Depuis, l'Institut disposera d'une bibliothèque, d'une salle de lecture, organisera des conférences et recevra des auteurs, explorant ainsi le passé, le présent et l'avenir de la pensée canadienne-française.

En 2008, M. Rhéal Sabourin a maintenu la tradition canadienne-française de l'Institut en lançant le “Cercle de Lecture”, qui invitait les membres à se réunir chaque troisième mercredi du mois. Et poursuivie avec le “*Cercle Littéraire*” jusqu'à son décès en 2023.

Un aperçu des auteurs et autrices, conférenciers et conférencières du Cercle Littéraire:

Danièle Vallée et son conjoint Jean Cloutier; Nicole V. Champeau; Yves breton; Rhéal Sabourin; Alberte Villeneuve; Colette St-Denis; Claire Trépanier; Jacques Gibeault; Claude Dupont; Nicole Balvay-Haillot et son conjoint Daniel; Thérèse Frère; Gertrude Lapointe; Lysette Brochu; Huguette Parent; Liliane Gratton; Jacques Faucher; Kim Routhier-Filion; Marie Gingras; Guy Badeaux (Bado); Benoit Cazabon; Pierre Luc Bélanger; Jean Yves Pelletier; Jean Marie Leduc; Francois Xavier Simard; Jean Malavoy; Michel Lafleur; Jocelyne Béland; Rémi Collin et autres.

Photos d'activités à l'Institut; culturelles, sociales, jeux

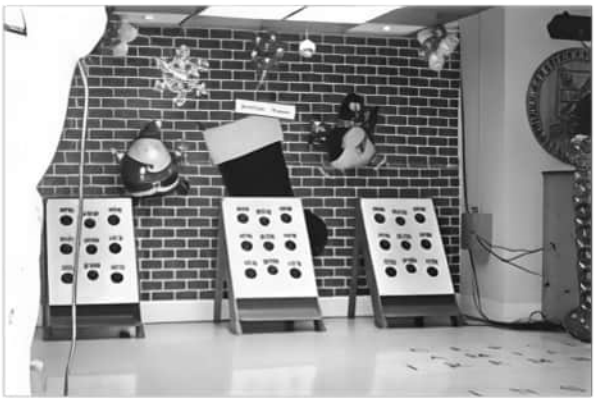

LACROSSE
Soiree Souvenir
Le vendredi 21 AVRIL 1995
ORG : Andre Giroux
(1 de 2)

2014

L'Institut canadien-français aujourd'hui (2022)

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

LIQUEUR	
Amaretto Disaono	2,75
Bailey's Irish Cr	2,75
Cointreau	2,75
Creme de menthe blanche	2,75
Creme de menthe verte	2,75
Drambule	2,75
Kahlua	2,75
Tia Marie	2,75
Calvados	3,75
Grand Marinier	3,75

BRUNE	
Captain Morgan	2,75
Crown Royal Jark Danisis	2,75
J & B	2,75
Jack Daniel	2,75
SL Remy Brandy	2,75
Glentivet	4,25

BLANC	
Bacardie	2,75
Beeteater	2,75
Gordon	2,75
Tanqueray	2,75
Tequila	4,50
Grey Goose	4,50
Martinl	4,50
Ouzo	3,75

BOISSON GAZEUSE	
Pepsi, Coke, 7Up, Canada Dry, Soda, Diete	1.25
Jus d'orango	1,80
Eau bouteille	1,80
Eau Perrier	1.50

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

BIERE PETITE	
Biere, 0%	2.25
Biere Special	2.50
Labatt 50	3.25
Molson Canadian G7	3.35
Moison Export	2.75
Coor's Light	3.25
Bud Light	3.25
Indian Pale	3.55
Stelia Artois	4.50

COOLER'S	
Moot's Clamato	4.50
Smimofl Ice	4.50
Sour Pouss	4.50

BIERE GROSSE	
Coor's Light	5.75
Bud Light	5.75
Budweiser	5.75
Molson X	5.75

BIERE EN FUT	
Beau's	4.00
Alssandat Ketth	4.00
Indian Pale	4.00
Rod Amber	4.00
Fichet	12.25
Pichel Beau's	15,00

VINS ROUGE	
Vin maison (verre)	3,50
Vaipolicella 1/2 bouteiile	10.00
Cuvée St-Pierre	15.00
Cellier Des Dauphins	20.00
Côte du Rhône	20.00
Dame Alix	20.00
Valpolicella Bola	22.00

VINS BOUGE	
Donınni (verre)	5.50
Jackson Triggs (verre)	4.50
Blanc	15.00
Pinot Grigio	20.00

MACKENZIE AVE.
SUSSEX
DALHOUSIE
GEORGE
YORK
CUMBERLAND ST.
KING
MURRAY
CLARENCE
ST. PATRICK'S
CHURCH ST
ST ANDREW ST
WATER
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

Locations de l'Institut canadien-français d'Ottawa de 1852 à aujourd'hui

1	1852	Hôtel du Castor au 453 Sussex
2	1853-1854	Caserne des pompiers, Cumberland entre Clarence et Murray
3	1854-1857	Marché By entre York et Clarence
4	1857	Rue King (King Edward) en face de Church (Guigues)
5	1857-1859	Collège de Bytown au 373 Sussex angle Church (Guigues)
3	1859-1862	De nouveau au Marché By entre York et Clarence
6	1862	Devant l'évêché de la cathédrale Notre-Dame sur St-Patrick
7	1862-1877	Devant la cathédrale Notre-Dame sur Sussex
8	1877-1887	Nouvel édifice au 18-20 York
9	1887	Incendie - Temporairement à l'Union Saint-Joseph au 325 Dalhousie
10	1887-1888	Local au-dessus de la bijouterie au 489 Sussex
11	1888-1898	Édifice Boyden au 524-526-530 Boyden sur Sussex
12	1898-1906	Les deux étages supérieur de l'épicerie au 150 Rideau
9	1904-février	Incendie - Temporairement à l'Union Saint-Joseph au 325 Dalhousie
12	1904-sept	De nouveau au 150 Rideau
13	1906-1913	Au Monument National 113 George angle Dalhousie
14	1913-1918	Premier étage du théâtre Princess au 158 Rideau
13	1918-1920	De nouveau au Monument National au 113 George angle Dalhousie
15	1920-1956	Deuxième étage de la Banque de Nouvelle-Écosse au 123 Rideau
16	1956-	Emménage dans son propre édifice au 316 Dalhousie

1852
Hôtel du Castor
453 Sussex

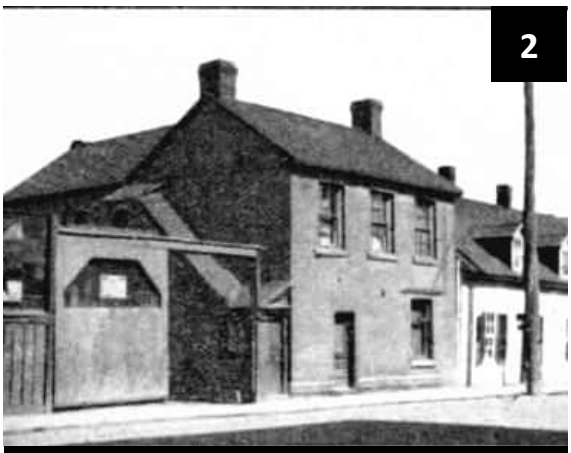

1853-1854
Caserne des pompiers, Cumberland
entre Clarence et Murray

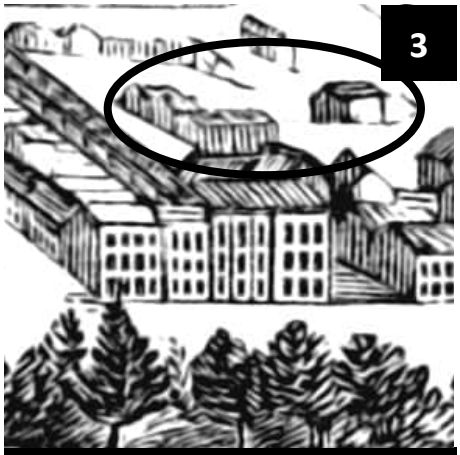

1854-1857 | 1859-1862
Marché By
entre York et Clarence

1857
Rue King en face de Church

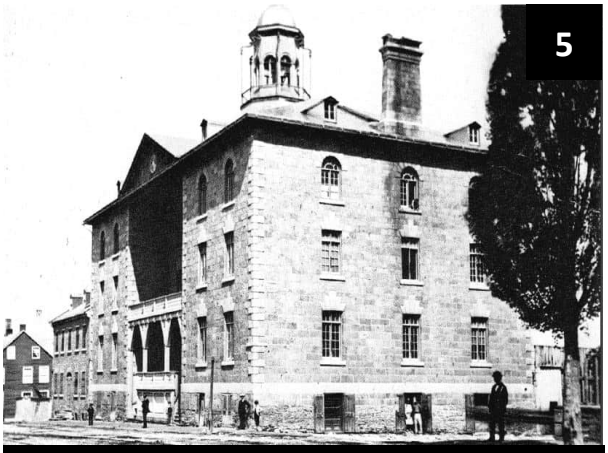

1857-1859
Collège de Bytown
373 Sussex angle Church

1862 Devant l'évêché de la
cathédrale Notre-Dame
sur St-Patrick

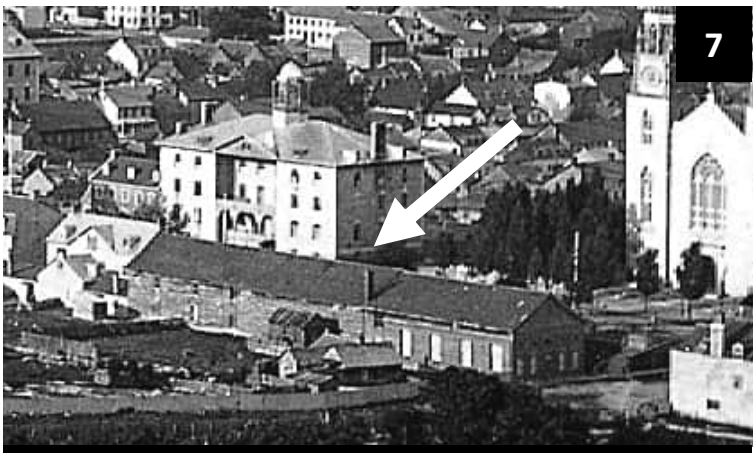

1862-1877
Devant la cathédrale
Notre-Dame sur Sussex

1877-1887
Nouvel édifice
18-20 York

1887, 1904
L'Union Saint-Joseph
325 Dalhousie

1887-1888
Local au-dessus de la bijouterie
489 Sussex

1888-1898
Édifice Boyden
524-526-530 Sussex

1898-1906
Les deux étages supérieur
150 Rideau

13

1906-1913 | 1918-1920
Monument National
113 George

14

1913-1918
théâtre Princess
158 Rideau

15

1920-1956
Deuxième étage de la Banque de Nouvelle-Écosse 123 Rideau

16

1956-
Emménage dans son propre édifice
316 Dalhousie angle York

Le Marché By (Byward Market) de 1826 à aujourd'hui

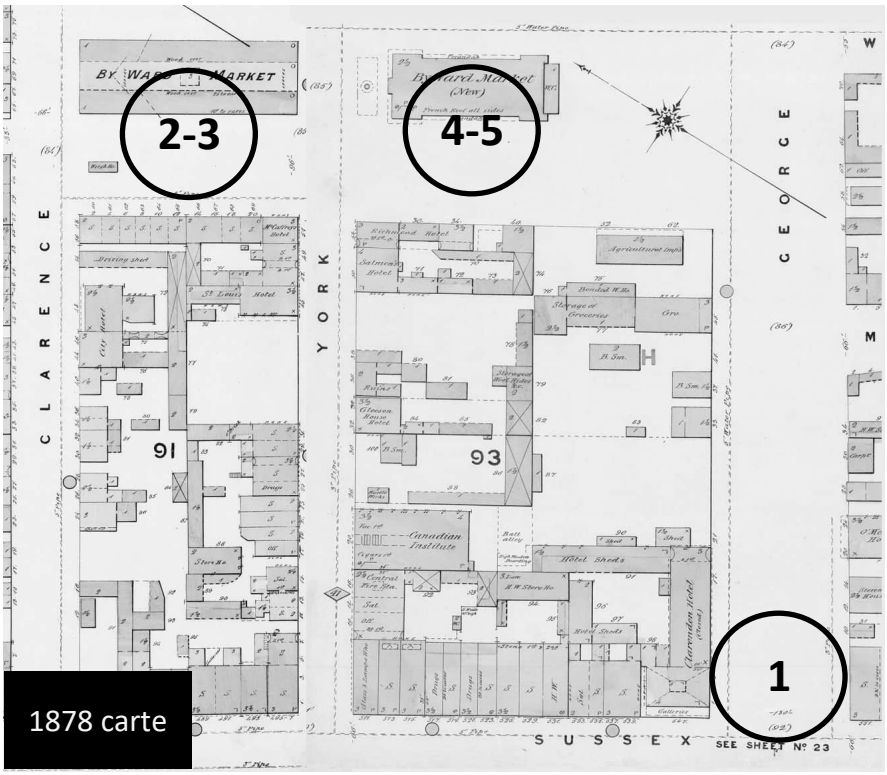

Premier marché By 1826 - 1845

Deuxième marché By 1848 - 1862

Troisième marché By: 1864 - 1949

Quatrième marché By: 1876 - 1926

Cinquième marché By: 1926 - today

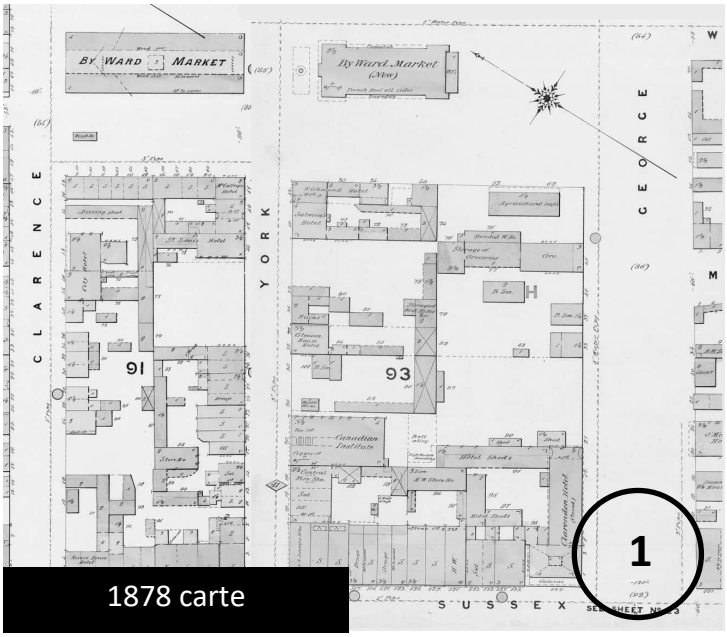

1878 carte

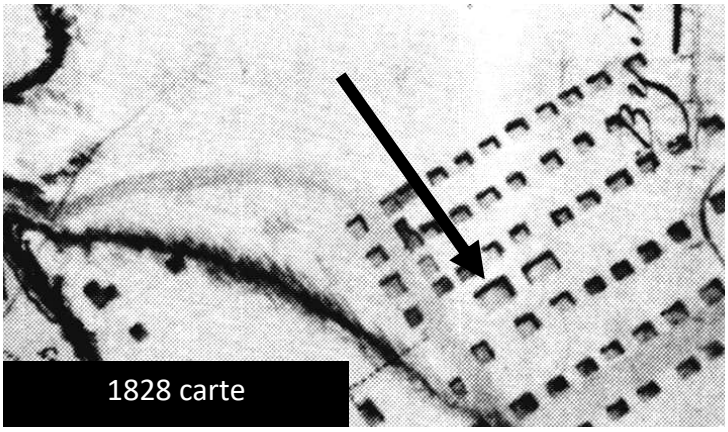
1828 carte

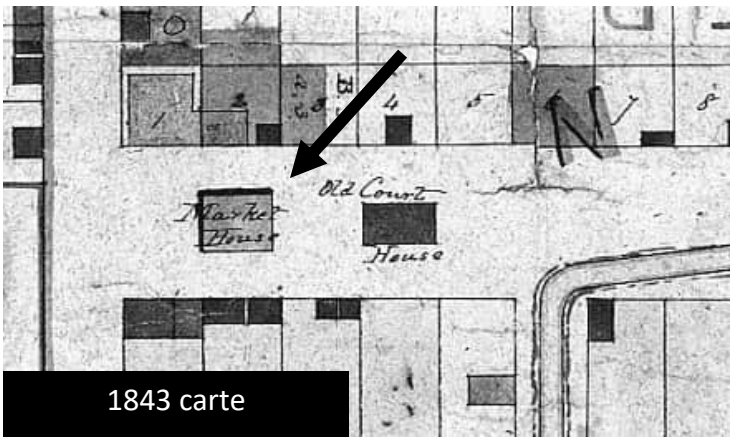

1843 carte

1893 photo

Premier marché By
1826 - 1845

Le marché By a été construit vers 1826 et comportait à l'origine un palais de justice en arrière. Construit en bois avec des coins en queue d'aronde, une véranda de chaque côté et une machine à peser attenante. Ce bâtiment servait à la fois de centre pour les activités du marché et de salle publique pour les réunions politiques et religieuses. Le bâtiment a été démoli en 1845*. Construction d'un puits public en 1839. De juin 1829 à juillet 1831, le révérend Angus McDonnell fut curé de la paroisse; pendant cette période, les services religieux furent célébrés dans la partie supérieure du Market Building sur George Street.

À cette époque, il y avait un marché (First ByWard Market 1826 - 1845) d'une taille considérable qui se tenait à l'angle des rues Sussex et George, là où se trouve aujourd'hui la station de taxis.

The Citizen - Souvenirs de Bytown
(6 avril 1907)
** Bytown Gazette (8 mai 1845)*

La fontaine devant la station de taxi fut construite à l'été 1889.

Ottawa Daily Citizen (30 août 1889)

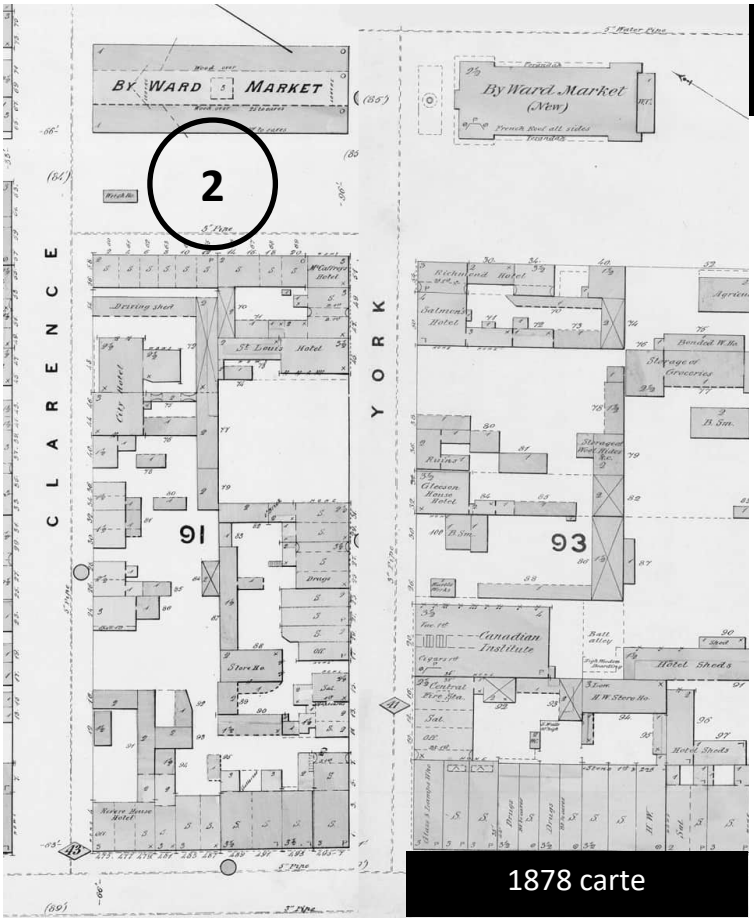

1878 carte

Deuxième marché By
1848 - 1862

Le deuxième Marché By, érigé en 1847 entre les rues York et Clarence, pourrait correspondre au bâtiment illustré sur la photo ci-dessus (Agricultural Warehouse).

L'édifice du marché de la Basse-Ville, un bâtiment en bois de deux étages, a été L'édifice du marché de la Basse -Ville, un bâtiment en bois de deux étages, a été officiellement inauguré le samedi 6 novembre 1848. Le 25 janvier 1862, on découvre qu'un vieux bâtiment à charpente pourrie est en feu. Les flammes sortaient alors du toit du côté est du bâtiment.

L'alarme habituelle a été donnée et les pompiers se sont rendus sur les lieux avec leur empressement habituel, mais le manque d'eau a rendu toutes les tentatives pour arrêter la conflagration parfaitement inutiles. Les étals des bouchers du rez-de-chaussée ont été détruits, ainsi que la majeure partie de leur stock de viande. À l'étage, la bibliothèque de l'Institut canadien-français, d'une valeur de 2 000 dollars, est sauvée, mais le Citizen rapporte que les cadeaux reçus de l'empereur français Napoléon III, ainsi que les portraits de l'empereur français et de son impératrice, ont été quelque peu endommagés. L'académie de danse, qui partageait également l'espace avec l'Institut à l'étage supérieur, a été détruite.

Dans la ville basse, Mme James Inglis fait don de sa propriété située entre les rues Clarence et York, qui comprend quatre lots mesurant 196 pieds (60 m) de profondeur sur 132 pieds (40 m) de largeur.

Ottawa Citizen (25 janvier 1862)

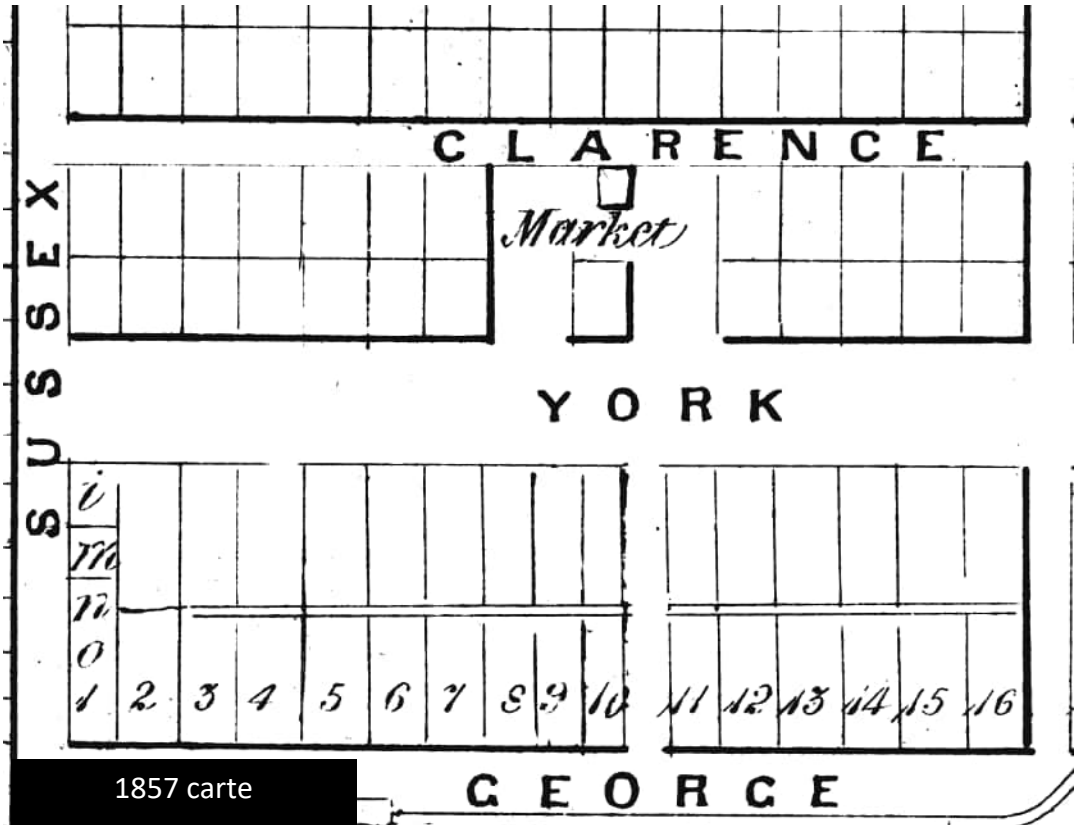

1857 carte

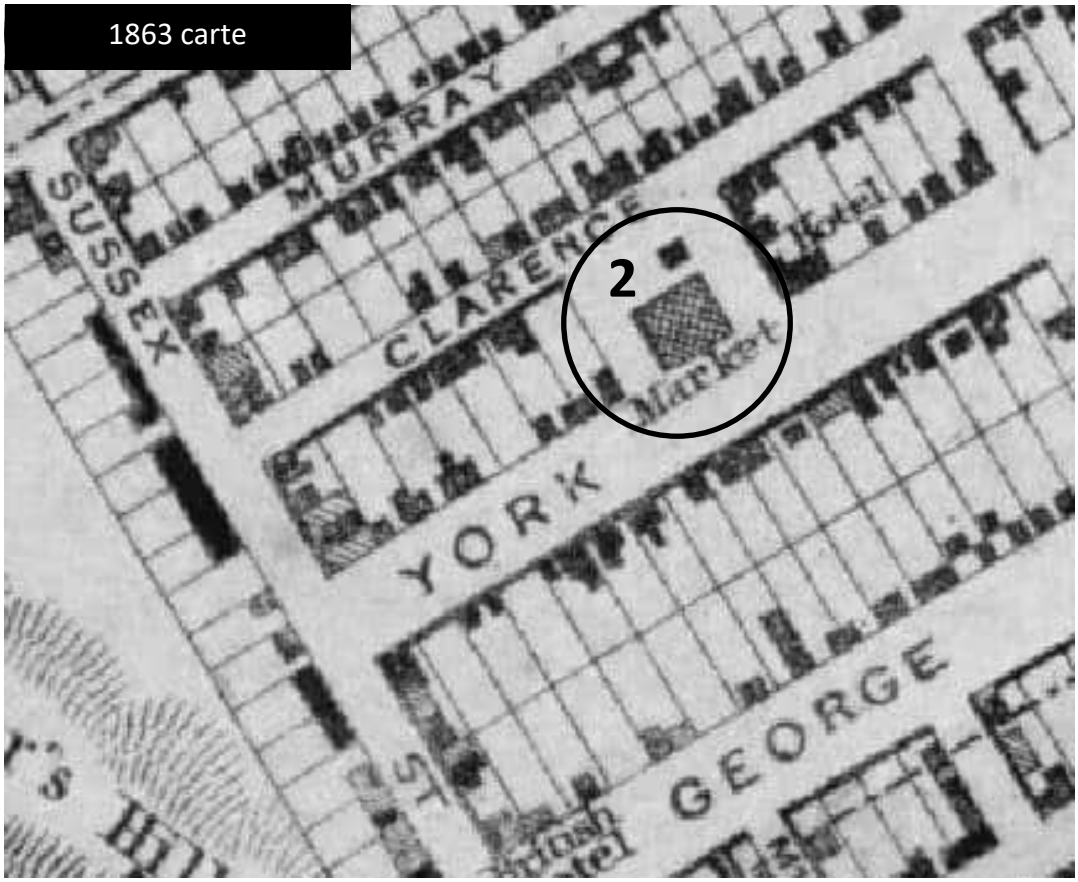

1863 carte

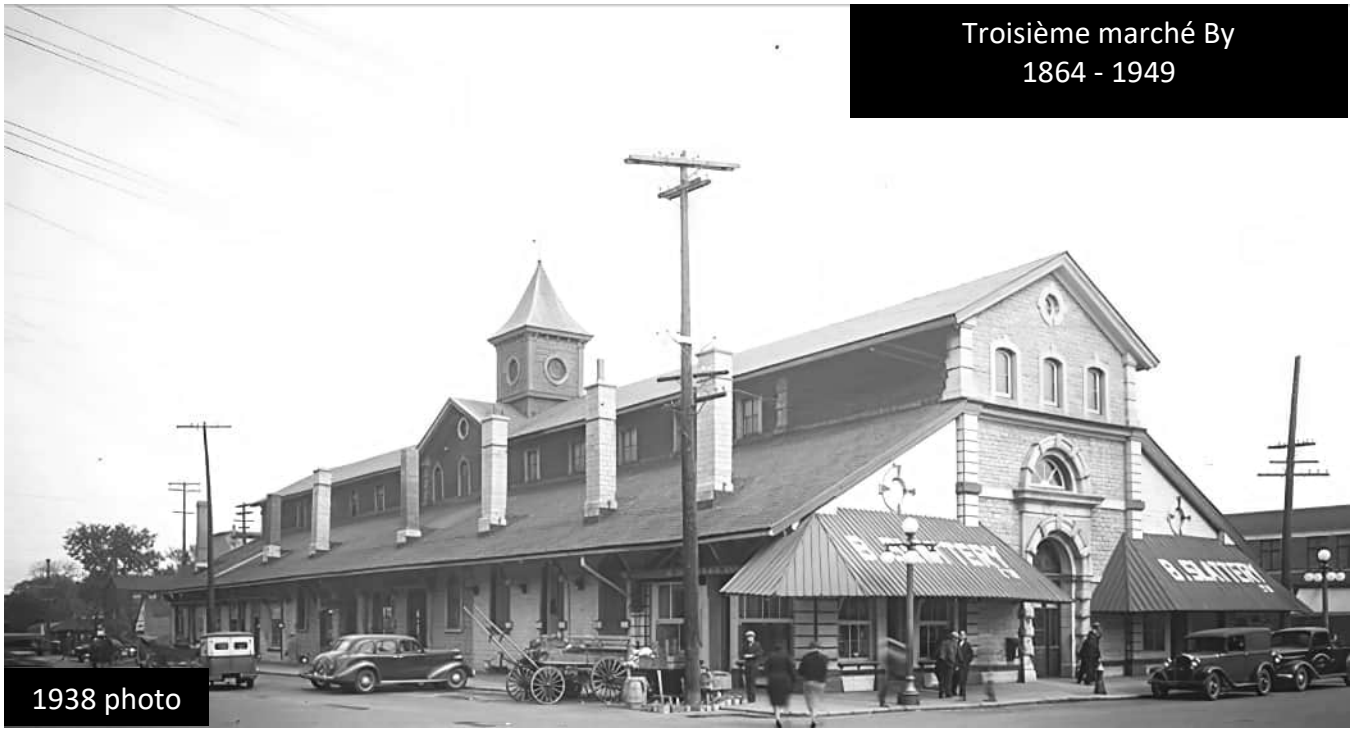

Troisième marché By
1864 - 1949

1938 photo

En 1864, la construction d'un nouveau marché commença pour remplacer celui qui avait été perdu dans l'incendie. Celui-ci, situé entre les rues York et Clarence. Il a survécu à plusieurs incendies et rénovations, mais a été démoli en 1949.

1918 photo

Le Comité est conscient que les opinions sont partagées quant à l'opportunité d'ériger un édifice de marché de deux étages avec une salle dans le grenier, ou un bâtiment d'un étage au-dessus du sol ne permettant pas l'aménagement d'une salle publique. Le comité charge le greffier municipal d'annoncer la vente aux enchères publiques de l'édifice situé sur la place du marché By, connu sous le nom de poste de pesée; ledit comité doit déménager les balances à foin sur le côté nord-est de la place du marché, dès que l'entrepreneur du nouvel édifice du marché l'exigera, et fournir un endroit temporaire pour les petites balances qui se trouvent actuellement dans l'édifice en question.

Le Comité du marché, qui a recommandé de laisser sur le côté est du nouvel édifice du marché, à côté, les petites pierres qui y sont restées après le travail effectué par les tailleurs de pierres.

Ottawa Citizen (1863-12-04, 1864-03-11, 1864-09-09)

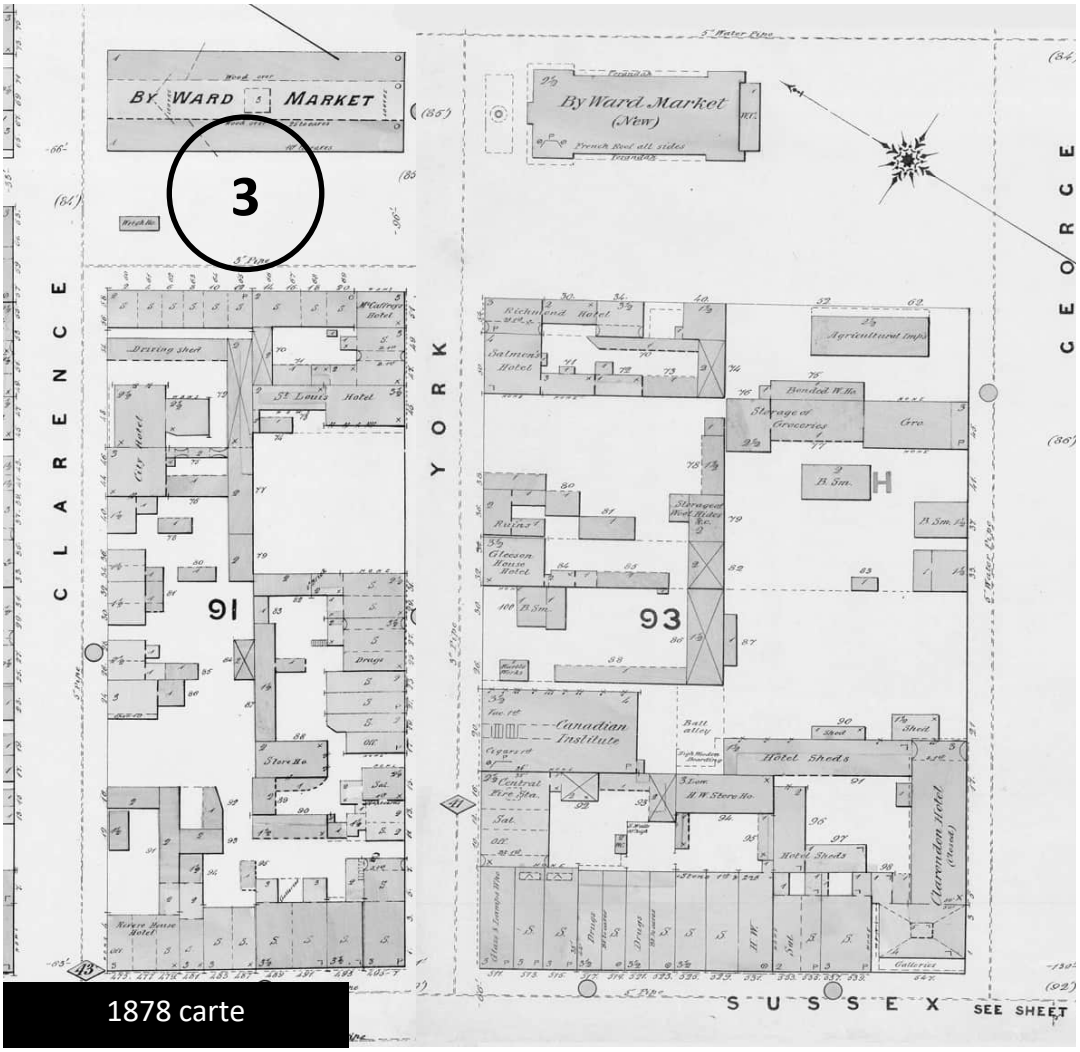

1878 carte

1874 carte

Quatrième marché By
1876 - 1926

La surpopulation du troisième marché continuant à poser problème, un agrandissement fut proposé, ce qui aboutit à l'ouverture d'un nouveau marché en 1876, conçu par James Mather entre les rues York et George. Endommagé par un incendie le 20 mai 1926, il fut reconstruit l'année suivante.

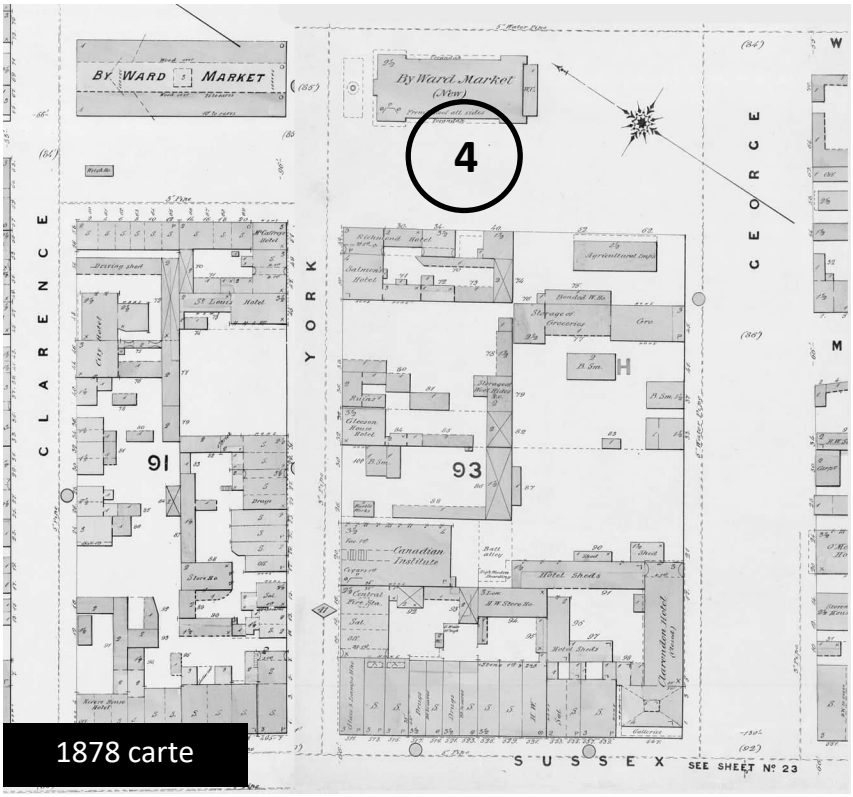

1878 carte

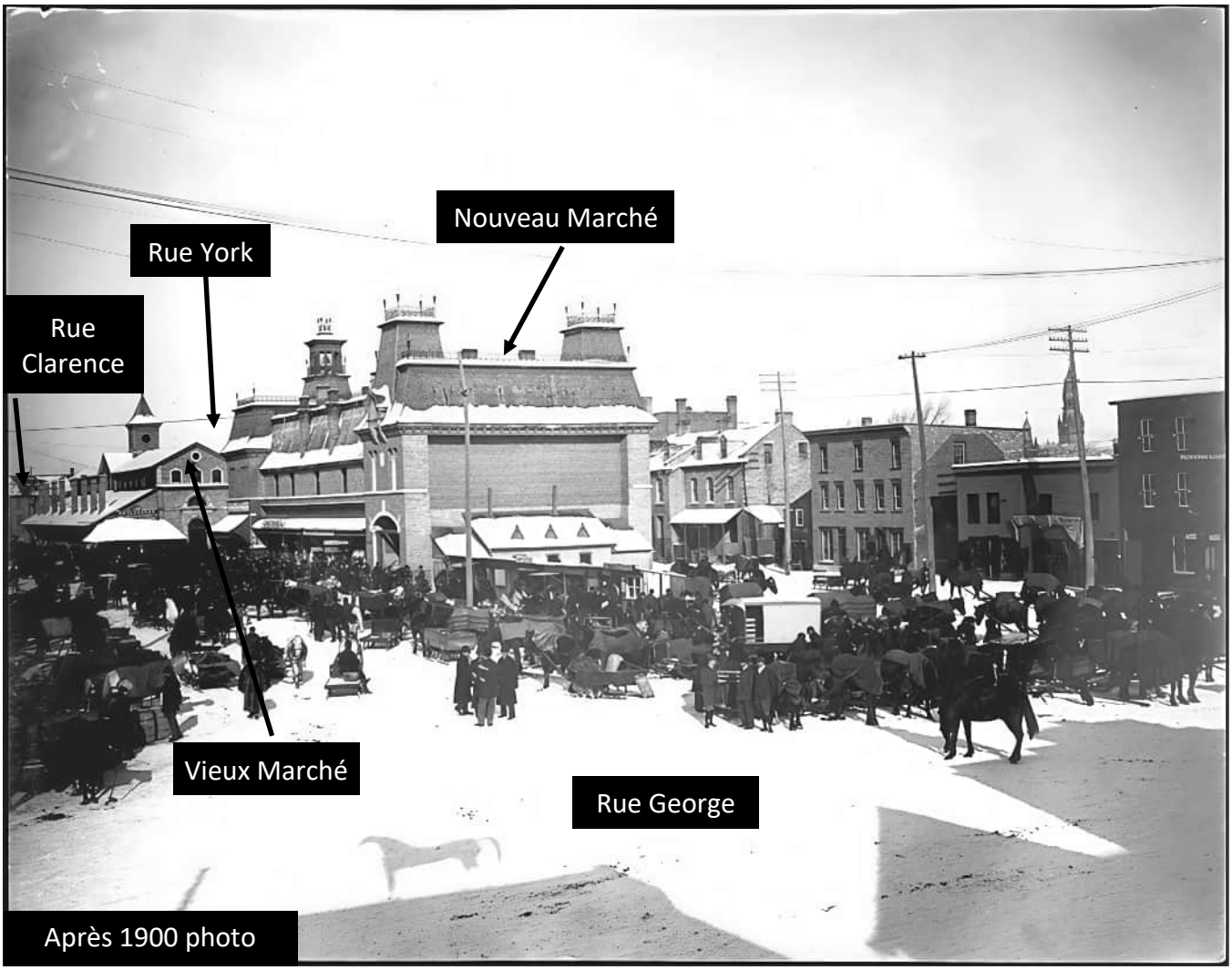

Après 1900 photo

1895 carte

Cinquième marché By
1926 - aujourd'hui

En 1926, le bâtiment du marché de James Mather a été entièrement détruit par un incendie. Il fut remplacé par le bâtiment qui existe aujourd'hui entre les rues George et York.

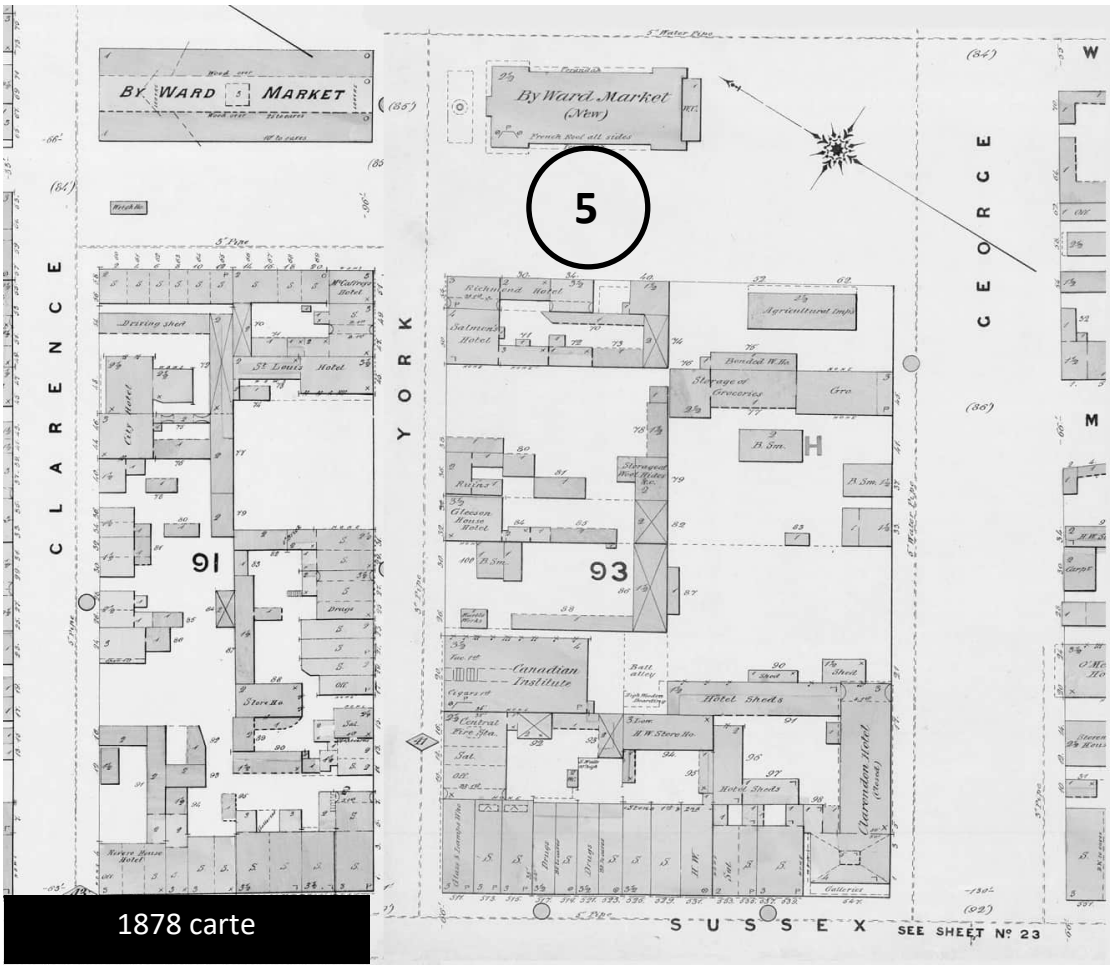

1878 carte

Photos de Bytown

1825 - Le pont Chaudière

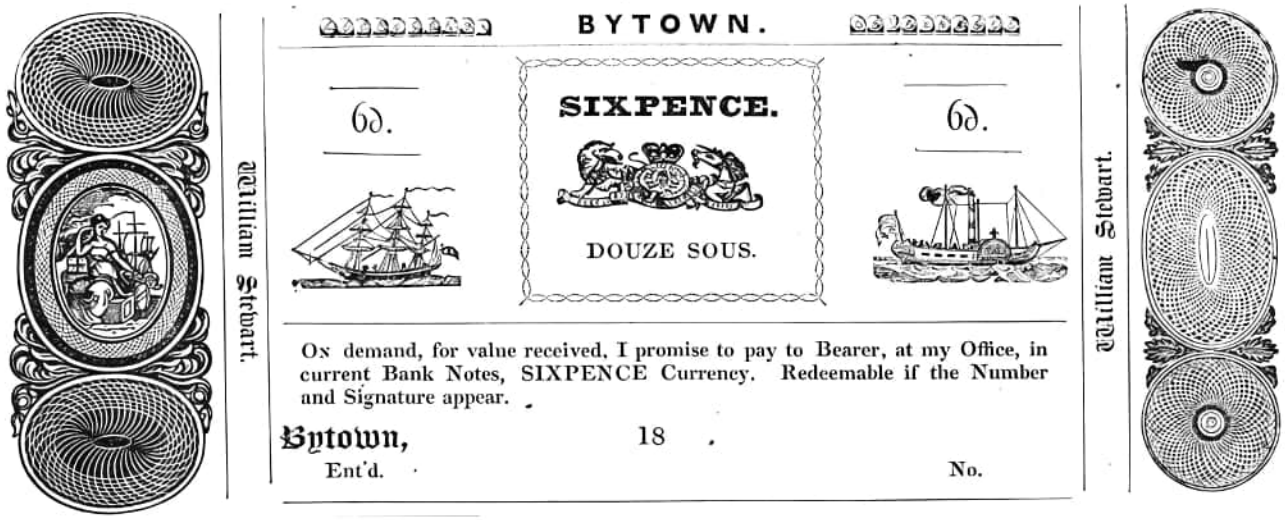

1838 - Douze sous (Six Pence) Bytown current Bank Notes

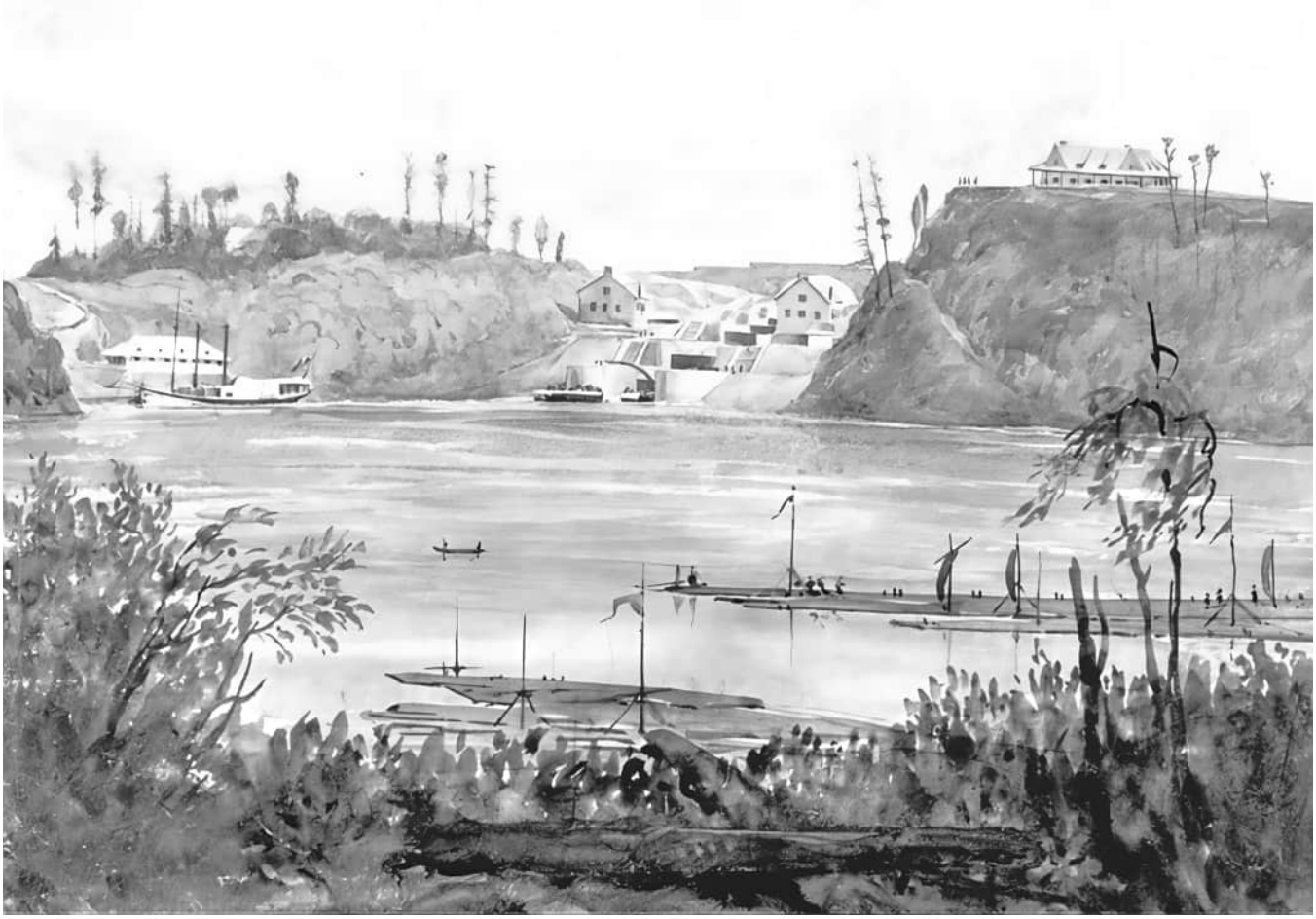

1836 - Le Canal Rideau se déversant dans la rivière des Outaouais

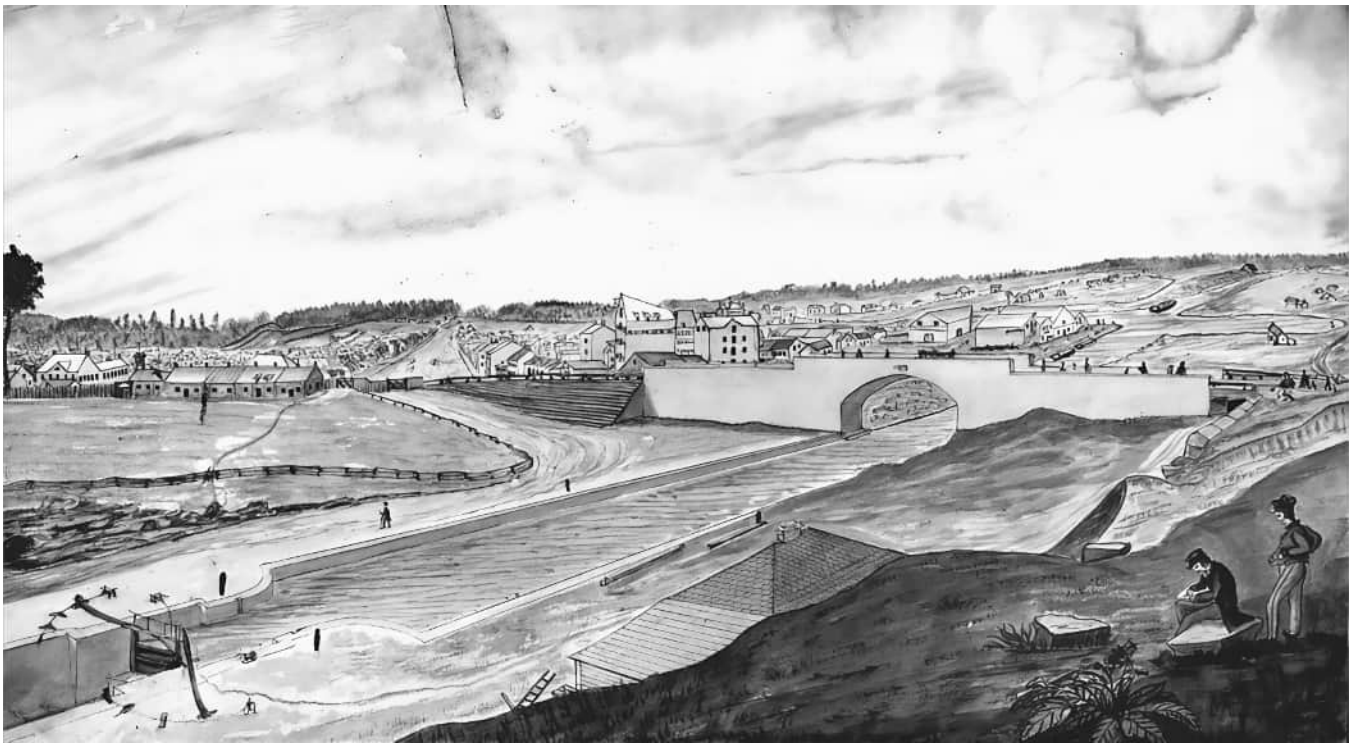

1845 - Le pont des Sapeurs

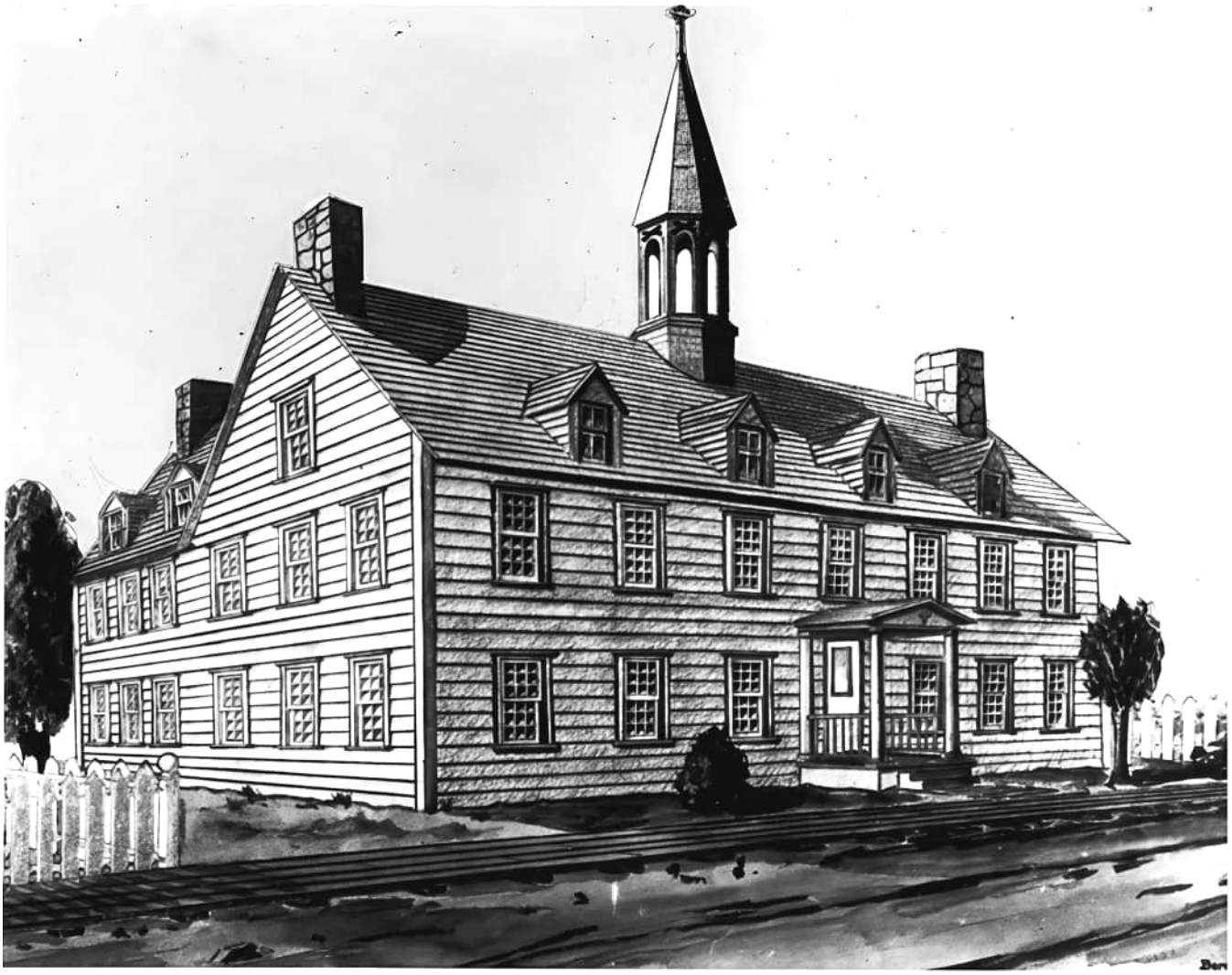

1848 - Collège de Bytown sur la rue Guigues

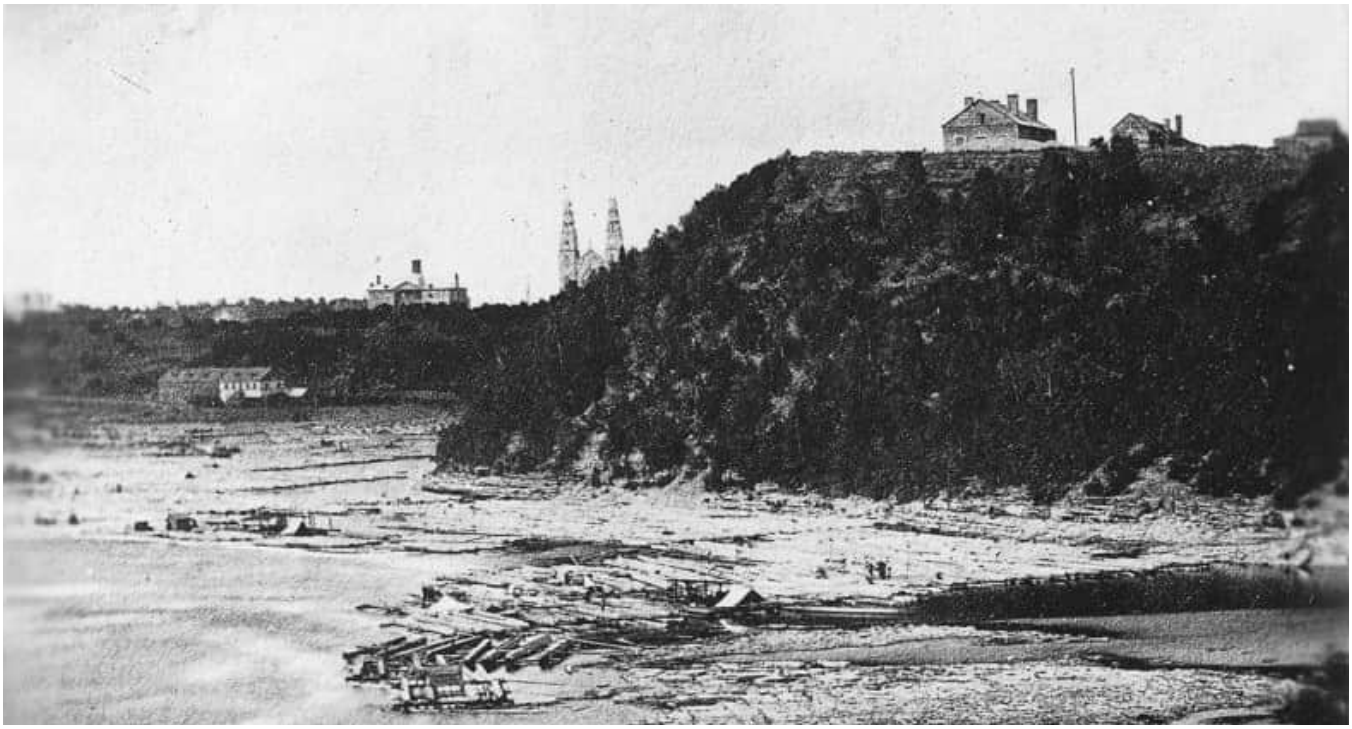

1859 - Barrack Hill (futur parlement d'Ottawa)

1865 - Rue Sussex vue du sud de la rue

1880 circa - Lower Town - La grande rue est la rue George vue de Sussex

1882 - Dalhousie coin Mc. Taggart

1885 - Poissonnerie Lapointe sur le Marché By

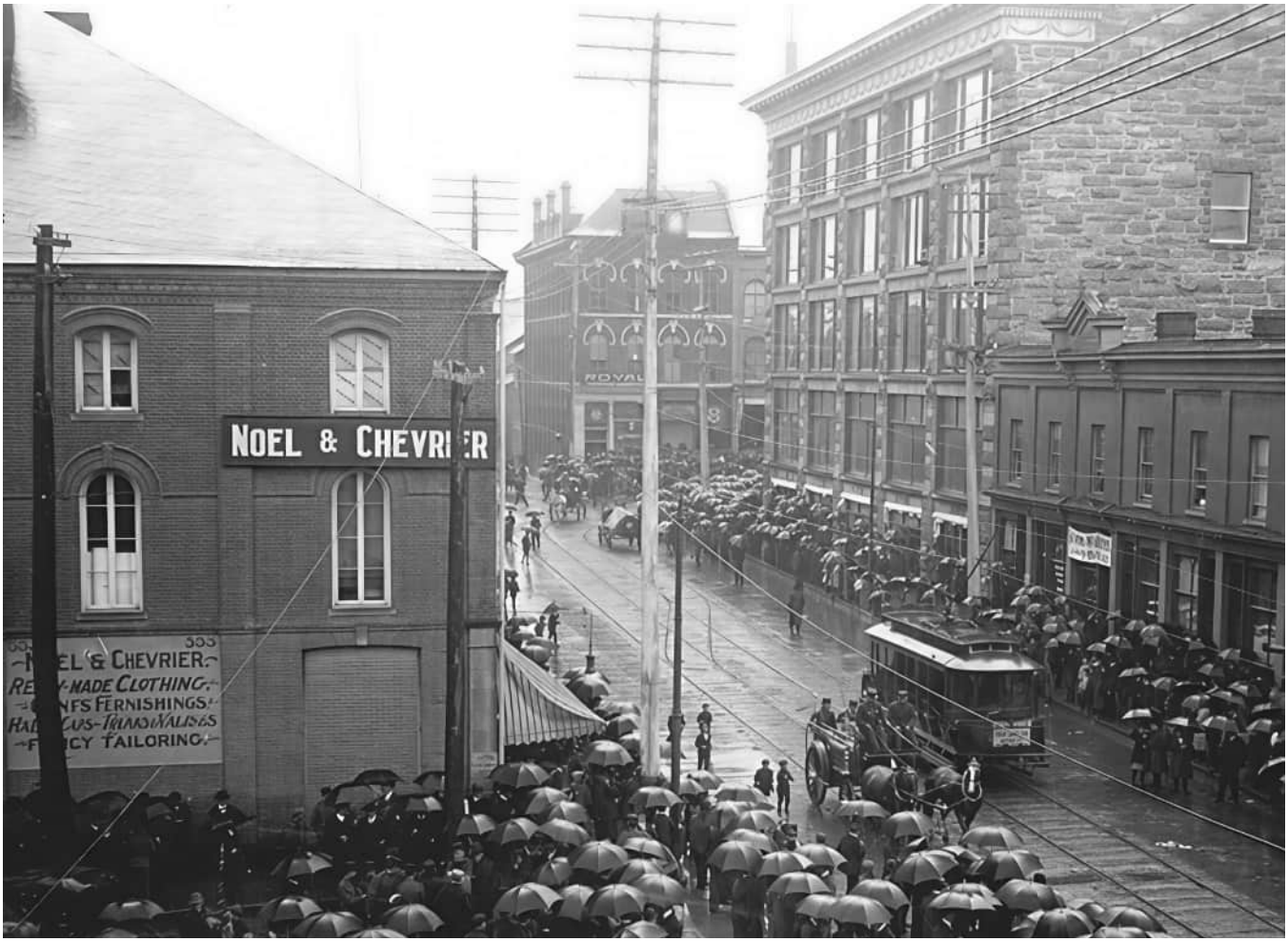

1890 - Sussex coin George

1890 - La résidence du maire Samuel Bingham au 89 Sussex et son étable

1890 circa - Le marché rue York à partir de Susses. Nous voyons l'édifice de l'institut à la droite

1899 - Odile Déry et Omer Vézina se sont mariés à la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa le 10 janvier

1896 - Cuisine dans la maison de James

1900 - L'intérieur de la Mica Manufacturing Co. au 213-217 rue Dalhousie

1903-1905 Traîneau de bois revenant du marché d'Ottawa

1910 - La chapelle St. Anthony sur la rue Murray

1914—Atelier A. Thibert, constructeur de voitures. Rue Clarence, près de Sussex.

1914 - Caserne des pompiers no 4, Cumberland

1926 - Rue York

Bibliographie

Bibliothèque et Archives Nationales du Québec - Journaux (https://www.banq.qc.ca)
Spectateur-Hull (Le); Quebec Morning Chronicle; Progrès du Saguenay; Le Soleil; Le Régional; Le Progrès; Le Passe-temps; Le Nouvelliste; Le Monde Illustré; Le Journal des Trois-Rivières; Le Journal (Montréal); Le Droit; Le devoir; Le Courrier de St-Hyacinthe; Le Constitutionnel; Le Canada; Le Bien Public; La Tribune; La Presse; La Patrie; La Justice; La Gazette de Sorel; L'Ordre union catholique; L'opinion publique journal illustré; L'Avenir du Nord; L'Action catholique; Journal de Québec (Le); Journal de l'instruction publique; Gazette Montréal (The); Bulletin du parler français au Canada; Bulletin des recherches historiques; Bonjour dimanche (Hull)...

Collection de journaux anglophone (https://newspaper.com)
Bibliothèque et Archives Canada (https://bibliotheque-archives.canada.ca)
La Bibliothèque publique d'Ottawa (https://vitacollections.ca)
Ottawa Journal (The); Ottawa Times (The); Ottawa Daily Citizen (The); Ottawa Citizen (The); La Gazette d'Ottawa; Courrier du Canada (Le); Le Courrier de l'Outaouais; Free Press (The); Le Courrier de l'Outaouais; Le Courrier d'Ottawa; Free Press (The); Cartes géographique de 1612 à 1949 (88); Annuaires de 1851 à 1927 (103).

Groupes Facebook
Old Ottawa And Bytown Pics; The Historical Society of Ottawa; J'ai grandi dans la Basse-ville d'Ottawa; Old Ottawa's past - forgotten and fond memories; Ottawa Nostalgie; Hull Qc; Notre Vécu - Our experience.

Plusieurs livres et documents proviennent du site archives.org

Livres
L'Institut canadien-français d'Ottawa (1852-2002) survol historique et biographies des patrons, des présidents d'honneur et des présidents, suivis d'une liste alphabétique des membres. - Jean Yves Pelletier; Bytown et ses pionniers canadiens-français volume 1 à 5 - Georgette Lamoureux; Bytown the Early days of Ottawa - Nick and Helma Mika; Chroniques de la Capitale. L'Histoire méconnue - Rick Henderson; Ottawa Old & New - Lucien Brault; Ottawa Reflections of the past - Eric Minton; Ottawa Vu Par Les Français - Arman Yon; L'Origine des écoles françaises dans l'Ontario - Arthur Godbout.

Documents PDF

1815-1867-Construction Colonial Identity in the Canadas John Turing 2014; 1821-1904-History of the Ottawa valley-JL Gourlay; 1823-1949-Shipwrecks of the Ottawa River and Rideau Canal-Jaime Simons 2022; 1836-1845 Bytown Gazette abstracts of births, deaths, marriages, Bytown Independent; 1845-The Ordnance Departement and the people of Bytown being a series of letters; 1851-Canada - past, present and future - being a historical, geographical, geological and statistical account of Canada West - containing ten county maps, and one general map of the province, compiled expressly for the work; 1867-Constitution et règlements de l'Institut canadien-français de la cité d'Ottawa; 1871-Ottawa past and present-Charles Roger; 1872-Deux discours proposés par M. Joseph Tassé-président de l'Institut canadien-français d'Ottawa; 1874-Éloge funèbre de Mgr. Guigues par M. Joseph Tassé président de l'Institut canadien-français d'Ottawa; 1874-Monseigneur J.E.B. Guigues, 1er évêque d'Ottawa; 1874-Recollections of Bytown and Its Old Inhabitants; 1875-Ottawa Almanac and Dominion Guide Directory to the city of Ottawa Officials, Public Institutions and Business; 1876-A history of Old by Bytown and vicinity now the City of Ottawa-Andrew Wilson; 1876-Édifice projeté de l'Institut canadien-français-Rapport de construction; 1878-Registres de l'État des personnes-Conférences de l'Abbé Cyp. Tanguay-Convention littéraire de l'Institut canadien-français d'Ottawa; 1879-Célébration du 25e anniversaire; 1879-Guide to the City of Ottawa and Dominion Exhibition; 1880-Chants Nouveaux Benjamin Sulte; 1882-Constitution et règlement de l'Institut canadien-français d'Ottawa; 1894-Bourreaux et Martyrs-Conférence donnée à l'Institut canadien-français d'Ottawa; 1896-Historique des journaux d'Ottawa-F. J. Audet; 1896-History of the Ottawa valley Gourlay, J. L. (John Lowry), 1821-1904; 1897-Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation d'Ottawa; 1899-Directory of the members of the Sons of England for the city of Ottawa and the Ottawa Valley; 1907-The choice of the capital-Reminiscence R.W. Scott; 1908 Hull-son origine ses progrès son avenir-EE Cinq-Mars; 1908-Réminiscences Pascal Poirier; 1911-Recollections of Bytown; 1913-Anecdotes canadiennes E Z Massicotte; 1927-Ottawa past and present-AHD Ross; 1928-Anecdotes canadiennes E Z Massicotte; 1941-Ottawa capital du Canada Lucien Brault; 1944-L'encyclique-Revue de l'Université d'Ottawa; 1947-La Capricieuse Henri Cangardel; 1981-Guide de la basse-ville d'Ottawa; Montferrand meets the McDonalds, George Monteiro 1984; Le théâtre d'expression française depuis les origines de l'Institut canadien-français d'Ottawa 1852-1967, Marcel Forti....

LES ARCHIVES DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Fondé en 1852, le cercle littéraire de langue française de Bytown, renommé en 1856: l'Institut canadien-français de la cité des Outaouais, devient en quelque sorte le premier «centre culturel» de l'Ontario français, avant d'embrasser tout un ensemble d'activités de tous ordres : sa première bibliothèque (1856), qui précède de 60 ans l'établissement de la Bibliothèque Carnegie d'Ottawa (1906) ; au moment de la Confédération de 1867, militantisme en son sein d'hommes de grand talent, tels Benjamin Sulte, Joseph Tassé, Stanislas Drapeau, Alphonse Lusignan, Pascal Poirier et Augustin Laperrière ; patronage de l'Institut pour le lancement du premier journal de langue française de l'Ontario (Le Progrès en 1858), sans parler du premier colloque littéraire et scientifique au Canada français lors de son 25e anniversaire, la création de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario ou encore l'une des toutes premières revues de langue française en Ontario (Les Annales) ; accueil de près de 1 000 conférenciers et plus de 1 000 séances musicales et dramatiques.*

** L'Institut canadien-français (1852 à 2002). Survol historique et biographies des patrons, des présidents d'honneur et des présidents, suivi d'une liste alphabétique des membres. Jean Yves Pelletier, Ottawa, Canada, 2006*

Mission

Le portail des Archives de l'Institut canadien-français d'Ottawa est consacré à la recherche historique et à la mise en valeur de son patrimoine archivistique, témoin de notre mémoire collective canadienne française. Ces archives contiennent plus de 2700 articles de journaux, documents et capsules vidéos, environ 5000 photos, datant de 1857 jusqu'à aujourd'hui. La compilation est toujours en cours et prévoyons l'ajout d'environ un millier d'articles de journaux au cours de 2024.

C'est arrivé un 12 janvier

Date: 1872-01-12
Producteur: Le Courrier de l'Outaouais
Description: Conférence de M. Chevalier Smith, Souvenirs de voyage...

ICFO.info